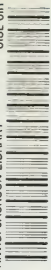
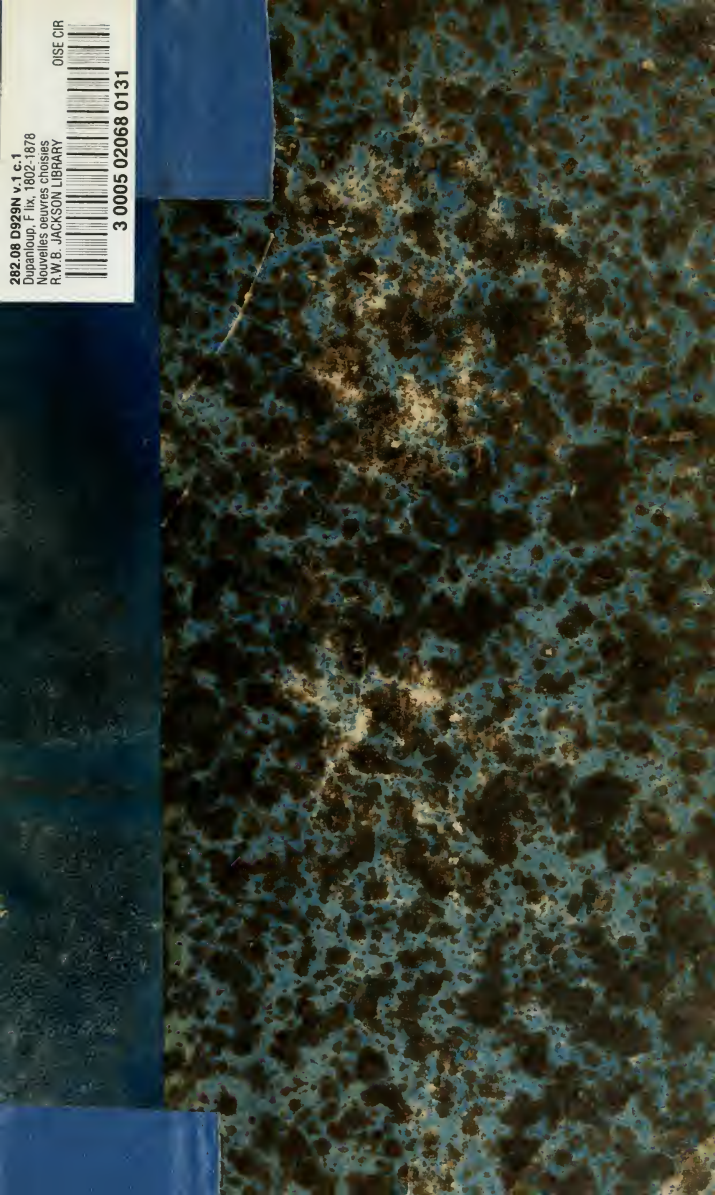


282.08 D929N v.1 c.1
Dupanloup, F lix. 1802-1878
Nouvelles oeuvres choisies
R.W.B. JACKSON LIBRARY

OISE CIR



3 0005 02068 0131

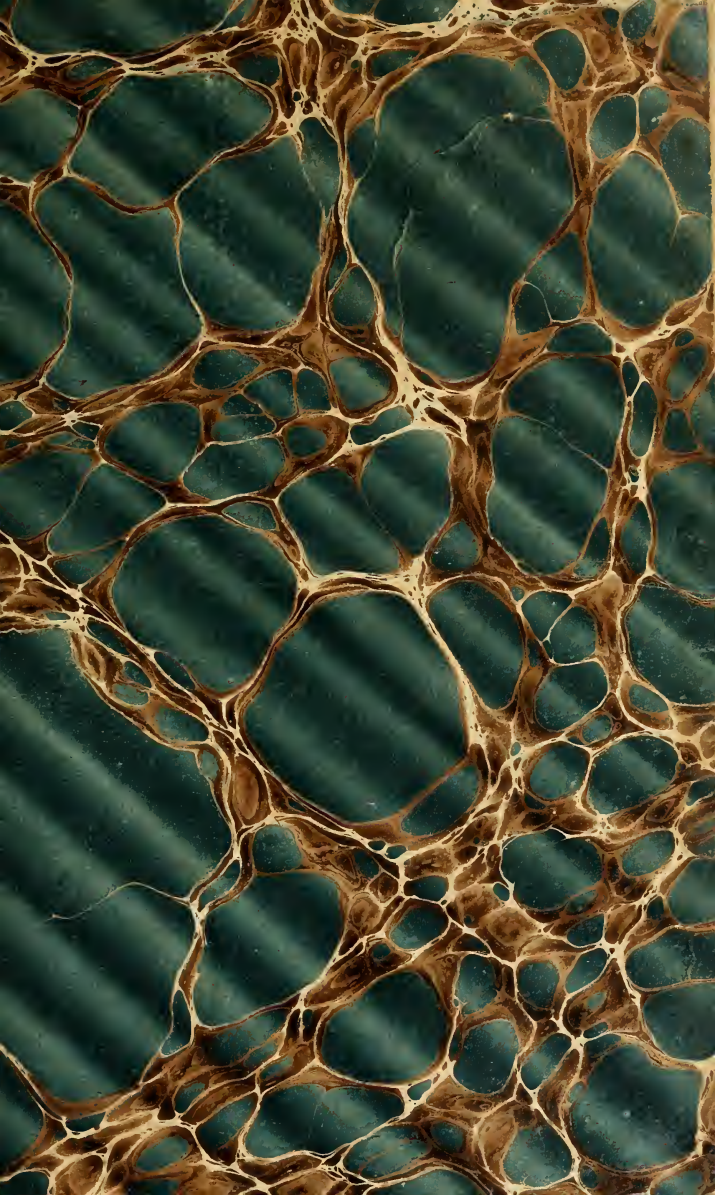


THE LIBRARY

The Ontario Institute
for Studies in Education

Toronto, Canada





Hand

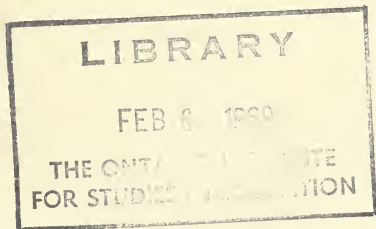
NOUVELLES ŒUVRES CHOISIES

DE

M^{GR} DUPANLOUP

TOME PREMIER

ŒUVRES ORATOIRES



419

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1873.

NOUVELLES ŒUVRES CHOISIES

DE

M^{GR} DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Membre de l'Assemblée nationale

TOME PREMIER

ŒUVRES ORATOIRES



PARIS

E. PLON ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

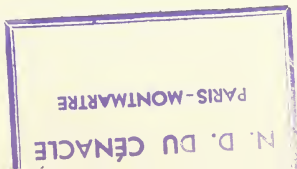
10, RUE GARANCIÈRE

ET CHEZ CHARLES DOUNIOL ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON

1873

Tous droits réservés





UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

MONSIEUR ALEXIS-BASILE MENJAUD

ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

« Mortuus est, plenus dierum, in senectute bonâ... et regnavit filius ejus pro eo... et cunctis placuit, et paruit illi omnis Israel. »

« Il mourut, plein de jours, dans une vieillesse béuic de Dieu, et son fils lui succéda... qui agréait à tous; et tout Israël lui voua une affectueuse obéissance. »

Paralip., liv. I, ch. XXIX, v. 28, 23.

MESSEIGNEURS ¹, MESSIEURS,

Je ne voudrais pas tromper votre espérance, et vous laisser attendre ici, en ce moment, de moi, ce qui, dans la langue de l'Église et de l'éloquence chrétienne, se nomme une oraison funèbre.

Non, ni le temps ni ma fatigue ne me l'eussent permis, ni même peut-être ma tristesse.

Je ne viens donc pas, sous l'émotion du coup qui nous frappe, au milieu de ce deuil de vos cœurs, et devant l'appareil funèbre qui attriste en ce moment la

¹ Étaient présents, S. Ém. Mgr le cardinal-archevêque de Bordeaux, Mgr le nouvel archevêque de Bourges, et XX. SS. les évêques de Tulle, de Nevers et de Limoges.

splendeur de votre vieille et superbe basilique, apporter ici la solennité d'un discours.

Je viens, m'unissant à la douleur de vos âmes, jeter, avec mes regrets et mes prières, une fleur d'affection sur cette tombe.

Réclamé tout à la fois par le souvenir de Celui qui fut mon père dans la foi et dans le sacerdoce, et par les vœux de Celui qui fut mon disciple et mon ami, je viens adresser un dernier hommage avec un dernier adieu à une chère mémoire; et satisfaire ainsi tout ensemble à la reconnaissance la plus profonde et la plus ineffaçable qui soit dans ma vie, et à une affection chère aussi et plus récente.

Je viens vous redire, résumant dans cette parole les mérites d'une vie pleine devant Dieu et les bénédictions d'une longue vieillesse : *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum.*

Et, s'il m'est permis de placer la consolation auprès de la douleur, et l'espérance à côté des regrets, puisqu'avant de vous dire un suprême adieu, votre pieux Archevêque a voulu vous laisser comme une image de lui-même dans un fils choisi par son cœur, vous me permettrez d'ajouter la suite du texte sacré : *Et regnavit filius ejus pro eo.* — Et ce fils, par le choix même qui l'a appelé au milieu de vous, par des mérites révélés avant le temps, par cette jeunesse même qui de bonne heure a eu, comme la sainte Écriture le dit du jeune Daniel, les honneurs de la vieillesse, *honorem senectutis*, il ajoute un charme de plus à la douce gravité d'une aimable vertu; et tout Israël lui promet et

lui voue comme à son père, de si douce et si regrettée mémoire, une affectueuse obéissance : *Et cuuctis placuit, et paruit illi omnis Israël.*

Et maintenant donc, que vous dirai-je?... si ce n'est ce que vous dites tous, ce qui est dans tous les cœurs comme dans toutes les bouches, un seul mot, qui exprime pleinement ce qu'il était et ce que nous perdons en lui.

Il y a toujours, Messieurs, dans tout homme, un trait dominant, qui résume l'homme tout entier, et marque de son empreinte toutes les qualités de son esprit, de son âme et de son cœur, et toute l'œuvre de sa vie. Si nous voulons chercher dans celui que nous pleurons ce trait distinctif, il suffit d'un regard pour le reconnaître. Le signe que Dieu avait mis en lui, l'empreinte dont il l'avait spécialement marqué, vous l'avez tous nommé, Messieurs, c'est la bonté.

Mais une bonté qui fut sans faiblesse : non pas une de ces bontés timides et inactives dont nul ne profite, mais une bonté épurée par la foi, retrempée dans la piété, échauffée par le zèle, utile à Dieu et aux hommes. Non, et toutes mes paroles vous le montreront, cette bonté naturelle, qui faisait le fond de sa douce et belle nature, et se mêlait chez lui à tout le reste, n'était pas une bonté stérile, renfermée dans son âme : elle a rayonné au dehors, elle a éclaté en bonnes œuvres ; elle tempérait, mais n'arrêtait pas la féconde activité de cette vie sacerdotale, dont Dieu aujourd'hui le récompense. Que ce soit donc là tout le

filial éloge que je suis heureux de décerner, en présence de ces saints autels, à la mémoire de Mgr Alexis-Basile Menjaud, Archevêque de Bourges, Primat des Aquitaines, Prélat assistant au trône du Souverain Pontife, premier aumônier de l'Empereur, chanoine de premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis, etc.

La bonté, Messieurs, il ne faut pas s'y méprendre, c'est une grande chose! si grande, qu'un jour, lorsque le Fils de Dieu parcourait les villes et les bourgades de la Palestine, un jeune homme, dont le regard de Jésus-Christ avait pénétré le cœur, vint se prosterner à ses pieds, lui disant : *O bon maître!* Et le Fils de Dieu lui répondit : « Sachez bien ce que vous dites : *Nul n'est bon, si ce n'est Dieu.* » *Nemo bonus, nisi unus Deus*¹.

Oui, Dieu seul est bon! Il est le seul bon, comme il est le seul grand : il est la bonté même; et c'est si bien là pour nous l'attribut divin par excellence, que l'humanité a fait de la bonté le nom le plus populaire de Dieu sur la terre : elle l'appelle *le bon Dieu*.

Et quelle est même la gloire, la gloire incommunicable du Fils de Dieu fait homme, du Verbe divin? C'est d'être l'éternelle et parfaite image de la bonté infinie : *Imago bonitatis illius*².

Et dans quelques jours, lorsque vous célébrerez la solennité de sa venue parmi les hommes, vous ne saurez dire à sa louange qu'une chose, c'est qu'en lui la bonté et la bénignité de Dieu ont apparu sur la terre :

¹ Marc, x, 18.

² Sap., vii, 26.

*Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei*¹.

Cette bonté resplendissait sur son visage ; elle se révélait dans la douceur de ses regards, dans l'accent de sa voix, dans les paroles d'ineffable tendresse qui découlaient de ses lèvres ; elle éclatait dans ses miracles, qui étaient encore plus, comme le remarque Bossuet, des miracles de bonté que de puissance.

Aussi les peuples ravis se précipitaient sur ses pas, le suivant aux extrémités du désert, oubliant pour l'entendre jusqu'aux nécessités de la vie.

Telle est la haute origine et la vertu souveraine de la bonté. Aussi le plus grand honneur de l'homme ici-bas, est-ce de participer à cette bonté qui vient de Dieu et qui est Dieu même. C'est le plus doux comme le plus glorieux reflet de la Divinité sur le visage d'un homme mortel.

En effet, créé à l'image de Dieu, l'homme reçut tout d'abord et dut recevoir une participation profonde à cet attribut divin. C'est ce que Bossuet exprime admirablement par ces grandes paroles :

« Lorsque Dieu forma les entrailles et le cœur de
» l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le
» propre caractère de la nature divine, et pour être
» comme la marque de cette main bienfaisante dont
» nous sortons. La bonté devait donc faire comme le
» fond de notre cœur, et devait être en même temps le
» premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour
» gagner les autres hommes. La grandeur qui vient

¹ *Ad Tit.*, III, 4.

» par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que
» pour la communiquer davantage, comme une fontaine
» publique qu'on élève pour la répandre. »

Mais s'il est des hommes chez lesquels cette bonté souveraine, qui subjugue les cœurs, et dont la douceur est plus forte que la force même, doit se rencontrer davantage, n'est-ce pas dans ceux qui sont plus particulièrement ici-bas les représentants, les images de Dieu et du Sauveur, les prêtres de Jésus-Christ ?

Et maintenant, Messieurs, qui de vous n'a reconnu dans cette gloire privilégiée de l'âme humaine, dont j'essaye de vous faire sentir le prix, l'aimable qualité qui marquait de son empreinte le pieux pontife que nous pleurons, et jeta le reflet de sa douce et sereine lumière sur toute cette longue et belle vie sacerdotale ?

Qui n'en était touché en l'approchant ? Qui n'en a ressenti quelquefois le suave et irrésistible empire ?

Elle rayonnait doucement sur son front ; on la ressentait dans ce regard si caressant et si pur, dans ce sourire affectueux, dans ce langage simple et franc, qui mettait son cœur sur ses lèvres : c'était le charme et l'attrait de toute sa personne.

L'Écriture sainte, dans son délicieux langage, Messieurs, compare cette aimable et sympathique bonté à la rosée du soir rafraîchissant les feuilles desséchées par le soleil du midi, à la pluie du matin après une nuit brûlante. Ainsi les malheureux, les esprits malades, les cœurs chagrins, en approchant de celui qui leur faisait ressentir cette bonté, éprouvaient je ne sais quel rafraîchissement, quelle douceur et quelle paix.

Car, pour emprunter encore à l'Écriture sainte ses charmantes paroles : une loi de clémence était imprimée sur ses lèvres : *Lex clementiæ in lingua ejus*¹; il ne sortait de sa bouche que tendresse et douceur; et son œil, comme l'œil de Dieu, regardait toujours avec bonté : *Oculus Dei respexit in bono*².

Aussi se sentait-on tout d'abord incliné à l'aimer : on était attiré, gagné, charmé par sa simplicité, son affabilité, son aménité, et quelquefois son aimable et saint enjouement.

Oui, prêtre de Jésus-Christ, fidèle disciple de votre Maître, comme lui vous étiez bon; comme lui ce que vous fites apparaître en vous aux yeux des peuples, ce fut surtout la bénignité et l'humanité du Sauveur : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris*.

J'aime à vous montrer, Messieurs, cette touchante similitude entre la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celle de notre pieux Pontife. De même que sur les pas du Sauveur s'élevaient dans la foule ces acclamations : « Un prophète, un grand prophète a paru » parmi nous; Dieu a visité son peuple »; de même, lorsque, dans ses courses pastorales, il visitait les hameaux et les villages, montrant à tous cet air affable, cette bonté peinte sur son visage, répandant les bénédictions de son cœur sur ces pauvres populations, tous ces braves gens ne pouvaient se lasser de le voir, de l'entourer, de le bénir, de l'entendre, de goûter et de sentir la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui.

¹ *Prov.*, xxxi, 26.

² *Eccli.*, ii, 13.

Ils le bénissaient comme l'envoyé de Dieu, et lui aussi aurait pu leur dire avec saint Paul : « Vous m'avez reçu » comme l'ange du Seigneur. » *Sicut angelum Dei excepistis me*¹.

Quelles étaient les prédilections du Seigneur? On le sait, les pauvres, les malades, les pécheurs, et les petits enfants.

De même, dès sa jeunesse, Mgr Menjaud sentit son cœur incliné vers les malheureux et les pauvres, vers ceux qui souffrent et qui pleurent, vers les petits et les humbles; de bonne heure il se plut à redire comme Jésus-Christ : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés » et dans la peine. » *Venite ad me omnes, qui laboratis et onerati estis*². Dès sa jeunesse, il se plut à redire la ravissante parole du bon Maître : « Laissez venir » à moi les petits enfants. » *Sinite parvulos ad me venire*³.

Et j'en connais un, dont la course se précipite aujourd'hui vers son terme, et pour qui cette parole, sentie et communiquée par le cœur d'un ami de Dieu, fut la grande bénédiction du temps et de l'éternité...

Pardonnez-moi, Messieurs, cette émotion... A la vue du cercueil qui ne renferme déjà plus que les cendres refroidies de celui dont on a été si tendrement aimé, on est saisi jusqu'au fond des entrailles par de tels souvenirs.

Il était alors dans cette première fleur et ce premier

¹ *Ad Gal.*, IV, 14.

² *MATTH.*, II, 28.

³ *MARC.*, X, 14.

éclat de jeunesse que j'aimais naguère à revoir dans l'évêque blanchi par l'âge et les travaux, et dont je retrouvais les derniers rayons et presque toute la grâce encore dans sa douce et charmante vieillesse, *in senectute bonâ*.

Il était dans cette première flamme du zèle, qui, en ce sublime et doux ministère des catéchismes, s'épanche avec tant d'amour du cœur pieux d'un jeune et fervent lévite de Jésus-Christ dans les cœurs candides et épanouis des enfants.

Je le vois, je l'entends encore : c'était au soir du plus beau des jours : il nous consacrait à la sainte Vierge, en cette belle chapelle de Saint-Sulpice : il paraissait rayonnant de bonheur. Je vois encore avec quel éclat, avec quel épanouissement de joie il nous parlait... Ah! ce sont des souvenirs et des images que les images funèbres dont je suis entouré ne suffisent pas à me voiler!...

Aussi, tous, enfants heureux, nous l'aimions, nous le bénissions : il était si véritablement bon et aimable!

Et lui aussi, je le sais, il m'a aimé... et, par une clairvoyance de son affection, me devinant avant moi-même, conjecturant ma vocation et mon avenir, c'est lui qui le premier murmura aux oreilles de mon cœur les premiers mots du sacerdoce : c'était encore à la dernière heure d'une autre grande et heureuse journée; après la descente du Saint-Esprit dans nos âmes, là, au sortir du temple saint, sur les marches de cette église de Saint-Sulpice, si chère à tant de cœurs, éternellement chère au mien...

Mon père, sur votre tombe, qu'il m'est doux, dans ma tristesse, en rappelant ces chers souvenirs, de vous remercier du bien que Dieu a fait par vous à mon âme, et de glorifier, avec votre zèle affectueux, votre douceur, votre bonté incomparable, et ces traits charmants sous lesquels je ne puis m'empêcher de vous revoir toujours en ma mémoire, même au milieu des ombres de la mort.

Mais c'est trop, Messieurs, vous arrêter sur ces souvenirs. Redisons donc à sa louange, car ce qu'il fut là, il le fut toujours, redisons la parole des saints Livres : *In bonitate animæ suæ placuit Deo*¹. Oui, c'est dans la bonté de son âme tendre et aimante qu'il plut à Dieu et aux hommes : *Dilectus Deo et hominibus*²; et parce que, selon encore la parole inspirée, il sut accomplir ses œuvres dans la mansuétude et la bonté, *opera tua in mansuetudine perfice*, il mérita, il conquit l'amour, comme la gloire ne le conquit jamais, *et super gloriam hominum diligeris*³.

Être bon, Messieurs, être doux, être simple, être affectueux, avoir vaincu la haine par l'amour, l'orgueil par la candeur, l'égoïsme par la flamme des affections généreuses, oui, Messieurs, cela est plus glorieux que la gloire; et les hommes, tôt ou tard, le reconnaissent et le proclament. Ce fut là toute la vie de Mgr Alexis Menjaud, de si douce et si bienveillante mémoire.

Âme affectueuse et bonne, cœur sympathique et

¹ *Eccli.*, XLV, 29.

² *Ibid.*, XLV, 1.

³ *Ibid.*, III, 19.

dévoué, il ne savait pas haïr; il ne sut jamais qu'aimer. Son premier besoin, son premier mouvement était de se confier. Dirai-je que, dans le cours de son long et laborieux ministère, il se confia jusqu'à être obligé de s'en repentir? Mais non, il faut oublier ce qu'il oublia lui-même : âme moins faite pour la lutte que pour la pacification, il aimait tout d'abord ce qui lui paraissait bon, grand, généreux. Accessible aux nobles séductions du cœur, une bonté gagnait son âme à jamais. Ne soupçonnant pas le mal, croyant, espérant le bien, voulant espérer toujours : sachant que la charité chrétienne croit tout, attend tout, espère tout, *non cogitat malum, omnia credit, omnia suffert, omnia sperat*¹. Pourquoi faut-il ajouter si souvent : *contra spem, in spem*²? Mais si une telle candeur n'est pas toujours faite pour cette vie et cette triste terre, si trop peu d'hommes méritent cette confiance absolue, cet indéfectible et persévérant espoir, ah! ne lui reprochons pas trop ses illusions et ses mécomptes, bien que parfois il ait été cruellement trompé, et qu'il ait, lui aussi, rencontré l'ingratitude! Oui, Messieurs, lui-même a eu cet honneur de faire des ingrats; je dis cet honneur, car c'en est un : *Ne fait pas des ingrats qui veut*³. Il

¹ 1 *ad Cor.*, iv, 5.

² *Ad Rom.*, iv, 18.

³ Paroles de M. le comte de Montalembert, dans un de ses discours pour le Pape :

« Messieurs, s'écriait-il, Bossuet a parlé de ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu. Eh bien! Pie IX a connu ce je ne sais quoi d'achevé : il a connu le malheur; mais il a connu en outre ce qu'il y a de plus poignant, de plus cruel dans le malheur : l'ingratitude. Et cependant, je ne l'eu plains

faut être bon, il faut être généreux ; il faut avoir beaucoup aimé, beaucoup donné, semé beaucoup de bienfaits, pour créer l'ingratitude, cette bassesse du cœur qui se retourne contre le bienfaiteur, et se sert de ses dons mêmes pour le faire souffrir du bien qu'il a fait.

Mais s'il a eu dans sa vie des amertumes, il est une douceur au moins qu'il a savourée : la noble, la pure, la sainte douceur de l'amitié et du dévouement.

Ne vous y trompez pas, Messieurs, l'amitié n'est pas un vain nom, ni une petite chose : amitié, comme noblesse et grandeur, oblige. Dans des temps plus heureux et meilleurs, lorsque la religion et la vertu, ces uniques et immortelles conciliatrices des amitiés fidèles, comme dit Bossuet, n'étaient pas bannies des cœurs, lorsque c'était sous les regards de Dieu et comme en son nom que se faisaient les serments de l'amitié : alors on voyait encore des amis désintéressés, dévoués jusqu'au sacrifice, et des amitiés contre lesquelles le temps, ni les intérêts contraires, ni la mauvaise fortune ne pouvaient rien. Hélas ! où en sommes-nous aujourd'hui ?... Ne pensez pas, du reste, Messieurs, qu'en célébrant ici ce grand sentiment humain qui se nomme l'amitié, je parle un langage trop

» pas, je l'en honore; j'oserais presque dire : je lui porte envie. Ne
 » fait pas des ingrats qui vent; pour faire des ingrats, il faut avoir
 » fait du bien à ses semblables, il faut avoir tenté de grandes choses
 » pour l'humanité. Il n'est pas donné à tout le monde de faire des
 » ingrats. Heureux donc ceux qui font des ingrats; mais malheur à
 » ceux qui le sont, et malheur à ceux qui se font les organes et les
 » orateurs de l'ingratitude ! »

profane pour la chaire de vérité : non, l'Esprit-Saint lui-même n'a pas craint, en louant l'amitié, d'aller jusqu'à dire qu'elle est un divin trésor pour le cœur de l'homme, et que, sur cette triste terre, Dieu en a fait pour les nobles âmes un remède de vie et d'immortalité : *Medicamentum vitæ et immortalitatis*¹.

Telle était l'amitié dans le cœur de celui à qui nous adressons nos regrets. Elle fut une des consolations, une des forces et des vertus de son cœur.

Il eut des amis : il les aima tendrement, courageusement ; il en fut constamment aimé ; il leur fut, il les trouva fidèles dans la bonne et dans la mauvaise fortune.

Comment vous oublierais-je ici, vous, pontife de forte et sainte mémoire, prêtre des temps anciens, grande âme, caractère intrépide?... Ah! sans doute, justice ne vous a pas été rendue sur la terre ; mais qu'importe ? il y a une terre meilleure et une justice plus haute... Vous le savez, Messieurs, Mgr de Forbin-Janson avait discerné et deviné, jeune encore, Mgr Menjaud, et il l'honora d'une amitié et d'une confiance qui ne furent pas trahies.

C'est un secret ignoré des âmes vulgaires, mais que les cœurs magnanimes ont su comprendre, que ce n'est pas tant à l'heure des prospérités, mais aux jours du malheur, que la véritable amitié se montre, et sait faire éclater son dévouement. Ces jours vinrent pour Mgr de Forbin-Janson : il dut quitter son diocèse. — Il est des temps, Messieurs, où les évêques, et les prêtres aussi,

¹ *Eccli.*, VI, 16.

doivent, selon la parole du Maître, secouer la poussière de leurs pieds et s'en aller de ville en ville sur la terre étrangère. — Mgr de Forbin-Janson était banni, et passagèrement sans ressources. Qu'ai-je dit, Messieurs, sans ressources? Il avait un ami. M. l'abbé Menjaud réalise tout ce qu'il possède et vole en Allemagne : peu de chose, Messieurs, mais enfin, tout ce qu'il a, il le porte à l'Exilé.

Voilà comment en lui la bonté de cœur était la source des nobles fidélités, l'inspiratrice des courageux sentiments; et je pourrais vous en citer bien d'autres exemples. Mais que dis-je? Cette générosité n'a-t-elle pas éclaté au milieu de vous, Messieurs, et dès son arrivée dans ce diocèse?

Vous aviez une antique et splendide abbaye, élevée par le génie des anciens Bénédictins, consacrée par les souvenirs du bienheureux Robert d'Arbrissel. Vous l'aviez sauvée de la ruine : ce désert reflourissait; ses vieux cloîtres restaurés se réjouissaient d'abriter l'élite de votre jeunesse : là, sous des maîtres vénérés, s'élevaient pour le monde, et même pour l'Église, les fils de vos premières familles, aujourd'hui l'honneur de ce diocèse; mais, triste destin des choses humaines! aux premières prospérités succédèrent des revers inattendus, de cruelles vicissitudes : l'antique abbaye était sortie de vos mains. Vous l'avez rachetée, prêtres généreux : vous avez pris sur votre modique héritage, vous avez retranché de votre nécessaire pour cette grande œuvre. Mais qui vous avait donné l'exemple, en souscrivant lui-même le premier, et si généreusement? Si

votre Chezal-Benoît est encore à vous, à qui le devez-vous, prêtres de ce diocèse ? Vous le savez.

C'est ainsi, Messieurs, que, dans tout le cours de sa vie, sa bonté de cœur lui a inspiré de hautes initiatives, et quelquefois les plus généreuses largesses pour les grandes œuvres : toute sa vie sacerdotale et épiscopale en est la preuve. Et il faut dire que par toute son éducation la Providence l'y avait admirablement préparé.

Vous le savez, c'est à Chusclan, petit village voisin d'Avignon, qui, quelque cinquante ans auparavant, avait donné à l'Église le fameux Père Bridaine, que naissait, en 1791, un enfant prédestiné aussi à l'apostolat des missions, et plus tard au fardeau plus redoutable encore de l'épiscopat, Mgr Alexis Menjaud. C'est même en l'honneur du Père Bridaine, du grand missionnaire de France, dont le nom et l'exemple contribuèrent peut-être à faire naître en lui la même vocation, que Mgr Menjaud voulut rebâtir plus tard l'église de Chusclan, et se dévoua généreusement à l'accomplissement de cette grande œuvre, afin que la bénédiction de Dieu restât toujours, avec les souvenirs d'un grand apostolat, au milieu de cette bonne et religieuse population.

Vous savez ces choses ; mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que, dès sa toute jeune enfance, par je ne sais quel pressentiment prophétique, son père avait deviné quelque chose de ses futures et bienfaisantes destinées, et disait souvent à ses frères aînés, avec un gracieux souvenir biblique : « Prenez garde !

» respectez le petit Alexis ! Sachez bien qu'un jour vous
» vous inclinerez tous devant ce petit enfant, comme les
» gerbes des fils de Jacob devant la gerbe de Joseph. »

Si sa vocation naissante parut vite, son éducation sacerdotale commença de bonne heure, chez un prêtre vénérable, son parent, très-noble cœur, confesseur de la foi aux mauvais jours de la Révolution. Elle se continua à Saint-Sulpice, dans cette sainte école, foyer si pur du véritable et grand esprit ecclésiastique, à Saint-Sulpice, dont Fénelon mourant écrivait à Louis XIV :
« Je ne connais rien de plus apostolique et de plus
» vénérable sur la terre. »

C'est ainsi que, dans ces écoles diverses, au foyer de sa chrétienne famille, chez cet oncle confesseur de la foi, et à Saint-Sulpice enfin, cette heureuse nature, qu'il avait reçue de Dieu, s'acheva, et que la bonté, dans cette âme tendre et généreuse, se fortifiant, devint la vertu sacerdotale. Ce fut une des grandes grâces de sa vie, que Dieu ait ménagé à sa jeunesse le honneur de connaître à Saint-Sulpice, d'avoir pour maîtres et pour amis ces hommes de l'ancienne Église de France, dont nous admirerons toujours la foi si simple et si vive dans une dignité si ferme; des prêtres tels que le vénérable M. Émery, MM. Duclaux, Garnier, Desjardins, Legris-Duval, de Mac-Carthy, de Rauzan, fondateur des Missions de France; des évêques tels que Messieurs d'Aviau, d'Astros, de Cheverus, FraysinCUS, de Quélen, Borderies, de Janson, Clausel de Montals, et tant d'autres que je regrette de ne pas nommer ici. Voilà, Messieurs, voilà les hommes admi-

rables, les anciens du sacerdoce et de l'épiscopat français, qui, après avoir traversé la grande tribulation, ont si vaillamment relevé l'Église de France, fait sortir de leurs ruines tous nos petits et grands séminaires; nos Ordres religieux; nos missions, nos plus grandes œuvres : voilà les hommes qui se montrèrent les premiers si dévoués à la sainte Église romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, qui lui donnèrent le grand témoignage de l'amour, et écrivirent ce témoignage, non pas seulement d'une plume légère, sur des feuilles capricieuses, mais avec leur sang, sur les marches mêmes de la Confession de saint Pierre, sur tous les chemins de l'exil, et plusieurs sur les degrés des échafauds : tels furent les prêtres et les évêques de cette ancienne Église gallicane, à laquelle Pie VII rendait expressément et nommément un si glorieux hommage¹ : voilà ceux qui nous ont refaits ce que nous sommes, à qui nous devons notre baptême et notre

¹ « Que dirons-nous du très-illustre clergé de l'Église gallicane, de son profond attachement qu'il a fait éclater pour notre personne, et de ses mérites envers nous, qui ont été si grands, que nous sommes comme dans l'impuissance d'exprimer les sentiments de notre cœur reconnaissant? » *Quid autem de præclarissimo Ecclesiæ gallicanæ clero dicemus? Qui tantis in nos studiis exarsit, cujusque tanta fuerunt in nos merita, ut ad nostros grati animi sensus erga illum exprimendos plane impares simus.*

Et déjà Pie VI avait dit : « L'Église gallicane tout entière, unanime dans la confession de la vraie foi, avait soutenu par son héroïque conduite la fermeté des déclarations mémorables par lesquelles elle flétrissait et repoussait loin d'elle à jamais des serments parjures et sacrilèges. » *Ex quo factum est ut, totâ Ecclesiâ gallicanâ consentiente, haberi deberent juramenta civica tanquam perjuria et sacrilegia.*

sacerdoce, et à qui nous redevons aussi, dans une inviolable reconnaissance, un inviolable respect : ils ne l'ont pas reçu toujours assez, ni de tous. En retour de tant de vertus ils ont rencontré, eux aussi, l'injure et l'ingratitude, avouons-le avec confusion et douleur. Voilà les hommes que connut, et dont reçut les leçons le pieux évêque dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire : il fut de ceux qui formèrent alors comme le lien entre l'ancien et le jeune clergé de France : ce fut là sa grande école ; ce fut dans les entretiens, dans les exemples, dans les souvenirs de ces saints et illustres maîtres, qu'il puisa cet esprit sacerdotal, et au besoin cette force, cette fermeté de résistance, dont sa vie offre plus d'un trait mémorable. Entouré de ces grands modèles, élevé à la source pure de l'esprit apostolique, il reçut bientôt le sacerdoce ; et une fois prêtre, le premier attrait de son zèle le porta courageusement vers les missions de France, en ce temps-là si calomniées, comme toutes les œuvres pures.

Il y avait alors à Saint-Sulpice un jeune prêtre, que tous ceux qui l'ont connu, ont vénéré et chéri : tous le nommaient l'angélique Teisseyre ; et je me souviens encore quel attrait, quelle religieuse curiosité nous portait vers lui, nous autres enfants. Brillant élève de l'École polytechnique, répétiteur à vingt ans et chrétien généreux dans cette savante école, il avait été tout à coup saisi par une grâce plus haute ; et laissant là l'épée, la gloire, un brillant avenir, il s'était fait prêtre et sulpicien : ce fut lui qui décida la vocation de l'abbé Menjaud pour les missions.

Le jeune missionnaire se jeta dans ce nouveau ministère avec toute l'ardeur de son âge et de son cœur.

Tours, Clermont, Grenoble, Arles, Bordeaux, entendirent tour à tour sa voix. Mais il s'épuisa bientôt dans cet apostolat laborieux, au point que le vénérable Père Rauzan, le voyant exténué, et comprenant qu'il fallait le condamner au repos pour le sauver, exprimait cette nécessité avec toute l'originalité de son vif langage, dans des termes que la dignité de la chaire ne comporte guère, mais que je vous demande cependant permission de vous redire : comme si aux yeux du vieil athlète de l'apostolat, le jeune apôtre eût apparu tel qu'un de ces coursiers généreux, dont l'ardeur bouillante finit pourtant par s'épuiser : « Mon pauvre ami, » lui dit-il, « vous n'en pouvez plus, il est grand temps » de vous mettre au vert. » Il était temps, en effet : quand il arriva à la communauté dont il devait être l'aumônier, la Supérieure, permettez-moi encore, Messieurs, de vous citer le mot dans sa pittoresque énergie, effrayée de la pâleur de son visage et de l'épuisement de toute sa personne : « Mais c'est un crucifix qu'on nous envoie ! » s'écria-t-elle. Elle le soigna si bien qu'elle le garda peu de temps. Se trouvant trop bien au pensionnat *des Loges*, à Saint-Germain, il chercha dans un hôpital, l'hôpital des Quinze-Vingts, à Paris, un ministère plus laborieux.

Puis bientôt il fut appelé à Nancy, comme vicaire général de Mgr de Forbin-Janson ; et c'est là qu'il remplit au collège royal les fonctions de proviseur, avec

tout le charme, toute la puissance et tout le succès de son aimable caractère.

L'éducation de la jeunesse, Messieurs, peut être un excellent prélude aux fonctions sacerdotales, comme elle en est peut-être aussi le couronnement. Il avait commencé ce doux et fécond ministère dès l'âge de dix-sept ans, au collège d'Uzès : il le continua alors à Nancy. Jeune encore par l'âge, toujours rapproché des enfants par la jeunesse de son cœur, mais mûri déjà par les études sacerdotales et les grands travaux des missions, il tempérerait la gravité obligée du maître par cette aménité des manières et cette bonté du cœur qui firent toujours chez lui le charme de l'autorité.

Et que vous dire surtout de son épiscopat, dans le diocèse de Nancy, où il remplaça Mgr de Forbin-Janson, après avoir été quelque temps son coadjuteur.

C'est là, Messieurs, que, dans la retraite paisible de sa demeure épiscopale, dans la silencieuse activité d'une de ces vies d'évêques si occupées, quelquefois si accablées, il fit, sans bruit, sous l'œil de Dieu, tant d'œuvres excellentes, dont, je dois le déclarer ici, la multitude m'a étonné.

Je ne parlerai pas des difficultés des temps et des esprits, malgré lesquelles il sut en peu d'années, par sa douceur ferme et patiente, par son zèle intelligent, par son aménité, son affabilité, sa bienveillance, tout pacifier, et se concilier les cœurs. Je laisse ces choses : vous les savez ; et ce que j'ai dit les fait d'ailleurs assez pressentir. Je parle uniquement des créations de son zèle épiscopal.

Que d'œuvres de piété, de charité, instituées, fondées, ou bien encouragées, propagées, dilatées par lui!

L'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, cette œuvre admirable qui répond si bien aux besoins de nos tristes temps. Oui, au milieu des amertumes de l'heure présente et des menaces de l'avenir, il est bon que dans le temple, au pied des autels, devant Celui qui est la victime perpétuellement immolée pour les péchés des hommes, il y ait des âmes chrétiennes perpétuellement prosternées dans la prière;

L'OEuvre des Tabernacles pour les pauvres églises, si délaissées, de nos campagnes : œuvre encore si nécessaire, source précieuse d'indispensables secours pour cacher la nudité et l'indigence du culte de Dieu dans nos villages, et donner quelque décence au moins à la maison de la prière, où tant de pauvres populations souffrantes ont besoin de venir chercher une consolation;

L'OEuvre de la Sainte-Enfance, cet héritage de Mgr de Forbin-Janson, qui ne pouvait périr aux mains de son digne successeur;

Et plus spécialement pour le clergé : l'OEuvre des Bibliothèques cantonales, si utiles à ceux dont il est dit : « Les lèvres du prêtre garderont la science, et les » peuples viendront chercher la loi sur ses lèvres » mêmes. » *Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirunt ex ore ejus*¹.

Je ne puis passer sous silence l'Association de prières pour les prêtres défunts. Messieurs, qui est plus oublié

¹ MALACH., II, 7.

que le prêtre? pour qui songe-t-on moins à prier? Il a prié, lui, toute sa vie pour les vivants et pour les morts; il a passé répandant les bienfaits sur ses pas; et quand il meurt, nul ne se ressouvient plus de lui dans son cœur : *Perit justus, et nullus est qui recogitet corde*¹. Mgr l'évêque de Nancy voulut que ses prêtres pussent compter au moins sur les souvenirs de leurs frères dans le sacerdoce.

Enfin, Messieurs, comment oublier les deux maisons de retraite qu'il fonda pour les prêtres âgés et infirmes?... Quelle indigence, Messieurs, fut jamais plus respectable et, disons-le encore avec tristesse, plus délaissée? Les rois de la terre ont élevé de nobles asiles pour les guerriers blessés sur les champs de bataille; mais pour les invalides du sacerdoce, pour les prêtres qui ont vieilli, qui ont blanchi, qui ont été noblement blessés dans les combats pour la justice, hélas! pendant trop longtemps on n'a rien fait, et aujourd'hui encore, il faut tout le zèle et tout le dévouement des Evêques pour suffire aux plus urgents besoins, et on n'y suffit pas. — C'est pour ces prêtres vénérables que Mgr Menjaud eut encore la belle pensée d'instituer le chapitre collégial du Bon-Secours.

Voilà, Messieurs, les œuvres pieuses et charitables que le diocèse de Nancy dut au zèle de son évêque.

Ce n'est pas tout. Et je n'ai rien dit encore des Sœurs de charité.

Il est, Messieurs, une création aimable et sacrée, que l'Église catholique seule a la vertu de produire sur

¹ Is., LVII, 1.

la terre. Aucune philosophie ne l'a jamais conçue, et nulle puissance humaine ne l'essaya jamais : gracieuse et touchante apparition de la religion aux yeux des peuples, nommée d'un des noms les plus doux à l'oreille de l'homme; et, de fait, aimée et populaire, malgré les sourdes préventions et les préjugés haineux : création unique au fond, dans son idée si simple et si grande, mais infiniment variée dans les formes extérieures, la religion aimant à diversifier et à répéter sans fin cette gracieuse image d'elle-même : inépuisable dans son expression comme la charité dans son dévouement, cette création, vous la connaissez, Messieurs, vous savez son nom, que redit avec un naïf amour l'enfant des pauvres : elle a nom, la SOEUR. Oui, la religion, entre autres choses admirables qu'elle a créées sur la terre, a créé la SOEUR. Quelque habit, quelque nom qu'elle porte, qu'elle fasse l'école au village, ou visite l'indigent des villes, ou soigne le malade dans les hôpitaux, ou s'immole, hostie vivante, victime d'expiation, dans l'holocauste de la prière et de la pénitence, c'est la SOEUR, c'est toujours la SOEUR; et ce nom si doux, symbole de pureté et d'innocence, de sacrifice et de vertu, d'amour et de désintéressement, sera toujours, quoi qu'on fasse, cher et sacré au cœur des peuples.

Donc, créer, affermir ou développer ces institutions diverses de vierges chrétiennes, de femmes consacrées à la prière ou à la charité, ce fut toujours, Messieurs, une grande et belle œuvre. Combien Mgr Menjaud en a introduit ou fondé dans son diocèse! Paraissez

ici, vous toutes, ses filles devant Dieu, avec vos dévouements divers et vos pures vertus, et venez rendre témoignage à votre père : vous, Sœurs de la Doctrine chrétienne, Sœurs de l'Espérance, avec vos enfants ; Sœurs hospitalières de Saint-Charles, avec vos malades ; Petites-Sœurs des pauvres, avec vos vieillards ; et vous, enfin, vous, la création de son cœur, son œuvre de prédilection, Sœurs du Saint-Cœur de Marie, le plus aimable joyau de cette couronne !

Ce n'est pas tout, Messieurs, l'Église qui a créé le couvent a créé aussi le cloître. A côté de l'essaim sacré des vierges chrétiennes, elle a créé la milice austère des Ordres religieux. Ah ! je sais quelles préventions s'attachent encore à cette autre forme du dévouement chrétien ; moins aujourd'hui qu'autrefois cependant ; je suis heureux de rendre ce témoignage à l'époque où nous vivons : les vieux préjugés, les rancunes surannées, les calomnies des temps qui ne sont plus, disparaissent chaque jour. Il n'y a plus guère de gens se disant catholiques, et ne sachant prouver leur amour pour l'Église qu'en dénigrant ce qui lui est cher. Non, Messieurs, ne nous y méprenons pas, les Ordres religieux sont les auxiliaires puissants de l'Église, et dans le combat contre le mal servent d'avant-gardes à l'armée du bien. Les coups qu'on leur porte frappent l'Église.

Le vrai zèle, Messieurs, ne s'y trompa jamais, et là encore se manifesta, dans sa douceur et dans sa force, l'amour tout sacerdotal de Mgr de Nancy pour l'Église. Il lui fallut parfois soutenir, nous le savons, de rudes

combats contre des préjugés obstinés et même contre de hautes résistances : il sut trouver dans la simplicité et la fermeté paisible d'une conscience généreuse la force de tout braver.

C'est ainsi qu'il appela ou qu'il maintint dans son diocèse les austères Chartreux ; les dévoués Oblats de Marie ; les courageux fils de saint Liguori, les Rédemptoristes ; les fils de saint Ignace, dont je ne dirai aujourd'hui qu'une chose : c'est que nul n'a plus souffert qu'eux pour le nom de Jésus-Christ ; enfin les fils de saint Dominique : c'est à Nancy, grâce au ferme et persévérant concours de Mgr Alexis Menjaud, que fut le berceau des nouveaux Dominicains. Et ici, Messieurs, permettez-moi de m'arrêter un moment. Ce nom que je viens de prononcer, ce cercueil que j'ai sous les yeux, me reportent invinciblement vers une autre tombe à peine fermée, où vient de s'éteindre, au milieu de tant de regrets, cette brillante étoile, dont l'éclat était si cher à toute la jeunesse catholique, cette grande voix qu'on aimait tant à entendre, cette âme qui savait si bien communiquer ses ardeurs, le patient et glorieux restaurateur en France de l'Ordre de Saint-Dominique.

Ai-je fini de raconter les œuvres du zèle épiscopal de Mgr l'évêque de Nancy ? Non, Messieurs, je n'ai point parlé de ce qu'il fit pour les séminaires et pour la jeunesse chrétienne de son diocèse.

Ce n'est pas lui, Messieurs, qui réorganisa le petit séminaire de Pont-à-Mousson. Un autre coadjuteur de Mgr de Forbin-Janson, un autre grand ouvrier de Dieu,

un autre zèle actif, infatigable, insurmontable, une autre parole, un autre cœur avaient passé là ; et le respect de Votre Éminence, Monseigneur, me défend d'en dire ici davantage ; mais Mgr Menjaud donna à l'établissement régénéré une impulsion nouvelle, et il en créa un second à Fenestrange, pour la partie allemande de son diocèse.

Ce qu'il faisait à Nancy pour les séminaires, sans aucun doute, il l'eût fait aussi parmi vous ; et ce beau séminaire, hélas ! où trop de vides se voient encore, malgré sa croissante prospérité, eût fleuri bientôt par son zèle ! Mais il n'en eut pas le temps. Et c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de seconder, par la création des écoles presbytérales, les efforts de son digne successeur, pour la restauration parfaite, en ce vaste et beau diocèse, de la première éducation ecclésiastique. Cet avenir est dans vos mains !

A ses séminaires, Messieurs, il joignit une maison de plein exercice, le florissant collège de la Malegrange, qui dut bientôt, tant fut rapide sa prospérité, se créer à Nancy deux succursales, l'une portant un nom qui rappelle l'honneur, la foi et la vaillance, le nom de l'illustre et pieux général Drouot ; l'autre le nom de saint Alexis, patron du pieux évêque, et que Mgr Menjaud établit dans son évêché même.

Vous me l'avez dit, vous qui fûtes son ami, son fidèle ami, et qui en avez été le témoin, et je veux le redire. Mon cœur, qui a tant aimé l'enfance aussi, y trouve une particulière douceur : « Son bonheur était de venir se délasser de ses plus sérieux travaux au milieu de

» ces petits enfants, de causer avec eux, de les encourager, de les bénir, en vrai père ! »

Tels étaient donc, Messieurs, dans cette vie paisible, j'allais dire cachée, et dans les dernières années surtout, les œuvres laborieuses et fécondes de votre pieux évêque, à Nancy. Il avait fait tout cela, il y avait brisé ses forces, usé sa vie, quand la Providence l'appela au milieu de vous.

Eh bien, Messieurs, je l'ai lu ce matin même dans une lettre écrite de sa main, et en le lisant, mes yeux se sont mouillés de larmes ; quand il vint à vous, savez-vous avec quelle parole dans le cœur et sur les lèvres ? Ah ! lui aussi, il pouvait dire comme un grand et saint évêque : « J'ai beaucoup travaillé, j'ai longtemps combattu ; mais, ajoutait-il, je ne refuse pas le travail, » *non recuso laborem !* »

Il arriva donc au milieu de vous ; et aussitôt il se mit à la peine, au travail, à la visite laborieuse de son grand diocèse, avec des forces qui trahissaient son courage. Je ne vous parlerai pas des efforts qu'il fit pendant ces deux ans pour encourager, soutenir toutes les bonnes œuvres, fonder l'Association de Saint-François de Sales : je ne vous parlerai pas des lettres pastorales qu'il vous adressa ; mais du moins ne puis-je taire que, pendant ces deux rapides années, il éleva cinq fois la voix en faveur du Pape et flétrit les attentats dont Pie IX est la victime, je me sers de ses expressions, avec une énergie que nul de ses collègues n'a surpassée.

Ce fut dans le cours de ces visites pastorales, si sou-

vent fatales à la vie des évêques, et entreprises par lui avec tant de courage, qu'il dut s'arrêter.

Bientôt, Messieurs, la maladie fit de lents, mais trop sûrs progrès : la douceur, la patience et la sérénité du malade ne se démentirent pas un instant : « Je suis » entre les mains de Dieu », disait-il, « que sa sainte » volonté soit faite ! » Calme et résigné, confiant en la divine miséricorde, et doux avec la mort comme il l'avait été avec tout le reste, il voyait arriver sans terreur les jugements de Dieu : « Comment auriez-vous » peur de celui que vous avez toujours aimé ? » lui disait un fidèle ami. — « C'est bien vrai », répondait-il avec son aimable simplicité. Puis, songeant à vous, Messieurs : « J'ai peu fait pour ce diocèse », ajoutait-il, « mais » au moins je lui ai choisi et lui laisse après moi un » bon pasteur. » Malgré les souffrances de la maladie, sans cesse il avait sur les lèvres quelque prière, surtout l'*Ave, Maria*, dont il se plaisait à redire avec la plus filiale confiance les simples et touchantes paroles : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.* Cette piété, cette touchante résignation, vous en fûtes les témoins émus et édifiés, vous, vénérables membres du chapitre métropolitain, qu'il vit tous réunis autour de son lit de douleur, pendant qu'il recevait les derniers sacrements de l'Église, et qui avez vu comment meurt un pieux évêque. Sa mort, Messieurs, fut celle dont il est dit : *Beati mortui, qui in Domino moriuntur*¹ ; il s'éteignit doucement dans les bras et dans le

¹ *Apoc.*, xiv, 13.

baiser du Seigneur. *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum.*

Hélas ! il n'a fait que passer sur ce siège illustre de Bourges, où, depuis saint Ursin, se sont assis tant de grands et saints évêques : les Sulpice le Pieux, les Sulpice le Sévère, les Austregesile, les Guillaume, et tant d'autres : mais il était digne, Messieurs, d'avoir une place dans leurs rangs.

Il n'est donc plus... et Dieu l'a rappelé... et nous l'avons perdu !

Et maintenant l'heure est venue de lui adresser nos suprêmes adieux.

Adieu donc, pontife, père bien-aimé, adieu.

Adieu, en mon nom, au nom de mes anciens et impérissables souvenirs !

Ah ! qu'il est triste de se dire : De celui qui m'aima, que j'ai tant aimé, de qui j'ai reçu la lumière de vie, il ne reste plus rien ici-bas qu'une froide dépouille ! Mais du haut du ciel, où vous vivez, mon père, bénissez-moi !

Adieu, au nom de celui que vous avez adopté pour votre fils et pour votre successeur ; bénissez-le ! Par vos prières et votre puissante intercession auprès de Dieu, travaillez avec lui, et soutenez-le jusqu'au bout dans cette grande et laborieuse carrière de l'apostolat épiscopal où il vient d'entrer !

Adieu, au nom de tous ces bons prêtres, qui ne vous ont pas assez longtemps connu, assez cependant pour vous vénérer et vous chérir, et vous regretter toujours ! Quels que soient l'affection et les soins qui les atten-

dent, ils ne trouveront jamais une plus grande bonté que la vôtre. Accourus des plus lointaines extrémités de ce diocèse pour honorer votre mémoire, ils sont tous là près de votre cercueil : bénissez-les !

Adieu, au nom de tous ces fidèles, dont l'immense concours sous ces voûtes en deuil atteste assez quel sentiment Dieu avait mis tout d'abord dans leur cœur pour leur pieux et bon archevêque : doux pontife, bénissez-les.

Adieu, enfin, au nom de cet autre clergé et de cet autre peuple, loin desquels vous mourez, mais dont vous avez été si longtemps le pasteur et le père. S'ils n'ont pas eu comme nous la consolation de recueillir avec vos derniers soupirs votre dernière bénédiction, en ce moment, unis à nous par la pensée et par le cœur, ils font monter avec nous vers le ciel une ardente prière : bénissez le clergé fidèle et le religieux peuple de Nancy !

Pour vous, entré dans votre éternité les mains pleines de tant d'œuvres saintes, chargé d'ans et de mérites, recevez au sein du Dieu bon votre récompense : contemplez dans sa lumière même la bonté éternelle, dont le reflet fut si doux en vous sur la terre ; de là jetez un regard sur l'Église de France, sur vos amis, vos enfants, vos frères dans l'épiscopat, sur nous tous qui restons dans la vallée de larmes... Adieu !



PAROLES

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉES

A SON RETOUR DE ROME

« *Veni videre Petrum, et mansi apud eum.* »

« Je suis allé voir Pierre, et j'ai demeuré
près de lui. »

C'est la parole de saint Paul aux fidèles de
la Galatie, ch. I, v. 18.

Il y a en effet sur la terre un Homme auquel il a été dit : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai » mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront » pas contre elle; » — *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam;* — et c'est, pressé par le besoin de mon cœur et par le devoir de mon épiscopat, que je suis allé voir cet Homme, et rattacher le grain de sable de ma vie et de mon existence à cette Pierre fondamentale, qui soutient tout l'édifice : *Veni videre Petrum.*

Il y a un Homme auquel il a été dit : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu » délieras sur la terre sera délié dans le ciel; et tout » ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. » —

Tibi dabo claves regni cælorum, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cælo, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cælo.

Et je suis allé voir cet Homme, pour retremper la force et la vertu de mon ministère à la source même de cette puissance sublime, qui tient dans des mains immortelles, tout mortel que soit celui qui en paraît revêtu, les clefs célestes et les sceaux divins : qui lie et délie sur la terre, et tout ce qu'elle a lié et délié, demeure lié et délié de la main même de Dieu.

Voilà, mes très-chers Frères, la grande inspiration qui m'a fait vous quitter pour un si long temps : j'ai été, comme Paul, voir Pierre, *Veni videre Petrum*, le Représentant, le Vicaire de Jésus-Christ ici-bas ; et de Rome, où j'ai vu Pierre et où j'ai demeuré près de lui, *et mansi apud eum*, je reviens enfin vers vous, à Orléans : Rome, Orléans, les deux noms qui me sont les plus chers dans ce monde ; Rome, qui est pour moi le nom d'une Mère, et Orléans, où est l'Épouse que Dieu a donnée à mon âme, et où sont les fils de mon cœur.

Nous avons, j'en suis bien sûr, un égal désir, une impatience égale, moi de vous retrouver, vous de me revoir ;

Moi, de vous rendre compte de mon pèlerinage au tombeau des saints Apôtres, auprès du successeur de Pierre ;

De vous dire, dans l'effusion de nos épanchements accoutumés, mes impressions, mes vœux pour vous, mes espérances pour l'Église ;

Et vous, d'entendre de ma bouche le récit des

choses qui se sont passées là, à Rome, en cette grande réunion des évêques catholiques, dont le bruit a déjà retenti dans le monde entier ;

Et ensuite de courber avec amour vos têtes, et de recueillir dans vos cœurs pleins de foi, cette Bénédiction apostolique que le Père commun des fidèles nous a chargé de vous donner.

Et si les plus grandes choses qui se puissent penser et dire sur la terre ne m'avaient pas occupé et retenu là avec mes vénérés collègues ; si une extrême fatigue ne m'avait pas saisi tout à coup, dès mon retour en France, après nos grands labeurs de Rome, je me serais hâté davantage encore de revenir au milieu de vous ; j'aurais suivi le mouvement de mon cœur qui me poussait à rapporter au plus tôt à mes chers diocésains le trésor des grâces et des bénédictions que j'avais recueilli pour eux, dans la Ville sainte.

Toutefois, éloigné si longtemps de vous, je puis bien ajouter encore ce que disait saint Paul à ses chers fidèles de la Galatie : Si j'étais absent de corps, j'étais au milieu de vous, présent par le cœur ; *Absens corpore, præsens eram spiritu* ; oui, c'était bien là, et assurément personne de vous n'en doute, l'impression constante de mon âme dans ce long voyage ; et je suis bien sûr aussi que si mon cœur était avec vous, vous étiez également avec moi, aux pieds de la Chaire éternelle, heureux de voir et de vénérer, par les yeux et le cœur de votre évêque, Celui que le grand Paul était si ravi d'avoir vu, qu'il ne savait en dire autre chose, sinon : *Je suis allé voir Pierre* ; et c'est de ce jour

que le grand ministère apostolique de saint Paul fut confirmé pour les nations.

Et maintenant, que vous dirai-je de cet immortel pèlerinage, que les mille voix de la renommée ne vous aient déjà répété ? Quel discours vous adresserai-je aujourd'hui pour répondre à votre attente, et à cet immense concours qui réjouit mes yeux et mon cœur ?

Mais que dis-je ? Un discours : en ce moment n'en attendez pas de moi ; le grand épuisement que je ressens encore ne me le permettrait guère : laissez-moi seulement abandonner mon cœur et ma parole auprès de vous, et, dans la simplicité du plus familier entretien, vous dire ici quelques-uns de mes souvenirs.

Je voudrais, s'il m'était possible, mettre les choses mêmes sous vos yeux, et c'est pourquoi je ne veux vous faire qu'un récit, dont vous me permettrez de ne pas retrancher même les plus simples détails, qui seuls donnent une idée vraie de ce qu'on raconte : j'y joindrai ; chemin faisant et au courant de la parole, les réflexions qui naissaient en moi, au moment même, des grandes choses que je voyais ; et ce que le temps et la fatigue ne m'auront pas permis de vous dire, peut-être vous l'écrirai-je.

Mais commençons enfin.

I

Inutile de vous rappeler, mes Frères, les motifs de ce grand pèlerinage, de ce pèlerinage universel, catholique, de tous les évêques de la Chrétienté :

Car, on peut le dire, la Chrétienté tout entière était là, en la personne de ses évêques : je ne crois pas que depuis l'origine du Christianisme, s'il y a eu des assemblées plus nombreuses, il s'en soit vu qui aient été une représentation plus complète de l'Épiscopat chrétien, quand on considère surtout les pays si divers d'où les évêques étaient venus.

Nous nous sommes rencontrés là, les évêques de France, avec les évêques de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Écosse et de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Prusse, de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême, de la Pologne, de la Russie même; avec les évêques de la Grèce, de la Syrie, de Constantinople, de l'Asie Mineure, et des plus lointaines extrémités de l'Orient; avec les évêques des deux Amériques, avec les évêques missionnaires de l'Afrique et des îles de l'Océan.

Vous savez, du reste, Messieurs, quelle était l'occasion de ce grand concours.

Nous étions invités à venir prendre part à une des plus augustes solennités, je ne dirai pas seulement que l'Église, mais que l'humanité puisse célébrer sur la terre, à une Canonisation.

Ne vous étonnez pas qu'une telle fête ait pu remuer à ce degré l'univers catholique.

Il n'y a pas en ce monde de chose plus grande, ni de plus touchante solennité, qu'une Canonisation de saints : non, je ne connais rien ici-bas de plus consolant pour les habitants de la terre; et en même

temps rien qui honore et glorifie autant l'Église et l'humanité.

Qu'est-ce, en effet, qu'une Canonisation ? C'est la déclaration faite solennellement, authentiquement, juridiquement, après les enquêtes les plus sévères, les plus prolongées — il y faut quelquefois des siècles — de la sainteté héroïque, rencontrée dans le cœur d'un homme, mortel comme vous et moi.

Canoniser, c'est je ne dis pas faire un Saint, mais le déclarer. Il en est des Saints comme des dogmes : l'Église ne fait pas les dogmes, elle les constate, elle les définit; de même l'Église ne fait pas les Saints, elle les reconnaît, elle les discerne dans la multitude de ses enfants, et elle les proclame, elle les couronne, elle les place sur ses autels; afin de relever par là nos courages, de ranimer dans tous les cœurs des espérances de vie et d'immortalité, et de mettre en marche généreuse vers le ciel tous ceux de ses enfants qui sont dignes d'entendre sa voix et d'y répondre.

Ainsi, par la Canonisation, de simples mortels sont élevés aux honneurs sacrés; et, entourés désormais d'une immortelle auréole, proclamés vénérables aux autres hommes, ayant droit aux hommages et aux prières de la terre, ils deviennent à jamais les modèles et les intercesseurs de leurs frères.

Eh bien, je dis que c'est faire là une des plus grandes, des plus nobles choses qui se puissent faire ici-bas.

Car enfin, voyons ce que nous sommes tous : nul parmi nous n'est de meilleure condition que ses frères,

nul ne peut se lever ici pour dire : Moi , je suis sans péché ! et jeter sa pierre aux autres.

Non , nous sommes tous de tristes fils d'Adam , pétris d'une chair et d'un sang viciés par le péché , et pas plus que le père les enfants n'ont échappé à l'originelle et déplorable infirmité de la nature déchue.

Et qui ne voit , qui n'a senti toutes les misères qui se remuent au fond de cette pauvre nature humaine ?

Eh bien ! Messieurs , ces misères , les Saints les ont senties comme nous ; seulement , ils les ont combattues , ils les ont vaincues , et du fond de cet abîme , ils se sont élevés , avec la grâce , jusqu'aux cieux !

Je dis que l'humanité ne peut pas célébrer une plus grande fête qu'en fêtant cette victoire , la plus belle de toutes les victoires ; ni s'honorer plus elle-même qu'en couronnant de tels vainqueurs , et en plaçant dans leurs mains les palmes immortelles ; parce que c'est l'humanité même qui triomphe dans la gloire de ses plus purs et de ses plus généreux enfants , et qui se trouve ainsi , dans les Saints , élevée au-dessus d'elle-même , et exaltée jusqu'au ciel.

Et quand ces Saints sont des martyrs , c'est le plus haut degré de cette gloire.

Un martyr , une créature humaine , qui a pu donner à son Dieu , dans le témoignage du sang , le grand témoignage de l'amour , ç'a été là toujours , dans la pensée et la conscience du peuple chrétien , l'honneur suprême de la sainteté.

Parlez-moi d'un docteur qui a illuminé les âmes par

son éloquence et son savoir, je demanderai de lui : A-t-il été humble ?

Parlez-moi d'un anachorète qui a passé de longues années au fond des déserts, dans les travaux de la pénitence, je demanderai : A-t-il persévéré ?

Mais s'il est question d'un martyr, je n'ai plus rien à savoir au delà. Qui dit martyr dit tout : c'est l'holocauste consumé par le feu du ciel, c'est le suprême triomphe de l'homme mortel qui a tout vaincu sur la terre par la sublimité de sa foi et l'héroïsme de son amour.

Et c'était ici, vous le savez, des martyrs qu'il s'agissait de canoniser.

Des martyrs, et aussi des apôtres : de ces hommes qui ont tout quitté, famille, patrie, fortune, pour aller jusqu'aux extrémités du monde, et au péril de leur vie, porter la lumière et les trésors de l'Évangile.

Des martyrs, des apôtres, et, il m'est doux de l'ajouter pour la gloire de leurs Ordres, des religieux, appartenant à ces saintes phalanges d'hommes détachés et généreux, qui se dévouent par des vœux sublimes à la pratique des conseils évangéliques.

Des religieux, et parmi eux un religieux *de la Rédemption des captifs* : quelle opportunité, au moment où l'Église offre ses derniers vœux pour l'abolition pacifique de ce fléau social, l'esclavage, qui sert de prétexte à l'heure qu'il est, dans un lointain continent, à une guerre fratricide chez un grand peuple !

C'étaient enfin des martyrs japonais ; des fils de ce cruel Japon qui poursuivit, il y a deux siècles, d'une

si implacable haine la religion de Jésus-Christ, et réussit presque à l'éteindre, pour un temps du moins, dans des flots de sang chrétien.

Et à quel moment ces martyrs étaient-ils glorifiés par l'Église? Au moment même, veuillez encore remarquer, mes Frères, cette coïncidence providentielle, au moment où le Japon, après deux siècles de persécution, paraît ouvrir enfin ses portes à la civilisation européenne et chrétienne;

Au moment où ses ambassadeurs sont en Europe, à Paris, à Londres, et, au milieu de leurs admirations pour les prodiges de notre industrie, apprennent tout à coup qu'après tant d'années d'une implacable proscription, l'Église chrétienne n'a pas cessé de se préoccuper de la famille japonaise;

Que la plus grande solennité de cette Europe, reine du monde, dont ils contemplant avec étonnement les cités, les monuments, les arts, toutes les merveilles, se célèbre précisément en l'honneur de ces chrétiens japonais, crucifiés par leurs pères il y a deux siècles, et dont les cendres avaient été précipitées dans les flots et dans les abîmes;

Que ces obscurs chrétiens, dont le Japon oublia les noms le lendemain de leur mort, après un si long temps ne sont pas oubliés chez les Européens;

Et qu'il y a ici-bas une société si forte dans son cœur et dans ses souvenirs, qu'elle a gardé impérissable leur mémoire;

Et que pour eux, pour les glorifier, des hommes vénérables par leur âge, leurs vertus, leur dévoue-

ment, leur caractère, les évêques catholiques, se sont mis en marche de tous les plus lointains pays de l'univers vers la contrée la plus illustre du monde occidental ;

Et que, dans le temple le plus auguste de la terre, les images de ces héros torturés au Japon apparaissent triomphantes, leurs croix sont des trophées, leur mort est glorifiée, leurs noms prennent place parmi ceux que l'humanité vénère, le ciel s'ouvre sur leurs têtes, des palmes radiées sont placées dans leurs mains, et des couronnes de gloire brillent à leurs fronts.

Je vous le demande : quels n'ont pas dû être alors les sentiments et les réflexions de ces étrangers ? Et en voyant la glorification, l'exaltation, et le triomphe incomparable de ces pauvres suppliciés, qu'ont-ils dû se dire, et de l'Église catholique, et de la foi de Jésus Christ ?

C'est donc pour ce grand acte que nous sommes allés à Rome ; que nous avons assisté à ces longs consistoires, et pris connaissance de ces enquêtes sévères, par lesquelles la sainte Église romaine prélude toujours à la solennité de la Canonisation des Saints.

Mais la solennité elle-même, comment ici vous en rendre compte ? Ce grand jour du 8 juin, comment vous le retracer par des paroles ?

Divers récits vous en ont été faits ; mais nul récit, mes très-chers Frères, ne saurait égaler ce qui s'est passé là.

Il m'arrive parfois d'admirer les grands spectacles de

la nature, le mont Blanc, la grande mer, les grands fleuves, et je me dis alors : Non, rien de tout ce que peuvent inventer les hommes n'approche des merveilles de Dieu dans la création ! Mais, je dois le reconnaître, rien dans les plus grands spectacles de la création n'a jamais surpassé pour moi ce dont il nous a été donné d'être les témoins à Rome, et cette fois j'ai vu la nature elle-même vaincue par cette incomparable fête des âmes que donnait au monde l'Église catholique.

Je me souviens encore de l'impression extraordinaire qui me saisit lorsque, descendant avec le cortège des évêques ce magnifique escalier du Vatican, je vis, dans la lointaine perspective ouverte tout à coup devant nos yeux, ces trois cents évêques qui s'avançaient lentement, majestueusement, en habits pontificaux, la mitre blanche sur la tête, dans les mains des cierges allumés, le regard vers les cieux, la prière sur les lèvres, chantant gravement les louanges de Dieu et des Martyrs.

Nous marchions, calmes, émus, pénétrés, sous les portiques de cette colonnade admirable, que plusieurs d'entre vous sans doute ont parcourue, à travers les chants sacrés, au milieu des flots d'une multitude immense et recueillie. Puis, traversant la place, nous passions au pied de cet obélisque de Néron, témoin antique de toutes les fureurs les plus cruelles, les plus redoutables qui se soient jamais allumées dans le cœur des hommes et des tyrans contre Jésus-Christ et son Église ; témoin aussi de cette victoire permanente

du Christ, qui ne finira jamais dans le temps et dont la gloire resplendira dans l'éternité ; le même obélisque qui était autrefois dans les jardins de Néron, et qui vit ce monstre insensé se servir des chrétiens comme de flambeaux vivants pour éclairer ses orgies nocturnes ; et qui est toujours là, debout, vainqueur, la croix rayonnante à son sommet, et faisant lire sur son granit ces mots immortels : *Fugite, partes adversæ ! Christus vincit, regnat, imperat !*

Et tandis que nous nous avançons, le Souverain Pontife, le Vicaire de Jésus-Christ, s'avanceit aussi, à l'extrémité de ce long cortège, porté sur son trône, dans sa douce et sereine majesté, courbant les fronts et élevant les cœurs sur son passage, vivante apparition de Celui qui s'est fait homme pour le salut des hommes, et qui a fait de lui son Vicaire sur la terre.

Venaient enfin derrière le Pape, fermant cette procession splendide, les représentants des nations chrétiennes.

Puis, les degrés de l'auguste basilique étant franchis, les vastes portes s'ouvrirent, et alors, dans ce temple le plus grand que les hommes aient jamais élevé à la gloire de Dieu, quel spectacle !

Et d'abord, Messieurs, l'immensité de Saint-Pierre est à elle seule une merveille, dont je ne peux point ne pas vous dire un mot : votre cathédrale, en comparaison, n'est rien, et, pour vous en donner une idée, permettez-moi un détail familier. — La coupole de Saint-Pierre est soutenue par quatre piliers, comme ceux que vous voyez ici et qui portent la voûte princi-

pale de votre grande basilique : eh bien ! Saint-Pierre est si vaste , que chacun de ces piliers est à lui seul aussi grand qu'un convent de Rome , avec son église et son jardin ! Je les ai mesurés moi-même ; chacun d'eux a cent trente-neuf pas de tour. Mais tout est si admirablement proportionné dans ce magnifique édifice , que ces énormes piliers ne cachent rien , et laissent l'espace parfaitement libre à l'air et à la lumière.

Eh bien ! ce temple s'est trouvé trop petit pour la multitude immense qui le remplissait : cinquante mille personnes étaient là , attendant la cérémonie sainte , et d'un bout à l'autre , l'édifice sacré resplendissait de l'éclat de trente mille lumières , dont les clartés brillaient à travers une fumée transparente qui formait aux voûtes comme un nuage de vaporeux encens. Le regard était ébloui , on eût cru entrer dans le ciel même.

Et quand nous apparûmes sous ces voûtes illuminées , et que nous avancâmes lentement dans la vaste nef , à travers ces flots de lumière et ces flots de peuple ;

Au milieu de ces statues des grands Saints , des grands docteurs , des grands fondateurs d'Ordres , qu'on voit tout le long de la nef , et qui , debout sur leur piédestal , nous regardaient passer devant eux ;

Et ces images des nouveaux Saints , lesquelles , exposées dans l'intervalle des colonnes du temple , élevaient comme en triomphe à tous les regards les scènes variées de leurs morts glorieuses ;

Eh bien ! oui , tout cela était beau , grand , admirable !

Et quand de là, portant nos regards jusqu'au sommet de la coupole, nous voyions l'image du Père Éternel, avec ces mots : *Gloria in excelsis Deo* ; et au-dessous, tous les chœurs des Anges ; puis les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, toute la Cour céleste enfin qui est là, les pensées prenaient sans peine leur vol au-dessus de la terre, et les âmes s'élevaient d'elles-mêmes au plus haut des cieux !

C'est au milieu de cette pompe et de ces grandes émotions que nous vîmes nous ranger aux places qui nous avaient été préparées, autour du Souverain Pontife, au pied de la Chaire de saint Pierre ;

Et alors, au milieu des chants et des prières, l'auguste cérémonie commença : cérémonie incomparable ; car la liturgie catholique, qui sait si bien exprimer dans les rites et les symboles sacrés le sens profond de nos mystères, n'est peut-être jamais plus belle et plus grande que dans l'ordonnance de cet admirable cérémonial d'une Canonisation.

On commença par les *Postulations*, au nombre de trois. Le Cardinal Procureur de la Canonisation s'avança vers le Saint-Père, et, au nom de l'Église, lui demanda par trois fois d'accomplir enfin l'acte solennel que tant de travaux et d'enquêtes sévères avaient préparé, et qu'attendait avec une impatiente anxiété l'Église, mère des Saints :

Beatissime Pater, Reverendissimus Cardinalis INSTANTER petit per Sanctitatem Vestram catalogo Sanctorum Domini Nostri Jesu Christi adscribi, et tanquam Sanctos ab omnibus Christi fidelibus Vene-

randos pronuciari, Beatos..... Suivent les noms de tous les Bienheureux à canoniser.

Remarquez, Messieurs, que cette cause était ouverte depuis deux siècles — vous voyez la maturité, la patiente prudence avec laquelle procède ici l'Église, — et cependant, malgré tant et de si longs travaux, le Saint-Père, comme s'il sentait encore le besoin du secours d'en haut, et avant de répondre aux postulations, voulut adresser au Ciel de nouvelles et suprêmes prières.

La première de ces prières, ce furent les Litanies des Saints : le Pape et les évêques prosternés implorèrent l'intercession de ces Saints, dont ils allaient ouvrir les rangs à des Saints nouveaux, et invoquèrent tour à tour, par leurs noms, les Patriarches, les Apôtres, les Prophètes, les Pontifes, les Martyrs, les Vierges, toute la Cour céleste.

Je ne puis vous dire quelle fut la beauté de ces Litanies. Tout le peuple répondait à chacune des invocations : je me rappelle encore la vivacité et la cadence harmonieuse de ce chant magnifique. Pour moi, je n'ai jamais éprouvé plus de douceur à entendre prononcer ces noms des Bienheureux, ni mieux senti la communication intime de l'Église du Ciel avec l'Église de la terre. Il me semblait que ces Saints étaient là, sur nos têtes, penchés vers nous, et nous contemplaient du haut de ces voûtes.

Après le chant des *Litanies*, une seconde postulation eut lieu, avec une nouvelle insistance : *Reverendissimus Cardinalis instanter et INSTANTUS petit.....*

A cette seconde postulation répondit une prière plus haute encore, un chant plus grave et plus sacré, le *Veni, Creator* : après les Saints, l'Église implore l'Esprit qui fait les Saints, l'Esprit de grâce et de lumière, dont la divine assistance lui est à jamais promise.

Ce chant avait une profondeur et une solennité incomparables ; et on sentait, au milieu de tout cela, dans cette grande basilique, dans cette sainte assemblée, une tranquillité, une paix, une joie sublime, une sécurité supérieure, et je ne sais quelle conscience de la présence de Dieu dans son Église. On se sentait là, en un mot, comme sur le roc immobile de la Jérusalem céleste.

Tout ce peuple, d'ailleurs, se tenait dans un admirable recueillement. — On a remarqué qu'il n'en est pas toujours ainsi dans les fêtes de Saint-Pierre. Soit difficulté de maintenir l'ordre en ce vaste édifice, et parmi les foules qui l'envahissent, soit encore, — mon Dieu ! je ne voudrais ici blesser personne, mais enfin on conçoit que cela arrive ainsi, soit, dis-je, la présence à ces fêtes, d'étrangers, Anglais ou Russes, qui n'ayant pas la même foi que nous, n'y portent pas le même recueillement : c'est tout le mal que je puis et veux en dire — mais ici, le silence, vu la foule, était admirable : et quand, du lieu où j'étais placé, jetant un regard sur cette multitude, sur cette mer de têtes humaines, je voyais tous ces hommes, si attentifs, silencieux et émus, j'étais profondément touché. On sentait qu'il n'y avait là que des chrétiens sincères :

l'unanimité était dans les âmes, tous les cœurs battaient comme un seul cœur.

Mais ce qu'il y eut de plus émouvant, ce fut la proclamation même du décret de Canonisation, et le *Te Deum* qui suivit.

Après une troisième et suprême postulation : *Cardinalis instant, instantius, et INSTANTISSIMÉ petit.....*, le Saint-Père, comme vaincu enfin par ces pressantes instances, se dispose à promulguer le décret de Canonisation : toute l'assistance se lève, et le Vicaire de Jésus-Christ, la mitre en tête, et assis dans sa chaire, en qualité de Docteur de l'Église universelle, prononce la formule solennelle. Alors, quand Pie IX, d'une voix forte, pleine, sonore, — d'une voix, laissez-moi le dire, à désespérer tous ceux qui chantent sa mort, — lut, au milieu de ces âmes palpitantes et dans ce silence auguste de la terre et du ciel, les grandes paroles de la formule liturgique, et que tout fut consommé sur la terre pour la gloire des Martyrs, alors ce fut un moment indescriptible et une inexprimable émotion : non-seulement parce que le canon du château Saint-Ange proclamait avec sa grande voix le triomphe des Saints, et que toutes les cloches des trois cent soixante églises de Rome à la fois se mirent à sonner, à grandes volées, en même temps que les trompettes sacrées faisaient entendre toutes leurs fanfares qui se prolongeaient sous les voûtes de la grande Église avec un incomparable éclat; mais c'est qu'il s'éleva alors un cri de la terre, il sortit à ce moment de toutes les poitrines de ces hommes un cri, comme la terre ne peut en pousser

que dans les émotions les plus grandes que le Ciel lui inspire : le Pape avait entonné le *Te Deum*, et toutes les cinquante mille voix de cette foule le répétaient avec transport : il faut avoir entendu cela pour se le représenter ; on peut sentir de telles choses, on ne saurait les exprimer.

Mais l'invisible spectacle, que la pensée seule contemplait, la signification profonde de cette imposante cérémonie était quelque chose de plus beau, de plus grand encore.

Je me souviens que je me disais à moi-même avec étonnement, à la vue de ces choses : Mais quelle est donc cette hardiesse, cette puissance, cette tranquille et majestueuse audace de l'Église, qui, au temps de ses plus terribles épreuves, quand la terre tremble et fuit sous ses pieds, ouvre le ciel, marque sur des trônes éternels la place de ses plus humbles et de ses plus glorieux enfants ;

Et invite ceux qui combattent encore sur la terre à relever leur courage, à regarder plus haut, et à reprendre, dans une invincible persévérance, les saintes luttes pour la vérité et pour la justice !

Quelle est donc cette sérénité, cette certitude d'elle-même, qui ne la laisse pas se détourner un moment de sa mission sanctificatrice, et de la vue du ciel, par les orages les plus furieux de la terre !

Et quelle est cette noblesse constante de ses pensées, quelle est cette grandeur, de proclamer encore, de proclamer toujours la Sainteté, au milieu d'un monde si préoccupé d'autres soucis, et de ne cesser jamais de

tenir levé ce glorieux étendard à la vue des hommes si abaissés vers les misères de la terre !

Oh ! me disais-je alors , oubliant tout le reste , et tout entier à la grande chose qui était là devant mes yeux : oui , cela est divin ! Jamais société d'hommes n'a montré pareil mépris des craintes humaines , pareille certitude du secours de Dieu , ni pareille application aux choses de l'âme et de la vie immortelle ! Célébrer de telles fêtes , en de tels moments ! entouré de hordes frémissantes ; avec des frontières rompues ; le reste des États menacé ; le Pontife spolié , humilié , livré à la mendicité , vivant des aumônes que ces trois cents évêques lui apportent ! et dans ce dénûment , dans cette humiliation , dans cette détresse , s'abstraire de toute préoccupation terrestre , fixer intrépidement ses regards vers les cieux , et , dans la sécurité de sa foi et la fermeté de ses espérances , s'élever à de telles hauteurs , trouver de telles inspirations , déployer de telles grandeurs morales , de telles pompes célestes ! Non , cela n'est pas dans la mesure connue des choses humaines ! L'Église est une institution divine , et le doigt de Dieu est ici !

Et cette impression était si vraie et sortait si bien du fond même des choses , que je l'ai trouvée jusque chez des hommes , chrétiens par le baptême , mais éloignés de Dieu par le malheur des temps .

J'en ai rencontré un sur les marches mêmes du Vatican , un grand esprit , il est vrai , et un noble cœur , mais oublieux , hélas ! comme tant d'autres , de sa religion : il avait même un jour attaqué l'Église : m'aper-

cevant au sortir de la fête, il vint à moi vivement, me prit la main, et avec un indéfinissable accent, il me dit : *Monseigneur, cela est divin !...*

Et comme je sentais encore, au milieu de toutes ces grandeurs de la glorification des Saints, la grandeur de la Sainteté elle-même ! Les Saints m'apparaisaient, au milieu des tristes temps où nous sommes, comme les hommes vraiment supérieurs, les vrais grands hommes, les forts caractères, les virils courages, les âmes héroïques, les athlètes invincibles de la vérité et du devoir, les hommes dont le monde a le plus besoin, les véritables sauveurs des sociétés, le parfum de la terre, l'arome qui empêche l'humanité de se corrompre.

Et je me rappelais alors cette belle parole de l'Écriture : *Qui timent te, Domine, magni erunt, apud te, per omnia.* Ceux qui vous servent, ô mon Dieu ! sont les seuls grands en toute chose ici-bas !

Et je disais alors à Dieu de toute l'ardeur de mon âme : Des Saints ! ô mon Dieu ! donnez-nous des Saints !

Donnez au Siège apostolique des Léon, des Grégoire le Grand, qui soient les colonnes de l'Église, et soutiennent devant les puissants du monde, comme nous la voyons aujourd'hui soutenue, la majesté de l'Évangile !

Donnez-nous des Athanase, des Chrysostome et des Ambroise, qui unissent aux dons du génie un cœur intrépide et une vertu sans tache ! des Thomas de Cantorbéry, qui sachent résister, pour la défense des droits de l'Église, aux convoitises des princes et aux passions des peuples !

Donnez-nous des Apôtres comme les Vincent Ferrier, les François Régis, les Vincent de Paul!

Donnez-nous des Martyrs comme les humbles missionnaires et les obscurs chrétiens que nous venons de canoniser!

Des Saints! mon Dieu! de grandes âmes! des prêtres généreux! de grands chrétiens! des hommes de mortification et de prière! de ces âmes intérieures, comme il y en eut toujours de cachées dans l'Église, et dont les larmes et les prières silencieuses sauvent le monde!

Multipliez-les, ô mon Dieu! Que cette glorieuse race ne se perde pas sur la terre, et que la sainte Église catholique soit toujours féconde pour les enfanter!

Mais je me laisse entraîner, mes Frères : c'est assez sur ces grandes pensées. Il faut descendre de ces hauteurs, et achever les détails du récit que j'ai commencé. — Il y a surtout une cérémonie vraiment charmante de cette grande solennité, dont j'ai oublié de vous parler et que je regretterais de vous taire. Ce sont les offrandes présentées au Saint-Père par les postulateurs des causes, et qui sont prises parmi les plus aimables objets de la création, à la fois gracieuses oblations et profonds symboles : à savoir des cierges, où sont peintes des fleurs entremêlées d'arabesques d'or et d'argent, parce que les Saints sont les flambeaux du monde; puis deux pains sur des plateaux d'argent, et deux petits barils, l'un doré, l'autre argenté, renfermant le vin et l'eau, parce que les Saints sont le froment de Dieu, ainsi que le disait ce grand Martyr, saint Ignace

d'Antioche, et que le vin est le symbole de la ferveur, comme l'eau de la pureté; enfin trois cages, d'une forme élégante, renfermant, la première deux tourterelles, la seconde deux colombes, la troisième de petits oiseaux, parce que la tourterelle est l'image de la fidélité, la colombe de la douceur, et les petits oiseaux figurent le vol de l'âme vers le ciel. Pardonnez-moi, mes Frères, tout ce récit; mais admirez cette liturgie catholique, qui sait mettre ainsi la grâce dans la grandeur, comme fait aussi la nature dans ses grandes scènes.

Et, si vous me permettez de tout vous dire, il n'y a pas jusqu'à cette force physique du Pape dans ces fêtes qu'on ne fût heureux de voir. La grande cérémonie, remarquez-le bien, a duré sept heures. Le Pape a assisté à cette procession, présidé à toute la Canonisation, puis chanté l'office, célébré la messe, fait une homélie; et ce vieillard, parvenu à un âge qui fait souvent fléchir les plus forts, a supporté toutes ces fatigues avec la vigueur d'un homme dans la force de la vie. Préalablement, il y avait eu de nombreux et longs consistoires, dans lesquels nous étions tous appelés à dire successivement notre pensée, et comme nous étions près de trois cents évêques, cela durait cinq et même six heures: le Pape y assistait en vêtements pontificaux, sous le poids d'une température souvent extrême; eh bien, il a supporté tout cela avec une application admirable et une constante sérénité.

Je parle de la sérénité de Pie IX, c'est le trait peut-être le plus remarquable de cette auguste figure, et

qui a produit dans tous ceux qui l'ont vu une extraordinaire impression.

Je me souviens encore du jour où j'eus le bonheur de revoir le Saint-Père pour la première fois : comme j'étais heureux de contempler cette figure douce et vénérable ! Et lui, comme son visage, empreint de cette paternelle bonté qui est le caractère de sa physionomie, rayonnait de douce joie !

Ainsi, du reste, apparaissait-il toujours, avec un calme inaltérable et un sourire d'une inénarrable douceur, soit quand il recevait en particulier les évêques, soit quand il donnait audience, chaque soir, avec une touchante bonté, et sans compter avec la fatigue, aux innombrables pèlerins catholiques avides de le voir et de s'incliner sous sa bénédiction, soit quand il passait, pour quelque cérémonie publique, au milieu de son peuple : ceux de mes diocésains qui ont fait le pèlerinage de Rome, et ceux de mes prêtres qui m'y ont accompagné, en conserveront toujours, comme moi, le doux souvenir et la profonde impression.

Et jusqu'au dernier jour nous avons vu le Saint-Père garder la même sérénité : je me souviens de l'avoir vu et entendu, à la veille même de mon départ, aux deux fêtes anniversaires de son Élection et de son Couronnement, qui le reportaient à tant de souvenirs ! il conservait toujours le même visage, et nous adressa à chaque fois encore la parole, avec le même calme et la même douceur, bien que nous entretenant des plus graves sujets.

Au reste, son calme et sa paix semblaient se répan-

dre autour de lui, et nous en trouvions partout à Rome la douceur et le reflet. C'est ce qui me frappait particulièrement dans le sacré collège. Tous ces vénérables cardinaux, si dévoués, tous ces prélats, dont la fidélité croît avec les périls, paraissaient, comme le Saint-Père, puiser en haut une confiance et une paix supérieures aux préoccupations vulgaires.

Vous le dirai-je? nous avions quitté Orléans et Paris sous une pénible impression d'inquiétude et de tristesse. Des bruits, vrais ou faux, mais que je crois faux, semblaient menacer la Ville sainte des plus grands malheurs : arrivé à Rome, je n'osais parler de nos craintes qu'avec une extrême réserve, attendant que d'autres voix vinssent révéler ce qu'il en fallait croire ; mais, chose étrange ! ces bruits paraissaient en quelque sorte inconnus à Rome : on eût dit une atmosphère sereine et tranquille où les rumeurs et les craintes du dehors ne pénétraient pas ; en sorte que depuis, en quittant Rome, il nous semblait sortir de l'asile de la paix, pour rentrer dans le tumulte et les agitations un moment oubliées de la terre.

II

Ce n'est pas tout, mes Frères ; et la Providence avait un autre dessein dans cette assemblée de tant d'évêques en la capitale de l'univers catholique. — S'est trouvée faite là, sans que nous l'ayons cherché, sans que nous l'ayons voulu, par le fait même et par le seul fait de notre réunion à Rome, une des plus grandes choses

qu'aient jamais enregistrées les annales de l'Église, à savoir une démonstration visible, éclatante, triomphante, des signes divins de l'Église catholique dans le monde, de son Unité, de sa Catholicité, de son Indéfectibilité !

Qu'est-il arrivé en effet ? Sans concert préalable, sans autre entente que l'accord supérieur des âmes dans le sentiment chrétien, de tous les points de l'univers catholique nous sommes venus à Rome, si nombreux et de pays si divers, que, quand nous nous sommes rencontrés tous ensemble, aux pieds du Chef suprême, nous avons senti que l'Église catholique, que la Chrétienté tout entière était représentée là, comme jamais elle ne le fut dans l'histoire, pas même à Trente, pas même à Nicée, où il n'y avait que dix-huit évêques de plus, mais où le monde ancien figurait seul : à Rome, au contraire, dans cette dernière et grande assemblée, c'étaient l'ancien et le nouveau monde, c'étaient tous les peuples civilisés, comme les nations encore barbares et sauvages, qui se trouvaient représentés.

Et, encore une fois, comment cela s'était-il fait ? De soi-même, pour ainsi parler : non pas un ordre, mais une simple invitation ; non du Pape directement, mais d'un cardinal en son nom ; voilà tout ce qu'il y avait eu de fait sur la terre ; mais il y avait Dieu au ciel qui voulait donner à l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, et à ce Pontife si cruellement éprouvé, si injustement dépouillé, si abreuvé d'amertumes et de calomnies, une gloire et une consolation

telles, que nul siècle précédent n'en avait apporté d'égales à aucun Pape !

Car, mes Frères, dans cet extraordinaire empressement, dans ce prodigieux concours, qui pourrait méconnaître l'action providentielle ? qui ne sentirait la main de Dieu ? En songeant aux obstacles de tout genre qui devaient l'empêcher, et qui se sont tous évanouis comme d'eux-mêmes, je dis : C'est naturellement inexplicable !

J'étais à Rome un des premiers, fort incliné, vous le comprenez, à désirer la venue d'un grand nombre de mes collègues, de la France et du monde entier ;

Mais, en vérité, cela dépassa toute prévoyance et toute espérance.

Chaque jour j'étais stupéfait et, je l'avouerai, attendri jusqu'aux larmes, de ce que j'apprenais et voyais. — Et plus ému encore de l'action de Dieu, si sensible dans toutes ces choses.

Chaque jour c'étaient des nouvelles comme celles-ci :

Trente-deux évêques sont débarqués de l'Espagne : trente-deux évêques d'Espagne ! cela ne s'était pas vu à Rome depuis des siècles ! Et je me souviens que, rencontrant un jour l'un d'eux, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Philippe II vous aurait-il ainsi laissé partir ? »

Puis d'autres de l'Irlande et de l'Écosse ;

D'autres de l'Angleterre ;

D'autres, par groupes non moins nombreux, de toutes les autres contrées de l'Europe ;

Je voyais passer dans Rome les évêques grecs-unis, avec leur costume oriental ;

Je voyais arriver des extrémités du vieux et du nouveau monde, à travers l'Atlantique, le grand Océan, toutes les mers, les évêques vénérables du Canada, du Mexique, de l'Abyssinie, des Indes et des terres océaniques.

A leur tour, de tous les pays catholiques, de la France surtout, les simples prêtres, par le seul élan de leur cœur, étaient accourus innombrables.

Ah! nous, Français, nous étions, il est vrai, les plus nombreux; mais c'était notre devoir; nous n'avions pas à cela grand mérite: nous n'avions pas eu de grands périls à courir. Les disgrâces inévitables de deux courtes traversées, c'était tout... Mais ces vénérables évêques d'Amérique avaient eu à braver toutes les mers, et ils étaient presque tous venus!

Et pourquoi cet universel empressement, ces courageux départs, cette réunion unique dans les annales de l'Église? Était-ce pour définir un dogme, pour défendre le symbole des grandes vérités chrétiennes attaqué? Non; c'était simplement pour témoigner l'amour, la sympathie, la compassion des cœurs à ce magnanime Pontife, dont la terre entière sait les épreuves et admire l'immuable résistance.

Non, tout cela ne s'est pas fait, et ne pouvait se faire, *sine nutu Dei*, sans un signe de Dieu, sans une inspiration de son Esprit, soufflant tout à coup, je ne dirai pas miraculeusement — car ces choses dans l'Église ne sont pas des miracles, c'est la nature même et la vie de l'Église — soufflant, dis-je, sur tous les points du monde à la fois, au cœur de tous les évê-

ques, et les poussant à venir, malgré l'âge, la distance, tous les obstacles matériels, et les difficultés politiques plus grandes encore, de tous les pays de l'univers, rendre au Pontife malheureux ce solennel témoignage d'amour et de respect, qui a été applaudi du monde entier!

Eh bien! quoi qu'il puisse arriver, j'affirme que c'est là pour la Papauté un grand et incontestable triomphe. J'ai eu occasion de le proclamer à Rome, et je le répète aujourd'hui: Y a-t-il sur la terre une puissance souveraine, quelle qu'elle soit, qui, sur un simple désir de son cœur, exprimé dans les termes les plus réservés, les plus ménagés, les plus délicats, puisse remuer ainsi l'univers, et voir accourir à elle tous ses sujets, de toutes les extrémités de son empire?

Quelle est donc l'étrange puissance de ce vieillard désarmé, et en ce moment humilié et menacé, qui ne commande pas par la force, mais qui attire tout si fortement par l'amour?

Qu'est-ce donc que la Papauté catholique? Quelles sont les frontières de cet empire spirituel, et l'étendue de son autorité sur les âmes?

Voilà qu'elle a fait un signe, et soudain le monde entier lui a répondu.

Ah! sans doute, les périls du Père commun avaient ému jusqu'aux extrémités de la terre tous les évêques de la Catholicité, et sans autre conseil entre eux que ce grand concert des âmes dans l'inspiration de la foi et le dévouement d'un commun apostolat, ils s'étaient tous levés!

Une même filiale inquiétude, un même frémissement de tendresse ; et puis ce je ne sais quel cri du cœur qui fait que quand le père souffre, tous les enfants accourent ; ce je ne sais quel instinct de la nature qui fait que, quand le cœur ou la tête sont menacés, tous les membres se lèvent pour les défendre : ces forces, plus fortes que toute impulsion humaine, les avaient mis en mouvement de tous les points de la terre, et le monde les a vus, dans la Ville éternelle, faisant au Pontife suprême une magnifique couronne, un magnifique et glorieux rempart.

Et ne pensez pas que cela soit peu de chose, Messieurs ! Il est vrai, ce n'était pas une armée rangée en bataille, ce n'étaient pas des hommes bien redoutables que tous ces évêques assemblés autour de leur Pontife ; mais il y avait là, je le répète, et nous le sentions, un rempart inexpugnable.

On peut beaucoup, quand on a la force matérielle ici-bas ; mais il y a des choses qu'on ne peut pas ! On peut renverser les murailles d'airain et les portes de fer ; mais on ne peut pas renverser les cœurs, et forcer les remparts que font les âmes : on s'y brise !

Voilà ce que c'est que cette faiblesse de l'Église, cette faiblesse mystérieuse et invincible !

Ainsi s'est trouvée manifestée et glorifiée aux yeux des peuples cette admirable puissance spirituelle de la Papauté, à laquelle ici-bas rien ne ressemble : au moment où des ombres terrestres et d'orageux nuages paraissent l'obscurcir, tout à coup le vieil astre s'est

montré, plus brillant que jamais, et a jeté aux yeux du monde étonné ses plus radieuses splendeurs.

Et en même temps que le triomphe de la Papauté, c'était aussi le triomphe de l'Église.

Ses grands caractères d'Unité, de Catholicité, d'indéfectible Perpétuité, avaient souvent déjà éclaté dans le monde, rarement peut-être à ce degré-là.

L'Église, mes Frères, cette grande œuvre que Dieu a faite au milieu des temps et placée au milieu des hommes : *Opus tuum, in medio annorum, vivifica illud* : cette seconde création de sa droite, plus étonnante encore que la création visible, nous n'en admirons pas assez la merveille.

Elle est au milieu de nous, cette grande Église catholique, que dis-je? elle est nous-mêmes. Et à peine savons-nous ce qu'elle est, ou du moins à peine y pensons-nous, accoutumés que nous sommes à la voir, ou fascinés et distraits par des préoccupations étrangères;

Et ainsi, renfermés dans la petite sphère de notre vie individuelle, nous n'associons pas assez nos âmes à la vie de l'Église, nous ne vivons pas assez de la grande vie catholique.

Eh bien! à Rome, dans ces jours, l'idée de l'Église, son divin caractère a resplendi, sa vie a rayonné à tous les yeux.

Agrandissons, mes Frères, notre horizon, sortons des idées étroites. La sphère de notre vie de chrétiens, ce n'est pas l'étroite limite d'une paroisse, d'un diocèse, ou même d'une patrie, quelque grande et illustre

qu'elle soit ! Non : franchissons les frontières rétrécies des nationalités, quelque chères qu'elles doivent être à nos cœurs : dilatons-nous dans le monde entier : car nous sommes catholiques.

L'Église, mes Frères, est la grande société des âmes, marquée, je le répète, aux trois signes divins de la *Catholicité*, de l'*Unité*, de la *Perpétuité*.

Universelle dans l'espace et dans le temps, catholique et perpétuelle, elle s'étend d'un pôle à l'autre, et de l'orient à l'occident ; fille de Celui qui a dit : Je suis le principe et la fin, l'*Alpha* et l'*Omega*, elle embrasse le commencement et la fin des âges.

Une, elle rassemble et unit dans son vaste sein, par les liens d'une même foi, d'un même régime, d'une même vie spirituelle, des mêmes immortelles espérances, toute l'humanité, passée, présente et future ; car elle ne doit pas défaillir sur la terre : c'est là promesse formelle de son fondateur, promesse qui compte bientôt dix-neuf siècles d'accomplissement.

Eh bien, la réunion des évêques à Rome a été à elle seule, pour l'Église, un grand et admirable triomphe moral, parce qu'elle a fait éclater, avec la simplicité et la puissance d'un irrécusable témoignage, ces caractères sublimes et cette vie divine de l'Église.

Catholiques, nous avons sous les yeux un beau et frappant contraste : dans un siècle où l'égoïsme et le matérialisme dominant les âmes, et où l'on ne sait plus croire, aimer, se dévouer, nous avons là dans l'Église un magnifique témoignage de foi, de dévouement et d'amour ;

Tandis que les sectes séparées de l'Église se divisent entre elles à l'infini, son Épiscopat montrait au monde le grand et auguste spectacle de l'Unité catholique ;

Tandis que de tous côtés les liens de la subordination se relâchent, que de grandes divisions déchirent les peuples, là, à Rome, dans l'Église, on voyait ce qui ne se voit nulle part ailleurs, le vivant triomphe de la plus haute et la plus vaste unité, l'unité des âmes : l'Église montrait au monde une société que ne bornent pas les fleuves, les montagnes, les océans, ni les barrières encore plus infranchissables des races et des langues : une société d'hommes *de toute langue, de toute race, de toute tribu*, la grande société catholique ! Tous ces évêques venus là, sur un signe du Pontife, de tous les points de l'univers, à travers toutes les distances, et malgré tous les obstacles, c'était la vie, la vie immortelle de l'Église, apparaissant dans une admirable lumière !

Vous demandez où est la Catholicité de l'Église romaine ? mais c'est une question de géographie ! Qu'on interroge qui on voudra ; qu'on s'adresse, mon Dieu ! à ces bons Frères des Écoles chrétiennes que vous voyez là, qu'on prenne un de leurs petits enfants de cœur, et qu'on lui lise les noms de tous les évêques présents à Rome : Paris, Londres, Dublin, Gand, Tarragone, Burgos, Saint-Jacques de Compostelle, Cologne, Halifax, Smyrne, Constantinople, New-York, Montréal, Mexico, etc., etc. ; et qu'on lui demande ensuite ce que c'est que l'Église catholique, il répondra sans peine : C'est une société qui est répandue dans

tous les pays, et qui n'est bornée ni par les fleuves, ni par les mers, ni par les montagnes! — Voilà la Catholicité de l'Église.

Vous demandez ce que c'est que l'Unité catholique? Mais vous avez vu là, éclatant, palpable, le principe même de cette Unité, la cause permanente et puissante qui la maintient, et en fait, remarquez-le bien, non un accident passager dans l'histoire de l'Église, mais sa vie même dans tous les temps.

Ce principe de vie, caché dans les entrailles de l'Église par son divin fondateur, cette cause permanente d'union, qui constitue l'Église catholique et que les sectes n'auront jamais, quelle est-elle? C'est cette autorité centrale, où se rattachent toutes les parties de ce grand corps, et qui rattache toutes les parties entre elles; c'est la nécessaire union des évêques avec le Pape, et de tous les évêques entre eux par le Pape. Eh bien! quand ce siècle si vanté défaille encore de ce côté, quand toutes les autorités sont plus ou moins ébranlées dans le monde, je jouissais, à Rome, dans mon cœur d'évêque, de voir déployée et vivante cette force cachée qui soutient tout dans l'Église; de voir le principe catholique triompher dans cette étroite et indissoluble union des évêques avec leur Chef suprême; union qui fait la force en même temps que la vie de l'Église; double triomphe, et de la Papauté, dont l'importance suprême dans l'édifice catholique se manifestait avec un si splendide éclat; et de l'Épiscopat, qui montrait une fois de plus au monde le secret de sa force. Telle est en effet la puissance de cette simple et

divine organisation, que plus les Évêques seront unis au Pape, plus ils seront unis entre eux ; et dans cette dernière et solennelle rencontre, plus leur union a donné de force au Pape, et plus le Saint-Père lui-même, en les embrassant tous dans une paternelle bénédiction, a imprimé de force à leur union.

Vous demandez ce que c'est que la vie de l'Église et son indéfectible Perpétuité ?

Mais l'âme immortelle, l'Esprit divin qui anime invisiblement ce grand corps, vient de se manifester à tous les regards :

Tandis que des voix insensées chantaient sa mort, l'Église leur répondait en donnant au monde ce puissant signe de sa grande vie et de son indéfectible durée ;

Elle apparaissait au monde, vivante : vivante au cœur, et vivante aux extrémités, sur toute la surface de la terre ;

Vivante, et donnant la vie ;

Vivante, et tenant dans ses mains les clefs de la mort et du tombeau, les clefs du royaume des cieux et de la vie éternelle ;

Vivante, et célébrant ses fêtes avec la cité de la vie, la Jérusalem céleste ; lui envoyant des citoyens nouveaux, et redisant avec elle, et avec les glorieux chœurs de ses Patriarches, de ses Prophètes, de ses Apôtres, de tous ses Saints, le triple *Sanctus*, l'antique et triomphant *Alleluia* !

Voilà, Messieurs, ce qui s'est passé à Rome : du centre de la vie catholique, un signe était parti ; et de même que dans un corps vivant le frémissement du

cœur se fait sentir aux plus lointaines extrémités de l'organisme, ainsi tout s'était ému dans l'Église; et tandis que les évêques dispersés au loin refluaient au centre, à la source de la vie, toutes les parties de ce grand corps spirituel frémissaient : vous tous, simples fidèles, vous étiez à Rome avec nous; et tous vos regards, comme toutes vos âmes, étaient tournés vers ce centre de la vie catholique, et tous vos cœurs, les cœurs de deux cents millions d'hommes, sur la surface du monde entier, battaient comme un seul cœur!

Je le demande, est-ce là une société où la vie manque? Ou bien, n'est-ce pas la société la plus vivante, la vie même, et cela après dix-huit siècles comme aux premiers jours?

O vous qui voulez lui rester étrangers, et ne pas vivre de sa vie, comprenez ce qui manque à la vôtre, et de quelle vie supérieure vous vous isolez!

Et vous qui l'attaquez encore, cette Église de Jésus-Christ, et vous flattez parfois de l'avoir vaincue, apprenez une fois de plus quelle place elle tient sur la terre! reconnaissez que nulle vie n'est comparable à sa vie, nulle force à sa force, nulle durée à sa durée : vous passerez, hommes d'un jour, comme tant d'autres, et elle bénira votre dernière heure!

Quelquefois, en nous voyant ainsi réunis, permettez-moi ce souvenir familier, je me disais : « Mais vraiment nous sommes presque tous bien vieux! Cela ne peut pas aller longtemps : nous disparaîtrons tous bientôt. » Je me souviens, entre autres, d'un vénérable évêque d'Amérique, si grand, si amaigri, si

affaibli, qu'on eût pu croire en vérité que son ombre seule était venue. Je me faisais plaisir et m'honorais moi-même en lui témoignant en toute occasion mon respect et mon affection : car évidemment il était arrivé là au péril de sa vie. Et si tous n'étaient pas au bord de la tombe, tous étaient bien avancés dans la carrière. Mais qu'importe tout cela ? l'Église catholique est une société où la vie mortelle ne compte pas. Ah ! sans doute, je disparaîtrai bientôt ! mais qu'importe à l'Église d'Orléans ? Saint Aignan n'est pas d'hier ; saint Euverte avait précédé ; avant lui il y en avait eu d'autres. Eh bien, les choses vont ainsi, et cela dure toujours ; et à Rome surtout, toujours, toujours, depuis saint Pierre, parce qu'il y a été crucifié, et que le crucifiement réussit à l'Église.

Oui, je le répète, quoi qu'il arrive, il y a eu là un triomphe moral, une démonstration de force divine, qui demeurera éternellement dans les annales catholiques, pour l'honneur de notre temps et l'encouragement de l'avenir !

C'est manifestement la Providence qui éclate ici : c'est d'en haut, n'en doutons pas, qu'est venue au Souverain Pontife cette inspiration, simple, grande, puissante, comme celles que Dieu envoie aux heures solennelles : c'est Dieu qui a pris comme par la main ces évêques dispersés sous tous les cieux, et qui, les rassemblant à Rome aux pieds du Pontife universel, a donné à notre siècle ce grand spectacle de l'unité et de la vie catholique.

III

On a dit, mes Frères, et il n'est pas hors de propos de discuter cela devant vous, on a dit : Sans doute tout cela est beau, tout cela est vrai. L'Église catholique seule peut présenter de tels spectacles aux anges et aux hommes. Dieu a pris un peu de boue, il l'a traversée de son souffle, et il a fait l'homme. L'Église de Dieu prend un cœur d'homme, misérable et petit, elle le traverse de son souffle ; il est fidèle, et elle en fait un Saint. Ainsi Dieu a peuplé la terre, et l'Église, soutenue, inspirée de Dieu, peuple le Ciel. Encore un coup, oui, cela est magnifique, cela est divin. Divines aussi sont les cérémonies. Nulle religion n'est comparable au Catholicisme, et la grandeur de cette religion est le reflet même et l'argument de la Divinité. Mais, après tout, ajoute-t-on, ce qu'elle a fait là, l'Église n'aurait-elle pas pu le faire partout ailleurs, et sans pouvoir temporel ?

Non, je ne le pense pas. Et voudrait-on me faire le plaisir de me montrer un point de ce pauvre globe où cela eût été possible avec les passions et les intérêts qui divisent les peuples ? Les Évêques du Nord de l'Amérique pouvaient-ils aller au Sud ? ceux de Lisbonne à Madrid ? ceux de Dublin à Londres ? ceux de Paris à Vienne ? ceux de Berlin à Copenhague ? ceux de Varsovie à Saint-Petersbourg ? ceux de Milan à Venise ? Où trouverez-vous, si ce n'est sur un terrain neutre et réservé, tel que l'État romain, un point où les hommes

puissent se rencontrer sans se heurter? Les évêques pourraient-ils, sans exciter d'ombrages, se réunir, au moment nécessaire, chez un gouvernement rival ou ennemi du leur? Si vous pouvez changer l'humanité, à la bonne heure! Mais la mer deviendra un sol résistant et ferme, avant que les hommes et les puissances humaines soient d'accord ici-bas. Flots, devenez donc solides, si vous le pouvez! orages, faites silence! car voilà que les hommes vont devenir simples et vrais, unis, religieux et justes. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, de bonne foi, Messieurs, ce qui s'est fait à Rome ne pouvait se faire ailleurs et sans le pouvoir temporel du Pape. C'est pourquoi nous nous en sommes occupés.

Pour que toutes ces grandes choses se puissent accomplir, quelles sont les conditions? Il y en a deux.

Il faut un *fait divin* et un *fait humain, providentiel*.

Le *fait divin*, c'est l'Église, c'est-à-dire l'union volontaire avec une autorité incontestée. — Où est ce fait parmi les hommes? dans quelle nation? dans quel village? dans quelle école de philosophie? Je le demande : Où les hommes sont-ils unis? Où l'autorité est-elle aimée et incontestée? Où? — Est-ce en Russie, avec le pouvoir absolu? Est-ce en Amérique, avec le pouvoir démocratique? Est-ce en Asie ou en Afrique, avec le pouvoir despotique? Tous les sceptres du monde ne sont que des bâtons, prompts à frapper, prompts à se briser. — Est-ce parmi les philosophes, les jurisconsultes, les physiciens, les astronomes, ou les médecins? Autant d'écoles, autant de sectes, autant de chefs, qu'il y a d'idées. Et qu'est-ce que la différence

des idées, à côté de ces autres obstacles, la langue, la distance, l'âge, les races, les intérêts, les latitudes? Or, tous ces obstacles, toutes ces différences, il n'est qu'une seule puissance qui ne les connaisse pas, où l'union soit volontaire, l'obéissance libre, et l'autorité incontestée, c'est l'Église. L'autorité dans la famille a ce privilège en petit, parce que la famille est aussi faite par Dieu. L'Église a ce privilège en grand : elle est la famille universelle. Et ce privilège est immortel : on dirait même qu'il va toujours croissant. Aujourd'hui, vous l'avez vu, malgré les difficultés des temps, l'Église catholique est plus une, plus compacte que jamais. Cette société, purement spirituelle, si unie, si admirablement ordonnée, les incrédules l'appellent un tour de force, les croyants un miracle. C'en est un en effet, c'est le fait divin.

Le fait humain, providentiel, c'est l'indépendance extérieure et visible de cette société, garantie par le pouvoir temporel de son Chef et la liberté de ses membres. Avec cela, l'Église est une société publique, vivante, reconnue. C'est la forme extérieure de l'Église dans le monde moderne.

Vous parlez moyen âge. C'est vous qui nous y renvoyez. Ce que nous soutenons, c'est précisément la forme moderne adoptée par l'Église, des rapports de l'Église et de l'État, l'Église n'étant plus politiquement ce qu'elle a été, et l'État étant ce qu'il est. C'est nous qui réglons nos montres au temps vrai : notre aiguille marche, la vôtre retarde ; et en renversant l'indépendance temporelle de l'Église, vous tombez dans

l'ornière ou des proscriptions, ou des confusions, les unes et les autres contraires à l'esprit du temps. Pas de milieu, il faut que l'Église soit martyre ou libre. Nous demandons pour elle l'indépendance. La concevez-vous sans la souveraineté du Pape ni la liberté des catholiques? Donnez-nous votre recette. Depuis six ans, il semble que Dieu ait mis la question au concours. Toutes les fortes têtes ont travaillé, imaginé, proposé : qu'est-il sorti de ce labeur? Une nouvelle preuve de la nécessité du pouvoir temporel, établie par l'impossibilité de s'en passer. Eh bien! c'est ce pouvoir que nous sommes allés défendre à Rome.

Nous demandons la liberté, et vous vous en irritez; mais pourquoi? Nous ne voulons que la liberté de vous faire du bien, l'Église n'a pas d'autre mission sur la terre. Pauvre France, pauvre Italie, pauvre Europe, pauvre genre humain, ah! nous ne vous maudissons pas! Que de maux à guérir! que de progrès à faire! Vous dites, en voyant le soldat, malgré sa gloire : Pourquoi faut-il que ces bras soient employés à guerroyer au lieu de semer les champs et de féconder la terre? Ah! nos bras sont las de guerroyer aussi. Laissez-nous vous les tendre, élever vos enfants, bénir vos demeures, embrasser votre lit de mort. On nous force à combattre! Nous avons soif d'aimer.

IV

Je me suis étendu sur ce grand sujet, Messieurs, mais il en valait la peine. J'arrive à une autre chose

très-importante, qui s'est faite encore à Rome. Les circonstances nous commandaient ce grand acte : nous l'avons accompli. Je veux parler de notre adresse au Saint-Père.

On s'est étonné que nous ayons présenté cette adresse.

Quoi ! on aurait voulu que réunis tous ensemble autour du Pontife, en de tels moments, nous ne lui eussions rien dit !

Le Chef de l'Église, le Vicaire de Jésus-Christ, notre Père commun était là, malheureux, opprimé, dépouillé, sous la menace publique de voix outrageuses et sacrilèges, plaint en apparence, dans le vrai sacrifié par l'Europe à ses spoliateurs ! Il était peut-être là sur le seuil de l'exil, lui, le Père de nos âmes, le Patron de la frêle barque qui porte les destinées de l'Église ! Et c'est dans une telle extrémité, qu'accueillis par sa bonté touchante, et quand il semble oublier devant nous ses malheurs, c'est alors que nous, nous les aurions oubliés ! Nous n'aurions pas eu une parole à lui adresser ! Nous serions venus nous réjouir sans trouble devant cette auguste infortune, qui pleure en secret et nous cache ses larmes !... Mais nous nous serions perdus d'honneur ! Nous n'aurions pu reparaitre devant nos diocésains !

Non, nous ne pouvions nous taire !

Nous ne pouvions pas être à Rome, près du Père commun, souffrant, et soutenant seul le poids d'une lutte suprême avec une magnanimité, une sérénité incomparable, sans lui dire nos pensées et nos sympathies ;

Et sans dire également au monde la pensée de l'Épiscopat catholique sur la grande question qui tient à cette heure le monde en suspens.

Non, quand l'Église même, quand la condition extérieure de son gouvernement est en cause, l'Église réunie ne pouvait point ne pas parler :

Ne pas parler à son Chef;

Et ne pas parler au monde.

Nous avons parlé.

Si nous n'eussions rien dit, quand le monde attendait notre parole, on eût fait parler notre silence.

On l'eût interprété contre le Pape et contre nous.

On eût dit que nous avions blâmé tacitement le Pape, on eût ajouté ce mensonge et cet outrage à tant d'autres;

Ou bien on eût imaginé je ne sais quelle ligue secrète, quelle conspiration ténébreuse : on eût tout imaginé plutôt que de croire que l'Épiscopat réuni dans de telles circonstances avait pu se séparer sans rien dire et sans rien faire.

Eh bien! nous avons parlé, nous avons agi; mais ouvertement, au grand jour, à la face du ciel et de la terre!

Aussi bien, on ne pouvait plus dire de tous les évêques du monde réunis à Rome ce qu'on s'était plu à dire des évêques de France. Vous le savez : on avait parlé d'esprit de parti, d'opposition politique. Eh bien! les évêques du monde entier étaient là, et le monde entier n'est pas dans un parti!

Et déjà tous les évêques s'étaient expliqués, chacun

dans leurs pays divers; ils avaient dit aux fidèles leur pensée sur la crise actuelle, et béni le courage avec lequel notre magnanime Pontife en soutient le poids.

Il existe, mes Frères, de ce témoignage de l'Épiscopat dispersé un monument authentique, sans pareil, que le Souverain Pontife, dès notre arrivée à Rome, a fait remettre entre nos mains : c'est une immense collection des mandements et lettres pastorales publiés dans tous les pays et toutes les langues de l'univers, par les évêques catholiques, qui tous ont été unanimes sur la question.

Mais ce que nous avons dit chacun en particulier, nous devons le dire tous ensemble; nous l'avons dit.

Il y en a qui s'étonnent que de solennelles et bruyantes discussions, comme dans les parlements humains, n'aient pas précédé notre adresse. Est-ce que la question était douteuse? Est-ce que chaque évêque ne l'avait pas déjà jugée? Est-ce qu'on avait traversé les mers, est-ce qu'on était venu des extrémités du monde, pour apporter autre chose au Pontife qu'une adhésion et une force?

L'opinion de l'Épiscopat sur cette grande question n'était pas à faire, elle était faite! Mais il fallait la produire avec une solennelle unanimité, qui ne permit pas d'y contredire! C'est ce que nous avons fait.

On a voulu, après ce grand acte, diviser ceux qui l'ont accompli, commenter les intentions, dénaturer les circonstances. Plusieurs ont surpris sur nos lèvres, avant qu'elles fussent ouvertes, le secret de nos sen-

timents, et dans nos réunions, dont la porte leur fut close, le détail de nos entretiens.

D'étranges narrateurs — auxquels pour ma part j'ai dédaigné de répondre; je n'ai jamais accordé à ces hommes, par mes réponses, le droit d'entrer dans nos conseils; — d'étranges narrateurs vous ont donné de faux et vains récits, où ils se sont montrés vraiment féconds en insinuations et en inventions de tout genre. Mais ce qui demeure, ce qui est au-dessus de toute attaque, de toute interprétation trompeuse, de tout mensonge, c'est l'adresse elle-même, et les signatures unanimes qui la soutiennent. Chercher là autre chose, c'est vouloir mettre, je ne dirai pas de la perfidie, mais je ne sais quelle petitesse où il n'y a eu que de la grandeur; raconter autre chose, c'est, je ne dirai pas de la déloyauté, mais, en une affaire si grave, presque de la niaiserie.

Ce que je dirai, à vous, mes très-chers Frères, et à tous ceux qui ont droit de le savoir, le voici :

Nous avons à Rome deux choses à faire, et nous les avons faites : nous avons satisfait le besoin de nos cœurs, et rempli le devoir de notre Épiscopat.

Nous avons tout d'abord mis aux pieds du Pontife notre admiration pour cette fermeté de caractère, la seule aujourd'hui qui soit bien debout en Europe, et notre dévouement à cette faiblesse merveilleuse qui tient en respect les puissances humaines, et les portes de l'enfer en suspens;

Et puis nous avons proclamé à la face de l'Europe, non-seulement que sa Souveraineté était légitime au

même titre que les plus incontestables Souverainetés de la terre ; mais qu'il ne pouvait point ne pas être Souverain, parce qu'on ne peut être ici-bas que Souverain ou sujet, et que le Chef spirituel de deux cents millions d'âmes ne peut être sujet d'aucune puissance, c'est-à-dire d'aucun caprice et d'aucun despotisme.

Nous avons dit :

« Dans l'état présent des choses humaines, la Souveraineté temporelle du Saint-Siège est absolument requise pour le bien de l'Église et le libre gouvernement des âmes. Il faut que le Pontife romain, Chef de toute l'Église, ne soit ni le sujet ni l'hôte d'aucun prince, et puisse, maître chez lui, dans une noble, tranquille et sainte indépendance, gouverner l'Église catholique ;

» Il faut dans l'état présent des esprits, des sociétés, des lois, conserver à l'Église catholique, au centre de l'Europe, entre les trois continents du vieux monde, ce point réservé, ce trône auguste, d'où s'élève, au nom de Dieu, de la justice, et de la vérité, tour à tour méconnue par les potentats, par les individus et par les foules, une voix haute, impartiale, indépendante, inaccessible aux influences et aux faiblesses. »

Et puis nous avons dit au monde : Vous périssez, si vous laissez ébranler cette pierre, qui, bon gré mal gré, soutient tout ! Si on établit le règne de la force, en lui ôtant son frein unique qui est le droit, on ébranle les fondements sur lesquels repose tout l'ordre social ! On prépare à l'Europe et au monde une suite de révolutions et de bouleversements infinis.

Voilà le sens de cette adresse !

Voilà pourquoi nous avons signalé les attentats, et les erreurs, causes des attentats, et adressé à ceux qui gouvernent les peuples cet avertissement des livres sacrés : Prévoyez les suites et regardez la fin ! *Novissima provideant !*

Prenez garde ! peuples et rois ! prenez garde ! La force qui suffit un jour ne suffit pas toujours. Vous laissez fonder le pouvoir sur le droit de le renverser ! Vous laissez l'usurpation se légitimer par le succès, et la loi du fort dominer la raison du juste. Vous faites le mal, et vous l'attirez sur vous. Ce que vous faites vous sera fait. Vous préparez à l'Europe et au monde, avec le scandale, le péril. Vous apprenez à vos ennemis l'art de vous perdre, et en acceptant, en reconnaissant le mal dans un pays voisin, vous reconnaissez le droit de bouleverser votre pays à votre exemple !

Ah ! j'adjure ici, non-seulement les catholiques fidèles, qui se font un devoir d'écouter et non pas de dicter la parole des évêques, mais encore tous les hommes qui ont souci de la justice et de la bonne foi dans le monde, quelle que soit d'ailleurs leur foi politique et religieuse, et je leur demande : Ne sentez-vous pas que le sol tremble, et que la société est minée sous vos pas ? Est-ce que les ennemis de l'ordre social qui vous ont épouvantés il y a douze ans ont disparu ? Est-ce qu'ils ne sont pas encore là, organisés et tout prêts ? Est-ce que tout ce qui se passe n'accroît pas leur audace et ne semble pas fait pour préparer leur triomphe ?

Si on ne voit pas cela, si on ne veut pas le voir, si l'on tient à garder sur ses yeux un triple bandeau, eh bien ! c'est la mission de l'Église de montrer toujours la lumière, et de défendre les éternels principes du droit, qu'on n'ébranle pas sans ébranler tout le reste.

L'Église peut déplaire en faisant tout cela, mais c'est sa mission, et elle n'y faillira pas.

L'Adresse a donc flétri, comme il convenait, les attentats coupables à l'aide desquels ont été accomplies les spoliations, et démontré la solidarité des droits, et les conséquences redoutables du triomphe de l'iniquité dans le monde.

Et pour moi, je bénirai toujours Dieu d'avoir permis que je prisse quelque part à ce grand acte, et je regarderai comme l'éternel honneur de ma vie d'avoir apposé ma signature, avec trois cents évêques catholiques, à cette page, qui désormais a pris place dans ces archives immortelles, où sont déposées les inspirations du divin Esprit qui anime l'Église, et les paroles de sagesse et de vérité qu'elle adresse aux hommes de la part de Dieu.

Que fera le monde de ce solennel avertissement ? Quel secours apporteront nos paroles, dans la crise présente, au pouvoir menacé du Pontife ? Tout est à craindre sans doute des aveuglements de la politique, et du délire des peuples ; mais, quoi qu'il arrive, le doux Pontife a déjà trouvé, dans cette acclamation unanime de l'Épiscopat, dans cette sanction et cette glorification de son calme et ferme courage, un triomphe

que ratifiera l'histoire, et son cœur du moins en a été consolé!

Et au fond, il n'y a pas aujourd'hui, en Europe, d'esprit politique, intelligent et sincère, qui ne pense sur ces questions ce que je dis. Un homme d'État célèbre s'en exprimait dernièrement avec une originalité et une rudesse de langage qui égalaient ici son haut bon sens. On lui demandait un jour, dans un dîner, quelle était son opinion sur la question romaine : « Mon opinion, dit-il, je n'en ai pas. — Mais enfin? reprenait avec insistance l'anguste interlocutrice. — Mon Dieu, Madame, la vérité est que mon opinion ne se peut guère exprimer convenablement devant vous. — Dites, dites, je vous en prie. — Eh bien! répliqua l'homme d'État, puisque vous l'ordonnez, voici ma réponse : j'avoue que je ne suis pas bon catholique, mais je suis Papiste, parce que j'ai lu l'histoire, et l'histoire m'a appris que tous ceux qui ont mangé du Pape en sont morts! »

Cette étrange parole pourrait être donnée comme une rude traduction de l'énergique sentence de Jésus-Christ lui-même ; « Quiconque se heurtera contre cette pierre, s'y brisera¹ ! »

Voilà pourquoi nous avons adressé à ceux qui gouvernent les peuples un avertissement suprême.

Voilà pourquoi nous avons dit au Saint-Père : Courage! votre cause est la cause du droit et la cause de l'Église! Nous sommes tous avec vous!

¹ *Qui ceciderit super lapidem istum, confringetur; super quem vero ceciderit, conteretur eum.* (MATTH., XXI, 44.)

Et on y mettra son sang, s'il le faut!

Et quand nous avons ajouté : « Nous sommes prêts à aller avec vous, *ad carcerem et ad mortem* », nous savions ce que nous disions!

Non, certes, qu'il soit menacé de ces extrémités par ceux qui, sans avoir empêché tout le mal, et fait tout le bien, ont fait enfin quelque chose; mais il est menacé par d'autres, qui disent assez haut ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent.

J'abrège, Messieurs, car je serais infini si je voulais redire toutes les pensées, tous les souvenirs que ce pèlerinage a laissés dans mon cœur. — Il est du moins une impression que je vous dirai, impression personnelle, mais que j'ai vue partagée par tous ceux qui, comme moi, ont étudié Rome en ces jours, et qui, certes, est loin d'être étrangère aux graves pensées de l'adresse épiscopale.

La voici : J'ai vu le Saint-Père au milieu de ce peuple romain; je l'ai vu dans plusieurs circonstances plus ou moins importantes, mais rendues toujours solennelles par sa présence. Je dois dire que je regardais, que j'écoutais attentivement; je me suis mêlé à la foule pour mieux saisir le sens des cris populaires. J'ai, du reste, assez vécu déjà pour avoir vu ailleurs bien des enthousiasmes. Eh bien! je le déclare, ce que j'ai vu à Rome, partout où le Saint-Père paraissait, c'est quelque chose qui ne peut pas se peindre, s'imiter, se préparer, se payer! L'enthousiasme de ces multitudes immenses avait cela de particulier, qu'au milieu de

tous ces cris, ce qu'on entendait, ce qu'on distinguait, c'était le cri du cœur, l'accent de l'âme, l'explosion de l'amour! Ce peuple-là aime son Pape, j'en réponds! On se trompe à bien des apparences, à bien des démonstrations fausses ou habiles; on ne se trompe pas à cela! Vous me direz : Mais ceux qui n'aiment pas, n'y étaient pas! C'est possible; mais je déclare que la multitude de ceux qui étaient là fait un peuple, et un peuple qui aime!

Vous avez entendu, mes Frères, sur tout cela tant de faussetés, tant de niaiseries, tant d'indignités, que j'ai plaisir à vous faire ici le récit vrai.

Je me souviens, par exemple, d'avoir vu passer sous les yeux de Pie IX, au milieu d'une longue ovation populaire, sa petite, mais fidèle et vaillante armée, avec une tenue et un ordre que de vieux généraux admiraient devant moi : c'était à l'ancien camp des Prétoriens, dans une belle cérémonie à la fois militaire et religieuse, que le Pape devait présider. Rome tout entière était là : je vois encore tous ces bras s'agiter à la fois, j'entends encore de toutes ces poitrines s'élan- cer jusqu'aux cieux ces acclamations qui se prolongeaient sans fin, et ne s'arrêtaient un instant que pour éclater de nouveau avec plus de transport : des cris, je le répète, un accent des cœurs que je n'ai entendu que là, avec cette spontanéité, cette unanimité, cette tendresse, cette ivresse.

Et le jour de l'Ascension ! Le Pape célébrait pontificalement la messe à Saint-Jean de Latran, la plus ancienne basilique de Rome, fondée par Constantin

lui-même; et après la messe, il devait donner la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*, du haut d'un grand balcon qui domine la vaste place de la basilique. J'avais suivi le Saint-Père à ce balcon; et même une bienveillance particulière m'avait placé près de sa personne, à ses pieds. Je voyais de là une foule immense, infinie, ondulant comme les flots de la mer; à l'extrémité, les rangs de l'armée pontificale et de l'armée française; à droite, tous les monuments de la vieille ville; plus loin, dans la campagne romaine, dont la basilique n'est séparée que par les anciens remparts de Rome, la longue ligne de ces aqueducs qui lui apportent l'eau comme sur des arcs de triomphe; plus loin enfin, le grandiose horizon des montagnes. Arrivés sur ce balcon, quand ce grand spectacle s'offrit à nous quand ce peuple, agité et frémissant, soudain se calma à la vue du Pape, et qu'il se fit un grand silence; quand Pie IX, d'une voix pleine, forte, solennelle, qui se faisait entendre jusqu'aux extrémités de la place, chanta les paroles sublimes de cette bénédiction, et que, les bras étendus, il bénit toute cette foule, et la vieille cité, et par delà la triste Italie, et par delà encore le monde entier, oh! alors, ce fut un moment que je me déclare impuissant à peindre! La majesté surhumaine de ce vieillard faible et menacé apparaissait avec une grandeur incomparable! Tous les fronts, toutes les âmes se courbaient dans le respect. On se sentait comme transporté loin de ce triste monde! comme suspendu entre la terre et le ciel, devant une puissance qui n'était point d'ici-bas! Et quand il eut fini, quand les

derniers sons de sa voix se perdirent dans l'espace, alors tous ces fronts se relevèrent, et tout ce peuple s'agita dans un enthousiasme inexprimable; et, comme tout à l'heure il se courbait devant son Pontife, maintenant il acclamait son Roi, de ces acclamations infinies, comme en pousse un peuple, et qui, portées au loin par les échos des sept collines, allaient retentir jusqu'au cœur des ennemis cachés dans l'ombre, et leur apprendre qu'à Rome, autour du Pape, il y avait encore des Romains!

V

Mais il faut finir, l'heure qui vient de sonner m'avertit que c'est assez. — En finissant, laissez-moi, mes très-chers Frères, confier à vos cœurs les vraies, les intimes et pures jouissances que j'ai goûtées à Rome, comme catholique, comme évêque et comme Français, et vous dire aussi les vœux qu'à ce triple titre il me reste à former encore.

Comme catholique, vous venez de le voir : je jouissais de ce vivant triomphe de l'Unité, de cette puissante démonstration de la force et de la vitalité de l'Église.

Comme évêque : il était doux vraiment, dans les tristesses et les épreuves de l'Église, de nous rencontrer tous là, pasteurs du monde entier, inconnus la plupart les uns aux autres, de nous serrer la main, de nous appeler par nos noms d'évêques : car vous savez que nous, évêques, nous sommes nommés du nom de

l'Épouse spirituelle que Dieu nous a donnée. Eh bien ! il nous était doux de nous dire : Voilà l'archevêque de Munich, l'archevêque de Saragosse, l'évêque de Transylvanie, etc. : je ne les connaissais pas ; il m'était doux de faire leur connaissance. Le Pape même voulut un jour réunir autour de sa table, dans un fraternel banquet, tous ces Frères, venus de si loin, et nous ouvrit ensuite ses jardins : nous étions là tous, représentants de la grande famille catholique, comme des enfants chez leur Père, causant entre nous comme des frères et des amis, évêques français, évêques anglais, avec les évêques d'Orient, ou de l'Amérique, ou de Ceylan : c'était la confraternité la plus simple, la plus intime, la plus cordiale, la plus chrétienne : c'était consolant et c'était charmant. Nous sentions tous, avec une surabondance de joie qui dominait toute inquiétude, que le Pape est notre lien à tous, notre vraie force, notre tête, notre cœur, et que plus nous serons unis à lui, plus nous serons unis entre nous.

Rome, comme le disait Fénelon, est vraiment la patrie commune de tout chrétien. Tout évêque, tout catholique est chez lui, à Rome. De là, cette allégresse, cette paix, cet épanouissement de tous les visages. On parlait toutes les langues, on était venu de tous les pays ; mais d'étrangers, il n'y en avait pas ! Et le Pape, entouré de tous ces évêques, de tous ces prêtres, de tous ces pèlerins, paraissait un Père au milieu de sa famille.

Enfin, mes très-chers Frères, je le dirai très-simplement, je n'ai jamais senti autant qu'à Rome du

bonheur et de l'orgueil à être Français. Partout en effet, à Rome, nous rencontrions la France, ses enfants, ses souvenirs, sa gloire, avec sa responsabilité.

D'abord les prêtres français étaient partout. Ils étaient venus plus de trois mille, et avec le caractère qu'on connaît à notre nation, vous pensez bien que trois mille prêtres français devaient se reconnaître à Rome. On les reconnaissait d'abord facilement à un signe extérieur du costume, ce rabat français, qui distingue notre habit ecclésiastique; et on les voyait, avec la vivacité, l'entrain, la générosité de notre pays, tempérés par ce que la piété et la gravité sacerdotale ajoutent à ces qualités naturelles. On les rencontrait dans tous les sanctuaires, dans tous les lieux célèbres, partout où un intérêt de curiosité chrétienne ou savante appelle l'étranger; surtout dans les cérémonies publiques, où ils ne cachaient pas, je vous assure, leurs sentiments pour le Saint-Père. Ils ont un jour littéralement couvert de fleurs la voiture du Pape. Tout le monde les remarquait, et en était, je dois le dire, édifié; et je me souviens qu'une fois, après une de nos réunions, un cardinal vint à moi, et ne craignit pas de me dire devant plusieurs Evêques, en me parlant de nos prêtres : « Eh bien! voilà comme vous êtes, vous autres Français; il faut que vous soyez les premiers partout! » Pour moi, j'étais fier de les voir, et, dans une occasion solennelle, j'ai été heureux de leur rendre un public hommage; et certes, ils le méritaient bien, ces bons prêtres, venus à Rome au prix de si grands sacrifices, qui avaient mis de côté à grand'peine les quel-

ques cents francs nécessaires à ce voyage, afin de se donner enfin la consolation de réaliser ce vœu ardent de tout prêtre : voir Rome et le Pape !... et aussi pour donner au Souverain Pontife, dans les amertumes de ces tristes temps, un témoignage de leur amour, et au monde une preuve de leur union avec leurs Évêques ! — Il y en avait même, parmi eux, qui étaient trop pauvres pour entreprendre le voyage : eh bien ! leurs paroisiens, dans l'Auvergne, dans la Franche-Comté et ailleurs, s'étaient cotisés pour en faire les frais. N'est-ce pas touchant ?

Et puis, je voyais aussi à Rome ces jeunes volontaires pontificaux, la plupart Français : Français par le nom, Français par le cœur et la vaillance, baptisés dans le sang et la gloire à Castelfidardo.

Enfin, je rencontrais aussi l'uniforme français, ces pantalons rouges, que les ennemis de la France n'aiment à voir ni de près ni de loin ; ces jeunes soldats qui portent si bien notre drapeau, avec ces allures prestes et dégagées, qui gagnent les batailles de l'Alma et de Solferino : ils venaient dans les rues de Rome trouver avec un air de confiance et de familiarité charmante les prêtres français, et leur demandaient des nouvelles de leurs parents, de leur village, de leur curé. Je me souviens d'avoir été rencontré un jour par un jeune soldat lorrain, qui me dit en m'accostant : « Monsieur le curé, connaissez-vous le curé de mon pays ? » De jeunes sous-officiers, de jeunes soldats orléanais s'adressèrent à un de mes vicaires généraux, le priant de se charger de leurs commissions pour Orléans : des

médailles, des chapelets bénits par le Pape, qu'ils voulaient envoyer à leur mère, à leur sœur.

Eh bien ! j'étais heureux de tout cela. Que voulez-vous ? On sent son pays ! On sent ce qui bat dans sa poitrine et ce qui coule dans ses veines ! Tristes sont ceux qui ne croient pas qu'on puisse allier l'amour de l'Église et l'amour de la patrie, et qui voudraient arracher de la poitrine du prêtre le cœur du citoyen !

Oui, nous étions Français à Rome, et nous nous sentions heureux de l'être ! Et je l'avoue, quand nous retrouvions là notre armée et notre drapeau ; cette vaillante armée, qui a ramené il y a douze ans le Saint-Père sur son trône, et chassé de la Ville sainte ces bandes, ce forban, et ces insolents tribuns, qui la menacent ou la convoitent de nouveau aujourd'hui, nous étions fiers encore, au milieu des tristesses du temps et des choses, de voir la France monter la garde au Capitole.

Nous étions fiers de voir les Puissances nous reconnaître et nous céder cette mission traditionnelle et glorieuse.

Nous étions profondément touchés des paroles et des sentiments de Pie IX, qui n'est pas tenu sans doute à pousser la reconnaissance au delà des bienfaits, mais que les services réels, quoi qu'on en ait dit, ne trouveront jamais ingrat !

Et tous nos vœux étaient pour que la politique séculaire de la France, dont notre drapeau est encore à Rome le vivant symbole, s'y retrouve bientôt tout entière, et que le Pape, ramené par nous à Rome, il y a

douze ans, soit enfin respecté dans tous ses droits de Souverain temporel, comme le Prince qui gouverne la France a proclamé le vouloir ! En un mot, avec tous mes collègues, si nous sentions plus que jamais à Rome le bonheur d'être Catholiques, ce que nous éprouvions comme Français, c'était une certaine fierté triste. Nous étions fiers de ce qui a été fait ; nous étions tristes de tout ce qui ne l'a pas été. Et comment n'aurions-nous pas ressenti cette tristesse dans la grande cause de l'Église ? Chrétiens, nous regardons comme un hommage à la perfection de l'Évangile les reproches que l'on nous adresse, quand on nous dit, par exemple : *Quoi ! vous êtes chrétiens, et vous vous emportez !* De même, Français, nous regardons comme un hommage à la gloire de ce grand nom les reproches qu'on nous adresse, quand l'Europe et le monde nous disent : *Quoi ! vous êtes Français, et vous faiblissez ! vous êtes Français, et vous cédez ! vous êtes Français, et vous ne faites pas triompher la justice !*

Ces cris de la conscience, vous me rendrez cet hommage, Messieurs, que je les ai poussés à chaque démenti cruel des événements. Mais mon chagrin venait de mon amour pour mon pays et pour l'Église, et ne fut jamais que l'accent de mon patriotisme et de ma foi.

Je sais ce qu'on oppose à nos vœux. Qu'on ne nous dise pas que nous sommes obligés de choisir entre la violence et la faiblesse ; ah ! il nous est permis, à nous, évêques français, de mieux penser de notre patrie !

On ne sait donc pas ce que peut en Europe l'ascendant de la France ?

On ne sait donc pas que la force morale peut dispenser de la violence matérielle ?

Et que l'ombre du drapeau français, c'est-à-dire la volonté déployée de la France, suffit à tout défendre, tout raffermir et tout réparer ?

Et que c'est à la France qu'il appartient de dicter toutes les lois de la justice, et de préparer par là même les voies de la sagesse et de la paix ?

Pour nous, ce grand rôle, c'est parce que nous persistons à croire qu'il est celui de notre patrie, que nous n'avons jamais cessé et ne cesserons jamais de le lui rappeler hautement, et que nous voulons persévérer à lui en souhaiter la gloire. Voilà les vœux que nous formons !

Et pour moi, je puis être un médiocre politique ; mais je ne pense pas être un mauvais Français, parce que jusqu'à mon dernier soupir je croirai que la volonté de mon pays, appuyé de tout ce qui en Europe n'a pas abjuré la justice, suffirait pour réparer le passé, sauver le présent, et assurer l'avenir !

Qui ne le voyait, qui ne le sentait à Rome ? Tous les souvenirs du passé comme tous les spectacles du présent le proclamaient, et les pierres mêmes prenaient une voix pour crier : Rome et la France sont inséparables, et la France peut et doit sauver Rome !

Non, ni un autre que le Pape ne peut régner là et s'asseoir parmi ces splendeurs catholiques ! Ni la France ne peut le délaisser ! ni tolérer une nouvelle invasion de son territoire, ni, sous le honteux prétexte de le confier à leur garde, le remettre aux mains de ses

spoliateurs! — Toute autre apparition à Rome, de ceux-ci ou de ceux-là, est impossible! Et la pensée de ces hordes révolutionnaires, ou de ces politiques, tour à tour hypocrites et effrontés, qui ne cessent de frémir autour des frontières romaines, cette pensée seule fatiguait la patience et l'honneur dans les cœurs français!

Et quand nous entendions dire, nous, évêques, hôtes de l'Italie, que nos vœux souhaitent l'esclavage de cette magnifique et illustre terre, ah! nous donnions par notre présence même un démenti à cette odieuse calomnie.

Que le drapeau français flotte sur le fort Saint-Ange, sous les yeux des pasteurs réunis du genre humain tout entier, dont il protège le pacifique pèlerinage, qui peut voir là le signe de la servitude?

Que ces pasteurs du genre humain, cherchant le centre du monde chrétien, se dirigent vers cette Rome qui reçut jadis les envoyés de tous les peuples, et impriment à cette terre une consécration qu'aucune autre partie du globe ne sera jamais appelée à recevoir, n'est-ce pas une gloire pour l'Italie?

Italiens, nous ne vous demandons qu'une chose, c'est que vous deveniez plus grands en vous montrant plus justes!

VI

Je m'arrête, et je termine par un seul mot qui résumera toutes ces choses et toute l'impression de notre pèlerinage. Aimez l'Église, mes très-chers Frères, aimez l'Église! L'amour profond, tendre, dévoué pour

l'Église, la sainte passion de l'Église : voilà ce que je rapporte de Rome, et ce que je voudrais laisser dans le plus profond de vos âmes ?

Qu'est-ce qu'aimer l'Église ? C'est vivre de sa vie, de la vie catholique ; c'est identifier sa vie à la vie de l'Église, s'intéresser à ce qui l'intéresse, la suivre de la pensée et du cœur dans les phases diverses de sa destinée sur la terre ; prier, pleurer, lutter avec elle ; prendre part à ses épreuves et à ses combats, à ses joies, à ses douleurs, à ses espérances. Non, ne confinez pas votre vie chrétienne dans les étroites limites de la paroisse et du diocèse : sans doute, c'est par la paroisse et le diocèse que vous tenez à l'Arbre immortel ; mais ne restez pas là trop à l'étroit ; agrandissez votre horizon ; soyez Catholiques !

Aimez l'Église ! l'Épouse de Jésus-Christ et la Mère de vos âmes !

L'Épouse de Jésus-Christ ! Ne venez-vous pas d'en voir briller à son front, d'un incomparable éclat, le titre glorieux ? Que si cette Épouse du Fils de Dieu gémit aujourd'hui, ne croyez pas qu'elle soit délaissée de son divin Époux : il viendra bientôt la consoler, et vous verrez les merveilles de sa droite.

La Mère de vos âmes ! Oui, l'Église aime les âmes d'un ineffable amour : et dans le vrai, il n'y a que l'Église ici-bas qui aime les âmes, qui cherche les âmes, et qui redise éternellement ce mot des Livres saints : « Donnez-moi des âmes ! *Da mihi animas !* »

Attachez-vous donc de toute la puissance d'amour qui est dans vos cœurs à cette immortelle Église du Fils

de Dieu : et témoignez-lui votre dévouement par vos paroles , par vos actes , par vos sacrifices , s'il le faut , et par vos prières.

Prions, mes très-chers Frères, ne nous lassons pas de prier pour le triomphe de cette grande cause. Dieu seul connaît le jour et l'heure, mais nos vœux quelquefois hâtent les moments!

Achevez, ô mon Dieu, achevez votre œuvre!

Que cette splendeur de l'unité catholique, qui vient d'éclater à Rome, éclate de plus en plus dans le monde entier!

Que toutes les divisions cessent enfin, que toutes les séparations finissent, que tous les schismes s'éteignent, que toutes les sectes disparaissent, que l'Orient et l'Occident s'embrassent, et que dans l'humanité rachetée par Jésus-Christ, il n'y ait plus, selon la parole du Maître, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur!

Que cette union de l'Épiscopat avec son Chef, qui a fait notre force et notre triomphe à Rome, soit de plus en plus étroite, et à jamais indissoluble!

Et que tous les évêques aussi soient de plus en plus étroitement unis ensemble! Et les prêtres avec les évêques et les fidèles avec leurs prêtres!

Ah! les temps sont difficiles, les périls sont grands! Mon Dieu! donnez-nous d'être à la hauteur de notre sublime mission! nous avons de grands devoirs; mon Dieu! donnez-nous de grandes vertus!

Donnez-nous la foi des grands chrétiens, et l'amour, le grand amour de l'Église!

Donnez-nous la vraie intelligence de la Papauté, l'a-

mour de l'unité, l'invincible attachement à la sainte Église romaine, où est la pierre fondamentale sur laquelle tout repose!

Ah! que nous ayons l'insigne honneur et l'insigne bonheur de la servir inviolablement jusqu'au dernier soupir de notre vie, et donnez-nous, pour la bien défendre, l'ardeur du sentiment chrétien, l'amour sacré de la justice, la noblesse de l'âme, la grandeur des vues, la fermeté du caractère, avec la prudence, la sincérité du dévouement, et la passion du sacrifice!

Secouez la molle indifférence, ou la timidité craintive de tant de chrétiens qui ne font rien ou font trop peu pour l'Église.

Agrandissez les esprits, élevez les âmes!

Écartez, écartez loin de nous, écartez surtout de ceux qui ont en leurs mains les destinées du monde, écartez les fascinations, les illusions, les défaillances, les ingratitude, les hésitations ténébreuses, les tristes défiances, et ces ombrages funestes, que des esprits chagrins projettent quelquefois sur les intentions les plus pures, et qui révèlent en de tels esprits je ne sais quoi de mal fait et de malsain!

Quelle pitié ne méritent pas ces tristes honnêtes gens qui, mesurant tout à leur taille, ne savent que suspecter le dévouement, et lui prêter les misérables calculs dont je ne voudrais pas les croire capables eux-mêmes!

Grâce à Dieu, il y a des hauteurs sereines où ces nuages partis des basses régions ne montent pas.

Restons, restons sur ces hauteurs!

Que les joies de l'unité, si profondément goûtées, que ce rapprochement si intime des sentiments et des pensées rapprochent aussi les personnes, effacent tous les dissentiments pénibles, et fondent tous les cœurs dans un même amour et un même dévouement au Père commun!

Non, que nos ennemis n'aient point ici à se réjouir, et, que leurs vaines tentatives pour entamer l'Épiscopat, le clergé et les fidèles, avortent à jamais!

Grâce à Dieu, le lien de notre unité échappe à leurs atteintes!

Ramassons donc tous, dans un suprême effort de foi et d'amour, toutes les puissances de nos âmes, et dévouons-les sans réserve au service de la sainte Église.

Il y a tant de douceur et tant d'honneur à sentir qu'on défend ici-bas la plus sainte et la plus délaissée de toutes les causes : la sainteté désarmée du droit et la faiblesse sacrée de l'Église!

Soyons à jamais heureux de nous y dévouer tout entiers, et si nous avons part ici-bas aux humiliations et aux épreuves, nous aurons part aussi aux triomphes et aux gloires.

Puisse, mes très-chers Frères, la solennelle Bénédiction pontificale, que je vous apporte de Rome, et que je vais vous donner au nom du Souverain Pontife, être pour vous un gage de votre immuable fidélité à l'Église dans le temps, et de votre éternelle glorification dans l'immortelle et bienheureuse Église du Ciel.
Amen! Amen!

PANÉGYRIQUE
DE
SAINT MARTIN
ÉVÊQUE DE TOURS

PRONONCÉ A TOURS, DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE

LE 16 NOVEMBRE 1862

*Declinavit ut videret cadaver leonis; et ecce
examen apum erat in ore leonis ac favus mellis,
et de forti egressa est dulcedo.*

Il alla regarder de près ce qui restait de ce lion, et tout à coup il découvrit un essaim d'abeilles et un rayon de miel dans la gueule du lion, et c'est du fort qu'était sortie la douceur.

Jud., cap. xiv, v. 8 et 14.

MESSEIGNEURS ¹, MESSIEURS,

Lorsque j'ai voulu me retracer rapidement à moi-même, pour vous la redire ici, la prodigieuse vie du saint et grand évêque dont le souvenir, immortel après tant de siècles, nous rassemble en ce jour, dans cette auguste basilique, je n'ai pas trouvé de termes plus caractéristiques et plus vrais, pour la résumer et la définir, que ces paroles singulières : « *Examen apum* » *erat in ore leonis ac favus mellis, et de forti*

¹ Étaient présents NN. SS. les archevêque et évêques de Tours, d'Angers, de Laval, de Moulins et d'Évreux.

» *egressa est dulcedo* : Un essaim d'abeilles avec un
 » rayon de miel se rencontra dans la gueule du lion,
 » et c'est du fort que sortit la douceur. »

Oui, quand un homme extraordinaire a passé sur la terre, quand un spectacle inaccoutumé de grandes vertus et de grandes œuvres a été donné au monde, si l'on remonte à la source, si l'on recherche le principe de ces œuvres, la racine de ces vertus, ce qu'on trouve toujours, c'est la tendresse avec la force, c'est l'énergie dans l'amour : *Declinavit ut rideret cadaver leonis, et ecce examen apum erat in ore leonis, ac farus mellis.*

L'énergie et l'amour, la tendresse du cœur et la force du caractère, c'est la vraie et complète vertu chrétienne et sacerdotale. Pour un évêque, pour un prêtre, comme pour le plus simple chrétien, l'une sans l'autre ne suffit pas. La force sans la douceur de l'âme, c'est une rudesse, quelquefois pénible; la douceur sans la force du caractère et de la conscience, c'est toujours une défaillance déplorable. La douceur et la force se perfectionnent l'une l'autre, et toutes deux font ensemble la grandeur et la fécondité de toute vie puissante ici-bas.

Eh bien! Messieurs, ces deux grandes puissances morales, ces deux grands dons de la nature et de la grâce, c'est votre saint Martin tout entier : ce fut le fond de sa nature, l'expression vive de son apostolat, l'inspiration de toutes ses œuvres : une tendresse, mais virile et énergique; une force, mais toute trempée dans la douceur et revêtue des charmes de l'humilité et de la charité évangélique, voilà ce qu'on rencontre à l'ori-

gine et dans tout le cours de cette vie : une des plus étonnantes, assurément, que l'histoire des Saints nous présente, et de celles qui ont le plus vivement frappé au cœur et saisi l'imagination des peuples chrétiens : *Examen apum erat in ore leonis ac favius mellis.*

Saint Martin, Messieurs, est sans contredit l'évêque et le Saint le plus illustre de nos Églises; et peut-être de la Chrétienté tout entière, si l'on excepte les Apôtres.

C'est lui que la tradition chrétienne a appelé le grand Thaumaturge des Gaules.

C'est à lui que la piété reconnaissante de nos pères a consacré, sur le sol de notre patrie, plus de quatre mille églises¹, sans compter celles qui ont été bâties en son honneur dans le monde entier, et jusque dans la Ville éternelle².

C'est par lui, comme l'a dit un saint et éloquent historien, que l'Église des Gaules n'a rien à envier à la Grèce; parce que, si la Grèce a eu son Paul, il a été donné à la Gaule d'avoir son Martin³.

¹ Voici quelques extraits du travail statistique qui a été fait au sujet des églises consacrées à saint Martin sur le sol de la France : à Angers, 40; Laval, 51; le Mans, 54; Rennes, 70; Rouen, 142; Coutances, 166; Évreux, 93; Séz, 60; Reims, 73; Amiens, 155; Beauvais, 116; Soissons, 152; Cambrai, 128; Arras, 174; Besançon, 84; Metz, 56; Nancy, 80; Belley, 54; Versailles, 69; Meaux, 62; Chartres, 66; Orléans, 45; Bordeaux, 61; Poitiers, 49; Bourges, 65; Lyon, 47; Langres, 72; Dijon, 62; Autun, 60; Auch, 54, etc.

² Saint Benoît, déjà vers l'an 530, éleva un sanctuaire en l'honneur de saint Martin au sommet du mont Cassin, sur les ruines du temple d'Apollon.

³ *Felicem quidem Græciam, que meruit audire apostolum prædicantem: sed nec Gallias a Christo derelictas, quibus donavit Dominus habere Martinum.* (GREGORIUS TUR., *De miraculis sancti Martini*, cap. x, édit. Migne, p. 913.)

Et certes, l'honneur d'un si éclatant éloge lui était dû ; car si les Gaules ont été purifiées à jamais du culte des faux dieux, si la France a été et demeure encore, malgré tant de douleurs, la fille aînée de l'Église, c'est à saint Martin qu'en revient la gloire : car celui qui porta le coup décisif aux vieilles idoles, celui qui éleva parmi nous, sur les ruines du paganisme à jamais abattu, la gloire du Dieu vivant, c'est lui, c'est ton évêque, ô antique et illustre Église de Tours !

Votre immense concours dans cette enceinte, Messieurs, témoigne assez que vous avez hérité du respect religieux des âges pour cette grande mémoire : j'en suis profondément ému ; et, néanmoins, bien que tout soit ici pour votre glorieux patron, je ne veux pas oublier ce que j'y rencontre aussi de bienveillance pour moi.

Mais, l'accablement d'incessantes occupations et une extrême et persistante fatigue ne me permettent guère, je le sens, de répondre à votre pieuse attente ; je ne viens pas vous faire un solennel discours : je vous dirai simplement, sur votre grand Saint, ce que j'ai médité de sa vie pour moi-même et pour mon âme. Je vous raconterai, dans un court et familier entretien, sa naissance, sa vie, sa mort.

Je n'entends pas sa naissance terrestre, mais sa naissance à la vie chrétienne, son catéchuménat et son baptême ;

Puis son austère et grande vie de moine et d'évêque ;

Et enfin, son saint repos dans la mort, au terme d'une si longue et si laborieuse carrière, c'est-à-

dire sa naissance à l'éternelle vie dans une mort incomparable.

Et partout, dans les phases diverses de cette prodigieuse existence, ce que nous verrons toujours éclater, c'est ce grand trait que j'ai marqué avec l'Écriture au commencement de ce discours : la tendresse et la force, l'énergie et l'amour : *Examen apum erat in ore leonis ac favus mellis.*

Le respect de votre présence, Monseigneur, me défend ici toute louange pour le digne successeur de saint Martin : et toutefois, quand j'ai parlé tout à l'heure de la douceur et de la force sacerdotale, c'était vous aussi que je nommais, sans le vouloir, à tous ceux qui connaissent votre caractère, votre devise et votre emblème : un agneau et un lion au pied de la Croix.

I

La naissance terrestre chez les Saints compte peu : je me borne à remarquer, en passant, que cet enfant, qui devait un jour être un si vaillant soldat de Jésus-Christ, et faire au démon une si rude guerre, était fils d'un vétérán des armées de l'Empire.

Sa patrie n'était pas la Gaule : c'est dans l'antique Pannonie, au sein de cette forte et généreuse race qui donna plus tard à l'Église le glorieux roi saint Étienne, saint Ladislas, la douce sainte Élisabeth, sans parler de ces guerriers chrétiens qui furent le boulevard de l'Europe contre l'islamisme, Scanderberg, Huniade, Mathias Corvin, c'est là que notre Saint vit le jour.

Les lieux où naquirent les Saints sont toujours d'un grand souvenir : on voit encore aujourd'hui, on aime à visiter en Hongrie, sur les confins de la Styrie et de l'Autriche, non loin des bords du Danube, près des ruines d'une ville antique, une colline nommée *le Mont sacré de Pannonie*, d'où la vue domine au loin la campagne, et, au pied de la colline, une bourgade sur les rives d'un clair ruisseau : ce fut la patrie de saint Martin.

Il naquit en 316, au commencement de ce grand quatrième siècle, qui vit succéder aux persécutions les hérésies, et aux martyrs les grands docteurs, les grands pontifes, les grands anachorètes ; dans le siècle des Athanase, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Épiphanes, des Ambroise, des Augustin, des Jérôme ; dans le siècle des Paul, des Antoine, des Hilarion, des Pacôme ; et il faut ajouter que saint Martin était destiné de Dieu à rassembler en lui seul toutes les gloires des Pères du désert et des Pontifes, à être tout à la fois le patriarche des saints anachorètes et le modèle des grands évêques.

Cependant il naquit dans le paganisme, que le Christianisme triomphant n'avait pas encore vaincu partout : mais la grâce de Dieu le prévint dès sa première enfance. Je ne sais quelle lumière venue des régions célestes attirait ses regards, je ne sais quel charme, quel attrait des vertus chrétiennes touchait son cœur ; et, quoique né d'un père et d'une mère idolâtres, tout jeune encore — la tradition toujours vivante dans le pays en a gardé le souvenir — il aimait à se retirer

dans une grotte située au flanc de la montagne pour y invoquer le Dieu des chrétiens.

C'est sous le ciel plus doux de l'Italie que vint s'achever son enfance, à Pavie, où le service militaire avait amené son père, tribun dans les armées impériales.

Ce fut là qu'il fit éclater le premier trait de cette force d'âme qui devait, pendant le cours de sa longue vie, le rendre victorieux de tant d'obstacles sur la terre, là que, selon l'expression de son historien, se trahit, se révéla l'enfance prédestinée de cet illustre Saint : *Sacra illustris pueri spiravit infantia*¹.

Grâce à Dieu, si je suis aise de vous le faire bien remarquer dès l'entrée de ce discours, rien n'est plus avéré et plus authentique que l'histoire de saint Martin : c'est un de ses contemporains, un de ses disciples, souvent témoin oculaire des faits qu'il raconte, c'est Sulpice Sévère qui nous en a fait le récit fidèle, dans un style digne souvent des plus grands maîtres. Sulpice Sévère fut un historien et un écrivain des plus lettrés et des plus éclairés de son temps; et il faut dire, en ce qui touche sa *Vie de Saint Martin*, ses *Lettres* et ses *Dialogues* sur ce grand Saint, que la simplicité et la vivacité de la narration mettent d'une manière saisissante la vérité sous les yeux, et font assister aux scènes qu'il raconte : il est impossible de lire une telle histoire sans éprouver un sentiment de sympathie profonde et de conviction paisible, qui donne un charme extrême à cette lecture.

Donc, les prémices de l'Esprit-Saint dans l'âme du

¹ SULPICE SÉVÈRE, *Vie de saint Martin*, ch. II.

jeune Martin, cette lumière qui lui avait apparu déjà, cet ardent désir de vie sainte et chrétienne, et comme dit saint Paul, ce goût secret des vertus du siècle futur; en un mot, les prévenances de la grâce et la fidélité courageuse étaient telles dans ce jeune cœur, qu'à dix ans, et malgré les influences contraires de sa famille, il courut à l'Église chrétienne, et avec cette flamme d'un regard qui cherche la vie éternelle, il conjura les prêtres de cette Église de l'inscrire au rang des catéchumènes.

Puis, bientôt après, une nouvelle inspiration de la grâce éleva son cœur à des pensées encore plus hautes; et tout entier à sa pieuse ardeur, il s'élança dès lors par le désir vers cette vie monastique, qui, un jour, devait être un des plus grands côtés de cette grande existence.

La vie monastique avait été récemment portée d'Orient en Occident, et elle entraînait alors les âmes les plus généreuses au désert, sous l'influence d'un attrait inconnu jusque-là, et qu'excitaient surtout les écrits éloquents d'Athanase.

Mais Martin était fils de vétérans, et tout à coup les édits impériaux l'obligèrent à servir. Son père, irrité de voir dédaigner dans sa famille les deux choses qu'il prisait le plus, sa profession militaire et son culte, dénonça lui-même son fils. Saisi, garrotté, Martin, à quinze ans, est enrôlé de force. On lui donne un baudrier, un casque, une cuirasse, la chlamyde de laine, un cheval, une épée, et on le fait cavalier de Constance.

Mais portant sous sa cuirasse de fer, comme tant

d'âmes intrépides, un cœur pieux et fort, le jeune soldat, dit Sulpice Sévère, exact d'ailleurs, et irréprochable dans le service militaire, pratiquait au sein de cette existence tumultueuse les plus rares vertus chrétiennes : il servait l'empereur son maître, mais il servait aussi, et avec un cœur plus tendre, les pauvres, les malades ; il servait ses camarades de guerre, il servait même l'unique serviteur qu'on lui avait donné : austère et chaste dans l'agitation des camps, moine plutôt que soldat dans ses mœurs¹ ; tout en lui était marqué au double caractère d'une pureté angélique et d'un héroïque courage.

Aussi sa vertu, loin d'être moquée, était chérie et vénérée de ses compagnons d'armes, surtout à cause de sa bonté de cœur et de sa charité. Toute sa solde passait en aumônes, il donnait tout, et ne se réservait rien pour lui-même. De cette charité, vous connaissez, Messieurs, le trait le plus célèbre et à jamais populaire.

Un jour de froid hiver, les cavaliers de Constance, après une longue et rude marche, entraient à Amiens, ville considérable de la Gaule-Belgique : aux portes de la ville se trouvait un pauvre, demi-nu, transi de froid, qui demandait la charité d'une voix plaintive : les cavaliers passaient sans même regarder le mendiant : Martin l'aperçoit, et son cœur s'émeut : il ne peut voir souffrir un enfant de Dieu, un pauvre de Jésus-Christ,

¹ *Non miles, sed monachus... Quibus rebus ita sibi omnes commilitones suos devinxerat, ut eum miro affectu venerarentur... Assistere laborantibus, opem ferre miseris, alere egentes, vestire nudos, nihil sibi ex stipendiis militiæ reservans.* Sulp. Sev., *De vita*, cap. II.

sans que ses entrailles se troublent. Mais que faire? Il avait déjà tout donné, il ne lui restait que sa chlamyde et son épée : il détache sa chlamyde, tire son épée, coupe en deux le manteau, en donne une moitié au pauvre, rejette l'autre sur ses épaules, et continue sa marche.

Il y eut des soldats qui sourirent en voyant Martin, sur son cheval, avec une moitié de manteau. Mais voilà que tout à coup, en retour de cette admirable charité, et de ces rires, la nuit suivante, pendant que le jeune guerrier prenait son repos, il vit tout à coup apparaître autour de lui une multitude d'anges, et au milieu d'eux, un pauvre radieux, revêtu d'une moitié de manteau; et puis : « Regarde attentivement ton Seigneur », lui dit une voix, « et reconnais le manteau que tu as » donné au pauvre. » Et en même temps, il vit et il entendit le Christ se tourner vers les Anges et leur dire : « Martin, encore catéchumène, m'a couvert de ce manteau. *Martinus, adhuc catechumenus, hac me veste contexit*¹. » — Admirable récompense, et divine glorification de la charité! C'était bien le mot du Seigneur : « *Tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait*². »

Rien n'effaçait jamais, Messieurs, de la mémoire du peuple, ce souvenir de saint Martin couvrant le pauvre et Jésus-Christ de son manteau. Et je ne crois pas me tromper dans mes sentiments et mes pensées, en affir-

¹ SULP. SEV., *De vita*, cap. II.

² MATH., XXV, 40.

mant que, parmi les bénédictions de Dieu sur cette terre de France, une des plus grandes et des plus efficaces fut l'enseignement et la pénétration de cet éclatant exemple, qui révélait aux générations chrétiennes la merveilleuse identification du pauvre avec Jésus-Christ, du service du Christ dans le service du pauvre; et mettait si profondément au cœur de la nation française je ne sais quel germe puissant d'amour pour le pauvre, je ne sais quel beau feu de charité, flamme inextinguible, qui a traversé tant d'orages, capables de tout éteindre, de tout emporter dans leur violence impie, et qui aujourd'hui encore, malgré de récentes et graves injures, suscite et soutient parmi nous tant d'œuvres généreuses, et rallume dans notre patrie le flambeau éteint de la foi aux ardeurs d'une charité qui ne périt pas.

Depuis cette glorieuse nuit où il avait vu la resplendissante apparition de Jésus-Christ, son bon maître, où il s'était entendu nommer par lui de son nom et du nom de catéchumène, le désir incessant du baptême se renouvela plus fervent encore dans l'âme de Martin. Il en sollicite la faveur, et, tout soldat qu'il est, il accepte les abstinences, les confessions, les veilles, les prostrations, les prières, et toutes les préparations que l'Église mettait à ce grand et suprême engagement du baptême, dont nous sentons si médiocrement, hélas! nous, en nos temps de peu de foi, l'incomparable dignité.

Au sortir des fonts sacrés, et après avoir porté la blanche robe des baptisés, symbole de la résurrection

du Sauveur et de la vie nouvelle en Jésus-Christ, le jeune soldat sentit se réveiller en lui ces grands désirs de solitude, de pénitence, d'entière consécration à Dieu qui l'avaient ému au premier moment de sa conversion. Et ne voulant plus être soldat que du Christ, *bonus miles Christi*, comme dit saint Paul ¹, il se décide à quitter le service.

Il allait exécuter ce dessein, quand tout à coup les Barbares passent le Rhin et envahissent les Gaules. Le César Julien marche aussitôt contre eux; et pour donner du cœur à ses soldats, il leur fait distribuer, selon l'usage, d'abondantes largesses : Martin, qui a résolu de ne plus servir, ne croit pas pouvoir accepter les libéralités du César, et quand son tour fut venu : « César », lui dit-il avec un libre respect, « j'ai assez » longtemps servi sous vos drapeaux; permettez que » maintenant je passe au service de Dieu : réservez vos » largesses pour ceux qui feront la campagne : pour » moi, je suis désormais soldat de Jésus-Christ. » Le César frémit à ce langage. « Quoi! à la veille d'une » bataille! » s'écrie-t-il, « c'est une lâcheté! » — « Une » lâcheté, reprend Martin avec douceur; eh bien, de- » main, mettez-moi, sans bouclier, sans casque et sans » armes, aux premiers rangs de l'armée, en face des » Barbares, et seul je m'élancerai avec confiance au » plus pressé des rangs ennemis ². »

¹ S. PAUL. *ad Tim.*, II, 2, 3.

² *Crastinâ die ante aciem inermis adstabo, non clypeo protectus aut galeâ, et hostium cuneos penetrabo securus.* SULP. SEV., *De vitâ*, cap. III.

Ce noble langage toucha l'empereur ; mais le lendemain les Barbares demandèrent la paix , et Martin fut délivré du service militaire.

Et voilà qu'aussitôt ce jeune vétéran de l'armée romaine, « élevé dans les camps pour l'Église ¹ », cherche du regard dans la Chrétienté un pontife pour apprendre auprès de lui la milice plus dure encore de la vie chrétienne et apostolique.

Il alla d'abord à Trèves, près de l'évêque saint Maximin, qui se prit de grande affection pour ce jeune homme. Tous deux firent ensemble le pèlerinage de Rome. Et il y a deux siècles, les Religieux du monastère de Saint-Maximin conservaient encore parmi leurs reliques les bâtons de voyage des deux pèlerins.

Mais si grand qu'il fût, l'évêque saint Maximin n'était pas le maître que Dieu avait destiné à saint Martin. Martin le trouva à Poitiers, dans cet incomparable Hilaire, l'Athanase des Gaules, qui étonnait alors le monde par la grandeur de son caractère, et qui réjouissait l'Église par la beauté de sa doctrine et la splendeur de ses vertus. Les Saints se connaissent et se comprennent vite : Hilaire eut bientôt deviné l'âme du jeune Martin, et voulut l'attacher comme diacre à son église : l'humilité de Martin ne put jamais se résigner qu'à la dignité plus modeste d'exorciste.

Tout entier au service de Dieu, et sentant l'inappréciable bonheur qu'il avait de vivre sous la direction d'un si grand et si saint pontife, Martin était enfin au

¹ M. Villemain, dans son célèbre ouvrage *De l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*.

comble de ses vœux : toutefois, quelque chose manquait à son cœur. Car l'amour surnaturel que la grâce de Dieu allume dans une âme n'éteint pas les sentiments profonds et sacrés de la nature. Dans le fond de la Pannonie, il avait une mère, et cette mère ne connaissait pas Jésus-Christ. Il sentit qu'il devait l'Évangile à sa mère : et ce zèle de la piété filiale fut au fond de son cœur et de ses entrailles comme un feu qui ne lui permit pas de demeurer en repos sur la terre des Gaules. Il ira donc, malgré la distance et les périls du voyage, il ira faire dans sa patrie, dans sa famille, les premiers essais du plus cher apostolat : Hilaire y consent, à condition que Martin reviendra bientôt, près de son maître et de son ami, à l'Église qui est désormais sa patrie : il en fait la promesse, et il part, et vous voyez ici déjà, Messieurs, comme partout dans cette vie, la tendresse et la force d'un cœur prêt à tous les dévouements et à tous les sacrifices.

Son historien raconte un incident de ce voyage dont je ne crois pas devoir vous refuser le récit, parce qu'il continue à montrer tout ce qu'il y avait d'intrépidité dans cette jeune âme. En traversant une gorge sauvage des Alpes, — il paraît que c'était une de ces montagnes, dont la plus célèbre se nomme aujourd'hui le *mont Cenis*, — il tombe au milieu d'une bande de voleurs, et l'un d'eux levant sur lui sa hache : « Qui es-tu ? lui demande-t-il. — Je suis un chrétien, lui répond Martin. — Eh bien ! tu n'as pas peur ? — Je n'ai jamais été plus tranquille¹. Seulement, ce qui me

¹ *Percontari ab eo cepit : Quisnam esset ? Respondit christia-*

trouble, c'est de voir des hommes qui, par leurs crimes, se rendent indignes des miséricordes de Jésus-Christ. » — Et là-dessus, son zèle s'enflammant, il se met à parler au brigand avec tant de force, qu'il le convertit, et si bien qu'il en fit un moine.

Comment sa mère eût-elle résisté à une parole déjà si puissante ? Il eut la joie de la gagner à Jésus-Christ, et avec elle deux de ses oncles et sept de leurs fils, qui plus tard vinrent le rejoindre, vécurent et moururent saintement ici, près de vous, dans son monastère de Marmoutiers.

Tel fut le début de cette vie, et la naissance spirituelle de cette grande âme. C'est ici que commence la carrière apostolique de saint Martin, dont toutes ces vertus n'étaient que le prélude. — Quelquefois la lumière du jour, après avoir dissipé peu à peu et lentement, mais avec force, les ombres du matin, tout à coup s'épanche et rayonne dans l'espace : ainsi, la préparation providentielle une fois accomplie, saint Martin va s'élancer librement dans sa glorieuse course, et on pourra dire de lui la grande parole du prophète : *Exultavit ut gigas ad currendam viam* ; et le monde entier sera échauffé de ses rayons : *Nec est qui se abscondat à calore ejus*¹.

num se esse. Querebat etiam ab eo, an timeret? Tum vero se constantissime profitetur, nunquam se fuisse tam securum. Sulp. Sev., *De vitâ*, cap. iv.

¹ Ps. XVIII.

II

Une incomparable vie, Messieurs, va maintenant se dérouler devant nos yeux ; mais le faible panégyriste, comme l'éloquent biographe du Saint, se reconnaît impuissant à la dépeindre : *Qualem se, quantumque præstiterit, non est nostræ facultatis evolvere : victi materiæ mole succumbimus*¹. Martin, comme dit Bossuet, va remplir l'univers chrétien du bruit de sa sainteté et de ses miracles.

Disons d'abord, Messieurs, que toutes les grandes œuvres qui éclatent au dehors ont leur racine secrète dans les vertus cachées au fond de l'âme, que toute vie extérieure a son support dans la vie intime, et qu'en un mot les grandes actions, non moins que les grandes pensées, viennent du cœur, d'un cœur généreux et fort.

C'est pourquoi il ne faut pas seulement regarder à l'éclat extérieur d'une vie : il y a quelque chose, d'un intérêt plus profond, à considérer ; il faut descendre dans le cœur humain, scruter cet esprit de l'homme que l'Esprit de Dieu seul scrute bien jusque dans son fond : il faut chercher là le secret de ces prodiges qui nous étonnent, mais qui s'expliquent toujours par les merveilles cachées qui les enfantent.

Martin fut un grand évêque, un grand apôtre : c'est lui qui triompha définitivement du paganisme obstiné dans les Gaules, et qui en extirpa du cœur des populations les dernières et vivaces racines ;

¹ SULP. SEV., *De vitâ*, cap. XXVI.

Martin fut avec Hilaire un des plus puissants athlètes qui abattirent l'arianisme;

Martin soutint avec magnanimité, à la cour des empereurs, l'honneur du caractère épiscopal;

Martin fut un homme puissant en œuvres comme en paroles, et tout son siècle demeura stupéfait de ses miracles.

Mais tout ce grand éclat de vie publique ne fut que l'épanouissement au dehors des vertus de sa vie cachée;

Tout cela fut le fruit merveilleux de l'humilité et de l'austérité monastique; de la foi vive, de la prière silencieuse, de la douceur évangélique, de l'amour ardent et mortifié; en un mot, de la tendresse profonde de l'âme unie à la force héroïque du caractère : *De forti egressa est dulcedo.*

Avant donc de dérouler les effets, remontons à la cause; avant de contempler l'apôtre, l'évêque, regardons le moine. En saint Martin, évidemment, c'est l'homme intérieur, c'est le grand moine qui a fait le grand apôtre, le grand évêque.

Déjà Martin avait fait à Trèves, près de Maximin, et à Poitiers, près d'Hilaire, les premiers essais de la vie monastique; et déjà aussi, en Illyrie, y avaient répondu ses premiers essais de vie apostolique et son zèle contre l'arianisme.

Battu de verges, chassé de sa patrie par les ariens, qui étaient partout implacables et alors tout-puissants, il retournait en Gaule, selon sa promesse, auprès de

son ancien maître, quand tout à coup il apprend qu'Hilaire, l'invincible défenseur de la foi de Nicée, est exilé au fond de la Phrygie, comme saint Athanase l'avait été plusieurs fois dans la Gaule : le despotisme impérial dans ces temps-là se plaisait à déporter ainsi d'un bout du monde à l'autre les évêques fidèles, mais « les caprices de la force aveugle demeuraient impuissans, et le bras du persécuteur ne servait qu'à lancer au loin la semence de la vérité avec l'exemple du courage ¹. » Martin ne voulut pas revenir à Poitiers sans son évêque; et en l'attendant, il établit à Milan un monastère, *monasterium constituit sibi*, pour lui et pour les disciples qui se rassemblaient déjà autour de lui; puis, de nouveau chassé de là par les ariens, il se retira, avec un seul prêtre, dans l'île *Gallinaria*, sur les côtes de la Ligurie, asile aujourd'hui encore des poules sauvages, d'où lui était venu son nom; c'est maintenant l'*isoletta d'Albenga*, que j'ai eu la joie de considérer en passant sur ces côtes, rocher battu des flots, exposé à toutes les ardeurs du soleil, sans ombre et sans habitans : là il put se livrer à toutes les austérités de la vie anachorétique, ne vivant que de racines et d'herbes amères, conquérant dès lors sur son propre corps cet empire qui plus tard lui soumit la nature elle-même.

Enfin, dans cette âpre solitude, la nouvelle lui vient qu'Hilaire, rappelé de l'exil, est à Rome; il part aussitôt pour l'y rejoindre.

¹ M. de Montalembert, dans son beau livre des *Moines d'Occident*, t. 1, p. 213.

Pendant ce temps, Hilaire avait quitté Rome; il rentrait dans les Gaules; mais ne voulant pas, lui aussi, y revenir sans son disciple, il avait été le chercher jusque sur les côtes de la Ligurie.

Je ne sais, Messieurs, mais il me semble que rien n'est plus touchant que ces témoignages de mutuelle amitié entre ces deux illustres Saints.

Il ne faut pas seulement, quand on étudie la vie des Saints, regarder les actions éclatantes, les grands miracles, ni même les vertus héroïques; il faut voir aussi ce qu'il y a de cœur en eux, d'affectueux, de bon, de tendre. Ainsi voilà saint Hilaire, ce grand évêque, ce défenseur intrépide, comme saint Athanase, de la divinité du Verbe et de la foi de Nicée, cet homme qui tenait les empereurs en crainte devant Dieu, et le monde catholique en suspens à sa parole, le voilà qui va lui-même à la recherche de son jeune disciple, et qui, triste de ne pas le rencontrer dans sa retraite, veut au moins, pour se consoler, visiter les lieux que Martin avait quelque temps habités, et se plaît à parcourir les divers sentiers de cet îlot sauvage, pour retrouver la trace et le souvenir de celui qu'il aimait.

C'est au retour de cet exil qu'Hilaire reçut des évêques des Gaules ce triomphant accueil dont parle saint Jérôme : *Hilarium de prælio revertentem Galliarum Ecclesia complexa est*¹ : quand Hilaire revint de ses

¹ *Tunc triumphatorem suum Athanasium Ægyptus excepit; tunc Hilarium de prælio revertentem Galliarum Ecclesia complexa est; tunc ad reditum Eusebii lugubres vestes Italia mutavit.*
— (HYERON., *Advers. Luciferianos*, t. IV, deuxième partie, p. 301.)

combats, toute l'Église des Gaules le reçut dans un immense embrassement. — Jamais exilé, en effet, n'était rentré dans sa patrie plus glorieux : la proscription n'avait pas étouffé sa voix, et, du fond de la Phrygie, le vieil athlète de la foi avait pu combattre encore, et envoyer à tout l'Épiscopat catholique ses douze livres de *la Trinité*, et l'on avait senti dans cet ouvrage de l'évêque exilé cette force irrésistible, cette rapidité entraînant qui l'ont fait nommer par saint Jérôme *le Rhône de l'éloquence latine* ¹.

C'est près d'un tel homme que Martin se préparait lui-même, par toutes les austérités de la vie monastique, aux grands combats de l'apostolat. Car ce fut sous ses auspices qu'il fonda, aux portes de la ville épiscopale, ce monastère de Ligugé, que l'histoire désigne comme le premier monastère des Gaules, que j'ai eu la consolation de visiter : ainsi la vie monastique, dont les merveilles venaient d'être racontées à l'Occident par saint Athanase, devait s'introduire au milieu de nous par deux grands évêques, saint Hilaire et saint Martin.

Là, Martin pouvait à son gré savourer enfin les âpres douceurs de la vie pénitente après laquelle il avait soupiré dès son enfance ; mais en même temps le zèle des âmes l'arrachait au repos de sa cellule, et il allait, comme un autre Jean-Baptiste, prêcher la pénitence et semer la parole de Dieu dans tout le pays d'alentour :

¹ *Quum et Hilarius latine eloquentiæ Rhodanus.* — (HYERON., *Comment. in Epistolam ad Galat. Pref. secundi libri*, t. IV, p. 255.)

Tum prædicationis lumen per totam viciniam spargere cepit.

C'est alors, habitants de Tours, que vous êtes venus l'enlever à sa retraite, et lui imposer, malgré ses résistances, le fardeau de l'épiscopat. Je ne vous raconterai pas la pieuse ruse dont il fallut se servir pour l'amener bon gré mal gré jusqu'ici, ni les détails de son élection : vous savez toutes ces choses, ce sont là les premiers récits qui ont charmé votre enfance.

Le voilà donc évêque ; mais il ne cessera pas d'être moine, c'est-à-dire, pauvre, austère, pénitent, faisant au corps cette implacable guerre qui le dompte et l'asservit. Martin, dit son pieux historien, Martin, sur le siège de Tours, fut le même qu'à Ligugé : *Idem constantissime perseverabat, qui prius fuerat* : même humilité dans le cœur, même pauvreté dans le vêtement ; mais en même temps, plein de douceur et d'ascendant, il soutenait la dignité épiscopale sans manquer à la vertu monastique : *Eadem in corde humilitas, eadem in vestitu vilitas ; atque ita plenus auctoritatis et gratiæ, implebat, episcopi dignitatem, ut non tamen monachi virtutem desereret*¹.

Vous connaissez tous, à une demi-lieue de votre ville, en remontant le fleuve, un étroit vallon, encaissé entre la Loire et des rochers, maintenant habité et gracieusement cultivé, autrefois solitude profonde, ombragée d'épaisses forêts : c'est là que Martin fonda le célèbre monastère de Marmoutiers, qui fut si longtemps, comme l'a dit votre éloquent évêque, « l'un

¹ SULP. SEV., *De vitâ*, cap. VII.

» des foyers les plus ardents de la science et des vertus
» monastiques ¹. » Quatre-vingts moines s'y réunirent
autour de lui, et parmi eux des fils de riches familles
gauloises, accoutumés aux délicatesses d'une vie opu-
lente, mais séduits et attirés par Martin aux charmes
austères de la vie cénobitique. Sulpice Sévère avait évi-
demment vu cette vie et ce lieu, tant la description
qu'il nous en a faite, comme on dit aujourd'hui, a de
couleur locale. Saint Martin habitait là, dans une cel-
lule faite de branches d'arbres; plusieurs moines s'é-
taient creusé dans le flanc du rocher des grottes qu'on
voit encore. Ils portaient tous, l'évêque comme les au-
tres, des vêtements grossiers de poil de chevreau ou de
chameau : ils ne faisaient qu'un repas vers le soir : leur
unique occupation était de prier, d'étudier et de copier
des manuscrits. Le jeûne, le travail, la prière, le si-
lence, telle était leur vie. C'est là, dans ce séminaire
des anciens jours, que saint Martin formait ses diacres,
ses prêtres : on vit même sortir un grand nombre
d'évêques de ce monastère ; car toutes les Églises
étaient jalouses d'avoir des prêtres et des pontifes for-
més à l'école de Martin.

Mais je l'ai dit, Messieurs, saint Martin ne fut pas
seulement parmi nous le Patriarche des Solitaires, il
fut en même temps le vainqueur, le destructeur du pa-
ganisme dans les Gaules.

Jusque-là, malgré la conversion de Constantin et le
triomphe éclatant de la foi chrétienne, le paganisme
était encore vivant, surtout dans les campagnes. Il y

¹ Mgr l'archevêque de Tours, *Mandement* du 6 novembre 1861.

avait des populations entières qui ne connaissaient pas Jésus-Christ. Les autels druidiques, les arbres sacrés dans les bois, les temples des dieux romains étaient encore debout, gardés par l'aveugle superstition, par les traditions invétérées, par les colères et les menaces des peuples ¹.

Actif, infatigable, intrépide, ne se donnant jamais de repos, saint Martin allait partout. Accompagné de ces hommes austères qui vivaient de sa rude vie à Marmoutiers, il poursuivait, avec le zèle et la charité d'un Apôtre, dans leurs derniers retranchements, les vieux restes des superstitions païennes. Il pénétrait dans les bourgs les plus reculés, dans les retraites les plus inaccessibles des forêts, partout où le paganisme avait cherché un dernier asile. La parole de cet homme de Dieu, de ce soldat devenu apôtre, était inculte, peut-être, et il pouvait dire avec saint Paul : *Veni ad vos, non in sublimitate sermonis, neque in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* : « Je viens à vous, non » avec l'art des paroles et les séductions de la sagesse » humaine » ; mais comme saint Paul aussi il pouvait ajouter : *Sed in ostensione spiritus et virtutis* : « Je » viens à vous dans la vertu de l'esprit de Dieu ² ; » et enfin avec le grand Apôtre il avait le droit de dire : *Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* : « Je me dévoue et me sacrifie moi-même pour vos

¹ *Et vero ante Martinum pauci admodum, imo pene nulli in illis regionibus Christi nomen receperant.* SULP. SEV., *De vitâ*, cap. X.

² S. PAUL. I *ad Cor.*, cap. II, v. 4.

» âmes ¹. » Sa suprême éloquence, c'était son cœur, son courage et son infatigable fermeté. C'étaient les frémissements de son âme et les cris de son zèle en présence de l'idolâtrie et du malheur de ces pauvres idolâtres ; c'étaient ses profonds gémissements, car, comme saint Paul à Athènes, il frémissait tout entier, *totus infremuit*, « il gémissait amèrement, quand il voyait ces » foules qui ne connaissaient pas le Sauveur, et sa voix, » pour le leur faire connaître, prenait alors des accents » qui n'étaient pas d'un mortel, *nec mortale sonans* ². » La résistance était souvent désespérée, et les luttes, avec ces populations ignorantes et grossières, si terribles, que plus d'une fois la vie du saint évêque fut menacée par les païens furieux ³. Un jour tout un village se lève pour défendre un temple dont Martin demandait le renversement. Que fait-il pour les vaincre ? Il a recours à ses armes ordinaires : retiré dans l'épaisseur du bois, il se jette par terre, et reste étendu trois jours sur la cendre et le cilice, priant avec larmes, joignant aux prières les jeûnes et les pénitences, afin que la puissance de Dieu opérât ce que la vertu de l'homme ne pouvait obtenir ⁴. C'est ainsi que l'homme

¹ S. PAUL. II *ad Cor.*, cap. XII, v. 15.

² *Totus infremuit, nec mortale sonans verbum Dei gentilibus prædicabat; sæpius ingemiscens cur tanta Dominum salcatorem turba nesciret.* SULP. SEV. *Dial.* II.

³ *Restitit ei gentilium multitudo, adeò ut non absque injuria fuerit repulsus... Cumque unus audacior cæteris, stricto eum gladio peteret.* SULP. SEV., *De vitâ*, cap. XII.

⁴ *Itaque recessit ad proxima loca, ibique per triduum cilicio tectus ac cinere, jejunans semper atque orans, precabatur à Domino ut quia templum illud exertere humanâ manu non potuisset, virtus illud divina erueret.* Ibid., cap. XII.

de Dieu triomphait de toutes les résistances : bientôt les arbres sacrés étaient abattus, les idoles séculaires brisées, les vieux temples renversés, et Martin et ses compagnons se fatiguaient à baptiser les populations entières, hommes et femmes : et des églises et des monastères venaient remplacer les sanctuaires des faux dieux ¹.

Ainsi furent enfin arrachées du sol des Gaules les dernières et fortes racines du paganisme romain et du vieux paganisme druidique : et encore une fois, si la Gaule est chrétienne, c'est à saint Martin, à ses vertus, et j'ajoute, à ses miracles, qu'elle doit la consommation de ce grand ouvrage.

Les miracles, avec les vertus, peuvent seuls expliquer une si prodigieuse action. Je crois aux miracles de saint Martin : j'y crois parce que les récits contemporains qui nous les transmettent respirent la plus saisissante vérité ; mais j'y crois encore plus à cause de l'œuvre qu'il a faite. Pour éclairer, pour dompter les populations aveugles et obstinées, il fallait renouveler les prodiges des temps apostoliques. Le monde païen n'a cédé qu'aux vertus et aux miracles des Apôtres : à une telle œuvre, pour une si profonde transformation des âmes, il fallait les miracles. Pour arracher définitivement du vieux sol gaulois les superstitions séculaires, il les fallait aussi. — Je crois enfin aux miracles de saint Martin, parce que je crois à la vertu de la prière dans le cœur d'un Saint. Quand un miracle était néces-

¹ *Nam ubi fana destruxerat, ibi aut ecclesias, aut monasteria construebat.* SULP. SEV., cap. XII.

saire, quand le salut de toute une population en dépendait, que faisait Martin? Nous l'avons vu, il se jetait à terre, et il priait; il priait avec cette foi qui transporte les montagnes, avec cette charité qui touche le cœur de Dieu : et sa prière forçait le ciel. — Oui, de telles prières, appuyées sur une telle sainteté; ces supplications non interrompues, pas même par l'action; ces oraisons de toutes les heures, de tous les moments, cette âme toujours dans le ciel; ces jeûnes, ces veilles, ce cilice, cette cendre; ces labeurs, qu'un court repos, accordé à regret aux plus rigoureuses exigences de la nature, venait à peine suspendre; ces jours, ces nuits consacrés à l'œuvre de Dieu; ces courses apostoliques, ces perpétuelles prédications; ce corps dompté, macéré, ces sens asservis à l'âme; cette âme elle-même subjuguée, toutes ces passions vaincues : cette douceur, cette patience inaltérable dans les souffrances, dans les injures, cette charité sans bornes, cette humeur toujours égale dans une joie toujours sainte, car jamais on ne vit saint Martin ni triste, ni ému, ni irrité; en un mot, cette conversation toute céleste, cette existence surhumaine, voilà pour moi ce qui, avec la bonté de Dieu qui voulait nous sauver, explique tous ses miracles. Je vois un homme surhumain, et je crois à des œuvres surhumaines.

Le zèle pour la conversion des païens ne lui faisait pas du reste oublier le salut des fidèles, ni les besoins de l'Église : à pied, ou porté sur un âne, il visitait, en tous sens, toutes les parties de son diocèse. Il prêchait chaque semaine dans sa ville épiscopale : puis il s'en

allait de ville en ville, de bourgade en bourgade, annonçant à tous la parole de Dieu : il instruisait et catéchisait lui-même les petits enfants; il visitait et consolait les pauvres, les malades, tous les affligés : il recevait les voyageurs, et lavait leurs pieds : franchissant même les bornes de son diocèse, il allait faire entendre sa parole partout où on l'appelait, à Tulle, à Clermont, à Vienne, au Mans, à Chartres, à Saintes, à Bordeaux, à Saragosse, à Trèves. On le vit enfin dans les Conciles plein de zèle pour la discipline ecclésiastique, pour la foi orthodoxe, lumière de ces assemblées d'évêques, si fréquentes et si fécondes dans ces temps où l'Église vivait libre de sa pleine vie, et malheureusement aujourd'hui trop rares.

Tel était donc ce Pasteur selon le cœur de Jésus-Christ : toujours debout, sans compter jamais avec les fatigues ni les périls; souffrant quelquefois dans son cœur, car la vertu n'empêche pas de souffrir, mais allant, allant toujours, courageux et fort, aux besoins des âmes. Puis, avec cette douceur qui devient tout à coup une force indomptable, quand on lui enlève ses enfants, lorsque des proscrits l'implorant, lorsque les faibles sont opprimés et que de grandes iniquités se préparent, bravant tout pour sauver les malheureux, et dictant à la tyrannie elle-même les décrets que la justice ou la charité réclament.

S'il est une mission tout évangélique et épiscopale, Messieurs, certes, c'est bien la médiation pacifique qu'exercèrent plus d'une fois, dans les tumultes populaires ou les orages politiques, entre les peuples et les

souverains, les grands évêques d'autrefois. Ainsi vit-on Théodose désarmé par l'évêque d'Antioche; ainsi vit-on saint Martin intervenir plusieurs fois, soit auprès du comte de Tours, soit auprès des empereurs Valentinien et Maxime, pour les proscrits de la politique ou de l'hérésie.

Les instruments de la torture étaient prêts; de malheureuses victimes allaient être livrées par le gouverneur de Tours à ce supplice qu'abhorre l'Église: Martin intercède avec force, et malgré ses douze lieuteurs, ses haches et ses faisceaux, le gouverneur est contraint de lâcher sa proie.

Quatre fois Martin parut à la cour des empereurs; toujours avec le désintéressement d'un cénobite et l'ascendant d'un grand évêque: mêlant à l'humilité et au respect une noble hardiesse et une courageuse indépendance.

C'est toujours pour un évêque, et dans les temps troublés surtout, une épreuve redoutable que de paraître devant les pouvoirs souverains, qui sont si forts contre la faiblesse humaine, et ont tant de moyens d'éblouissement et de corruption. Pour sortir victorieux de cette épreuve, deux choses sont nécessaires, de grandes vues, et surtout un grand caractère, un grand esprit et un grand cœur. Dans sa sainteté, Martin trouva l'un et l'autre, et nous allons le voir soutenir avec une dignité admirable, à la cour des empereurs, l'honneur du caractère épiscopal.

En vain Valentinien, qui redoute sa présence, qui se sent faible contre lui, refuse de le recevoir: armé de

la prière et de sa confiance en Dieu, Martin pénètre dans le palais, s'avance, à travers les gardes, jusqu'à l'empereur; et Valentinien étonné, subjugué miraculeusement, descend de son trône, embrasse le saint évêque, lui accorde toutes ses demandes, et lui offre de riches présents, que la sainte pauvreté du grand évêque refuse.

Devant Maxime, saint Martin est encore plus grand. Trois fois il alla à la cour du tyran, sans calculer la distance de Tours à Trèves, pour essayer en faveur des malheureux l'autorité de son crédit. Certes, il devait lui en coûter beaucoup de s'arracher à sa chère retraite et à son troupeau, pour se rendre, au prix des plus rudes fatigues, et dans une extrême vieillesse, à une telle cour. Mais il était le seul espoir des proscrits, et la charité était plus forte dans son cœur que toutes les répugnances et les labeurs : *De forti egressa est dulcedo*. Un grand spectacle fut donné alors au monde chrétien dans un grand contraste.

« En nos tristes temps de corruption et d'avilissement moral », dit Sulpice Sévère, qui unit la profondeur d'un Tacite à l'énergie d'un Salvien, « notre plus » grand bonheur fut de voir la constance sacerdotale » échapper à la bassesse adulatricé¹. » Il y avait à cette cour de Maxime, c'est toujours Sulpice Sévère qui parle, un spectacle honteux : ce n'étaient plus les no-

¹ *Quamvis ut est nostrorum temporum aetas, quibus jam depravata omnia atque corrupta sunt, pœne præcipuum sit, adulationi regiæ sacerdotalem non cessisse constantiam.* Sulp. Sev., *De vitâ*, cap. XXIII.

bles déférences des anciens évêques, ni leurs respects toujours dignes et majestueux pour les pouvoirs publics : « C'était une foule de prélats courtisans, qui » flattaient basement le prince, et, par leur indigne » versatilité », dit encore Sulpice Sévère, « asservissaient » la dignité du sacerdoce à la clientèle impériale ¹. »

Seul, au milieu de ces caractères abaissés, l'humble moine de Marmoutiers, le grand évêque de Tours, soutint l'honneur de l'Épiscopat et de l'autorité apostolique. *In solo Martino apostolica auctoritas permanebat*. Et telle fut sa fermeté à plaider les droits sacrés de la justice et de l'humanité, que ses prières furent des ordres : *Imperavit, potiusquam rogavit* ². Il avait à demander la grâce de condamnés, le rappel d'exilés, la restitution de biens confisqués : il obtint tout ce qu'il voulut ; et, parce qu'il fut le plus ferme, il fut le plus respecté de tous ces évêques. Le tyran fit toutes les instances pour que l'évêque voulût consentir à s'asseoir à sa table. Enfin, il se rendit aux prières de cet empereur. Ce fut alors qu'au milieu de ces évêques oublieux de leur dignité, Martin sentit la nécessité de donner une grande leçon, et il la donna. L'Empereur avait invité à ce repas, comme à une fête, une foule de personnages des plus illustres ; son frère et son oncle, avec le consul Évodius, étaient là. Au milieu du repas,

¹ *Cum ad imperatorem Maximum, virum bellorum civili victoria elatum, plures ex diversis partibus episcopi convenissent, et fœda circa principem omnium adulatio notaretur, sequè degeneri inconstantia regie clientelæ sacerdotalis dignitas, subdidisset. Ibidem.* Sulp. Sev., *De vitâ*, cap. xxiii.

² *Ibidem.*

on présente, selon l'usage, la coupe d'honneur à l'Empereur. Celui-ci l'offre à l'évêque, pensant la recevoir ensuite de ses mains. C'était juste; mais il y avait ici une justice plus haute à exercer. Martin accepte la coupe, et au lieu de l'offrir ensuite à Maxime, il la présente au simple prêtre qui l'accompagnait, comme au plus digne¹: proclamant ainsi simplement et noblement la dignité de ce caractère sacerdotal qu'on avilissait là; et afin de faire entendre qu'il y a dans le sacerdoce une élévation que rien ne peut abaisser, ni les grandeurs, ni les bassesses, et que, quand le monde, en certaines rencontres, a besoin de cette forte leçon, l'Église de Jésus-Christ ne manque jamais d'hommes pour la donner. La leçon fut comprise et admirée de Maxime lui-même, tant la conscience parle haut quelquefois, et tant était grande la vénération que le saint évêque inspirait.

Mais rien n'égala les respects dont l'impératrice, femme véritablement chrétienne, se plut à l'entourer. Toutes les fois que Martin s'entretenait avec Maxime, elle, comme la femme de l'Évangile, dit Sulpice Sévère, se tenait à ses pieds, les arrosant de ses larmes, les essuyant de ses cheveux. Oubliant l'empire, la pourpre et le diadème, elle ne pouvait se lever des pieds du saint vieillard². Elle obtint enfin, et pour l'obtenir l'empereur joignit ses instances aux siennes,

¹ *Pateram presbytero suo tradidit, nullum scilicet existimans digniorem... Quod factum imperator, omnesque qui tunc aderant, cito admirati sunt.* SULP. SEV., *De vitâ*, cap. XXIII.

² *Jam septuagenario.* SULP. SEV., *Dial.* II, n° 7.

l'honneur de lui offrir chez elle un court et modeste repas : *Cænula*, dit Sulpice Sévère, *castus apparatus*. Ce fut elle qui voulut présenter au saint évêque l'eau pour les mains, et qui lui servit les mets qu'elle avait préparés elle-même. Puis, le repas fini, elle recueillit avec respect les miettes du pain qu'il avait mangé, miettes plus précieuses aux yeux de sa foi que les mets somptueux de la table impériale ¹.

C'est après de tels honneurs, qu'il n'avait pu décliner, que l'humble évêque reprenait, avec sa robe de bure et son bâton de pèlerin, le chemin de son monastère.

Mais là, dans cet avilissement de la dignité sacerdotale, ne fut pas la plus grande douleur du Saint. Il vit à cette cour des évêques espagnols, qui, à peine échappés au fer des persécuteurs païens, et oubliant tout l'esprit de l'Évangile, étaient venus à Trèves pour y demander le sang des hérétiques Priscillien et ses complices. Crime inouï, disait saint Martin, *novum et inauditum nefas!* Spectacle honteux et douloureux,

¹ *Non illa opes regni, non imperii dignitatem, non diadema, non purpuram cogitabat: divelli à Martini pedibus, solo strata, non poterat; postremo à viro suo poposcit, deinde Martinum uterque compellunt, ut ei remotis omnibus ministris præberet sola convivium. Nec potuit vir beatus obstinatius reluctari. Componitur castus reginæ manibus apparatus: sellulam ipsa consternit, mensam admoret, aquam manibus subministrat: cibum quem ipsa coxerat apponit. Ipsa, illo sedente, eminus, secundum famulantium disciplinam, solo fixa, consistit immobilis, per omnia ministrantis modestiam, et humilitatem exhibens servientis: miscuit ipsa bibituro, et ipsa porrexit. Finita cænula, fragmenta panis assumpti micæque collegit, satis fideliter illas reliquias imperialibus epulis auteponens. Sulp. Sev., Dial. II.*

qui déshonorait l'Église, car l'Église a horreur du sang, et qu'aussi elle ne put voir sans frémir. Et voilà pourquoi, quelque désirable que soit la concorde, et quelque tristes et amères que soient les luites dans l'épiscopat, on vit saint Martin et saint Ambroise, les deux plus grands évêques de l'Italie et des Gaules, accourir des deux extrémités de l'Occident pour protester. Car il y a, Messieurs, pour un évêque, en certaines circonstances, des devoirs qui dominent tout, des principes qui ne permettent ni de se taire ni de transiger.

Là encore saint Martin triomphe : l'empereur, convaincu par lui que c'est assez contre les hérétiques de la flétrissure imprimée à l'hérésie par l'Église, promet de ne pas donner suite à l'affaire des Priscillianistes : sur cette parole, Martin part : mais, lui une fois parti, les mauvais conseils prévalent, et les hérétiques sont mis à mort. A cette nouvelle, Martin revient à la hâte de Tours à Trèves, refuse de communiquer avec les évêques provocateurs de la sentence, et ne cède enfin sur ce point que pour dérober de nouveaux infortunés à la mort. Cette condescendance que la charité lui arracha trouvait dans la charité son excuse. Cependant, il se la reprocha amèrement toute sa vie, et il disait dans la suite qu'il en sentait sa vertu amoindrie.

Ici, Messieurs, je ne puis m'empêcher d'en faire la réflexion.

Il est des hommes qui n'aiment pas l'Église, et qui, au lieu de discerner avec équité dans l'histoire, dans ce conflit d'idées et de passions qui s'y croisent et s'y choquent, ce qui est ou n'est pas l'esprit vrai de l'Église,

ce qu'elle inspire ou ce qu'elle subit, ce qu'elle approuve ou ce qu'elle condamne, ramassent indistinctement tous les faits odieux, et les lui jettent à la face : mais quiconque voudra porter sur les hommes et les choses, sur les institutions et les temps, un jugement impartial et supérieur aux préjugés, pourra plus d'une fois, dans le cours des siècles, accuser les hommes qui sont faillibles, mais il ne pourra jamais inculper l'Église; il ne confondra pas un homme, quel qu'il soit, avec l'Église, et s'il voit des ombres dans l'histoire, c'est-à-dire les passions humaines, il y verra aussi la lumière, le grand sillon de lumière à travers les siècles, c'est-à-dire les vertus, les doctrines vraies et inébranlables, les grandes œuvres. De même qu'on ne juge pas l'Océan par l'écume qu'il rejette sur ses bords, on ne doit pas non plus juger l'Église par les démarches qu'elle condamne ou par les hommes qu'elle flétrit. Ici en particulier, Messieurs, si vous voulez connaître le vrai esprit de l'Église, oubliez Ithace, regardez saint Martin et saint Ambroise ¹, écoutez aussi saint Grégoire de Tours ², et surtout ce Pontife qui, avec les Pères du concile de Turin, condamna les Ithaciens, le pape Sirice.

Comment, Messieurs, ne pas admirer encore une fois la forte discipline où se retrempait ce grand caractère, où se nourrissaient toutes ces vertus ! Ainsi donc,

¹ S. AMBR., *Cruentos sacerdotum triumphos*. Epist. xxv, ad *Iraucum*.

² Qui appelle *homicides* Ithace et ses partisans : *Cuidam homicide episcopo*. (GREGOR. TUR., *Hist. Franc.*, lib. V, cap. xix.)

e'était sous son grossier vêtement de poil de chameau que cet humble évêque, ce pauvre moine de Marmoutiers, portait une âme si intrépide autant que tendre et charitable : et s'il a su se tenir debout devant les majestés de la terre, sans insolence comme sans bassesse, dans la calme immobilité de sa conscience, humble et grand, doux et fort tout à la fois, c'est parce qu'il était l'homme du désert, *incola deserti*, comme dit saint Jean Chrysostome. Ni son austérité n'avait endurci son cœur, ni son humilité abaissé son courage, ni le repos de sa cellule engourdi son ardeur et éteint ses élans ; et deux choses l'ont toujours trouvé prêt à se lever et à combattre : le salut de ses frères, et l'honneur de l'Église. Et voilà les vertus qu'il couvait silencieusement dans sa cellule monastique. Voilà les fruits de cette vie de pénitence et d'austérités, de silence et de prière. Grâce immortelles en soient rendues au Dieu vivant, cet esprit ne meurt pas dans l'Église, et sous une forme ou sous une autre, il vit encore au milieu de nous. Mais, ô mon Dieu, répandez-le encore plus abondant dans nos cœurs : car nos temps aussi sont mauvais ; les périls menacent, les tentations grandissent, les âmes peuvent fléchir : plus que jamais l'Église a besoin de saints évêques et de saints prêtres. O mon Dieu ! envoyez-nous l'esprit des grands pontifes, et de loin, mais avec fidélité, faites-nous suivre leurs traces !

III

Le moment approchait où tant de mérites devaient enfin recevoir leur récompense : saint Martin était plus

qu'octogénaire, il allait bientôt mourir : venez, Messieurs, contempler un grand et doux spectacle ; venez voir comment meurent les Saints.

Dans ces hommes qui, comme saint Paul, meurent et revivent tous les jours par la vertu chrétienne, *quotidiè morior* ; dans ces hommes anéantis, qui, par l'anéantissement même de ce qu'il y avait en eux d'impur, de misérable et de terrestre, ont fait défaillir le vieil homme, et succomber la mauvaise nature, il se fait, quand ils approchent du suprême détachement, de la dernière délivrance, je ne sais quelle transformation ravissante, je ne sais quel épanouissement de l'âme sur le visage, quel rayon divin, plus sensible que jamais, à travers les ruines de l'humanité défaillante.

Quand le vase mortel se brise, quand l'âme perce l'enveloppe grossière, il sort de là un parfum, il éclate une lumière, une flamme, comme un reflet de la grâce et de la vie éternelle qui est en eux, et qui éclaire sur leur front les ombres de la mort.

On dirait le soleil se couchant dans sa gloire, qui, dégagé de ses nuages, envoie encore à la terre, avant de la quitter, un dernier rayonnement plus pur et plus doux...

Il y a dans leur voix défaillante comme les derniers adieux de la tendresse et de la vie humaine qui s'en va, et les premiers accents de la vie céleste qui approche...

Ce qu'ils disent alors à leurs disciples a une profondeur et une suavité incomparables.

Ces cœurs si tendres et si forts prennent alors je ne sais quoi de plus affectueux, de plus tendre encore.

Le timbre de leur âme a une pureté, un résonnement qu'il n'avait jamais eu à ce degré pendant la vie.

Mais nul peut-être, Messieurs, plus que saint Martin, n'a eu, avant de s'éteindre, ce rayonnement pur et doux, ces accents déjà célestes.

Qu'il était beau à voir au milieu de ses moines, au milieu de son peuple, ce vieillard chargé d'ans et de vertus, que couronnaient tant de mérites et qu'entouraient tant de respects ! A mesure que son âge avançait, ses austérités semblaient croître. Son travail était continu comme sa prière, ses jeûnes prolongés, sa mortification prodigieuse : sa couche était toujours un cilice étendu sur de la cendre : ses courses apostoliques ne cessaient point. On sait même que vers la fin de sa vie, l'infatigable évêque fit une troisième fois le pèlerinage de Rome, pèlerinage si long et si difficile alors, mais si cher dans tous les temps aux évêques catholiques ; et en vérité, Messieurs, quand on songe à ces grands voyages que faisaient si résolument les hommes d'autrefois ; quand on voit saint Martin, par exemple, traverser si souvent d'un bout à l'autre l'Italie et les Gaules, nous-mêmes, malgré ces puissantes inventions modernes qui abrègent pour nous la distance, et mettent à nos pieds des ailes de feu, nous restons étonnés.

Toutes ces vertus de saint Martin paraissaient se purifier et s'adoucir encore aux approches du dernier jour, et prendre même je ne sais quoi de plus tranquille et de plus divin. Ce bon vieillard disait les choses les plus aimables : la bonté, qui était au fond de son âme, paraissait remonter à la surface, se répandre et

s'empresdre sur toutes les choses qu'il disait ou faisait. Sa patience surtout était admirable ; car le saint évêque avait ses épreuves domestiques, ses injures, même dans son clergé ; et l'histoire a conservé le souvenir d'un de ses clercs, Briccius, qui insultait parfois avec légèreté à sa vieillesse. Il alla jusqu'à dire un jour à quelqu'un qui voulait voir saint Martin : « Si c'est ce » vieux radoteur que vous cherchez, tenez, le voilà là- » bas, occupé tout le jour à regarder le ciel. » Quand saint Martin eut donné audience à l'étranger, il s'approcha de son clerc : « Eh bien, Briccius », lui dit-il, « vous trouvez donc que je suis un radoteur ? » — Celui-ci ne manqua pas de répondre qu'il n'avait rien dit de pareil. « Briccius », répondit saint Martin, « est-ce que » mon oreille n'était pas près de vos lèvres, quand vous » avez prononcé ces paroles ? » Pour toute vengeance, le Saint lui prédit l'épiscopat avec des croix et des souffrances. Briccius succéda en effet à saint Martin, souffrit extraordinairement, se sanctifia par ses souffrances, et devint saint Brice, dont vous faisiez il y a peu de jours la fête.

Les miracles mêmes de saint Martin, dont je n'ai pu, et je le regrette, vous parler en détail, n'avaient tous été, comme ceux du Sauveur, que des miracles de bonté, toujours pour le soulagement des pauvres, des malades, des énergumènes : sa tendresse, comme on le raconte d'un autre Saint, s'étendait jusqu'aux animaux eux-mêmes.

Un pauvre lièvre poursuivi par des chasseurs impi-
toyables, — ils le sont toujours, vous le savez, Mes-

sieurs, — vient un jour se réfugier sous sa robe : le bon vieillard lui donne asile, et obtient sa grâce.

Tout le portait à Dieu et lui inspirait de saintes et gracieuses pensées.

Voyant un jour une brebis qu'on venait de tondre, il dit cette parole charmante : « Cette brebis a rempli le » précepte du Sauveur. Elle avait deux robes : elle en a » donné une à qui n'en avait pas. Nous, mes enfants, » faisons de même ¹. »

Étant sur la Loire en bateau, il aperçut des oiseaux qui cherchaient à dévorer de petits poissons : « Vous » voyez », dit-il, « dans ces oiseaux l'image des démons, » qui sont toujours en embuscade pour prendre les » âmes ². » Et aussitôt il donna ordre aux plongeurs de s'en aller : ce qu'ils firent à l'instant.

Il rencontra un autre jour un pauvre pâtre en haillons qui gardait les poureeaux : « Voilà », dit-il, « Adam » chassé du paradis terrestre. Dépouillons-nous du vieil » Adam pour nous revêtir du nouveau ; et commençons » par vêtir ce pauvre enfant. »

Traits simples et familiers, mais touchants, de la vie intime du grand évêque octogénaire, qui nous font pour ainsi dire vivre avec lui, et goûter de plus près sa sainteté et la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui.

¹ *Evangelicum, inquit, mandatum, ista complevit : duas habuit tunicas, unam earum largita est non habenti ; ita ergo et vos facere debetis.* SULP. SEV., *Dial.* III.

² *Forma hæc dæmonum est ; insidiantur incautis, capiunt nescientes ; captos decorant, exsaturarique non queunt decoratis.* SULP. SEV., *Epist.* III.

Puis un jour, — peut-être ici même, sur le sol que nous foulons en ce moment, — il était environné de ses disciples; tout à coup il leur dit, comme saint Paul : « C'en est fait, l'heure vient, je touche à ma fin, et la » dissolution de ce corps de mort est proche » : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat*¹. A ces mots, une grande tristesse se fait au cœur de ses disciples. Cependant, il apprend que sur les confins de la Touraine et de l'Anjou, au confluent de la Vienne et de la Loire, une querelle s'est élevée entre les clercs de l'Église de Candes. La paix fraternelle troublée entre les ministres de Jésus-Christ! vous jugez de l'angoisse du saint Évêque. En vain on essaye de le retenir. Un généreux mouvement du zèle épiscopal et de la charité de Jésus-Christ le saisit, et il part, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'autres disent quatre-vingt-dix, il dit adieu à ses clercs de l'Église de Tours, et à son monastère de Marmoutiers, et il descend le fleuve en bateau.

C'est à la mort qu'il allait; digne sort d'un évêque qui va mourir dans l'exercice de la charité.

En effet, la paix ayant été rétablie bientôt par lui à Candes, le saint évêque se disposait à revenir dans sa chère ville de Tours, quand tout à coup il sent ses forces défaillir : « C'en est fait », dit-il à ses disciples, « le jour de ma délivrance est proche. » Tous éclatent en sanglots : « Eh quoi! père, vous nous quittez! et à qui » nous laissez-vous? Vous parti, des loups cruels enva- » hiront votre troupeau, et qui pourra nous en défen- » dre? Nous le savons bien, vous désirez aller avec le

¹ II *ad Tim.*, iv, 6.

» Seigneur. Mais vous êtes bien sûr d'y aller un jour ;
 » attendre ne diminuera pas votre récompense : ô
 » père ! ô père ! ayez pitié de vos enfants que vous dé-
 » laissez¹. » Le bon vieillard alors versa des larmes, et
 après avoir pleuré, les yeux et les mains levés vers
 le ciel, il dit cette admirable parole : « Seigneur, si je
 » suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse
 » pas le travail. Votre volonté soit faite² ! »

Vous reconnaissez ici le grand cœur de saint Paul,
 qui avait dit la même parole : « Je voudrais être avec
 » le Christ qui est ma vie : mais s'il est nécessaire à cause
 » de vous que je demeure dans cette chair mortelle,
 » j'y consens » : *Desiderium habens esse cum Christo :*
*permanere autem in carne necessarium propter vos*³.

La fièvre dura quelques jours : Martin n'interrompait
 pas ses prières, couché, comme toujours, sur le cilice
 et la cendre. Ses disciples voulaient lui donner une
 couche plus douce. Le saint évêque s'y refusa : « Non »,
 dit-il, « un chrétien ne doit mourir que sur la cendre⁴. »

Il était, à ce qu'il paraît, couché près d'une fenêtre,
 ce qui lui permettait de regarder le ciel ; ses yeux ne
 pouvaient s'en détacher : « Père », lui disaient ses en-

¹ *Cur nos pater deseris? Aut cui nos desolatos relinquis? Inva-
 dent gregem tuum lupi rapaces, et quis eos a morsibus nostris,
 percusso pastore, prohibebit? Scimus quidem desiderare te Chris-
 tum; sed salca tibi sunt tua prœmia; nec dilata minuentur; nostri
 potius miserere, quos deseris.* SULP. SEV., *Epist. II.*

² *Domine, si adhuc sum populo tuo necessarius, non recuso
 laborem: fiat voluntas tua.* Ibid.

³ *Ad Philipp., I, 23.*

⁴ *Non decet, filii, inquit, christianum nisi in cinere mori.*
 SULP. SEV., *Epist. II.*

fants, « souffrez qu'on vous change de côté, pour vous » soulager un peu. » — « Non », dit-il, « laissez-moi re- » garder le ciel plutôt que la terre, et mettre mon âme » d'avance dans le chemin qui doit la conduire au Sei- » gneur ¹. »

Le démon, qui l'avait si souvent assailli pendant sa vie, voulut essayer de le troubler à cette heure suprême, et se montra à ses côtés : « Que viens-tu faire » ici, bête cruelle? » lui dit le Saint, « tu ne trouveras » rien en moi qui t'appartienne. Le sein d'Abraham va » me recevoir ². » C'est avec ces paroles, et dans ces calmes et sûres espérances, que le vieil athlète de la pénitence chrétienne et de l'apostolat rendait à Dieu le souffle de vie qu'il en avait reçu. Déjà il ne tenait plus à la terre, il échappait aux embrassements de ses disciples, et parmi leurs larmes et leurs soupirs, l'âme du saint vieillard, conservée sainte et pure pendant plus de quatre-vingts ans dans un corps mortifié, s'envola, comme une blanche colombe, dans les joies éternelles.

IV

Telles furent, Messieurs, en quelques faibles et rapides paroles, la vie et les œuvres de votre grand évêque, et il semble que je devrais m'arrêter ici, et vous laisser sous l'impression d'un si grand spectacle. Mais,

¹ *Sinite, inquit, sinite me, fratres, cælum potius respicere quàm terram, ut suo jam itinere iturus ad Dominum spiritus dirigatur.* SULP. SEV., *Epist.* II.

² *Quid hic, inquit, adstas, cruenta bestia? Nihil in me, funeste, reperies, Abrahæ me sinus recipit.* Ibid.

Messieurs, je n'hésite pas à le dire, la vie de saint Martin, après sa mort, a été plus extraordinaire peut-être encore, ses œuvres plus puissantes et plus fécondes : non, il n'est pas de vie de Saint dont la mémoire ait été gardée plus fidèlement dans le souvenir des peuples, et dont l'influence et les enseignements aient été plus profonds dans l'existence, les mœurs et les entrailles d'une nation. Pas de Saint qui ait eu une popularité plus grande, je ne dis pas seulement dans les Gaules, mais dans le monde chrétien tout entier : en Espagne, en Italie, sur les bords du Rhin, dans toute l'Allemagne catholique, en Pannonie, en Pologne. Nous ne pouvons donc finir ce discours sans jeter au moins un rapide regard sur cette gloire.

Certes, c'est bien du tombeau de saint Martin qu'on peut dire aussi qu'il a été glorieux : *Erit sepulcrum ejus gloriosum*. Saint Martin était à peine mort que l'éclat des miracles y appelait toutes les populations des Gaules. La basilique qui gardait son corps vénéré devenait un des sanctuaires les plus célèbres de la chrétienté, et on voyait commencer ce fameux pèlerinage de Tours, dont le premier concile d'Orléans, en 511, disait déjà : « Le pèlerinage de la Gaule, c'est-à-dire » le pèlerinage de saint Martin, ne le cède ni à celui » de Rome ni à celui de Jérusalem. »

Quand les Francs arrivèrent dans les Gaules, ils furent saisis à leur tour par cette grande mémoire. Clovis, allant abattre à Vouillé les Visigoths et l'arianisme, fit respecter par son armée de barbares la basilique et les terres de saint Martin : « Où serait », disait-il,

« l'espérance de la victoire, si nous offensions saint » Martin? » Et, victorieux d'Alarie, il fit don à l'Église du cheval qu'il montait à la bataille. Sainte Clotilde vint abriter son veuvage et ses vertus près de ce tombeau. On y vit le roi Childéric, Dagobert avec saint Éloi, qui travailla pour les reliques de saint Martin sa plus belle et plus riche châsse : on y vit Clotaire I^{er} et sainte Radegonde, Ingoberge, veuve de Caribert, Pepin le Bref et Charlemagne : c'est là que Charlemagne venait prendre son étendard, comme on vint plus tard à Saint-Denis chercher l'oriflamme ; et deux basiliques furent bâties en l'honneur de saint Martin par ce grand prince, l'une en Pannonie, au lieu même où saint Martin était né, l'autre à Pavie, où il avait été élevé. Charlemagne voulut même que sa femme Luitgarde reposât à l'ombre du saint tombeau ; et près de la basilique aujourd'hui disparue, vous voyez encore, Messieurs, cette tour qui porte son nom. Presque tous les rois de sa race, Louis le Débonnaire, Lothaire, Charles le Chauve, Carloman, Bérenger, roi des Romains et des Lombards, témoignèrent de leur dévotion à saint Martin par des présents magnifiques : à leur exemple, Eudes, Hugues le Grand et Hugues-Capet, Charles le Simple, et plus tard Charles IV ; saint Louis et ses successeurs, continuèrent les pèlerinages et les dons pieux au saint tombeau. Pendant les invasions normandes, c'était saint Martin qu'on invoquait comme le protecteur puissant de la France : ce furent ses reliques qui un jour frappèrent de terreur les Normands sous vos remparts. C'est au puissant guerrier saint Martin que

le roi Raoul, victorieux de ces barbares, vint rendre de solennelles actions de grâces. La chape de « Monseigneur saint Martin » était portée dans les combats, et gagnait les batailles. Que de grands souvenirs de notre histoire se rattachent à ce tombeau ! C'est là que les rois venaient jurer leurs serments les plus sacrés, ou invoquer la protection de Dieu sur leurs armes ; là que les chevaliers venaient prendre la croix ; là que Philippe Auguste et Richard Cœur de lion se croisèrent ; là que Suger vint demander *les biens de la vie éternelle* : c'est encore de là que partit Jean de Brienne pour Jérusalem ; là que Charles VI arma Boucicaut, maréchal de France. Louis XI avait fait placer sa statue à genoux devant ce tombeau, et avait entouré le monument vénéré d'une grille d'argent : mal en prit à François I^{er} d'y faire injure ; ce jour-là même il perdait, sur les terres données par Charlemagne à saint Martin, la bataille de Pavie, et après sa captivité il vint faire au Saint offensé une amende honorable. On sait que nos rois s'honoraient du titre de chanoines de saint Martin ; et Louis XIV vint y faire en personne, à ce titre, son installation solennelle.

Avec les rois et les guerriers, on vit des Papes même venir du tombeau des saints Apôtres, et des évêques accourir des plus lointains pays à cette tombe glorieuse : Urbain II, au retour du fameux Concile de Clermont, voulut y faire son pèlerinage, et après lui, Alexandre III, Pascal II, Calixte II : Innocent III y envoya ses délégués ; le monastère de Marmoutiers eut même la gloire insigne de voir un de ses moines monter au

trône de saint Pierre : on y vit jusqu'à des évêques orientaux, un archevêque de Ninive, des évêques d'Arménie.

Et non-seulement des rois, des évêques, des Papes, accouraient à ce tombeau, mais la basilique de Saint-Martin devenait, comme celle de Saint-Denis, une sépulture royale. Avec Clotilde et Luitgarde, et l'illustre Alcuin, des impératrices et des reines, des fils de France, les comtes d'Anjou et de Touraine, les plus fameux personnages ambitionnaient l'honneur de dormir leur dernier sommeil près des reliques sacrées de saint Martin.

Que dirai-je encore ?

Avant la bataille d'Hastings, Guillaume le Conquérant fait un vœu à saint Martin, et, après le triomphe, l'accomplit sur le lieu même, en y bâtissant un monastère. Un archevêque d'York, au onzième siècle, écrit une vie de saint Martin; et déjà au sixième siècle, en Angleterre, plusieurs églises étaient bâties en son honneur, et ce fut dans une de ces basiliques que le saint et illustre envoyé de saint Grégoire le Grand, le moine Augustin, fit sa première prédication.

En Hongrie, les images et les statues de saint Martin sont partout, dans les villes, dans les bourgs, dans les villages : c'est dans la cathédrale de Saint-Martin que les rois de Hongrie se faisaient couronner.

En Pologne, c'était aussi saint Martin qu'on invoquait dans les grands dangers; c'est en son nom que Jean Sobieski animait ses troupes et promettait la victoire le jour de cette grande bataille contre les Turcs,

livrée en 1673, le 11 novembre, en la fête même de saint Martin, et qui porta le futur libérateur de Vienne et de la chrétienté sur le trône de Pologne.

Telle fut donc, en France et partout, la gloire de saint Martin. Les regards de tout ce qu'il y avait de renommé et de puissant sur la terre étaient tournés vers ce tombeau : tous voulaient avant leur dernière heure y avoir fait leur pèlerinage. Mais au-dessous des rois, des princes, de ce qui est grand et illustre dans le monde, il y a le peuple, il y a tout ce qui, dans le fond de cette vallée de larmes, n'est pas grand aux yeux des hommes, et l'est souvent aux regards de Dieu, grand par la foi, par l'amour, par l'humilité des obscures vertus, par la pauvreté, par la souffrance; tout ce qui pleure ici-bas, tout ce qui sent les peines et les luttes de la vie, et a besoin d'une consolation et d'un secours. Eh bien! toute cette humanité souffrante et croyante est venue là; les dalles de ce tombeau furent usées pendant des siècles par les pas des générations fidèles, qui venaient implorer le crédit de ce grand Saint, ici, ici même, sur le sol qui vous porte, Messieurs, ... vous qui peut-être, pardonnez-moi de le dire, ne sentez pas assez vos besoins, vos faiblesses, et ne songez pas assez à solliciter de Dieu les biens qui vous manquent et la délivrance des maux qui vous accablent.

Et maintenant, Messieurs, comment ne pas se le demander en finissant : Qu'est-ce donc que la Sainteté, et d'où lui vient cette prodigieuse vénération des peuples, et leur foi persévérante en son crédit? Serait-ce

qu'en effet la Sainteté est la plus grande chose qui puisse se rencontrer ici-bas, la plus haute puissance à laquelle puisse monter l'homme, la plus pure gloire des nations où elle éclate, et la plus sûre protection des peuples au jour des calamités privées et publiques? Oui, Messieurs, la Sainteté, un grand Saint est tout cela, et la conscience populaire, qui ne se trompe pas, en a l'instinct; et de là vient que saint Martin, en qui la Sainteté s'est si admirablement manifestée, est tout à la fois pour la France une gloire catholique et une gloire nationale.

Non, Messieurs, il n'y a pas une terre en France qui ait été plus bénie que la vôtre! Il n'y a pas dans l'Église une existence plus grande que celle de votre saint évêque; pas un évêque qui ait donné à son Église une existence plus illustre que celle dont vous devez la gloire à saint Martin. On dirait que par un dessein particulier de la Providence, Tours a été, par saint Martin, le centre et le foyer de la religion en France : et ce serait un étrange aveuglement et une bizarre ingratitude, je le dirai même, une bassesse d'esprit et de cœur, que de ne pas sentir tout ce qu'il y a eu pour vous et vos pères, tout ce qu'il y a encore ici de splendeur immortelle par cet incomparable évêque.

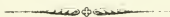
Vous avez fait une chose grande, Monseigneur, et tous les évêques de France vous y aideront, quand vous avez eu la noble et tout épiscopale pensée de relever la basilique de Saint-Martin; et sur cette terre de France, qui est certes, entre toutes, prédestinée aux grandes choses, et où tant de grandes choses ont

été faites par la générosité de cette noble nation... mais aussi, il faut le dire, où tant de grandes choses, par je ne sais quelle secrète défaillance de notre caractère, léger quelquefois jusqu'à l'ingratitude, ont été oubliées, méconnues, foulées aux pieds... je doute qu'il en soit une plus haute à accomplir que la restauration par vous commencée.

Oui, Messieurs, il y a eu parmi nous assez d'oublis, de dédains, d'injustices, assez de ruines qui ne seront jamais relevées : il est temps de relever ce qui peut l'être encore, les grands monuments, les grandes mémoires; et sans méconnaître ce qu'il y a de généreux, de bon, de noble, dans les aspirations et les pensées de la civilisation moderne, il est temps de renouer avec un passé dont l'éclat illustrera toujours la France. Notre âge paraît l'avoir compris, et des réhabilitations inattendues se font de nos jours, des retours de justice inespérée : ce sera l'honneur de ce temps devant l'équitable avenir. Pour nous, nous n'aurons plus du moins à pleurer sur la mémoire oubliée de saint Martin, sur le pèlerinage interrompu à son tombeau, sur sa basilique disparue, sur votre Église et notre patrie découronnées de cette gloire. Permettez donc, Messieurs, qu'après avoir félicité votre vénérable évêque, je vous félicite aussi vous-mêmes du généreux concours que vous lui avez prêté jusqu'ici, et que vous lui promettez jusqu'à la fin.

Oui, donnez des premiers cet exemple à la France, de relever parmi nous les grands cultes; et poursuivez noblement une œuvre qui d'ailleurs ne peut manquer

d'attirer les meilleures bénédictions du Ciel sur vous, et sur tout ce que vous avez de cher ici-bas; et si vous me permettez de vous dire ce dernier mot en témoignage de mon affection et de ma reconnaissance, vous aurez fait là, pour vos âmes, pour vos familles, pour votre pays, une de ces œuvres qui ne se perdent jamais, qui se retrouvent toujours; et par là Tours aura bien mérité d'elle-même, bien mérité de la France et de l'Église, bien mérité de saint Martin, bien mérité de Dieu, qui fait les Saints et qui les couronne, et les rend secourables à ceux qui savent dignement les honorer.



PAROLES

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉES DANS SA CATHÉDRALE

A SON RETOUR DE ROME, EN 1864

LE SOIR DU DIMANCHE DES RAMEAUX
POUR L'OUVERTURE DE LA RETRAITE DES HOMMES

SUR

LE FEU SACRÉ

Il est inutile, Messieurs, de vous dire ma joie profonde. Je me retrouve au milieu de vous, et je vous retrouve ici, nombreux, fidèles; plus nombreux, plus fidèles que jamais. Après cette longue absence, je ne pouvais, assurément, ni demander à Dieu, ni rencontrer sur la terre une consolation plus vive et plus pure que celle dont vous inondez mon âme en cette heure. Certes, si ceux qui naguère encore, à Rome, me pressaient d'y demeurer, avaient pu voir le spectacle que vous deviez me donner ici, ils ne m'auraient pas pressé; ils auraient laissé, et plus tôt peut-être, à mon cœur sa liberté tout entière. Je leur disais : « Rester » près de vous, je ne puis; j'ai un rendez-vous ailleurs. » On insistait : « Mais pourquoi partir avant Pâques? » — « J'ai, pour Pâques même, un rendez-vous ailleurs.

» Il y a là-bas, je le sais, des milliers d'âmes, des milliers d'hommes qui m'attendent, et qui, depuis plusieurs années déjà, m'ont donné un rendez-vous, dans ma cathédrale, auquel ni eux ni moi n'avons encore manqué. » Je disais vrai, Messieurs, car je ne me souviens pas de vous avoir jamais vus ni plus empressés ni plus sympathiques que ce soir, et je dois en bénir Dieu, et vous en bénir vous-mêmes; et si un évêque, au milieu des amertumes de son ministère, pouvait jamais être heureux, je le serais en ce moment....

Voilà donc qu'elle commence cette grande semaine, la plus sainte de toute l'année chrétienne, pendant laquelle Dieu s'apprête à verser ses bénédictions les plus abondantes sur vous, sur vos familles, et sur tous ceux que vous aimez.

Je ne vous adresserai, Messieurs, ce soir, pour ouvrir ces pieux exercices, que quelques courtes et simples paroles... une seule parole, la parole du retour, l'expression vive de mon âme en vous retrouvant... et cette parole, je l'ai rencontrée ce matin dans les saintes Écritures. Elle m'a frappé par rapport à vous, comme elle m'a frappé souvent, dans la vie, pour moi-même, et pour les âmes que Dieu m'a rendues chères; et, à elle seule, elle peut suffire, pour ranimer vos cœurs, et donner un élan généreux à cette grande retraite. Cette parole, la voici : « *Ignis perpetuus ardebit in altari* ¹ : Un feu sacré brûlera toujours » sur l'autel.... » C'est de ce feu, de cette flamme mystérieuse, que je viens vous parler, et je ne connais pas

¹ *Levit.*, vi, 12.

une assemblée d'âmes où mon cœur soit plus à l'aise pour le faire.

Il y a donc un feu sacré sur la terre, et, grâces immortelles en soient rendues à Dieu, et à la noblesse de la nature qu'il nous a donnée, ce feu sacré ne s'éteint jamais ici-bas; et quelles que soient les défaillances des temps, des esprits et des caractères, il y a toujours quelques nobles âmes où il brûle : *Ignis perpetuus*. A certains moments, ces âmes sont rares : on les cherche, et on ne les trouve pas ! On les appelle, elles ne répondent pas ! Mais enfin, il y a toujours, dans les sphères les plus élevées, et souvent aussi dans les régions les plus humbles de la société, quelques âmes bénies de Dieu, où se conserve le goût de la grandeur, l'inspiration des grands sentiments, des grandes vertus, et chez lesquelles brûle la flamme du feu sacré. On les reconnaît à je ne sais quel rayon qui brille sur leur front, à l'accent doux et fort de leur parole, à la tendresse pure, à la flamme vive de leur regard, à leur attitude, à leur sainte et noble démarche ici-bas : elles tendent manifestement à un but sublime.

Oui, il y a ici-bas un feu sacré, et toujours aussi des âmes dignes de le conserver à la terre : le feu sacré, c'est le nom populaire de tout ce qui se fait avec un enthousiasme et un élan généreux ; et la popularité de ce grand nom n'est pas une vaine chose parmi les hommes : *Ignis perpetuus*.

Voilà, Messieurs, le mot dont je veux ce soir vous faire méditer avec moi le sens profond : ce ne sera

donc pas un discours, mais un mot, une simple parole sur la nature, les origines, les hautes manifestations et les puissants effets dans l'âme, de ce feu sacré ; — et si Dieu me faisait la grâce de l'allumer au fond de vos cœurs, à tous, ah ! quelle admirable transformation ce serait parmi nous !...

Et d'abord, Messieurs, veuillez remarquer la nature de ce feu sacré : *Ardebit in altari* ; il s'allume et brûle sur un autel ; sur l'autel de notre cœur : rien de grand, rien de sacré sur la terre, si le cœur n'y est pas ; et, je l'ajoute, sur l'autel du Dieu vivant : rien de pur, rien qui puisse avoir une pureté durable, si Dieu n'y est pas.

Ah ! oui, il faut le dire bien haut, tout ce qui est grand ici-bas est grand par le cœur : quand le cœur manque quelque part, l'intelligence la plus pénétrante et le génie lui-même défaillent tristement : un génie sans cœur ressemble à ces pâles soleils des régions glacées du Nord, qui éclairent et qui n'échauffent pas, qui n'ont plus ni rayonnement, ni force, ni fécondité : on ne trouve là que des fruits sans saveur, des fleurs sans parfum ; c'est la stérilité, c'est la mort.

Quoi qu'il en soit, les hommes ont dit le feu sacré du génie, et ils ont bien fait. Oui, le génie est un feu sacré, allumé par la main même du Dieu vivant dans des créatures d'élite. Quand se rencontrent dans une âme, par une rare bénédiction du Créateur ; une intelligence lumineuse, une imagination vive, une sensibilité ardente, quand ces trois grandes puissances sont en harmonie entre elles, et s'élèvent à leur plus haute

force, qui est la force créatrice, alors c'est le génie : ou plutôt, non, le génie, même quand il brûle du feu sacré le plus généreux, ne crée pas, il découvre.

La vérité est éternelle, et la destinée, la gloire du génie n'est pas de la créer, c'est de la découvrir, et de la révéler aux autres hommes. La vérité se cache quelquefois, comme le soleil derrière les nuages, comme les étoiles dans les profondeurs du firmament, comme le nouveau monde derrière les tempêtes de l'Océan.

Mais de là, de ces régions lointaines et inexplorees, il vient quelquefois jusqu'à nous, vers la terre, des clartés inattendues, des voix mystérieuses, des brises embaumées, des parfums exquis : le génie les présente, les aspire, et s'élance vers les rivages inconnus que les signes précurseurs lui révèlent. La foule inattentive ne sait rien de tout cela ; et toutefois, grâce en soient rendues à Dieu, qui a répandu dans tout cœur et toute intelligence d'homme une étincelle au moins du feu sacré, la foule ne demeure pas indifférente à ces grandes découvertes du génie ; et on la voit saluer de loin ces hardis navigateurs, qui s'en vont, à travers les flots soulevés, découvrir un monde nouveau, une vérité féconde ; et quand ils reviennent triomphants de leur conquête, quelquefois, vous le savez, ils ne rencontrent dans leur ingrate patrie que des fers ; mais bientôt le genre humain tout entier se lève, applaudit à leurs efforts, et les bénit, et malgré ces autres tempêtes des passions humaines, plus redoutables que les tempêtes de l'Océan, le nom de ces Christophe Colomb de l'intelligence demeure, bon gré mal gré, immortel.

Et certes, c'est à bon droit, Messieurs : car le genre humain leur doit deux fois sa reconnaissance, et pour les lumières qu'ils lui apportent, et pour les labeurs au prix desquels ils les ont conquises. Ah! on admire l'aurole qui resplendit au front de ces hommes; mais on ne sait pas assez ce qu'elle leur coûte : ce feu sacré du génie est un feu latent au fond de l'âme, qui ne jaillit que sous le coup de la souffrance et du travail. Sans le travail, il reste enfoui; il faut l'effort, quelquefois il faut la douleur, il faut entr'ouvrir la terre, il faut briser son âme, pour faire jaillir la flamme divine.

C'est ici l'application admirable d'une loi divine, que la sagesse païenne elle-même avait proclamée : Rien, rien n'est donné à l'homme sans travail, et sans grand travail : *Nil sine magno vita labore dedit mortalibus*¹. L'homme est glorieusement condamné à ne manger qu'à la sueur de son front le pain de l'intelligence comme le pain matériel : *In sudore vultus tui vesceris pane*². Je dis *glorieusement*, Messieurs; car Dieu a châtié l'homme comme on châtie un être noble qu'on veut relever par son châtiment même. Et c'est pourquoi il a caché au fond de la sentence, dans la loi du travail, pour l'homme, le secret de sa fécondité et l'honneur de sa vie. Et c'est pourquoi tous, qui que nous soyons, rois ou peuple, hommes de science, hommes de puissance, hommes de guerre, hommes de génie, nous devons labourer la terre à la sueur de

¹ HORACE, *Épîtres*.

² *Gen.*, III, 19.

notre visage ; tous nous avons notre charrue à traîner, notre champ à sillonner, nos ronces et nos épines à arracher ; et l'homme qui sue le plus ici-bas, ce n'est pas l'homme des champs, c'est l'homme de génie.

Ah ! vous avez vu quelquefois les sueurs de l'homme des champs, qui tombent, à grosses gouttes, sous le soleil ardent, sur une terre aride ; mais avez-vous vu tomber du front de l'homme d'intelligence, sous l'action intérieure et violente du feu sacré, cette autre sueur plus délicate et plus noble qui l'épuise, qui révèle ce travail de l'âme, si profond, si douloureux, mais sans lequel rien de vraiment beau, ni d'achevé, ni de glorieux ne peut venir à la lumière ? Aussi quel homme de génie apparut jamais qui ne fût marqué au sceau de la souffrance comme au sceau de la gloire ?

Voilà ce qu'est le feu sacré du génie.

Eh bien ! Messieurs, il y a ici-bas un plus beau feu encore, c'est le feu sacré de la vertu.

Et c'est ce qu'indique le texte dont je vous citais quelques paroles : *Ignis perpetuus ardebit in altari.*

Ce feu qui ne s'éteint pas, qui brûle perpétuellement ici-bas, c'est sur l'autel de notre cœur et sur l'autel du Dieu vivant qu'il s'allume ; et la loi de ce feu sacré, dit l'Écriture, c'est une loi de sacrifice et d'immolation : *Lex sacrificii*¹.

Et c'est ce qu'il faut comprendre et approfondir, si

¹ *Levit.*, VI, 14.

on veut entendre quelque chose à la vie chrétienne et à la conquête de l'éternité; car tout est là, selon cette parole de Notre-Seigneur : « Le royaume du ciel » souffre violence. »

Notre nature étant donnée, avec ses faiblesses et ses misères, il est évident qu'il n'y a pas de vertu possible sans la lutte, sans le sacrifice, sans l'immolation. Il faut, pour que la vertu s'établisse dans une âme, que toutes les misères soient refoulées et abattues. Tant qu'elles subsistent et qu'elles triomphent, tant que la vieille créature, le vieil homme, comme disait saint Paul, n'est pas vaincu et transformé par l'homme nouveau, la vie chrétienne, la vertu ne règnent pas dans une âme.

Oui, Messieurs, pour être vertueux, pour demeurer fidèle au bien, au devoir, il faut la lutte; la lutte est partout et toujours nécessaire; partout il faut la force, la violence contre soi-même, le dévouement, l'abnégation, le sacrifice. Partout la légèreté, la mollesse, l'insouciance, l'oisiveté, doivent être chassées de la vie. Partout il faut réfléchir, s'étudier, connaître ses faiblesses, pour les fouler aux pieds, ses passions, pour les purifier, les modérer, les dompter au besoin, ou bien les diriger, les ennoblir, les sanctifier.

Sans doute, c'est une lutte intime, profonde, douloureuse, quelquefois à mort! Mais par là même, c'est le plus noble spectacle, c'est la lutte la plus magnifique, la plus glorieuse victoire qui fut jamais.

Pour moi, je ne connais pas dans toute l'humanité une gloire comparable.

Oui, le chrétien aux prises avec ses passions, est le plus sublime athlète qui se puisse voir.

Et voilà pourquoi le feu sacré de la vertu, c'est-à-dire le feu du sacrifice et l'immolation des plus vifs penchans de l'âme, est le plus beau, le plus noble feu qui puisse brûler dans le cœur humain. Et voilà aussi pourquoi il faut proclamer, nonobstant les réclamations de la nature frémissante, qu'il n'y a rien de plus grand que de s'immoler soi-même, parce que c'est la vertu, et que toutes les découvertes du génie et toutes les splendeurs de la science pâlissent devant la flamme et l'immolation d'un généreux sacrifice.

Mourir à soi-même! expression nouvelle et étrange, qui est pourtant le Christianisme tout entier, le Vendredi saint tout entier : voilà pourquoi vous avez une Semaine sainte, un Jésus-Christ, et une croix! En un mot, mourir à soi-même, voilà le pur esprit de l'Évangile, voilà le feu sacré de la grande vertu chrétienne, tel qu'il brûle dans le cœur des vrais chrétiens, tel qu'il épouvante les lâches, tel qu'il enflamme les généreux.

Mais d'où vient-il ce feu sacré? d'où rayonne-t-il dans le cœur de l'homme? Vient-il de la terre, ou du ciel? Si nous cherchons son origine, c'est au ciel, Messieurs, que nous la trouverons. Il y a, il doit y avoir au-dessus de nous un foyer d'éternelle lumière et d'éternel amour; ce qu'il y a dans nos âmes de lumière et d'amour vient manifestement de plus haut que nous; ce foyer d'éternelle lumière et d'éternel

amour, c'est Dieu même. Notre Dieu, dit l'Écriture, considérez, Messieurs, cette remarquable parole, Notre Dieu, est un feu qui consume : *Etenim Deus noster ignis consumens est*¹. Notre Dieu est un feu, c'est-à-dire une lumière et une flamme; parce qu'il est la Vérité, et parce qu'il est la Charité. *Deus Veritas est, Deus Caritas est*². Et c'est de là, de ce foyer éternel et divin, que tombe dans le cœur de l'homme cette flamme qui fait les génies et qui fait les Saints.

Aussi, Messieurs, une chose qui m'a toujours vivement frappé, quand je lis les saintes Écritures, c'est de voir, à l'origine de toutes les grandes œuvres de Dieu, de toutes les grandes effusions de sa puissance, de sa vérité, et de son amour, toujours le même symbole, le feu, la flamme. Laissez-moi vous rappeler ici les faits divins.

Il y a eu trois grandes choses sur la terre, la Loi, la Prophétie, l'Évangile. Eh bien, dans ces trois grandes manifestations de Dieu à l'humanité, le Dieu vivant et éternel s'est révélé toujours par la présence et l'effusion du feu sacré.

La Loi, c'est Moïse. Quand Dieu voulut se manifester à Moïse dans le désert, que vit Moïse au pied de l'Horreb? Un feu qui brûlait sans se consumer, une flamme toujours ardente dans un foyer inextinguible : c'était l'apparition de Dieu même : *Apparuitque illi Dominus in flammâ ignis de medio rubi*. Dieu lui apparut dans une flamme de feu au milieu d'un buisson; et il voyait

¹ Deut., I, 24.

² JOANN., XIV, 6. — Epist. I, IV, 8.

que le buisson brûlait et n'était pas consumé : *Et videbat quod rubus arderet et non combureretur*¹. Et quand le peuple fut sorti d'Égypte, et que Dieu voulut donner à Moïse les tables de la loi, Moïse monta sur le Sinaï, et Dieu vint à lui visiblement, mais encore avec l'appareil du feu sacré : Dieu descendit dans un tourbillon de feu sacré, dit l'Écriture, et toute la montagne était fumante : *Descendit in igne*².

La Prophétie. Élie représente la Prophétie, comme Moïse représente la Loi. C'est sur la même montagne où Moïse vit Dieu dans ce feu mystérieux, qu'Élie reçut la mission prophétique : *Audivit in Sina judicium*³; et alors écontez ce que dit l'Écriture : Le prophète Élie se leva comme une flamme : *Surrexit Elias propheta quasi ignis*; et la parole, sur ses lèvres, était ardente comme le feu : *Et verbum ipsius quasi facula ardebat*⁴.

Et plus tard, l'Écriture le montre ravi au ciel sur un char de feu, par des coursiers de feu, au milieu d'un tourbillon de flamme, pour ne plus reparaitre qu'an Thabor, avec Moïse, dans la lumière rayonnante de Jésus-Christ.

Quand un autre grand prophète, Isaïe, reçut l'inauguration du ministère prophétique, c'est encore le feu sacré qui nous apparaît. Isaïe a une vision symbolique de Dieu. Dieu lui apparaît dans un temple qu'il remplit de sa gloire. Dans ce temple, il y a un autel, et

¹ *Exod.*, III, 2.

² *Ibid.*, 18, 19.

³ *Eccl.*, XLVIII, 7.

⁴ *Ibid.*, 1.

sur cet autel, le feu sacré. Isaïe se trouble. Il se sentait homme, et indigne de représenter Dieu. Alors, dit l'Écriture, un Séraphin vint prendre un charbon ardent sur l'autel, et il en toucha les lèvres d'Isaïe. Et Isaïe sentant passer sur ses lèvres la flamme sacrée, accepta la mission du Seigneur.

Ézéchiel eut de même, dans une vision célèbre, dont le génie de Michel-Ange a dépeint la sombre grandeur, une apparition de Dieu : et que voyait le Prophète ? Dans une scène au-dessus de toute imagination humaine, où il décrit avec des couleurs ardentes les symboles divins qui passaient devant ses yeux, ce qu'il voit tout d'abord, c'est un feu et une splendeur qui enveloppe tout : *Ignis et splendor in circuitu*¹.

L'Évangile enfin, Messieurs ! La suprême manifestation de Dieu, celle que la Loi et la Prophétie préparaient, c'est la révélation évangélique, dernière et éternelle effusion de la lumière et de l'amour, c'est-à-dire encore du feu sacré. Voyez le Précurseur, voyez Jésus-Christ lui-même, voyez les Apôtres.

Jésus-Christ devait avoir un Précurseur, Jean-Baptiste. Et ce Précurseur, Notre-Seigneur lui-même en a tracé le portrait : *Ille erat lucerna ardens et lucens*² : c'était un flambeau ardent et brillant, qui jetait la flamme et la lumière.

Les Juifs demandaient à Jean-Baptiste : « Êtes-vous » le Christ ? » Il répondait : « Non, je ne le suis pas. Mais » il y en a un au milieu de vous, que vous ne connais-

¹ EZECH., I, 4.

² JOANN., III, 35.

» sez point, et qui est plus fort que moi. C'est lui qui
 » est le Christ. » Et il ajoutait cette étonnante parole :
 « Moi, je ne baptise que dans l'eau ; mais Lui, il vous
 » baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu, *Spiritu*
 » *Sancto et igni* ¹. » Ainsi, Messieurs, Jésus-Christ bap-
 tise dans le feu. Et comment ? parce qu'il baptise dans
 l'Esprit-Saint ; car l'Esprit-Saint, c'est l'amour, et l'a-
 mour, c'est le feu.

Et c'est pourquoi Notre-Seigneur a dit lui-même
 cette parole, dont je vous demande, Messieurs, de
 sentir l'accent et de sonder la profondeur : « Je suis
 » venu apporter le feu sur la terre, et qu'est-ce que je
 » veux, sinon qu'il s'allume : *Ignem veni mittere in*
 » *terram, et quid volo, nisi ut accendatur* ² ? » Voilà
 donc ce qu'est venu faire Jésus-Christ sur la terre : il
 est venu apporter un feu, ce feu dont l'éternel foyer est
 en Dieu, ce feu céleste qui allume dans les âmes une
 flamme si belle, qui consume tout ce qu'il y a de ter-
 restre, d'impur, de grossier dans les cœurs, et qui, les
 animant d'une vie nouvelle, les soulève par sa divine
 énergie au-dessus de toutes les faiblesses, et les porte
 vers les hauteurs ; car son essence est de monter, son
 mouvement est en haut comme sa source : *Ascendit*
flamma ignis in cælum ³.

Et ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit, Mes-
 sieurs, il l'a fait ; il a voulu qu'il y eût un foyer perma-
 nent de ce feu sur la terre. Et c'est pourquoi, au jour

¹ MATTH., III, 11.

² LUC., XII, 49.

³ JUD., XIII, 20.

où il fondait son Église, c'est le feu sacré qu'il fit descendre au cénacle sur les Apôtres assemblés. Vous savez, Messieurs, comment eut lieu cette grande effusion de l'Esprit d'amour et de lumière. Le cénacle s'ébranla comme le Sinaï; des langues de feu apparurent et vinrent se poser sur le front des Apôtres; et l'Esprit-Saint était dans cette flamme. Et aussitôt, par le contact du feu divin, devenus des hommes nouveaux, les Apôtres sentirent en eux une âme, une parole, une ardeur inconnue; et, sous l'impulsion du souffle sacré, ils partirent, et renouvelèrent la face de la terre.

Et veuillez le remarquer, Messieurs, ce que Jésus-Christ a fait ce jour-là, c'est ce qu'il fait tous les jours dans l'Église, selon cette promesse : « *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* » Voilà comment il a accompli la grande parole : « *Je suis venu apporter le feu sur la terre.* »

Ainsi, vous le voyez, Messieurs, toutes les solennelles manifestations de Dieu, toutes les grandes renouations des âmes, ne furent autre chose que des effusions de l'Esprit divin et du feu sacré. Non, rien de grand dans les choses divines et humaines, si les âmes ne sont pas touchées de ce souffle; rien de grand et de puissant sans la flamme, sans l'inspiration, sans ce rayon venu du foyer de l'éternelle lumière et de l'éternel amour.

Mais n'oublions pas que ce feu sacré de la vertu n'est pas réel dans les âmes, quand il n'y brûle et n'y consume rien; quand il n'y est pas le feu consumant, *ignis*

consumens ; quand il ne va pas jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'holocauste.

Oui, la loi du sacrifice, *Lex sacrificii*, c'est la loi suprême de toute vertu comme de toute religion. Voilà pourquoi le sacrifice, c'est-à-dire un autel, une victime, un feu pour la consumer, c'est ce qu'on voit perpétuellement dans les Écritures. L'holocauste, toujours l'holocauste. Et ici, dans les immolations de la vertu, ce feu, c'est l'amour, le grand amour de Dieu, le plus fort, le plus saint, le plus élevé de tous les amours, celui qui détruit tous les autres, quand ils sont mauvais, qui les épure et les ennoblit, quand ils sont vulgaires, qui les transfigure et les sanctifie, quand ils sont bons, mais humains.

Voilà, Messieurs, ce que l'Écriture nous apprend du feu sacré. Nous sommes ici manifestement dans le divin, dans les plus grandes vérités morales de l'ordre surnaturel, sur les plus hauts sommets. Le feu sacré ne brûle que là. Mais, si divin et si haut qu'il soit, le mot est descendu dans les langues vulgaires. Là encore s'est retrouvée cette harmonie secrète qui existe entre les vérités révélées et les instincts, les souvenirs les plus profonds du cœur humain ; et le mot de la langue divine a passé dans la langue des hommes, pour exprimer les plus grandes choses. L'humanité s'est souvenue de ses origines, et de ce souffle de feu qui lui avait donné la vie : *Spiraculum vitæ*¹ ; et elle a dit le feu sacré du génie, de l'enthousiasme et de la vertu. Et c'est pourquoi, Messieurs, quand je vous tenais tout à

¹ *Gen.*, II, 7.

l'heure ce grand langage, je ne vous parlais après tout que le langage le plus populaire, et j'ajouterai, le plus français.

Regardez autour de vous, et vous verrez si dans les âmes qui font les grandes choses, il n'y a pas toujours une flamme, et si cette flamme n'est pas ce que j'ai dit, la flamme du dévouement et de l'immolation. J'avais récemment à Rome l'honneur de parler devant l'armée française. Ici j'aperçois au milieu de vous quelques-uns de nos braves soldats, et je puis bien me permettre de dire devant eux ce que je disais avec confiance aux illustres représentants de notre vaillante armée : Non, vous n'avez pas droit de vous plaindre que je vous prêche ici les mystères d'une spiritualité raffinée ; je ne vous dis là que ce qui est le fond même et l'honneur de la vie guerrière. Car qu'est-ce qui fait la gloire de votre noble profession ? qu'est-ce qui fait que l'état militaire sera toujours partout le premier ? C'est que le fond de l'état militaire c'est le dévouement. Pour être un vrai soldat, il faut savoir se dévouer et mourir... Et vous savez mourir!... Quand vous alliez sur les rivages de Sébastopol, que faisiez-vous ? Vous accomplissiez cette grande loi du sacrifice et de l'immolation dont je vous parle ; vous saviez mourir. Et pourquoi mouriez-vous ? Ah ! c'est qu'il y avait en vous un feu sacré, un grand amour, l'amour de la patrie. Oui, l'amour de la patrie est un grand amour. On aime sa patrie, on meurt pour elle, pour la défense de ses frontières, pour l'honneur de son drapeau. On aime sa patrie : on est malheureux de ses tristesses, inconsol-

lable de ses revers, fier de ses triomphes; la patrie, c'est une mère, c'est une sœur : et on éprouve pour elle toute la délicatesse des sentiments les plus généreux.

Voilà l'amour de la patrie! Sentiment si grand et si pur, que Notre-Seigneur a voulu l'éprouver lui-même; car parmi les attendrissements sublimes de Jésus-Christ, ses larmes sur sa patrie sont demeurées célèbres et immortelles : « Jérusalem! Jérusalem! qui tues » les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, » combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfans, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! » Et en disant ces paroles, il pleurait.

Voilà cet amour de la patrie, noble principe, vive inspiration de ce dévouement qui fait l'honneur du soldat.

Oh! je le redis avec joie, comme je le disais à Rome, et je ne crains pas de flatter la vanité française en disant ces choses : ce qui fait le fond solide de notre gloire et notre plus cher honneur, ce qui fait la supériorité de notre nation, c'est qu'elle sait mourir. Elle n'a pas peur de mourir. Tous ces petits paysans qu'on vous amène ici en sabots et en sarreau, quand une fois vous leur avez donné un pantalon rouge et fait faire l'exercice sur le mail, ils s'en vont comme les autres, et ils n'ont pas peur!...

Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit une chose si simple que de n'avoir pas peur!

Un ambassadeur français reprochait un jour à un ministre étranger d'avoir abandonné son prince au

jour du péril, et d'avoir eu peur : « En vérité », reprit celui-ci, « ces Français sont des gens étranges; ils parlent de la peur bien à leur aise... Ils ne savent pas ce que c'est... C'est quelque chose qui vous prend sous la plante des pieds, qui monte, qui monte jusqu'à la gorge, et qui vous étouffe... »

Et ici, Messieurs, me permettez-vous de vous dire une dureté? Vos petits soldats ignorent ce que c'est que la peur... Mais vous, vous ne l'ignorez pas! Vous feriez comme eux, vous n'auriez aucune peur sur un champ de bataille, je n'en doute point; mais si on vous parle de revenir à Dieu, de vaincre le respect humain, de communier... la peur vous prend sous la plante des pieds, vous monte à la gorge et vous étouffe!... Prouvez-moi le contraire pendant cette Semaine Sainte, et faites-moi passer les jours et les nuits à vous confesser, et je dirai que j'ai eu tort...

Il y a, Messieurs, dans notre nation, trois grandes expressions populaires du caractère français : le soldat, je viens de le dire, et j'ajoute : le missionnaire et la fille de charité. Eh bien, voilà les âmes dans lesquelles éclate à tous les regards le feu sacré.

Le missionnaire! le missionnaire français! Les avez-vous vus quelquefois partir pour leur lointain apostolat? Dernièrement un savant cardinal me disait à Rome : « Ah! les missionnaires français sont les premiers missionnaires du monde, les plus nombreux, les plus vaillants!... » Un pauvre jeune prêtre, de vingt-quatre ans, quitte son père, sa mère, ses sœurs, son pays, les bords de la Loire ou ses montagnes, et s'en va, un

bâton à la main et un bréviaire sous le bras, au gré d'une impulsion sublime, au bout du monde, évangéliser les sauvages... Vous, quand vous alliez à Sébastopol, vous aviez l'espérance de revenir avec la croix de l'honneur sur la poitrine... Lui, il part sans l'espoir du retour, et il mourra peut-être là-bas sur une croix, et ne reverra sa patrie qu'à travers les splendeurs du ciel... Ah! oui, certes, le feu sacré est là! En voilà bien la flamme, vive, humble, cachée et courageuse, et d'une force irrésistible!

La Sœur de charité, c'est encore une de nos gloires, une création toute française. Vous avez, Messieurs, à l'heure où je vous parle, en France, sous des noms divers, cent cinquante mille Sœurs de charité, toutes dévouées au service des pauvres, des enfants, et des malades. Quelle est cette flamme qui est venue s'emparer du cœur de ces jeunes filles et le ravir pour un dévouement si sublime? J'en voyais une, il y a quelques mois, jeune, belle, riche, généreuse, ardente et capable des plus grandes choses : je ne sais quelle inspiration lui dit que la plus grande de toutes était de mourir à elle-même, et de ne plus vivre que pour les amis de Jésus-Christ, pour les enfants et pour les pauvres. Son père, qu'un dévouement de trente années à l'Église rendait digne de cette bénédiction suprême, lui demandait l'origine, le secret de cette vocation inattendue : « J'aime Jésus-Christ », répondit-elle. Jésus-Christ! mais où donc l'avait-elle vu?... Quand on aime ici-bas, on a rencontré un regard, un sourire. Où donc avait-elle rencontré le regard et le sourire de Jésus-Christ?...

Ah ! il n'y a que Lui qui soit aimé de cette façon sur la terre, il n'y a que Lui pour lequel on s'immole et on meurt à soi-même !...

Mais vous, Messieurs, quand on vous demande de mourir à vous-mêmes, on ne vous demande pas d'être héroïques ; dans le fond on ne vous dit pas de mourir, on vous demande seulement de vivre pour Jésus-Christ. Comme le disait saint Paul : « Ce qui reste, *Quod reliquum est*, ce qui reste à faire, *c'est que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux...* » C'est qu'ils disent tous avec saint Paul : « *Je vis, non plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi !* »

Savez-vous, Messieurs, quelle est quelquefois la tristesse profonde de mon âme, quand je m'arrête à certaines pensées ? La voici : Oui, aimer Jésus-Christ, vivre pour Jésus-Christ, travailler pour Jésus-Christ, mourir pour Jésus-Christ, tel devrait être le vœu ardent de toute âme et de toute vie... Eh bien, nous sommes chrétiens, prêtres, évêque peut-être, et nous passons vingt, trente, quarante ans, sans aimer Jésus-Christ ! Encore un coup, comprenez donc ce que vous demande Jésus-Christ : c'est simplement de vivre d'une vie qu'il puisse avouer, où il ait sa part, où il sanctifie vos amours, et qui vous rende dignes de ces joies éternelles auxquelles il vous convie tous.

Je viens de nommer la Sœur de charité : une chose m'a toujours frappé, et je veux, en ce moment, la mettre sous vos yeux. Vous, qui vous êtes occupés d'analyser les choses morales, analysez, expliquez celle-là,

si vous pouvez : allez... pas plus loin qu'à l'hospice d'Orléans; oui, allez dans cet hospice; vous trouverez là une jeune Sœur, dans une salle de malades, de soldats malades; elle est là, avec son innocence, son dévouement, sa pureté et ses vingt ans; on lui donne les noms les plus tendres; on l'appelle ma mère, on l'appelle ma sœur. Elle n'a qu'un voile, sa modestie. Et il y a là, pour elle, un respect, et une tendresse cachée dans le respect, que rien n'a jamais surpassé dans le cœur de l'homme. C'est que, bon gré mal gré, les hommes les plus vulgaires, quelquefois les plus avilis, quand ils découvrent dans un cœur le feu sacré, sont vaincus! Il y a là quelque chose de si grand, de si noble, de si divin, dans la plus humble créature, que tout cœur qui le rencontre est invinciblement subjugué.

Ah! voilà bien, Messieurs, le feu que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre, et dont il a allumé dans son Église l'impérissable foyer, ce beau feu qui purifie et qui enflamme, et dont Jésus-Christ disait : « Que » demandé-je, sinon qu'il s'allume », et qu'il s'allume dans tout cœur, dans toute âme, parce que toute âme, tout cœur en a reçu la semence divine, l'étincelle sacrée.

Et cependant, combien ne voit-on pas, Messieurs, de ces âmes où l'étincelle s'éteint, de ces vies qui ne sont jamais traversées par la flamme, par un souffle généreux, et qui restent éternellement froides, médiocres, infécondes! Pourquoi un tel malheur? Ah! Messieurs, l'étincelle s'éteint, parce qu'on ne veut pas qu'elle jaillisse. Et on ne veut pas, parce qu'on a peur.

On redoute l'effort, le labeur; on a peur du sacrifice. Voilà pourquoi la flamme ne jaillit pas. La lumière, ah! il y a beaucoup d'âmes qui l'acceptent volontiers, parce qu'elle est belle, parce qu'elle réjouit les yeux. Mais le feu, mais la flamme qui consume, c'est autre chose; on a peur. Oui, combien n'ai-je pas rencontré de ces âmes, qui s'ouvrent à la lumière; je vois, du haut de la chaire, qu'elle va à leurs regards, qu'elle les pénètre, qu'ils tressaillent dans cette lumière, comme dit l'Écriture : *Exultant in luce*; mais quand je dis : Il faut que ce qui est lumière dans vos esprits devienne flamme dans vos cœurs, et que cette flamme brûle, consume ceci et cela, et cela encore, tout ce qui est impur et mauvais en vous; oh! alors, je vois qu'on a peur, qu'on recule, qu'on se dérobe, et que le feu ne prend pas!

Le feu ne prend pas, et pourquoi? Mon Dieu! c'est qu'il y a, dans le secret des cœurs, des molleses, des obstacles, des résistances, que l'on s'avoue ou que l'on ne s'avoue pas, mais qui empêchent l'embrassement des âmes. Ces résistances, ces obstacles, vous les connaissez aussi bien que moi, Messieurs. Ce sont les passions, qui courbent tant d'âmes sous leur tyrannie, et les abaissent dans leurs souillures. Quand le cœur est atteint, gâté, c'est en vain qu'on essaye de le ranimer par un souffle de vie; le feu ne prend pas dans la boue. Il y a ensuite la masse des âmes vulgaires, les dissipations, les légèretés, les mobilités du cœur et de la volonté, les vaines sollicitudes des vies frivoles, toute cette poussière soulevée qui étouffe aussi le feu et em-

pêche la flamme. Enfin, il y a ce que l'Écriture appelle si énergiquement le *cor lapideum*¹, le cœur de pierre, c'est-à-dire l'orgueil et ses endurcissements. Quand vous allumez le feu sur une pierre, il la noircit ou la calcine, il ne lui fait pas jeter de flammes; voilà l'orgueil. Il durcit l'âme, et la rend impénétrable au feu sacré. Voilà pourquoi, Messieurs, je le dis avec une tristesse profonde, il y a tant d'âmes chez qui, pour leur éternel malheur et leur éternelle stérilité, le feu sacré ne s'allume pas.

Mais parmi ces âmes qui repoussent ainsi la flamme vive et vivifiante, il y en a sur lesquelles, quand je me prends à y songer, Messieurs, je ne puis m'empêcher de verser de plus amères larmes. Ce sont d'abord les jeunes gens.

Jeunes gens, Dieu vous a fait un don merveilleux; il y a en vous, avec un sang chaud et impétueux, comme dit Bossuet, une ardeur, une générosité, une flamme. Dieu a mis dans vos poitrines un cœur qui palpite et qui est prompt à s'enflammer. Mais, hélas! trop souvent le feu qui vous anime devient un feu mauvais, impur, qui s'interpose entre Dieu et vous, et obscurcit quelquefois à jamais vos cœurs, ou ce feu fumeux de l'orgueil, qui noircit et durcit ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé dans vos âmes.

Je ne connais rien de plus triste que cette perversion d'un cœur de jeune homme, si bien fait pour aimer toutes les belles et saintes choses, et qui aime mal ou n'aime plus!

¹ EZECH., XXXVI, 26.

Il y a d'autres tristesses encore. Il y a des âmes naturellement grandes, qui ont reçu de Dieu des puissances admirables, des élans merveilleux. Si le feu sacré venait à s'allumer définitivement en elles, elles monteraient à des hauteurs sublimes. Mais elles ne montent pas, elles demeurent, dans leur piété, petites et vulgaires, parce qu'elles n'ont pas le courage d'écartier le dernier obstacle, elles n'osent pas porter le coup, le dernier coup, qui ferait jaillir la flamme et consumerait enfin l'holocauste. L'autel est prêt, la flamme est là; la victime est désignée : elles n'ont qu'à vouloir; mais elles ne veulent pas s'immoler, faire le sacrifice que Dieu demande, et parce qu'elles ne font pas ce dernier et décisif effort, elles ne monteront jamais au sommet qu'elles devaient atteindre, elles n'auront jamais la dernière et définitive beauté.

Voir cela, Messieurs, le dire, le crier à une âme, et rester le témoin impuissant de ce désolant arrêt, je ne connais rien de plus douloureux.

Ah! il y a des âmes qui savent bien ici de qui je parle et ce que je veux dire.

Mais que parlé-je des grandes âmes? Messieurs, jusque dans les conditions les plus humbles et dans les devoirs les plus simples, — mais qui peuvent devenir sublimes, si on les envisage, si on les pratique à la lumière de la foi, — on peut, on doit trouver le feu sacré. Chefs de famille! mères de famille! vous qui pourriez tant, si le feu sacré était dans vos âmes, c'est sur vous que j'arrête bien souvent, avec une anxiété douloureuse, ma pensée! Il y a en vous une flamme,

un feu admirable, si vous saviez l'élever à sa hauteur! Mais, laissez-moi vous le demander, où sont ceux d'entre vous en qui brûle vraiment de sa pure flamme le feu sacré de l'amour paternel, et de l'amour maternel, et de toutes les affections domestiques? Je dis, le feu sacré, les saintes affections de la famille, non pas l'amour égoïste, l'amour mobile, faible et faux; mais l'amour vrai, pur, dévoué, immortel, pour un mari, pour une femme, pour des enfants! Mon Dieu! que de vulgarités dans les meilleurs! Quelquefois que d'abaissements! Et cependant, quand on songe à ce que vous êtes, à ce que Dieu a voulu que vous fussiez, à la sublimité de votre vocation, à ce que saint Paul a révélé en vous de grandeur, par les conseils et les exhortations qu'il vous adresse; ah! comme on sent tout ce qu'il devrait y avoir en vous de respect, de délicatesse, de flamme pure et sacrée! Mais quand on regarde ensuite à la réalité, aux choses comme elles sont, comme elles se passent, on se demande avec effroi : Où sont les vraies âmes, les grandes âmes de chefs, de pères et de mères de famille?...

Laissez-moi donc vous le dire en ce moment, — avec la charité que Dieu met pour vous dans mon âme, — je vous prêche votre grand bonheur en vous prêchant votre grand devoir. C'est ici une loi de Dieu, et il a fait de telle sorte et si profond l'abîme du cœur humain, qu'il n'y a pas une affection naturelle, si pure et légitime qu'elle soit, si justifiée par les qualités les plus rares, par les dons les plus aimables, qui suffise à l'âme, si on s'en tient là, si on ne s'élève pas plus

haut, jusqu'à Dieu, car c'est jusqu'à lui que toute affection doit remonter.

Quand l'affection s'arrête à elle-même, elle n'est pas le feu sacré, elle ne comble pas tous les désirs de l'âme; il n'y a que le feu sacré qui puisse porter assez haut les cœurs, et mettre dans la vie, avec l'épanouissement et la joie, cet élan qui permet aux âmes de déployer leurs ailes, et qui les fait monter toujours et toucher à l'infini, en qui seul se trouve la plénitude de l'amour, et qui seul peut donner au cœur son plein rassasiement.

Sans cela, — tel est le mystère du cœur de l'homme, *cor hominis inscrutabile, cor hominis abyssus*¹, et tel est aussi l'ordre et la justice, — sans cela, il y a en vous un abîme qui ne sera pas comblé, et dans les jouissances mêmes de la vie la plus heureuse un malaise inévitable. Je ne sais pas le secret de vos existences; mais ce que je vous dis là, un jour ou l'autre vous le sentirez.

Et pour vous révéler à tous, en un seul mot, comment le feu sacré doit transformer et élever vos cœurs, voici la vérité : l'amour pour soi ne suffit jamais. Il faut, pères et mères, aimer vos enfants pour eux-mêmes plus que pour vous, et pour Dieu encore plus que pour eux-mêmes. Je dirai de même aux époux chrétiens : Il ne faut pas vous aimer égoïstement pour vous-mêmes, mais mutuellement l'un pour l'autre, et pour Dieu encore plus que pour vous.

Ah! soyez donc chrétiens dans toute la noblesse et toute la sincérité de ce grand nom! Faites fleurir au

¹ JER., XVII, 9. — *Eccli.*, XLII, 18.

foyer domestique ces grandes vertus que Dieu bénit, la chasteté, l'humilité, la charité : la chasteté, qui ne laisse pas vivre l'âme pour le corps, l'humilité, qui ne laisse pas vivre l'âme pour elle-même, et la charité, qui vous demande de vivre corps et âme pour Dieu et pour vos frères... Voilà le feu sacré, l'amour chrétien dans la famille.

Je le sens, je me laisse entraîner; mais il faut me le pardonner, car ce sont les plus grandes choses que l'on puisse dire aux âmes.

Mon Dieu, ces grandes choses, nous nous les prêchons nous autres, prêtres, perpétuellement à nous-mêmes. Car s'il y a des cœurs que le feu sacré devrait consumer, ne sont-ce pas les nôtres? N'est-ce pas de nous qu'il a été dit : « *Facis angelos tuos flammam, et ministros tuos ignem urentem*¹. Vous faites de vos envoyés une flamme, et de vos ministres un feu brûlant. » Mais sommes-nous cela toujours? Je sais bien que le feu sacré ne s'éteint pas dans l'Église, et je le dis avec une consolation particulière de mon cœur d'évêque, je vois, j'ai vu souvent dans des âmes sacerdotales la flamme céleste, et quand je visite mon diocèse, c'est ma joie, au milieu de ces courses pastorales, de rencontrer cette flamme admirable de nos jeunes prêtres, et de voir aussi ces anciens du Sacerdoce qui raniment en eux leur vieille ardeur, et montrent que leur cœur reste toujours jeune, pour les travaux du zèle, près du cœur de Jésus-Christ.

Et moi, qu'ai-je à faire, dans ce vaste diocèse, si ce

¹ Ps., ciii, 4.

n'est de souffler aussi le feu sacré, de parcourir les villes et les campagnes, et de réveiller partout les étincelles éparses dans les âmes! Ah! je ne puis m'empêcher de le reconnaître, si nos cœurs à tous étaient plus brûlants, nos paroles seraient plus enflammées, et nous n'aurions pas tant de peine à triompher de vos résistances, et à renouveler la vie chrétienne parmi vous.

Mais, grâce à Dieu, voici des jours où tous, prêtres et peuples, nous pouvons ranimer en nous le feu sacré. Nous savons où en est le foyer, il est en Dieu, il est sur la croix, il est dans le cœur de Jésus-Christ; et ce Dieu de bonté en même temps qu'il nous invite à mettre en nous le feu sacré de la vertu, il nous y aide, il nous porte tous dans son sein paternel, et, quand il le faut, jusqu'aux sommets les plus ardu; et toute la force qui nous manque, il nous la donne. Seulement, voilà notre grande misère : nous refusons le secours de Dieu; nous savons où est la source du bonheur et de la vraie force, et nous n'allons pas nous y plonger! Nous sentons le poids de nos chaînes, — que ce soient les liens misérables des lâchetés vulgaires, des petites affaires, des petits préjugés, ou le lien plus fort des violentes passions, — nous sentons ce triste poids, il se présente un libérateur, il nous tend ses puissantes mains pour nous aider à briser ces chaînes, et nous le refusons!

Ah! je vous ai dit que souvent le ministère des âmes est un ministère amer. On les aime quelquefois, ces âmes, avec une profondeur de dévouement qui ne se peut dire, et puis on sent l'impuissance de son dévoue-

ment et de son zèle, et on est condamné, pour soutenir son courage-abattu, à se réfugier avec le Sauveur au Jardin des Olives; et là on tombe avec lui, la face contre terre, dans l'amertume et la crainte, avec cette tristesse de cœur que ressentit Jésus-Christ : *Capit paverè, tædere, mæstus esse*¹..... Je ne veux pas descendre de cette chaire sans vous dire une tristesse que j'ai eue, ici même, depuis deux jours, au milieu des joies du retour et des témoignages de sympathie et d'affection que j'ai trouvés parmi vous, et qui sont allés jusqu'au fond de mon âme. Mais enfin, malgré tout cela, cette tristesse, depuis deux jours, m'a fait plus que jamais sentir sa pointe amère. J'arrive de Rome. Toute terre a ses tristesses, et celle-là, vous le savez, n'en manque pas. Mais enfin, j'y ai éprouvé une consolation, dont je me suis encore mieux rendu compte depuis mon retour au milieu de vous. C'est que là, dans cette cité sainte, j'étais dans un lieu où l'on croit, où l'on prie, où l'on espère. Je me suis trouvé, pendant les prédications que j'ai faites, au milieu d'une immense société d'âmes de toute langue, de toute tribu, de toute nation, mais toutes chrétiennes, et venues à Rome dans un sentiment religieux : même ces âmes de nos frères séparés, vaincues par une lumière irrésistible qui est comme répandue là partout dans l'atmosphère, adoraient avec une foi plus vive Jésus-Christ; et, dans le moment où j'étais étonné de les voir me chercher, m'aborder, elles m'édifiaient par leur respect et l'accent de leurs paroles. En un mot, on a là

¹ MARC., XIV, 33.

ce bonheur, qu'on sent encore mieux quand on n'y est plus, de n'être entouré que d'âmes vivant dans une lumière chrétienne... Et puis, quand on revient sur cette pauvre terre de France, on rencontre des âmes qui sont chères, qu'on n'avait pas oubliées, qu'on n'oublie jamais, — mais enfin, dans l'absence, quand on pense à ceux que l'on aime, on se souvient de ce qu'ils ont de meilleur, on oublie le reste, — et quand on les retrouve, ces âmes difficiles, et qu'on sent comme une barrière entre elles et vous, entre ce qu'on a de plus cher et de plus ardent au cœur et leur âme, je vous demande s'il pent y avoir sur la terre une tristesse plus douloureuse, une amertume plus amère. Ah! puissiez-vous du moins la sentir tous comme moi! car enfin, il n'est pas juste que je sois plus malheureux que vous de votre malheur, et il est impossible que vous ne sentiez pas qu'il y a là, par l'absence de Dieu dans vos âmes, une profonde lacune, une lamentable défaillance dans votre vie, dans vos joies, dans vos plaisirs, surtout dans vos douleurs!

Demandez donc à Jésus-Christ, pendant ces saints jours, de venir à votre aide, de vous éclairer, de vous fortifier. Comme je le disais à Rome à nos frères séparés : ce n'est pas entre nous une question de foi; non, il y a ici quelque chose de plus délicat; c'est une question de sacrifice et de vertu.

Priez, demandez à Jésus-Christ son secours pour la résoudre noblement, victorieusement, et bientôt vous serez chrétiens...

Et maintenant continuez, Messieurs, pendant ces

saints jours, cette grande et belle assiduité. Femmes chrétiennes qui êtes ici, et qui adressez à Dieu pendant ces saints temps des prières si ferventes pour les âmes qui vous sont chères, continuez à prier, à pousser vos cris vers le ciel. Vous tous, Messieurs, qui avez fait et faites chaque jour, je le sais d'un grand nombre, tant de bien dans cette ville, un bien humble et caché, mais que Dieu voit et récompensera, unissons les efforts de nos cœurs, pour que Dieu nous bénisse tous ! Oui, que cette Semaine Sainte, que cette grande retraite ouvre pour tous les trésors de Dieu.

O Dieu ! répandez le feu sacré dans toutes ces âmes : il y en a ici qui en sont si dignes ! A ceux qui n'ont pas le bonheur de vous connaître, donnez la lumière, cette lumière douce qui ouvre les yeux fermés, qui guérit les yeux malades, qui se fait aimer et suivre, qui illumine le fond des âmes. A ceux qui ont l'esprit éclairé, mais le cœur froid, envoyez ce souffle puissant par lequel la lumière de l'esprit deviendra la flamme du cœur, cette flamme qui échauffe, qui anime, qui purifie, qui fortifie, qui fait les grandes vertus et les grandes âmes... comme il en faut, aujourd'hui plus que jamais, à l'Église et à la France...



ALLOCUTION

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉE DANS LA CATHÉDRALE DE SAINTE-CROIX

LE 7 MAI 1864

POUR LA BÉNÉDICTION DES EAUX

« Initium vitæ hominis panis et aqua. »
Eccli., XXIX, 28.

« Le principe de la vie, pour l'homme », dit la sainte Écriture, « c'est le pain et l'eau. »

Voilà pourquoi, Messieurs, vous faites aujourd'hui une grande œuvre; et voilà pourquoi aussi je suis heureux d'accepter l'invitation qui m'est faite et de m'associer à vous.

La religion s'associe avec joie à la cité et à la patrie, à leurs travaux, à leurs prospérités, à leurs fêtes. Elle bénit avec reconnaissance et avec amour tout ce qui est noble et grand, tout ce qui est bon et utile aux hommes. Et votre clergé, en ce jour, est charmé de se retrouver à vos côtés, comme vous l'y avez rencontré dans toutes les phases glorieuses de votre histoire, où son cœur a toujours battu près du vôtre.

Oui, je suis heureux d'inaugurer, pour ma part, ce nouvel ornement et ce nouveau bienfait dans votre ville, et d'appeler toutes les bénédictions de Dieu sur ces belles eaux, qui vont porter la fraîcheur, la santé et la vie à travers nos rues et nos places publiques, et jusque dans les plus humbles demeures.

Et je me félicite aussi de prendre la parole pour rendre solennellement hommage à tous ceux qui ont concouru à l'accomplissement de ces beaux et grands travaux, ou qui en ce moment veulent bien apporter à cette cérémonie l'honneur et l'éclat de leur présence.

Mais d'abord, et avant tout, au nom de toute cette ville, au nom du présent et de l'avenir, je rends hommage au magistrat intelligent, actif, persévérant, dévoué¹, qui, à travers toutes les épreuves, a poursuivi et consommé cette entreprise bienfaisante et difficile.

Et aussi à tous ces nobles conseillers de la cité, qui l'ont aidé de leur crédit, de leur confiance, de leurs lumières, et généreusement soutenu jusqu'à la fin, à travers les difficultés inévitables de cette grande œuvre.

Et comme c'est ici un bienfait universel, je ne suis pas surpris de voir la cité tout entière s'associer à la fête et à nos actions de grâces, et j'aime à voir se presser dans cette enceinte les dignes représentants de toutes les grandes fonctions et de tous les grands services publics, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, et avec eux tous nos plus honorables concitoyens, parmi lesquels il m'est doux de compter tant

¹ M. Vignat, maire de la ville d'Orléans.

d'amis, dont l'agréable commerce prête tant de charmes aux relations sociales, dans cette ville renommée à bon droit pour la gravité et l'urbanité de ses mœurs.

A leur tête, qu'il me soit permis de saluer le premier magistrat de ce département ¹, qui nous montre chaque jour, au milieu des soins de l'administration la plus grave et la plus appliquée, qu'il y a en lui une âme et un cœur, une âme qui sent les grandes choses, un cœur capable de dévouement et d'affection, une intelligence vive et aimable, qui ajoute au sérieux de la vie et du devoir accompli la grâce d'une bienveillante affabilité.

Je suis aussi particulièrement charmé de voir en cette grande assemblée nos magistrats vénérés, qui occupent si noblement dans cette ville les sièges élevés de la justice, et en distribuent à tous le bienfait, pareils, pour emprunter un beau mot de Bossuet, à ces sources publiques, que Dieu a placées si haut pour en mieux répandre les salutaires influences.

Je serais ingrat aussi, si je ne disais pas avec quelle joie je découvre parmi vous les représentants de notre vaillante armée : leur place est bien ici, dans ces fêtes pacifiques de la cité, eux dont l'indomptable épée couvre la patrie, protège au dedans les arts de la paix et les bienfaits de l'administration publique, et permet à toutes les richesses et à toutes les forces du pays de se développer dans la sécurité et la confiance. — Je salue en eux les camarades de ces braves officiers de l'armée d'Afrique, qui ont étonné et enrichi cette vieille terre

¹ M. Dureau, préfet du département du Loiret.

barbare , en faisant jaillir avec des puits artésiens les eaux vives dans le désert.

Et maintenant, Messieurs, que vous dirai-je de cette laborieuse et belle entreprise, que nous voyons enfin consommée, après tant d'études et de si longs et persévérants travaux ?

Simplement, Messieurs, voici mes sentiments et ma pensée.

Dans le spectacle de ces eaux vivifiantes, amenées de si loin pour être si douces, si utiles, si salutaires, qu'ai-je vu d'abord ? qu'est-ce qui m'a fait, dès l'origine, applaudir de toute mon âme à cette entreprise ? Et qu'est-ce qui me charme aujourd'hui ? C'est que j'ai vu là tout à la fois un grand bienfait de Dieu, une grande œuvre de l'homme, et le progrès du bien-être pour tous.

Le bienfait de Dieu ! Je ne sais si dans toutes les œuvres les plus brillantes et les plus vives de la création matérielle, il est une seule créature, Messieurs, plus aimable, plus charmante, et en même temps plus utile et plus nécessaire que l'eau.

C'est tout à la fois au besoin et au plaisir de la société humaine, comme à la vie et à l'ornement de la nature, qu'elle est destinée : il n'est pas un élément qui joue dans le monde et l'économie générale des choses un rôle plus grand et plus gracieux.

Je me souviens d'avoir entendu, il n'y a pas longtemps, un homme d'État illustre, qui joint un noble cœur à un grand esprit, me dire, en me parlant des

œuvres de Dieu et de sa Providence : « Il est évident, »
 » quand on étudie de près la création, que Dieu a voulu
 » pourvoir à nos plaisirs en même temps qu'à nos
 » besoins; il a voulu » — je cite son expression — « nous
 » plaire en même temps que nous satisfaire; c'est le
 » meilleur des pères, en même temps que le puissant
 » Créateur des mondes. Il a des calculs qui forcent à
 » l'adorer comme le Maître souverain, et il a des bontés
 » qui le rendent aimable comme un Père. »

Voyez ici, Messieurs, comme ces belles paroles trouvent une juste et consolante application.

Je vous citais au commencement de cet entretien ces paroles : « *Initium vitæ hominis panis et aqua* : le »
 » principe de la vie, pour l'homme, c'est l'eau et le »
 » pain ! » Et l'Écriture ajoute ces autres paroles, dont je vous prie de remarquer aussi l'étonnante énergie :
 » « Je vous donnerai, dans ma miséricorde, et quelque- »
 » fois aussi je vous enlèverai dans ma justice, *omne* »
 » *robur panis, et omne robur aquæ*, ce qui fait le sou- »
 » tien et la vigueur de votre vie, toute la force du pain »
 » et toute la force de l'eau. »

Et quand Dieu reproche à un peuple ses ingratitude-
 des, il dit : « Est-ce que je n'ai pas toujours donné le »
 » pain au peuple qui me sert ? Est-ce que ses eaux ne »
 » lui ont pas toujours été fidèles ? *Panis datus est ei,* »
 » *aquæ ejus fideles sunt* ¹. »

En effet, Messieurs, l'eau, de même que le pain, c'est la vie; si l'eau manque quelque part, c'est la mort!

Voyez cette pauvre Agar dans le désert avec son fils

¹ Is., xxxiii, 16.

expirant : l'eau manquait ! Elle s'éloigna en disant : « Je ne veux pas voir mourir mon enfant ! » Et il serait mort, si l'ange du Seigneur ne fût venu, et entr'ouvrant la terre, n'eût fait jaillir du milieu des sables une eau pure qui sauva la mère et l'enfant.

Et quand le peuple de Dieu voyageait au désert, sa grande souffrance et son grand péril, quels furent-ils ? C'est qu'il manquait d'eau ! Et le grand bienfait de Moïse, — je rappelle simplement ici ces choses que vous savez comme moi, — ce fut de frapper le rocher, et d'en faire jaillir des eaux vives où le peuple put éteindre sa soif.

Et ce ne sont pas seulement les âmes vulgaires qui succombent à ce tourment. Vous vous rappelez ce cri d'un chevalier breton à son compagnon d'armes blessé dans un combat contre les Anglais, et qui s'écriait : « J'ai soif ! » — « Beaumanoir, bois ton sang ! » Il en but et il mourut... Et David aussi, dans la fatigue de la fuite et des combats, s'écriait sous la torture de la soif : « Ah ! qui pourrait me donner des eaux de la fontaine » de Bethléhem ! *Si quis daret mihi aquam de cisternâ Bethlehem* ¹ ! »

Et Notre-Seigneur sur la croix a voulu ressentir ce tourment, et à sa dernière heure il s'est écrié : « J'ai soif : *Sitio*. »

La vérité est, Messieurs, que la soif, comme la faim, c'est la mort. Il faut l'eau pour la vie de l'homme, comme pour la vie de la nature.

Là où elle n'est pas, dans la nature, c'est le désert,

¹ I Paralip., xi, 17.

la stérilité, la mort. Là où elle jaillit et coule en ruisseaux bienfaisants, c'est ce qu'on nomme en langage poétique et gracieux l'oasis, c'est-à-dire la fraîcheur, la verdure, le palmier et les dattes nourrissantes, l'ombrage hospitalier.

L'ombrage! la fontaine! Il y a ici une chose que vous me permettrez de vous faire remarquer; c'est que Dieu, parmi tous les noms dont il s'appelle, aime à se donner ceux de ses plus aimables bienfaits. Ah! on ne songe pas assez à bénir Dieu des biens qu'on a, et surtout des maux qu'on n'a pas! Nous ne vivons pas sous les feux de la zone torride; mais dans nos climats tempérés eux-mêmes, quoi de plus doux, pour le voyageur fatigué du soleil, que de rencontrer tout à coup un ombrage! Eh bien, « Moi », dit le Seigneur, « je suis » votre ombrage et votre protection contre la chaleur » du jour : *Umbraculum ab æstu* ¹. » — Comment pourrais-je oublier ce mot touchant, moi qui, en ce moment, fuis le soleil à cause de mes yeux malades, et cherche l'ombre! — Quoi de plus doux encore qu'une source d'eau vive et fraîche dans une soif brûlante! Eh bien, « Je suis, moi, pour vous », dit encore le Seigneur, « une source pure, la fontaine de vie : *Fons aquæ vitæ... apud te est fons vitæ* ². »

Vous avez vu quelquefois, sous l'ardeur du soleil, les campagnes desséchées et brûlées. Tout languit et tout meurt. Mais qu'il tombe du ciel une pluie abondante ou la fraîche rosée du matin; que l'eau vienne,

¹ Is., xxv, 4.

² JEREM., II, 13. — Ps. xxxv, 10.

et soudain , sous cette vigilante influence , l'on voit tout reverdir et tout reflleurir.

Voilà comment l'eau est nécessaire à l'homme et à la nature.

Aussi , Messieurs , qui n'a admiré les qualités merveilleuses et si favorables à la santé de l'homme , que Dieu a données à cet élément des eaux ?

Elles sont vives , limpides et fraîches ; saines , purifiantes et fécondantes ; elles sont même médicinales et guérissantes ; et ici , rappelez-vous , Messieurs , toutes ces sources , glacées ou bouillantes , qui jaillissent du sol avec leurs vertus salutaires , avec les éléments divers qui les composent , et dont la science découvre , analyse et révèle les secrets.

Mais ce que j'admire encore dans ce grand bienfait de Dieu , dans cette merveille des eaux sur le globe , c'est l'abondance et la prodigalité avec laquelle Dieu les a partout répandues. De là naissent des harmonies et des beautés , qui font de cet élément une des plus riches parures de la terre.

D'où viennent-elles ? Dieu , vous le savez , leur a préparé quatre grands réservoirs : les vastes bassins des mers ; l'atmosphère , que l'Écriture appelle le firmament ; les glaciers au sommet des hautes montagnes ; enfin les entrailles de la terre.

Or , voyez ici , Messieurs , que de phénomènes étonnants ! Pénétrez dans les entrailles du globe , et voyez tous ces canaux , toutes ces artères , tout ce mouvement invisible des ondes souterraines. Fénelon , qui a étudié avec son profond et gracieux génie cette grande ques-

tion des eaux, les représente circulant perpétuellement, par des veines mystérieuses, dans le globe, comme le sang circule dans le corps humain.

De là, elles arrivent à la surface, rafraîchissent les campagnes, désaltèrent les hommes, et abreuvent les bêtes des champs et les oiseaux du ciel. De tous côtés elles jaillissent et coulent. Tantôt on les voit s'échapper en flots bouillonnants, et tantôt sourdre doucement en limpides et ravissantes fontaines. Dieu s'est plu à leur creuser sur le globe terrestre toutes sortes de lits et de bassins : ce sont nos ruisseaux, nos rivières, nos fleuves, nos lacs, nos grandes mers, nos orageux océans.

Elles coulent, prestes, rapides, transparentes ; quelquefois bondissantes et écumeuses, en torrents, en cascades.

Légères, inconsistantes et mobiles ; et toutefois si fortes et si puissantes, qu'elles portent sur les mers vos plus grands vaisseaux, et entraînent sur vos fleuves les masses les plus pesantes.

Terribles, et capables de tout renverser dans leur cours impétueux ; et cependant si dociles, que l'homme les dompte, les gouverne et en fait ce qu'il veut. Vous les faites monter et descendre, remonter encore, puis jaillir ; vous les pliez à tous les services de votre industrie ; vous leur faites mouvoir vos puissantes machines. Ici elles battent vos blés, et ici elles tournent la meule pour les écraser. Là elles meuvent le piston dans vos pompes, elles foulent vos draps, elles scient vos bois, elles laminent vos métaux. Dans laquelle de vos industries ne les trouvez-vous pas ? Et ne sont-ce pas elles

encore qui, vapeur enflammée, donnent à vos vaisseaux, pour franchir l'Océan, des ailes plus rapides que les vents eux-mêmes, et emportent sur vos chemins de fer ces chars de feu qui dévorent l'espace et suppriment les distances ?

C'est, Messieurs, que parmi tous les empires dont le Créateur vous a dotés, il vous en a donné un bien grand, l'empire des eaux. Il n'a pas seulement dit : « Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et » vous l'assujettissez » ; il a dit aussi : « Dominez sur » les poissons de la mer ¹. » Et c'est pourquoi David s'écriait : « Vous avez établi l'homme sur les ouvrages » de vos mains, vous avez mis toutes choses sous ses » pieds, jusqu'aux monstres de la mer qui se promènent dans les sentiers de l'Océan ². »

Voilà pourquoi vous faites de l'eau un serviteur si docile.

Et voyez, Messieurs, avec quelle docilité elles vous obéissent en ce moment, venant de si loin, franchissant tous les obstacles, passant par-dessus votre fleuve, pour se répandre partout où vous leur ordonnez de se verser.

Elles sont si dociles que l'homme s'en joue, pour ainsi dire. Il joue avec l'eau comme il joue avec le feu. Vous aurez demain, pour votre fête de Jeanne d'Arc, un feu d'artifice ; eh bien, on fait aussi des artifices d'eau. Seulement, les feux d'artifice ne durent guère, et après avoir brillé un instant, s'éteignent pour jamais dans les ténèbres ; tandis que les artifices d'eau ne

¹ *Gen.*, I, 8.

² *Ps.* VIII, 7 et 9.

s'éteignent pas, et de là, pour emprunter encore à Bossuet un mot connu, « ces fontaines éternellement » jaillissantes qui ne se taisent ni jour ni nuit. »

Quelle richesse donc dans toutes ces eaux qui arrosent la terre, et, dans cet écoulement sans fin, quelle source de beauté et de grâce, en même temps que de vie et de fécondité pour la nature !

Qui de vous n'a admiré quelquefois soit les teintes si riches et si variées de la mer, soit les bords gracieux et pittoresques des lacs, soit le cours majestueux des grands fleuves, soit les rives verdoyantes des humbles rivières ?

Qui de vous encore n'a remarqué souvent quel charme, quel mouvement, quelle vie l'eau donne à un paysage ? Qui n'a éprouvé, dans un voyage, combien il est agréable de découvrir tout à coup un grand fleuve, ou dans une course de montagne, quel bonheur c'est pour le montagnard fatigué, ou pour le chasseur — qui mérite bien aussi, Messieurs, quelque rafraîchissement et quelque repos, — de rencontrer tout à coup une source, une eau jaillissante ?

Mais ces eaux ainsi répandues, avec une richesse, une munificence divine, sur toute la surface du globe, voyez : les feux du soleil les aspirent et les font monter dans l'air ; et là elles deviennent, comme l'air, transparentes, légères, azurées.

Et ces vapeurs, que les rayons du soleil élèvent ainsi dans l'atmosphère, non-seulement elles la rafraîchissent, et y forment comme une tente entre le soleil et nous, *extendit nubes quasi tentorium*¹ ; mais encore

¹ JOB, XXXVI, 29.

elles revêtent l'horizon des plus belles teintes, et lui prodiguent ces formes élégantes et capricieuses des nuages, qui font au soleil levant ou couchant un lit de pourpre, d'or et d'azur, si splendide.

De là aussi ces nuages que les vents promènent de tous côtés sur nos têtes, et qui tombent sur nos campagnes en douces et tièdes ondées, ou en pluie pressée, abondante : le *densissimus imber* de Virgile.

Ou bien encore : ces eaux, les nuages les déposent au sommet des Alpes ; là elles se solidifient à l'image des rochers granitiques sur lesquels elles s'arrêtent, pour devenir ces glaciers et ces neiges éternelles, réservoirs inépuisables de nos lacs et de nos grands fleuves, et qui font aux grandes montagnes ces diadèmes resplendissants qui les couronnent.

Qu'il soit permis, Messieurs, à un fils du mont Blanc de se souvenir ici que son pays donne en ce moment à la France, avec des populations saines, religieuses et vaillantes, les plus beaux glaciers et la plus sublime montagne de l'Europe.

De ces hauts sommets, reprenant, toujours sous l'action du soleil, la forme liquide, elles vont, rapides, précipitées, impétueuses et bondissantes, à travers les rochers et les vallées,

Saxosas inter decurrunt flumina valles,

former la Méditerranée et le grand Océan, sous les noms fameux du Danube, du Guadalquivir, du Rhône, du Rhin, de la Loire... Près de ces grands fleuves, je

ne sais si l'on peut faire à Paris l'honneur et la grâce de nommer ici la Seine.

Ce qu'il faut admirer encore, Messieurs, dans cette abondance et cette richesse des eaux répandues sur le globe, c'est leur providentielle distribution. Elles arrosent et fécondent la terre, elles ne l'inondent pas. Et non-seulement elles ne s'échappent point tumultueusement comme un déluge, mais elles se versent, malgré d'apparens caprices, avec une régularité admirable et une mesure égale et toujours la même dans les mêmes lieux, et chaque partie de la terre ne reçoit périodiquement, comme l'a constaté la science, que sa portion d'eau accoutumée : C'est que « Dieu les a pesées et » mesurées », dit Job ; « il a prescrit une loi aux pluies, » et marqué un chemin aux foudres et aux tempêtes ¹. »

Ainsi mesurées et pesées, elles vont, par un mouvement perpétuel et une circulation incessante, des entrailles du globe à la surface, de la surface dans l'air et sur les montagnes, d'où elles retombent en pluies ou en rosées sur la terre. Le flot pousse le flot, et coule jusqu'à l'Océan, et de l'Océan remonte dans le nuage, et du nuage redescend sur nos campagnes ; et ainsi toujours : car ces lois sont immuables : « Dieu a » établi les eaux pour subsister éternellement ; il leur » a prescrit ses ordres, et ces ordres s'exécutent à » jamais ². »

Tel est le grand Langage des livres saints ; c'est ainsi, Messieurs, qu'au-dessus de ces lois si belles, ils pla-

¹ JOB, XXVIII, 25.

Ps. CXLVIII, 6.

cent le Législateur suprême, le Dieu tout-puissant, qui a donné aux choses leurs vertus et leurs lois, et qui les conserve par la même force qui a tout créé : « C'est lui »
 » qui a mis des digues à la mer, pour la tenir enfer-
 » mée, lorsqu'elle veut s'échapper comme un enfant
 » qui sort du sein de sa mère; qui l'enveloppe de nua-
 » ges, comme on enveloppe un nouveau-né de bande-
 » llettes; et qui lui a donné des limites qu'elle ne fran-
 » chit pas. » Il lui a dit : « Tu viendras jusqu'ici, mais
 » pas plus loin; là, tu briseras l'orgueil de tes vagues ¹...
 » Au bruit de sa voix les eaux s'amassent dans le ciel;
 » il élève les nuées des extrémités de la terre; il fait
 » suivre de la pluie les foudres et les éclairs, et il tire
 » les vents du fond de ses trésors ²... Lorsqu'il prépa-
 » rait les cieux, j'étais là, dit la Sagesse éternelle;
 » lorsqu'il environnait les abîmes de leurs barrières;
 » lorsqu'il enferma la mer dans ses limites, et qu'il
 » imposait sa loi aux eaux... j'étais là, et je réglais
 » avec lui toutes choses ³. » Et dès l'origine, au com-
 mencement de la création, l'Esprit de Dieu, dit Moïse,
 était porté sur les eaux. *Ferebatur Spiritus Dei super*
aquas ⁴.

Mais ce qu'il y a ici de plus admirable, — quand on va au fond des choses, et que l'on cherche à se rendre compte, avec la science, de la nature intime de cette eau, qui produit tant de merveilleux phénomènes, —

¹ JOB, XXXVIII, 8.

² JÉRÉM., X, 13.

³ *Sag.*, VIII, 27.

⁴ *Gen.*, I, 2.

c'est la simplicité des moyens avec lesquels Dieu a fait de si grandes choses : deux simples éléments constituent l'eau, et ces deux éléments si simples ont entre eux, par la force souveraine de la main créatrice, une si puissante affinité, que, parmi tous ces changements d'état si extraordinaires, la décomposition des éléments primitifs ne se fait pas, et que dans toutes ces transformations si multiples et si variées, l'eau, sous forme de glaciers, de nuages, de vapeur, d'onde courante, garde tellement sa nature propre, qu'elle peut à tout instant, sans s'altérer, passer d'un état à un autre. Un simple changement de température suffit pour amener toutes ces étranges métamorphoses. Voilà comment la Sagesse éternelle, principalement avec l'eau, s'est vraiment jouée dans cet univers, comme dit l'Écriture : *Ludens in orbe terrarum* ¹.

Ah ! — pardonnez-moi, Messieurs, ce souvenir et cette réflexion, — les belles dames se plaignent quelquefois que l'eau n'a ni saveur, ni couleur, ni odeur... Nous serions bien malheureux si tous nos fleuves étaient de l'eau de Cologne, et si dans l'air qui nous environne, nous ne respirions que de l'eau de rose ! Cela est bon pour un instant ; mais on ne vit pas là-dedans, et ceux qui y vivent trop y vivent mal. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'eau, comme l'air, est sans cesse en contact avec le goût et l'odorat, et que nous sommes faits de telle sorte, qu'une sensation, même douce et agréable, devient insupportable si elle est continue.

¹ *Prov.*, VIII, 31.

La vérité est, Messieurs, que quand on réfléchit à ce grand bienfait et à ce grand charme que Dieu a répandu avec l'eau dans la nature, il faut s'écrier avec Pindare, au début d'un de ses plus beaux chants lyriques : « Ἄριστον μὲν ὕδωρ, le premier des éléments, » c'est l'eau. »

Mais il y a mieux ici, et je connais un plus grand poète que Pindare ; c'est le prophète, quand, après avoir jeté un regard sur cette aimable et puissante créature que nous appelons l'eau, remontant plus haut que le poète profane, jusqu'à l'Auteur de cette merveille, et prêtant aux eaux de la terre et du ciel un sentiment et une voix, il s'écriait tout à coup dans son enthousiasme : « Fontaines ¹, louez le Seigneur ! Fleuves et rivières, louez le Seigneur ! Bénissez-le, pluie » et rosée, neiges et glaces ; bénissez-le, grandes eaux » des mers ! »¹

Certes, je comprends le prophète, Messieurs ; et nous autres chrétiens, qui savons la raison et l'origine des choses, nous avons une âme pour entendre ce grand concert que la création tout entière chante au Créateur ; et dans cette harmonie universelle, qui de vous n'a discerné et ne s'est plu souvent à écouter la voix des eaux, depuis le ruisseau qui murmure, jusqu'au torrent écumeux qui gronde, et jusqu'à cette vaste mer, image de l'infini, qui tantôt semble dormir aux pieds de Dieu dans la quiétude immense de ses flots, et tantôt soulevée par les orages, fait monter jusqu'à lui sa grande voix ? « Les fleuves, dit le Psalmiste,

¹ DANIEL, III.

» ont élevé leurs flots ; ils ont élevé leur voix ; ils crient,
 » ils chantent un hymne : *Elevaverunt flumina fluctus suos, elevaverunt flumina vocem suam... clamabunt, etenim hymnum dicent.* »

Je ne suis pas étonné, Messieurs, que le divin fondateur du Christianisme ait élevé un tel élément à une dignité surnaturelle, et en ait fait un moyen de grâce et de sanctification pour les hommes.

Il faut remarquer que les éléments essentiels du culte chrétien, ceux que Dieu a choisis directement pour symboles et pour instruments de sa mystérieuse action sur les âmes, ce n'est pas l'or et l'argent, métaux rares et que nous appelons précieux. Non, l'or et l'argent sont des ornements vulgaires, que l'homme fait bien d'apporter en hommage au Dieu de qui tout lui vient ; mais Dieu ne leur a pas fait l'honneur de les employer à ses augustes mystères. Il a choisi d'autres éléments : il a voulu que ce fût le pain et le vin, l'huile et l'eau, choses simples, bienfaisantes, et partout répandues, qui devinssent la matière de ces grands sacrements par lesquels sa grâce nous arrive ; que pain et le vin servissent à la nourriture spirituelle, l'huile à l'apaisement et au soulagement des dernières douleurs, en même temps qu'à l'onction de nos âmes et à la consécration sacerdotale ; et que l'eau fût le signe et l'instrument de la purification baptismale, de la régénération chrétienne.

Mais laissons ces considérations, qui nous entraîneraient trop loin : ce serait un champ immense.

Voilà donc, Messieurs, ce qu'est l'eau dans la nature,

et même dans le monde surnaturel; et voilà pourquoi il faut, avec le Prophète, bénir Dieu de cette merveilleuse création.

Mais je dis que nous, Orléanais, nous avons ici une particulière action de grâces à rendre à Dieu; car notre pays a reçu, vous le savez, ce bienfait en abondance. Notre pays est riche en belles et bonnes eaux, et c'est ce qui en fait l'agrément et la fertilité; c'est ce qui fait de l'Orléanais, Messieurs, comme de la Touraine, qui nous touche, le jardin de la France, et de plus son rempart.

Je ne vous parlerai pas ici de ces charmants cours d'eau que je rencontre de tous côtés dans mes courses pastorales, en parcourant mon diocèse: l'Aveyron et le Vernisson; le Loing, l'OEnf et l'Essonne; le Beuvron cher aux Solognots, la Louanne; l'Ocre, le Trézée, le Fusain et le Bied si ravissant, et cette délicieuse rivière de Châteaurenard... dont le nom m'échappe.

Quelque désir que j'aie de nommer ici avec honneur la Beauce, je ne puis faire l'éloge de ses mares: les Beaucerons ne s'en offenseront pas; mais enfin, Dieu y a pourvu, et si la Beauce n'a pas de fleuves et de sources jaillissantes, la rosée du ciel et la graisse de la terre ne lui manquent pas.

Cet hommage rendu, en passant, aux moissons de la Beauce, je suis toujours charmé, je l'avoue, quand je rencontre dans un village un cours d'eau, une rivière; cela me réjouit pour ces braves gens, et je dis: « Bon, voilà pour arroser leurs champs et abreuver leurs troupeaux. Cela fera du bon lait, du bon beurre, du bon

» fromage, car il faut de la bonne eau pour tout cela. »
 Et où l'eau n'entre-t-elle pas? J'ai été charmé, ce matin même, d'apprendre que dans le meilleur vin du monde, indépendamment de celle qu'on y met quelquefois à tort, il y a toujours naturellement et nécessairement de l'eau. Ce qui m'a rappelé, à propos de celle qu'on fait bien d'y mettre, ce beau mot de Platon :
 « Si le vin est trop fort, l'eau qu'on y mêle tempère sa
 » chaleur, et l'indomptable Bacchus — c'est, Mes-
 » sieurs, Platon qui parle — est apprivoisé par ce sobre
 » élément. »

Il y a dans tout cela, Messieurs, pour l'homme qui regarde attentivement les choses, des harmonies touchantes, et pour moi, préoccupé de pensées plus hautes encore dans mes visites diocésaines, en traversant ces campagnes si bien arrosées, en voyant toute cette fertilité que les eaux donnent à la terre, je songe que moi aussi je viens là pour apporter à ces bons habitants des villages une autre eau, une eau meilleure, la grâce de Dieu, qui donnerait à leurs âmes, pour le ciel, la fécondité que les eaux donnent à leurs champs; et je demande à Dieu de la verser, par mes mains, abondante dans tous les cœurs.

Mais laissons ces rivières charmantes et sans nom, et toutes ces pensées. Le fleuve illustre, l'honneur, la beauté et la force de l'Orléanais, c'est la Loire, — et je serais doublement ingrat de l'oublier en ce jour; car, pour moi, je la regarde et la vénère comme la mère de la rivière qui nous donne aujourd'hui ses eaux, — oui, notre belle et brave Loire, dont j'ai dit

déjà, et dont j'aime à redire encore que c'est de tous nos fleuves le plus français.

Le Rhône est à moitié suisse, le Rhin à moitié allemand ; la Loire n'appartient qu'à la France.

Des hautes montagnes où elle prend sa source, elle s'élançe du sud au nord ; puis tout à coup, près d'Orléans, elle se courbe, afin de s'éloigner plus lentement de nous, et comme pour embrasser la France tout entière ; et courant vers l'ouest à l'Océan, elle fait à la France une barrière qu'on ne franchit pas, car trois fois au moins, dans l'histoire, depuis Attila, les invasions barbares ou étrangères se sont arrêtées là ! Et demain encore, nous fêterons avec Jeanne d'Arc l'anniversaire d'une de ces immortelles délivrances.

Et en même temps que nous célébrons notre fleuve comme l'invincible boulevard de la France, comment ne pas redire aussi ses bords si riants, ce val si fertile, ces flots rapides ? Rien de fangeux : des ondes saines sur des sables purs ; comme le caractère de ceux qui habitent ses bords, quelque chose de doux, de vif et de courageux. Voilà notre Loire.

Mais si la Loire n'appartient qu'à la France, le Loiret n'appartient qu'à nous. Ce fils mystérieux de la Loire ne prolonge pas au loin son cours, comme sa mère ; mais il en filtre les eaux, et vous avez bien fait de les choisir ; et il ne veut pas quitter, lui, nos campagnes orléanaises. Fleuve aimable, dont les bords sont si fleuris et si gracieusement habités, et dont les eaux sont si fraîches, si transparentes, et comme teintes du reflet verdoyant de nos prairies ; vrai fleuve orléanais, cher à

Orléans, qui naît à ses pieds, et qui va maintenant donner à la ville sa patrie, par quelqu'une de ses sources, ces belles eaux qu'un art savant distribuera dans toutes les rues et, si abondantes, dans toutes les maisons de la cité.

Ainsi, Messieurs, Dieu avait donné à notre pays le bienfait des eaux avec abondance. Mais si notre pays en était riche, il faut bien reconnaître que notre ville ne l'était pas. Ce qu'on admire dans la plupart de nos grandes cités, ce que j'admiraïs surtout naguère à Rome, la ville du monde la plus riche en eaux, Orléans ne l'avait point. C'a donc été une grande œuvre, qu'il faut payer d'une juste reconnaissance, d'avoir essayé et d'avoir réussi à lui donner ce nouveau bienfait parmi tant d'autres dont Dieu l'a comblé, et cela au prix d'efforts, de labeurs et d'épreuves dont il ne faut pas s'étonner.

De telles œuvres, Messieurs, sont toujours éprouvées, parce qu'elles sont grandes, et que rien de grand ne s'accomplit ici-bas sans labeur; parce qu'elles sont bienfaisantes, et que le bien, le vrai bien, ne se fait ici-bas qu'à travers les difficultés, les obstacles, les croix; mais l'épreuve passe, et l'œuvre reste.

Je me complais, Messieurs, à la contemplation d'une telle œuvre, à la pensée de la grande amélioration que vous venez d'apporter dans la cité; je vois là, dans ces eaux abondantes et salutaires, avec le charme et l'ornement de notre ville, la salubrité, l'aisance, la santé. Car elles ne vous manqueront pas, les eaux qu'on vous promet, et tout à l'heure elles vont jaillir à vos yeux,

vives et triomphantes. À vous aussi, vos eaux seront fidèles, et vous n'aurez pas — que les timides se rassurent — la déception des eaux trompeuses dont parle l'Écriture : *Mendacium aquarum infidelium* ¹. Elles iront, ces eaux vivifiantes, dans toutes nos demeures, et jusque dans les plus humbles ménages, pour tous les besoins publics et privés; elles iront, dans vos grands et beaux hospices, à vos pauvres, à vos malades, à vos vieillards, à vos orphelins. Elles seront là, sous la main, dans le péril terrible des incendies. Qui donc, dans la cité, n'aura pas sa part de ce bienfait? Et ce qu'il y a ici de plus grand encore, c'est que vous n'aurez pas travaillé seulement pour toute une génération, mais encore pour les générations futures; car une œuvre comme celle que nous inaugurons en ce jour vit longtemps, et longtemps, Messieurs, l'avenir vous bénira.

Nous la voyons donc aujourd'hui cette œuvre, si je puis ainsi dire, splendidement installée; mais ce que nous ne voyons pas, ce qu'il ne faut pas oublier toutefois, ce qu'il est juste de rappeler avec reconnaissance, ce sont tous ces patients et obscurs labeurs qui nous l'ont préparée, toutes ces longues et mûres délibérations, toutes ces discussions délicates et nécessaires, tous ces calculs savants, toutes ces profondes prévoyances, tout ce qui n'éclate pas au grand jour, mais qui a coûté aux administrateurs de la cité une peine égale au bienfait dont nous jouissons, grâce à eux.

Et ici, Messieurs, ma pensée s'élève à une recon-

¹ JEREM., XV, 18.

naissance plus étendue encore que le bien spécial dont je célèbre la gloire en ce moment; et puisque l'occasion se rencontre, permettez à mon cœur d'évêque et d'Orléanais d'acquitter ma dette et la vôtre pour le dévouement et les bienfaits de notre administration municipale, et je ne sais si jamais je pourrais le proclamer avec plus de justice.

J'ai toujours beaucoup admiré les labeurs patients de l'administration française. Les municipalités de nos grandes villes sont semblables aux intendances de nos armées : chaque soldat, sous sa tente, doit ses vivres, son repos, son gîte, aux intendants; chaque habitant doit aux magistrats de la ville les approvisionnements, la tranquillité, le bon ordre; et je connais une vieille famille municipale qui a pour devise : « *Requiescite, » vigilo* : Reposez-vous; moi, je veille! » Et cependant l'intendant n'aura pas la gloire du général, le maire n'est pas célébré comme l'homme politique. Mais de quelle estime reconnaissante lui et ses collègues sont justement environnés! Ce haut salaire de la considération publique, cette dignité du dévouement au bien de ses concitoyens ont toujours paru si nobles, qu'on a, depuis des siècles, laissé les fonctions municipales entièrement gratuites. Et il y a dans mon pays plus de cent mille hommes voués à ces travaux obscurs et compliqués, pour rien! C'est là un trait du caractère national et un signe de l'esprit chrétien. Ce caractère et cet esprit, j'en salue une dernière fois les dignes représentants dans cette ville, qui leur doit, à partir de ce jour, un bienfait de plus.

Et maintenant que je vous ai dit mes impressions sur ce grand sujet, permettez-moi, Messieurs, de ne pas descendre de cette chaire sans laisser tomber de mes lèvres le dernier mot et la dernière pensée de mon cœur.

Sans doute, ces eaux, telles que Dieu les a faites, telles que l'homme les emploie, sont pour nous un grand bienfait; mais il y a un plus grand bienfait de Dieu, une eau meilleure encore.

L'Évangile raconte que Notre-Seigneur, un jour, fatigué d'une longue marche, se reposait sur le bord d'une fontaine, près d'une ville infidèle. Une femme vint puiser de l'eau. Le Seigneur lui dit : « Donnez-moi » à boire. » C'était la sixième heure du jour, et le soleil était brûlant. Puis, tout à coup, s'adressant à cette âme et s'élevant à des pensées plus hautes : « Ah ! » dit-il, si vous connaissiez le don de Dieu, et quel est » celui qui vous dit : Donnez-moi à boire ! vous lui auriez » demandé vous-même à boire, et il vous aurait donné » d'une eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Celui » qui boira de l'eau à cette fontaine aura encore soif ; » mais celui qui boira l'eau que je donne n'aura plus » soif jamais. »

Eh bien, Messieurs, et vous tous, mes très-chers Frères, laissez-moi déposer en ce moment dans votre cœur, pour le jour et l'heure de la miséricorde de Dieu, cette parole : Il y a une eau meilleure, une source de vie plus heureuse, dont votre âme a plus besoin, dont votre cœur est plus altéré que vos lèvres ne le sont de ces eaux terrestres. Il y a une eau qui rejaillit jusqu'à

la vie éternelle , parce qu'elle descend pour nous des hauteurs de Dieu , que sa source est dans l'éternité , et qu'elle y ramène. Eh bien , désirez , demandez quelques gouttes de cette eau céleste , et qu'il ne soit pas dit que ce jour s'achève sans que vos âmes aient senti quelque chose de cette rosée de Dieu , sans qu'un rayon de l'éternelle lumière tombé dans vos cœurs vous ait éclairés sur les plus profonds et les plus nobles besoins de votre immortelle nature ; car ces eaux dont vous dotez aujourd'hui la cité , quand vous en aurez bu , vous aurez encore soif ; mais les eaux que Jésus-Christ vous donnera , quand vous les aurez reçues dans votre âme , vous n'aurez plus soif jamais...



PAROLES

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉES LE 19 AVRIL 1864 POUR LA RESTAURATION

DE

LA SAINTE-BAUME

ET DU

SÉPULCRE DE SAINTE MADELEINE

DANS LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE DE SAINT-MAXIMIN, EN PROVENCE

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis donc chargé de vous faire connaître l'œuvre, dont l'intérêt vous rassemble aujourd'hui dans cette brillante et religieuse hospitalité, qui vous est ici donnée, — et dont le charme vous est d'ailleurs connu ¹.

Cette œuvre, dont je dois vous dire quelques mots, s'appelle l'*Oeuvre de la restauration des Lieux saints de Provence*. Parmi ces saints lieux, je rencontre d'abord la Sainte-Baume, c'est-à-dire la grotte où sainte Marie-Madeleine vécut et fit pénitence pendant trente années; puis, dans l'église de Saint-Maximin, la crypte et le sépulcre d'albâtre qui renferment les restes vénérés de cette sainte Amie du Sauveur.

¹ Ces paroles ont été prononcées à Paris, chez madame la duchesse Pozzo di Borgo.

Et bien que cette grotte et ce tombeau soient l'objet direct des paroles que je vais avoir l'honneur de vous adresser, et l'œuvre même, l'œuvre spéciale à laquelle je vous convie ; je ne veux pas oublier la grande et belle église de Saint-Maximin, ni même l'hôtellerie, de récente construction, préparée par la charité et la religion pour les pieux voyageurs, et où quelque jour, si, comme je l'espère, quelque jour vous-mêmes faites ce saint et grand pèlerinage, vous serez heureux de rencontrer sur votre route un lieu de repos.

Je vous recommande l'achèvement et le payement de cet édifice hospitalier, indispensable pour abriter les pèlerins. Mais, je le répète, ma pensée spéciale en venant vous parler ici, mon vivant souvenir et les sentiments que je désire exciter dans vos cœurs, ont précisément pour objet la grotte de sainte Madeleine et la crypte de son tombeau.

L'œuvre, telle qu'elle est actuellement constituée, se compose de plusieurs comités ; l'un central, à Marseille, présidé par Messieurs les archevêques et évêques d'Aix, de Marseille et de Fréjus ; un autre, à Paris ; plusieurs encore en divers autres diocèses.

Je ne nommerai pas les personnes qui sont à la tête de cette œuvre : vous connaissez ces dames charitables, ces hommes généreux, prêtres ou laïques, et les nobles intentions qui les animent.

La fonction des comités, c'est de provoquer et de recueillir des offrandes.

Ils se réunissent deux fois par an. Les divers trésoriers reçoivent les offrandes et les font parvenir au

trésorier du comité central ; et au commencement de chaque année, le comité central statue sur le meilleur emploi à faire de tous les dons.

Mais avant de vous dire les quelques paroles que vous attendez de moi sur ces saints Lieux, laissez-moi vous exprimer mon étonnement, et aussi ma consolation, de votre empressement inattendu, en ce lieu, en ce jour . . . Béni soit Dieu, qui a permis que cette œuvre eût pour vous cet attrait. Je ne voulais, parmi les accablements et dans ce torrent d'affaires où je suis, ne vous adresser ici que quelques mots. Mais il faut faire quelquefois ce qu'on ne voulait pas faire. Puisque votre nombreux concours semble m'y inviter, je vais donc essayer, en tout l'abandon et la confiance de la parole chrétienne, d'ouvrir simplement mes lèvres, et aussi mon cœur, pour répondre de mon mieux aux sentiments qui vous ont amenés ici ; et du moins aurez-vous, dans ce que je vais dire, les détails précis, exacts, sur le pèlerinage, et l'impression vraie de mon âme en le faisant.

Car je l'ai fait moi-même il n'y a pas encore un an, au mois d'octobre dernier.

J'ai fait beaucoup de pèlerinages dans ma vie : je n'en ai jamais fait aucun avec un intérêt plus profond, plus saisissant.

J'ai visité Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Lorette, Notre-Dame de Fourvières ; j'étais il y a quelques jours au tombeau des saints Apôtres. Ce que je puis dire, c'est que j'ai éprouvé,

à la Sainte-Baume, je ne sais quelle impression d'une douceur à part, que je n'ai ressentie dans aucun de ces pèlerinages.

A Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, j'ai trouvé ce qui se rencontre bien rarement sur la terre, la prière, la prière vivante, l'accent, le cri de la prière. On peut dire que là on entend prier les âmes ; c'est inexprimable.

A Notre-Dame de la Garde, de ce haut sommet on domine la grande mer, et on prie pour ceux qui voguent sur ses flots orageux, et pour ceux aussi qu'agitent d'autres tempêtes plus redoutables au fond de leur cœur.

A Notre-Dame de Fourvières, sur cette colline de bénédiction, dans ce vieux sanctuaire, il semble que la Sainte Vierge est là et qu'elle entend.

A Notre-Dame de Lorette, dans cette sainte maison qui abrita le Fils de Dieu et sa Mère, c'est le sentiment le plus extraordinaire de foi et de religion dont l'âme puisse être pénétrée.

Au tombeau des saints Apôtres, on voit le ciel ouvert sur sa tête, et on sent que le pied pose là sur le fondement immuable de l'Église.

A la Sainte-Baume, c'est autre chose... Un charme tendre et profond s'empare du cœur tout entier... Tout ce qu'on a de plus sensible et de plus délicat dans l'âme, tout ce que la nature a donné à un cœur d'homme de bon et d'humain, tout ce que la grâce y a ajouté de meilleur et de divin, est saisi, pénétré, ému.

La vue de ces lieux a fortifié en moi un sentiment,

Messieurs, plus qu'un sentiment, une conviction, une certitude, que d'autres pèlerinages m'avaient donnée déjà, c'est qu'il y a ici-bas un accord des lieux avec les choses, avec les âmes ; des lieux prédestinés, particulièrement choisis pour les desseins de Dieu sur les grandes et saintes existences, et où se découvrent de secrètes et profondes harmonies avec les événements et les destinées qui se sont accomplis là.

Pour vous en citer, Mesdames, un exemple que vous connaissez sans doute, voyez Bourbilly, l'habitation de sainte Chantal, après son bonheur, après son malheur, dans son veuvage. Ne semble-t-il pas que ce lieu triste et gracieux, que ce petit vallon, de toutes parts fermé à tous les regards de la terre et ouvert seulement du côté du ciel, ait été fait exprès pour y prier dans une grande douleur et y pleurer dans un grand amour, pour y abriter d'abord une heureuse et pure affection et puis un ineffable deuil, affection tout à coup brisée, écrasée par la foudre, et qui, s'épurant là dans la prière et les larmes, devait devenir le saint et héroïque amour qui a fait sainte Chantal, la fondatrice de la Visitation, cette grande âme que vous savez.

Quand je visitais ce lieu et que je me rappelais cette âme et toute cette vie..., s'il avait fallu me représenter sainte Chantal ailleurs que là, au milieu des plaines de la Beauce, par exemple, dans mon diocèse, je ne l'aurais pas pu !

Je vous citerai encore la campagne romaine. On dit que la campagne de Rome ressemble à un désert ; on a même écrit là-dessus d'étranges exagérations ; mais

enfin, c'est vrai, elle n'est pas très-habitée ni très-peuplée. Mais comme cette majestueuse solitude sied bien à la grandeur de la Ville éternelle ! J'avoue que, pour ma part, si je trouvais autour de Rome, comme avenues, quelque chose qui ressemblât à ce que vous appelez Belleville, Ménilmontant ou les Près Saint-Gervais, toute cette tumultueuse vulgarité des environs de Paris, j'en aurais horreur.

Et si vous me permettez de passer de ces lieux à d'autres lieux qui ont pour moi d'autres et chers souvenirs, je vous dirai : Voyez les montagnes.

Un de nos poètes a dit :

Jéhovah de la terre a consacré les cimes.

En effet, voyez, dans toute l'histoire sainte, comme les grands sommets ont été consacrés par les grands mystères ! Toutes les plus grandes choses de l'humanité ont été accomplies par Dieu sur les hauteurs de la terre : témoins les cimes du Sinaï, de l'Horeb, du Carmel, du Thabor, du Calvaire.

N'est-ce pas aussi sur une montagne que Jésus-Christ fit ce sermon divin où il annonce les béatitudes nouvelles ? N'est-ce pas au Jardin des Oliviers que l'agonie de sa Passion le saisit, et du haut de ce mont sacré qu'il s'éleva au ciel ?

Cette digression, Messieurs, ne m'a pas éloigné de mon sujet.

La Sainte-Baume, elle aussi, est aux flancs escarpés d'une montagne ; et quand on se rappelle les souvenirs que ce lieu retrace, on sent que c'était là le théâtre qui

leur convenait. Cet âpre sommet, ces durs rochers, et au-dessus ce beau ciel, et autour cette forêt sombre, tout ce site, toute cette nature d'une étrange et sauvage beauté, semble avoir été préparée pour être l'asile d'une pénitence incomparable et inimitable. On le reconnaît, c'est l'impression vive qu'on éprouve quand on a visité ce lieu comme je l'ai fait, et vous l'éprouverez un jour vous-mêmes, si, comme je l'espère, le récit de mon pèlerinage vous donne le désir de le faire à votre tour.

Mais d'abord comment se décide-t-on à faire un pèlerinage ? Mon Dieu, chacun se décide à sa façon : les uns par simple curiosité, d'autres par des motifs plus sérieux. Si on n'a pas d'affaires, et même si on en a, et heureux ici-bas les gens qui n'ont pas d'affaires ! c'est un bonheur que, pour ma part, je connais peu ; si donc, malgré les affaires, on a dans le cœur je ne sais quel sentiment qui vous pousse, je ne sais quel attrait, je ne sais quel besoin, je ne sais quelle bonté de Dieu... on quitte tout...

On se lève et on part...

On part pour Marseille. C'est facile aujourd'hui. En seize heures, grâce aux chemins de fer, on y arrive. On s'y arrête ou on ne s'y arrête pas : je ne m'y suis point arrêté : « J'aurai, me disais-je, le temps au retour. Allons de suite à la Sainte-Baume... »

De Marseille on se rend d'abord à Aubagne. Je fis ce chemin en lisant un livre que vous connaissez sans doute, la *Sainte Madeleine* du P. Lacordaire, et rien ne m'empêche de vous dire mon impression sur ce livre.

A la lecture de ces pages, plusieurs ont été étonnés,

quelques-uns scandalisés, presque tous charmés. Pour moi, je dois dire que j'ai été profondément attendri, édifié. On peut retrancher un mot, une ligne, une phrase ; mais il est impossible de ne pas reconnaître là les derniers accents d'une grande âme.

J'ai pu avoir quelquefois, dans le cours de ma vie et de la sienne, de profonds dissentiments d'esprit avec le P. Lacordaire, je n'en ai jamais eu avec son âme. Nul n'a aimé l'Église, les âmes, et tout ce qui est grand et noble, plus que lui.

On arrive donc à Aubagne ; là on quitte le chemin de fer, et de petites voitures, commodes et toutes prêtes, vous reçoivent et vous mènent plus loin. On s'avance à travers une vallée qui court entre deux montagnes, le long d'une charmante rivière ombragée. On aperçoit bientôt des rochers sévères qui se dressent au loin vers le ciel. Un grand rideau de sommets absolument dénudés, comme sont, dit-on, ceux de la Judée, ferment l'horizon, et, à cette dernière heure du jour où je les apercevais, les chauds reflets du soleil couchant, qui coloraient ces âpres cimes, complétaient encore ces aspects d'Orient.

Tout à coup, au-dessus de ce paysage fermé, une pointe plus aiguë apparaît, et le guide ne manque pas de la montrer au voyageur impatient, et de lui dire : « C'est là que nous allons. — Combien de temps faut-il » pour monter jusque-là ? — Cinq heures », me répondit-il. Mais la nuit approchait, la route à travers la montagne devenait difficile, et nous fûmes contraints de nous arrêter au plus prochain village : on y trouve

dans une pauvre auberge une assez bonne hospitalité. C'est le village de Saint-Zacharie ; car tous les noms ici sont de l'Orient et rappellent la Terre sainte.

Mais, pendant que vous me suivez dans ce pèlerinage, une pensée me vient à l'esprit : nous arrivons, nous sommes près de toucher au terme, et je ne vous ai rien dit encore de la vérité du fait. Ce fait, quel est-il ? Quelle en est la certitude ?

Jésus-Christ, qui a tant aimé le monde, se plut à y avoir des affections privilégiées ; il voulut avoir des amis sur la terre. Quelques-uns de ses disciples furent nommés de ce doux nom. Parmi les Apôtres, ce fut saint Jean qu'il aima d'une tendresse de prédilection. Ainsi, il est vrai et consolant de le penser, l'amitié, ce grand et pur sentiment dont les Livres saints ont dit qu'il est *un baume de vie et d'immortalité*¹, Jésus-Christ a voulu le consacrer ; et, en dehors du cercle choisi de ses Apôtres, il voulut encore faire goûter à d'autres âmes la douceur de son intimité. C'étaient un frère et deux sœurs dont les noms immortels sont aujourd'hui répétés et enviés à jamais. Ils avaient souvent le bonheur de le recevoir sous leur toit, à leur table, quand il allait de Jéricho à Jérusalem. C'était Lazare, à qui il ne donnait pas d'autre nom que le nom d'ami : *Amicus noster dormit*² : « Notre ami, dit-il à ses disciples, s'est endormi ; mais je vais le réveiller de son sommeil... , car je suis la résurrection et la vie » ; Lazare, sur qui il versa d' uniques et précieuses larmes ;

¹ *Eccli.*, VI, 16

² *JOANN.*, XI, 11.

et lacrymatus est Jesus ; et les Juifs, ténmoins de ces larmes, disaient : Voyez donc comme il l'aimait : *Ecce quomodo amabat eum* ¹ !

C'était cette Marthe qui les servait à table et qu'on aime à voir, dans l'Évangile, si diligente, si empressée dans ses soins pour le Sauveur ; si vive et si ardente dans sa douleur et dans sa foi : « Seigneur, si vous » aviez été là, mon frère ne serait pas mort ² ! »

C'était enfin cette Madeleine qui se tenait paisible à ses pieds, les embaumait, les baisait ; figure mystérieuse, qui suscitait dès lors les paroles les plus contradictoires : « Ma sœur me laisse vous servir toute seule », disait Marthe ; « Marie a choisi la meilleure part, et » qui ne lui sera pas ôtée ³ », répondit le Seigneur ; et les Juifs : « S'il savait quelle est cette femme qui l'ap- » proche ! » Et Notre-Seigneur disait alors cette grande parole : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce » qu'elle a beaucoup aimé ⁴. »

Oh ! oui, ils lui sont remis. Car il y a, dans le Ciel, un foyer d'éternelle lumière et d'éternel amour, et il suffit que de ce foyer tombe une étincelle dans un cœur : tout est purifié, tout est pardonné, tout est transformé ! Et le Seigneur n'a plus qu'un nom à donner à cette créature bénie : « Marie ! » et elle n'a plus qu'à s'écrier : « Mon Maître ⁵ ! »

Tels étaient les amis de Jésus. Je vous ai dit qu'ils

¹ JOANN., XI, 35, 36.

² *Ibid.*, 21.

³ LUC., X, 41, 42.

⁴ *Ibid.*, VII, 39 et 47.

⁵ JOAN., XX, 15, 16.

étaient aussi ses hôtes. Il se plaisait à les visiter dans la vallée de Béthanie, il aimait à s'asseoir à leur foyer, à s'y reposer de ses fatigues, à s'entretenir avec eux, à leur confier ses desseins, à leur ouvrir son âme.

Eh bien, ce furent ces trois élus de la prédilection divine, que la tradition nous représente, au lendemain des drames de la Passion, poussés par une inspiration mystérieuse vers les plages de l'Occident. Pour accomplir le dessein de Dieu, ils traversèrent la Méditerranée et abordèrent aux rivages de la Provence, avec deux compagnons, saint Trophime et saint Maximin. Ils se partagèrent les travaux de l'apostolat dans cette contrée. Saint Lazare fonda l'Église de Marseille, dont il fut le premier évêque; saint Trophime fut le premier évêque d'Arles; saint Maximin, le premier évêque d'Aix; Marthe, l'active, la courageuse Marthe, allait des uns aux autres, se faisant apôtre aussi et prêchant son Maître: elle convertit Tarascon. Quant à Madeleine, quoique son âme eût été déjà purifiée dans ces humbles et brûlantes larmes versées aux pieds de Jésus, et qu'elle eût entendu dès lors la divine parole: « Beaucoup de péchés lui sont remis », elle se réfugia, pour pleurer encore et pour pleurer toujours, pendant trente années, dans les rochers de la Sainte-Baume.

Tels sont les souvenirs qui ont fait et qui remplissent encore les Lieux saints de Provence.

Mais tous ces faits sont-ils bien constatés? Pour moi, je n'ai pas un doute. Je crois, et avec une certitude entière, à cette venue de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Madeleine dans les Gaules.

Et cela, non pas seulement à cause de la science historique et des deux importants volumes récemment publiés par un des hommes les plus érudits et les plus judicieux de ce temps, lesquels donnent les preuves de ces faits avec le plus profond intérêt d'étude et de science pour quiconque aime à suivre à travers les siècles le dédale des recherches historiques. J'avais emporté avec moi ces deux volumes, et je les avais lus avec admiration ; mais je dois dire que ce n'est pas là ce qui m'a le plus fortement convaincu.

Il y a quelque chose de plus fort et qui parle plus haut pour moi que les livres et que la science, c'est la tradition, c'est l'affirmation des peuples. Et ici la tradition, l'affirmation est vivante, constante, unanime ; c'est un pays entier qui la proclame. Si c'était une simple tradition particulière, isolée, récente, d'une seule ville ; mais ce sont tous les peuples de la Provence qui, depuis dix-huit siècles, vénèrent Lazare, Marthe et Madeleine, Maximin et Trophime comme leurs apôtres.

De temps immémorial, les Rois, les princes, les personnages les plus éminents, ont vénéré ces souvenirs et visité la Sainte-Baume. Leur témoignage est grand ; mais j'en atteste un plus grand, plus irrécusable encore, c'est, je le répète, celui du peuple même, celui du peuple entier. Quand un souvenir est sur toutes les lèvres, dans tous les cœurs, sur tous les monuments ; quand des noms sont partout sur une terre ; quand on les trouve, pour ainsi dire, à chaque pas sur un sol, il y a là quelque chose qui domine tout, qui force la con-

viction. On n'invente pas de tels souvenirs ! On n'invente pas un premier évêque, une première Église dans des villes comme Marseille, Aix, Arles, depuis longtemps peuplées et civilisées ; on ne crée pas une chaîne de traditions aussi vives, aussi persistantes, aussi parfaitement d'accord entre elles, après tant de siècles, sans un premier anneau... Il y a là, dans ces souvenirs, dans ces monuments, dans ces traditions ayant partout leurs racines indestructibles, leurs traces toujours vivantes, une autorité incontestable, pour moi du moins.

Je n'avais donc pas un doute ; mais je dois dire que, le pèlerinage fait, j'en ai eu encore moins. Ce que je croyais auparavant, je l'ai vu, je l'ai senti. Ce n'a plus été pour moi seulement une tradition, mais une impression ineffaçable au fond de l'âme... ; et c'est ce qui fait que je vous parle aujourd'hui. Depuis mon retour de Rome, j'ai refusé de prêcher vingt sermons de charité qu'on me demandait pour des œuvres du plus grand intérêt, d'un intérêt plus sérieux même en apparence que l'œuvre qui nous rassemble ; mais quand une personne, que je n'avais pas l'honneur de connaître, est venue à Orléans me parler de cette œuvre, il y a eu dans mon âme un sentiment plus fort que moi, dont je ne me rends pas compte encore, et j'ai dit : « Pour cela, oui. »

Reprenons le récit de mon pèlerinage. — Nous avions dû, ai-je dit, nous arrêter au village de Saint-Zacharie et y passer la nuit. Car, soit qu'on parte de Marseille, comme je l'ai fait, et qu'on aille à la Sainte Baume par Aubagne et Saint-Zacharie, — ce que je

conseille comme le plus pittoresque, — soit qu'on parte d'Aix et qu'on aille à la sainte grotte par Saint-Maximin, il est difficile, à moins qu'on ne se soit mis en route de très-grand matin, de faire commodément ce long trajet en un seul jour. A la rigueur, la route par les escarpements de la montagne pourrait être continuée de nuit ; mais elle est bordée de précipices, et je ne conseillerais pas de s'y engager. Le mieux est donc de s'arrêter soit à Saint-Maximin, soit à Saint-Zacharie, comme je l'ai fait.

On part le lendemain de bon matin, et aussitôt on commence à gravir la montagne par des chemins suffisamment bons et sans aucun danger, le jour venu.

En approchant de ce lieu prédestiné à une pénitence immortelle, apercevant à l'horizon, aux premiers rayons du soleil levant, la sombre forêt, la grotte, le rocher aigu, bizarre, posé là dans cette solitude par la main de Dieu même, et assurément pour un grand dessein ; je sentais s'élever dans mon âme une impression qui ne se peut dire.

Après avoir monté plusieurs heures, nous arrivâmes dans une immense plaine qui s'étendait au loin devant nous, sur un grand plateau dominant toute la chaîne de petites montagnes qui ceint la France en longeant les flots bleus de la Méditerranée. — Tout à coup, de la façon la plus inattendue, comme si l'attrait qui nous entraînait eût pris je ne sais quelle forme sensible, nous fûmes accueillis là, oui, accueillis par un charme dont je ne perdrai jamais le souvenir, par une senteur mystérieuse qui nous saisit.

Vous vous souvenez de ce parfum que Madeleine répandit sur les pieds du Sauveur, quelques jours avant sa mort, et qu'elle essuya de ses cheveux. L'Évangile dit que ce parfum était si pénétrant, que toute la maison fut remplie de sa douceur : *Et domus impleta est ex odore unguenti*¹.

Et vous vous souvenez aussi des paroles que Notre-Seigneur dit alors : « Ne faites pas de peine à cette femme : *Quid molesti estis huic mulieri?* Car elle a fait une bonne œuvre envers moi : *Opus enim bonum operata est in me.* En répandant ce parfum sur mes pieds, elle a voulu honorer d'avance ma sépulture. » Et le Sauveur ajouta : « Je vous le dis en vérité : partout où cet Évangile sera prêché, et il le sera dans tout l'univers, on dira ce que cette femme a fait, en mémoire d'elle². »

Cette scène touchante se représenta vivement à ma pensée lorsque, dans un tel lieu, ce parfum nous surprit.

Le fait est que tout à coup, à six heures du matin, en arrivant à cette plaine, qui s'étend jusqu'au pied des rochers dont la Sainte-Baume est couronnée, un parfum vint à nous, doux, exquis, précurseur embaumé du saint tombeau, nous accueillant et semblant nous inviter à nous rendre vers la grotte qui nous l'envoyait.

Mes compagnons et moi, nous jetâmes les regards autour de nous, cherchant quelles fleurs odorantes pouvaient embaumer ces lieux ; mais au loin, à perte

¹ JOANN., XII, 3.

² MATH., XXVI, 10-13

de vue, ne s'étendaient que des rochers stériles, et c'était bien le parfum de Madeleine !

Nous nous avançons donc à travers ce parfum, dans cet immense désert, où l'on ne voit au loin qu'un terrain nu, sec, rocailleux, avec ces sommets de la Sainte-Baume à l'horizon, dont le regard ne se détache plus... Vous pouvez voir d'ici le lieu exactement représenté sur la petite image qui vient d'être remise entre vos mains...

Nous nous avançons donc, mais en silence, car la présence divine était sensible à nos âmes. Peu à peu, toute conversation avait cessé entre nous : comme un besoin de recueillement s'était fait sentir, et chacun restait avec ses pensées devant Dieu. Bien qu'on soit encore seul si on est avec un ami, dit délicieusement saint Augustin, parce qu'on ne fait qu'un cœur et qu'une âme, quand Dieu est là, les meilleurs amis disparaissent devant lui. Ah ! ce silence nécessaire, indispensable dans certaines conditions de l'âme, à certains moments de la vie, vous en avez sans doute connu quelquefois la douceur et le prix ! Et d'ailleurs, quel sujet de méditation plus profonde et plus saisissante que ces paroles de Notre-Seigneur, que je me plaisais à dire et à redire dans mon âme, tandis que la voiture nous entraînait rapidement : « Ne faites pas de peine à cette femme. » — Vous, qui que vous soyez, retenez bien ce mot et cette grande leçon ! « Ne faites pas de peine à cette femme, car elle a fait une bonne œuvre envers moi. Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. Si elle a

» versé sur moi ce parfum, c'est pour honorer ma sé-
 » pulture. En vérité je vous le dis : Partout où cet
 » Évangile sera prêché, et il le sera dans tout le
 » monde, ce qu'elle a fait là sera célébré, EN MÉMOIRE
 » D'ELLE ¹. »

Je ne parviendrai jamais à vous rendre l'impression qui m'a saisi à la méditation de ces paroles. Il y a là une bonté et une tendresse, dans une élévation, une pureté et une profondeur, qui n'est pas de l'homme. Je n'en connais pas dans tout l'Évangile de plus attendrissantes, et où apparaisse mieux, comme dit saint Paul, *benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei*, la bénignité et l'humanité de Dieu notre Sauveur ².

Il va mourir ; il annonce lui-même sa mort, et il parle, avec cette tranquillité suprême et cette certitude absolue, en même temps de sa sépulture et de l'adoration du monde ! Il est sûr des deux choses ! Lui, cet homme qui va être livré aux Juifs et attaché sur une croix, il est sûr que l'univers entier l'adorera. Et il y a de cela dix-huit siècles, et vous n'êtes ici, et je ne vous parle, et vous n'êtes saisis qu'en vertu de cette parole !

Mais cette adoration de l'univers me touche moins

¹ *Quid molesti estis huic mulieri? Opus enim bonum operata est in me.*

Nam pauperes semper habetis vobiscum, me autem non semper habetis.

Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad sepeliendum me fecit.

Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit, in memoriam ejus.
 — MATTH., XXVI, 10-13.

² *Ad Tit.*, III, 4.

encore et me révèle moins le Dieu présent que cette autre parole; entendez-la bien : *IN MEMORIAM EJUS, EN MÉMOIRE D'ELLE !* Ah ! je me sens ému jusqu'au fond des entrailles par ce trait de divine bonté, que nulle main humaine n'aurait jamais tracé ! Quel homme eût jamais osé dire à la pécheresse de la cité, non pas : Vous serez pardonnée ; mais, Vous serez bénie, vénérée, célébrée ! Votre nom retentira aux extrémités de l'univers en même temps que mon nom sans tache ! Ah ! n'y eût-il que ce seul trait dans l'Évangile, je le reconnaitrais encore pour divin, et je m'écrierais : Mon Seigneur et mon Dieu !

Quelle rencontre, Messieurs, de la miséricorde divine et de la faiblesse humaine, que cette adorable attention pour une pauvre femme, la pécheresse dont on avait dit : *Ah ! s'il savait quelle est la femme qui le touche !... Mais il ne le sait pas, il n'est pas prophète ;* et à qui il promet ici, en récompense de son amour et du pieux devoir qu'elle lui rend, la reconnaissance de tout l'univers. *Ce qu'elle a fait sera célébré à jamais, EN MÉMOIRE D'ELLE ; d'elle ! d'elle ! Lui !*

Eh bien, Messieurs, il semble que Notre-Seigneur se soit plu à reconnaître, d'une autre manière encore, ce que Madeleine a fait pour lui, et qu'il ait voulu, après tant de siècles écoulés, rendre à son amie le parfum qu'elle a versé sur ses pieds, embaumer sa sépulture, et charmer ses pèlerins. — Et pour que son tombeau soit à jamais célèbre et vénéré dans l'univers, il a confié ce tombeau et ce souvenir à la nation la plus capable, par ses qualités et aussi par ses faiblesses, de

sentir le prix d'une telle mémoire, et d'en conserver au monde l'amour et le respect.

Parmi ces émotions renouvelées, nous arrivâmes rapidement à l'hôtellerie, qu'on a élevée, pour le délassement des voyageurs, à l'extrémité de la plaine, et au pied des dernières hauteurs. Là, nous nous trouvions à un quart de lieue de la forêt, unique dans toutes ces régions, et que le P. Lacordaire a si bien décrite : cette forêt vierge que la hache n'a pas touchée, et dont les grands arbres séculaires sont si beaux à voir. La tradition veut même que quelques-uns d'eux soient contemporains de sainte Madeleine. L'identité de ces vieux témoins est difficile à constater, sans doute ; mais plusieurs de ces arbres ont un tel air de vétusté, et la forêt, à peine sillonnée d'après sentiers, est si primitive encore, qu'elle semble conserver l'aspect de la première solitude.

A l'hôtellerie, on trouve, avec la gracieuse hospitalité des Pères Dominicains, des rafraîchissements, un repos nécessaire, et d'humbles montures, telles qu'on en rencontre d'ordinaire pour gravir les montagnes, et dont on peut se servir pour arriver jusqu'à la grotte. Pour nous, nous montâmes à pied, chacun de notre côté ; car je m'isolai de nouveau de mes compagnons, et je gravis, silencieux et pensif, les rudes sentiers où sainte Madeleine avait passé. La marche est un peu pénible ; mais il ne déplait pas de heurter ces pierres aiguës qui blessent parfois, et on s'unit intimement par la pensée aux impressions du premier pèlerinage dont on vient vénérer le souvenir. Je marchais ainsi sur la

trace même de sainte Madeleine; je regardais cette âpre nature, ces ombrages, ces profondeurs, ces déserts, où l'Esprit de Dieu avait conduit cette sainte pénitente; je m'écartais quelquefois des chemins tracés, et j'allais toucher de la main les vieux ifs, l'âme toute remplie de sainte Madeleine : et je la voyais là, dans cette solitude vierge alors de tout pas humain; je l'entendais prier, pleurer; je sentais tout ce qu'elle avait dû souffrir pour arriver jusqu'à ces lieux. — Les déchirements de la séparation! Elle avait quitté son frère et sa sœur, dépositaires comme elle de tant de souvenirs. Elle les avait laissés évangélisant les peuples. Pour elle, il avait fallu la solitude, la séparation absolue, besoin impérieux du cœur à certaines heures suprêmes. Elle s'était séparée, même de la Sainte Vierge, restée sans doute à Éphèse avec saint Jean, de la Sainte Vierge avec qui elle était demeurée au pied de la croix, et qui l'avait adoptée pour fille. — Les déchirements du repentir!... Pourtant elle avait entendu cette parole tombée des lèvres de Jésus-Christ : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé! » La grande merveille du Christianisme, c'est le pardon, la purification des âmes. Il suffit, j'aime à le redire, d'un rayon tombé de l'éternelle bonté, dans une âme repentante, pour la faire remonter aux splendeurs de la vertu : et ce rayon était tombé du cœur de Jésus-Christ dans le cœur de Madeleine, et ce pardon si tendre avait décidé de sa vie; mais elle avait voulu néanmoins vouer tout entière à une grande expiation cette vie renouvelée; et je la voyais là, priant et pleurant, pendant

trente ans, sous ces abruptes rochers, dans les ombres de cette vieille forêt, se nourrissant de ces herbes amères, de ces racines sauvages qui sont là et qui gardent encore son nom, et dont j'ai voulu porter l'amertume à mes lèvres; buvant l'eau qui coule encore dans sa grotte, et qui sort toute vive de la pierre; menant cette vie de larmes et d'amour jusqu'à sa mort, et apprenant ainsi aux Madeleines futures ce qu'il faut faire pour être nommées Maries.

La tradition nous représente sainte Madeleine quittant sa grotte et élevée sept fois le jour sur la cime de la montagne.

On arrive là, à cette cime, à travers les roches, par de très-laborieuses sinuosités, que vous gravirez aussi, quand vous ferez ce pèlerinage, car vous voudrez tout visiter, tout voir, et monter jusqu'au dernier rocher.

De là, Messieurs, on voit la grande mer, qu'elle avait traversée pour venir de la Judée sous ce ciel de la Provence. Je me représentais cette barque qui l'avait amenée, avec son frère et sa sœur, et leurs deux compagnons; ces flots qui l'avaient poussée jusque-là; cette arrivée des saints amis du Sauveur sur nos rivages. Je me représentais surtout Madeleine et les sentiments qui assaillaient son cœur dans ce voyage, après les derniers adieux de la Judée. Émotions souveraines, moments solennels! Vous en avez peut-être éprouvé de semblables dans votre vie. Sachez que ce sont là des heures divines, car elles viennent de Dieu et y ramènent!

C'a toujours été une inclination de mon esprit et de

mon cœur de chercher à pénétrer dans le fond des âmes, et de me demander, quand je suis sur le théâtre d'un grand fait, ce qu'ont dû penser et sentir les âmes qui étaient là...

Ah! les âmes! Il n'y a qu'elles qui soient aimables et admirables ici-bas; il n'y a qu'elles qui soient vraiment belles, et quels que soient leurs malheurs et même à cause de leurs malheurs, d'un intérêt incomparable!

Non : il n'y a pas d'intérêt plus profond et plus attachant que de lire là, d'y étudier, d'y saisir ce qui se remue dans ces profondeurs, les émotions fugitives et durables, les impressions soudaines, les nobles inspirations, les élans généreux. Soit qu'on regarde dans l'âme-naïve et candide d'un enfant : Ah! les mères ont reçu plus que personne ce don merveilleux! C'est chez elles une intuition d'en haut, qui leur révèle, dans cette flamme vive, dans ce reflet du ciel dont brille l'œil de leur enfant, toute son âme, tout ce que Dieu y a mis, tout ce qui s'y rencontre d'heureux ou de malheureux pour l'avenir! Cette pure clarté, cette lumière innocente ne sera-t-elle jamais ternie? La mère plonge par sa tendresse jusqu'au fond de ce cœur, et ce sont là pour elle ses plus nobles soins, et de là viennent à son cœur dans la prière les tressaillements les plus profonds. — Mais il y a quelque chose de plus grand encore, c'est quand Dieu permet de connaître, de pénétrer une de ces âmes troublées, orageuses, dont sainte Thérèse a dit qu'une seule était tout un monde! Ah! étudier de telles âmes, chercher là le feu sacré, qui est dans toute créature, en rallumer l'étincelle cachée, et l'y voir res-

plendir enfin, c'est un moment inexprimable, et dont je bénis Dieu de m'avoir, quelquefois dans ma vie, donné la profonde douceur!

Je cherchais donc à me représenter ce que sainte Madeleine avait dû éprouver dans son âme, en s'éloignant de cette terre de la Judée, en s'arrachant à cette maison de Béthanie, où elle avait reçu tant de fois le Sauveur et s'était tenue à ses pieds, heureuse d'écouter sa parole, quittant ce mont des Oliviers où elle avait vu la nuée le ravir à la terre, et tous ces lieux pleins de sa présence et de son souvenir; pour s'en aller, où l'Esprit de Jésus la guiderait, à travers les flots, au gré des vents, sur une terre inconnue et lointaine; et je cherchais aussi à me la représenter là sur ce sommet, le plus voisin du ciel, où elle était venue si souvent s'agenouiller, regardant au loin la mer immense, et revoyant au delà toutes les images et tous les chers souvenirs si profondément gravés dans son âme; contemplant, dans ses longues méditations solitaires, les traits divins de Jésus-Christ, sa bonté, ses miracles, le voyant ressusciter son frère, entendant encore toutes les saintes paroles qu'il lui avait dites, le suivant dans toutes les scènes de sa Passion, de sa mort, et de sa résurrection, depuis ce parfum qu'elle avait versé sur ses pieds, jusqu'à cette parole au jardin : « Marie! » Et il me semblait voir ses larmes couler à tous ces souvenirs, et son regard se lever vers le ciel, et aussi Notre-Seigneur lui apparaître dans sa prière, et Madeleine demander au bon Maître qui lui avait dit : « Beaucoup de péchés te sont remis », d'achever son

épreuve, et de la recevoir enfin dans la pureté céleste et l'éternel amour.

C'est le cœur plein de toutes ces pensées que j'arrivai enfin à la Sainte-Baume.

Je dis la Sainte-Baume... Eh bien ! je dis mal, Messieurs, non, cette grotte ne mérite pas ce nom ! J'ai éprouvé là, en y arrivant, une déception amère. Telle qu'elle est en ce moment, telle que les hommes l'ont faite, il n'y a rien là de grand ni de saint, rien de pur, rien de noble ; pas un signe, pas une image, qui retrace dignement les grandes choses de l'âme qui se sont passées là ; non, rien de digne ni de l'innocence, ni du repentir, ni de l'amour, ni de la vénération, ni de cette immortelle pénitente, de cette sainte amie du Sauveur, ni de Jésus-Christ, ni de la religion, ni de la France !

Ah ! la France, si bien faite pour sentir les grandes choses, comment l'a-t-elle perdu là, ce sens généreux, et ailleurs encore !

Comment ne pas sentir ce qu'on possède, ce qu'on perd, ce qu'on profane, ce qu'on laisse misérablement perdre et profaner !

Avoir là, chez soi, sur son sol, de tels trésors, et les laisser dans un tel état !

J'ai dit la sainte messe, Messieurs, près d'une Madeleine, qui est la statue d'une danseuse... une de ces Madeleines profanées, telle que les artistes, qui n'ont plus le sentiment chrétien, savent en faire !

Et sur un autel misérable dont la moindre chapelle d'une église dévastée ne voudrait pas !

C'est navrant !

Le pèlerin, étonné et trompé, s'arrête : autour de lui, rien de doux que le rocher sauvage, sur lequel les regards de Madeleine se sont reposés ; rien de pur que l'onde limpide qui s'en échappe, et qui n'a pas cessé de couler. Ici il faut se recueillir et fermer les yeux, sur ce qui attriste, sur ce que la main des hommes a fait : mais au fond du cœur la vérité, l'image se retrouve tout entière. Ici Madeleine a pleuré, a prié ; elle a mêlé ses larmes à ces eaux fugitives. On surmonte la tristesse de cette profanation par la douceur de ces souvenirs. On se représente cette sainte et plaintive figure de Madeleine ; on ne se lasse pas de regarder ce rocher, cette fontaine ; on se dit : C'est là qu'elle poussait ses soupirs et se frappait la poitrine ; c'est à ces eaux que parfois elle étanchait sa soif ; c'est là qu'elle a soutenu pendant trente années cette vie d'amour et de sainte douleur.

Ces pensées pendant la sainte messe vinrent mêler une rare douceur à la tristesse que me faisait éprouver l'indignité du lieu. L'avez-vous ressentie quelquefois cette peine étrange mêlée d'une sorte de joie, quand, ce qu'on vénère et chérit ayant été profané et blessé, on sent le besoin, le bonheur de lui faire dans son cœur une place meilleure et plus belle, et je ne sais quelle puissance d'aimer assez pour tout réparer ? C'est une douceur de sentiment qui ne se peut dire. C'est celle que j'ai ressentie alors, et à laquelle je vous invite aujourd'hui. A la Sainte-Baume, il n'y a que des choses misérables, que des ruines : eh bien ! Mesdames, Messieurs, faisons aujourd'hui quelque chose de grand

Relevons ces souvenirs, rendons-les dignes de l'Évangile, de sainte Madeleine, et de Jésus-Christ.

Posséder sur nos rivages, dans notre patrie, ce qui nous vient de Jésus-Christ même, ce qu'il nous a lui-même envoyé, ses amis! cette pauvre femme méprisée de la foule, mais qu'il a, lui, relevée et consolée, à qui il a consacré plus de paroles de ses lèvres qu'à aucune âme innocente! Avoir sa mémoire et son tombeau, ses restes sacrés, cette tête sur laquelle, après dix-huit siècles, vous reconnaîtrez encore, quand vous la verrez, les traces d'une des plus nobles beautés qui se rencontrèrent ici-bas, avoir tout cela, et le laisser dans cet abandon, dans ce misérable état, non, c'est impossible!

Ne fût-on pas chrétien, il suffirait d'être homme, pour sentir que cela ne se peut pas; car c'est aux points les plus sensibles du cœur de l'homme que touche cet immortel souvenir! Et cette histoire, ne fût-elle pas divine, ne fût-elle qu'humaine, serait encore la plus attendrissante et la plus belle qui fut jamais!

O vous, qui avez gardé la vertu pure, intacte et sans tache, âmes choisies, vous êtes rares ici-bas, et vous savez assez de quels labeurs et de quelles larmes est faite la gloire dont vous jouissez. Aussi, ce n'est pas vous qui jetez un regard trop sévère aux âmes tombées qui se relèvent.

Certes, Messieurs, ne vous y trompez pas, c'est à faire une grande chose que je vous convie, et pour ce qu'il y a de plus grand dans la religion, de plus consolant, de plus divin : car au fond de notre œuvre, dans ces

souvenirs de sainte Madeleine, que nous voulons relever et honorer, qu'est-ce qu'il y a? L'alliance adorable de la bonté divine et de la faiblesse humaine! Le retour à la vertu par le repentir! C'est-à-dire ce qui remue et attendrit le plus profondément Dieu et les hommes! Notre-Seigneur l'a dit : « Il y aura plus de joie au ciel » pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence¹ ! »

Il n'y a que les pharisiens et les pharisiennes qui soient durs aux pauvres âmes blessées que le Seigneur a guéries!

Les cœurs vraiment purs sont doux et compatissants à ceux qui reviennent, parce qu'ils savent ce que coûte la vertu conservée, et encore plus la vertu reconquise. On verse dans ces combats, non pas seulement ce sang grossier qui coule dans les veines, mais ce que saint Augustin appelle énergiquement le sang de l'âme, *sanguis animæ*. C'est bien celui-là qu'ont versé les pécheurs pénitents, et voilà pourquoi ils sont grands aux yeux de Jésus-Christ et de ses anges. Et voilà pourquoi c'est une si belle œuvre de miséricorde, quand Dieu régénère une âme, quand du foyer de l'éternelle lumière et de l'éternel amour une étincelle tombée dans un cœur y rallume la flamme éteinte de la vertu!

Et voilà pourquoi il est digne de vous, Mesdames et Messieurs, d'entourer de tout l'honneur et de toute la vénération qu'ils méritent, les saints lieux qui rappel-

¹ Luc., xv, 7.

lent tous ces grands et beaux enseignements de l'Évangile, et qui sont au milieu de nous, je le répète, comme un vivant témoignage de la bonté de Dieu.

Ah! on voudrait pouvoir orner cette grotte et ce tombeau d'autant de perles et de pierres précieuses qu'elle y a versé de larmes! Et peut-être y a-t-il ici des cœurs, que Dieu seul connaît, et qu'après tout il n'a pas cessé de bénir, et qui voudraient porter là de tels dons!...

Et maintenant, permettez-moi, en achevant ce discours, et dans toute la simplicité du langage chrétien, de m'adresser à vous plus directement encore :

Il y a ici les plus grandes fortunes de France, les plus nobles. C'est peu : il y a ici de grands cœurs, je le sais, de grandes âmes!

Les grandes âmes! Ah! que ce siècle en a besoin! que la France, que l'Église en ont besoin!

Hélas! souvent elles sont rares, les grandes âmes! on les cherche, et on ne les trouve pas! on les appelle, elles ne répondent pas! Parfois aussi ces âmes ne sont pas révélées à elles-mêmes. Il leur faut une étincelle du feu sacré pour allumer la flamme qui est en elles! Il leur faut, que sais-je? un grand jour, une grande occasion, une grande œuvre! Il faut le dire aussi, la vie de Paris n'est pas favorable aux grandes âmes. Elle ne les fait pas, et souvent elle les défait. Il est bien difficile de s'y défendre contre les frivolités de la vie, et la multiplicité de ce que vous nommez vos devoirs du monde. Et dans ce tourbillon des nuits et des jours, et parmi vos fêtes et tous vos pas joyeux, que de temps perdu pour la vertu et pour l'éternité! Oui, dans une

telle vie, il est parfois nécessaire de se réveiller par de grandes choses.

Je vois d'ici l'élite de la société française : Ah ! que deviendrait Paris, si une assemblée comme celle-ci venait à se prendre tout à coup aux vertus d'élite, et à souffler partout le feu sacré du grand amour de Dieu et des grandes vertus ! Quand donc vous trouverez-vous mal satisfaits de cette vie chrétienne vulgaire, qui court, je ne dirai pas toutes les rues, mais les vôtres ?

Mais je crains d'abuser trop de votre attention, il faut conclure.

Qu'y a-t-il à faire pour le moment ? Trois choses : permettez-moi d'entrer ici dans les détails nécessaires.

1° D'abord, il faut restaurer la grotte de sainte Madeleine. — Sans doute il faut la laisser telle que Dieu l'a faite, et il n'est nullement question d'en couvrir de marbre et d'or les rudes et sombres parois : mais ce qu'il est impossible de souffrir plus longtemps, c'est qu'elle reste dans l'état où elle est, délabrée, dévastée. Il y faut un autel convenable, des vases et des ornements sacrés dignes du saint sacrifice et de ce saint lieu ; peut-être aussi un beau reliquaire ; enfin, du moins c'est mon cher désir, un chemin de croix qui représenterait sainte Madeleine suivant pas à pas, avec la sainte Vierge, le Sauveur, dans la voie douloureuse de sa Passion, depuis le Prétoire jusqu'au sommet du Calvaire. Et quelle belle œuvre d'art et de grande piété chrétienne ce serait, si l'artiste savait saisir ici, dans une vive in-

spiration de foi, ce qui conviendrait à un tel sujet, dans un tel lieu !

Il y faut aussi des abords simples, mais solides et sûrs ; un escalier creusé dans le roc, avec des rampes.

Sans doute encore, rien de tout cela ne doit être fait avec recherche, avec luxe, mais il y faudra je ne sais quel goût particulier et exquis, en harmonie, dans une certaine rudesse, avec la grotte et la montagne.

2° L'indispensable et grand ornement de cette grotte, ce que le regard et le cœur y chercheront avant tout, c'est une statue de sainte Madeleine, mais digne, et offrant au pèlerin l'image de cette sainte pénitente, telle qu'il la porte dans son âme.

Cette figure si touchante et si poétique, lors même qu'elle ne serait pas chrétienne, a sollicité bien souvent le pinceau et le ciseau des artistes ; mais, il faut le dire, la plupart, dans les images qu'ils en ont tracées, ne se sont pas inspirés du sentiment chrétien. Il y en a même qui l'ont profanée, en prêtant à cette sainte pénitente, par un contre-sens monstrueux, une attitude et des traits qui ne sont pas même ceux de la vertu, avec des larmes on ne sait pour quels regrets.

Notre artiste sera chrétien et fera autrement ; et il demeurera dans la vérité évangélique et historique, s'il place aux mains de la Sainte un Crucifix. Ce signe sacré fut, dès l'origine du christianisme, dans toutes les mains ; et certes, cette croix, où le Sauveur expira victime et vainqueur à la fois de toutes les passions humaines, on aime à se représenter sainte Madeleine la tenant dans ses mains, y fixant son regard, la baignant

de ses larmes, et apprenant ainsi à toutes les âmes, qui luttent et qui pleurent ici-bas, ce qu'il y a pour elles dans la croix de Jésus-Christ, et comment on peut, avec la croix sur son cœur, tout réparer, tout purifier, tout dompter, et sur l'heure.

Sans aucun doute, je ne prétends pas ici donner des inspirations à l'artiste qui aura l'honneur un jour d'exécuter cette grande œuvre; mais enfin j'aimerais pour ma part qu'il n'oubliât pas de placer ce signe de la pénitence et de l'amour aux mains de sainte Madeleine : ce que je demande à votre piété d'abord, à l'art chrétien ensuite, c'est que le pèlerin de la Sainte-Baume n'y éprouve plus l'amère tristesse que j'y ai ressentie, et qu'il trouve là au moins une image digne des souvenirs qu'il y vient chercher, quelque chose qui parle à ses yeux et à son cœur, et réponde à ce profond et saint respect qu'inspirent une telle pénitence et de telles bontés de Dieu.

3° Enfin, il faut restaurer, dans l'église de Saint-Maximin, la crypte et le sépulcre d'albâtre de sainte Madeleine.

L'église de Saint-Maximin est la plus belle de la Provence. Mais sa restauration n'est pas notre œuvre. Classée à juste titre parmi les monuments historiques, c'est l'État qui s'en est chargé. Notre œuvre à nous, c'est la crypte et le sépulcre. Ai-je besoin de vous dire combien ce lieu est particulièrement sacré? Ce vase d'albâtre qui contenait le parfum de Madeleine, si nous l'avions encore, combien il nous serait précieux! Elle le brisa. Mais ce sépulcre qui a contenu ses os meurtris

et humiliés par la pénitence, ces saintes et vénérables reliques, quoi ! nous ne nous sentirions pas heureux d'entourer de quelque honneur le vase d'albâtre qui les contient ! Certes, on pourrait jeter là, comme on l'a fait au tombeau de saint Charles à Milan, des millions, que ce ne serait pas trop faire ! Nous ne pouvons de si grandes choses. Faisons au moins quelque chose.

Je n'ai pas parlé de l'hôtellerie, œuvre très-importante pour le pèlerinage, comme je l'ai dit déjà, et qu'il s'agit d'agrandir et de payer. Mais cette œuvre est une œuvre à part.

Pour la nôtre, trente mille francs seraient assez : laissez-moi espérer que la quête qu'on va faire tout à l'heure, et la souscription qu'on va ouvrir, suffiront à les donner. Que si elles ne suffisaient pas, eh bien, faut-il vous dire maintenant, Mesdames, la pensée qui m'est venue ? Vous la trouverez peut-être étrange et hardie. Cependant j'y suis résolu. C'est presque vous manquer que de le dire ; mais vous le pardonnerez à mon rapide passage au milieu de vous... Et croyez toutefois que je ne manque ici ni de confiance en vous, ni de respect ; mais quand on a éprouvé au fond de son âme ce que Dieu m'a donné de sentir dans ce pèlerinage, à cette grotte, à ce tombeau ; de telles émotions, de telles grâces, de telles lumières, il faut payer cela ! C'est pourquoi, malgré les œuvres dont je suis accablé dans mon diocèse, et auxquelles je ne suffis pas, celle-ci, je la prends sur moi, j'y suis résolu ; dussé-je la faire seule, je la ferai. Et cependant je suis sûr que vous ne m'y délaisserez pas.

Il y a un an à peu près, pardonnez-moi ce souvenir, me trouvant engagé dans une querelle publique, et défié par un journal de recueillir dans ma cathédrale, pour les ouvriers rouennais, ce que j'avais recueilli pour le Saint-Père, j'ai eu que deux nobles habitants de cette ville, de ce quartier, la discrétion, la maison même où je parle ne me permettent pas d'en dire davantage... résolurent, si je ne recueillais pas la somme nécessaire pour répondre au défi du *Siècle*, — il s'agissait de seize mille francs, — de la parfaire en suppléant tout ce qui manquerait. Cette générosité, dont le secret fut bien gardé, et dont je n'avais jamais eu jusqu'à ce jour l'occasion de dire ma reconnaissance, ne fut pas nécessaire. Les Orléanais, qui ont aussi leur générosité, ne me manquèrent pas et suffirent à tout. Eh bien, aujourd'hui, où je prends un nouvel engagement, vous, vous ne me manquez pas non plus. La Sainte-Baume sera restaurée. Je me voue à cette œuvre. Il faut trente mille francs. Si votre générosité me laisse peu ou rien à faire, c'est moi qui vous bénirai ¹.

¹ Il est inutile de dire que les trente mille francs ont été trouvés, et que la grotte est restaurée.



ORAISON FUNÈBRE

DU

GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE

PRONONCÉE DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

LE MARDI 17 OCTOBRE 1865

BREF DE SA SAINTETÉ PIE IX

A M^{gr} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PIUS P. P. IX.

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam Benedictionem.

Fama ad Nos jam pervenerat disertissimæ illius orationis, qua funus ornaveris clarissimi ducis La Moricière, ejusque bellicam virtutem, altitudinem animi, fidei ingenuitatem sic audientibus suggereras, ut qui invictus in acie et inelytus in civilium perturbationum discrimine visus fuerat, multo præstantior appareret firmitate propositi inter adversa, magnanimitate inter censuras, pericula, cladem ingruentes, in susceptam sanctissimæ causæ tutelam, studio pietatis omniumque virtutum exercitio inter domesticæ vitæ curas et mortis agones. Pergrato igitur animo excepimus nobile istud encomium typis editum, illudque eo acceptius habuimus,

PIE IX PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

La renommée avait déjà porté jusqu'à Nous cette éloquente oraison funèbre que vous avez prononcée en l'honneur du glorieux général de La Moricière. Vous avez célébré son courage guerrier, l'élevation de son esprit, la sincérité de sa foi; et cet homme, qu'on avait vu toujours vainqueur dans les combats, et qui s'était illustré aussi dans les périls des révolutions, vous l'avez montré plus grand encore par la constance de son âme dans l'adversité, par la magnanimité avec laquelle il a bravé les contradictions, les périls, la défaite même, pour voler au secours de la plus sainte des causes, et enfin par sa piété et par l'exercice de toutes les vertus dans les devoirs de

la vie privée, et devant la mort. Aussi avons-Nous été charmé de recevoir de vous un exemplaire imprimé de ce bel éloge funèbre. Votre discours nous a été d'autant plus agréable, que, tout en payant à ce grand homme un juste tribut de louanges, ce discours enseignait à tous que ce n'est pas le succès qui fait la vraie et solide gloire, mais bien la vertu et la justice, après lesquelles vient toujours la vraie gloire. Nous vous félicitons d'avoir rendu à la vérité ce nouveau et très-éclatant service : et en gage de Notre particulière affection, Nous vous accordons, à vous et à tous les fidèles de votre diocèse, du fond de Notre cœur. Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 8 novembre 1865, de notre pontificat le 20^e.

PIE IX Pape.

quod dum meritas tribuit illustri viro laudes, documento sit omnibus, non a prospero rerum exitu gigni veram solidamque gloriam, sed a virtute ac justitia, easque firmo gressu sectari. Gratulamur itaque tibi quod novum hoc splendidissimumque veritati tribueris obsequium; præcipuæque charitatis Nostræ pignus tibi gregique tuo universo Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die 8 novembris 1865.

Pontificatus Nostri anno XX.

PIUS P. P. IX.

Oraison funèbre
DU
GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE

Sumet scutum inexpugnabile aequitatem.
Son bouclier fut la justice et l'honneur.
Sagesse, v, 16.

MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Cette noble existence que nous venons célébrer, et qui fut trop tôt ravie à nos vœux et à la France, mérite le respect et défie l'insulte, car elle eut pour bouclier l'honneur. Quiconque respire l'honneur, quiconque aime à rencontrer sur ses pas les nobles natures, les cœurs vaillants, les grandes actions, s'incline devant cette tombe.

Je ne traverse jamais une partie du sol français sans être ému par son histoire autant qu'ébloui par sa beauté, car j'y trouve partout l'honneur. Aujourd'hui j'arrive de la ville de Jeanne d'Arc, dans la terre de du Guesclin; j'ai devant moi la Bretagne et la Vendée, et mon âme est fixée tout entière sur la mémoire d'un soldat que l'armée, la patrie, l'Église ont appelé d'une commune voix un héros, et qui, victorieux ou abattu, garda pour bouclier l'honneur : *Sumet scutum inexpugnabile aequitatem.*

Je voudrais, Messieurs, lui emprunter quelque chose de sa bravoure, ne pas trembler devant la mort et me sentir ferme, impassible, sous le coup qu'elle a

frappé. Mais je suis vaincu, ma voix tremble pour parler d'un homme qui ne trembla jamais; et au moment de vous raconter sa vie, sa mort, sa destinée, sa gloire, je sens passer dans mes veines un secret frémissement de respect, d'étonnement, d'admiration, de faiblesse et de douleur. Pardonnez à mon émotion. Ce n'est pas une existence depuis longtemps passée dans l'histoire que j'honore; c'est un mort qui vivait hier que je pleure avec vous; et je viens, faisant effort sur ma douleur, vous dire simplement en quoi cette gloire fut pure, originale, supérieure, tout à fait à part et impérissable.

Si la louange, la plainte, la politique s'attendent à être ici satisfaites, elles se trompent, et je voudrais d'abord les bannir de ce temple. Devant les leçons de la mort, la politique est trop vaine, et mon ministère ne la connaît pas. Devant une si noble vie, la plainte serait ingrate : au lieu d'accuser Dieu de nous enlever de tels amis, remercions-le de nous les avoir donnés. Soyons tristes devant les honteux spectacles; mais soyons heureux et fiers devant les grandes âmes. Quant à l'emphase, à la flatterie, elles seraient indignes du Dieu que nous servons et de l'homme que nous pleurons. Les tombes célèbres sont trop souvent empoisonnées par des louanges injustes, suivies d'un profond oubli. A quoi bon, d'ailleurs, des guirlandes autour d'un canon, d'un sabre et d'un crucifix ?

La vérité est que, dans notre siècle, on n'admire pas assez, et on loue trop. Je ne veux pas le louer; je veux seulement proposer à votre admiration les hauts

faits et les mobiles de cette vie mémorable, et parler beaucoup moins de sa personne que des sentiments, des vertus et des croyances, source profonde où il puisa, dans les deux grandes phases qui partagent sa vie, dans la prospérité et dans l'épreuve, l'inviolable honneur : *Suinet scutum inexpugnabile æquitatem*. Il me semble que je l'entends lui-même se soulever de sa couche et me crier : « Ne parlez pas tant de moi ; » parlez de la France, de l'armée, de la société, de » l'Église ; si vous m'aimez, parlez de ce que j'ai pas- » sionnément aimé ! »

O vous qui n'avez pas craint la mitraille, mais qui auriez fui devant la vile armée des flatteurs, rassurez-vous, Général ! Si j'essaye, en allant droit devant moi, comme vous alliez au feu, de rappeler ce que vous avez été comme soldat, comme citoyen, comme catholique, je veux surtout louer en votre nom, et le regard sur votre tombeau, l'armée, la patrie, la foi, qui vous virent debout pour leur service.

En vous obéissant, d'ailleurs, je me complais à moi-même, car ce que vous avez aimé, je l'aime ; et vous comme moi, Messieurs : oui, vous aimez la patrie, heureuse ou malheureuse, puissante ou menacée, dans la gloire ou dans l'infortune. Ni les malheurs, ni les humiliations, ni les ingratitude, ni les disgrâces, non, rien ne peut nous séparer de l'amour de la France. Et vous aimez l'armée, qui est l'épée de la France ; et vous aimez l'Église, dont la France est la noble fille, l'Église qui est la patrie de notre foi et la mère de nos âmes : hommes de ce temps, vous aimez les choses

antiques et éternelles, comme il les aime lui-même, sans cesser d'être de son siècle et de son pays; sans vains regrets, sans arrière-pensée, sans fausses comparaisons, sans réserves pénibles.

Mais ce n'est point assez, Messieurs. Dans ce bouillant soldat, vous retrouverez tout ce qui charme, éblouit, enflamme ou attendrit les hommes : la jeunesse, la franchise, l'audace, la force, la gaieté, la fougue, la renommée, je dirais presque l'étoile; puis la foi, le sacrifice, la soumission, la disgrâce, l'abnégation, la douleur patiente et la ferme résignation, tous les traits du naturel le plus privilégié aux prises avec une destinée, éclatante avant d'être frappée... Un homme est un prisme : les rayons de Dieu le traversent. Ce n'est pas lui qui est beau, ce sont les rayons, c'est Dieu; mais on ne les verrait pas sans lui. Je voudrais en faire tomber devant vous sur cette chère et héroïque mémoire le mélancolique reflet.

L'héroïsme, Messieurs, si je vous le demande, vous me direz vous-mêmes que ses rayons les plus vifs ont illuminé la vie, prospère ou malheureuse, et se réunissent sur le front de Léon-Christophe de La Moricière.

Laissez-moi donc saluer dans un même homme, vainqueur ou vaincu, le héros militaire, patriotique et chrétien, saluer en lui l'armée, la nation, l'Église, saluer avec joie cette grande portion d'héroïsme dépar-tie à notre pays et à notre temps, toujours vivante, et qui nous survivra.

J'ai dit : vainqueur ou vaincu.

Cette antithèse, ce n'est pas moi qui la mets dans

cette vie : c'est Dieu qui l'y a mise. Et je dois l'y montrer, parce qu'elle y est.

Dieu a coupé en deux cette vie, je ne puis le taire.

Oui, il a plu à Dieu de retourner contre lui ses plus brillantes gloires, et de le renverser lui-même sous leurs ruines.

Mais ce fut là, dans cette épreuve même, qu'il trouva sa gloire la plus noble : et vous verrez que le vaincu, en lui, fut plus grand encore que le vainqueur.

Commençons.

I

Je puis être bref sur l'héroïsme militaire, car je suis en France ; je parle entre la Bretagne et la Vendée, et parmi les serviteurs du *Dieu des armées*, je suis un ministre de paix.

N'attendez pas d'un évêque qu'il admire l'armée et la guerre, comme un soldat aime le cheval et la poudre. Non ! en face du Dieu qui versa son sang pour réconcilier les hommes, je déplore ce mystère douloureux de la guerre, et je prie chaque jour afin qu'elle soit évitée, supprimée même, s'il se peut !... Mais qui donc, en déplorant la guerre, n'admire pas l'armée ? La vertu du soldat, le génie des chefs, la justice, la grandeur de la lutte, voilà ce qu'on admire. Ne me parlez pas de l'horreur sublime de la canonnade et des prodiges de la violence armée ; n'espérez pas m'arracher un applaudissement pour le carnage ! Mais dites-moi que ce pauvre paysan français a donné son fils

sans murmurer, que cet enfant a quitté son hameau pour traverser les mers, qu'il a marché le jour et la nuit, obéissant, silencieux et gai, pour attaquer une redoute sans nom, et que là, sous le feu, pour sauver un lambeau d'étoffe teint aux couleurs nationales, et qui s'appelle le drapeau de la France, il s'est fait hacher dans un fossé, ou qu'échappé à la mort, il est revenu sans récompense reprendre au sillon paternel la charrue et la bêche. Ah! cela, je l'admire... cela est l'héroïsme, ou je ne m'y connais pas! Dites-moi qu'au milieu de la mitraille, le général, conservant son sang-froid, a conduit ses hommes à l'assaut, avec ce coup d'œil sûr et pénétrant qui fait vaincre dans les batailles, et déployé toutes les ressources de l'esprit le plus libre et du caractère le plus intrépide, face à face avec la mort! Dites-moi que les armées ne pillent plus, ne répandent plus la haine et la vengeance, qu'elles respectent l'ennemi, le blessé, la terre étrangère! Dites-moi que cette guerre ne met pas aux prises des nations chrétiennes, mais qu'elle étend au loin la civilisation et fait reculer la barbarie. Oh! alors j'invoque avec confiance le Dieu des armées! Allez, allez, bataillons français, planter la croix à Hippone, chanter le *Te Deum* à Pékin, délivrer la Syrie, et rendre enfin Constantinople à Jésus-Christ! Mon patriotisme enthousiaste salue ce paysan obscur, ce général habile, cette guerre juste, cette armée moderne, parce que j'aime le sacrifice, le génie, le progrès et la France.

A tous ces titres, honneur à l'armée d'Afrique! La France a reçu de ses mains une terre qui peut être la

plus belle colonie du monde, et l'une des plus nobles espérances de la civilisation chrétienne.

Eh bien ! l'enfant chéri de l'armée d'Afrique, le soldat fidèle de Bourmont, le lieutenant préféré de Bugaud, le vainqueur d'Abd-el-Kader, le héros populaire, le favori de la victoire, s'appelait La Moricière.

J'aime à le voir tout d'abord, non pas tant à la brillante prise d'Alger et à la première redoute élevée sur le sol africain, que fidèle à l'honneur, quand tomba cette dynastie, qui du moins, en quittant le sol de la France, lui laissa l'Algérie comme un dernier et glorieux legs, comme le plus royal adieu qui fut jamais ; j'aime à le voir accompagnant jusqu'au rivage son général, et serrant avec tristesse la main du vainqueur banni de sa conquête, à qui on refusait une barque pour rentrer dans son pays, et qui n'emportait de sa victoire que le cœur de son fils tué sur les murs d'Alger. Si La Moricière ne brisa pas son épée, comme tant d'autres, dans leur douleur, et comme le lui demandait sa mère, c'est, lui écrivait-il, qu'il redoutait l'oisiveté pour sa jeunesse. L'honneur de servir encore la France et la grande cause que la France était appelée à servir elle-même sur les rives barbares de l'Afrique, la guerre et ses nobles émotions, et sans doute aussi cette force secrète, cette sorte de conscience de leur destinée qui pousse en avant les hommes supérieurs, le retinrent là, et donnèrent à sa bouillante activité un emploi plein de gloire.

Et bientôt mon regard ébloui le suit jusqu'aux sommets de l'Atlas, et sur tous les champs de bataille de

l'Algérie, dans les plaines de la Mitidja et sur tous les rivages africains, d'Alger à Mostaganem, à Oran, à Constantine, à Mascara, dans les montagnes de la Kabylie, au Maroc, et jusqu'aux confins du désert.

Vous connaissez, Messieurs, ce théâtre illustre de nos guerres africaines. A l'autre extrémité de cette Méditerranée, qui devrait n'être qu'un lac français, entre la mer, le désert et les montagnes, s'étend, sous le soleil de l'Orient, un pays riche et fertile : c'est l'Afrique algérienne, jadis conquise par les Romains, civilisée par le Christianisme, mais devenue sous le joug des fils du Coran, la citadelle de la barbarie et de la piraterie, et un outrage permanent à l'Europe, jusqu'au jour où le pavillon français vint venger son injure... Voilà la scène brillante où le jeune de La Moricière était appelé à déployer ses grandes qualités militaires, et il faut dire que nul plus que lui n'était fait pour ces guerres et pour ce pays.

Né de cette forte race bretonne, sur cette terre de la bravoure et de la foi, au sein d'une famille fidèle aux vieux souvenirs et aux vieilles vertus, dès qu'il parut dans les armées, il fut le type du soldat français. Brave, hardi, aventureux, plein de fougue et d'élan, de vivacité et de gaieté gauloise, montant à l'assaut sous la mitraille, tranquille et imperturbable sous les balles, mais capitaine autant que soldat, vigilant, actif, infatigable; prudent malgré son audace, prévoyant, organisateur habile d'une expédition ou d'une razzia, fécond en expédients et en ressources; coup d'œil prompt, décision rapide; enlevant le soldat pour une

attaque ou une poursuite, le lançant ou le retenant à son gré, l'animant du regard, du geste et de sa voix vibrante; payant partout de sa personne, sauvant au milieu du feu un de ses soldats blessé, le saisissant par la ceinture et l'emportant en travers sur son cheval : non pas seulement soldat et capitaine, homme de batailles, de faits d'armes, de grands coups d'épée, mais ayant le génie de l'administration aussi bien que de la guerre; se montrant, c'est l'éloge même qu'en a fait le maréchal Bugeaud, capable de conquérir un pays et de le gouverner; ayant les grandes vues comme les grands élans; voyant plus loin que les armes, plus loin que la force : la civilisation après la conquête; comprenant la noble mission de la guerre; et servant enfin par les armes cette grande cause de la civilisation chrétienne contre l'islamisme : et, depuis Lépante et Navarin, n'est-ce pas là éminemment la cause française dans le monde?

Du reste, des guerres dignes de lui l'attendaient sur les plages africaines. Il y trouvait des races vaillantes qui ne devaient pas livrer leur sol sans combats; les fils des vieux Numides de Jugurtha et de Massinissa; les races kabyles, indomptées par les Arabes, et indomptables dans les citadelles de leurs montagnes; puis les races conquérantes, les fils du Prophète, tribus nomades et belliqueuses, vivant sous la tente, hardis soldats, rapides cavaliers; et à la tête de toutes ces races, les ralliant et les entraînant par sa parole et l'ascendant de son génie, un Arabe de trempe héroïque, marabout et soldat à la fois, enthousiaste et politique; soufflant aux tribus la flamme patriotique, religieuse

et guerrière, proclamant la guerre sainte! Certes, La Moricière et ses braves compagnons d'armes n'eurent pas à se plaindre; ils purent trouver là de beaux combats : combats nouveaux, guerres inaccoutumées, sous un climat aux ardeurs dévorantes, dans un pays inconnu, inexploré, avec un ennemi fait au soleil africain et au désert, habile à profiter de toutes les défenses naturelles de son pays, partout présent à la fois, mais insaisissable; tantôt inondant la plaine, harcelant la queue et les flancs de nos colonnes, plus rarement le front; puis, fuyant avec la rapidité du vent, sur ces chevaux légers, accoutumés à dévorer l'espace et à gravir ou descendre au galop les pentes abruptes; tantôt, au bruit de notre marche, se réfugiant au loin, guerriers et population, jusque dans le désert ou sur les sommets de l'Atlas. Ces guerres demandaient des tactiques tout à fait nouvelles, et des courages à l'épreuve de tout. C'est là qu'on vit le général La Moricière, tantôt emporter d'assaut les villes; tantôt ravitailler nos places; tantôt défendre nos postes avancés et isolés, perdus au milieu des flots soulevés des tribus; lancer des expéditions de tous côtés; parcourir en tout sens le pays; fouiller les gorges des montagnes; donner partout la chasse à Abd-el-Kader; faire des marches longues, pénibles, incessantes, sous le soleil, la pluie, les ouragans et le feu de l'ennemi; traîner avec lui des convois pour vivre dans les pays où l'émir avait fait le désert, et d'où les tribus en fuyant avaient tout emporté, ou bien trouver le secret de se passer de convois, et de faire vivre la guerre par la guerre; jour et

nuit, des alertes, des engagements, de chaudes affaires, des assauts sanglants, des combats meurtriers, contre des nuées de Kabyles ou d'Arabes, ou contre les belles troupes régulières et les *Rouges* de l'Émir.

Voilà la guerre où La Moricière conquiert tous ses grades, à la pointe de son épée. Successivement et rapidement capitaine, chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel, maréchal de camp, lieutenant général, et menant lui-même les expéditions, gouverneur d'une province algérienne, gouverneur général par intérim, qui pourrait le suivre dans sa course rapide ? Il faut bien cependant, Messieurs, vous en dire quelque chose : vous m'en voudriez, si je ne vous le montrais dans l'action.

Voyez-le : il n'avait que vingt-cinq ans ; il s'agissait d'aller reconnaître une ville arabe, Bougie, dont on voulait s'emparer. La Moricière réclame cette mission difficile. Un bâtiment léger le débarque sur la plage avec quelques officiers. Mais bientôt toute la ville s'ameute : il se réfugie dans une maison ; la maison est cernée de toutes parts. Il n'hésite pas ; il ouvre tout à coup les portes, sort avec ses compagnons le front haut, le regard menaçant, le pistolet levé et le sabre au poing, et passe à travers les Arabes immobiles et stupéfaits de tant d'audace. Mais ces rapides moments lui avaient suffi pour noter, au milieu du péril, des observations dont la précision et l'exactitude firent tomber la ville entre nos mains.

Bientôt après, à la retraite de la Macta, La Moricière reçoit l'ordre de ramener d'Arzen à Oran dix escadrons : la mer lui était ouverte, des bâtiments pouvaient le

transporter avec sa troupe ; mais e'eût été fuir et sacrifier le prestige français : La Moricière refuse la route de mer, et traverse hardiment avec ses dix escadrons les tribus en armes.

Dans la retraite de Médéah, on l'avait mis à l'arrière-garde. Tout à coup un désordre fatal se propage dans les rangs de notre armée : les Kabyles acharnés à notre poursuite font de nombreux prisonniers, et se disposent à les égorger. La Moricière se retourne, se précipite sur les Kabyles, leur arrache leur proie, et par sa fière attitude les force à se tenir désormais à distance, et l'armée, dès lors, vit sa retraite assurée.

Faut-il maintenant vous le peindre à Constantine ? Déjà nos munitions étaient épuisées, et les murs de la ville ne cédaient pas. Le brave colonel Combes, précipité de la brèche, était venu, blessé mortellement, tomber aux pieds de M. le duc de Nemours : « Monseigneur, mon devoir m'ordonne de vous dire que la brèche est impraticable. » Et cela dit, il meurt. Le maréchal Vallée, c'est lui-même qui l'a raconté, était dans une affreuse perplexité. « Il faut », dit-il alors à La Moricière, « enlever la brèche, praticable ou non, à tout prix. » La Moricière se lance à l'assaut, à sept heures du matin, jetant à sa colonne ce mâle commandement : « Mes zouaves, à vous ! debout ! au trot ! marche ! » et renversant tout sur son passage, il arrive le premier sur la brèche. On le vit là un instant, tel que le peintre immortel de nos guerres d'Afrique en a tracé pour l'avenir un tableau que nul n'a le droit de refaire, avec ce regard de feu qui promet la victoire, le fez

rouge sur la tête, le burnous bleu sur les épaules, debout au haut du rempart conquis, trente secondes avant qu'une mine cachée, sautant sous ses pas, le lance en l'air, et l'ensevelisse sous les décombres du rempart écroulé. Quand on le ramassa noirci, brûlé, les chefs de l'armée, par une inspiration toute française, voulurent qu'à l'ambulance on jetât sur son lit de camp, pour couverture, le drapeau de Constantine.

Ah! Messieurs, oui, vous êtes une grande nation; et quand vous montrez votre cœur, on voit que vous n'en manquez pas!

Un des faits, Messieurs, les plus brillants, et, si je le puis dire, les plus pittoresques de cette grande épopée de nos guerres d'Afrique, c'est l'attaque de ce fameux col de Mouzaïa, si souvent teint du sang de nos soldats : les Kabyles couronnaient ce point le plus élevé de l'Atlas; un triple rang de redoutes garnies d'ennemis ajoutait à la difficulté des lieux des obstacles insurmontables. La Moricière s'élance avec ses zouaves : ils gravissent sur les genoux et avec les mains ces pentes escarpées : les premières, les secondes redoutes sont enlevées; mais tout à coup, avant d'arriver aux troisièmes, ils rencontrent une gorge profonde qui les en sépare, et du retranchement formidable qui la surmonte, partent à demi-portée de fusil des coups innombrables, et de toutes les crêtes qui dominent la position, les Arabes accourus en masse dirigent de tous côtés sur La Moricière et ses soldats des feux plongeants. Le reste de l'armée, qui était encore au pied de la montagne et gravissait, eut un moment

d'anxiété terrible pour cette brave troupe. Une colonne, chargée d'enlever le pic principal, avait d'ailleurs disparu dans le brouillard. Mais tout à coup, au milieu d'une effroyable fusillade, on entend un bruit lointain de tambours et de clairons qui monte au milieu de la nuée, de l'autre côté de la montagne. C'est Changarnier, avec son 2^e léger, qui a tourné l'ennemi et qui approche. Les zouaves de La Moricière, électrisés, n'attendent plus : par un irrésistible élan, ils franchissent la gorge, emportent le retranchement, dispersent comme un troupeau les Kabyles, et La Moricière vainqueur reçoit sur les hauteurs emportées Changarnier, qui arrive avec huit balles reçues dans ses habits et ses épaulettes, et ils se serrent la main !

La Moricière, Changarnier, et vous aussi, trop longtemps oublié... et qui ne deviez pas l'être... vous qui reposez sur la terre bretonne, et dont La Moricière conduisit sous les voûtes de cette cathédrale, ici même, la glorieuse dépouille, noble et modeste général Bedeau : La Moricière, Changarnier, Bedeau, je ne vous séparerai pas ! Vos soldats, vos rivaux, tous vos camarades de gloire ne vous séparent jamais : ils vous avaient donné à tous trois ce nom qui fit autrefois la gloire des Scipions. Hélas ! les *trois Africains*, par une singulière destinée, unis dans la gloire des armes, le furent aussi dans les revers de la vie publique, comme dans la noble constance à supporter la fortune adverse et à rester debout sous les coups du sort aussi bien que sous le feu de l'ennemi, dans une inébranlable fidélité à toutes les causes qu'ils avaient servies. Hommes de

cœur, recevez tous trois en ce jour, de ma voix et des profondeurs de mon âme, le même hommage, ou plutôt le salut des armes, tel qu'on le rend partout, sur la terre de France, au signe et à l'étoile même de l'honneur!

Ces glorieux faits d'armes, et tant d'autres qui les suivirent, ne sont pas toutefois ce que La Moricière a fait de plus utile pour le service de la France. Son service peut-être le plus mémorable, ce n'est pas d'avoir remporté de telles victoires avec de tels soldats, mais ces soldats, ces zouaves, c'est lui qui les forma. Placé à leur tête au moment même de leur création, c'est lui qui contribua plus que tout autre à leur donner l'esprit militaire qui les distingue, à les faire ce qu'ils sont, et il les fit pour ainsi dire à son image, du moins en ce qu'ils ont de chevaleresque et de français : vrais lions d'Afrique dans les combats; toujours au feu, au premier rang; n'attendant jamais l'ennemi, l'abordant à la pointe de leur baïonnette; dans ces guerres étranges, usant de toutes les manœuvres et de tous les stratagèmes; tantôt se couchant à plat ventre, grim pant dans les broussailles et sur les pentes escarpées; tantôt bondissant comme des panthères; non moins ingénieux dans le camp que braves et intelligents sur le terrain; pleins d'entrain, de verve, de gaieté militaire; chantonnant volontiers dans leurs refrains de bivouac la casquette du maréchal; trouvant moyen partout de vivre et de chanter; rachetant par tant de qualités héroïques et guerrières leur amour un peu trop vif de la razzia, et leur humeur plus faite pour la poésie des

batailles que pour les travaux des quartiers d'hiver et les campements; préférant encore aux chants du bivouac les sons de la charge et du clairon; sachant pourtant manier la pioche comme la baïonnette, et se couvrir de boue comme se couvrir de sang; construire des redoutes au besoin, comme les emporter d'assaut; et pour tout dire enfin, portant dans leurs mâles poitrines un cœur tendre et bon, comme en ont les héros: témoin cette campagne dont parle leur historien, où l'on ne vit pas, au retour, des poules ou des tortues sur leurs sacs, mais où ils ramenaient des femmes et des enfants qu'ils avaient sauvés, donnant, dans la marche, leur pain aux femmes et aux vieillards, et le lait de leurs chèvres aux petits enfants! Voilà les zouaves de La Moricière, de ce soldat qui, un jour, ayant acculé à la mer les tribus révoltées, arrêta tout à coup ses colonnes, de peur, comme il le dit simplement et si noblement dans son rapport, que « la vengeance ne fût » trop sévère ».

Certes, je ne m'étonne pas de la popularité qu'il eut dès lors dans l'armée, et que, si jeune encore, il fût, comme dit un poète :

Un de ceux dont le nom
Retentit dans l'armée à l'égal du canon;

ni que plus tard il ait pu dire : « Quand j'élèverai mon » nom au bout de mon sabre, j'aurai des soldats. Je » sais comment on fait des zouaves. »

Qui ne se rappelle, quand ces fiers soldats parurent pour la première fois à Paris, soit qu'on les rencontrât

isolément, soit qu'on les vît sous les armes, quelle admiration excitaient leur tenue martiale, leur front haut, leur visage bronzé, leur mâle regard, leur pas guerrier, leur costume leste et pittoresque, et quand ils passaient sous les drapeaux, les sons entraînants de leur marche? Et quand ils s'embarquèrent neuf mille des bords africains pour les rivages de la Crimée, troupe aguerrie et superbe, ravie d'aller sous d'autres cieus à d'autres combats, on pouvait dès lors prévoir les prodiges de l'Alma et d'Inkermann, et on leur criait d'avance ce que nos rivaux eux-mêmes furent forcés de leur dire : *Vous êtes les premiers soldats du monde!*

S'ils ne vous virent pas avec eux à ces dernières batailles, vous y étiez néanmoins, La Moricière, par votre âme guerrière; car vous l'aviez soufflée, cette âme intrépide, à ces vaillants bataillons, et vous eûtes, bon gré mal gré, votre part de ces victoires gagnées sans vous, mais par vos soldats... Vous aviez donné à la France cette troupe invincible; et la France ne peut l'oublier!

Qu'ai-je besoin, maintenant, de suivre La Moricière dans tous ses exploits, chaque année, chaque jour renouvelés sur la terre d'Afrique?

Je dis chaque jour, car il y eut des années où il ne se trouvait presque pas d'interruption ni de repos dans les campagnes; et quant à La Moricière, il n'y a qu'une voix parmi ses compagnons dans ces guerres héroïques pour dire qu'il était infatigable, et qu'avec lui on ne s'endormait ni jour ni nuit. « C'était un homme de » fer », me disait un de ses anciens aides de camp; « et

» d'acier », ajoutait un autre ; et il était passé en proverbe de dire parmi ces messieurs — je cite textuellement — qu'il tuait trois aides de camp en vingt-quatre heures.

C'est lui qui avait compris le premier l'importance de porter le centre de nos opérations militaires au delà de la première chaîne de l'Atlas, dans la plaine d'Égris, à Mascara, au milieu même de la puissante tribu des Hachem, d'où était sorti Abd-el-Kader, et qui fournissait à l'émir quinze mille cavaliers, au moyen desquels il dominait et entraînait à sa suite les autres tribus. La Moricière trouva le moyen de ravitailler Mascara, et de faire vivre là six mille hommes : ses zouaves, dans cette campagne, firent la moisson, comme autrefois, à Dely-Ibrahim et à Médéah, ils s'étaient faits maçons, forgerons, terrassiers, pour construire leurs retranchements et leurs casernes. « Soldats ! honneur à vous ! » dit le maréchal Bugeaud, dans un ordre du jour mémorable, « par là, vous avez plus fait dans cette campagne pour la conquête du pays qu'en gagnant des batailles, et en revenant ensuite à la côte. »

C'est de là, de ce poste avancé au milieu des tribus, que La Moricière dirige ensuite d'incessantes expéditions contre Abd-el-Kader, le poursuit jusque bien au delà de l'Atlas, achève d'abattre la redoutable tribu des Hachem. Ni leurs déserts, ni leurs montagnes, ni leurs quinze mille chevaux, ne purent les dérober à ses coups. Il partait pour une expédition de trois semaines et plus, avec des vivres pour quatre jours : « Où en trouverons-nous ? » disaient les soldats. — « Les

» Arabes en trouvent bien », disait-il, « nous ferons » comme eux. — Et comment? — Fouillez la terre : elle » vous en donnera! » Et les soldats, à la pointe de leurs baïonnettes ou de leurs sabres, fouillent la terre et découvrent les silos des Arabes, se font des pains et des galettes du meilleur blé; et de ce jour-là le moyen fut trouvé de faire vivre la guerre par la guerre.

Le 25 juillet 1842, il ramenait sa division à Mascara, après trente-six jours de bivouac, et des marches de cent trente lieues. Ses soldats revenaient sans chaussure; la peau des bœufs qui les avaient nourris leur avait fait en route des espadrilles pour souliers. Mais à l'heure même, des tribus fidèles menacées par l'émir, depuis que La Moricière n'est plus là, l'implorant; sans hésiter, il repart avec ses infatigables soldats jusqu'au 6 septembre; et de nouveau, quelques jours après, il tient la campagne jusqu'au 17 novembre. Telles étaient ses guerres, et telle son activité.

Et que dirai-je de cette mémorable bataille d'Isly, qui rappelle, comme on l'a dit, celle des Pyramides? Il y avait eu peut-être quelque dissentiment au conseil de guerre entre le maréchal Bugeaud et le lieutenant général La Moricière. Celui-ci doutait que le moment de livrer bataille fût venu. « Après la victoire, tous » nous étions », me racontait un des acteurs de cette grande bataille, fatigués, anéantis; nous avons passé vingt-quatre heures à cheval, par une chaleur de cinquante-quatre degrés... nous étions tous là, couchés par terre, nos chevaux comme nous. La Moricière seul était debout, allant et venant. S'approchant d'un de ses

aides de camp : « Eh bien ! mon cher », lui dit-il, « c'est » le vieux maréchal qui avait raison. » Mais lui, dans l'action, avait si bien fait son devoir, que son nom fut cité le premier à l'ordre du jour de l'armée par le maréchal Bugeaud.

Vous étiez à cette bataille, et votre nom se lit aussi avec honneur dans l'ordre du jour, vous qui avez prononcé naguère, sur la tombe de votre ancien général, de si françaises et si chrétiennes paroles, brave général Trochu, digne ami d'un héros!...

Vous y étiez aussi, vous tous, généraux, officiers ou soldats, que le cours du temps a portés vers de plus hautes destinées ou conduits à la mort. Je ne suis pas oublieux de votre gloire, mais souffrez que je réserve ici mes paroles pour ceux que le malheur a rendus plus grands que le succès!

Qu'ajouterai-je? C'est de la main de La Moricière enfin que devait partir le coup qui termina toutes ces guerres : il fut l'organisateur de l'expédition qui aboutit à la vaillante prise de la Smala; et c'est à lui qu'Abd-el-Kader aux abois vint apporter son épée.

Alger, Constantine, Isly, soumission d'Abd-el-Kader : ces états de service sont bien grands, et il n'en est pas de plus beaux inscrits sur nos arcs de triomphe. Mais avec le dernier coup d'épée du soldat commence l'œuvre du civilisateur, et La Moricière ne l'oublia pas un seul jour.

En 1846, nous retrouvons le général en habit noir, montant à la tribune pour défendre l'Algérie.

Ce fut l'œuvre de la colonisation de l'Algérie qui le

décida à entrer dans la vie politique. En effet, l'Algérie conquise, il fallait achever l'œuvre des armes, et la colonisation était, selon lui, « la plus grande chose » peut-être que la France eût à entreprendre de nos » jours. »

Il avait raison, Messieurs : l'histoire demande aux Turcs ce qu'ils ont fait de l'Asie, aux Espagnols ce qu'ils ont fait de l'Amérique, aux Anglais ce qu'ils ont fait de l'Inde; il sera demandé aux Français ce qu'ils ont fait de l'Afrique. Les grands peuples ont de grandes missions. La nôtre avait été, jusqu'ici, la prédominance sur la Méditerranée, et pendant des siècles nous l'avions méritée par l'efficace protection de l'Orient, et nous devons la mériter encore par la transformation de l'Afrique. Si la France, en effet, ne parvient pas à civiliser sa conquête, tout le sol africain nous payerait mal tant de sang versé. Ce que La Moricière a fait pour jeter dans les sillons de l'Algérie, labourés par son épée, les semences du travail, du progrès, de l'ordre civil, de la religion, je dois vous en dire quelque chose.

A Oran, dans un banquet que lui offraient les colons français, il avait déjà prononcé sur l'avenir de notre colonisation de belles paroles :

« Il y a bientôt quinze ans que nous luttons sur le » sol de l'Algérie pour en assurer la possession à la » France; l'œuvre de la conquête s'avance; la tâche de » l'armée s'accomplit. Mais nous ne sommes pas venus » cueillir des lauriers stériles. Il faut qu'une popula- » tion française vienne se grouper sur la terre conquise, » *autour du drapeau de la nation, qu'elle le prenne*

» dans ses mains, et qu'elle devienne assez forte pour
» le soutenir. »

Mais ses vœux pour le développement et la grandeur de la population française en Algérie ne lui faisaient pas oublier les indigènes. Un orateur avait fait un magnifique tableau de l'envahissement de l'Amérique par la population anglo-américaine. « Oui », s'écriait La Moricière, « mais que sont devenus les Indiens? Ils » ont été massacrés ou empoisonnés par le rhum et les » liqueurs fortes. Ce que les Anglo-Américains ont fait » des Indiens, nous ne voulons pas le faire des Arabes. » De pareils procédés, de pareils crimes, nous n'en » voulons pas : nous les repoussons au nom de la » France, au nom de l'honneur de notre pays, au nom » de la mission qu'il remplit dans le monde, au nom » du Christianisme. »

Sans doute La Moricière voulait qu'on laissât aux Arabes la liberté de leur culte, en les éclairant toutefois; car pour lui la liberté des cultes n'était pas la promiscuité des cultes, ni l'indifférence en matière de religion.

Mais son âme s'éleva plus encore et trouva des accents de la plus haute éloquence, où les grandes vues de l'homme politique se mêlent aux sentiments de la foi la plus touchante, quand à Paris il dit adieu aux colons partant pour Alger :

« C'est au travail intelligent et civilisateur d'achever
» ce que la force a commencé. La poudre et la baïon-
» nette ont fait en Algérie ce qu'elles pouvaient y faire;
» c'est à la bêche et à la charrue d'accomplir leur tâche.

» Mais rappelez-vous que ces plaines, que vous allez
» féconder de vos sueurs, ont été longtemps arrosées du
» sang de vos frères de l'armée, qui l'ont versé pour
» vous, et sans espoir de récompense.

» Avant de vous quitter, permettez à un ancien soldat
» d'Afrique de vous dire que si jamais, en défrichant
» vos champs, vous trouvez dans les broussailles une
» croix de bois entourée de quelques pierres, cette
» croix vous demande une larme ou une prière pour ce
» pauvre enfant du peuple, votre frère, qui est mort là,
» en combattant pour la patrie, et qui s'est sacrifié tout
» entier pour que vous puissiez un jour, sans même
» savoir son nom, recueillir le fruit de son courage et
» de son dévouement. »

Cette croix, Messieurs, dont le général de La Moricière parle si noblement, sera, quoi qu'on fasse, l'instrument, le complément nécessaire de l'œuvre colonisatrice! Et ici rendons hommage à cet autre grand homme de guerre qui a tant encouragé les Trappistes de Staoueli, et dont l'œuvre, ainsi que la mission de la France en Algérie, se résumerait bien par cette belle formule : *Ense, Cruce, et Aratro!* Oui, l'épée ne peut être ici que le précurseur de la Croix! Si nous n'avions pas planté la croix sur la terre algérienne, tous nos efforts de colonisation et de civilisation seraient vains!

Ah! je rougis pour mon pays lorsque j'entends dire qu'on supprime d'une œuvre de civilisation l'élément le plus civilisateur! Je rougis quand on me raconte que les Arabes nous méprisent parce que nous sommes

sans religion. Certes, je ne demande pas l'extermination des Arabes ! Laissons à d'autres ces moyens de civilisation. Mais je demande qu'on les éclaire, qu'on les persuade, et pour cela qu'on leur montre les vertus de l'Évangile. L'Évangile seul peut en faire des Français. Et si ce n'est pas là l'œuvre de la politique, je demande au moins que la politique n'entrave pas cette œuvre, et laisse au Christianisme toute la liberté de son influence et de son action.

Je me suis laissé peut-être trop entraîner, Messieurs, par ce qui fut l'œuvre la plus chère du général de La Moricière, l'œuvre de sa vaillante jeunesse, l'œuvre des débuts de sa carrière parlementaire, la conquête et la civilisation de l'Algérie.

Quittons maintenant l'Afrique ; oublions la tribune, et suivons ce soldat qui renferme un grand citoyen ; suivons-le dans le second acte, plus mémorable encore, de sa vie militaire, sur un théâtre plus rapproché de nous, plus douloureux, à Paris même, dans ces jours éternellement néfastes et dont il faudrait pouvoir perdre à jamais la mémoire, quand la société française, menacée tout à coup par ses enfants égarés, parut un moment suspendue au penchant des abîmes !

Quoi que nous pensions, Messieurs, les uns et les autres, de ces tristes temps, soyons heureux du moins que l'honneur n'ait manqué à aucune époque de nos annales. Il eut son jour en 1848, non-seulement lorsque deux ou trois actes célèbres flétrirent le drapeau rouge, abolirent l'esclavage, et la peine de mort en matière politique, mais surtout lorsque la nation tout

entière se leva, se défendit, se sauva, par un mouvement généreux et unanime, auquel servirent de soutien la loyauté de nos soldats et le patriotisme de nos vrais hommes d'État. L'honneur national se personnifie surtout alors dans quelques grands citoyens qui abattent l'anarchie à la tribune, pendant que d'autres la surmontent dans la rue. La Moricière fut parmi tous au premier rang.

Deux ans de vie parlementaire avaient marqué déjà sa place parmi les orateurs, lorsque la nuit du 23 février montra à quel degré cette parole était au service d'une âme loyale, clairvoyante, intrépide. Il avait parcouru les barricades; son coup d'œil militaire avait jugé la gravité méconnue de la situation, et il courait les rues dans les ténèbres pour l'étudier encore, lorsqu'on vint lui dire qu'il était ministre de la guerre dans un nouveau cabinet. Il avertit ses collègues, les suivit aux Tuileries, où ils voulaient le charger du commandement en chef de toutes les troupes. Mais il eût fallu enlever ce poste, au moment du danger, à son ancien et vaillant chef; c'était impossible. « Non », dit-il, « non, *on ne fait pas descendre de cheval un maréchal de France!* » On lui demande alors de prendre le commandement de la garde nationale, qu'il fallait rallier dans les faubourgs avant de se mettre à sa tête. « Tout ce que vous voudrez », dit-il; « qu'on me donne » un uniforme et un cheval. » Et revêtu d'une capote d'emprunt, ne songeant pas plus à son titre qu'à sa vie, il partit, affrontant vingt fois la mort. Son cheval est tué sous lui, il reçoit deux coups de baïonnette, et se relève

pour aller à l'hôtel de ville défendre jusqu'au bout l'ordre social : là, de nouveau renversé, il est foulé aux pieds par la multitude, frappé encore, puis sauvé à grand'peine par d'anciens zouaves qui le reconnaissent et le ramènent chez lui, où celui qui m'a rapporté ces détails l'a vu alité, frémissant et fier comme un lion blessé.

Appelé au mois de juin par son ancien lieutenant, le général Cavaignac, à la défense de la liberté et de l'ordre public menacés par la barbarie, on le vit lancer ses gardes mobiles, comme autrefois ses zouaves, à l'attaque des barricades. Il avait l'air de se jouer au milieu des dangers, et donnait confiance à tout le monde par son entrain.

Si quelquefois, en face de ces forts crénelés et des feux qui partaient de toutes parts, et sous lesquels tombèrent successivement en trois jours tant de généraux, la troupe étonnée semblait hésiter un moment, La Moricière, après avoir abrité ses soldats et les braves gardes nationaux le long des murs et des portes cochères, lui, au milieu de la rue, exposé à tous les coups, calme sur son cheval, s'avancait lentement à quelques pas d'une barricade et revenait de même en disant : « Vous voyez bien que ce n'est pas difficile ! » Une décharge abat son cheval : il se relève, ramasse tranquillement son cigare, saute sur un autre cheval, en disant gaiement à ses soldats : « Soyez tranquilles ! » petit bonhomme vit encore ! » Et à un représentant montagnard qui lui faisait un banal compliment sur son courage : « Du courage ! » répond bruquement La

Moricière; « tenez, avouez que vos gens ne savent pas » tirer! »

Et toutefois, je tiens de témoins oculaires que la mâle physionomie du général avait, ce jour-là, une expression particulière.

Au feu, en Afrique, La Moricière était comme à une fête, badinant, riant, animé, jouant aux balles, pour ainsi dire; et on raconte que c'était admirable de le voir partir sur son cheval aux naseaux fumants, le képi sur l'oreille, le cigare à la bouche, et l'œil enflammé de courage et de joie. Mais en ce jour-ci, ceux qui le virent sur les boulevards de Paris, à la tête de la petite armée qu'il conduisait aux barricades, remarquèrent son regard mélancolique et sombre : en lui, le citoyen attristait le soldat! Il allait voir tomber ses hommes sous des balles françaises, et attaquer des frères égarés. Mais il savait que son devoir était solennel et sacré! Si cette formidable émeute, plus formidable qu'aucune autre parce qu'elle avait été préparée, armée, organisée pendant trois mois, si elle l'emportait, c'en était fait de la société; le courage civique et militaire était déconcerté, l'esprit de désordre triomphant, et la victoire du mal certaine. Il importait de montrer vite que l'ordre était le plus fort : besogne affreuse, mais nécessaire. Le général pouvait espérer qu'on ne tirerait pas sur ses troupes. On tira, il riposta; on sait le reste. Après 1830, après 1848, si la révolution avait encore triomphé en juin, c'en était fait à jamais du repos public; toute confiance, toute résistance honnête étaient tuées. Qui sauva, en ce jour solennel, la France et la

société européenne? Cet homme! lui, et ses braves compagnons.

Ah! ne me demandez pas, Messieurs, de longs récits de ces scènes sanglantes! Jetons un voile sur les horreurs de la guerre civile. Mon cœur est déchiré, car j'appartiens aux vainqueurs et aux vaincus, et des deux côtés un prêtre voit des frères.

Mais ne nous laissons pas aller à une lâche mollesse ou à une coupable ingratitude.

Honorons l'armée dans ces jours lamentables!

Il ne fallait rien moins, hélas! que sa bravoure héroïque pour triompher dans ces terribles et malheureux combats! Ne cessons pas de le répéter hautement, à la gloire de nos vaillants généraux d'Afrique, sans eux, sans leur patriotisme et leur courage, la société périssait. L'armée, humiliée en février, l'armée, ce jour-là, sauva la France. Messieurs, que la fumée des batailles ne nous voile pas ce que l'armée a de plus grand. L'armée n'est pas simplement la force, mais la force au service du droit, de l'honneur, de la justice. Et ce qui fait sa grandeur, c'est d'être cela par le dévouement du sang versé. Onze généraux y périrent, et si je suis triste, je suis fier comme évêque de l'ajouter, ils ne furent pas les seuls. Et ce fut un grand et touchant spectacle, lorsqu'on vit, un rameau d'olivier à la main, un archevêque s'avancer vers les barricades, au milieu des troupes émues et des généraux frappés d'admiration, au-devant des insurgés frémisants, et offrir au ciel, à côté des holocaustes guerriers, un dernier holocauste, une dernière victime, deman-

dant à Dieu que son sang fût le dernier versé ! Vous en pouvez rendre témoignage, Monseigneur, car vous étiez là ¹ !

La carrière militaire du général de La Moricière, vouée en Afrique au triomphe de la civilisation, à Paris au salut de la société, ne se termine point sur les barricades du faubourg Saint-Antoine ; mais c'est là que se terminent ses victoires, et que pour lui commence, avec ses défaites et ses malheurs, une grandeur nouvelle. Il va descendre aux yeux des hommes et monter aux regards de Dieu. Il n'ira plus, à la tête des bataillons généreux, attaquer des ennemis en face. Il va se présenter seul et désarmé devant les coups de l'infortune, et la vaincre dans un combat dont le récit convient mieux encore à ce temple, asile des grands cœurs blessés, et devant l'image du Dieu des sacrifices et de l'éternité.

II

Vous avez vu, Messieurs, dans La Moricière, le vainqueur, le vainqueur partout, toujours. Rien de plus brillant, jusqu'ici, de plus éblouissant que sa carrière.

Eh bien ! vous allez voir maintenant le vaincu !

Il semble que rien ici-bas n'est plus digne d'envie que la gloire. Et toutefois, non, Messieurs ! Ce n'est

¹ Mgr Jacquemet, évêque de Nantes, ancien vicaire général de Mgr Affre.

point par la fortune que Dieu parfait les grandes âmes, c'est par l'épreuve. La fortune est aveugle, j'allais dire immorale de sa nature : elle va indifféremment aux dignes et aux indignes, et si elle paraît avoir des préférences, trop souvent, ce n'est pas pour la vertu. D'un autre côté, « l'homme qui n'a pas souffert », dit le Sage, « que sait-il ? » C'est l'adversité qui tire du fond d'un cœur ce qu'il recèle, et qui révèle à un homme ce qu'il est. Et j'ose dire que nous n'aurions pas connu tout entière l'âme du général de La Moricière, s'il n'avait pas été malheureux. Il l'a été; il fut le vaincu de la politique, à Paris; il fut le vaincu des armes, à Rome; et j'ajoute que, dans une région plus haute et meilleure, il fut, mais non pas pour son malheur, le vaincu de Dieu; et dans cette triple défaite, il atteignit ce plus haut sommet de l'honneur, où nul triomphe ne porta jamais.

Il fut le vaincu de la politique. C'est de là que lui vinrent ses premiers revers.

Mais pourquoi, dit-on, ce soldat a-t-il voulu être homme politique? Messieurs, ne le lui reprochons pas. Si belle que soit la gloire des armes, et si grands que soient les services qu'un soldat rend à son pays, il y a, dans nos temps modernes de liberté et de vie publique, une autre arène, d'autres combats, où l'on peut servir non moins qu'avec l'épée la patrie et les causes qu'on aime : c'est l'arène des luttes politiques et parlementaires, terrain mouvant et périlleux, où les blessures sont fréquentes et mortelles, comme à la guerre;

et toutefois, ces combats nouveaux de la parole libre au service des grandes causes ont de telles émotions et de tels attraits, que je ne suis pas surpris de les voir recherchés par un homme de guerre qui se sent le cœur d'un citoyen. La Moricière parut donc à la tribune, et, ainsi qu'il est dit d'un autre grand soldat devenu historien, qu'il écrivit ses guerres avec la même impétuosité qu'il les avait faites, ainsi dirai-je de La Moricière, devenu député, qu'il parlait comme il combattait, prenant sa part de toutes les grandes discussions; incisif et spirituel, alerte, rapide, entraînant, ardent, combattant à pied et à cheval, pour ainsi dire, et argumentant à la baïonnette; et cependant, m'écrivait un de nos plus illustres orateurs, contre lequel il lutta quelquefois, « calme au milieu des orages de la tribune comme sur la brèche de Constance. »

Mais ne craignez pas que je veuille vous jeter maintenant au milieu de tous nos débats politiques, ni que, vain discoureur, comme dit Bossuet, je me perde dans le dédale des controverses passagères, des menus faits, des nuances, des dissentiments sans portée. Non, nous resterons dans ces régions élevées où, bon gré mal gré, l'accord se fait dans la lumière des consciences, et où tous les partis volontiers s'oublent pour saluer dans une grande âme une grande image de l'homme. Cette image, qui ne la saluerait dans l'honneur, le désintéressement et le dévouement de la vie politique du général de La Moricière?

La politique, ah! Messieurs, je vous l'avoue, il y en

a une dont j'ai horreur ! la politique sans foi ni loi , qui ne connaît que le succès par la force , la ruse , le mensonge heureux ; la politique égoïste et exclusive , la politique de rancune , la politique de tyrannie et d'oppression , la politique du fait accompli , qui sacrifie le faible et l'opprimé , qui partage la Pologne , qui écrase l'Irlande , qui étale au monde le scandale de ses annexions ; ah ! cette politique-là , fût-elle cent fois triomphante , jamais je ne m'inclinerai devant elle ! elle n'aura de moi jamais un applaudissement , ni un hommage !

Mais si vous me parlez de la grande politique , de celle qui ne se sépare pas des éternelles lois de la morale et de la justice , qui ne confond pas le fait brutal avec le droit ; qui ne proclame pas par ses maximes ou par ses actes , au risque de voir ses actes ou ses maximes retournés contre elle , la souveraineté du but , et la légitimité de tous les moyens ; si vous me parlez de la politique des Charlemagne ou des saint Louis , et des grands souverains qui ne traitent pas l'Église en ennemie , mais la comptent parmi les grandes puissances civilisatrices ; de la politique qui sait où sont les forces vives de la société , s'appuie sur elles , et ne cherche pas ses points d'appui dans les bas-fonds ou sur l'étaï pourri des consciences vénales ; si vous me parlez de la politique à longues vues , qui prévoit l'avenir et ne sacrifie pas la prépondérance future d'un pays à la mobilité des avantages du moment ou à la pression des forces occultes ; qui ne pactise pas sourdement ou publiquement avec les ennemis de l'ordre

social, mais demeure avec l'appui des honnêtes gens l'assuré rempart des sociétés ; ah ! cette politique-là, je suis avec elle, et avec elle toujours, qu'elle triomphe ou qu'elle succombe dans ces alternatives des choses humaines qui ne déconcertent pas l'homme juste ; car elles passent, et la justice ne passe pas.

Certes, Messieurs, à cette lumière, je me sens à l'aise pour suivre le général de La Moricière dans les grandes lignes de sa vie politique. Car ses causes furent grandes et généreuses, et ses motifs puisés aux sources les plus hautes : je reste à ces hauteurs pour le juger, et en lui je regarde avant tout le désintéressement des pensées, les mobiles des actes, et la fidélité aux convictions.

L'Algérie, telle fut, ai-je dit, sa première cause : il aimait son Afrique comme une seconde patrie.

La patrie, la civilisation, la monarchie constitutionnelle qu'il aimait et qu'il a défendue jusqu'à la fin ; la république réglée et ordonnée, à laquelle durent se rattacher alors tous les honnêtes gens, et qu'il a servi loyalement, ne négligeant rien pour séparer le gouvernement des alliés dangereux, pour lui rallier les représentants de l'ordre et des sages institutions libérales, concilier les partis, et ramener au service de la patrie commune les vraies forces du pays : voilà ses causes. Ses contemporains lui rendront cette justice : les républicains savent qu'il fut sincère, les libéraux qu'il aima sagement la liberté, les conservateurs qu'il fit tout pour sauver l'ordre ; acceptant tous les rôles pour servir, aucun pour se servir lui-même ; il est à la

tribune, dans la rue, aux affaires, partout à la fois, et la France n'eut pas alors de plus grand citoyen.

Et pour n'en citer que quelques traits, qui fut plus que lui sincèrement, je dirai cordialement libéral? Je dis cordialement, car, chose remarquable, cet homme, dont le métier était la force, aimait le droit par-dessus tout.

C'était, en vérité, un homme des temps nouveaux, avec toutes les allures de la vie moderne, mais au service des droits anciens et de l'antique honneur : et voilà ce qui l'a rendu capable de si grandes choses!

Et voilà pourquoi c'était un homme d'ordre, et non pas d'anarchie. Il aimait l'armée, non-seulement en soldat, mais en homme politique, comme instrument de grandeur nationale et comme force sociale; et, on le sait, nul plus que lui, en 1848, ne résista aux funestes projets de désorganisation dont l'armée fut un moment menacée par la Révolution, qui en avait peur, et avec raison.

Ministre à côté de son ancien lieutenant, le général Cavaignac, il prit, Messieurs, quant à l'Italie, part à une politique dont la sagesse non moins que le désintéressement m'a toujours frappé; et je ne puis m'empêcher, en la rappelant, de rendre hommage à ces deux hommes, qui, placés à la tête des affaires, refusèrent le plus sûr moyen pour eux de s'y maintenir, et ne voulurent pas faire au delà des Alpes une guerre qui, dans leur pensée, n'aurait pas été bonne pour la France.

Et quand éclata à Rome, contre le Saint-Père, cette

explosion d'ingratitude qui le conduisit à Gaëte, quelle fut à cet égard la politique du général de La Moricière ? On le sait, un document irrécusable vient de le révéler : le défenseur futur du Saint-Père voulut alors qu'on défendît, au besoin par les armes, non pas seulement la personne du Pape, mais son trône ; et l'instruction si nette et si précise donnée par lui au général Mollière restera comme un glorieux témoignage de son dévouement politique au Saint-Siège, comme Castelfidardo le fut plus tard de son dévouement personnel.

Il avait toujours compris la mission sociale de l'Église ici-bas, et dès 1848, à la parole d'un représentant hostile au Christianisme, il avait répondu, dans sa rudesse militaire : « Eh bien, je vous prédis, moi, que » si votre République fait la guerre à la Religion, elle » ne fera pas de vieux os. »

Ambassadeur de la République en Russie, il y montra son esprit libéral et chrétien ; et cela, dit M. de Tocqueville, qui s'y connaissait, avec une mesure, un tact, une habileté tels, qu'il assura un succès complet à notre intervention diplomatique en faveur des prisonniers hongrois et polonais, en même temps qu'il défendait auprès du czar la cause de l'Église.

Voilà les grandes lignes de la vie politique du général de La Moricière et les causes qu'il a servies. Et que m'importent, vus de ces sommets, les détails de ses pas sur la terre et les obscurs incidents de la mêlée des hommes autour de lui ? Ceux qui auraient voulu le voir rester uniquement homme de guerre, m'en ont donné

pour raison que la politique crée nécessairement des partis, et que sa nature ne lui permettait pas d'être un homme de parti. Je n'ai pas le courage de lui en faire un reproche. La vérité est que c'est la France seule qu'à travers les difficultés des temps il voulut toujours servir ; et ce dont il faut convenir aussi, c'est qu'à travers la mêlée des passions, ce fut l'homme le plus dépourvu d'amertume et d'envie : sur cela, qui est bien remarquable, il n'y a qu'une voix. L'envie est le malheur de tous les amants passionnés de la gloire. La Moricière, quoiqu'un de ces amants, était pour tous ses amis ou adversaires politiques le meilleur collègue, comme pour tous ses rivaux à la guerre le meilleur camarade. Il n'a jamais jaloué personne.

Après cela, j'accorde aux teneurs de livres de l'histoire les menus détails et tout ce qu'ils voudront, avec le récit de ses bivouacs et le nombre de ses expéditions. J'ai entendu aussi le récit des vrais témoins, la déposition sincère de leurs souvenirs, et leur réponse à ces narrateurs audacieux qui furent pour lui des étrangers, ne le suivirent pas au feu, ni de la tribune, ni des combats, et s'abattent, après la mort, sur les mémoires illustres, comme les pillards sur un camp abandonné, gens qui ne l'ont jamais regardé en face. En un mot, je ne fais point ici de politique ; je représente la religion qui ne passe pas, et je cherche la vertu qui demeure ; je juge les motifs et le fond des actes, non la couleur et la surface, et je trouve ici un âme à part.

Les âmes ! Ma mission, Messieurs, c'est de les aimer

et de les sauver. Et c'est pourquoi je commence toujours par les regarder et les juger. Et quand je rencontre une âme où la marque de Dieu se laisse nettement voir, une âme noble et qui sort de la foule, ah ! ne me parlez plus de rang, de nation, de politique, de parti, de rôle, de distinctions passagères ; je tombe à genoux devant Dieu, et je le remercie d'avoir découvert à mes yeux un chef-d'œuvre.

Le voilà donc au sommet des honneurs, au comble de la prospérité, jeune encore et dans toute l'activité de la vie, dans toute la possession du talent, dans toute la plénitude de la force, dans tout l'éclat de la popularité, dans toutes les espérances de l'avenir, portant à la fois sur son front la gloire des armes et les honneurs enviés de la vie publique. Quelques-uns s'en étonnent, et osent parler à la tribune de fortune et de hasard ; le général Cavaignac leur jette cette noble réponse : « Pour moi, je ne m'étonne que d'une chose : c'est qu'il soit » au second rang, et moi au premier. »

Que manquait-il à cette éblouissante carrière ? Ce qu'il y manque, Messieurs, c'est ce que Dieu réserve toujours aux destinées d'élite, ce je ne sais quoi d'achevé qui vient du malheur.

Tout à coup, en une nuit, tout tombe, tout est emporté, et La Moricière, ce grand serviteur de la France, sans avoir failli au pays, sans avoir rien renié ou trahi, est arrêté dans son lit, jeté dans une prison, et d'une prison dans l'exil ; et un soir il arrive, comme un voyageur inconnu, dans un hôtel de Bruxelles, ayant choisi

pour refuge un endroit où du moins ses oreilles pouvaient encore entendre la langue de son pays. Sa vie militaire avait duré dix-huit ans, sa vie politique quatre ans ; sa vie proscrite allait durer seize ans. Oui, mais La Moricière, malheureux et vaincu, se montre là plus noble encore que dans cette première et brillante partie de sa vie, où nous le voyons tendre pour ainsi dire toutes ses voiles au vent de la fortune, qui les enfle et les conduit.

Qu'est-ce qui fait, Messieurs, la dignité et l'honneur d'un vaincu politique ?

C'est l'honneur des causes qu'il a servies, et l'honneur de ses services.

C'est le calme et la dignité de sa chute.

C'est l'amour persistant et dominant du pays dans les douleurs les plus profondes de son âme.

C'est enfin l'inébranlable fidélité à la justice des causes vaincues, et, dans la défaite, une contenance digne de lui et des principes qu'il a défendus.

Oui, quand une cause succombe, si elle est noble, et si le vaincu reste digne d'elle et conserve sans tache dans la défaite, avec l'amour du pays, l'inviolable honneur, il reste grand.

La Moricière tomba, comme tant d'autres avec lui ; mais, dans sa chute, il sut rester lui-même, et garder intactes la fierté de sa conscience, la dignité de son caractère, l'irréprochabilité de son passé, et la fermeté des convictions de toute sa vie.

Et dans l'exil il resta plus Français que jamais, faisant pour la France tous les vœux d'un bon citoyen ; et

cela, au sein de ce qui fait l'inénarrable douleur des exilés et des proscrits : ils sont à terre, ils ne peuvent plus rien, rien pour la patrie qu'ils aiment, et pour laquelle ils donneraient leur sang !

Et tous les vivants intérêts du pays se débattent sans eux, toutes les grandes questions qui ont fait palpiter leur âme, qui engagent la prospérité, l'honneur et la responsabilité du pays ! Et si le vaincu est un soldat, et si l'épée de la patrie se tire, lui dans l'exil, si les bataillons qu'il a conduits autrefois à la victoire combattent et triomphent sans lui, ah ! concevez-vous tout ce qui doit se remuer dans son âme et tout ce qu'a de poignant, dans de telles circonstances, l'inaction forcée de l'exilé !

Eh bien, La Moricière souffrit cela. Il vit s'ouvrir dans l'histoire du pays une page nouvelle sur laquelle il lui était interdit d'écrire son dévouement.

Que l'on ne me demande pas maintenant de juger sa conduite ! Je ne connais rien de plus beau que l'homme d'un seul serment, qui, après avoir donné sa parole, se constitue toute sa vie prisonnier de cette parole et captif de son honneur. Que d'autres cherchent s'il s'est trompé ; moi, je sais qu'il s'est sacrifié ; et je vénère la douleur de ces sacrifices et les larmes qu'ils coûtent ! Je me suis toujours efforcé d'inspirer aux vainqueurs le respect des vaincus. Je demande ce respect pour un homme auquel l'exil et l'inaction furent plus douloureux qu'à personne. Tous les ans, je fais le panégyrique d'une héroïne qui mourut sur un bûcher. Il est d'autres bûchers, d'autres tortures ; et La Mori-

cière les connut lorsqu'il apprit à l'étranger que la France allait faire la guerre et qu'il n'en serait pas.

Mais de quel œil ardent de patriotisme il suivait, penché sur des cartes, avec d'anciens compagnons d'armes exilés comme lui, toutes les phases de ce long et glorieux siège de Sébastopol, qui eût moins duré, peut-être, s'ils y eussent tous été !

Mais quelle trempe d'âme il fallut, Messieurs, pour ne pas fléchir ! Il n'avait qu'un mot à dire pour rentrer dans sa patrie : il y eût commandé les armées, retrouvé tous ses honneurs, ses compagnons de guerre ; mais ce mot, qui l'eût fait moins estimer de celui-là même qui le lui demandait, il ne le dit pas. Rien ne put le lui arracher.

Son fils, son fils unique, qu'il aimait avec cette tendresse passionnée du vieux soldat, tombe malade. Lui est à Bruxelles, et l'enfant se meurt à Paris. L'honneur et l'amour paternel se livrent le plus cruel combat. L'honneur persiste. Soyons juste : il s'est rencontré un père, mieux inspiré par la nature que par la politique, et qui comprit que devant la douleur sacrée d'un père la politique devait s'avouer vaincue. La Moricière rentra en France sans conditions ; mais son fils n'y était plus.

Demanderez-vous maintenant où est la gloire de ce vaincu, de ce proscrit ? Où elle est ? Ah ! Messieurs, en lui-même ! et nul n'y peut porter atteinte.

Demanderez-vous ce qui reste à cet homme arraché à la tribune, à l'armée, au pays ? Ce qui lui reste ? Lui-même, son âme, sa conscience, son passé, sa dignité, son honneur !

Et voilà pourquoi, tant que l'honneur sera l'honneur, La Moricière, vaincu dans les combats de la vie politique, revêt une grandeur que ses victoires ne lui avaient pas donnée, d'un ordre à part, et supérieur ; grandeur pétrie d'amertume et de douleur, mais à la taille des héros et du goût des âmes héroïques.

Et que m'importe, dans ces derniers temps, que, par un étrange retour des choses d'ici-bas, et par une de ces ironies auxquelles se complait parfois la fortune, comme pour montrer le cas qu'il faut faire de ses faveurs, La Moricière, perdu dans la foule, ait vu passer dans une rue de Paris, avec tout l'éclat d'un triomphateur, Abd-el-Kader ? Si l'Arabe paré d'honneurs français rencontra les yeux de La Moricière, il dut avoir quelque peine à en soutenir le regard.

Je ne sais, Messieurs, mais il me semble que les contrastes de cette existence doivent inspirer naturellement un profond retour sur toute notre histoire contemporaine. Quel mélancolique spectacle et quelle grande leçon j'y trouve ! Ah ! nos discordes et nos malheurs ne commencent pas à La Moricière ; il est né et il a grandi sous leur désastreux empire. C'est un proscrit qui avait succédé à des proscrits. Et qui donc parmi nous, sur cette arène brûlante, dans cette révolution commencée il y a près de quatre-vingts ans, — dont c'était hier même un horrible anniversaire, — et qui dure encore, qui donc n'a pas un jour ou l'autre été vaincu et proscrit ? Tout jeune, La Moricière avait accompagné le vainqueur d'Alger sur la plage, et il lui avait dit

l'adieu de l'exil. Et avant le vainqueur d'Alger, d'autres encore avaient vu se briser leur épée ou se fermer leur bouche. Mais que de malheurs publics dans ces infortunes privées ! Quel deuil pour tant de nobles âmes ! Mais aussi quelle déperdition de forces pour la patrie ! Que de belles pages violemment arrachées des fastes de la France ! Ne toucherons-nous donc jamais au terme de ces dévastations périodiques, de ces moissons incendiées avant la récolte ? Tous les cœurs droits et toutes les âmes saines n'éprouveront-elles pas bientôt l'unanime impatience de se rencontrer et de se fortifier dans le mutuel respect du devoir, de la justice, de la liberté et de la religion ? Ah ! du moins ne railions plus, n'insultons plus. Cherchons au contraire près de cette tombe toutes les grandes leçons renfermées dans de si grands exemples !

La Moricière fut donc, Messieurs, le vaincu de la politique ; il fut aussi vaincu sur un champ de bataille.

Comment, et pour qui ?

Il est sur la terre un homme, le Vicaire de Jésus-Christ, un vieillard, représentant de cette grande force morale et sociale qui s'appelle l'Église, placé par la Providence sur un territoire réservé, pour élever de là une voix libre, et par conséquent souveraine, et garder dans sa souveraineté, qui est sa liberté, la liberté et la dignité de nos consciences.

Eh bien ! par un aveuglement que l'avenir ne comprendra pas, et qui sera une tache éternelle pour notre temps, qu'a-t-on vu ? Le déchainement le plus impla-

cable des ambitions et des convoitises contre l'Église et son Chef vénérable ;

Et pour l'œuvre de la plus inique des spoliations, la coalition la plus inattendue et la plus odieuse de la Souveraineté et de la Révolution !

Puis, cet abominable hallali de tous les aboyeurs du monde sur un vieillard terrassé !

Ah ! ce spectacle devait soulever un homme d'honneur ! Mais comment persuader le soldat et l'entraîner à ces Thermopyles écrasées d'avance !

La France avait à garder là ces trois vertus principales : la loyauté, la justice, la pitié ; le respect de la parole, le respect du droit, et le respect de la faiblesse.

Honneur à vous, jeunes gens, qui avez compris l'honneur de la France et l'avez dignement représenté ! prouvant ainsi au monde que nous n'avons pas cessé d'être la France de Charlemagne et de saint Louis, la patrie des croisés, et que le cœur de notre pays ne cessera jamais de battre pour l'Église catholique.

Ces braves jeunes gens, Messieurs, ces généreux volontaires ont eu une destinée glorieuse entre toutes. Pour moi, je ne sache rien de plus noble et de plus grand sur la terre.

Car ils ont été les témoins de l'honneur catholique et de l'honneur français ;

Ils se sont levés dans leur jeunesse et leur courage, et ils ont été les seconds et les répondants de la justice et du droit, pour la plus grande et la plus sainte des causes ;

Et beaucoup d'entre eux en ont été les martyrs, et

ont proclamé, par leur sang répandu, que la foi, la conscience, la justice, méritent qu'on se batte et que l'on meure pour elles.

Eh bien ! l'honneur du général de La Moricière, c'est d'avoir été leur chef et de les avoir entraînés. Et voilà ce qui élève tout à coup sa vie et la rehausse dans une plus rare et plus belle lumière.

L'armée, le sang, ne servent pas seulement à faire des conquêtes ; ils servent encore à garder l'ordre et la patrie, et aussi, Messieurs, à protester pour les choses invisibles. Il y a le sang d'Alexandre ; mais il y a aussi le sang de Jeanne d'Arc, et le sang des Martyrs. La Moricière l'a compris. Et voilà pourquoi, à Paris, en 1848, dans la grande émeute contre l'ordre social, La Moricière résiste à la tête des citoyens et de quelques bataillons aguerris ; et voilà pourquoi aussi, à Castelfidardo, la grande attaque contre l'Église, il résiste à la tête d'une poignée de jeunes gens et d'une faible armée.

Ah ! Messieurs, résister, se faire tuer ! Dieu, la morale, la justice, la faiblesse, sont choses abstraites, invisibles, muettes ; on les supprimerait d'un trait de plume, s'il n'y avait des vivants prêts à crier et d'autres prêts à mourir pour elles. Mais la voix du dévouement éclate, le sang du guerrier coule, les pierres de la tombe barrent le chemin, et l'iniquité n'a pas, Dieu soit béni ! toute puissance.

Grande fut donc la cause, Messieurs, grande et glorieuse aussi l'élection qui fut faite de La Moricière pour en être le défenseur.

Tandis que dans son exil il dévorait en silence,

comme bien d'autres, ses indignations contre les attentats qui se consumaient, tout à coup, c'est vers lui, le vaincu, le proscrit, que le Vieillard désarmé et écrasé se tourne ; c'est ce caractère loyal de soldat français, c'est cette épée qui a combattu la barbarie sauvage en Afrique, et la barbarie civilisée à Paris, mais qui dort depuis longtemps inutile, c'est elle que le Pontife menacé implore.

Surpris d'abord, il répondit : « J'ai besoin de ré-
» flexion. Mais c'est là une cause pour laquelle j'aime-
» rais bien mourir ! »

Un soir, dans une chambre retirée, à Prouzel, étaient réunis un général, un prêtre, un jeune homme. On discutait la question de savoir si le général devait aller se mettre à la tête de l'armée du Pape. Il ne s'agissait pas d'augmenter sa gloire, mais de la sacrifier ; d'illustrer sa vie, mais de l'exposer. On lui demandait d'aller à Rome, de passer la mer, de quitter la France, et de prendre le commandement d'une poignée de jeunes gens qui n'avaient pas vu le feu, appuyés sur des arsenaux vides et des magasins épuisés, ne parlant pas la même langue, mais ralliés par la foi, sur un petit territoire, pris entre deux armées dix fois plus nombreuses, plus aguerries, plus équipées, il s'agissait de passer pour un étourdi aux yeux des sages, pour un factieux aux yeux des politiques, pour un chef aventureux aux yeux des militaires, en deux mots, d'agir sans espoir et de mourir sans gloire.

Le prêtre insistait, le jeune homme hésitait, le général méditait.

Tout à coup, le guerrier se lève et dit d'une voix nette et calme : « J'irai. »

Le jeune homme pleura d'admiration, et le prêtre, se levant et posant ses mains sur les épaules du guerrier comme pour le bénir, approcha sa tête en silence de sa poitrine, et il baisa son cœur !

Le jeune homme a été tué près de son chef ; le prêtre, caractère intrépide et pur, veille encore près du Père des croyants, et le général est celui que je pleure !

Et lorsque, le lendemain de sa décision, un de ses anciens compagnons d'armes lui objectait les difficultés de l'entreprise et le péril de sa gloire : « Quand le » Saint-Père, dans son abandon », dit La Moricière, « réclame d'un catholique le secours de son épée, on » ne refuse pas. »

Cette cause d'ailleurs était la sienne depuis longtemps. Je l'ai dit.

Mais, en 1860, les choses étaient bien changées ; la cause du Pape, si populaire alors que les périls de la société rendaient sensible à tous l'importance sociale de la Papauté, avait subi bien des revers et des abandons. La Moricière ne se fit aucune illusion : il vit les dangers certains, l'impopularité certaine ; il savait qu'il pouvait être vaincu, et qu'il serait raillé ; et il partit.

On l'a comparé aux anciens croisés ; moi, je dis qu'il fut plus grand, Messieurs. Quand jadis nos pères se croisaient, ils n'avaient qu'à suivre le courant de ces âges chrétiens pour être naturellement portés à Damiette ou à la Massoure ; mais La Moricière eut tout le torrent de son siècle à refouler, avant qu'un petit

esquif clandestin et solitaire pût le débarquer sur la plage d'Italie.

Mais il faut l'entendre lui-même :

« Vous n'avez jamais été vaincu », lui disait un de ses amis, « vous le serez ! — Que m'importe ? La cause » en vaut la peine », répondit-il. — « Mais réfléchissez-y » bien. — Mes réflexions sont faites. Avant tout, un sentiment, ou plutôt un devoir, me domine. Je vois un » père que le courant emporte ; ce père me tend la » main, et je n'ai pas le cœur d'hésiter ! On me crie : Il » vous entraînera dans sa perte. Eh bien, soit !

» — On déclarera que vous n'êtes plus Français. — » Mon ami, quand je mourrai, on ne me demandera » pas si j'ai su le code, mais le catéchisme ; et, pour » m'ouvrir les portes du paradis, on n'examinera pas » si on m'a fermé celles de mon pays. »

Tout cela est textuel.

Et, avec une fierté toute chrétienne et toute française, il ajoutait, dans une lettre que tout le monde a lue : « Si on m'enlevait ma qualité de citoyen français, » le monde catholique tout entier me la rendrait par » acclamation ! »

Et, certes, il n'allait pas d'ailleurs défendre à Rome une cause antinationale, mais la cause française par excellence ; et il savait, en reprenant son épée pour répondre à l'appel du Saint-Père, qu'il restait fidèle à toutes les causes de sa vie : il venait faire à Rome ce qu'il avait fait en Afrique et sur les barricades ; seulement l'honneur avait grandi avec la cause et les périls.

Et le monde catholique tressaillit en contemplant à Rome La Moricière à côté de Pie IX. La Moricière, dans la simplicité magnanime de son dévouement, fut alors l'homme de la terre, sinon le plus grand et le plus fort, du moins le plus noble.

Sa proclamation, en prenant le commandement en chef des troupes pontificales, montra de suite quelle pensée il avait de sa cause et de sa mission : « Le Christianisme », disait-il, « n'est pas seulement la religion » du monde civilisé ; il est le principe et la vie même » de la civilisation, et la Papauté est la clef de voûte du » Christianisme. La Révolution, comme autrefois l'islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et, aujourd'hui » comme autrefois, la cause du Pape est la cause de la » liberté dans le monde. »

Et voyez-le tout d'abord à l'œuvre, Messieurs. Il part, il traverse l'Allemagne, s'embarque à Trieste, arrive à Ancône, et sa puissante activité met de suite tout en mouvement. D'un coup d'œil il reconnaît l'importance militaire de la place, et aussitôt des plans sont tracés, des travaux de défense et d'embellissement commencés, que d'autres ont achevés, mais dont la première pensée vient de lui.

Il traverse seul, avec deux compagnons de voyage, MM. de Mérode et de Corcelles, les Marches et l'Ombrie, étudiant les lieux et les populations, ne recevant que des témoignages de respect, et constatant partout, dans ce trajet de soixante-dix lieues, l'amour des populations pour le Saint-Père.

Il arrive à Rome, et je ne vous dirai pas, le pourrais-

je? l'entrevue touchante du saint Vieillard avec le guerrier.

A peine arrivé, tout se sent fortifié et rassuré par sa présence. L'aspect de la ville change, les agents de la Révolution rentrent dans l'ombre. Il n'est plus question d'émeutes ni de manifestations! *Si fortè Virum quem...*

Dès le lendemain de son arrivée, un voyageur regardait le général traverser le pont Saint-Ange, au pas lent de son cheval, sans uniforme, escorté de deux jeunes Français, et en voyant cette contenance, ce calme, ce mâle regard, on sentait, a dit ce voyageur, que ce qui passait là, c'était l'honneur au service du droit.

Il crée, en quelques mois, au Saint-Père une armée.

Par un souvenir de ses guerres d'Afrique, il voulut qu'il y eût dans cette armée des zouaves : et ils ont bien porté ce nom !

Il retrouva bien vite son langage d'autrefois pour parler aux troupes : « Soldats », dit-il aux braves qui avaient fait, conduits par le valeureux Pimodan, l'exploit des grottes, « vous avez marché à l'ennemi sans compter. Je suis content de vous... » Et à un bataillon de soldats étrangers — inutile de dire que ce n'étaient pas des Français — qui lui paraissait moins solide : « Préparez-vous... je vous mènerai à l'ennemi sans » cartouches ; aiguiser vos baïonnettes ! »

Mais comment décrire la prodigieuse activité qui jaillissait en mille tentatives de cet esprit infatigable, les appels du dehors, les soins de tout genre au dedans, les précautions de la plus sévère économie, la

multitude des expédients ingénieux, les rapports se succédant sur tous les services : les ingénieurs militaires et civils travaillaient à côté de l'état-major ; des cartes nouvelles étaient faites ; les questions de vivres, de manutention, d'habillement, de tarifs douaniers, étaient débattues à la fois. On abordait les projets de routes, de chemins de fer, d'impôts et d'innovations administratives, dans leur rapport avec le but militaire. Un des premiers astronomes de ce siècle, le P. Secchi, était tout étonné de se trouver requis au Collège romain pour aller à Ancône installer un nouveau phare. On multipliait les lignes télégraphiques. Des modèles inconnus et des machines perfectionnées étaient importés de France et d'Angleterre. On construisait des casernes ; on ouvrait des hôpitaux. Tout d'un coup, un petit arsenal apparaissait avec sa petite artillerie tirée des forts de la côte, où elle avait longtemps dormi sans affûts ; et l'on instituait pour la première fois des concours et des examens pour le choix régulier des officiers spéciaux. On pense bien que le ministre des armes secondait cette fougue administrative, et en avait sa bonne part. Le Pape aurait pu s'appliquer ces paroles du psaume : « J'ai dit au vent et à la flamme : Soyez mes » ministres. »

Ce n'était pas assez pour lui d'organiser l'armée : habitué par son commandement d'Afrique à mener de front les travaux civils et les opérations militaires, il parcourait les provinces pontificales, inspectant tout, ayant l'œil à tout, ranimant partout la confiance, et cherchant à faire bénir partout le gouvernement ponti-

fical et le Saint-Père. On parlait quelquefois de poignard et de poison ; il ne les craignait pas plus que les balles ; et un jour qu'on l'avait averti de se défier d'un aubergiste, il le fit venir, et dit au pauvre homme en riant, et en lui donnant une poignée de main : « Mon » ami, on dit que vous allez ce soir nous empoisonner, » c'est très-bien ; mais sachez que je viens d'ajouter » pour vous un article dans mon testament en vertu du- » quel, dans les vingt-quatre heures après ma mort, » vous serez pendu. » Le diner fut excellent.

Infatigable, il voyageait la nuit, et travaillait le jour. « En un mois », m'écrivit un de ses aides de camp, « nous » avons passé dix-neuf nuits, sans que le service en fût » ralenti. » Voilà bien cet « homme de fer » que nous connaissons.

Mais ce que je tiens surtout à dire et à constater, Messieurs, c'est que l'œuvre qu'il était venu faire, il la fit. Organiser une armée, ranimer la confiance, intimider et réprimer au besoin les agitateurs dans les provinces que l'armée française ne gardait pas, et les préserver de l'invasion armée des bandes, telle était la mission militaire du général. Elle fut immédiatement remplie, et le but atteint. Il fut prouvé que sans l'invasion des troupes étrangères, le Pape eût gardé ses États.

La plus grande tranquillité régnait dans toutes les possessions du Saint-Père, et quand les bandes tentèrent d'y pénétrer, le général Pimodan, d'un éclair de son épée, les avait fait fuir épouvantées.

Mais ce que La Mericière n'avait pas prévu, ce qu'un

loyal soldat ne pouvait prévoir, nous à Rome, c'est ce que le Piémont osa.

Tirens un voile sur cette infamie!

Je lisais ce matin même dans un prophète : « Pour-
 » quoi, Seigneur, m'avez-vous fait voir de si près leurs
 » déprédations? Tout droit, toute loi, toute foi a été
 » foulée aux pieds. Les Chaldéens, nation amère et ra-
 » pide à la proie, se sont abattus sur cette terre pour
 » la speler, et posséder des tabernacles qui ne sont pas
 » à eux, *non sua*. Mais malheur à cette nation! Le spo-
 » liateur sera spolié à son tour! Malheur à celui qui
 » amasse les proies de sa convoitise. Les pierres mêmes
 » crieront contre lui! »

De quels envahisseurs parle ici le prophète? Des Chaldéens, ou de ceux qui s'abattirent, au mépris de toute justice et de tout honneur, sur le territoire du Saint-Père?

Se jeter dans Ancône avec son armée, et y prolonger la lutte pour donner à l'Europe le temps d'arriver, telle était la seule opération militaire possible au général surpris. Mais les envahisseurs lui barrèrent le passage.

La Moricière ne les compta pas. Ce n'était pas son habitude de compter l'ennemi. Certes, il eût humilié l'armée d'Afrique s'il eût reculé. « Si je l'avais fait, » mes anciens camarades », dit-il noblement, « m'au-
 » raient renié; j'ose dire qu'ils ne m'auraient pas
 » reconnu. »

Ils ne vous ont pas renié, Général; et après le désastre, à votre retour, nous l'avons vu, les vainqueurs de Sébastopol sont venus vous serrer la main.

Je ne raconterai pas ici, Messieurs, ce que vous savez tous. Le général de La Moricière fut là tel qu'il fut toujours. Après avoir tout ordonné, tout inspecté lui-même, et marqué l'emplacement de chaque bataillon : sous le feu de l'artillerie piémontaise, au plus fort de la mêlée, il monte la colline au galop, pénètre jusqu'à la ferme où l'héroïque Pimodan venait de recevoir sa première blessure, et lui tend la main; puis, comme c'était son habitude en Afrique, il pousse son cheval, seul, à cent pas au delà des lignes, en face de l'ennemi, pour juger la situation, rejoint le reste de l'armée, essaye encore d'entraîner au secours de l'intrépide bataillon des zouaves les bataillons qui n'ont pas donné, et quand tout est perdu, écrasé, ce qu'il voulait faire avec son armée, il le fit seul. Il menait son armée à Ancône : il y alla. Deux régiments piémontais lui barraient la route jusqu'à la mer; il passa au travers avec quelques cavaliers. Les généraux ennemis en furent confondus : ils crurent qu'il avait pris la mer.

L'arrivée inespérée du général à Ancône fut saluée par des hurrahs qui se répondaient de tous les forts et postes détachés. La flotte piémontaise en fut stupéfiée; les frégates cessèrent le feu et retournèrent au large prendre leur mouillage. L'entrée du général rendait à tous le courage; partout sur son passage les soldats poussaient des cris de joie; les tambours battaient. Aux portes, aux fenêtres des maisons, les figures étaient muettes de surprise.

Et je le vois immédiatement après, à Ancône, excitant les ardeurs éteintes, animant à une résistance dé-

espérée, protestant que rien au monde ne lui fera amener son drapeau devant des menaces de bombardement ou d'escalade, tant que ses défenses seront intactes : pendant douze jours, avec trente-quatre canons contre trois cent cinquante, il soutint ce siège héroïque, afin de donner le temps aux puissances catholiques de venir. Elles ne vinrent pas!...

Et quand il fut prouvé que nul ne viendrait, quand les défenses du fort écroulées eurent laissé ouverte une brèche de sept cents mètres, la tâche de La Moricière était finie : il ne lui restait plus qu'à boire courageusement jusqu'à la lie son glorieux calice; il rendit ses vaillantes armes et laissa voir au monde La Moricière prisonnier.

Il fut donc vaincu ; oui, comme les croisés, dont les défaites ont sauvé l'Europe et la civilisation du monde!

Vaincu, mais après avoir taché de sang les mains des envahisseurs ; et cette tache ne s'effacera pas!

Oui, vaincu, bombardé et bombardé encore pendant douze heures après la capitulation ; mais devant l'éternel honneur, devant l'histoire et devant Dieu, qui n'aimerait mieux ici être le vaincu que le vainqueur ?

Et tandis que les lâches l'insultaient, lui, prisonnier de l'honneur, donnait encore à ses tristes vainqueurs des preuves de son caractère invincible, et recevait de ses soldats malheureux des témoignages d'enthousiasme et de respect.

Conduit par les Piémontais à Gènes, sur les côtes de l'Adriatique, une tempête s'élève, si violente, que le capitaine du navire aux abois ne sait plus donner ses

ordres. Le général, avec ce sang-froid qui n'était jamais chez lui plus grand qu'à l'heure du péril : « Nous sommes prisonniers sur parole », dit-il ; « mais nous ne nous sommes pas engagés à nous laisser noyer. » A l'instant il donne le commandement à un ancien officier de marine blessé qui était là, fait fabriquer, avec ce qui restait de cartouches aux prisonniers, des gargousses, et tirer le canon d'alarme. Bientôt lui arrivait de Brindes un pilote, et le navire était sauvé.

Dans les eaux de la mer Tyrrhénienne, le bateau qui le portait se croisa avec un bâtiment qui ramenait deux mille de ses soldats rendus à la liberté, grâce à la ferme et habile négociation de M. de Corcelles. En les voyant, il les salua de la main. Dès que ceux-ci reconnurent leur général, ils le saluèrent d'une immense acclamation, qui retentit au loin sur les flots, comme s'ils eussent été vainqueurs !

Et ils l'étaient ; car le vieil honneur du sang français, l'honneur du sang chrétien, ils l'avaient soutenu jusqu'au bout ;

Ils l'étaient ; car ils avaient combattu et souffert pour la religion et pour la justice, choses bon gré mal gré, invincibles ;

Ils l'étaient ! car ils venaient de vaincre les traitements odieux du Piémont, et ses sollicitations plus odieuses encore : vingt seulement sur deux mille avaient cédé à l'appât des grades et de l'argent ; tous les autres étaient restés dans leur revers fidèles au Pape.

Où, ils étaient vainqueurs, ces vaincus, dont une bouche étrangère et protestante disait dans une région

lointaine : « *Ce sont les derniers martyrs de l'honneur
» européen!* »

Quand Pie IX revit à Rome leur général, qui lui remit le drapeau de Lépante qu'il avait pu sauver, et que, ne sachant dans son cœur comment s'acquitter de Castelfidardo, il eut un moment la pensée de jeter sur le glorieux vaincu l'honneur du principat romain : « Non », répondit le général, « je m'appelle et désire m'appeler » toujours Léon de La Moricière. » Alors Pie IX lui écrivit ces touchantes paroles : « Je vous envoie du » moins ce que vous ne pourrez refuser, l'ordre du » Christ, pour lequel vous avez combattu, et qui sera, » je l'espère, votre récompense et la mienne. »

Cette parole devait s'accomplir, et Jésus-Christ devait se trouver près de lui un jour, et être son dernier consolateur.

III

Je me hâte, Messieurs, et j'achève.

Il est une victoire, la plus belle de toutes, et dont saint Paul a dit : « La victoire qui triomphe ici-bas du » monde, c'est notre foi : *Et hæc est victoria quæ » vincit mundum, fides nostra.* » Eh bien! cette victoire de la foi fut remportée aussi sur le général de La Moricière : il fut le vaincu de Dieu.

Hâtons-nous toutefois de le dire, La Moricière ne fut pas vaincu à la façon d'un ennemi. Grâce au ciel, il ne combattit jamais contre Dieu. Le sang breton et chrétien qui coulait dans ses veines, les inspirations de son

grand esprit et de son grand cœur, en faisaient un de ces chrétiens qui s'ignorent eux-mêmes et que Dieu retrouve à son jour. En voulez-vous une preuve? Un jour, en 1850, il quitta l'Assemblée et les plus grandes affaires, et fit deux cents lieues, pour décider à se reconnaître avant la mort et à se confesser, un vieil oncle. Et quand le prêtre sortit de chez le vieillard, son ministère rempli, le général de La Moricière, qui l'attendait dans l'antichambre, lui prit les mains et l'embrassa en pleurant. Mais la jeunesse et la vie des camps, l'émotion des batailles, les prestiges de la gloire, firent longtemps du bruit à ses oreilles, et soulevèrent sous ses pas une poussière qui lui dérobaît les choses de l'âme et les choses de Dieu. Les grandes lumières devaient jaillir pour lui des grandes épreuves.

Dans ma vie, Messieurs, j'ai vu déjà trois fois les proscrits, et je connais leurs larmes : mais je vous dois ici, je dois à Dieu un autre témoignage : j'ai vu Dieu partager leur exil ou leur solitude, et remplir le vide de leur existence brisée. J'ai vu peu à peu la justice honorer leur nom, le respect revenir à leur digne et forte vieillesse, et la religion, comme une rosée, attendrir, rafraîchir et envahir leur âme.

Décidément, Messieurs, Jésus-Christ aime, comme au temps de sa vie mortelle, ceux qui ont souffert ici-bas, et il les cherche dans les humbles sentiers et sur les terres oubliées par le bruit. On ne l'a pas vu dans les foules ou dans les palais, et il n'est pas de ceux qui demandent audience aux têtes couronnées et aux puissants du monde. Mais il s'approche des malheureux, et

on le rencontre dans les retraites solitaires; il est dans le sillon, derrière celui qui moissonne, et, la nuit, il s'assoit près de la lampe de l'homme d'étude qui travaille et qui cherche de bonne foi l'Évangile. J'ai vu, j'ai vu sans cesse, dans ma carrière sacerdotale, ce phénomène de Jésus se penchant, comme le Samaritain, vers le blessé de la vie publique, resté seul sur le bord du chemin, et j'ai vu surtout cette apparition de la vérité rendue visible à des âmes guerrières.

Vous ne savez pas, Messieurs, l'attrait que Jésus inspire aux cœurs courageux.

Les livres présomptueux d'une prétendue science s'accordent avec les livres puérils d'une littérature qui se croit pieuse, pour nous présenter un Christ affaîi, qui n'est pas le nôtre. On nous rapetisse le Christ de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis; on oublie qu'il est le Fils et l'égal du Dieu des armées. Sans doute, il était doux et tendre, mais il n'était pas moins fort et brave; et, s'il fut l'agneau qui se laisse égorger, et qui meurt pour son peuple, il est aussi le Lion de la tribu de Juda, qui nous délivre et nous sauve. Il est surtout un Dieu qui parle, un Dieu qui commande, et sa voix a un accent qui en impose aux âmes guerrières. Une de nos légendes, au sens merveilleux, rappelle un Saint qui fut un homme redoutable, et bien décidé à ne jamais céder qu'à un plus fort que lui : un jour, un enfant se présente à lui et lui demande de le mettre sur son épaule et de le porter de l'autre côté du torrent; le géant sourit, et il enlève ce chétif enfant du bout de sa main; mais au milieu de l'eau, il sent que

L'enfant pèse, et il entend : « Tu portes Celui qui porte le monde. » Le nom de Christophe, Porte-Christ, lui est demeuré, et c'était un des noms de ce général de La Moricière qui, dans l'exil, céda à Jésus-Christ. Ce Jésus-Christ, depuis sa première communion, il le portait dans son cœur; il le portait avec lui à travers les batailles, les vallées, les torrents et les montagnes d'Afrique. Il ne le servait pas; mais il ne le laissait jamais insulter en sa présence. Tout à coup il sentit dans son âme comme un poids qu'il ne pouvait plus porter. Étonné, il s'arrête un moment; il regarde : c'était Jésus-Christ! « C'est moi! » lui dit le Maître.

Le divin Maître saisit à la fois cette âme généreuse par ce qu'elle avait de plus fort et de plus tendre. Il lui apparut d'abord sous les traits de sa femme et de ses filles, et dans les souvenirs médités de la femme incomparable à qui il devait sa belle-mère, sa femme et ses filles. Puis il entendit comme une voix qui murmurait à l'oreille du banni : « Tu es dans l'exil, je » serai ton compagnon; tu es seul, je partagerai ta vie; » ton âme est vide, je la remplirai; tu n'as plus de carrière, il y a le ciel; plus d'avenir, je serai ton occupation et la nourriture de ton cœur; plus de patrie, » je serai ta patrie, ta maison et ton refuge! » Ce que je dis ici, Messieurs, c'est de l'histoire, et j'ai ici des témoins.

C'est, Messieurs, cette conversion dont je ne puis tout vous faire, bien que j'aime à laisser dans le secret ces dialogues sublimes du Père des âmes avec les âmes; mais ce grand acte fait partie de la vie publique

de celui que je pleure avec vous, et il ne le cachait pas. Les actions, comme les monuments, comme les mots, ont un style, et notre époque aime naturellement ce qui est moderne, et je ne l'en blâme pas, si elle respecte aussi ce qui est antique, grand et sacré. La publicité, la liberté, voilà les goûts de notre âge. Or, La Moricière était moderne, et c'est pourquoi il fut populaire; et il se convertit librement et publiquement : il s'est converti comme il s'est battu, en plein soleil. De plus, cet acte explique ce qui l'a suivi, et comment La Moricière fut prêt lorsque Dieu lui demanda successivement trois sacrifices, les plus grands qui se puissent imaginer : son *fils*, son *épée*, sa *vie*.

Quand donc il fut tombé, et qu'après ces grandes ruines dont il faisait lui-même partie, il put jeter de nouveau son regard sur la scène publique d'où il avait disparu, de nouvelles perspectives s'ouvrirent devant lui, et les choses de ce monde lui apparurent sous des aspects qu'il ne connaissait pas. Tout l'horizon supérieur des choses de Dieu se dévoila devant lui. Je trouve la trace de ces préoccupations nouvelles dans une lettre écrite de Bruxelles en 1855, où il résumait ainsi sa vie depuis l'École polytechnique :

« Depuis lors, j'ai mené les armes pendant dix-huit » ans; j'ai passé quatre ans dans nos luttes et nos dis- » putes politiques, et depuis trois ans je suis dans l'exil » où Dieu m'a conduit pour me donner le temps et le » besoin de réfléchir, et *de regarder les choses du point » de vue où on les voit ce qu'elles sont.* »

Dans cette disposition d'esprit, la religion lui parut

ce qu'elle est en effet, le nécessaire et grand objet de la pensée de tout homme raisonnable ; et il ne comprit pas qu'il fût possible d'y rester oublieux ou indifférent, parce que l'oubli ou l'indifférence ne sont pas des convictions, pas plus que la mollesse d'esprit, qui recule devant le travail, et la faiblesse de cœur, qui recule devant la vertu, ne sont des excuses.

Résolu donc à étudier le Christianisme, il apporta dans cette étude toutes ses habitudes de ferme raison, toute son ardeur de recherches, toute la rigueur et la précision de son esprit mathématique et philosophique en même temps. Il prit un à un tous les articles du *Credo*, et les étudia profondément. « Il discutait et travaillait », écrit un témoin de ces luttes, « avec une opiniâtre ténacité, retournant les questions sous toutes les faces, épuisant les difficultés avec une énergie infatigable, mais se rendant loyalement, quand la lumière était faite, et disant avec joie : C'est vrai. »

Car il est bien à remarquer, comme me l'attestait un autre fréquent témoin, qu'il discutait, mais ne disputait pas. Il ne combattait pas contre la vérité, mais contre le doute ou l'ignorance. Et il était vraiment curieux de le voir faire une question, pousser à bout les réponses, et arriver en deux bonds à des solutions doctrinales et morales qu'auraient enviées des théologiens. Son esprit, prompt, pénétrant, saisissait avec une vivacité et une sûreté extraordinaires tous les éclairs de bon sens et de vérité qui jaillissaient de la discussion.

Un jour, et quand il était déjà revenu à la pratique religieuse, il discutait à Paris, devant une de ses filles,

avec le curé de sa paroisse, sur la fréquente communion. « Nous ne sommes pas dignes de communier si souvent », disait-il. — « C'est vrai », répondit le curé, « mais nous en avons besoin. La communion est moins une récompense qu'une grâce et un secours. » Le général s'arrête un moment... — « Monsieur le curé, on m'avait donné jusqu'ici vingt-cinq mille mauvaises raisons, mais vous m'en donnez là une bonne. Il suffit. Ma fille, communie tant que tu pourras. »

En un mot, ce soldat, cet homme pratique et positif, grand esprit, courageux, parfaitement sincère, une fois placé à *ce point de vue d'où l'on voit les choses ce qu'elles sont*, et saisi de la nécessité où est tout homme de bon sens et de bonne foi, de ne pas rester indifférent ou incertain sur des questions qui sont le tout de l'homme, comme dit Bossuet, voulut absolument voir clair dans ces questions, et ne se donna pas de repos qu'il n'en fût venu à bout.

Dans les belles pages qu'il lui a consacrées, et où on sentait si bien deux âmes de même trempe, M. de Montalembert l'a montré à Bruxelles, assujettissant ces cartes de géographie sur lesquelles il snivait avec une anxiété et une sympathie passionnée les progrès de nos armées, au moyen des livres qui lui étaient devenus les plus usuels. Quels étaient ces livres? Le *Catéchisme*, un livre de messe, l'*Imitation*, et un volume des œuvres philosophiques du P. Gratry; et il disait à un de ses anciens collègues et amis, étonné de trouver de tels livres chez lui : « Eh bien! oui, j'en suis là, je m'occupe de cela. Je ne veux pas rester comme vous, le pied en

» l'air, entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit ;
» je veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir. Et je n'en
» fais pas mystère. »

Dieu ne devait pas manquer à une telle bonne volonté et à de si francs efforts. Disons encore que les hautes études philosophiques, dont il occupait son exil, favorisaient aussi son retour à la religion. Je trouve la trace de ces études dans la lettre que j'ai citée. Le général y parle d'un jeune écrivain qui venait de dire « avec une » grande aisance que l'idée de l'infini n'était jamais en- » trée dans les connaissances humaines que pour les » embrouiller. — Il y a des gens du monde », ajoutait le général, « qui croiront cette sottise!... »

La foi enfin arriva dans cette âme à son plein jour, et quelques semaines après la lettre que je viens de citer, le général communiait à Pâques dans la grande église de Bruxelles. Dès lors, Messieurs, le général de La Moricière fut un bon et grand chrétien. Et dès lors aussi, disons-le, avec ses nouvelles lumières, des consolations inconnues, une sérénité plus haute, une force plus sûre d'elle-même, et des espérances meilleures, entrèrent dans son âme.

Oh ! que ses compagnons d'armes, que tous les hommes exposés aux périls des batailles ou aux mécomptes de la vie publique me permettent de leur souhaiter pareille sagesse et pareil bonheur!...

Et venez voir maintenant, ô vous qui ne connaissez pas ces spectacles, ni les transformations merveilleuses des âmes sous la main de Dieu, venez voir, dans son intérieur caché, l'homme des batailles, pratiquant

désormais toutes ces humbles et grandes vertus de l'époux, du père, du chrétien.

Le général de La Moricière se reposait de ses grands travaux entrepris pour le service de l'Église et du Pape, et durant tant d'années pour le service de la France, en faisant dans ses deux paroisses du Louroux et de Prouzel le bien sous toutes ses formes : églises, écoles, soin des malades, Sœurs de charité, ou bien améliorations agricoles, routes faites à ses frais, aumônes, etc. Toutes ces bonnes œuvres étaient pour lui une sorte de récréation ; il n'en prenait point d'autres. Ses pensées étaient constamment dirigées vers le bien et le progrès continu du bien ; il avait pour principe que toute œuvre qui n'avance pas, recule. Sa grande œuvre fut, pendant cinq ans, la reconstruction de l'église de son village. Il était heureux d'achever cette œuvre. Il se réjouissait d'en voir s'élever la flèche, lorsqu'il fut frappé de mort.

Du reste, il remplissait avec une scrupuleuse exactitude tous les devoirs privés et publics du chrétien. Les lois de l'Église, il les observait simplement. On le voyait, donnant l'exemple, prendre plaisir à assister le dimanche aux offices de sa paroisse, soit à la ville, soit à la campagne.

Il s'approchait fréquemment des sacrements, le matin, de bonne heure, sans respect humain, puisqu'il ne se cachait de personne, et aussi sans ostentation, car il se mettait tout humblement dans un petit coin de l'église. Il se tenait toujours prêt à paraître devant Dieu. « L'avenir ne nous appartient pas », répétait-il à

Rome à ses jeunes aides de camp ; « quand on part pour » une expédition, on doit se dire qu'on n'en reviendra » pas ; et il faut arranger ses affaires spirituelles et » temporelles en conséquence, de telle sorte qu'on n'ait » plus qu'à marcher en avant. »

Son bonheur était de travailler lui-même à former le cœur de ses enfants ; il aimait à prier avec eux. Ses filles lui faisaient quelquefois dire avec elles une dizaine de chapelet. Il suivait surtout leurs leçons de catéchisme. Il les y conduisait lui-même souvent, le leur faisait répéter et expliquer. Il assistait aux leçons qu'on leur en faisait chez lui, se promenant durant ce temps dans la chambre, et écoutant. Pendant les retraites qui précèdent les premières communions, — c'est de son curé même, Messieurs, que je tiens ces choses, — il s'occupait de ses filles avec une sorte d'âpreté tendre et inquiète. Lui qui ne revenait plus à Paris et qui n'y a jamais séjourné depuis son exil, y est venu et y a demeuré aux deux grandes époques de la première communion de ses enfants. Il communia la veille de la première communion de l'aînée ; et à la première communion de sa seconde fille, il communia à côté d'elle le jour même. Voilà quel père et quel chrétien c'était. « Je l'ai vu pleurer comme un enfant » ce jour-là ! » me dit un de ses amis. Et il ajoute : « Et nous ayant tous, ce même jour, réunis à sa table, » il nous laissa de lui, comme homme, comme chrétien, comme père, une impression d'édification et » d'admiration que je n'oublierai de ma vie. »

Il ne pouvait, du reste, voir ses enfants malades,

sans tomber dans des inquiétudes mortelles. « Je ne » me comprends pas moi-même », disait-il à un de ses amis; « moi qui ai vu tant de fois la mort en Afrique, » je ne puis les voir souffrir sans que les larmes me » viennent aux yeux. » Ah! c'était le cœur le plus tendre sous une enveloppe de bronze.

Je vous en citerai encore un trait bien inconnu. Je le prends au sein même de cette puissante activité que j'ai essayé de vous dépeindre dans son commandement de Rome. Un soir, à Pesaro, il s'était couché triste et préoccupé. Tout à coup, dans la nuit, il appelle son aide de camp. Celui-ci le trouve ému, consterné, n'y tenant plus, et il entend ces paroles entrecoupées : « Pauvre femme! pauvres enfants! Enfin, mon Dieu, » il en sera ce que vous voudrez! » Le bateau qui devait amener sa femme et ses enfants était en retard de vingt-quatre heures, et les nouvelles télégraphiques de Civita-Vecchia disaient que la mer avait été horrible. Le général pria toute la nuit, à genoux, et le lendemain il disait à son aide de camp : « J'ai passé une rude » nuit! »

Quand il perdit son fils, ce fils unique, sa douleur fut extrême, et néanmoins admirablement résignée. Écoutez les belles paroles qu'il écrivit alors à la mère de son enfant : « Je prévois le sacrifice que Dieu de- » mande de nous : que sa volonté soit faite. Il nous » l'avait donné, il nous le reprend... Michel sera plus » heureux que nous là-haut. »

Je m'oublie peut-être, Messieurs, dans ces touchants récits; mais ils étaient nécessaires pour ajouter un der-

nier trait, et comme un doux et pur rayon à cette mâle et fière physionomie.

Et maintenant, avant de nous séparer de lui, achevons-en le portrait, et disons tout ce qu'il fut pour tous ceux qui le connurent. Tous attestent, avec la bonté de son cœur et la loyauté de son caractère, la sûreté et l'amabilité de son commerce. Il exerçait autour de lui une sorte de séduction. Quiconque l'approchait était sous le charme. Son esprit était des plus variés, des plus étendus, des plus féconds, et toujours en mouvement; se mêlant à tout, comprenant tout, ayant une opinion sur tout, *même sur les hypothèques*, disait un de ses amis : d'ailleurs, d'une bonne foi admirable, et d'un rare désintéressement d'amour-propre pour revenir d'une erreur. Sa conversation, vive, animée, spirituelle, abondait en traits, en saillies, en images naturelles et ingénieuses, expressives et pittoresques, empruntées à la vie des camps où il avait vécu, et à la vie rurale dont il était fort épris. Il parlait, en un mot, comme un Breton et un soldat, avec une grâce qu'on aimait en tout pays, quoiqu'elle fût très-française. Son Anjou, sa chère Bretagne et sa chère Afrique, en étaient le fond. Lorsqu'il eut à donner un uniforme aux zouaves, il se souvint du costume commode de l'Armorique. Sa verve était quelquefois familière, mais avec un certain sel gaulois, soldatesque et champêtre, qui ne permettait pas de la juger comme entachée de trivialité, et à côté de je ne sais quelle originalité perçaient la grâce naïve, la droiture de l'âme, et un vigoureux bon sens. Jamais de morgue; aucune

prétention, même hiérarchique ; sa modestie était vraie, sans efforts, c'était celle d'un homme de bien qui ne songe qu'à son devoir, et non pas seulement d'un homme de bon goût qui sent le ridicule attaché à la vanterie. Jamais il ne parla comme un génie malheureux, étouffant des discours qu'il n'avait pu faire, ou des victoires qu'on lui avait dérobées. Il avait horreur des grands mots, ils lui échappaient malgré lui, et jamais il n'y a mis la moindre toilette. Lettré, il citait au Pape, à l'occasion, Virgile et Horace, et quelquefois saint Paul à son curé. C'était du reste l'homme le plus âpre au labeur. Toute la fougue et l'impétuosité de son caractère se concentraient instantanément sur un travail, immobile, persévérant, quelquefois pendant vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'il eût creusé jusqu'au fond, et conquis la vérité. Il ne lâchait pas prise sans cela. Son obstination et son audace croissaient avec les difficultés. De plus, il devenait alors aussi attentif et circonspect qu'il paraissait quelquefois incandescent et mobile, dans les loisirs qui précèdent l'action. La responsabilité des fortes entreprises était comme un lest qui réglait tout d'un coup ses impétueux mouvements, et sans lui ôter, au besoin, sa fougue entraînant, lui apportait toute la prudence du commandement.

Dans les affaires, son ardeur l'entraînait quelquefois à des vivacités, mais jamais à rien d'amer ou d'offensant pour personne. Ses colères apparentes étaient quelquefois très-vives, mais la bonhomie se devinait dans ses anathèmes. L'habitude du commandement, le besoin d'une exécution intelligente et rapide, la pas-

sion de bien faire, excusaient toujours ses plus grandes brusqueries; et dès qu'il s'apercevait d'une impression pénible, combien il était prompt à l'effacer par les plus gracieux retours! Il savait ainsi ajouter à ses défauts mêmes tout le charme de son cœur et de son esprit. Jamais il ne dit de mal de personne, même dans son exil; c'est ce que m'ont attesté deux des hommes qui ont le plus longtemps vécu dans son intimité. Il ne dénigrait jamais qui que ce fût. Il jugeait les hommes, il ne les dénigrait pas. Rien de petit dans cette nature. Honnête homme et homme d'honneur au plus haut degré; mélange singulier et aimable des qualités bretonnes, françaises et militaires, et enfin chrétiennes, quand la pratique de la religion eut pénétré dans sa vie, et ajouté aux dons de la nature ce je ne sais quoi de plus achevé et de plus heureux encore qui vient des dons de Dieu.

C'est dans l'exercice modeste de ces vertus si simples, mais si grandes, adouci, dompté, transformé par la grâce, chrétien sincère et pratiquant, ressentant dans son âme les douleurs et les épreuves de l'Église comme de la patrie, que l'élection divine vint le chercher pour cette gloire, dont il était digne, et le fit ici-bas le soldat de Dieu et de l'Église, et le représentant, à l'heure solennelle où nous sommes, de la fidélité catholique et de l'honneur français.

Sa devise lui allait bien; elle lui fut bonne dans la vie et dans la mort : *Spes mea, Deus*. Elle se développait en lettres d'or sur un azur parsemé de coquilles d'argent, comme ces coquilles de pèlerin qu'on voit

dans les vieilles images. Et en effet, soldat et pèlerin du Christ, il a entrepris les pèlerinages de Rome et de Lorette. Comment et pourquoi ? Le plus lointain avenir le redira à la gloire de son nom.

Et maintenant, Chrétiens, le jour du dernier pèlerinage, l'heure suprême est venue ; il faut le quitter !

Il était plein de vie et de force : on le croyait du moins. Cependant il avait toujours eu des pressentiments de mort, et sa maxime était qu'il fallait toujours être prêt pour ne pas être surpris. Il était donc seul à la campagne, à Prouzel, près d'Amiens ; sa femme et ses enfants, retenus loin de lui, allaient revenir. C'était un dimanche, et ce jour-là ç'avait été l'adoration du Saint-Sacrement dans l'église de son village. Il était allé, selon sa coutume, à la grand'messe ; le soir, il s'était rendu encore au salut, et était resté tout le temps à genoux au milieu des paysans, lui, le vieux soldat de nos guerres africaines. Et, sa bonne journée de chrétien ainsi faite, il était rentré paisible et content chez lui. Il avait lu ensuite, comme il le faisait chaque soir, quelques pages de l'histoire des luttes de l'Église. Le bon curé de son village était venu, comme il en avait l'habitude le dimanche, passer sa soirée avec lui, et ils étaient restés à causer ensemble jusqu'à dix heures et demie ; quand le curé le quitta : « Je suis » très-content, Monsieur le curé », lui avait dit le général, « de ce que vous m'avez dit ce soir. » L'entretien avait roulé sur le purgatoire, le ciel et la vie future. Il ne savait pas en être si proche. Tout à coup, à une heure du matin, une douleur inaccoutumée, soudaine,

aiguë, se fait sentir. C'était la mort qui venait, ou plutôt c'était Dieu. Il détache aussitôt de la muraille son crucifix, pour son dernier combat, comme autrefois il saisissait son épée. Quand le prêtre arriva, le général était debout, marchant à pas lents dans sa chambre, et pressant le crucifix sur son cœur. A la vue du prêtre, il tombe à genoux, appuyé sur son lit; le crucifix échappe à sa main défaillante, mais il le retenait encore et le serrait avec ses deux bras sur sa poitrine. Le prêtre a le temps de lui donner une dernière absolution. Il remettait son âme aux mains de son Créateur.

Près de son lit, sur une table, se trouvait encore ouverte cette histoire de l'Église; non loin de là, sur un guéridon, une *Imitation de Jésus-Christ*, avec des marquès mises par lui aux pages et aux chapitres qu'il préférait; plus loin des livres de guerre : tout dans cette chambre respirait la foi et la vie d'un grand capitaine catholique et français.

Ainsi s'éteignit ici-bas ce vaillant cœur : ainsi mourut-il sans appareil, seul, dans ce château désert, au milieu des ombres de la nuit, dans le silence du ciel et de la terre; rien là, que Jésus-Christ et son soldat, en présence d'un pauvre prêtre, et le soldat serrant la croix de son Dieu sur son cœur. Tu mourus ainsi, ô Bayard, seul au pied d'un arbre, baisant, à défaut de crucifix, la croix de ton épée!

Messieurs, quand un homme a ainsi vécu, et qu'il

est ainsi mort, est-ce trop que de l'appeler un héros chrétien ?

Je vous convie donc une dernière fois à l'honorer, vous tous, qui que vous soyez ; car c'est honorer la France qui a produit ce sang, l'Église qui inspira cette âme, notre siècle qui forma cette éblouissante et glorieuse physionomie ! Pendant la vie, on s'incline devant les puissances qu'on redoute ; après la mort, la grandeur n'appartient plus qu'à ceux qu'on estime.

Son tombeau est caché dans une lande inconnue de cette terre de Bretagne ; mais la reconnaissance de l'Église et de la patrie iront toujours l'y chercher.

Il y avait dans la grande armée un homme, c'était aussi un Breton, que l'on appelait le *premier grenadier français*. Ses cendres reposent dans un cimetière obscur, de l'autre côté de la frontière, et l'on a écrit sur la pierre : « Celui qui a combattu pour de grandes » causes est partout, même à l'étranger, dans son » pays. » La Moricière, revenu sur la terre de France, y est mort et a été porté à l'ombre de l'église d'un pauvre village. Mais qu'importe ? La modestie de sa tombe ajoute à l'éclat de sa vie, et même, en ce lieu ignoré, cet héroïque enfant de la France sera toujours glorieux.

Il a connu les alternatives contraires des choses humaines, le succès, l'épreuve : et dans l'une ou l'autre fortune, il a dépassé la mesure commune assignée aux hommes, et atteint les hauteurs où réside l'héroïsme. Grand soldat, grand citoyen, et aussi grand chrétien, sa gloire a grandi dans ses revers, et il a dû

à ses malheurs, qui l'ont rapproché de Dieu, le plus pur honneur de sa vie, cette résolution magnanime dont sa foi a rendu capable son grand cœur, et qui le tire de la foule des guerriers célèbres, pour lui assigner une place à part devant la postérité.

On dit que le monde est mené par les génies; moi, je soutiens qu'il est sauvé par les héros, et surtout par ceux dont la foi accroît l'héroïsme. La foi est un feu qui transforme les âmes. Elle tombe sur des têtes de femmes, d'hommes ou d'enfants, et elle en fait des martyrs, des apôtres, et des anges de charité. Elle tombe sur un cœur de soldat, elle en fond le bronze, et elle le décide à échanger le bâton de maréchal de France pour le crucifix. Elle tombe aussi, je le sens, sur mes lèvres refroidies par la fatigue et les années, et en tire encore quelque accent et quelque flamme. Elle tombe en ce moment sur une veuve, des filles, une mère, et elle les couvre de gloire, de résignation, d'espérance. Elle tombe sur vous, Messieurs, et vous enlève un instant aux affaires, au bruit, à la terre, pour mouiller vos yeux et vous élever dans la belle lumière des actions faites pour Dieu.

Je vous demande d'accorder à ce grand homme, après sa mort, une victoire dernière; je vous demande de vous laisser vaincre par son exemple. Il n'est plus là, sa dépouille n'est qu'un nom, ma voix qu'un accent bientôt évanoui. Mais si ce guerrier terrasse en vous le respect humain, la mollesse, l'orgueil, l'incrédulité; s'il vous apprend à aimer l'honneur et la croix, ce sera, Messieurs, sa plus noble victoire, et je vous la

demande. Jurons de l'imiter, avant de le suivre ! Mon Dieu ! daignez faire germer pour mon pays, sur cette tombe, des soldats, des citoyens et des chrétiens dignes de celui que nos regrets accompagnent jusqu'au seuil de votre éternité.

Un dernier mot, Messieurs.

Les catholiques de France avaient voulu, à son retour de Rome, lui donner une épée d'honneur. Il l'a refusée. « On ne donne une telle épée qu'aux vain- » queurs », dit-il ; « j'ai été vaincu. »

Cette épée, on m'a demandé de la lui rendre. Je la dépose sur son cercueil.

Vous ne pouvez la refuser maintenant, Général ! La reconnaissance de l'Église et de la France catholique vous la doit, car vous avez bien combattu, et une défaite, triomphante à l'envi des victoires, ne peut vous la faire tomber des mains. Rome a célébré votre service funèbre sur l'*Ara Cali*, au Capitole : vous étiez digne d'y monter. C'est avec cette épée dans la main, et la croix sur votre cœur, que la postérité vous verra. Vaincu, non, vous ne le fûtes pas : c'est vous le victorieux. Vous avez vaincu votre gloire même pour servir la cause de Dieu. Et cette cause est invincible. Le champion de l'Église peut mourir, disait un Père, *occidi potest* ; mais il ne peut être vaincu, *vinci non potest*. Si l'Église paraît quelquefois succomber dans les épreuves du temps et dans l'abandon des hommes, elle triomphe dans une région plus haute, elle a un

défenseur invisible, qui vient à elle quand tous lui manquent.

Ah ! si notre confiance devait être déçue ; si, par un mystérieux jugement de Dieu, l'iniquité doit poursuivre jusqu'au bout son œuvre ; si, abandonné à votre faiblesse, ô saint Pontife ! ô Père de nos âmes ! vous devez voir des malheurs dont je détourne les yeux ; si enfin, ce qu'à Dieu ne plaise, je poussais aujourd'hui devant ce cercueil le dernier cri de l'honneur français, ah ! nous du moins, catholiques de France, nous vous resterons fidèles ; rien ne nous séparera jamais de vous, et jusqu'au dernier moment nous proclamerons à jamais honteux le triomphe du mal, et croirons invinciblement au triomphe du bien.

Vous le voyez déjà ce triomphe, ô vous à qui j'adresse un dernier adieu, noble et vaillant La Moricière, vous le voyez dans cette lumière de Dieu où vous êtes entré, prenant votre place près de Pierre et de Paul pour lesquels vous avez combattu, dans la légion des Judas Machabée, des Maurice, et de tous les guerriers qui ont porté ici-bas l'épée pour la cause de Dieu. Car en ce moment, Chrétiens, aux yeux de ma foi, les ombres du tombeau se dissipent, et je ne vois plus rien ici de mortel et de périssable. Le lion vainqueur, comme un grand Pape le disait d'un grand Martyr, s'en est allé dans les cieux, et je cherche en vain ici la matière corruptible et mortelle : je ne vois plus que la gloire de l'immortalité dans l'éternel triomphe. *LEONE in cælos abeunte, deficit materia mortalis. Amen.*

Lettre écrite par MM. les Grands Vicaires et le Chapitre de Nantes à Mgr l'évêque d'Orléans, après l'oraison funèbre du général de La Moricière.

• Nantes, 7 novembre 1865.

» MONSEIGNEUR,

» Encore tout émus et sous le charme du magnifique discours que vous veniez de faire entendre, nous voulions aller vous exprimer de vive voix toute notre admiration et toute notre reconnaissance ; mais nous avons craint d'être indiscrets, nous avons respecté vos glorieuses fatigues. Des voix autorisées vous ont déjà dit, avec plus d'éloquence que nous ne pourrions le faire, le bonheur que vous nous avez causé, l'immense effet produit par votre parole ; en venant donc vous remercier aujourd'hui, en vous disant que ce discours est l'un des plus signalés services que vous ayez rendus à la sainte cause dont vous êtes l'infatigable défenseur, nous ne faisons que répéter ce que proclament à l'envi et ceux qui ont eu le privilège de vous entendre, et ceux qui vous ont lu.

» Grâce à vous, Monseigneur, grâce au héros dont vous avez si éloquemment retracé l'histoire, notre vieille cathédrale a vu réuni dans sa vaste enceinte un auditoire tel qu'elle n'en a probablement jamais vu et qu'elle n'en verra peut-être jamais un ni plus nombreux ni plus choisi. Vous l'avez rendue témoin de la plus imposante manifestation catholique. C'était un grand, c'était un touchant spectacle de contempler ces évêques, ce millier de prêtres et ces flots pressés d'hommes, l'élite de la société, venus pour protester de leur foi et de leur dévouement à la sainte Église et à son Chef ; mais ce spectacle, vous l'avez considérablement agrandi, Monseigneur, quand votre voix est venue communiquer le mouvement, la vie à ce corps immense, et donner à cette solennelle manifestation sa véritable et complète signification, quand vous avez si bien rendu les pensées et les sentiments de toutes ces âmes, quand vous avez touché si habilement les ressorts les plus délicats de la conscience humaine. De toutes vos pa-

roles s'exhalait un parfum d'honneur, de patriotisme et de religion qui réjouissait et fortifiait tous ces cœurs chrétiens et français. Votre langage si noble et si religieux les a tous ravis.

» C'a été une heureuse inspiration, dont Votre Grandeur voudra bien nous permettre de féliciter ici Monseigneur notre évêque, d'avoir confié l'éloge du guerrier de notre temps le plus dévoué aux intérêts catholiques, au pontife, à l'orateur le mieux fait pour le comprendre, et de présenter en un même jour à notre admiration deux des plus intrépides champions des droits sacrés du Saint-Siège. Car, Monseigneur, ce que La Moricière était prêt à faire à toute heure avec sa brave épée, vous n'avez cessé de le faire tous les jours avec votre vaillante parole. Vous avez apporté l'un et l'autre à la défense des intérêts de l'Église, même ardeur, même dévouement, une activité généreuse que rien n'a pu lasser. Vous montez à l'assaut avec la même intrépidité que La Moricière en ses grands jours ; comme lui, on vous voit partout sur la brèche, portant toujours à l'ennemi les premiers et les meilleurs coups.

» Chaque combat que vous livrez est pour vous un triomphe, en cela plus heureux que votre héros, si les défaites de La Moricière, comme vous l'avez si admirablement dit, ne devaient pas lui être comptées plus que ses victoires les plus éclatantes.

» Le 17 octobre restera donc, Monseigneur, une date à jamais mémorable ; vous avez accompli ce jour-là un grand acte qui comptera parmi les plus grands de votre vie si bien remplie ; vous avez ce jour-là bien mérité de l'Église et de la France. Cette date glorieuse pour la religion marquera une des plus belles pages de l'histoire de notre église cathédrale, et elle nous rappellera l'un des plus beaux et des plus doux souvenirs de notre vie sacerdotale.

» Veuillez agréer,

» MONSEIGNEUR,

» l'hommage de notre reconnaissance et de notre religieuse vénération. »

(Suivent les signatures.)

Réponse de Mgr l'évêque d'Orléans.

« Orléans, 10 novembre 1865.

» MONSIEUR LE VICAIRE GÉNÉRAL,

» Veuillez être mon interprète auprès du vénérable chapitre de la cathédrale de Nantes, et dire à ces Messieurs et à vos bons confrères combien j'ai été touché et reconnaissant de la lettre que Messieurs les grands vicaires et Messieurs les chanoines m'ont fait l'honneur de m'écrire.

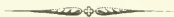
» C'est moi, Messieurs, qui dois vous remercier ici, et remercier aussi votre saint évêque, à l'invitation duquel j'ai dû de pouvoir rendre au noble général de La Moricière, comme je l'ai pu et selon mes forces, le témoignage qu'il méritait. Ce grand concours dans votre vieille basilique m'a profondément ému, et il me semblait par moments que je sentais passer dans mon âme l'âme de la catholique Bretagne. Ce qui a surtout réjoui mes yeux et mon cœur, je dois le dire, c'étaient les rangs pressés de ces douze cents prêtres qui formaient une si magnifique couronne autour de l'autel, et qui témoignaient avec éclat, par leur présence, que la reconnaissance, cette vertu si rare de notre temps, vit toujours au cœur de l'Église.

» Si quelque effet a suivi ma parole, comme vous voulez bien me le dire, c'est d'abord au grand sujet que je traitais, c'est ensuite à l'auditoire si sympathique que vous aviez réuni là, qu'il faut l'attribuer. Les mots de religion et de patrie, de justice, de fidélité et d'honneur, vibraient d'eux-mêmes dans toutes ces âmes bretonnes, françaises et chrétiennes, qui m'écoutaient. Il sortait de cette immense assemblée et de toutes ces âmes émues comme une protestation silencieuse, mais solennelle, pour l'éternel droit et l'éternel honneur, dont celui que nous pleurions avait été le champion vaincu, mais glorieux.

» La grande cause pontificale ne peut être sauvée par des paroles, sans doute, ni par ces muettes protestations de la douleur et du respect ; mais elle peut être honorée jusqu'au bout par d'invincibles dévouements. Espérons qu'au moins ce jour du 17 octobre aura réchauffé encore dans tous les cœurs généreux, pour cette cause si juste et si délaissée, la flamme sacrée d'un dévouement qui ne périra jamais.

» Veuillez agréer tous mes plus reconnaissants et dévoués hommages en Notre-Seigneur.

» † FÉLIX, évêque d'Orléans. »



ALLOCUTION

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉE A MARSEILLE DANS L'ÉGLISE DE SAINT-JOSEPH

LE 1^{er} FÉVRIER 1866

POUR LA RESTAURATION

DE

LA SAINTE-BAUME

ET DU

SÉPULCRE DE SAINTE MADELEINE

DANS LA CRYPTÉ DE L'ÉGLISE DE SAINT-MAXIMIN, EN PROUVENCE

Maria!... Rabboni!...

Marie!... O mon Maître!

Deux simples paroles, mais les plus touchantes peut-être qui aient jamais été dites dans la puissance de Dieu sur les âmes et dans son infinie bonté, je dirai dans la tendresse de son amitié pour les pécheurs : « Marie !... »
» ô mon Maître ! »

Certes, ce fut une des choses les plus inattendues, les plus incroyables, qu'un Dieu, le Dieu de l'éternelle justice, le Dieu de l'éternelle sainteté, venant sur la terre et se faisant l'ami des pécheurs, *peccatorum amicus!*

Pour persuader cela au monde, il a tout fait, tout

permis, tout souffert. Il avait souffert, dans les temps anciens, un David . . . qui fut un jour si coupable ! . . . un adultère, un lâche hypocrite, — ils le sont toujours, — un homicide ; et il en a fait le roi de la pénitence et de l'amour repentant.

A l'origine et dans les fondements mêmes de son Église, il a souffert, il a placé Pierre et Paul . . .

.

Ici Mgr l'évêque d'Orléans fut interrompu pendant un assez long temps par la foule qui se pressait du dehors aux portes de l'église. Quand le bruit eut cessé, il reprit :

J'avais commencé, mes très-chers Frères, en vous citant deux des paroles les plus illustres, les plus touchantes de l'Évangile : le nom d'une pauvre femme, qui lui était redit, tendrement et puissamment, par son Créateur : « *Maria ! Marie !* » et sa réponse : « *Rabboni ! O mon Maître !* »

Je vous ai dit que c'étaient là deux des paroles les plus étonnantes du saint Évangile. Cela est vrai ; car ces deux paroles suffisent à vous faire comprendre les deux grandes vérités décisives de la vie et de la mort, du temps et de l'éternité : *Marie !* l'appel de Dieu à sa créature ; *Mon maître !* la réponse de la créature à son Dieu.

Dieu vous appelle par votre nom, par votre nom propre ; et à cet appel, à ce nom, redit dans les profondeurs de votre cœur, si vous répondez ce seul mot : « *O mon Maître !* » tout est dit, tout est fait, le fond de votre vie est changé ! Le temps et la terre ne sont plus

pour vous que ce qu'ils doivent être : RIEN ; le Ciel, et l'Éternité, et Dieu : TOUT !

J'ai ajouté qu'assurément c'était la chose la plus inattendue, la plus incroyable, qu'un Dieu d'éternelle justice et d'éternelle sainteté, venant sur la terre et y recherchant avec un tel amour les cœurs coupables. Je vous ai dit ensuite ce que le Fils de Dieu avait fait pour persuader cela au monde. J'ai nommé Pierre et Paul, et avant eux, David. Il lui a plu encore, vous le savez tous, de nous raconter lui-même l'histoire de l'Enfant prodigue, et de s'écrier : « *Faisons une fête, car mon fils, qui était perdu, est retrouvé ! Perierat, et inventus est !* » C'est encore lui qui a dit à la terre cette parole qui ne passera jamais : « *Il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* » Il a permis enfin que ses ennemis le nommassent par dérision l'ami des pécheurs, « *peccatorum amicus . . .* » Et enfin il a fait de sainte Marie-Madeleine le chef-d'œuvre de sa miséricorde.

Appelé à l'honneur et à la consolation de vous parler sur cette immortelle pénitente, et aussi sur ces lieux saints, si bien nommés : LES LIEUX SAINTS DE PROVENCE, je me demandais ce que j'aurais de mieux à vous dire pour répondre aux vœux de mon cœur et aux aspirations du vôtre.

J'ai déjà parlé de la Sainte-Baume et de ce grand pèlerinage, et peut-être l'écho de mes faibles paroles est-il parvenu jusqu'à vous. Aujourd'hui, je vous parlerai de sainte Madeleine, j'essayerai de vous dire à

quels titres, et à quel degré, elle fut l'amie du Sauveur, ce que Jésus-Christ fit pour elle, et ce que vous devez à votre tour faire pour elle et pour lui. Si vous êtes chrétiens, vous goûterez mes paroles ; et si vous n'avez pas le bonheur de l'être, si c'est une simple curiosité qui vous amène en ce lieu, vous les goûterez encore, car ce que j'ai à vous dire est tellement pris au plus profond de la nature et des entrailles de l'homme, qu'il suffit, pour l'entendre et le sentir, d'avoir conservé un cœur d'homme, et je ne sais quel lointain souvenir de ce Dieu que vous avez connu et qui vous a bénis dans votre enfance.

Implorons, avant de commencer, la Vierge immaculée, qui fut la protectrice, et l'amie, et la mère adoptive de celle dont je viens vous parler. *Ave, Maria.*

L'histoire de sainte Marie-Madeleine s'ouvre par un récit singulier. Notre-Seigneur venait d'anathématiser l'orgueil et la dureté des pharisiens, les ambitions impies et les voluptés de *Bethsaïde* et de *Corozain* : c'est alors qu'un pharisien s'approchant, lui demande de vouloir bien s'asseoir à sa table. Notre-Seigneur accepte, et il prend place sur un de ces lits d'Orient qui se prolongeaient autour de la table du banquet.

En ce moment-là même, dit l'Évangile, « Voilà que » tout à coup survient une femme, *Ecce mulier*, une » femme, qui était une pécheresse célèbre dans toute la » cité. *In civitate peccatrix.* » — Ceux qui sont accoutumés à lire les saints Évangiles savent que ce mot, ce

tour, « *Ecce* », y est rare : il annonce toujours quelque chose d'extraordinaire ; et il allait effectivement se révéler là une des choses les plus grandes et les plus consolantes qui soient dans l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu : la réhabilitation des âmes tombées.

Donc Notre-Seigneur était là, quand, tout à coup, on voit survenir, au milieu des convives et des serviteurs étonnés, une femme, qui entre silencieusement et va, à travers les murmures qui l'accueillent, se placer en arrière des convives et de Jésus, mais près de lui ; puis se prosterner à ses pieds, *secus pedes ejus* ; et les arrose de ses larmes, *lacrymis cepit rigare pedes ejus* ; non pas une larme, mais des ruisseaux de pleurs ; puis elle essuyait ces pieds sacrés avec les tresses de sa chevelure flottante, *et capillis capitis sui tergebat* ; puis elle les baisait avec respect, *et osculabatur pedes ejus* ; et elle répandait l'huile et les parfums, qu'elle avait apportés dans un vase d'albâtre, sur les pieds de Jésus, *et unguento ungebat*.

Ah ! si ce n'avait pas été un pharisien !... Tout autre eût été ému par un tel repentir, exprimé dans un tel amour, par des soins si délicats, si tendres, si pénitents ; mais les pharisiens n'ont pas de cœur, et celui-ci se mit à dire en lui-même : « Si cet homme était un » prophète, il saurait quelle est cette femme qui le » touche, *quæ et qualis est.* » — Il me semble enten- » dre de loin, dans le monde, les pharisiens de la loi nouvelle, quelquefois ceux-là mêmes qui ont le plus besoin de la miséricorde divine, dire à leur tour : Ah ! si l'on savait bien quelle est cette femme, et tout ce

qu'elle est ! *quæ et qualis !* — Notre-Seigneur lut au fond de ce triste cœur, et avec bonté : « Simon, j'aurais » quelque chose à te dire. » — « Dites, Seigneur », répond le pharisien. Alors Jésus-Christ lui dit la parabole des deux débiteurs, et cette parole : *Celui qui a beaucoup aimé, il lui sera beaucoup pardonné.*

Puis, se tournant vers la pauvre femme : « Tu vois » cette femme, Simon ; quand je suis entré chez toi, tu » ne m'as pas donné le baiser de l'hospitalité, et elle » n'a pas cessé de baiser mes pieds. Tu n'as pas répandu » l'huile sur ma tête fatiguée, elle a répandu sur mes » pieds les parfums. En vérité, en vérité, je te le dis, » beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle » a beaucoup aimé ! » Et puis : « Femme, vos péchés » vous sont remis, *remittuntur peccata tua.* Et maintenant, allez, votre foi vous a sauvée, retirez-vous en » paix. »

Voilà le commencement de cette étonnante histoire, et en voici maintenant la suite : Notre-Seigneur, après avoir fait de cette femme une incomparable pénitente, prend sa défense, en fait sa cliente et la protège contre tous ; en fait son hôtesse et l'admet à sa plus douce et plus sainte intimité ; en fait l'amie de sa Mère et lui permet d'être la compagne de ses voyages à travers la Judée ; enfin la console dans ses plus amères douleurs et lui rend son frère mort, dont il avait fait son ami à cause d'elle ; puis il l'élève encore plus haut, il en fait le témoin privilégié de la scène la plus touchante du Calvaire, bientôt après l'apôtre de sa Résurrection, le témoin de son Ascension, et, au jour de la dispersion

des Apôtres pour la conquête du monde, l'apôtre de Marseille et de la France.

Oh ! que j'aime d'abord la voir, dans cette troupe des saintes femmes, accompagner Notre-Seigneur à travers les bourgades et les villes de la Palestine, courageuse, dévouée, et si simple dans son dévouement, si fidèle, jusqu'à la Croix, avec la très-sainte Vierge, jusqu'au sépulchre ; et enfin que j'aime la retrouver au Cénacle, dans cette parole si brève et qui dit tant : *Cum mulieribus et Matre ejus* ; car ce fut là, Messieurs, le commencement et comme la consécration de cet admirable ministère des femmes chrétiennes que Jésus voulait fonder, et qui, de ce jour, persévéra jusqu'à nous, d'un bout de la terre à l'autre, et n'a jamais manqué dans l'Église à aucune misère, à aucun dévouement, à aucun besoin.

Mais ce que je ne puis m'empêcher de vous faire observer, c'est que, parmi ces saintes femmes, l'Évangile paraît donner la première place à Madeleine. Pierre avait sa primauté, Marie-Madeleine avait la sienne. On a remarqué que Pierre est toujours nommé le premier ; Marie-Madeleine presque toujours aussi la première.

Puis, bientôt après, Notre-Seigneur consent à devenir son hôte. Il avait fait de Lazare et de Marthe, de son frère et de sa sœur, il avait fait ses amis ; et, après les fatigues de ses courses, lorsque, au retour de ses prédications, il voulait se reposer sous un toit, c'est d'eux qu'il aimait à recevoir l'hospitalité. Là se trouvaient l'amitié, l'intimité, les doux entretiens, le repas du soir, les conversations du foyer, et sans doute aussi les

prières sacrées et le dernier regard de l'âme vers le Père céleste, à la fin du jour.

C'est dans une de ces réceptions affectueuses, dans une de ces douces fêtes d'hospitalité, que Notre-Seigneur prit de nouveau un jour la défense de Marie-Madeleine, et que se passa la scène célèbre racontée par saint Luc dans son Évangile.

Marthe était là, dévouée, active, comme les Évangélistes nous la représentent toujours : tout d'un coup elle s'arrête, au milieu de cette activité, digne d'ailleurs de son cœur, — mais il y avait quelque chose de plus haut et de plus parfait, — elle s'arrête et dit au Seigneur : « Seigneur, vous voyez que ma sœur me laisse » servir seule, dites-lui donc de m'aider. » Mais Notre-Seigneur lui répond : « Marthe, Marthe, tu te troubles » et tu t'agites pour beaucoup de choses. Il n'y a qu'une » chose nécessaire ! *Porrò unum est necessarium.* » Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas » enlevée. »

Remarquez-vous, Messieurs, comme Notre-Seigneur se plaît toujours à la défendre : contre les pharisiens d'abord, bientôt contre ses disciples, et il la défend ici même contre sa sœur. Le Père Lacordaire a fait cette remarque, et elle est digne de son âme et des profondeurs de sa foi. — Notre-Seigneur la défend par des paroles qui deviennent de telles leçons pour les chrétiens de tous les siècles, que, si elles n'avaient pas été dites, ces paroles, elles nous manqueraient. *Porrò UNUM EST NECESSARIUM.* . . Ainsi, cette parole, qui a décidé le salut d'innombrables âmes, et qui, si vous n'êtes

pas, à l'heure où je vous parle, dans la voie du salut, déciderait le vôtre, pourvu que vous ayez des oreilles pour l'entendre... cette parole, c'est à sainte Madeleine que nous la devons. Il n'y a qu'une seule chose nécessaire ; il n'y en a pas deux, il n'y en a qu'une, tout le reste n'est rien : il faut que cette chose, la seule vraiment nécessaire, soit le but de tout le reste, ou le reste périra éternellement, et vous avec lui !...

Et cette autre parole encore : « Marie a choisi la » meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée » ; et celle-ci : « Beaucoup de péchés seront pardonnés à ce » lui qui aura beaucoup aimé : » *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum...* Veuillez y regarder de près, cherchez-moi sur la terre un livre écrit par une main mortelle, où vous trouviez de telles paroles. Il n'y en a pas. Elles viennent de Dieu, et elles y ramènent : quiconque les entend, a tout entendu ! Qui que vous soyez ici, je ne sais pas le secret de vos cœurs ; étranger, autant toutefois qu'un évêque catholique peut l'être dans une ville, dans une assemblée aussi chrétienne, — du moins passager d'un jour au milieu de vous, — je ne sais pas ce que sont vos âmes ; mais enfin, dans cette assemblée, il y a peut-être des cœurs qui sont loin de Dieu. Ah ! si je pouvais graver une seule de ces paroles dans un des cœurs qui en ont le plus besoin, j'aurais fait un bien qui serait ma consolation, et qui, seul, suffirait à me faire bénir Dieu d'être venu parmi vous ! « Il n'y a qu'une chose nécessaire !... » « Beaucoup de péchés seront pardonnés à qui aura » beaucoup aimé !... »

Entendez-le donc, et si vous n'aimez pas encore Dieu comme vous le devez aimer, aimez du moins les bonnes œuvres et les pauvres, les pauvres, que Jésus-Christ a tant aimés, et beaucoup de péchés vous seront remis, et tout vous sera pardonné. Ah ! je ne sais pas ce qu'ils sont ces péchés, ni quelle est votre vie, mais je vous réponds que tout sera purifié : « *Date eleemosynam et ecce omnia munda sunt vobis.* »

Quoi qu'il en soit, il est assurément bien remarquable que toutes les paroles prononcées par Notre-Seigneur en l'honneur et en faveur de Madeleine aient été les paroles les plus encourageantes, les plus secourables aux âmes de bonne volonté, qui y trouveront à jamais leur lumière, leur consolation, leur force.

Mais il faut que je l'ajoute ici, et saint François de Sales n'a pas manqué de le remarquer : Notre-Seigneur était l'hôte de cette maison bénie, et voilà que, malgré cette amitié divine, et peut-être à cause même de cette amitié, l'épreuve vient. Elle était bien entrée avec l'enfant Jésus, dit Bossuet, dans la chaumière de Nazareth !... Ici, c'est la mort. Elle frappe le chef de la famille, le frère chéri ; Lazare tombe dans une maladie mortelle, ses deux sœurs envoient à Jésus cette prière, qui, je me plais à le croire, fut la parole même de Marie-Madeleine, ce cri si tendre de détresse et de confiance : « *Ecce quem amas infirmatur.* Celui que » vous aimez est malade. » Il est malade ! C'était tout dire. Venez à lui... et à nous. Jésus vient ; et vous savez toute cette admirable histoire de Lazare ; elle est sous les yeux de votre foi et de votre cœur, à l'heure où je

vous parle ; mais je veux , du moins , vous en faire remarquer ce trait : il n'y a là que Marie-Madeleine dont l'Évangile nous raconte les larmes. Marthe se hâte, agit, parle ; Marie pleure. Ce cœur, si tendre pour Dieu, avait conservé toute sa tendresse pour ceux qu'elle devait aimer sur la terre ; et, désormais convertie, elle les aimait avec ce profond et inépuisable amour que Dieu met dans les cœurs qu'il a reconquis ; et quand on vient lui dire que le Seigneur approche, elle ne sait l'invoquer qu'en pleurant ; et quand Notre-Seigneur vit ces larmes, elles émurent son cœur, et c'est alors que lui-même pleura, *Et lacrymatus est Jesus* ; et tous les Juifs, qui avaient admiré à quel point Marie aimait son frère et versait sur lui des larmes inconsolables, s'écrièrent en voyant aussi Jésus pleurer Lazare : « Voyez comme il l'aimait ! » *Ecce quomodo amabat eum !*

Mais ce n'était là qu'une épreuve passagère. Notre-Seigneur, qui voulut mêler ses larmes à celles de Marie-Madeleine, lui rendit bientôt son frère.

Mais la grande épreuve, la grande douleur approchait.

C'était six jours avant la Pâque. Notre-Seigneur se trouvait encore à Béthanie, il était venu reposer une dernière fois son cœur au milieu de ses amis ; et il avait accepté dans la maison d'un des habitants de la ville un souper. On y célébrait la résurrection de Lazare. Tout y était en joie. Mais l'heure de la puissance des ténèbres était venue. Des bruits sinistres se répandaient de toutes parts, et tout se remuait déjà dans Jérusalem pour le plus affreux des attentats. A la veille donc de ses der-

nières douleurs, ses fidèles amis offrent encore à Jésus-Christ un de ces repas affectueux où le Sauveur aimait à se retrouver avec eux. Marthe était là, toujours active et admirable dans son dévouement, et Lazare, le ressuscité, était à table, et tous les convives avaient les regards fixés sur lui et sur Jésus-Christ, lorsqu'on vit entrer une dernière fois Marie-Madeleine : elle tenait encore entre ses mains un vase d'albâtre ; il était rempli d'aromates et de parfums. Elle s'approche du Sauveur, et non plus sur ses pieds, mais sur cette tête adorable, elle répand le vase tout entier, et puis le brise.

Toute la maison, dit l'Évangile, fut remplie de l'odeur du parfum, ce parfum de sainte Madeleine, dont j'ai cru, dans mon pèlerinage à la Sainte-Baume, retrouver quelques souvenirs sous mes pas. Alors... oh ! que les hommes sont misérables ! et qu'éternellement on découvrira dans leur cœur, et quelquefois dans les meilleurs, de tristes choses ! Voilà les disciples de Notre-Seigneur, à la veille de la Passion, qui s'indignent contre cette pauvre femme, « *Indignati sunt* », et se plaignent amèrement de ce qu'on a fait une telle profusion en l'honneur de leur Maître. Judas, comme il convenait, était le premier dans ces murmures. « On » aurait pu vendre tout cela fort cher », dit-il, « et en » donner l'argent aux pauvres. » — Il s'inquiétait peu des pauvres, ajoute l'Évangile. Notre-Seigneur reprend la parole pour défendre encore une fois sa cliente et son amie, et prononce ce discours, — car c'en est un, et qui doit traverser les siècles ; et c'est par sa vertu

même que vous , après dix-huit siècles écoulés , vous êtes ici présents : oui , c'est la parole que je vais vous redire qui vous a rassemblés , et qui , jusqu'à la fin des temps , rassemblera les fidèles au nom de Marie-Madeleine. « Pourquoi » , dit Jésus-Christ avec douceur , mais avec un sentiment profond et contenu d'amertume , « pourquoi contristez-vous cette femme ? *Quid » molesti estis huic mulieri ?* Ce qu'elle a fait pour moi est une bonne œuvre , *bonum opus operata est » in me.* Vous aurez toujours des pauvres avec vous » ; — quoi qu'on fasse , ils ne manqueront jamais sur la terre : l'orgueil , la mollesse et le luxe en feront toujours ; — « vous aurez toujours des pauvres avec vous ; » mais , moi , vous ne m'aurez pas toujours. Ce qu'elle a fait , elle l'a fait pour prévenir et honorer ma sépulture prochaine. » Puis , annonçant du même coup sa mort , sa sépulture , et , immédiatement après , l'adoration de l'univers : « En vérité , en vérité , je le déclare » , (c'est la formule des grandes déclarations du Seigneur) ; « en vérité , je vous le déclare , en quelque lieu » de la terre que mon Évangile soit prêché , on y racontera à sa gloire ce qu'elle a fait aujourd'hui pour moi. » *Narrabitur quod fecit hæc , in memoriam ejus. »*

En cette parole , tout fut dit , Messieurs : ainsi la gloire de la pénitence est , comme la gloire de l'Évangile , impérissable , indestructible. Elle traversera les siècles , et , jusqu'à la fin des âges , le nom de Madeleine demeurera attaché au nom du Seigneur , aux plus grands souvenirs de sa mort et de sa résurrection.

J'ai dit de sa mort. Bientôt Judas s'éloigne de ce ban-

quet, car il y était, et c'est lui qui avait fait entendre les plaintes les plus amères. Il s'en va trouver les pharisiens et les princes des prêtres, et lui, qui semblait plaider pour les pauvres, vend son Maître pour trente pièces d'argent ! Vous savez le reste. Et, le Vendredi saint, je retrouve Madeleine au pied de la croix, où Notre-Seigneur voulait en faire le témoin privilégié d'une des scènes les plus attendrissantes du Calvaire. — Ainsi, au pied de cette croix, dans la dispersion universelle des amis du Sauveur, après la fuite du collègue apostolique, après la trahison de Judas, après le reniement de saint Pierre, lorsque les colonnes du temple étaient renversées et tout ébranlé dans l'Église, il ne restait là, debout, que Marie, mère de Jésus, debout, immobile, dans l'attitude sacerdotale, le glaive du sacrifice à la main, immolant son Fils pour le salut du monde ; et les Pères sont unanimes à nous dire qu'elle consommait là le plus douloureux des sacrifices, et qu'elle sentait alors la pointe la plus cruelle de ce glaive qui, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, devait transpercer son âme. Mais, près de Marie, de l'autre côté de cette croix, que vois-je ? C'est Madeleine ! Ainsi Dieu voulut, pour nous bien convaincre des profondeurs de sa miséricorde, et afin qu'il n'y eût jamais une excuse au désespoir de nos fautes, il voulut qu'au pied de la croix, l'innocence immaculée de Marie et le repentir de Madeleine fussent là, je dirais presque au même rang ; et c'est là que Marie-Madeleine, entendant Notre-Seigneur adresser à sa sainte Mère ces paroles : « Voilà votre fils », et à saint Jean : « Voilà votre

» mère », fut la confidente et le témoin prédestiné de cette adoption mystérieuse, si chère à tous les enfants de Dieu.

Bientôt après vient la sépulture. Marie-Madeleine, avec ce cœur dont la tendresse s'était changée en force, ne quitte pas le Calvaire ; avant le lever du jour elle est au tombeau ; puis, après une journée de silence, elle cherche avec ses compagnes, toujours la première, la chère dépouille renfermée dans ce sépulcre. Il était vide : jugez de son anxiété et de ses douleurs ! Elle court vers les apôtres Pierre et Jean, car son amour avait été le plus vigilant, et c'est elle qui les avertisse que le Seigneur n'est plus là. « Ils ont enlevé le Seigneur, » *tulerunt Dominum* », leur dit-elle, « et nous ne savons » où ils l'ont mis. » Les deux Apôtres accourent, ils cherchent à pénétrer dans le tombeau. Pierre y descend, trouve les linceuls, puis il s'éloigne avec Jean.

Même alors, Marie-Madeleine ne quitte pas le sépulcre ; c'était là, comme le dit admirablement saint Ambroise, que la fixait son amour : « *Ubi figebat eam* » *affectus*. » Il ne lui restait que ce tombeau vide, elle ne le quitte pas, elle demeure là, immobile. Tout d'un coup elle aperçoit, dans le fond du sépulcre, deux anges vêtus de blanc ; l'un d'eux lui adresse la parole : « Femme, pourquoi pleurez-vous ? » car ses larmes ne cessaient de couler ; elle répond, comme si tous sur la terre connaissaient son amour : « Ils ont enlevé mon » Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ah ! si vous le » savez, dites-le-moi, afin que j'aie le chercher. » A ce moment les anges disparaissent. Elle se retourne, et

elle aperçoit Jésus-Christ, qui était là sous la figure d'un jardinier ; se précipitant vers lui : « Ah ! si vous savez » où ils l'ont mis, dites-le-moi » ; et c'est alors qu'après tant de larmes, après les dernières amertumes de l'amour pénitent dans le cœur de cette pauvre femme, c'est alors que Notre-Seigneur lui dit : « *Maria ! Marie !* » Elle entend son nom ! Il n'y avait que lui qui le sût, et qui pouvait le redire de cette sorte. Elle lui répond : « *Rabboni ! O mon Maître !* » Tout était dit dans ces deux paroles ; et c'est ainsi que Notre-Seigneur fit de sainte Madeleine le premier témoin de sa résurrection, avant Pierre, avant le disciple bien-aimé, avant tous les disciples et tout ce qu'il avait de plus cher au monde, excepté sa sainte Mère. L'Évangile est formel : il y a ici un dessein tellement marqué, qu'il est impossible de ne le pas voir. *Apparuit PRIMÒ Mariæ Magdalenæ, de quâ eiecerat septem dæmonia. Il apparut d'abord à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons.* Ainsi il apparut d'abord, tout d'abord, avant tous, à la pécheresse repentante ; et il voulut que son Évangéliste marquât expressément que c'était celle-là même dont il avait chassé sept démons.

Ainsi voilà par où l'Esprit de Dieu a cru devoir achever toute cette étonnante histoire. Ah ! Messieurs, il y a quelquefois dans l'Évangile des mots si courts et si divins, que, pour moi, tout est dit dans ces courtes paroles ; la divinité y éclate tout entière, et dans ce « PRIMÒ » je l'y trouve. Assurément je crois aux prophéties et aux miracles, ce sont des preuves indestructibles contre lesquelles viendront éternellement se briser

l'audace et la faiblesse des ennemis du Christianisme. Mais il y a quelque chose de plus ferme peut-être encore et de plus pénétrant dans les âmes, ce sont certains traits, tellement en harmonie avec les secrets les plus profonds de ma nature, de ces mots dont j'ai un tel besoin, que sans eux je ne vivrais pas : ceux-là, ils me saisissent par le cœur, par les entrailles, et rien ne m'en sépare. En voilà un.

Ainsi cette femme, dont Jésus-Christ avait chassé sept démons, c'est-à-dire tous les vices de l'orgueil, de la sensualité, de la corruption mondaine, tout ce qui fait l'abaissement d'une créature, tout cela avait été là ; le Seigneur l'en avait chassé, et quand Jésus chasse les démons d'un cœur et le purifie, cela est si bien fait, tellement fait de main divine, qu'il ne reste plus qu'une noble créature qui a retrouvé la splendeur des cieux dans un amour inspiré, qui lui vient du foyer de l'éternelle beauté et de l'éternel amour. *Apparuit PRIMÒ Mariæ Magdalenæ.*

Je dis encore ici qu'il n'y a pas un livre où la faiblesse humaine et la bonté divine se soient rencontrées de cette façon, — je vous mets au défi de trouver une page qui ressemble à cela. — Je n'aime pas le monde pour bien des raisons . . . parce qu'il nous perd par des misères indignes de nous, par la concupiscence, l'orgueil, la sensualité, la mollesse, le luxe, la cupidité, et tout ce qui a été défini si énergiquement par saint Jean, lorsqu'il a dit : « *N'aimez ni le monde, ni ce qui est dans le monde, car ce qui est dans le monde n'est que concupiscence des yeux, concupiscence de la*

» *chair, et orgueil de la vie.* » Je n'aime pas le monde... mais savez-vous ce qui donne à ma haine pour le monde quelque chose d'irréconciliable ? Le voici. C'est que le monde, celui-là même qui précipite dans la honte tant de nobles créatures... après les avoir perdues, c'est lui qui est impitoyable contre elles. Cela, je ne le lui pardonne point ; et si j'aime mon Évangile, c'est qu'il leur pardonne ; c'est qu'après avoir tout fait pour leur conserver la dignité de leur nature et la pureté de leur âme, quand le monde et la triste faiblesse humaine les ont fait tomber, il a pitié d'elles, et, par le repentir, il les relève si haut, que les Écritures sacrées ont pu nous raconter que la créature qui fut choisie sur la terre pour être le premier témoin, la première confidente des joies de la résurrection, fut une de celles qui avaient été le plus flétries sur la terre. Tout l'Évangile est là, Messieurs, avec ses plus divins encouragements pour votre retour à Dieu, si vous avez le malheur d'en être éloigné, ou pour votre élan vers les plus hautes vertus, si vous avez le bonheur d'être des chrétiens généreux.

Puis Notre-Seigneur lui adresse ces dernières paroles, par lesquelles il en fait l'Apôtre de sa résurrection et de son ascension : « Va », lui dit-il, « va trouver mes » frères. » Il faut le remarquer ici : c'est seulement après sa résurrection que, pour la première fois, Notre-Seigneur donne à ses Apôtres le nom de frères : jusque-là, il les avait appelés « mes disciples, mes » amis », non « mes frères ». Mais après sa résurrection, il leur révèle tous les secrets de son cœur pour

eux ; il les nomme ses frères : *Vade ad fratres meos* ; et quand il est question pour la première fois de cette fraternité divine, c'est par sainte Madeleine qu'il l'annonce : « Va trouver mes frères, et dis-leur de ma » part : Je monte vers mon Père qui est aussi votre » Père, vers mon Dieu qui est aussi votre Dieu. » Tout était dit par là, le mystère de la Rédemption était accompli, les enfants des hommes avaient enfin retrouvé leur Père céleste. « Je remonte vers mon Père qui est » aussi votre Père, vers mon Dieu qui est aussi votre » Dieu. »

Puis, quelques jours après avoir fait ainsi de Madeleine le témoin et l'apôtre de sa Résurrection et de son Ascension, Notre-Seigneur en fait l'apôtre de Marseille et de la France. C'était au sommet de la montagne des Oliviers, non loin de cette maison de Béthanie où il avait été si tendrement aimé : s'adressant à ses Apôtres, et, du haut de cette montagne, leur découvrant le monde entier, à leurs pieds les flots de cette belle mer qui viennent jusqu'ici mourir sur vos rivages, et au delà les colonnes d'Hercule, le grand Océan, et au delà encore des mondes inconnus, et ce qui devait être, dans tous les âges, la conquête de l'Évangile : « Allez ! Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Allez, enseignez toutes les nations, et apprenez-leur » à observer tous les commandements que je vous ai » faits, et voilà que Moi je suis avec vous jusqu'à la » consommation des siècles. »

Je méditais ces paroles avant-hier, à l'heure même de mon arrivée parmi vous. Je me promenais, errant,

sur ces hauteurs verdoyantes qui entourent votre belle cité d'une si riche ceinture, et dont les plus brillants sommets vous font comme une couronne. C'était aux derniers rayons du soleil qui se couchait déjà dans les ondes resplendissantes et disparaissait dans sa gloire; et c'était aussi au lever et comme aux rayons plus doux et plus purs de cet astre paisible qui surgissait à la même heure, afin de ne pas vous laisser un moment sans lumière, et projetait autour de moi et au loin un éclat dont la mer était toute radieuse et blanchissante. De ces beaux lieux, je regardais jusqu'à l'extrémité de l'horizon... et là, il me semblait découvrir un frêle esquif, une petite barque poussée vers vous par je ne sais quel vent favorable, et qui apportait sur vos rives, à travers les ondes doucement frémissements, les amis du Sauveur : Lazare, que je croyais voir, sérieux et pensif, comme un homme revenu de l'éternité; Marthe, debout, toujours active, empressée, et conquérant déjà du regard la terre où elle allait descendre; puis, au fond de la barque, assise, douce et silencieuse, Marie-Madeleine la contemplative.

Mes Frères, cette histoire, c'est la vôtre; cette vision de gloire et de joie que j'eus un instant dans ces dernières heures du jour, c'est votre histoire même : ce Lazare, c'est votre premier évêque; et en ce moment même vous lui bâtissez une cathédrale, qui ne s'achève pas assez vite au gré de vos justes désirs. Les provinces qui vous entourent, ou plutôt, la Provence tout entière retentit de toutes parts des noms de Lazare, de sainte Marthe, de saint Maximin, et surtout de sainte Marie-

Madeleine. Pour elle, sa destinée fut particulière : je ne sais si elle eut quelques jours d'apostolat sur vos bords, ou si le Seigneur ne l'avait réservée que pour être l'apôtre de sa Résurrection auprès de ses disciples ; mais elle disparaît tout à coup, et on ne la retrouve plus que dans ce désert lointain, où elle parvint après une marche laborieuse, à travers les montagnes ; et c'est là, dans une grotte manifestement préparée par Dieu lui-même pour une pénitence extraordinaire, c'est là qu'elle passe de longues années, et qu'elle consacre, par un souvenir immortel, tous ces autres grands souvenirs des lieux saints de Provence.

Voilà donc l'œuvre et la pensée qui nous ont rassemblés en ce jour ; et je n'ai vraiment qu'à vous rendre des actions de grâces pour votre religieux empressement et ce concours si nombreux, — je dirais presque trop nombreux, si nous avions le droit de nous plaindre de ceux qui, par un pieux désir, auraient voulu franchir et presque forcer les portes de cette église, — je n'ai qu'à vous bénir d'un tel empressement, qui montre quelles racines profondes a laissées dans vos cœurs la mémoire de sainte Madeleine.

Je ne vous redirai pas les détails de ce pèlerinage, vous l'avez déjà fait, ou vous le ferez bientôt. On vous y prépare des voies plus rapides, qui ne le seront jamais assez au gré de vos vœux ; et il vous restera toujours, d'ailleurs, un chemin pénible et montagneux à faire : j'en bénis Dieu ; car je regretterais que vous pussiez arriver à la Sainte-Baume sans vous donner quelque peine ; mais enfin, d'une manière ou d'une

autre, vous ferez ce pèlerinage, vous verrez ce lieu, qui est certainement un des lieux les plus touchants, les plus saisissants qui soient sur la terre. Pour moi, j'ai entrepris bien des pèlerinages dans ma vie, mais nul qui m'ait causé une plus profonde impression; et la preuve, c'est que j'ai franchi le grand intervalle qui me sépare de vous uniquement pour vous en dire quelques mots, et je ne crois pas avoir eu en cela le moindre mérite; non-seulement à cause de la bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli, mais aussi à cause de la douceur que j'éprouve à vous entretenir de ces lieux : il y a quelquefois dans le cœur de ces élans qui parlent plus haut que tout, et auxquels rien ne résiste, et j'ajouterai que votre recueillement et le spectacle de cette religieuse assemblée, involontairement d'abord si agitée, puis tout à coup si tranquille, si recueillie, si chrétienne, suffirait à me récompenser.

J'ai cependant quelque chose de plus à vous demander, et c'est l'affaire même dont je viens vous entretenir. Vous le savez, c'est un lieu admirable dans ce que Dieu y a fait; mais, il faut le dire, ce qu'y ont ajouté les hommes... ah! l'inspiration n'en a pas été heureuse! Quoi qu'il en soit, aujourd'hui les décombres, les tristes débris, les ruines amoncelées par le temps, par les révolutions, proclament la nécessité d'une restauration. Il y a là une grande œuvre à faire : il faut restaurer ces saints lieux. La religion, la piété, l'honneur, tout en fait un devoir. J'ajoute que la Sainte-Baume n'est pas le seul lieu, le seul reliquaire, si je puis m'exprimer ainsi, pour lequel j'invoque votre foi,

vos largesses et la générosité de votre cœur : j'y ajoute la crypte et le tombeau de sainte Madeleine à Saint-Maximin.

Et maintenant ce que je viens vous demander, c'est de faire cette œuvre dignement. Oh ! j'en ai la confiance, vous n'y manquerez pas. On a fait sans m'en parler, et je ne m'en plains pas, je n'ai ici que le droit de remercier et de bénir, on a fait ce qui se fait quelquefois à Marseille, et c'est encore un témoignage en faveur de votre religion et de votre générosité, on a fait d'avance payer les places ; soit. Mais ce que je vous demande et ce que vous ne me refuserez pas, c'est de faire votre *offrande* comme si vous étiez entrés ici sans rien payer du tout : voilà ma première prière, et vous le comprenez, c'est tout à fait nécessaire ; car si votre *offrande* était faite à l'avance, alors vraiment je n'avais rien à dire, et mon sermon était fini avant de commencer.

Mais j'ai encore à vous demander autre chose. Voici ma seconde prière, que vous allez trouver plus exigeante encore : Vous savez sans doute... peut-être ne le savez-vous pas ; le cœur marseillais a peut-être des élans de délicatesse que nos cœurs à Paris ne connaissent pas toujours au même degré. Voici, en général, ce qu'on fait à Paris quand on va dans une assemblée de charité. En partant, à moins qu'on n'oublie tout, on se dit : Je donnerai tant ; on fixe, on décide à l'avance la quotité de son *offrande*, cela est fait avant le sermon, en sorte que ce pauvre sermon est, en général, destiné à ne rien produire du tout ; c'est positif,

c'est ainsi que cela se passe. — Eh bien ! je vous avoue que, pour moi, j'en serais un peu humilié : ce qu'il y aurait vraiment à faire pour être digne de vous, digne de sainte Madeleine, qui, à la fin, a tout donné et brisé même le vase, ce serait ou de doubler votre *offrande*, ou de donner tout ce que vous avez apporté avec vous, et de laisser ici votre bourse entière. Vous souriez... mais c'est comme cela que se font bien les choses. Sans doute, si je suis un peu pressant, c'est qu'en vingt heures de chemin de fer, on a le temps de méditer ses exigences, et d'ailleurs je me dis : Qui que vous soyez, vous ne portez pas toute la fortune de Marseille dans vos bourses. Quand vous m'aurez tout donné, ni la richesse publique ni la fortune privée n'en seront diminuées, vous ne serez ruinés ni vous ni les vôtres, et vous aurez fait une œuvre digne de vous. Tout ce que je vous demande là, toutes ces choses ont une raison, et des raisons de cœur et d'honneur que vous comprendrez, j'en suis sûr. D'ailleurs, ma conviction est que cette œuvre doit être la vôtre ; que votre honneur ne vous permet guère de souffrir que d'autres y travaillent que vous. La Sainte-Baume vous appartient : sans doute, Aix, Fréjus ont des droits, mais la Sainte-Baume est à Marseille, et c'est une œuvre que les Marseillais doivent faire... Il n'y a qu'eux pour bien faire ce qui convient. Ainsi, Messieurs, c'est entendu, je vais descendre parmi vous, quêter moi-même, et vous déponiller le plus possible.


..... Ce qui ajoute à mon émotion, et me fait vous adresser la parole avec un mélange d'anxiété et de con-

fiance, c'est que je vous parle, et que je plaide cette cause devant vous, entre vos deux évêques absents, et comme en leur nom : tous deux, mes intimes amis, et depuis longtemps; tous deux, vrais et dévoués serviteurs de l'Église; ayant rendu tous deux à la religion des services profonds et exceptionnels. Vous regrettez l'absence de l'un avec une filiale et respectueuse tristesse; vous souhaitez la présence de l'autre avec de trop légitimes désirs; et moi, je salue de loin, jusqu'à Rome, sa prochaine arrivée parmi vous avec un juste espoir, et, en même temps, je vois l'éloignement de celui qui m'a donné sur vos bords une si aimable hospitalité, avec un religieux et triste respect. Celui que vous attendez n'effacera pas vos regrets, il les adoucira; il n'effacera pas surtout la reconnaissance que vous devez à ce pieux et savant évêque, qui a doté votre ville de ce palais de l'éducation chrétienne, dont je suis heureux et fier d'avoir avec lui posé et béni la première pierre... que vous devrez toujours à celui qui, après avoir porté au milieu de vous le poids de la chaleur et du jour, s'éloigne en laissant ici son repos, sa gloire et sa vie... Mais heureusement, pour les serviteurs de Dieu, il y a le Ciel; et là, une lumière et des clartés qui ne s'éteignent pas, et surtout, si je l'ose dire, la reconnaissance de Dieu, qui, elle, ne manque jamais...

C'est donc au nom de vos deux évêques, c'est au nom de ce qu'il y a de plus profond et de plus cher dans vos âmes, au nom de cet Évangile adorable, dont nous avons entrevu quelques splendeurs; c'est au nom

de sainte Madeleine, c'est au nom des âmes pénitentes qui ont besoin d'expier, au nom des âmes innocentes qui ont besoin de bénir, c'est au nom de tous ceux qui ont conservé ici-bas le culte, le respect des grandes choses, que je vous demande de faire une chose généreuse, digne de vous, digne d'une mémoire éternelle, et dont on puisse dire : *En vérité, je vous le dis, partout où cet Évangile sera prêché, ce que vous aurez fait là sera célébré, en mémoire de vous*¹.

¹ *Amen dico vobis : ubicumque prædicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur et quod hæc fecit in memoriam ejus.*
(МАТТ., XXVI, 3.)



LETTRE
DE
M^{GR} L'ÉVÈQUE D'ORLÉANS

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

SUR

LA MORT DE S. É. M^{GR} LE CARDINAL ALTIERI
ET POUR LE RECOMMANDER AUX PRIÈRES

MESSIEURS,

Vous avez appris que dans ces derniers temps, après notre départ de Rome, le choléra y a éclaté avec une assez grande violence. Et vous avez su aussi ce qu'a été, dans ces circonstances douloureuses, le Saint-Père. Le poids de toutes les fatigues du Centenaire et de la Canonisation, que nous avons eu à supporter, avait pesé principalement sur lui, et quoique sa vigoureuse vieillesse y eût étonnamment résisté, le repos lui était devenu nécessaire, et on le pressait d'aller passer les dernières chaleurs de l'été à Castel-Gandolfo, soulagement auquel, depuis quelques années, il avait renoncé à cause du malheur et de la détresse des temps. Il se disposait à partir; mais aussitôt que le choléra se fut montré, le Saint-Père déclara qu'il ne consentirait jamais à quitter Rome en un pareil moment, parce que

c'était son devoir de donner l'exemple, et aussi parce qu'il voulait être là pour présider à l'organisation de tous les secours, et au besoin les porter lui-même. Et il faut le dire, tout ce qui peut être fait contre le terrible fléau, l'administration romaine, sous l'impulsion du Saint-Père, l'a fait admirablement.

Mais tandis que l'épidémie, ainsi combattue à Rome, diminuait notablement, on apprit tout à coup que, par une cause singulière, par suite d'un ouragan, dit-on, un des lieux les plus salubres de l'État romain, la petite ville d'Albano, délicieusement située à cinq lieues de Rome sur une de ces collines qui couronnent l'horizon de la campagne romaine, était envahie d'une manière terrible. Étrange fléau qui, depuis trente-cinq années, promène ses ravages tour à tour dans toutes les contrées de notre Europe, déjouant toute la science humaine et tous les calculs de la prévoyance ! Un jour, quatre cas de choléra se déclarent à Albano ; la nuit suivante un vent violent s'élève ; et comme si cet ouragan eût soufflé la peste sur la ville, dans cette nuit, plus de cent personnes sont frappées ; au matin plus de cinquante sont trouvées mortes ; en quarante heures cent trente-cinq avaient succombé. Vous jugez de l'épouvante. Un grand nombre d'habitants s'enfuient à travers les champs, dans les bois et dans les montagnes voisines, et jusqu'à Rome : les malades sont abandonnés, et il y eut des maisons dépeuplées par le fléau, où des morts furent trouvés plusieurs jours après, laissés là, sans sépulture.

Dès la première nouvelle de ce désastre, le cardinal

Altieri, évêque d'Albano, qui était à Rome, où le retenaient ses devoirs et les fonctions les plus importantes, n'hésite pas ; sur le champ, il fait atteler sa voiture, appelle des médecins et des pharmaciens, rassemble ses domestiques, leur demande qui veut le suivre à Albano, et, accompagné d'un seul domestique qui eut ce courage, et de son aumônier, il part, emmenant les médecins et les pharmaciens qui consentent à se dévouer avec lui, et emportant son testament, auquel il ajoute un codicille. Arrivé aux portes de la ville, il met pied à terre, sans même entrer dans sa demeure, paraît sur la grande place, et va de suite de maison en maison, de rue en rue, soigner les pauvres cholériques ; il en rencontrait à chaque pas et dans chaque maison. Sa présence encourage tout le monde, et les malades, et ceux qui ne le sont pas, et les prêtres d'Albano, qui étaient fidèlement restés à leur poste. Il y avait à Albano deux autres cardinaux qui s'étaient trouvés là au moment de l'invasion de l'épidémie : le cardinal Sacconi, qui a été nonce à Paris, et le cardinal di Pietro, deux hommes d'action : tous trois se partagent la ville, et la parcourent en tout sens. A Rome, cependant, le départ du cardinal Altieri avait donné un élan merveilleux au zèle et à la charité pour Albano. Des Sœurs, des Religieux, des Capucins, des Jésuites accoururent ; quarante-cinq zouaves furent envoyés par le Saint-Père, et se conduisirent admirablement : sœurs de charité pour les malades, et fossoyeurs pour les morts ; car les bras manquaient pour cette pénible opération. Des officiers supérieurs pontificaux, M. le

général Zappi, M. le baron de Charette, lieutenant-colonel des zouaves; M. Charles de Saint-Priest, secrétaire du pro-ministre des armes, sont tous les jours à Albano. Les gendarmes pontificaux, leur lieutenant en tête, rivalisent de dévouement avec les zouaves. Le neveu du cardinal Altieri, Lorenzo Altieri, et le neveu du cardinal Patrizi, organisent des souscriptions; des charrettes partent pour Albano chargées de secours de toute espèce : jusqu'à un pauvre charpentier qui, ne pouvant donner autre chose, envoie, triste présent, cinquante bières.

Pendant trois jours entiers, le cardinal Altieri se prodigue, se multiplie. Il distribue de l'argent, il administre des remèdes, et remplit en même temps tous les devoirs de son ministère. On l'a vu, sous un soleil ardent, présider lui-même à une inhumation. Un tel dévouement méritait d'être couronné par la plus glorieuse fin. La veille de sa mort, un de ses amis le vit toujours plein de courage, mais déjà abattu par les fatigues, car il avait dû être à la fois évêque, gonfalonier et infirmier. Il écrivait une lettre à Sa Sainteté pour remercier le Saint-Père d'une abondante aumône qu'il venait de lui faire parvenir. Il dit à son visiteur : « Quelle désolation que ce fléau ! mais j'ai dans ma » douleur une grande consolation, parce je sens en » moi et je vois en mon clergé que l'Esprit de Dieu » nous soutient. A la nouvelle du malheur, je n'ai pu » résister à l'élan de mon cœur qui me poussait à venir » au milieu de mon troupeau pour me donner tout à » tous. Les autorités civiles se sont enfuies ; mais pas

» un prêtre de mon clergé n'a manqué à son devoir :
» tous sont restés à leur poste ; et tous ceux que le fléau
» a frappés ont pu recevoir les sacrements ; ainsi ce
» fléau aura été une miséricorde : il tue les corps,
» mais il sauve les âmes. » Le cardinal parla ensuite
avec grande admiration des bons zouaves, comme il
disait, et de leur courage à soigner les malades et à
ensevelir les morts.

La nuit qui suivit, la nuit du 10 au 11 août, le cardinal fut frappé lui-même, et le lendemain matin il était à l'extrémité. Le cardinal Sacconi se hâta d'accourir auprès de lui, et ne le quitta plus ; pendant ce temps-là, le cardinal di Pietro continuait de soigner les malades. La nouvelle douloureuse se répandit promptement dans la ville, et y causa la plus vive sensation. Les zouaves sollicitèrent et vinrent recevoir la bénédiction du cardinal mourant. Les prêtres d'Albano vinrent aussi entourer son lit funèbre. Le cardinal était ce qu'il avait toujours été, plein de calme et de sérénité ; il leur parla de sa mort simplement, leur dit qu'il n'avait fait que son devoir et qu'il était heureux de mourir ; il les exhorta à continuer leur ministère de dévouement ; puis il les bénit.

L'ami qui l'avait visité la veille revint le voir : nous le laissons parler lui-même : « O Dieu ! » dit-il, « dans
» quel état je le trouvai ! à peine ai-je pu le reconnaî-
» tre. » Il avait demandé que le saint viatique lui fût
apporté de la cathédrale. Au moment de recevoir la
sainte communion, le malade, d'une voix faible, mais
avec une grande fermeté d'âme, prononça les paroles

suivantes : « Mon Dieu, vous savez que je suis un grand »
» pécheur ; mais je sais, moi, que vos miséricordes »
» sont plus grandes encore que mes péchés. Et quelle »
» grâce ne me faites-vous pas en ce moment de m'appe- »
» ler à mourir au milieu du troupeau que vous m'avez »
» confié ! Il est vrai, ce pauvre troupeau, vous le frap- »
» pez en ce moment ; mais si vous faites mourir les »
» corps, vous sauvez les âmes... Je vous bénis, ô mon »
» Dieu !... Je vous recommande votre Vicaire sur la »
» terre, mes collègues les cardinaux, l'ordre épisco- »
» pal, tout le corps ecclésiastique, et spécialement »
» mon clergé et ce pauvre peuple. Je vous recom- »
» mande mon âme, et je la remets entre vos mains »
» avec amour et pleine confiance en vos grandes misé- »
» ricordes. »

Après ces paroles, il reçut l'extrême-onction, avec un profond recueillement. Puis il bénit, en leur adressant des paroles de bon courage et de bon conseil, tous ceux qui étaient là, et qui voulurent une dernière fois lui baiser la main. Pendant ce temps, se trouvaient sur la place une foule de gens qui pleuraient ; et on entendit un qui disait : « Mon Dieu ! on nous avait »
» abandonnés, et ce bon pasteur qui était venu à nous, »
» vous nous l'enlevez ! »

A deux heures de l'après-midi, le cardinal n'était plus.

Telle a été, Messieurs, la mort si simplement et si noblement chrétienne de cet excellent cardinal Altieri. A cette nouvelle, les habitants d'Albano qui avaient fui et qui campaient dans les bois et sur les hauteurs,

oubliant le péril et leur terreur, se hâtèrent de revenir ; la population tout entière se porta sur la grande place, devant le palais du cardinal ; et quand le cortège funèbre sortit, le peuple se précipita, détela les chevaux, et traîna le cercueil du saint prélat jusqu'à sa dernière demeure, au milieu des pleurs, des cris, et de l'émotion la plus vive de toute la foule. Ce pauvre peuple ne tarissait pas en éloges, en bénédictions sur le cardinal, et cela dans les rues, et jusque dans les *osterie*.

Le fléau cependant continuait encore à sévir. Pour remplacer le cardinal Altieri à Albano, le Pape songea à Mgr Apolloni. Mgr Randi va chez lui à cinq heures du matin, et lui dit : « Il faut partir de suite pour » Albano. » — « Je pars », répond Mgr Apolloni ; et il est depuis ce moment à Albano, continuant l'admirable dévouement du cardinal.

La mort du cardinal Altieri, Messieurs, est un honneur, mais aussi une grande perte pour l'Église. C'était un des membres les plus éminents du Sacré-Collège. Il appartenait à une des premières familles de Rome ; il était petit-neveu du pape Clément X, et sa mère était l'une des filles du prince Xavier de Saxe. Il avait été nonce à Vienne ; et il fut l'un des trois cardinaux que le Saint-Père, après la reprise de Rome par le général Oudinot, envoya pour gouverner la ville en son nom, en attendant qu'il y fit son entrée. Au moment de sa mort, il était camerlingue de la sainte Église romaine, la première dignité après celle de Pape, car c'est le camerlingue qui est chargé de gouverner l'État ponti-

fical pendant la vacance du Saint-Siège. Il était, en outre, archiprêtre de la basilique de Latran, archichancelier de l'Université romaine, président de la Consulte d'État pour les finances, etc. Né à Rome le 17 juillet 1805, il n'avait que soixante-deux ans.

Le cardinal Altieri était d'une exquise distinction de manières, d'une grande obligeance et bonté, et d'une rare affabilité. Très-simple, mais très-noble, et très-ferme en même temps; tel dans toute sa vie qu'on le vit à sa mort. C'est lui qui, en 1867 comme en 1862, exerça une si gracieuse hospitalité envers les évêques venus à Rome : deux fois par semaine il nous ouvrait son palais, afin que nous pussions là nous rencontrer, et il n'est pas un seul évêque qui n'ait emporté de lui, de sa distinction et de sa bienveillance, le meilleur et le plus reconnaissant souvenir.

Ce fut également chez lui, Messieurs, qu'eurent lieu les réunions pour l'Adresse au Saint-Père. Et je me souviens d'une parole de lui, dans une des conversations préliminaires à ce sujet, qui montrait bien la sagesse et la modération de son esprit : « L'Adresse », dit-il, à l'encontre d'une parole prononcée devant lui, « ne doit être blessante pour personne. Elle ne » doit être que simple, digne et affectueuse; un acte » d'amour pour le Saint-Père. » Ce fut lui aussi qui demanda qu'une expression du projet d'Adresse, qui, mise au singulier, aurait été une désignation personnelle, pénible, fût mise au pluriel. Et quand, après la conclusion des travaux de l'Adresse, nous allâmes le remercier de l'aimable hospitalité qu'il nous avait

accordée, revenant sur ce détail délicat, il nous dit encore, et avec un accent d'âme sacerdotale dont nous fûmes tous vivement émus : « Quand nous voyons quel-
» qu'un sur le bord de l'abîme, il faut prendre garde
» de l'y précipiter en lui tendant la main. »

Le cardinal Altieri avait une affection particulière pour la France, dont il parlait d'ailleurs la langue avec une pureté parfaite, et pour les prêtres français. Je me souviens de lui avoir entendu raconter avec plaisir qu'il avait passé en France, avec sa famille, plusieurs années de sa première jeunesse.

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, des bontés toutes spéciales que le cardinal Altieri a daigné, depuis vingt ans, avoir pour moi ; mais ce qui ne me touchait pas moins, et je suis heureux de le rappeler ici, c'était de le voir témoigner la plus aimable bonté à ceux des prêtres orléanais qu'il rencontrait à Rome : ceux d'entre vous qui s'y sont rendus pour les grades théologiques, et dont il a présidé les examens, n'ont pas oublié sans doute l'extrême amabilité et bonté avec lesquelles il les a toujours accueillis.

Nous avons donc tous des raisons particulières, Messieurs, pour témoigner notre reconnaissance en même temps que notre admiration à ce nouveau martyr de la charité. Il n'a fait, disait-il, que son devoir : c'est vrai ; mais ce devoir ici, c'était la mort. Et sa mort a montré une fois de plus que le dévouement jusqu'à l'héroïsme vit encore dans l'Église, et que, grâce à Dieu, la race des Charles Borromée et des Belzunce n'est pas éteinte parmi nous.

Pourquoi, puisque je parle d'héroïsme, oublierais-je celui qu'un Roi malheureux vient de montrer aussi à Albano, dont il est l'hôte passager? Le Roi de Naples, qui a vu tomber sous les coups du fléau trois victimes dans sa maison : la Reine mère, un de ses frères et une de ses sœurs, et qui a soigné de ses mains les quinze autres personnes atteintes en même temps dans sa demeure, a déclaré qu'il ne quitterait pas Albano tant qu'il y aurait dans la ville un seul cas de choléra.

Je demande à tous les prêtres du diocèse de vouloir bien dire à la messe pendant trois jours les oraisons *Pro defuncto episcopo*, qui se trouvent dans la messe *Respice, Deus*.

J'invite aussi tous les pieux fidèles à offrir à Dieu quelques prières pour le repos de l'âme du cardinal défunt.

Dans un des jours libres de la prochaine retraite pastorale, je me propose de célébrer, avec le clergé, un service solennel à la même intention.

Et quant à nous, Messieurs, je n'ajoute qu'un mot : nous ne savons pas ce que Dieu nous réserve : tenons-nous prêts à paraître devant lui, et à nous dévouer pour nos frères.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Messieurs, les prières pour le Pape, que nous disons depuis plusieurs mois à la sainte Messe, devaient cesser ces jours-ci ; mais c'est moins que jamais le moment de les cesser. Le

Saint-Père est de nouveau menacé : des bandes de révolutionnaires italiens s'organisent au grand jour contre lui ; tous les journaux retentissent de leurs projets et de leurs menaces. Si la France n'y met ordre, une invasion est peut-être imminente. Que Dieu protège le Chef de son Église, et qu'il inspire ceux dont c'est le droit et le devoir de tout empêcher ! Et nous, Messieurs, continuons à prier.

Du reste, Messieurs, le *Moniteur* du 22 août et le *Moniteur du soir*, et, d'autre part, les journaux les plus hostiles au Saint-Siège, tels que les *Débats*, s'accordent pour constater que le peuple romain ne veut pas de révolution, et que les révolutionnaires italiens, malgré toutes leurs provocations, ne trouvent à Rome aucun appui.

Il demeure donc bien constaté, comme les cinq cents évêques présents à Rome et témoins oculaires l'avaient déjà attesté dans leur Adresse au Saint-Père, que le peuple romain est profondément attaché au Pape, et que si la Révolution vient à Rome, c'est qu'elle y sera apportée du dehors.

Il demeure bien constaté, qu'au mépris de tout honneur et de tout droit, la révolution italienne veut marcher elle-même sur Rome. Découragés dans leurs espérances de soulever les Romains, les révolutionnaires italiens proclament maintenant que « puisque Rome ne veut pas venir à eux, ils iront à elle. » Il ne manquait que ce dernier trait à la honte de la démagogie italienne.

Il demeure enfin constaté que les plus grandes choses : la foi des traités, la paix du monde, l'indépendance de l'Église, la sécurité des âmes, la liberté des consciences catholiques, la dignité et l'honneur de la France, sont, si on n'y met obstacle, à la merci des plus vils coups de main.

Quoi qu'il en soit, prions, Messieurs, comme catholiques et comme Français, pour que la cause du Saint-Père ne soit pas abandonnée et trahie : l'honneur de notre pays en souffrirait trop.

† F., év. d'O.



DISCOURS
DE
M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉ AU CONGRÈS DE MALINES

LE 5 SEPTEMBRE 1867

SUR LA LUTTE CHRÉTIENNE¹

MESSIEURS,

Il faut, si vous me permettez de le dire, un certain courage pour traverser de telles bontés et de tels applaudissements².

... Je retrouve donc avec bonheur cet auditoire si nombreux, si sympathique, si généreux ; et vous me permettrez de vous féliciter tout d'abord de la persistance de votre zèle dans l'œuvre admirable de vos congrès.

Et je vous en félicite, non pas seulement à cause de cette flamme de vie qui s'allume ici de toutes parts, vole d'une âme à l'autre, s'empare de tous les cœurs, et dont vos séances publiques sont un si ardent et si rayonnant foyer.

¹ Nous reproduisons ce discours sur des notes prises par un auditeur.

² Mgr l'évêque d'Orléans était monté à la tribune au milieu des acclamations les plus vives de toute l'assemblée.

Non, j'ai trouvé quelque chose de plus admirable encore dans votre œuvre : c'est ce feu caché, cette chaleur profonde, active, si vivifiante et si féconde pour toute œuvre grande et sainte ; et voici, pour vous le dire simplement, l'expérience qu'ici j'ai faite :

Hier et ce matin encore, j'ai lu et relu les deux volumes de votre dernier congrès : ce que j'ai rencontré là, je n'en ai pas été surpris ; mais enfin j'avais un peu, non pas oublié, mais perdu de vue ces choses ; ce que j'ai rencontré là, sur toutes les questions les plus élevées et les plus vivantes, de sages conseils, de nobles initiatives, de solutions importantes, de fortes résolutions, d'institutions utiles, j'en éprouve encore l'émotion, l'admiration la plus vive.

Oui, Messieurs, ce que vous faites est une bonne œuvre : *bonum opus* ! une œuvre grande, sacrée, puissante, impérissable ; oui, les fruits en seront immortels ! Et vous voyez comme déjà ce feu sacré se propage et rayonne au loin : de tous les points du monde chrétien, de nos villes de France, comme du fond de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse, des Amériques, de l'Orient même, on se tourne vers vous, on vous imite, on marche sur vos traces, on vous envoie des adresses, des exhortations, des vœux ; on vous demande des prières et des conseils ; et j'entendais tout à l'heure un catholique de Hongrie vous payer, au nom de son noble pays, l'hommage de son admiration reconnaissante.

Rendons-en grâces d'abord à Celui de qui viennent toute lumière, tout bien, toute féconde inspiration ; et,

après lui, à vous, Messieurs, organisateurs persévérants de ces congrès, et à votre digne et éminent cardinal, Mgr l'archevêque de Malines, votre pasteur, votre excellent père, qui, dans sa sagesse, a trouvé la force pour maintenir votre œuvre envers et contre tous. (Longs applaudissements.)

La présence de Mgr l'évêque de Namur ne me permet pas de dire ici tous les sentiments, tous les hommages de mon cœur pour lui. J'ai fait mes premières armes à l'abri de son exemple et sous ses auspices; c'était à Liège. Il y a vingt et un ans. Les années passent vite, elles m'ont vieilli; elles n'ont fait que rejuvenir son zèle, son dévouement, son éloquence. (Rires et applaudissements.)

Maintenant que je vous ai dit cette première pensée de mon âme sur votre œuvre, vous le comprenez, je ne viens pas ici attiser la flamme, c'est inutile (On rit.), ni ajouter quelque chose à ce feu sacré dont je vous ai dit que j'admirais l'ardeur silencieuse et féconde, en lisant vos deux volumes: non, certes, ici besoin n'est pas qu'on essaye de souffler l'enthousiasme. Il faudrait même peut-être se défier un peu du vôtre; vous entraînez les gens à parler plus longtemps qu'ils ne veulent... Vous allez même quelquefois, si je m'en souviens bien, jusqu'à leur enlever leur montre¹... (On rit.) Je ne ferai donc pas aujourd'hui comme il y a trois ans; je n'abuscrâi pas à ce point de votre bienveillance. (De toutes parts: Non, non! parlez, parlez longtemps!)

¹ Allusion à un petit incident du discours de Mgr d'Orléans à Malines, au Congrès de 1864.

L'abus, cette fois, me serait impossible, à cause d'une extrême fatigue, Messieurs; je ne vous adresserai donc pas un discours; je ne vous dirai qu'une seule parole: la parole qu'un grand athlète d'autrefois, saint Paul, disait à ses vaillants compagnons d'armes: « *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.* Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien. »

Vous le voyez, Messieurs, c'est une parole d'une extrême gravité que je viens prononcer devant vous, et dont je voudrais vous donner quelque commentaire.

Oui, d'une extrême gravité, car, en vous la redisant, ce que d'abord je veux et je dois vous rappeler, c'est que le mal vous entoure, vous tous, qui que vous soyez, de quelque pays que vous veniez, et vous peut-être plus que les autres, catholiques de la Belgique; le mal est là, debout, vivant, parlant, enseignant, ardent, et il faut vaincre le mal; le vaincre, non pas par le mal, mais par le bien! Voilà votre devoir et le nôtre. *Vince in bono malum!*

Le mal, il y a longtemps qu'il est sur la terre, et voilà pourquoi il ne faut ni s'en étonner, ni surtout s'en décourager jamais. Et sans vouloir vous tracer ici un tableau du mal dans le monde, voyez cependant les grands pas de la lutte antichrétienne depuis trois siècles.

Qu'a fait le protestantisme au seizième siècle? Il attaquait l'Église. Qu'a fait le dix-huitième siècle? Il attaquait le Christianisme et tout l'ordre surnaturel. Qu'a fait le dix-neuvième siècle? Un pas de plus, et le dernier: il attaque l'ordre naturel lui-même; il at-

attaque tout : Dieu, l'âme libre, spirituelle, immortelle, la vie future, la distinction du bien et du mal, la morale. Il en veut une nouvelle, et des sophistes nous disent qu'on est en train de l'élaborer en ce moment. Oui, Messieurs, voilà ce qui est aujourd'hui indignement, audacieusement, impudemment attaqué. (Mouvement prolongé.)

Voilà l'étendue, la profondeur du mal ; voilà le mal qu'il faut vaincre par le bien. Nous le pouvons, mais non sans efforts : la lutte en demande toujours.

Mais, vous me permettrez de vous le faire remarquer, Messieurs, on nous fait la part belle en ce moment ; car, puisque aujourd'hui on attaque tout : nos dogmes et ce qui les supporte, la raison comme la foi, le naturel comme le surnaturel, la liberté comme l'autorité, la philosophie et la religion, tout ce qui fait le fondement des sociétés humaines comme du Christianisme, c'est à nous, Chrétiens, qu'on réserve la gloire, qu'appartient l'honneur de tout défendre contre les ennemis les plus violents, et, il faut l'ajouter, les plus absurdes qui furent jamais.

La lutte est donc sérieuse, et je vous en dirai tout d'abord une raison, et vous êtes dignes de l'entendre : vos applaudissements, toutes les fois qu'est prononcé au milieu de vous le nom du Sauveur des hommes, le nom du Vicaire de Jésus-Christ, et, il y a quelques moments encore, le nom de la très-sainte Vierge, me montrent ce qu'il y a en vous de foi profonde, et d'intelligence, et d'amour pour les choses divines.

La lutte est sérieuse, car elle révèle avant tout le

mal des âmes, l'abîme où sont tombées les âmes que nous devons sauver en les combattant ; car, Messieurs, ne l'oublions pas, c'est pour nous, Chrétiens, le but de la lutte : sauver ceux que nous combattons ! Eux, ils combattent pour détruire ; nous, nous combattons pour sauver. (Vifs applaudissements.) Eux, pour vaincre ; nous, pour convaincre. (Nouveaux applaudissements.) Ah ! Messieurs, pour sauver les âmes, que ne faut-il pas faire ? Il faut y mettre toutes ses forces, son sang, sa vie au besoin. Et si nous pouvions l'oublier, le Crucifix qui préside à vos séances nous apprend à quel prix cette œuvre se fait, à quel prix sont les âmes !

La lutte est sérieuse, parce que ce n'est pas seulement la lutte la plus radicale qu'on ait peut-être jamais vue, mais aussi parce que jamais le mal peut-être n'a eu d'aussi puissants moyens d'action. Voyez en effet son organisation extraordinaire, soit son organisation souterraine par les sociétés secrètes avec leurs infinies ramifications, soit son organisation publique, par la presse antireligieuse et antichrétienne.

Et que dirai-je de cette propagande si étonnamment active et qui s'attaque à tout : au jeune homme comme à l'homme mûr, aux savants comme aux ignorants, aux pauvres comme aux riches, jusqu'à la femme et à la jeune fille même, et jusqu'aux mourants, à qui, en violant indignement leur conscience, on veut arracher les dernières consolations et l'espérance des derniers retours ? (Mouvement prolongé.)

Nous vivons ici au grand jour, Messieurs, et nous pouvons tout dire. Nous ne sommes pas des oiseaux de

nuît, qui ont besoin des ténèbres ; nous combattons à la lumière du soleil. Eh bien, je le demande, qu'on me montre aujourd'hui, quelque part sur la terre, quelque chose de semblable à ce pacte infernal, à cet engagement effroyable et aussi absurde qu'impie, l'engagement signé de ne pas se reconnaître à la mort, de ne pas revenir à la foi de sa mère et de sa sœur, de sa femme et de sa fille ; la tyrannie épouvantable d'un homme qui viendra se mettre, au moment de la lutte dernière, entre une âme et Dieu, pour empêcher Dieu de retrouver cette âme, de lui pardonner et de la sauver ?

La lutte est donc terrible, mais nulle part plus qu'en Belgique ; et je vais ajouter, ce qui vous étonnera peut-être, c'est là votre honneur, à vous, catholiques belges... Oui, votre honneur ! Il faut qu'ils aient senti de près et bien vivement, votre religion, votre foi, votre zèle, pour avoir été poussés contre vous à ces extrémités de la haine. Oui, c'est votre honneur, c'est la preuve que vous êtes un peuple catholique, et le plus catholique peut-être qu'il y ait encore. Voilà ce que prouvent, contre vous, tant d'efforts désespérés.

Mais enfin, parmi toutes ces luttes, et en présence de tant d'adversaires de la vérité et de la vertu, il y a de quoi s'étonner et se dire : Est-ce que cette lutte doit être éternelle ? Il y a une fatigue profonde pour les âmes les mieux trempées à recommencer sans cesse ces combats...

Eh bien ! je suis obligé de vous le dire : Oui, avec des phases diverses, la lutte ici-bas est éternelle ! (Sensation.)

Entendez-le bien, Messieurs, et entendez-le avec le respect que vous devez au Maître suprême.

« Je vous envoie comme des brebis au milieu des » loups. *Ecce ego mitto vos, sicut oves in medio luporum.* » Ce n'est pas un loup au milieu des brebis ; non, représentez-vous une brebis au milieu d'une troupe de loups, *in medio luporum*. Certes, l'image est saisissante. C'est le vrai de la situation. « Ils m'ont » persécuté », ajoute Notre-Seigneur ; « ils vous persécuteront ; le disciple n'est pas au-dessus du Maître. S'ils » ont appelé Belzébuth le père de famille, que ne diront-ils pas de vous qui êtes ses serviteurs ? Un jour » viendra où vous serez en haine à tous à cause de moi. » *A cause de moi !* car c'est moi, c'est le bien, c'est la vérité, c'est la justice, c'est la liberté chrétienne, c'est l'honneur, l'éternel honneur, qu'ils haïront en vous. Et c'est parce que je suis toutes ces choses qu'ils me haïssent, et que vous, mes disciples, votre nom seul est à leurs yeux un crime ! *nomen, malum ! . . .*

Et voilà pourquoi je vous disais, Messieurs, que c'est la gloire de la Belgique de mériter leur haine spéciale ; comme c'est parmi vous la gloire particulière de cette sainte et vaillante Compagnie dont votre pays s'honore, qui vous donne pour vos enfants les instituteurs les plus dévoués et les plus intelligents, et qui vous fait trouver encore chez eux, par surcroît, les plus illustres représentants de la science sacrée, ceux que je nommerais volontiers les princes de l'érudition et de l'hagiographie catholiques. (Applaudissements.)

Au milieu de toutes ces luttes, l'Esprit-Saint vous

dit : Ne craignez pas ! Et saint Augustin , avec cette forte éloquence africaine dont les échos sont parvenus jusqu'à nous , vous dit aussi : « Ne craignez pas ! Vous » vous étonnez des attaques et des succès des méchants » contre vous , et en voyant le flot de la persécution qui » monte et vous atteint , vous vous écriez : O Dieu , est- » ce donc là votre justice , que les méchants fleurissent » et que les bons souffrent ? *Ipsa est justitia tua , ut » mali floreat et boni laborent ?* Et moi je vous de- » mande : Est-ce donc là votre foi ? *Ipsa est fides tua ?* » Vous ai-je promis autre chose en vous baptisant ? » Vous ai-je dit jamais que ce siècle était fait pour vous » enivrer de caresses , de mollesse et d'orgueil ? Non , » vous n'avez pas été faits Chrétiens pour fleurir dans ce » siècle : *Numquid Christianus factus es , ut in sæculo » isto floreres ?* » (Vive sensation.)

Toutefois , Messieurs , si vous le permettez , j'entrerai plus avant dans cette grave question. Il est sûr , en effet , qu'on est quelquefois tenté de se dire : Mais enfin , puisque Dieu tient dans ses mains immortelles les cœurs de toutes les nations et de tous les siècles , et qu'il incline en particulier le cœur des puissants de la terre là où il lui plaît , ne serait-il pas doux de penser qu'il va venir et brider toutes les passions humaines , pour ménager à son Église et à ses enfants une paix éternelle ?

Eh bien ! non , répond un prophète : « Autant le ciel » est élevé au-dessus de la terre , autant vos pensées , » Seigneur , sont au-dessus de nos pensées ; et vos voies » ne sont pas nos voies. »

Qu'a-t-il donc pensé Celui à qui seul appartient la sagesse et la puissance ? Il a trouvé dans ses conseils profonds qu'il était meilleur de permettre au mal d'arriver, et de changer le mal en bien, que de ne le permettre jamais.

En effet, qu'y a-t-il de plus divin que de commander au mal lui-même, de faire le mal bien, de vaincre le mal par le bien ? C'est, si j'ose le dire, le tour de force de la puissance de Dieu et de sa grâce dans le cœur de ses enfants : Dieu l'a fait !

Et, qui que vous soyez, vous avez besoin dans votre vie de méditer ces enseignements divins, qui en sont le dernier fond et aussi le plus glorieux couronnement. . . Dieu ne fait pas le mal, mais il le permet, et, en le permettant, il le domine, il le gouverne, il le dompte, il le fait entrer bon gré mal gré, par une force supérieure, dans l'ordre et dans les desseins de sa providence. Et pourquoi cette mystérieuse permission du mal ? Pourquoi ? Parce que Dieu a trouvé plus digne de lui et plus digne de nous qu'il y eût ici-bas les luttes et les triomphes de la vertu.

Plus digne de nous : Il a, je ne dis pas hasardé, Dieu ne hasarde rien, mais j'emploie cette expression pour mieux faire comprendre ma pensée ; Dieu a donc, si j'ose le dire, hasardé, avec la liberté de l'homme pour le bien, la possibilité du mal, afin qu'il y ait ici-bas cette grande chose, la vertu, *virtus* : c'est-à-dire la lutte, la souffrance, le courage, et la victoire. Dieu a trouvé que nous étions, même après notre chute, d'assez nobles créatures pour ces nobles épreuves.

Et aussi plus digne de lui : et quand son divin Fils apparut sur la terre, il ne lui a pas réservé d'autre gloire que la gloire de la Croix. Et saint Paul a jugé ce fondement si ferme, qu'il l'a cru capable de servir de base à toute l'exaltation de Jésus-Christ lui-même, et il publie hautement, à la face des nations, que Jésus-Christ n'a été élevé au faite de toutes les grandeurs qu'après être descendu, par un abaissement volontaire, jusqu'au plus profond abîme de l'humiliation.

Voilà ce que Dieu a pensé ; et quand je réfléchis sur moi-même dans ma raison et ma conscience, je ne puis m'empêcher de croire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que Dieu a bien pensé ; je crois que les adversaires valent mieux pour nous que des amis aveugles ; je crois que la lutte vaut mieux pour nous que la mollesse, les prospérités sans fin, les engourdissements d'une trop longue paix.

Je dois dire pourtant que si la lutte ici-bas est éternelle, elle a parfois aussi ses consolations : et c'est ce que vous disait avant-hier si délicatement et si noblement mon excellent ami, le comte de Falloux, dans cette langue éminemment honnête, élevée, intrépide, et où la grâce et la distinction semblent le disputer à la puissance. (Applaudissements.)

Et j'en trouvais d'ailleurs, ces jours-ci même, une image vive dans un passage de notre admirable bréviaire... que vous diriez tous comme nous, avec tant de bonheur (On rit.) ; mais l'Église ne l'impose qu'à nous, apparemment parce que nous en avons plus besoin que vous ; et si le temps me permettait de déve-

lepper cette image... mais je craindrais de trop prolonger ce discours. (Non ! non ! parlez ! parlez !)

Puisque vous le voulez, Messieurs, voici ce passage, il est d'un psaume : je voyais donc que Dieu permet quelquefois la nuit : « Vous avez posé les ténèbres, et » il s'est fait une nuit épaisse. *Posuisti tenebras et » facta est nox.* » Il est des temps où la lumière semble s'obscurcir. L'impiété, l'athéisme, le matérialisme, jettent sur les nations leur ombre funeste ; s'y joignent quelquefois, entre les amis de Dieu, des malentendus déplorables et des obstinations douloureuses. Dans cette nuit et à la faveur des ténèbres, les bêtes fauves sortent de leurs tanières ; des animaux sauvages, et qu'on n'avait jamais vus au jour, passent et repassent, *in ipsa pertransibunt omnes bestię silvę.* Voilà ce qu'on voit dans cette nuit. Puis on entend leurs rugissements, *catuli leonum rugientes.* On entend l'un crier : Dieu, c'est le mal ! guerre à Dieu ! vive l'enfer ! La propriété, c'est le vol !... Un autre, et sur votre terre même, mais nous vous l'avions envoyé : Étouffons le catholicisme dans la boue !... Ils guettent et chassent la vertu, et veulent dévorer les âmes comme une proie : *ut rapiant escam sibi.*

On croit tout perdu... Non, Dieu envoie un rayon, comme nous l'avons vu au commencement de ce siècle, *ortus est sol*, et ils rentrent tous dans leurs tanières. (Mouvement prolongé.) Et qu'arrive-t-il alors ? L'homme de bien ouvre sa porte, voit que le temps est bon, que le ciel est pur, que la lumière a reparu ; il sort et il va à son travail, à toutes les œuvres de la charité et de la

vertu ; et cela jusqu'au soir de sa vie. *Exibit homo ad opus suum, usque ad vesperam*. Il fait le bien, et il conserve la joie et l'espérance dans son cœur. (Applaudissements.)

Voilà la lutte et ses alternatives. Et au milieu de toutes ces ténèbres et de ces tempêtes, l'Église demeure invincible, immuable, tranquille, et nous répète la divine parole : « Hommes de peu de foi, pour quoi craignez-vous ? » Et récemment, Messieurs, en revenant de Rome, où tout avait été à la joie, au courage, à l'espérance, un jour, c'était à Pise, et ceux d'entre vous qui ont visité l'Italie l'ont pu voir comme moi, j'eus là sous les yeux comme une image de l'Église et de ce que doit être, Messieurs, notre confiance au milieu de tous les périls. Je voyais cette fameuse tour penchée... qui penche, qui penche, et cela depuis des siècles, et ne tombe jamais. Bâtie du marbre le plus brillant et le plus indestructible, elle est là toujours : énigme perpétuelle au regard du voyageur étonné. Et je me disais : Oui, voilà bien l'Église, cette tour de David, comme l'appellent les saints Livres, de laquelle pendent mille boucliers, l'armature des forts : *Mille clypei, armatura fortium*. Elle est bien ainsi toujours comme penchée et près de sa chute, et ceux qui ne savent pas les secrets du divin Architecte disent : C'est effrayant !... Non, pas du tout, c'est admirable ! (Applaudissements prolongés.)

Il y a même mieux que cette tour penchée. Cette Église prête à tomber, quelquefois tout à coup se relève, et alors la tour de David, c'est Saint-Pierre de

Rome, c'est-à-dire une grandeur, une splendeur, une majesté incomparable, avec des rayons dans la coupole, quand on la regarde, le soir, du haut des collines environnantes, comme j'aimais à le faire souvent : c'était l'heure de mon pèlerinage, et je vous y invite à la même heure. Voilà l'Église, et cette merveille divine est bien faite pour ranimer nos courages, comme nous le disait hier, dans un vaillant écrit, un de ces grands athlètes de l'Église, qui languit et qui souffre à quelques pas de nous, et dont cependant la voix trouve encore des accents qui relèvent puissamment dans les cœurs l'honneur chrétien ¹ ! (Chaleureux applaudissements.)

Mon Dieu ! Messieurs, je m'abandonne au milieu de vous et je prolonge ce discours. (Non, non ! Continuez !) Permettez, cependant, Messieurs : les médecins m'interdisent la parole, et il y a deux ans que je n'ai ouvert la bouche dans mon diocèse. Enfin, soit... mais je vous charge de me réconcilier avec les Orléanais... (Hilarité générale.)

La lutte est donc nécessaire ; mais quelles doivent être les conditions de la lutte ?

La première, mais de celle-là je n'aurai pas besoin de vous rien dire, c'est le courage. Saint Jean l'Évangéliste, s'adressant aux jeunes chrétiens, aux jeunes gens et aux jeunes hommes de son temps, leur disait : « Je vous écris, jeunes gens, non pour que » vous soyez forts, mais parce que vous êtes forts, et » que vous foulez aux pieds le mal : *Quia fortes estis*

¹ M. le comte de Montalembert.

» *et vicistis malignum.* » Il y a des jeunes gens en grand nombre dans cet auditoire : eh bien ! c'est à eux surtout que je parle, parce qu'eux aussi sont forts dans la foi, dans le courage, dans la lutte ; et si jamais ils étaient tentés de fléchir, je leur dirais, pour les ranimer au courage, en leur montrant au milieu de nous ces hommes à cheveux blancs qui portent depuis tant d'années, sans fléchir, le poids de la lutte : Faites comme eux, et soutenez l'honneur de leurs combats. (Bravo ! bravo !)

J'ajoute une seconde condition, plus difficile peut-être, ou du moins de plus longue haleine que le courage : c'est le dévouement. Il faut que vous, généreux Catholiques, vous soyez les meilleurs amis, les plus dévoués serviteurs des pauvres, des petits, des ouvriers, de ceux qui souffrent, de ceux mêmes qui vous combattent et que vous combattez ; que votre dévouement anime tout dans votre vie et dans vos luttes, et soit comme le sang généreux qui circule dans les veines de l'Église.

Je dirai ensuite : le patriotisme ; car il ne faut pas croire que le dévouement à cette cause universelle, à cette grande cause de l'Église, diminue ou altère en rien le vrai patriotisme. Mais le patriotisme, oh ! non, je ne viens pas vous le prêcher ici ; je vous dirai un seul mot : Vous avez une patrie ; sachez la garder ! (Tonnerre d'applaudissements.)

Oui, vous avez tout ce qui rend une patrie noble et chère ! Vous avez les arts, et il n'y a peut-être pas de nation, une seule exceptée, qui vous y égale.

Vous avez vos temples, l'honneur de votre sol ! et ces jours-ci, en voyant s'y presser en foule avec joie et ferveur ce bon peuple belge, je me disais : Oh ! oui, voilà une nation catholique, catholique jusqu'à la moelle de ses os !

Vous avez les noms les plus honorés de l'Europe ;

Vous avez dans chacune de vos villes les splendides édifices et les glorieux souvenirs de vos libertés municipales ;

Vous avez le commerce et l'industrie florissante ;

Vous avez je ne sais quelle force généreuse qui lutte instinctivement en vous contre l'oppression, contre la bassesse, contre tout ce qui déprime et avilit ;

Eh bien, je dis qu'avec tout cela on a une patrie, et on y tient. (Nouveaux applaudissements.)

On me parlait, il est vrai, ces jours-ci, d'un journal que je ne lis guère, ce n'est pas cependant un mauvais journal, qui avait dit sur la Belgique un mot, que mon interlocuteur n'avait peut-être pas bien compris ; ce mot, que je vous demande la permission de redire, c'est que la Belgique devenait la sentine de l'Europe.

Le rédacteur voulait-il dire, et c'est ce que je crois, qu'en Belgique il y a, en effet, dans les bas-fonds, de ces misères, de ces hontes cachées, qui font tache sur une civilisation ? Mais où, dans quelle société n'y en a-t-il pas ?

Et, en effet, ce matin même, en traversant les rues de Bruxelles, et visitant la belle place de l'Hôtel-de-Ville, et cet admirable monument de vos franchises

civiques, j'entrais dans une petite rue; elle s'appelle, je le regrette, rue de l'Hôtel-de-Ville. Mes regards furent attirés là vers une inscription fastueuse qui s'étalait sur les murs d'une large maison, et portait ces mots : *Association libérale... Union constitutionnelle*. (Rires.)

Et puis au-dessous... un cabaret!... (Rires universels et prolongés.)

J'ai vu là plus et mieux, Messieurs... le cabaret porte pour enseigne : A L'ENFER! (Sensation prolongée.) — Et cela, Messieurs, au-dessous de cette incomparable flèche qui porte resplendissante la statue d'or du glorieux archange saint Michel terrassant le démon; image si populaire à Bruxelles et si mêlée à tous ses souvenirs ¹.

Non, il n'y a pas de société, si belle et si bonne, il n'y a pas de vaisseau de haut bord, si noble qu'il soit, qui n'ait son fond de cale et sa sentine. J'en ai vu quelque chose ce matin... et il y en a d'autres. (Rires.)

Mais précisément parce que nous aimons plus que qui que ce soit notre patrie, il faut, Messieurs, par amour pour cette chère patrie de la terre, consacrer tout notre dévouement et toutes les forces de notre

¹ On retrouve ce souvenir jusque dans la *Brabançonne*, chant populaire de 1830 :

Sur Bruxelles, au pied de l'archange,
Ton saint drapeau pour jamais est planté,
Et fier de verdir sans l'*Orange*,
Croît l'arbre de la liberté.

On connaît en Belgique les rapports intimes de l'*Orange* avec le faux libéralisme.

âme à en faire disparaître tout ce qui serait une tache à son front. Il faut la vouloir et la faire, autant que nous le pouvons, belle, pure, glorieuse, sans tache! (Applaudissements.)

Je dis donc : le courage dans la lutte, le dévouement, le patriotisme ; j'ajoute le travail, la science.

Oh! je voudrais que les catholiques fussent les plus appliqués et les plus laborieux de tous les hommes! Oh! oui : c'est de toute l'énergie de mon âme que je conseille le travail ; le travail qui convient le mieux à votre nature, à votre famille, à votre carrière, à votre avenir.

Soyez sûrs, Messieurs, que les destinées du monde appartiennent à ceux qui savent travailler.

Mais pour bien travailler, jeunes gens, laissez-moi vous le dire... il faut se lever matin. (Rires.)

Je me suis permis de le dire souvent, dans la familiarité de mon langage : une nation qui se coucherait à dix heures du soir, se lèverait à six heures du matin, et travaillerait huit heures par jour, serait la première nation du monde, et tous les peuples de la terre compteraient avec elle.

Je crois cela.

J'ajoute encore : l'intelligence dans la lutte, l'intelligence et la prudence. Et ici encore, Messieurs, c'est Notre-Seigneur lui-même qui me donne le conseil : *Ayez, dit-il, la simplicité de la colombe et la prudence du serpent.* Et puisque Notre-Seigneur m'y autorise, j'ajoute, quoiqu'on ait essayé de fausser le sens de ces mots et voulu faire de ces vertus des faiblesses, j'a-

joute : la modération, la douceur..... la douceur des brebis : *Sicut oves!*

Oui, la simplicité de la colombe dans le cœur, avec la prudence du serpent. Ne pas livrer sa tête à l'ennemi! Sa tête, ses principes, ses forces, la cordialité intime, l'union entre les frères, le respect, livrer cela aux coups de l'ennemi, c'est trahir! (Applaudissements.)

Il faut l'intelligence des temps, des hommes, des adversaires, des besoins, des moyens, pour agir et parler, comme Dieu et l'Évangile le demandent.

Il y a un point sur lequel je vous demande ici d'insister, quoique je l'aie fait déjà une fois dans ce Congrès. Lorsque j'eus l'honneur d'être reçu à l'Académie française, je dus faire un discours. En cherchant le sujet qui convenait le mieux au temps où nous vivons, je me souvins du mot d'un historien : Depuis longtemps nous avons perdu le vrai sens des mots : *Vera rerum nomina jamdudum amisimus*. C'est là, Messieurs, une parole profonde. La plus haute philosophie, d'accord avec le Christianisme, le proclame :

La grande richesse de l'homme, ce sont les choses, les idées et les mots.

Les choses, naturelles et surnaturelles, trésor divin ici-bas.

Les idées, naturelles ou révélées, qui représentent les choses, trésor divin aussi.

Et enfin les mots qui expriment les idées.

Donc, ne pas garder le sens des mots, les appliquer aux idées et aux choses qui ne le méritent pas, ne plus savoir ce qu'on dit quand on parle, adopter la langue

de ses ennemis mêmes.... c'est franchement une des plus grandes fautes que les amis de la vérité puissent commettre.

Rappelez-vous avec quelle audace le seizième et le dix-huitième siècle se sont emparés de certains mots... Et aujourd'hui encore le dix-neuvième.

Il y a surtout trois mots célèbres, dont nos adversaires ont étrangement abusé contre nous, et par notre faute : ils se sont nommés, et nous le leur avons permis, et nous les avons nommés nous-mêmes, des *Réformés*, des *Philosophes*; et je ne dois pas oublier ceux que vous avez la grande bonté d'appeler vous-mêmes des *Libéraux*.

Les *Réformés*... Vous aviez mille conciles, généraux ou particuliers, et surtout un concile immortel, le concile de Trente, qui, comme tous les conciles d'ailleurs, mais plus qu'aucun d'entre eux, a travaillé à la réforme de l'Église, en même temps qu'à l'illustration des dogmes. L'Église est à la fois divine et humaine; divine, dans les choses qu'elle tient de Dieu; humaine, dans les hommes dépositaires ici-bas des choses divines, et voilà pourquoi l'Église est la seule société ici-bas qui soit occupée incessamment à se réformer elle-même. Le concile de Trente avait même décidé qu'il n'y aurait pas une seule session où il ne s'occuperait de la réforme et des dogmes tout à la fois. La réforme, où était-elle donc? Chez nous. Vous en aviez donc besoin? Sans doute, et toujours besoin. Eh bien! les prétendus réformés, qui sont-ils? Un Luther avec la religieuse qu'il enlève à son cloître; un Calvin avec deux ou trois

compagnies de cette nature; un OEcolampade, un Bucer, un Zwingle, un Théodore de Bèze, et tous ces étranges réformateurs, dont malheureusement la réforme, comme l'a dit un de leurs amis, finissait toujours de même que les comédies, par un mariage; le mot est d'Érasme. Mais ces gens connaissaient l'art satanique de tromper les peuples en faussant le sens des mots, et c'est pour cela qu'ils s'appelaient, eux, les réformés, et ils appelaient l'Église Babylone Eux, c'était la sainte Jérusalem, qu'ils peuplaient de leurs femmes et de leurs enfants! Certes, donner à de telles gens le nom de réformés, c'était vraiment trop fort...

Nous, nous ne leur disons pas d'injures, nous ne les appelons que des noms qui constatent les faits; ils protestent, nous les nommons protestants; c'est le fait; ceux que nous appelons les incrédules ne croient pas, c'est le fait encore. Mais appeler les enfants de Luther et de Calvin des réformés, pour moi, je n'y consentirai jamais.

Mais ce qui est au moins aussi extraordinaire, c'est l'abus qu'on fait du mot *libéral*. L'illustre comte Félix de Mérode, dont je suis deux fois heureux de prononcer ici le nom (Applaudissements.), ce vaillant homme qui vous a aidés à reconquérir votre nationalité, votre liberté, qui s'était jeté au feu et y avait laissé son frère mort, je vous l'ai dit et je vous le rappelle, leur donne leur vrai nom : des libérâtres! Et il ne voulait pas plus leur donner le nom de libéraux, qu'il ne consentait à donner celui de mère à une marâtre.

Mais, Messieurs, si Bossuet, Fénelon, Bourdaloue,

dont la langue aussi est si nette et si ferme, revenaient parmi nous, ils ne nous comprendraient plus, et nous demanderaient : Qu'avez-vous donc fait de cette belle langue française que nous vous avons léguée ?

Qu'est-ce qu'un libéral ? C'est un esprit, c'est un cœur généreux ; c'est un homme qui ne refuse pas à ses adversaires l'équité et la justice qu'il demande pour lui-même. (Applaudissements.) Et c'est dans ce sens que les vrais catholiques sont de vrais libéraux.

Mais ces messieurs, impossible ! Ceux qui séparent la liberté de la justice, ceux qui vont au but à travers tous les moyens, *per fas et nefas*, le mensonge, la violence, la perfidie, la spoliation et le vol, ceux qui partout inaugurent leur libéralisme par l'oppression et la spoliation de l'Église, ah ! ces libéraux-là, je comprends qu'on les flétrisse et qu'on les condamne ; ils font mentir le nom qu'ils prennent ; de la liberté, comme disait le prince des Apôtres, ils n'ont que le masque : *habentes velamen malitiæ libertatem*. Ce ne sont pas des libéraux.

Je voyais, il y a peu de jours, qu'on appelait aussi Juárez un libéral : cet homme mis au ban de toutes les nations civilisées, et dont les sauvages eux-mêmes ont horreur. Mais vraiment, c'est perdre le sens !

Garibaldi aussi est un libéral. (Rires prolongés.) Dans une allocution aux étudiants de Pavie, il disait : « Mes amis, mes enfants, » — car il prend parfois un ton paternel, et il administre même le sacrement de baptême au nom de la patrie ; — « mes amis, mes enfants, il faut extirper le vampire sacerdotal. Il faut

» briser la tête des prêtres sur le pavé des rues. » Voilà leur libéralisme! Les francs-maçons du Portugal, qui jettent des pierres dans les rues aux Sœurs de charité; les vôtres, qui les insultent, ce sont encore des *libéraux*. Encore une fois, c'est intolérable. Non, je dis que parler ainsi c'est fausser ma langue, déshonorer ma sincérité et mon cœur, et nulle puissance humaine ne me forcera jamais à donner un pareil nom à de pareils hommes. (Applaudissements enthousiastes.)

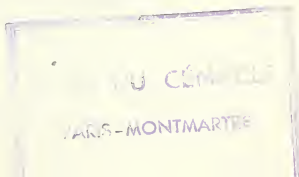
Et si j'avais l'honneur d'écrire dans la presse belge, jamais je ne consentirais à prêter ma plume à une telle aberration, jamais vous ne trouveriez ce mot sous ma plume. (Bravo! bravo!)

De même, au dix-huitième siècle, ceux qu'on a appelé les philosophes, ce sont ceux précisément, les Helvétius, les d'Holbach, les La Mettrie et les autres, chez qui il n'y a pas une idée, pas une lumière philosophique. Et le Christianisme, comment ces messieurs l'appelaient-ils? Vous savez l'infâme mot de Voltaire : Mes amis, écrasons l'infâme!

Et aujourd'hui encore, quels noms invente-t-on contre nous? Des noms : le parti clérical, c'est-à-dire des imbéciles de sacristie, le parti prêtre, etc.

Eh bien! à ce coryphée de l'impiété et de l'immoralité au dix-huitième siècle, j'entends dire qu'il est question aujourd'hui d'élever une statue :

Une statue à Voltaire! Si cela se fait, et cela se peut faire, car tout est possible, eh bien! je dirai, moi, alors, qu'on aura élevé une statue à *l'infamie personifiée*. (Bravos! — Longs applaudissements.)



Oui, à *Vinfamie personifiée*; l'évêque d'Orléans et de Jeanne d'Arc ne saurait ni mieux penser ni mieux dire. (Sensation prolongée.)

Et si les petits-neveux de Voltaire le désirent, je leur donnerai mes preuves, dussent-ils me faire, eux aussi, un procès.

Il y a vraiment une violence intolérable faite ici au bon sens, à la droiture, à l'honneur français.

Mais je finis avec ces odieux abus des mots et du langage. Et je répète : Il faut dans nos luttes, Messieurs, avec le courage, le dévouement, le travail, l'intelligence, la prudence, il faut la modération et la charité. Notre-Seigneur disait à ses Apôtres : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.*

Vous me direz peut-être que je ne prêche guère d'exemple, et que je viens de donner tout à l'heure quelques coups de dent qui ne sont pas l'application de la parole évangélique. (Rires.) Non, Messieurs, il n'est pas défendu, que je sache, par l'Évangile, au pasteur de crier au loup, et aux brebis d'y croire. Je suis, j'en conviens, irascible sur toutes ces indignités; mais enfin, je me souviens d'un mot de l'Écriture : *Irascimini, et nolite peccare.* Allons jusqu'à l'indignation, quand il le faut; pas jusqu'au péché!

Non, ne nous écartons jamais du mot de saint Ambroise : soyons des athlètes de l'Église, mais pour la défense seulement, et n'attaquons jamais que pour défendre : *Propugnatores, non impugnatores.*

Soyons, non pas des loups, comme dit encore cet

autre grand docteur, saint Jean Chrysostome, la Bouche d'or de l'Orient et le grand athlète de Constantinople, mais des brebis. Si nous restons brebis, nous sommes sûrs de vaincre : *Quamdiu oves sumus, vincimus*. Mais, si nous devenons loups à notre tour, loups par les injures, par les malédictions, si, dans la lutte, nous voulons déchirer nos ennemis, et non les sauver, eh bien ! nous serons vaincus. *Si lupi efficimur, vincimur*.

Je termine, Messieurs, et je vous dirai, en terminant, une dernière impression, la plus vive peut-être de mon âme.

Ce que j'admire le plus en ce qui est la plus belle œuvre de Dieu, après l'ange, l'homme, c'est ce foyer d'amour que Dieu a allumé dans son cœur. Eh bien ! vous, Messieurs, cette immense et radieuse assemblée, ces regards qui partent de tous les yeux, ces acclamations de toutes les poitrines, ces mains qui s'unissent dans un si prompt enthousiasme pour applaudir à toute parole vraie et à toute idée généreuse, ce qui fait, pour moi, la vraie beauté de tout cela, le savez-vous ? C'est que tout cela, c'est l'amour ! Vous aimez, Messieurs, et vous aimez noblement. Il y a ici dans tous vos cœurs un sublime amour : vous aimez l'Église, votre mère !... (Oui ! oui ! applaudissements prolongés.)

Et vous faites bien, Messieurs, de l'aimer du plus grand, du plus pur, du plus généreux amour.

Car l'Église, et c'est là ce qui fait aussi depuis longtemps mon profond amour pour elle, l'Église, c'est la société des âmes.

Oui, il y a, grâce à Dieu, dans l'Église et par l'Église, une société des âmes.

Elle est dans le monde, mais elle n'est pas, elle ne vit pas du monde : elle vit de foi, d'espérance et d'amour.

Le ciel est sa patrie ; le Roi des cieux, son père ; Jésus-Christ, son immortel époux ; et l'Esprit de Dieu, son infailible inspirateur. Elle a son sacerdoce, ses temples, ses autels. Là du moins on trouve une constitution divine ; sur un roc immobile, une autorité suprême ; des pontifes dévoués, un peuple docile, un respect religieux, des ministres fidèles, et enfin, ce qui ne se rencontre presque plus ici-bas, des droits vénérés et des devoirs accomplis. (Applaudissements.)

Voyageuse ici-bas, elle y chante des chants mystérieux qui la fortifient et qui la consolent. Mais, descendue du Calvaire, parmi ces cantiques qui font sa joie, il n'y en a point qui semble plus cher à son cœur que le cantique de la Croix : c'est pour elle comme un doux et profond souvenir, comme un air, comme un chant de sa terre natale ; elle est joyeuse et triomphante quand elle redit : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose que dans la Croix de Jésus-Christ.*

Dans la grande famille du genre humain elle rencontre des étrangers et des indifférents, quelquefois des ennemis et des persécuteurs ; elle a eu des bourreaux, elle en a encore. Quelle que soit la paix dont elle jouisse en passant ici-bas, il y a toujours un lieu sur la terre où elle peut souffrir ; où la providence mystérieuse qui veille sur elle lui réserve la croix ; afin

que la palme des Confesseurs et la couronne des Martyrs ne manque jamais à sa gloire.

Voilà l'Église.

Et n'est-ce pas là même ce que naguère nous célébrions à Rome ?

C'est là qu'il fallait voir, Messieurs, cette Église, il y a quelques mois à peine, malgré le bruit des orages lointains et des menaces prochaines, paisible, confiante, puisant dans ses épreuves la force et le courage de tout affronter.

Il fallait voir là tous ces évêques venus d'un pas glorieux, généreux, des pays les plus divers, des plus lointaines plages ! Comme entre toutes ces âmes et celle du Pontife suprême, du Père commun, l'union était vive, tendre, profonde, indissoluble : et comme, par vos pontifes, vos âmes, à vous, Catholiques de toute la terre, étaient unies aussi à son âme : voilà l'union, l'unité, la force pacifique et invincible de l'Église.

Et je me souvenais là, en voyant, par exemple, ces vénérés évêques d'Amérique (ils étaient, je crois, trente-cinq), qu'au commencement de ce siècle il n'y avait pas un évêque catholique en Amérique ; et déjà, au dernier concile de Baltimore, ils étaient réunis quarante-trois, et aux fêtes du Centenaire, ils demandaient au Souverain Pontife, et le Souverain Pontife leur accordait, la création de vingt-deux nouveaux sièges épiscopaux. (Bravo ! bravo !)

Vous voyez quelle est toujours la fécondité de cette Église de Jésus-Christ, après dix-huit siècles de lutttes et de victoires ; et quelle cause, par conséquent, Mes-

sieurs, est la vôtre, vous qui êtes les enfants et qui vous êtes faits les défenseurs et les soldats de cette immortelle Église!

Oui, et voilà ce qui se voit sans cesse au milieu des grands périls, tout à coup dans cette Église désarmée, un regard, une attitude, une espérance, un acte simple et magnanime qui révèle la force divine... par exemple, cette grande résolution du Souverain Pontife, cette annonce solennelle du concile œcuménique. (Applaudissements.) Oh! je n'ai jamais été plus saisi, je l'avoue, de la présence permanente de l'Esprit de Dieu dans l'Église, qu'en voyant avec quelle grandeur surnaturelle, avec quelle fermeté d'en haut, ce Vieillard auguste allait droit au but, droit au fait, malgré les difficultés et les obstacles... La terre manque sous ses pieds, tout se trouble autour de lui; de toutes parts, *conturbatae sunt gentes, inclinata sunt regna*, et lui, confiant en l'immortelle destinée de l'Église, la convoque pour sa plus grande œuvre, annonce le concile, et proclame, aux acclamations de tout l'Épiscopat, non-seulement l'extrême utilité, mais la nécessité du concile : *Perutile, imo necessarium*. (Longs applaudissements.)

Ils se rencontreront donc encore autour de Pierre, et plus nombreux que jamais, tous les évêques de la catholicité. La grande voix de toute l'Église assemblée, parlant par la bouche de son Chef suprême, enseignera encore le monde; et à nos frères séparés, moins loin de nous qu'ils ne pensent, mais loin encore, viendront des illuminations merveilleuses, et des apaisements non

moins féconds se feront en tant de cœurs qui ne repoussent l'Église et la vérité que parce qu'ils ne les connaissent pas; de grands retours enfin dans la lumière, la vérité et la charité, autour du Vicaire de Jésus-Christ; un grand pas de plus vers l'accomplissement de cette divine parole : Un seul bercaïl, un seul troupeau et un seul pasteur : *Unum ovile, et unus pastor.*

(Une longue et profonde émotion succède à ce discours.)



PAROLES
DE
M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS
AUX
FUNÉRAILLES DE BERRYER

7 DÉCEMBRE 1868.

Je ne vous retiendrai pas longtemps, Messieurs ; j'apporte sur cette tombe des prières, et non des paroles : ce cercueil d'où semble s'échapper encore l'écho d'une si grande voix, ces grands arbres dépoüillés, ce soleil voilé, qui conviennent si bien à la cérémonie qui nous rassemble, cette assemblée même, ce sanctuaire, ce concours inaccoutumé dans cette petite église de village, et au loin cette immense acclamation de toute la France, qui dure encore, parlent assez haut.

Je veux donner seulement à celui qui fut mon diocésain et mon ami, en cette heure de la séparation suprême, avec une dernière bénédiction de mon cœur, le dernier adieu de la Religion.

Je laisse aux amis, aux compagnons, aux rivaux de gloire, aux adversaires même, la consolation de redire ce que fut cette riche et grande nature, cette haute intelligence ; la noblesse, la générosité de ce cœur ; cette incomparable éloquence ; cette âme si étrangère à l'envie, si prompte à l'admiration, si tendre à l'amitié ;

et aussi l'honneur de cette longue carrière, mêlée depuis plus d'un siècle à tous les plus grands débats de notre époque orageuse; quel fut cet homme enfin, athlète si puissant des luttes de la parole, si secourable aux accusés, si fidèle aux vaincus, et qui ne sut être jamais le courtisan que de l'exil et du malheur.

Et c'est là pourquoi, Messieurs, il a su conquérir, dans un temps si divisé, des sympathies si profondes et si universelles, et, dans le silence de toutes les rivalités et des passions, des regrets et des hommages si éclatants, que la France entière revendique aujourd'hui sa gloire, et qu'on croirait voir ici, avec l'honneur, la fidélité, l'éloquence en deuil, la Patrie décernant les funérailles d'un Roi à un de ses plus illustres enfants.

Et voilà pourquoi, Messieurs, venus de tous les points de l'horizon politique, vous êtes autour de cette tombe. Car, comme lui, vous aimez la France : ah ! elle nous est chère à tous, nous donnerions tous pour elle mille vies comme une goutte d'eau ! Et la Religion est heureuse de vous voir tous réunis comme vous l'êtes en ce moment, sur ce terrain commun de l'amour du pays, dans l'hommage pieux et dans l'admiration pour ce grand serviteur de la France.

Quel nom il laissera parmi nous ! Sa place est fixée à jamais à côté des princes de la parole humaine, de ces grands et rares orateurs de la tribune et du barreau dont le souvenir reste immortel ; et pour moi, je ne puis me défendre, même en ce moment, de le revoir dans les triomphes de sa pathétique éloquence, ni oublier l'éclair, les foudres et les tendresses de sa parole,

lorsque, même vaincu par le vote, il arrachait à toute une grande assemblée des cris d'admiration et des pleurs ; je l'ai vu.

Mais non, laissons ces souvenirs de gloire. O mon excellent et illustre ami, je ne veux plus rien voir en vous, comme le disait autrefois Bossuet à Condé, de ce que la mort efface. Vous resterez dans ma mémoire tel que vous fûtes sous la main de Dieu, pendant ces quinze jours où l'on vous vit face à face avec la mort, et où, devant la claire vue de l'éternité, oubliant tout, la tribune, la gloire, les applaudissements, pas un écho ne s'en est retrouvé, ni dans votre âme, ni sur vos lèvres.

Non, jamais un *Nunc dimittis* ne fut dit avec plus de force, plus de sérénité, de détachement et de confiance en Dieu !

De détachement ! Ah ! pourtant il n'était pas détaché de tout ! Grand fut le sacrifice. « Mon cher Nélaton », dit-il un jour, « faites-moi vivre, afin que je puisse voir » le bonheur de la France ! »

Hélas ! le moment était venu, où les hommes, la science, l'affection, le dévouement, ne pouvaient plus rien. Ainsi, pauvres mortels que nous sommes, gloire, fortune, plaisir, amitiés, douceurs de la vie, tout s'évanouit irrésistiblement entre nos mains, et nous nous trouvons seuls, seuls ! entre le monde qui s'enfuit et l'éternité qui s'approche. Heureux qui, comme celui que nous pleurons, n'a pas attendu la dernière heure pour sentir le néant des choses, et se retourner vers Dieu, du milieu des triomphes ou des brisements de la vie, et qui d'avance a pu graver sur sa tombe ces mots,

que vous pouvez lire sur la sienne, ces mots de la grande humilité chrétienne et de l'immortelle espérance : *Expecto, donec veniat immutatio mea!*... Il avait tout, il voulait mieux encore.

Ah! Seigneur, si vous tenez compte, aux hommes qui vivent dans les temps difficiles, de leur bonne volonté, de leurs efforts, de leurs secrètes aspirations, pour faire arriver jusqu'à eux, au jour de votre miséricorde, ce rayon qui éclaire tout, combien plus pèseront à vos yeux, devant votre bonté, à travers les fragilités de l'existence, les retours courageux d'une foi sincère!

Du berceau à la tombe, des Oratoriens de Juilly, qui élevèrent son enfance, jusqu'au P. de Ravignan, dont sa main mourante cherchait l'image et le chapelet sur sa couche, à côté de son crucifix, et jusqu'à celui qui remplaça ce saint ami près de son âme défaillante, et avec qui il voulut chanter, d'une voix ferme encore, le *Salve, Regina*, élevant un si doux regard vers le ciel à ce mot : *ô Clemens, ô Pia, ô dulcis Virgo Maria!* la foi chrétienne, en ce siècle où les colonnes elles-mêmes sont tombées, n'avait jamais défailli en lui.

Je l'ai vu dans sa jeunesse, à côté de Chateaubriand; à côté aussi de l'éloquent et malheureux auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, et bientôt après, augurant le premier la vocation de ce jeune et brillant avocat, qui depuis fut le P. Lacordaire; et quant à lui, si le barreau et la tribune ravirent à la chaire sa grande voix, combien de fois devant les juges, comment pourrais-je l'oublier? et dans nos plus solennels débats politiques,

cette voix puissante a retenti pour la liberté de l'Église, pour la liberté des Ordres religieux et de l'Enseignement, pour les droits du Saint-Siège, pour le Clergé, pour la Confession même, pour toutes les causes chères à la Religion! Eh bien, ô mon ami, l'Église n'est pas ingrate, et elle vous remercie par ma bouche, elle vous bénit, dans votre cercueil.

Et c'est ainsi, Messieurs, que la Religion, dont il fut le défenseur, devait être à son tour, en ce moment où tout échappe, ou tout homme a besoin d'être défendu, l'avocate de cet incomparable avocat. Disons, Messieurs, que Dieu n'oublie jamais ce qu'on a fait pour son Église : Dieu fut juste et bon, en lui donnant l'admirable fin chrétienne que vous connaissez. Il était plein encore de toutes les nobles ardeurs de sa vie, lorsque tout à coup le danger de la mort lui apparut. « Je ne » me trompe pas sur votre réponse », dit-il à son loyal et dévoué médecin; « je vous en remercie... Que la » volonté de Dieu soit faite! » Et aussitôt, sans transition, sans regrets, sans un seul retour sur lui-même, il se prépara à paraître devant le seul Juge qui l'ait jamais intimidé. On eût dit que sa main, toujours ferme, tirait un voile sur le monde et s'efforçait de lever le voile de l'éternité. Il purifia son âme, et l'arma du pain des forts, en recevant une dernière fois le Dieu de sa première communion. Puis il voulut venir dans cette chère retraite d'Augerville, comme il le faisait à la veille des grandes affaires, près de ce sanctuaire où il avait placé l'image de saint Louis, dont il aimait la race, et gravé cette grande parole : *Credidi, propter quod locutus*

sum; Ma conviction a fait mon éloquence. Puis, il écrivit cette lettre, à demi effacée par ses larmes, qui fut le dernier élan de son âme, l'immortel adieu d'une inviolable fidélité, et qui restera dans l'histoire, comme le testament d'une grandeur et d'une émotion suprême.

Et son Dieu, son Roi, sa famille, ayant tour à tour reçu ses derniers devoirs, il se mit, avec une simplicité profonde, qui était tout lui-même, à assister et à présider à sa mort. Il ne parla plus que très-pen, et ses moindres mots étaient toujours nobles et doux. « O mon » ami », dit-il à celui qui était accouru de loin et ne le quitta plus, « j'ai de bien grandes grâces à rendre à » Dieu. Maintenant je suis tout en calme »; et lui serrant la main entre les deux siennes : « Et en amitié. » Et quelque temps après : « Je vous remercie de rester » là pour le grand moment. » Puis à son petit-fils : « Travaille..., sois quelque chose par toi-même..., aime » Dieu... et rends ta mère heureuse. » Et enfin : « O mon » Dieu! je remets mon âme entre vos mains! » Et après ce dernier cri de sa foi religieuse, un dernier cri de sa conviction politique. Ainsi il est mort, simple et grand comme toujours, affectueux et bon, laissant échapper des mots d'une exquise tendresse, ou les accents d'une foi sublime; confiant au Dieu qui a dit : « Je suis la » résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il » mort, vivra à jamais. »

Oui, vous vivrez, j'en atteste la bonté de Dieu, vous vivrez au sein de son éternelle miséricorde, dans cette gloire la plus haute qui ne passe pas; et nous prions sur votre tombe avec une ineffable espérance.

Messieurs, laissez-moi vous le dire, beaucoup d'entre vous parcourent, et avec éclat aussi, cette grande et périlleuse carrière de la vie publique : puisse un tel exemple n'être pas perdu pour vous, et vous faire sentir à tous le bienfait de la foi, le besoin de Dieu qui est au fond de nos âmes, et la suprême consolation des espérances éternelles !

Une dernière parole, Messieurs... On élève aux hommes illustres des monuments. Je ne sais s'il sera possible d'en élever à notre ami un qui soit digne de lui. Mais déjà son buste appartient au barreau de Paris, auquel il l'a légué ; et il sera bien placé dans le palais de la Justice, au pied du portrait de son père, entre la Sainte-Chapelle et la salle des conférences de ce barreau français, de cet ordre des avocats si brillant et si courageux, dont il était le modèle et la gloire. En voyant cette belle tête, cette majesté souriante, en demandant à leurs anciens quel était ce puissant orateur, les jeunes gens apprendront le culte de l'éloquence, du dévouement, de l'honneur et de l'intégrité.

Sa tombe, déjà préparée près de cette petite église, perpétuera le souvenir de cette journée, où tous les dissentiments furent oubliés devant une belle âme, où le deuil d'une famille devint le deuil d'un pays. Cet humble monument marquera la place où les habitants de ce hameau aimaient à voir ce noble vieillard découvrir sa tête blanchie, et incliner son front, son talent, son passé, sa gloire, devant cette Église catholique, si

faible et si forte, victorieuse du temps et de la mort, qui change les doutes en certitudes, les fautes en repentirs, les douleurs en espérances, et qui, même devant les froides pierres de la tombe, s'écrie : *Elevamini, portæ æternales; Ouvrez-vous, portes éternelles!*



SECOND
PANÉGYRIQUE
DE
JEANNE D'ARC

PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE SAINTE-CROIX

LE 8 MAI 1869.

*Benedicta es tu, filia, a Domino Deo excelso...
quia non pepercisti animam tuam propter angustias
et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinam
ante conspectum Dei nostri.*

« O ma fille, vous êtes bénie du Dieu très-haut.. parce que vous n'avez pas épargné votre vie dans l'angoisse et les tribulations de votre peuple ; mais vous l'avez sauvé de sa ruine, sous le regard de Dieu. »

Judith, XIII, 23 et 25.

MESSEIGNEURS ¹, MESSIEURS,

Je viens donc encore une fois vous parler de Jeanne d'Arc ; et, je le confesse, c'est avec bonheur.

Oui, il m'est doux de me retrouver avec elle devant vous, dans cette fête séculaire de la Religion et de la Patrie.

¹ NN. SS. le cardinal-archevêque de Rouen, les archevêques de Tours, de Bourges, les évêques de Beauvais, de Saint-Dié, de Poitiers, de Blois, de Troyes, de Châlons, de Verdun, de Nancy, de Constantine, et Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre.

Je salue de nouveau avec joie cette sainte et généreuse fille, son image, sa bannière, et tous les souvenirs de gloire et de vertu que son nom rappelle.

Depuis qu'une première fois je vous avais entretenus de notre immortelle libératrice, elle m'est demeurée profondément chère, et mon affection pour elle n'a fait que s'élever encore.

Oui, à mesure que j'avance dans ma course, la vie, comme un jour à son déclin, n'est plus illuminée pour moi que par deux ou trois rayons partis des horizons célestes, et ces rayons brillent au front de Jeanne d'Arc : je trouve en elle tout ce qui me touche, jusqu'à ce nom d'Orléans, qui est devenu le mien, depuis que Dieu m'a fait l'évêque de vos âmes; j'aime la simplicité des champs dans son origine, la chasteté dans son cœur, sa vaillance dans les combats, son amour de la patrie française, mais surtout la sainteté dans sa vie et dans sa mort.

J'avais offert le tribut de mon ardente sympathie à sa pure et vaillante mémoire : aujourd'hui c'est l'hommage d'une tendre et religieuse vénération que je lui apporte.

Je salue la Sainte en elle : avec l'héroïsme du courage, et plus haut encore, je veux saluer l'héroïsme des vertus.

Je dis la Sainte, Messieurs : vous jugerez, je l'espère, après avoir entendu ce discours, que ce nom n'est pas trop grand pour elle; et l'Église elle-même, à qui seule il appartient de déclarer authentiquement la sainteté, le décidera peut-être un jour pour nous.

Le fait irrécusable, c'est que Jeanne d'Arc a sauvé, avec Orléans, la France et son avenir.

Dans un premier discours, j'ai essayé de vous montrer, en cette mission de Jeanne, l'Inspiration, l'Action, la Souffrance, ces trois grandes choses qui se rencontrent ici-bas dans toutes les fortes entreprises pour la gloire de Dieu et le salut des peuples. Vous avez vu l'inspirée, l'héroïne, la martyre.

Aujourd'hui, après une étude plus attentive encore et plus profonde, je m'élèverai plus haut, et pénétrerai plus avant : mon dessein, Messieurs, est de vous révéler une Jeanne d'Arc que vous ne connaissez peut-être pas encore assez : la Sainte dans la jeune fille, la Sainte dans la guerrière et dans la suppliciée.

C'est sa personne, sa nature, son intelligence, son cœur, son âme tout entière, et toute sa vertu, que je veux vous faire connaître.

Il n'est point ici-bas, Messieurs, de plus grande étude que celle des âmes. Laissons donc, pour cette fois du moins, tous ces pompeux récits de batailles et de triomphes, que le patriotisme, il est vrai, ne se lasse jamais d'entendre. Il y a, j'ose le dire, quelque chose de plus grand ici. Permettez-moi d'étudier avec vous aujourd'hui une âme extraordinaire, cette âme de jeune fille, cette âme de dix-sept ans ; car elle n'avait que dix-sept ans lorsque, il y a quatre cent quarante années, elle entra le soir de ce jour dans cette cathédrale, Orléans et la France sauvées.

Toute louange, dit quelque part Bossuet, languit auprès des grands noms. Le panégyriste, aujourd'hui,

disparaîtra complètement devant la Sainte. Et, pour que vous ayez l'impression plus vraie de cette sainteté, c'est dans le récit le plus simple qu'elle va vous apparaître, et non pas derrière les phrases et l'art d'une éloquence dont il n'y a que faire ici.

Et ce récit, je le ferai d'après les documents, vous le savez, Messieurs, les plus authentiques : d'une authenticité telle, que si l'Église un jour voulait décerner à cette mémoire les hommages qu'on rend aux Saints, les procès seraient à l'avance, sinon faits, du moins parfaitement préparés; ils furent débattus contradictoirement, par les amis et les ennemis, tous contemporains, et la plupart témoins ou acteurs dans ce grand drame; et au second de ces procès, le procès de réhabilitation, l'Église elle-même, le Légat du Pape, présida.

Je suis heureux, Messieurs, et ému, de traiter un tel sujet devant vous, devant de tels juges de ma parole. Au nom de cette immense et religieuse assemblée, je vous rends grâces d'avoir bien voulu vous rendre ici de tous les lieux où Jeanne a passé, et laissé d'elle, de sa mission, de sa vertu, des traces inaffaçables : votre présence ici, Messieurs, sous les voûtes de cette sainte basilique, est un des hommages les plus grands que Jeanne d'Arc ait jamais reçus, et notre histoire en conservera le souvenir. Je salue aussi avec émotion, près de vous, les chefs de notre glorieuse armée, les administrateurs dévoués de ce beau département et de cette ville, et cette digne magistrature dont Orléans s'honore, et toute la cité orléanaise elle-même, présente ici, dans

ses plus nobles enfants, tous si fidèles au culte de ce grand et impérissable souvenir : en un mot, c'est, dans l'enthousiasme de tous les cœurs, l'Église et la France que je rencontre ici, se donnant la main devant la bannière de Jeanne d'Arc.

I

Il y a quatorze ans, Messieurs, je regrettais de n'avoir pu faire le pèlerinage de Domremy ; cette fois, je l'ai fait, et j'en arrive.

Oui, j'ai voulu visiter ce petit village, j'ai vu cette chaumière où naquit — c'était le 6 janvier 1412, en la fête de l'Épiphanie — cette pauvre enfant, qui devait sauver la France. J'ai prié, j'ai dit la sainte messe dans cette humble église où elle fut baptisée, à cet autel où elle pria tant de fois.

J'ai vu aussi, j'ai suivi ces bords charmants de la Meuse, où elle paissait les brebis de son père, depuis Neufchâteau jusqu'à cette petite ville de Vaucouleurs où sa mission s'imposa aux premières incrédulités de ses contradicteurs. J'ai vu ces coteaux, ces arbres près desquels elle jouait avec ses compagnes, ces fontaines où elle allait puiser de l'eau. J'ai cueilli quelques fleurs près du lieu où était la source des Groseilliers : ils y sont toujours. Je suis demeuré longtemps seul et pensif dans cette maison d'où, à travers les pauvres croisées, je voyais comme elle l'église et son clocher : c'est le même, et il avait salué son départ pour Orléans, comme il venait de saluer mon arrivée à Domremy.

Je me la représentais là, cette sainte enfant; et les premiers signes de ses vertus naissantes m'apparaissaient dans une perfection étonnante à cet âge, et dans une harmonie merveilleuse avec les dons naturels qu'elle avait reçus de Dieu, et avec la mission qui lui était destinée.

Combien j'étais ému en me rappelant ce qu'un prêtre qui habitait Domremy de son temps a déposé dans un des procès : « C'était », dit-il, « dès l'âge de dix ans, » une bonne fille, aimant et craignant Dieu : nous la » voyions souvent à l'église; elle allait se mettre à » genoux devant les crucifix; elle aimait à contempler » l'image du Dieu mort pour les péchés des hommes, » et aussi celle de la Vierge Marie, sa Mère, et, se » prosternant, les mains jointes sur son cœur, les » regards fixés sur les saintes images, elle priait ¹. »

La chaumière de ses parents touchant à l'église, elle profitait du voisinage pour aller tous les matins y faire ses prières; puis, bénie de Dieu, elle s'en allait au travail, et le soir, quand la cloche sonnait les complies ou l'*Angelus*, elle s'arrêtait au milieu des champs,

¹ *A tempore quo habuit decem annos, erat bona filia, Deum timens... Dum erat in ecclesia, aliquotiens prona erat ante crucifixum, et aliquando habebat manus junctas et fixas insimul, ac vultum et oculos erigendo ad crucifixum aut ad Beatam Mariam.* (QUICHERAT, t. II, p. 459.) (Arnolin, prêtre.)

Je crois devoir citer les textes authentiques. Je les emprunte aux deux procès de Jeanne d'Arc, le procès de condamnation et le procès de réhabilitation, publiés au nom de la Société de l'Histoire de France, avec une érudition si savante et si sûre, par M. J. Quicherat (5 vol. in-8°). — Je citerai aussi quelquefois la belle et savante histoire de Jeanne d'Arc, par M. Wallon, couronnée par l'Académie française.

s'agenouillait, et récitait dévotement ses petites oraisons ¹; et si le sonneur oubliait de sonner, au retour elle le lui reprochait doucement, c'est lui-même qui l'atteste, et elle lui promettait des gâteaux pour qu'il ne l'oubliât plus ².

C'était une de ses joies d'assister aux saints offices; mais c'était surtout le saint sacrifice de la messe qui touchait son cœur. Elle y venait tous les jours de grand matin, à Domremy, avant d'aller aux champs; et elle eût voulu employer à faire dire des messes les petites économies de son enfance, si elle en avait eu ³.

Dans son premier voyage à Vaucouleurs, n'ayant plus à travailler autant que chez son père, bien qu'elle se plût à filer avec son hôtesse, « et filât très-bien », elle entendait chaque matin plusieurs messes ⁴, et restait longtemps en prière dans une chapelle souterraine dont on voit encore les restes, que j'ai visités. C'est

¹ *Aliquotiens, dum pulsabantur completoriæ, stabat genibus flexis, et devote suas orationes dicebat.* (T. II, p. 393.)

² *Dum erat in campis et ipsa audiebat campanam pulsare, ipsa flectebat genua.* (Waterin, t. II, p. 120.) — *Dum ipse testis (Pierre Drappier, marguillier de Domremy) non pulsabat, ipsa Johanna eundem testem causabat et vituperabat, et ipsa promiserat eidem testi dare lanas (ou lanas), ad finem ut diligentiam haberet pulsandi completorias.* (T. II, p. 413.)

³ *Dicebat etiam (Étienne de Sionne) quod si Johanna habuisset pecunias, suo curato dedisset ad missas celebrandas.* (T. II, p. 402.)

⁴ *Libenter et bene nebat, et quia nevit in domo sua cum ipsa.* (T. II, p. 446.) — *Erat bona filia; tunc nebat cum uxore sua libenter ibat ad ecclesiam.* (Id., p. 448.) — *Audiebat missas matutinas et multum stabat in ea orando. Dixit etiam quod vidit eam in capsis, sive voltis, subtus dictam ecclesiam stare genibus flexis ante Beatam Mariam.* (Id., p. 461.)

ainsi, Messieurs, que le grand esprit du Christianisme, l'esprit de prière, était déjà dans cette enfant.

Et voyez encore, Messieurs, cet autre trait caractéristique des saintes âmes : dans un rare esprit de pénitence joint à son extrême innocence de cœur, elle voulait purifier sans cesse sa conscience : dès ses plus jeunes années, elle se confessait fréquemment, d'abord au moins tous les mois, puis en carême tous les quinze jours ; à Neufchâteau, tous les huit jours ; et plus tard, à l'armée, quand elle fut jetée dans le tumulte des camps, c'était deux fois par semaine ¹.

En un mot, dit naïvement le curé lui-même qui a déposé dans son procès, elle n'avait « pas sa pareille » au village » ; et un autre prêtre disait qu'il n'y avait jamais eu « meilleure fille dans la paroisse ». Les jeunes gens, qu'elle n'aimait pas à fréquenter, se moquaient d'elle quelquefois ; mais elle n'en tenait compte. Ses petites amies, même celles qu'elle aimait le plus, Mengette et Hauviette, qui pleura beaucoup quand elle partit de Domremy, lui disaient qu'elle était trop dévote : ce qui lui faisait confusion, mais ne l'arrêtait pas ².

¹ *Pluries vidit eam confiteri* (Jeannette Thiesselin, sa marraine). — *Quasi quolibet mense confitebatur* (Nicolas Bailly). — *Ipse testis confessus est eam quatuor vicibus, videlicet per tres vices in und quadragesimâ, et per aliam in und solemnitate* (H. Arnolin, t. II, p. 404, 453, 459). — (Le F. Pasquerel, qui la suivit de Chinon jusqu'à Compiègne.)

² *Quod non erat sibi similis in dicta villa.* (T. II, p. 402. Ét. de Sionne.) — *Quod erat bona catholica, quodque nunquam meliorem ipsa viderat, nec in sua parochia habebat* (p. 434, Colin); — *et ipse et alii deridebant eam* (p. 420, J. Waterin); —

Et cependant ce n'était pas une dévotion rêveuse et stérile; c'était une piété active et pratique, qui l'appliquait à tous ses devoirs : ces devoirs, c'étaient cette vie des champs et du ménage, si dure à la mollesse, si favorable aux fortes vertus, et par laquelle l'innocente enfant mortifiait son corps dans les travaux les plus rudes.

Lorsque j'ai mis le pied sur le seuil de sa maison, j'ai été frappé de la devise qu'on y lit encore, gravée sur la porte : *Vive labeur!* Certes, ce fut bien la devise de Jeanne! Elle avait du cœur à l'ouvrage : tantôt, dit un de leurs voisins, elle restait à son rouet ou à son fuseau jusque bien avant dans la nuit, près de sa mère; tantôt elle allait à la charrue avec son père; elle promenait la herse dans le champ, elle sarclait; elle portait la nourriture aux bestiaux dans l'étable ou elle les menait aux prés, ou bien elle gardait à son tour les troupeaux sur les rives de la Meuse, dans les environs du village, aux pâturages communs ¹.

quod erat nimis devota (p. 430, Mengette, et 418, Hauviette) : *sæpe habebat verecundiam eo quod gentes dicebant sibi quod nimis devote ibat ad ecclesiam.*

¹ *Utrum in juventute didicerit aliquam artem : dixit quod sic, ad suendum pannos lineos et nendum* (t. I, p. 151); — *Non erat remissa, laborabat libenter, nebat, ibat ad aratrum cum patre, tribulabat terram cum tribula, et alia domus necessaria faciebat; et aliquotiens animalia custodiebat* (p. 424); — *prout pluries de nocte eam, in domo loquentis cum quadam filia sua nere vidit* (t. II, p. 409 et 430); — *laborabat, nebat, sarclabat* (p. 422, 423, 427, 462); — *libenter operabatur et providebat nutrituram bestiarum; libenter gubernabat animalia domus patris, nebat et necessaria domus faciebat, ibat ad aratrum, tribulatum, et ad turnum animalia custodiebat.* (P. 433; cf. p. 404, 410, 413, 415, 420, etc.)

Ainsi, Messieurs, la France a eu trois saintes bergères : au commencement de la monarchie, sainte Geneviève ; hier, cette sainte Germaine que Pie IX plaçait sur les autels ; entre les deux, Jeanne d'Arc.

Inutile de vous dire que sa piété se traduisait en charité, non moins qu'en travail. Elle avait un cœur excellent. Si peu d'argent qu'elle possédât, elle le donnait aux pauvres. Comme sa maison est sur le bord de la route, Jeannette Thevenin, une de ses compagnes, l'atteste, elle faisait arrêter chez elle les indigents et les voyageurs, allumait le feu pour eux à l'âtre de ses parents, et les faisait asseoir auprès, dans cette grande cheminée qui est toujours là ; et il lui arriva souvent, dit une autre de ses compagnes, Isabelle Gérardin, de leur céder son lit ¹.

Je ne sais, Messieurs, si ces détails vous semblent trop simples ; pour moi, ils me charment. Ce sont, je l'avoue, d'humbles commencements, mais les commencements de si grandes choses ! Permettez-moi donc de les continuer :

N'est-il pas touchant aussi de la voir aller visiter les malades dans le village et les consoler ? *Consolabatur* : c'est le mot dont se servent deux vieillards de Domremy, qu'elle avait soignés et veillés, qui avaient survécu, et qui furent témoins dans le procès de réhabilitation.

¹ T. II, p. 398, Jeannette Thevenin ; — *et faciebat hospitare pauperes, et volebat jacere in focario, et quod pauperes cubarent in suo lecto.* (P. 427, Isabelle Gérardin.) — *Dum erat puer, ipse infirmabatur, et ipsa Johanna ei consolabatur.* (P. 424, Musnier.)

Elle était surtout franche et vraie, naïve même. Jamais on n'accusa sa sincérité au village, pas plus que sa vertu dans les camps. Tout le monde avait confiance à ce qu'elle disait : « Sans manque, *sinè defectu*, » voilà tout ce qu'il lui arrivait d'ajouter à sa parole. En un mot, c'était le plus doux, le plus sûr, le plus aimable caractère qu'on pût voir.

C'est ce qu'une amie de son enfance exprimait en quatre mots d'une simplicité charmante : « Elle était » bonne, simple, douce, bien rangée en toutes choses. » Aussi elle était chérie de tout le monde, et tous ceux qui ont déposé sur son enfance, prêtres, paysans, compagnes de son âge, se servent unanimement de ce mot que j'aime à vous redire dans sa naïveté : « C'était » une bonne fille ¹ ! »

Sa piété, du reste, ne l'empêchait pas de se mêler aux jeux de ses compagnes ; mais jusque dans ses jeux l'attrait de la grâce et l'esprit de religion ne l'abandonnaient pas.

Tout près de Domremy étaient deux pèlerinages de la Sainte Vierge : Notre-Dame de Bermont, sur le penchant de l'un des coteaux qui descendent vers la Meuse, et Notre-Dame de Domremy. Elle allait le samedi à Notre-Dame de Bermont avec sa mère et les femmes du village, et y brûlait des cierges ² ; le dimanche et les jours de fête, entre les offices, elle allait à Notre-Dame de Domremy..... J'ai voulu visiter ces pieux

¹ *Erat bona, simplex, dulcis et bene moderata filia.*

² *Portabat sæpe candelas, et ibat ad Nostram Dominam de Bermont, in peregrinationem.* (T. II, p. 420).

coteaux, et ce n'est pas sans un vif et touchant souvenir d'elle-même que j'ai revu là ces fleurs dont ses compagnes racontent qu'elle faisait des guirlandes et des bouquets pour la Sainte Vierge ¹.

Toutefois, bien qu'elle se mêlât aux jeux de ses amies, et qu'elle prît part volontiers à leurs rondes sur la pelouse, devant la chapelle, elle n'était point folâtre, atteste l'une d'entre elles, ni danseuse ²; et une autre nous apprend que, pendant qu'elles jouaient ensemble, Jeanne se retirait quelquefois à part, et on voyait qu'elle s'entretenait avec Dieu ³: elle était, en un mot, il n'y a qu'une voix pour l'attester, d'une piété constante, aussi bien que d'une parfaite innocence: si parfaite, que quand Nicolas Bailly fut envoyé par les juges de Rouen à Domremy pour trouver contre elle des témoignages, il fut forcé lui-même de dire, après ses sévères enquêtes: « Bien que je les eusse » faites à Domremy et dans cinq ou six paroisses du » voisinage, je n'ai rien trouvé en Jeanne que je ne » voulusse trouver en ma propre sœur ⁴. »

Et c'est pourquoi, la première fois que ses voix se firent entendre, elle eut soudain cette haute inspiration, remarquable dans une pauvre fille de village, de vouer au Seigneur sa virginité ⁵, sentant, par l'instinct d'en

¹ *Et faciebat apud arborem sertā pro imagine Beatæ Mariæ de Dompremi.* (T. I, p. 68.)

² *Nec erat choreatrix.* (T. II, p. 404.)

³ *Et sæpe dum jocarent insimul, ipsa Johanna se trahebat ad partem et loquebatur Deo, ut sibi videbatur.* (T. II, p. 420.)

⁴ *In propriâ sorore.* (M. WALLON, t. II, p. 33.)

⁵ *Prima vice qua audivit vocem suam, ipsa vocit servare vir-*

haut, qu'une âme choisie de Dieu pour de grands desseins doit demeurer sous son regard parfaitement pure.

Je parle de ses inspirations, Messieurs, de ses voix. Je vous assure qu'on se sent fort ému, lorsque, songeant à ce qu'elle a fait, on se trouve dans ce petit jardin où elle entendit du côté de l'église ces voix du ciel, et vit cette lumière. En mon précédent discours, j'ai cité le texte des paroles qui lui furent dites. J'ajouterai seulement ceci :

J'ai étudié de très-près ce phénomène divin dans une sainte illustre, sainte Thérèse, de très-près aussi dans Jeanne d'Arc; et ce qui me frappe, Messieurs, c'est que je retrouve, dans *les voix* de la vierge de Domremy, les mêmes caractères essentiels que dans les manifestations faites à la fondatrice du Carmel, de même que, dans les unes et dans les autres, je retrouve les traits caractéristiques des paroles dites par les messagers célestes et rapportées dans les Évangiles et les Actes des Apôtres, quand il y est question d'apparitions.

Ce sont toujours les paroles les plus simples, les plus claires, les plus positives, disant simplement et précisément ce qu'il y a à dire, « si claires, si lumineuses », dit sainte Thérèse, « qu'on n'en perd pas une syllabe. Elles donnent immédiatement une assurance, une force, un courage tels, que j'aurais soutenu contre le monde entier que c'était véritablement Dieu qui m'avait parlé ¹. »

ginitatem suam, tamdiu quamdiu placuit Deo. (QUICHERAT, t. I, p. 128; cf. p. 127 et 157.) ... *Tam corporis quam animæ.*

¹ « Notre-Seigneur fait que ces paroles ne se peuvent oublier ;

Ainsi en fut-il de Jeanne : du côté des *voix* qui parlent, simplicité, clarté, précision ; du côté de la jeune fille qui les entend, certitude joyeuse et courage ¹.

Elle est de suite résolue à se dévouer généreusement, et à quitter tout ce qui est le plus cher au cœur d'une jeune fille de quinze ans, son père, sa mère, ses frères, ses compagnes, son village, sa riante vallée, son église ; et cela pour affronter tous les hasards.

Et son assurance, sa certitude sont telles, que rien ne peut l'ébranler : ni, à Domremy, son père qui menaçait de la noyer, plutôt que de la voir partir avec les gens de guerre ² ; ni son oncle, qui, malgré son affection pour elle, la trouvait insensée ; ni, à Vaucouleurs, Baudricourt, qui n'a pas d'autre chose à lui dire, sinon que de bons soufflets la guériront de sa folie ³ ; ni, à Toul et Nancy, le duc de Lorraine, qui veut la voir et auquel elle dit hardiment qu'il gouvernait mal sa vie et qu'il ferait bien de reprendre « sa » bonne femme » ; ni enfin tous ces bons gentilshommes lorrains, qu'elle convainc par ses paroles d'une simplicité, d'une lumière et d'une énergie irrésistibles.

elles répandent jusqu'au fond de l'âme la lumière et la paix, et une joie douce, forte, vive, pénétrante et tranquille. » (*Vie de sainte Thérèse* par elle-même.)

¹ *Quando audiebat dictam vocem multum gaudebat.* (T. II, p. 12.) « Et quand ceste voix me vient, je suis tant resjouie que merveilles. » (T. IV, p. 235.)

² *Vere, si ego crederem quod illa res eveniret, quam timeo de ipsa filia mea, egomet submergerem eam.* (T. I, p. 132.)

³ *Ipse autem Robertus bina rice recusavit eam et reppulit.* (T. I, p. 53.) — *Robertus pluries eidem testi (son oncle) dixit quod reduceret eam ad domum patris, et daret ei alapas.* (T. II, p. 444.)

« J'irai », dit-elle; « il faut que j'y aille; dussé-je
» y aller sur mes genoux ¹.

« — Mais qui vous envoie? — C'est mon Seigneur.

» — Qui est votre Seigneur? — C'est le Roi du
ciel ². »

Alors le brave chevalier Jean de Metz, mettant sa
main dans les siennes, jure par sa foi que, Dieu aidant,
il la mènera jusqu'au Roi. « Et quand voulez-vous par-
» tir? » lui dit-il. « Plutôt aujourd'hui que demain,
» plutôt demain qu'après ³. »

Cela dit, ils partent. Le menu peuple, qui seul lui
avait toujours été favorable, se cotise et lui donne un
pauvre cheval: on lui fit quitter ses habits rouges de
paysanne, et on lui mit un habit de guerre; et ils
vont, pendant onze journées, et cent cinquante lieues,
jour et nuit, à travers les bois, les fleuves, les bandes
ennemies, sans qu'elle se lassât jamais, les enflam-
mant de sa parole, a dit un de ses compagnons de
voyage, le chevalier de Poulangy, leur inspirant à
tous, avec le courage qui l'animait elle-même, une
confiance en sa mission, et un respect pour sa personne
dont ces gens de guerre étaient eux-mêmes étonnés.
« Je la croyais une envoyée de Dieu », dit-il expressé-
ment, « et elle me paraissait une Sainte ⁴. »

¹ *Quod si deberet ire supra sua genua, iret.* (T. II, p. 448.)

² *Dum idem testis quæreret ab ea, qui esset ejus Dominus, dicebat ipsa puella quod erat Deus.* (Id., p. 436.)

³ *Citius nunc quam cras, et cras quam post.* (Ibid.)

⁴ *Ac erat ipse testis* (Bertrand de Poulangy). — *Multum inflam-
matus suis vocibus, quia sibi videtur quod erat ex Deo missa;
semper fuit ita bona filia, sicut fuisset Sancta.* (T. II, p. 458.)

Jeanne, pendant ce voyage, n'avait qu'une peine, celle de ne pouvoir entrer dans les églises et prier selon sa coutume ; mais la crainte des Bourguignons et des Anglais, qui étaient partout, en empêchait. Lorsqu'elle passait dans un village et qu'elle voyait l'église : « Si nous pouvions entendre la messe », disait-elle, « comme nous ferions bien ¹ ! » Et pour se dédommager, quand elle arriva dans le premier village soumis au Roi de France, elle entendit trois messes le même jour.

A Chinon, vous le savez, Messieurs, dans cette triste cour où la mollesse et la lâcheté préparaient la trahison, ce fut même piété, même candeur virginale, même assurance intrépide.

A Poitiers, devant les habiles docteurs de l'Université : « Je crois bien », dit-elle, « que vous êtes venus » pour m'interroger. Je ne sais ni A ni B ; mais je » viens de la part du Roi des cieux pour faire lever le » siège d'Orléans et mener le Roi à Reims, afin qu'il » y soit couronné et sacré. »

Elle triompha, et j'aime à rappeler ce premier triomphe devant vous, Monseigneur, qui deviez un jour lui rendre ce bel hommage dont les voûtes de notre cathédrale retentissent encore.

Enfin, Messieurs, après toutes ces épreuves que je vous ai déjà racontées, le Roi, les princes, les docteurs, les chevaliers, les évêques, tous sont vaincus. On lui donne une armure et une armée ; le ciel lui avait

¹ *Dicebat quod bonum esset quod audirent missam.* (T. II, p. 458.)

trempé son épée. Elle fait faire sa bannière, et à travers les bastilles anglaises elle arrive ici, sous vos murs.

Telle fut donc la jeune fille : pieuse et humble, douce, charitable, innocente et virginale, favorisée des inspirations célestes, et fidèle jusqu'à tout sacrifier pour obéir à Dieu et sauver sa patrie.

Je ne crois pas que dans l'enfance d'aucune Sainte se rencontre à la fois plus de charme et de piété, ni, dans une élection plus haute, une fidélité plus courageuse.

C'est maintenant, Messieurs, que je vais étudier la Sainte dans la guerrière.

II

Lorsqu'on traite à Rome de la béatification d'une vie, d'une âme, on examine avant tout l'héroïcité des vertus.

Ce qui fait la sainteté, c'est l'héroïsme des vertus. Mais qu'est-ce qui fait l'héroïsme des vertus? N'est-ce pas, Messieurs, cette flamme qui emporte l'âme vers les sommets de toutes les grandes et saintes choses, et qui se nomme de ce grand nom, l'amour?

Magna res est amor, dit le profond auteur de l'*Imitation*; et j'estime, comme lui, qu'il n'y a rien d'héroïque ici-bas sans cette flamme.

Oui, c'est l'amour, c'est ce foyer des élans généreux et des fortes vertus, qui fait les héros chrétiens et les Saints.

Jeanne d'Arc eut au cœur un double et grand amour, où s'allument tous les autres, l'amour de Dieu et de la

patrie ; et par là, Messieurs, toutes les grandes vertus chrétiennes, dans le cœur de cette simple et jeune fille, devenue une guerrière intrépide, furent élevées jusqu'à l'héroïsme.

La sainteté, Messieurs, c'est le jour et le lieu de le proclamer, la sainteté ne fleurit pas seulement au désert et dans les cloîtres, elle peut s'épanouir aussi parmi le monde et ses périls, au milieu des camps et de leur tumulte. Jeanne d'Arc est une guerrière, et Jeanne d'Arc est une Sainte.

Voyez la guerrière : n'est-ce pas la plus héroïque et la plus française ? Le courage, l'honneur, avec sa fierté, sa flamme, ses vives délicatesses, et cette indomptable ardeur qui ne cède jamais !... voilà Jeanne d'Arc !

Et ne croyez pas, Messieurs, que tout cela soit étranger aux vertus chrétiennes : non, c'en est l'épanouissement et la splendeur.

Écoutez saint Paul exhortant à l'honneur et au courage : *Si qua laus, si qua virtus, hæc cogitate !* Entendez le prince des Apôtres parler de cet honneur de Dieu qui enflamme les âmes guerrières : *quod est virtutis et honoris Dei, super vos requiescit.* Ce fier sentiment de tout ce qui fait battre noblement un cœur, et y allume le grand et pur enthousiasme, voilà l'âme de nos héros, de tous, depuis le chef des phalanges célestes, l'archange, combattant le démon avec des mots pleins d'honneur : *Quis ut Deus !* jusqu'aux Machabées, jusqu'à ce saint Louis dont les Sarrasins disaient : « Oncques ne vîmes un plus fier chrétien. »

Les Anglais en purent dire autant de Jeanne d'Arc. Oui, elle était de cette race : et dans la simplicité de la pieuse fille des champs, l'honneur, l'honneur personnel, l'honneur national palpite, et sans cesse éclate par des mots courts, enflammés, soudains, qui entraînent tout.

La voyez-vous dans l'action, toujours pleine de l'élan guerrier et chrétien, et aussi de la gaieté française ?

De l'extrémité rompue du pont d'Orléans, elle crie aux Anglais, en leur envoyant une lettre au bout d'une flèche : « Lisez, ce sont des nouvelles ¹. »

Le lendemain, quand elle s'élance à la porte Bourgogne, et que Gaucourt la veut arrêter : « Vous êtes » un méchant homme », dit-elle, « et qu'il vous plaise » ou non, les gens d'armes viendront. »

A l'attaque de la bastille des Augustins, dans la sainte ardeur qui l'anime, elle plante elle-même sa bannière sur le fossé du rempart.

Aux Tourelles, c'est au nom de Dieu qu'elle relève le courage des guerriers abattus. Elle était blessée. Dunois veut faire cesser l'attaque : « Non, non », s'écrie-t-elle, « de par Dieu, retournez à l'assaut; sans nulle » faute, les Anglois vont céder, et seront prises leurs » Tourelles ². »

Et puis : « Entrez, entrez hardiment, ils sont tous » vôtres ³. »

¹ *Legatis, sunt nova.* (Pasquerel, t. III, p. 108.)

² T. IV, p. 160.

³ *Ibid.*, p. 228.

Et c'est toujours elle qui s'élançe la première, toujours à l'avant-garde, et enlevant tout. Jamais elle n'hésite ni ne recule ¹.

A l'attaque de Jargeau : « Gentil duc », crie-t-elle au jeune duc d'Alençon qui hésite, « as-tu peur? Ne » sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener » sain et sauf? »

Elle pose une échelle contre les remparts; une pierre se brise sur son casque et la renverse; mais soudain elle se relève et crie aux hommes d'armes : « Amis, » amis, sus! sus! notre Sire a condamné les Anglais. Ils » sont les nôtres à cette heure. Ayez bon courage. »

Et avant le brillant combat de Patay : « Avez-vous » de bons éperons? » demanda-t-elle. — C'est Dunois qui le raconte.

Plusieurs l'entendant s'écrièrent :

« Que dites-vous? Nous tournerons donc le dos? — » Nenni », dit Jeanne, « en nom Dieu, ce seront les » Anglois; ils seront déconfits, et vous aurez besoin des » éperons pour les suivre ². »

Et puis encore : « Fussent-ils pendus aux nues, en » nom Dieu, nous les aurons! »

A Troyes, enfin, c'est Jeanne qui veut l'attaque

¹ *Ipsa multum affectabat habere onus de l'avant-garde.* (Déposition de son page, t. III, p. 71.)

² *Habeatis omnes bona calcaria. Quo dicto, assistentes petierunt eidem Johannaë : « Quid dicitis? Nos ergo terga vertemus? » Tunc ipsa Johanna respondit : « Non, sed erunt Anglici qui devincuntur, eruntque vobis necessaria calcaria ad currendum post eos. »* (Dunois, t. III, p. 11.)

malgré tous les capitaines; c'est Jeanne qui promet la victoire, et les Anglais capitulent.

N'est-ce pas là, Messieurs, l'entrain français, la flamme du courage, l'honneur? Ah! oui, sa bannière, portée victorieuse en vingt combats, avait droit de paraître à Reims; et il n'y a cœur français dans lequel ne retentisse encore aujourd'hui sa fière réponse :

« Elle avait été à la peine, c'était bien raison qu'elle » fût à l'honneur ¹. »

Mais voici, Messieurs, le charme incomparable : c'est le cœur d'une Sainte qu'il y avait dans le cœur de cette guerrière; c'est le spectacle de cette alliance, au fond si naturelle et si française, de la plus héroïque valeur et de la piété la plus fervente.

Et d'abord, l'obéissance à Dieu, c'est-à-dire le grand et fidèle amour de la volonté divine, cet amour, qui est le principe même de la sainteté, chez Jeanne d'Arc passait avant tout : avant son œuvre, avant le triomphe, avant la gloire.

Son œuvre, vous savez si elle y tenait : « Je ne puis » plus durer où je suis », disait-elle; « il faut que j'aille » vers le Roi, quand je devrais user mes jambes jus- » qu'aux genoux. »

Et cependant elle ajoutait : « J'aimerais mieux être

¹ « ... Et durant ledit mystère, la Pucelle s'est toujours tenue joignant du Roy, tenant son estendart en sa main. Et estoit moult belle chose de voir les belles manières que tenoit le Roy et aussi la Pucelle. » (Lettre de trois gentilshommes angevins à leurs femmes.)

» écartelée et tirée à quatre chevaux que d'aller à
» Orléans, si ce n'est pas la volonté de Dieu ¹. »

« Certes », disait-elle encore, « j'aimerais bien mieux
» filer auprès de ma pauvre mère, car la guerre n'est
» point mon état; mais il faut que j'aïlle et que je le
» fasse, parce que mon Seigneur le veut. »

Et enfin, dans la conviction que c'était la volonté de Dieu, elle était décidée, comme Notre-Seigneur dans l'Évangile le demande aux vocations d'élite, à tous les sacrifices : « Puisque Dieu le commandait, il le conve-
» nait faire. Quand j'aurais eu cent pères et cent mères,
» et que j'eusse été fille de Roi, je serais partie ². »

Et dans les plus formidables hasards, sans cesser d'agir par elle-même, ni tenter Dieu par témérité, voyez comme c'était en Dieu seul qu'elle mettait tout son espoir :

« Les hommes d'armes batailleront », disait-elle, « et
» c'est Dieu qui donnera la victoire ³. »

Et quand on lui disait que jamais en aucun livre on n'avait lu choses semblables, elle répondait : « Messire
» a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si parfait qu'il
» soit en cléricature ⁴. »

¹ *Non poterat plus durare ubi erat.* (T. I, p. 53.) — *Quod mallet esse distracta cum equis, quam venisse in Franciam sine licentia Dei.* (Id., p. 74.)

² *Si habuisset centum patres et matres, nihilominus ipsa recessisset.* (T. I, p. 129.)

³ T. III, p. 204.

⁴ *Et pluries audivit dicere dictæ Johanne quod de facto suo erat quoddam ministerium; et quum sibi diceretur : « Nunquam » talia fuerunt visa sicut videntur de facto restro; in nullo libro » legitur de talibus factis; » ipsa respondebat : « Dominus meus*

Et lorsque le Roi, les courtisans, et les docteurs, opposaient des doutes à sa mission : « Si je n'en étais » sûre de par Dieu », disait-elle, « j'aimerais mieux » garder les brebis que de m'exposer à tant de peine ¹. »

Et si quelque sage homme venait lui dire : « Ma » fille, ils sont forts et bien fortifiés, et sera une » grande chose à les mettre hors », elle répondait : « Il n'est rien d'impossible à Dieu. »

Voilà, Messieurs, la foi, la confiance, et la magnanimité des Saints. Ils se dévouent, ils se jettent tout entiers, simplement, résolument, dans l'action et le péril ; mais ils comptent sur Dieu, et leur arme la plus puissante, c'est la prière.

Or, ce grand signe de la sainteté, que nous avons vu déjà dans la jeune enfant, l'esprit de prière, quel saint guerrier l'eut jamais plus que Jeanne d'Arc ? Au milieu même des combats, voyez-la, elle n'est pas un seul instant sans que son regard soit tourné vers Dieu.

Lorsqu'enfin sa mission fut agréée, elle se fit faire une bannière, — elle est là sous vos yeux, Messieurs, — avec une image du Sauveur portant le globe de la terre en ses mains : à ses pieds sont deux anges, et l'un lui présente la fleur, symbole de la vieille France, qu'il bénit ² ; et c'est précédée de sa bannière que, le

habet unum librum in qua unquam nullus clericus legit, tantum sit perfectus in clericatura. » (T. III, p. 110 et 111, Pasquierel.)

¹ *Quod nisi esset secura quod Deus deducebat hoc opus, ipsa prædiligenter custodire oves quam tantis periculis se exponere.* (T. III, p. 95.)

² *In quo depingebatur imago Salvatoris nostri sedentis in iudicio in nubibus cæli, et erat quidem angelus depictus tenens in suis manibus florem liliæ quem benedicebat imago.* (T. III, p. 203.)

jeudi 28 avril, elle sortait de Blois, votre bonne ville, Monseigneur, pour venir ici, et c'était elle qui ouvrait la marche au chant du *Veni Creator*, et tout le long du chemin elle faisait chanter à sa troupe, cette troupe qui allait accomplir sous sa conduite de si merveilleux exploits, des hymnes à Notre-Seigneur et à la très-sainte Vierge.

Tous étaient ravis de la voir, et un jeune et vaillant chevalier, Gui de Laval, écrivait à sa mère : « Je la vis » monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, » une petite hache à la main, sur un grand coursier, » son page portant sa bannière devant elle » ; et tous ensemble ils passèrent à travers les lignes ennemies, processionnellement, les prêtres et Jeanne chantant des cantiques. Elle entra ainsi dans Orléans, ayant à sa gauche Dunois, richement armé, et derrière elle de nobles seigneurs, de vaillants bourgeois d'Orléans qui étaient venus lui faire cortège, et tout le peuple qui portait des torches ; et tous, dit le journal du siège, se sentaient « réconfortés et comme désassiégés, par la » vertu divine qu'on leur avait dit être dans cette » simple Pucelle ¹ » ; mais quelle est, Messieurs, sa préoccupation dans un tel mouvement d'enthousiasme populaire ? « Avant tout, elle voulut venir ici, dans » cette cathédrale, pour prier et rendre ses respects à » Dieu son créateur », dit la vieille chronique ². Ainsi,

¹ Journal du siège.

² *Recepta fuit cum tanto gaudio et applausu ab omnibus utriusque sexus, parvis et magnis, ac si fuisset angelus Dei.* (T. III, p. 24, Luillier.) — *Quod vidit ipsam Johannam quando primo intravit villam Aurelianensem, quod ante omnia voluit ire ad*

c'est la foi, c'est l'espérance chrétienne, c'est Dieu qui remplit cette âme tout entière.

Et telle nous la voyons ici, aux débuts de sa vie guerrière, telle Jeanne se montre jusqu'à la fin : toujours on la voit revenir à la pensée de Dieu et à la prière. Ainsi, le lendemain de son arrivée à Orléans, comme un capitaine expérimenté, elle inspecte les fortifications des Anglais tout à loisir ; puis, rentrée dans la ville, où va-t-elle ? Ici, Messieurs, à Sainte-Croix, prier et entendre vêpres ¹.

Et voyez la scène touchante que nous a retracée Dunois : cette guerrière, tous les soirs, à l'heure du crépuscule, au son des cloches, se retirait dans les églises, et, rassemblant les Religieux qui suivaient l'armée, elle se mettait en oraison, et leur faisait chanter quelqu'une des hymnes de la sainte Vierge ². Encore une fois, je vous le demande, n'est-ce pas là une Sainte dans les camps ?

Vous savez d'ailleurs, Messieurs, que, quand elle forma sa petite armée, elle voulut que tous les hommes d'armes se missent en état de grâce ; et, un jour qu'on hésitait à la laisser conduire ses hommes à un pas dangereux : « Laissez-moi faire », dit-elle ; « ils sont bien

majorem ecclesiam ad exhibendam reverentiam Deo creatori suo.
(T. III, p. 26, J. L'Esbahy, bourgeois d'Orléans.)

¹ Journal du siège, liv. I.

² *In horâ crepusculi noctis, omnibus diebus, se retrahebat ad ecclesiam, et faciebat pulsari campanas per dimidiam horam, congregabatque religiosos mendicantes qui sequebantur exercitum Regis, et illâ horâ se ponebat in oratione faciebatque decantari per illos Fratres mendicos unam antiphonam de Beatâ Virgine matre Dei.* (T. III, p. 14.)

» confessés, pénitents et de bonne volonté : tout ira
» bien¹. »

Et c'étaient les plus vaillants chefs eux-mêmes, tels que La Hire, qu'elle décidait à servir Dieu. « Elle les » faisait se confesser tous », dit l'un d'eux, « et j'ai » vu La Hire, cédant à ses instances, confesser ses » péchés, et beaucoup d'autres de la troupe de La » Hire² », les plus braves, mais aussi les plus fougueux compagnons.

Dans ce même esprit de foi, Jeanne ne pouvait souffrir les blasphèmes des gens de guerre, et, quand elle les avait entendus, elle les en faisait dédire : « Ah ! » maître », dit-elle un jour à un des principaux chevaliers, « osez-vous bien renier notre Sire et notre » Maître ? En nom Dieu, vous vous en dédirez avant » que je parte d'ici. » Et le chevalier se repentit et se corrigea³.

« Et moi-même », disait le jeune et brillant duc d'A-

¹ *De qua re fecit difficultatem, dicens quod nolebat dimittere genitum suam seu armatos homines qui erant bene confessi, penitentes et bonæ voluntatis, etc. (T. III, p. 5, Dunois.)*

² T. III, p. 81. *Ipsa inducebat armatos ad confitendum peccata sua; et de facto vidit qui loquitur quod, ad instigationem suam et monitionem, La Hire confessus est peccata sua, et plures alii de societate sua. — Increpabat armatos quando negabant vel blasphemabant nomen Dei.*

³ *Multum etiam irascebatur dum aliquos armatos audiebat jurantes; ipsos multum increpabat et maxime ipsum loquentem qui aliquando jurabat : et dum videbat eam, refrenabatur a juramento. (T. III, p. 99, Alençon.) — La Hire : Quod amplius non juraret; sed dum vellet negare Deum, negaret suum baculum. Et postmodum ipse La Hire in præsentia ipsius Johanne, consuevit negare suum baculum. « Par mon Martin, ce estoit son serment. » T. IV, p. 4, etc.)*

lençon, « elle m'en gronda plus d'une fois, et devant » elle je n'osai plus jurer. »

Elle avait même forcé La Hire à ne plus jurer que par son bâton : « Par mon Martin, ce estoit son serment. »

Et, de cette armée, il fallut surtout que toutes les femmes de mauvaise vie disparussent. Elle les chassait du camp, comme saint Louis à Damiette, et, à la poursuite de l'une d'elles, elle brisa un jour son épée.

Dans cette délicatesse extrême de conscience qu'inspirent aux Saints leur amour pour Dieu et leur sentiment profond de la sainteté divine, elle se confessait presque tous les jours, atteste son confesseur lui-même, et, en recevant par l'absolution le sang de Jésus-Christ sur son âme, elle pleurait.

Que de fois elle a déclaré qu'elle aimerait mieux mourir que de charger son âme d'un seul péché !

Lorsqu'elle fut atteinte aux Tourelles, entre l'épaule et la gorge, d'un trait d'arbalète qui la perça de part en part, elle eut peur et pleura : la jeune fille demeurait dans l'héroïne ; mais, par-dessus tout, se retrouvait la Sainte. Et, lorsqu'on eut arraché le fer de la plaie et que quelques hommes de guerre lui proposèrent de *charmer* la blessure, elle s'y refusa, disant : « J'aimerais mieux mourir que de rien faire contre la » volonté de Dieu ¹. »

¹ *Fuit læsa de una sagitta seu viritone in collo* (t. I, p. 79) ; — *ex una sagitta quæ penetravit carnem suam inter collum et spatulas de quantitate dimidii pedis* (t. III, p. 8, Dunois). — *Supra mammam taliter quod tractus apparebat ex utroque latere* (t. III, p. 109 et 111, Pasquierel). Journal du siège : « entre l'épaule et

Voilà, Messieurs, le cri de la Sainte. Et, un quart d'heure après, elle s'élançait, et sa bannière triomphante flottait au sommet des Tourelles conquises. Voilà la guerrière.

Oui, il y avait dans cette humble et héroïque fille des champs une grande chrétienne. Et lorsqu'on regarde de près cette âme, après le bruit des batailles, quand la poussière du combat est tombée, lorsqu'on cherche dans son fond intime la source cachée d'où jaillissent ces grandes actions dont l'histoire est émerveillée, ce qu'on trouve, Messieurs, c'est cette piété qui fait les Saints, cette piété prise au fond même du Christianisme : l'amour de Notre-Seigneur, de sa croix, de la sainte Eucharistie, du saint sacrifice de la messe; et aussi la piété envers la sainte Vierge et les vierges martyres.

Jeanne aimait Notre-Seigneur, comme l'ont aimé tous les Saints, avec tendresse.

Et voyez-en, Messieurs, dans toute sa vie de batailles, les témoignages quotidiens.

Outre sa bannière, où elle aimait à contempler l'image du Sauveur maître du monde, elle s'en était fait faire une seconde où était peint Jésus en croix; et chaque jour, matin et soir, des prêtres se rassemblaient alentour, et Jeanne y venait prier pieusement Notre-Seigneur et adorer sa croix.

la gorge, si avant qu'il passoit outre; » — p. 228 (Chron.): « par l'espaule tout outre; » — *Et dum sensit se vulneratam, timuit et flexit, et fuit consolata, ut dicebat; et aliqui armati, videntes eam taliter lesam, voluerunt eam charmare, gallicè, charmer; sed ipsa noluit, dicendo, etc.* (T. III, p. 109 et 111, Pasquierel.)

Quoique si jeune encore et dans la fatigue des camps, elle jeûnait tous les vendredis en l'honneur de la Passion ¹.

Ici encore Dunois a rendu à la jeune compagne de ses exploits ce témoignage si touchant dans la bouche du vieux soldat : « Elle était presque continuellement » en prière, entendait la messe tous les jours, se » confessait souvent, et recevait fréquemment le sacrement de l'Eucharistie. »

Elle entendait la sainte messe, mais comment ? avec la foi la plus vive. « J'ai vu », dit Louis de Contes, son page, « j'ai vu Jeanne à la messe, et à l'élévation du corps » du Sauveur, elle répandait d'abondantes larmes ². »

Ainsi, cette fière guerrière avait ce don sacré des larmes pieuses, cette source des pleurs que tous les Saints ont répandus aux pieds de Jésus-Christ.

Comme Notre-Seigneur aussi, elle aimait les petits et les pauvres, et se plaisait à communier avec eux :

¹ *Consueverat jejunare diebus veneris.* (Son confesseur, t. III, p. 108.)

² *Quod ipsa Johanna erat multum devota erga Deum et Beatam Mariam, et quasi quotidie confitebatur, et communicabat frequenter... dum ipsa confitebatur, ipsa flebat.* (T. III, p. 104, Pasquerel.) — *Quod habebat in consuetudine frequenter confitendi peccata sua, et quotidie audiebat missam.* (T. III, p. 34.) — *Confitebatur sæpe, vacabat orationi assidue ; audiebat missam quotidie, et recipiebat frequenter Eucharistie sacramentum.* (Id., p. 18, Dunois.) — *Quæ sæpissime confitebatur de duobus diebus in duos dies, et etiam qualibet septimana recipiebat sacramentum Eucharistie, audiebatque missam qualibet die, et exhortabatur armatos de bene vivendo et sæpe confitendo.* (Id., p. 81, Sim. Beaucroix.) — *Quod ipse vidit Johannam, dum celebraretur missa, in elevatione corporis Christi mittere lacrymas in abundantia.* (Id., p. 32. L. de Contes.)

« Quand elle se trouvait », dit Pasquerel, « dans un »
 » endroit où il y avait des couvents de Religieux men-
 » diants, elle me disait de lui remettre en mémoire les
 » jours où les petits enfants, dans leurs églises, rece-
 » vaient la communion, afin que, ce jour-là, elle la
 » reçût avec eux, ce qu'elle fit bien des fois ¹. »

Et après les plus brillantes victoires, c'était toujours vers Dieu que se tournait sa reconnaissance. Après la prise des Tourelles, elle vint ici même, à la place où vous êtes, Messieurs, rendre grâces au Seigneur ; et le lendemain, les Orléanais, conduits encore par elle, allèrent d'église en église bénir Celui qui les avait délivrés.

Dès le matin, elle envoya chercher une table, fit dresser un autel, apporter les vêtements sacerdotaux, et célébrer deux messes qu'elle entendit avec grande dévotion, et toute l'armée avec elle. La cérémonie achevée : « Or, regardez », dit-elle plaisamment, « si »
 » les Anglois ont le visage tourné devers vous ou le
 » dos. » On lui répondit qu'ils se tournaient vers Meung : « En nom Dieu », reprit-elle, « ils s'en vont, »
 » laissez-les partir ; il ne plaît pas à Messire qu'on les
 » combatte aujourd'hui : vous les aurez une autre fois,
 » et allons remercier Dieu ². »

¹ *Dicebat eidem loquenti, quando erat in aliquo loco ubi erant conventus mendicantium, quod sibi daret memoriæ dies in quibus parvi pueri mendicantium recipiebant sacramentum Eucharistiæ, ut illa die reciperet cum parvis pueris mendicantium, sicut multoties faciebat.* (Son confesseur, t. III, p. 104.)

² *Misit quæsitum unam tabulam, fecitque apportari ornamenta ecclesiastica, et ibi fecit celebrari duas missas, quas cum magnâ devotione ipsa et totus exercitus armatorum audierunt. Quibus*

Tel était, Messieurs, son amour pour Dieu, amour pur, amour tendre et fort, amour confiant et magnanime dans sa foi et son espérance. Je le demande, n'est-ce pas ainsi que les Saints ont aimé le Seigneur ? N'est-ce pas là la sainteté ?

Mais dans l'amour de Dieu, Messieurs, se retrouvent et s'élèvent tous les nobles amours.

Et parmi les plus nobles, il en est un que Dieu a consacré, que Notre-Seigneur a ressenti, et qui n'a jamais oublié de battre dans le cœur des Saints : c'est l'amour de la patrie.

Ne pensons pas, Messieurs, que ces deux amours se combattent, et qu'il y ait à choisir entre les devoirs de chrétien et ceux de Français.

Non, non, la Religion montre du doigt le ciel, mais elle ne nous fait pas oublier la chère patrie d'ici-bas. La Religion n'est que l'harmonie de tous les devoirs, et plus le Saint comprend ce qu'il doit à Dieu, plus aussi il comprend ce qu'il doit aux hommes.

Voilà pourquoi, Messieurs, l'amour de la France fut, avec l'amour de Dieu, la flamme de Jeanne d'Arc.

Par ses qualités naturelles et surnaturelles, Jeanne d'Arc est une fleur de la vieille France : fille du peuple, de ce peuple des champs où se conservent le mieux peut-être les vertus et la vieille foi nationales,

missis celebratis dixit ipsa Johanna quod respicerent si Anglici haberent facies conversas ad ipsos, et tunc responsum est ei quod non; imo habebant facies versus castrum de Meung. Quo audito ipsa dixit: « In nomine Dei, ipsi radunt; sinatis eos abire, et camus regratiandum Deo. » (T. III, p. 29.)

en elle s'est concentré le vrai patriotisme, l'invincible répulsion du joug de l'étranger, l'élan généreux de l'honneur pour l'indépendance de la patrie, en un mot, au jour du péril, l'amour héroïque de son pays, de son Roi, du sol natal et des Français.

Et en quels mots sublimes, Messieurs, éclate sans cesse cette noble passion ! On attaque sans elle la bastille de Saint-Loup ; elle s'éveille : « Ah ! méchant garçon », dit-elle à son page, « vous ne me disiez pas » que le sang de France fût répandu ! Allez querir mon » cheval ¹. » Et elle s'élance à la porte Bourgogne. Et à la vue des blessés français : « Jamais », dit-elle, « je » n'ai vu couler sang de Français que les cheveux ne » me levassent sur la tête ². »

Elle aime non-seulement les enfants fidèles, mais les enfants égarés de la France ; et elle se félicitait d'avoir pu reprendre tant de villes, dans sa marche vers Reims, sans qu'une seule goutte de ce sang français, qui lui était si cher, fût répandue.

Une de ses grandes douleurs, c'était que le duc de Bourgogne, prince français, fût contre la France pour les Anglais. Elle le supplie, elle le conjure à mains jointes, lui qui est du sang de France, de faire sa paix avec le Roi ; elle le prie, non par aucun intérêt de parti, mais parce que « ce sera grande pitié de la » grande bataille et du sang qui sera répandu, car c'est » le sang de France ³. »

¹ T. III, p. 68, déposition de Louis de Contes, son page.

² Déposition de d'Aulon, son écuyer.

³ Lettre écrite par Jeanne au duc de Bourgogne.

Quand le duc d'Alençon vint la rejoindre : « Soyez » le très-bien venu », dit-elle ; « plus il y en aura » ensemble du sang royal de France, mieux en » sera-t-il ¹. »

Ce Roi qui avait douté d'elle avant et après la délivrance d'Orléans ; qui, livré à ses favoris, devait l'abandonner lâchement, elle l'aimait : jamais plus fidèle au triste Charles VII qu'au jour de cet abandon, elle ne permit jamais aux Anglais de l'insulter devant elle.

Elle accepta pour elle-même toutes les injures ; mais quand on insulta le Roi, son âme frémit : « Par » ma foi, révérence gardée », dit-elle, « ô prédicateur, » vous parlez mal. Je vous ose bien dire et jurer sur » peine de ma vie que le Roi Charles est un bon catho- » lique, quoiqu'il n'ait pas cru en moi ². » A ce mot si fier, les Anglais poussèrent un cri.

Elle servit ce malheureux Roi sans lui demander jamais rien pour elle ni pour les siens ; après Reims, elle ne lui demanda qu'une chose : d'exempter d'impôts le village où elle était née, et d'y fonder une école pour les jeunes filles ; et son père, qui était venu au sacre, en rapporta la nouvelle à Domremy.

Et si elle aimait et servait ainsi son Roi, c'était toujours, comme elle l'a dit naïvement plus tard dans son pieux langage, « notre Sire premier servi. » A ses

¹ *Quanto plures erunt de sanguine Regis Francie, insimul, tanto melius.* (Déposition du duc d'Alençon, t. III, p. 91.)

² *O predicator, male dicitis: non loquamini de persona domini Regis Karoli, quia bonus catholicus est, et in me non credidit.* (T. III, Isambard de La Pierre.)

yeux, le premier maître de la France, c'était Dieu, et elle conseillait à Charles VII « de donner son royaume » au Roi des cieux, et que le Roi des cieux, après cette » donation, ferait tout pour lui et pour la France ¹. »

Mais, il le faut ajouter, son amour pour la France ne lui inspirait pas de haine pour ceux qu'elle combattait. « Ne me parlez pas », dit quelque part Bossuet, « des héros sans cœur. » Nous n'avons pas ici, Messieurs, une héroïne sans compassion : elle avait horreur du sang versé, non pas seulement du sang français, mais du sang même des ennemis. Les guerriers les plus chrétiens, saint Louis, frappaient d'estoc et de taille : elle ne se jetait au plus fort de la mêlée que sa bannière à la main. Elle aimait son épée, « mais « quarante fois plus », disait-elle, « son étendard que » son épée. » Elle ne tua jamais personne ; ni son épée ni sa hache d'armes ne lui servirent jamais ².

D'acier contre les périls, non moins que contre le vice, mais tendre et sensible, comme une Sœur de charité, on la voyait, sur le champ de bataille, après la victoire, et pendant le combat même, prodiguer les soins les plus affectueux à tous les blessés, Anglais ou Français ³. « De quelque parti qu'ils fussent », dit un

¹ *Quod donaret regnum suum Regi cælorum, et quod Rex cælorum post hujusmodi donationem, sibi faceret prout fecerat suis prædecessoribus.* (Le duc d'Alençon, t. III, p. 91.)

² *Quod multo, videlicet quadragesies, prædiligebat vexillum quam ensem... quod ipsamet portabat vexillum prædictum, quando aggrediebatur adversarios, pro evitanda, ne interficeret aliquem; et dicit quod nunquam interfecit hominem.* (T. I, p. 78.)

³ T. III, p. 205 (Seguin.) — *Pia etiam non solum erga Gal-*

témoin, « elle avait pour eux la plus vive compassion. » Et un jour, un Français ayant frappé à la tête et blessé grièvement un Anglais prisonnier qu'il avait sous sa garde, Jeanne descendit de cheval, soutint le blessé par la tête pendant qu'il recevait les secours de la religion, le soignant et le consolant autant qu'elle le pouvait ¹.

Et laissez-moi vous signaler encore ce trait qui la peint bien : après la prise de la bastille de Saint-Loup, qui fut son premier exploit, elle recueillit les prisonniers, empêcha qu'on ne leur fit aucun mal et les fit recevoir et soigner dans la maison qu'elle habitait. Et quant aux morts, « elle pleurait sur eux », dit Pasqurel, « en pensant qu'ils étaient morts sans confession. » Et au retour elle se confessa sur-le-champ à celui qui nous a transmis ce touchant détail sur son premier combat ².

Et aux Tourelles, au moment où le pont se rompit sous les Anglais précipités dans la Loire, elle eût voulu les sauver : « Glacidas ! Glacidas ! » criait-elle à leur chef, « rends-toi, rends-toi au Roi du ciel. J'ai » grand'pitié de vos âmes ! » Glansdale fut entraîné avec

licos, sed etiam erga inimicos. De pauperibus armatis, esto quod essent de parte Anglicorum, ipsa multum compatiebatur.

¹ *Cum quidam vice unus Gallicus duceret certos Anglos captivos, percussit unum Anglorum in capite. Ipsa Johanna hoc videns, descendit de equo, et fecit eundem Anglicum confiteri, tenendo eum per caput, et consolando eum pro posse. (Déposition de son page, t. III, p. 71.)*

² *Fuerunt multi Anglici interfecti; unde multum dolebat ipsa Johanna, ex ei quod dicebat eos interfectos sine confessione; et illico ipsa eidem loquenti confessa est.*

les autres, mais elle ne put voir sans verser des larmes cette fin misérable de tant de braves gens ¹.

Cette bonté de son cœur, Messieurs, n'empêchait en rien chez elle la fierté française, ni l'amour de la justice. Vous vous rappelez ses fières sommations au duc de Bedford et aux Anglais : « Allez-vous-en, » hommes d'Angleterre, qui n'avez droit en ce » royaume de France; le Roi du ciel ordonne et mande » par moi que vous en alliez en votre pays, ou sinon » je vous ferai un tel habaye qu'il en sera perpétuel » mémoire. Voilà ce que je vous écris pour la troisième » et dernière fois, et je ne vous écrirai pas davantage. » C'est la fille des champs, c'est l'humble bergère de Domremy, qui tient ce langage à l'orgueilleux frère de Henri V; mais elle parle, inspirée de Dieu; et du même foyer où s'allume sa fervente piété, jaillissent ces flammes de l'honneur français, avec ce qu'il a de plus fier et de plus délicat, de plus énergique et de plus indomptable.

Qu'ajouterais-je, Messieurs?

Il est une vertu qui peut être regardée comme l'expression la plus profonde de la sainteté, c'est l'humilité; et son héroïsme, c'est quand elle se conserve dans la gloire.

L'épreuve ici fut redoutable, pour une pauvre jeune fille de village devenue tout à coup l'idole d'une nation. Eh bien! ces batailles, ces triomphes, cet

¹ T. IV, p. 139.

enthousiasme des guerriers, ces peuples qui volaient au-devant d'elle, l'ont-ils ébloui ? Et dans cet enivrement, avait-elle oublié qu'elle n'était rien et que Dieu était tout ? Non, Messieurs.

Quand le peuple se précipitait sur elle, à Orléans, hommes, femmes, petits enfants, et touchait ses vêtements, elle disait : « Je ne suis qu'une pauvre fille. »

Et plus tard, quand à Bourges les gens voulaient lui faire bénir des croix et des médailles, elle disait en souriant : « Bénissez-les vous-mêmes, elles seront tout » aussi bonnes ¹. »

Et quand, la croyant invulnérable, on lui disait : « Vous ne serez jamais blessée », elle répondait « qu'elle » n'en était pas plus sûre que les autres. »

Et au sortir des pompes de Reims, elle ne fait que répéter ce mot : « Je ne suis rien : mon fait n'est qu'un » ministère ! »

Telles étaient son humilité et sa simplicité ; mais dès qu'il s'agissait de la guerre et de sa mission, elle reprenait tout son ascendant, et elle l'exerçait avec un naturel qui témoignait bien de l'inspiration d'en haut. C'est ce que Dunois a déclaré devant les juges, et il l'avait bien éprouvé lui-même, quand il voulut l'empêcher d'attaquer les Tourelles : « Vous avez été en votre » conseil », lui répondit Jeanne, « et j'ai été au mien ; » et croyez que le conseil de Dieu s'accomplira et » tiendra ferme, et que cet autre conseil périra ². »

¹ *Tangatis vosmet, quia ita bona erunt ex tactu vestro, sicut ex meo.* (T. III, p. 87.)

² *Vos fuistis in vestro concilio, et ego fui in meo, et credatis*

Et Dunois ajoutait : « Mais en dehors du fait de » guerre, elle n'était qu'une simple, humble et inno- » cente fille ¹. »

J'arrive maintenant, Messieurs, à ce qui est la délicate-
tesse la plus vive, mais aussi le triomphe de mon
glorieux sujet. Et je m'en approche avec respect.

Il y a eu, Messieurs, et c'est une des gloires du
Christianisme, quelques grands guerriers qui ont été
de grands Saints ; mais ce qui ne s'est vu qu'une seule
fois, c'est la sainteté brillant de son plus pur éclat,
parmi la licence de la vie des camps, dans une jeune
fille de dix-huit ans, jetée au milieu des hommes de
cour et des hommes de guerre, et en qui, loin que la
fleur de cette innocence ait été jamais ternie, l'on n'a
jamais trouvé, dit un témoin, que « bien, humilité,
» virginité, dévotion, honnêteté, simplesse », et qui,
devenue chef de guerriers, n'a jamais été l'objet d'une

*quod consilium Domini mei perficietur, et consilium hujusmodi
peribit.* (T. III, p. 109.)

¹ *Quod extra factum guerræ erat simplex et innocens ; sed in
conductu et dispositione armatorum et in facto guerræ, et in or-
dinando bella et animando armatos, ipsa ita se habebat ac si
fuisset subtilior capitaneus mundi, qui totis temporibus suis
edoctus fuisset in guerra. — Cf. t. III, p. 32, R. de Farciault ;
p. 116, S. Charles : « Et chevauchoit toujours armée en habillem-
ent de guerre, ainsi qu'étoient les autres gens de guerre de la
compaignie ; et parloit aussi prudemment de la guerre comme capi-
taine savoit faire. Et quand le cas advenoit qu'il y avoit en l'ost
aucun cry ou effroy de gens d'armes, elle venoit, fust à pied ou à
cheval, aussi vaillamment comme capitaine de la compaignie eust
scen faire en donnant cueur et hardement à tous les aultres, en les
admonestant de faire bon guet et garde en l'ost, ainsy que par rai-
son on doit faire. Et en toutes les aultres choses estoit bien simple
personne, et estoit de belle vie et honesteté. » (T. IV, p. 70.)*

parole irrespectueuse, sauf de la part des Anglais, de quoi elle versait d'abondantes larmes ¹.

Tous les témoignages se réunissent pour attester, dans ce prodige, ce que la vertu eut jamais de plus surnaturel et de plus touchant. Les ennemis implacables qui l'ont livrée aux flammes ont essayé de lui ravir cet honneur, et de briser sur son front cette couronne. Mais en vain : les plus haineuses et impudentes enquêtes ne leur ont pas même permis de faire monter une ombre jusqu'à cette innocence, éclatante comme la pureté du jour ; et leur silence, dit un témoin lui-même de l'odieux procès, est assurément le plus éloquent des témoignages.

Mais c'est vous surtout que j'atteste, vous, compagnons de ses glorieux combats, et qui ne la quittiez jamais, ni dans les marches, ni dans les batailles, ni dans les campements de jour et de nuit, vous, duc d'Alençon ; toi surtout, vaillant Dunois ; et vous aussi, vous, son écuyer, vous, son page, et vous encore, braves chevaliers qui fîtes avec elle le voyage de Vaucouleurs à Chinon, parlez, parlez ! Ils l'ont fait, Messieurs, et qu'ont-ils dit ? Ils furent unanimes à déclarer que non-seulement Jeanne fut la plus pure des jeunes filles, mais qu'elle leur inspirait à tous la vertu, et que jamais sa vue n'éveilla en eux aucune pensée dont elle eût pu rougir ² ; ils regardaient cette fille angélique

¹ *Ex quibus verbis ipsa Johanna incipit suspirare et flere cum abundantia lacrymarum.* (T. III, p. 108, Pasquierel.)

² *Dicit etiam quod aliquando in exercitu ipse loquens cubuit, cum eadem Johanna et armatis, à la paillade, et vidit aliquando*

comme un être sacré, et ils allaient jusqu'à dire qu'ils ne croyaient pas que près d'elle fût possible même la pensée du mal ¹.

Ce qu'il faut lire sur ce point, Messieurs, c'est la déposition tout entière de Dunois, âgé alors de cinquante et un ans. « Il ne croit pas », dit-il avec d'Aulon, « qu'une femme puisse être plus chaste que Jeanne » d'Arc. » Et il ajoutait ces remarquables paroles, que vous me pardonnerez de redire dans leur franchise militaire : il ajoutait que, quant à lui et à ses compagnons, dès qu'ils se trouvaient dans la société de Jeanne, « ils n'avaient plus que des pensées honnêtes, et ne pensaient ni à elle ni à aucune autre. » Et Dunois disait enfin : « C'était une chose presque » divine ². »

Un autre chevalier, Georges Thibault, va plus loin encore, et atteste que la seule vue de Jeanne, lorsqu'ils venaient à l'apercevoir, arrêtait soudain non-seulement tout propos licencieux sur leurs lèvres, mais dans leurs cœurs et jusque dans leurs sens toute impression ou désir peu chaste ³. Ils l'attestent, Messieurs.

quod ipsa Johanna se præparabat : non tamen habuit ipse loquens unquam de ea concupiscentiam carnalem. (Id., p. 100, Alençon.)

¹ *Et credebant quod non posset concupisci. (Ibid.)*

² *Non credit aliquam mulierem plus esse castam quam ipsa Puella erat. Affirmat præterea quod ipse et alii, dum erant in societate ipsius Puellæ, nullam habebant voluntatem seu desiderium habendi societatem mulieris : et videtur ipsi deponenti quod erat res quasi divina. (T. III, p. 15.)*

³ *Multotiens dum loquebantur de peccato carnis et de aliquibus verbis que trahere poterant ad libidinem, dum eam videbant et appropinquabant, non poterant de hoc loqui, imo repente amittebant motum carnis. (T. III, p. 77.)*

J'en atteste à mon tour, non-seulement les hommes de guerre, mais les hommes du monde, mais tout homme : oui, l'humain ici touche au divin, *quasi divina res est*; et cet ascendant inouï de la vertu, n'est-ce pas, Messieurs, cette puissance que l'Église appelle la sainteté ?

Dunois en garda toute sa vie l'impression ineffaçable, et j'en ai rencontré, il y a quelques jours, une preuve inattendue et frappante.

Allez, Messieurs, visiter à Beaugency ce qui reste du château où ce vaillant homme s'était retiré après tant d'agitations et de batailles, où il est mort, et d'où son corps fut porté à Cléry; il y repose encore : et votre émotion, Messieurs, égalera la mienne, lorsque, entrant dans son oratoire, vous lirez ces mots, cette prière, qu'il avait fait écrire en exergue à la voûte de ce sanctuaire, au-dessus de l'autel : *Cor mundum crea in me, Deus ! O mon Dieu, créez en moi un cœur pur !* Touchant souvenir, au cœur du vieux guerrier, de la vertu qui, aux jours de sa vaillante jeunesse, lui était apparue dans toute sa beauté, sous les traits d'une sainte héroïne.

Devant une telle vertu, maintenant que les passions d'autrefois sont apaisées, et que Jeanne d'Arc n'apparaît plus que dans la sérénité de l'histoire, je ne m'étonne pas que d'éclatants hommages lui viennent chaque jour de l'Angleterre elle-même, et qu'en dépit du protestantisme anglais, un descendant de ceux qu'elle a vaincus se soit écrié hier : « Un tel person- »

» pour l'âme humaine, et sa place est dans les tem-
» ples. »

Ce grand et solennel hommage, peut-être un jour la sainte Église romaine le décernera-t-elle à Jeanne d'Arc : ce jour, il m'est permis de dire que je l'attends et que je l'appelle...

O France, ô ma patrie, mère de Jeanne d'Arc, ce jour-là, de quel diamant incomparable l'Église aura orné ton front !

Et cependant, Messieurs, je ne vous ai pas dit encore ce qui fut le sombre, mais le plus glorieux rayon de la couronne de Jeanne d'Arc.

Il nous reste à considérer la Sainte dans la victime et dans la suppliciée.

III

Il faut donc maintenant le redire : cette jeune fille si pure, cette guerrière si sainte, cette rédemptrice de son Roi et de son pays, acclamée par une armée et par tout un peuple, au comble de la gloire humaine, eh bien ! Messieurs, elle a été trahie, vendue, suppliciée, brûlée vive. Dieu l'a permis, l'Angleterre l'a ordonné, la France l'a souffert, et un évêque l'a fait.

Ah ! lorsqu'une première fois j'ai dû vous le raconter, j'en ai poussé des cris, je me suis plaint à Dieu et aux hommes, et mon âme indignée de tant d'outrages faits à l'innocence, au courage et à la vertu, ne savait où se réfugier.

Quel dénoûment inattendu, et horrible, d'une si

noble destinée ! Ne pouvait-elle donc finir autrement ? Ah ! elle ne rêvait pas la gloire et les délices ; elle ne voulait, sa mission achevée, que retrouver sa mère, son village et ses champs. Mais non, elle ne devait plus les revoir !

Si du moins elle était tombée aux Tourelles, ou dans quelque grand combat, au milieu des guerriers, d'un coup glorieux, dans l'éclat d'un triomphe !

Eh bien ! non, Messieurs, il fallait autre chose ! il le fallait ! *Oportuit !* Élevons nos pensées ; nous entrons ici dans des clartés nouvelles. Il fallait que la Sainte fût couronnée dans le supplice ; Dieu réservait à la France pour sa libératrice cette gloire plus haute ; il voulait donner à la fille aînée de l'Église une Martyre, portant les stigmates de son Fils... Du reste, c'est la loi. On n'est un Sauveur, une image du Christ, qu'à ce prix. La France n'a jamais rien eu de pareil. Elle avait vu des Saintes, des femmes grandes et illustres : rien de pareil à Jeanne d'Arc. Sainte Clotilde meurt dans un douloureux, mais glorieux veuvage, au tombeau de votre grand saint Martin, Monseigneur : sainte Geneviève achève sa longue carrière au milieu des bénédictions des peuples, près de Saint-Denis : Jeanne d'Arc, c'est au milieu des clameurs, des horreurs, des tourments, des blasphèmes, de l'exécration de ceux qu'elle avait vaincus.

Encore un coup, c'est la loi, Messieurs : *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam !* Divin, mais terrible *oportuit !* Ainsi, le Fils de Dieu lui-même devait passer par ce chemin, pour achever

le salut du monde et arriver à la consommation de sa gloire ¹.

C'est la loi, et pour tous!... Ah! vous avez fait de grandes choses. Mais il y en a une plus grande encore. Avez-vous souffert? Avez-vous été brûlé vif ou à petit feu dans votre œuvre? Si non, eh bien! il vous manque ce rayon suprême que Dieu réserve aux élus des hautes missions, et qui fait resplendir du dernier et sublime éclat leur âme et leur cause. Les ouvriers des grandes rédemptions, c'est leur privilège de marcher à un triomphant supplice, Jésus-Christ à leur tête, la croix en main. Le voilà, ce modèle et ce Roi de tous les suppliciés pour la justice! Il boit le calice de sa Passion jusqu'à la lie, et puis il le présente à ceux qui l'aiment assez pour le suivre, et pour reproduire en eux quelques traits de cette Passion qui a sauvé les hommes : victimes immolées comme lui, et comme lui triomphantes par la fécondité du sacrifice, leur sainteté comme leur gloire se mesure à leur degré de ressemblance avec le divin Martyrisé.

Et s'il m'était permis de vous adresser d'ici la parole, à vous, qui êtes sur la terre le Vicaire du Dieu crucifié, ô Saint-Père, je vous dirais : Quand aux grandes victimes des saintes causes Dieu ne demande pas l'effusion du sang, ah! il leur envoie tant de douleurs, et parmi quelques larmes de joie tant de larmes amères, que ces larmes et ces douleurs valent le sang!

¹ *Decebat eum, propter quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.* (Ad Hebræos, c. II, v. 10.)

Voilà, Messieurs, dans quelle lumière il faut contempler l'immolation de Jeanne d'Arc. Autrement, l'horreur en serait trop grande. Ce qui éclate ici, c'est que, en nulle autre passion peut-être plus que dans celle de l'héroïque vierge de Domremy, ne se rencontre cette glorieuse ressemblance avec le Dieu du Calvaire. Elle eut son Judas, un prêtre qui la trahit, un guerrier qui la vendit; ses Caïphes, des juges abominables, de faux témoins; un prince indigne, lui donnerai-je le nom de Pilate? qui l'abandonna; une espèce d'Hérode qui l'insulta, des soldats brutaux, des valets impudents; les pharisiens et les scribes abondèrent, et par-dessus tout l'oubli, le délaissement universel, l'ingratitude des Français; et sa croix fut un hûcher.

Du reste, Messieurs, il faut le dire, dans sa mission, elle n'avait pas été un jour sans injures, sans contradiction, sans douleurs. Chaque jour il fallait que cette âme généreuse, ce cœur de dix-sept, de dix-huit ans, s'élevât au-dessus des trahisons, des moqueries, des calomnies, des jalousies. Elle n'avait réellement pour elle que les petites gens et le menu peuple, ou quelque brave chevalier comme Dunois. — Et encore, comment ne vint-il pas frapper avec sa hache d'armes aux portes de Rouen? — Et celle qui avait entendu si souvent retentir sur ses pas l'*hosanna* populaire, devait voir là le bon peuple se taire, comme il se taisait à Jérusalem, comme il se tait partout, dès que les ennemis du Seigneur et de ses Saints répètent contre eux leur implacable *Crucifigatur*.

Comme Notre-Seigneur aussi, la pauvre fille annonça

plusieurs fois cette fin, dont elle ne pouvait toutefois, dans sa candeur, prévoir les indignités. « Je ne demandais à Dieu », dit-elle, « que la délivrance de la France, le salut de mon âme, et d'être reçue en paradis. » Ah! cette prière, du moins, devait être entendue!

Mais une autre fois, chevauchant entre l'archevêque de Reims et Dunois, qui le raconte, et traversant une de vos bonnes populations de Picardie, cher Monseigneur, dont la présence ici nous touche peut-être plus qu'aucune autre : « Ah »! s'écria-t-elle, « puissé-je être assez heureuse pour finir ici mes jours et être inhumée en cette terre, chez ce bon peuple! » Mais ce vœu ne devait pas être exaucé... Ses cendres allaient être bientôt jetées aux vents et aux flots... et il ne devait rien rester d'elle ici-bas... rien, qu'un peuple sauvé et une impérissable mémoire!

Enfin, tout à coup sainte Marguerite et sainte Catherine lui déclarent qu'elle « sera prise avant la Saint-Jean par les Anglais¹. » Oh! le coup était cruel! et depuis elles le lui répétaient tous les jours.

Mais Jeanne ne reculait pas et marchait toujours en avant. Elle avait dit au Roi : « Prenez garde! je ne durerai qu'une année! » Et elle dit un jour à son confesseur : « Après ma fin, je ne demande au Roi que de faire dire des messes pour les âmes de ceux qui seront morts pour lui². »

¹ *Fuit eidem dictum per suas voces, videlicet sanctarum Catharinae et Margaretae, quod ipsa caperetur antequam esset festum Beati Johannis.* (T. I, p. 115.)

² *Johanna pluries sibi dixit quod si contingeret eam vitam*

Déjà, à Châlons, devant votre cathédrale, Monseigneur, aux gens de Douremy qui étaient venus pour voir la fille de leur village dans sa gloire, et lui demandaient si elle n'avait pas peur dans les batailles, elle avait répondu : « Non, mes chers amis, je ne crains » que les traîtres. »

Enfin, un matin, à Compiègne, ayant fait dire la messe et communié dans l'église Saint-Jacques, que j'ai vue aussi il y a quelques années, elle se retira près d'un pilier de la vieille église, et trouvant là plusieurs gens de la ville et une centaine d'enfants rassemblés pour la voir, elle leur dit : « Mes enfants et chers amis, » je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que » bientôt je serai livrée à la mort. Si vous supplie » que vous priiez Dieu pour moi ¹. »

J'ai donc nommé Compiègne... Vous savez, Messieurs, comment son bon cœur l'avait fait entrer dans cette funeste ville. « Il faut bien », dit-elle un jour, » que j'aie secouru ces braves gens de Compiègne... » Ils ne le lui rendirent pas... Le pont-levis fut levé derrière elle, et chacun demeurant en sûreté derrière les murs, nul ne bougea... nul ne bondit, ni de Compiègne, ni de Reims, ni de Châlons, ni d'ailleurs, pour mettre les Anglais et les Bourguignons en pièces, et sauver la libératrice de la France !

Ah!... Messieurs! la triste nature humaine! Et le courage, et l'honneur, l'honneur, où sont-ils?

finire, quod dominus Rex faceret fieri cappellas ad deprecandum Altissimum pro salute animarum illorum qui obierant in guerra.
(T. III, p. 112.)

¹ WALLON, t. I, p. 228; t. II, p. 272.

Elle fut donc prise, vendue par un grand seigneur, achetée et payée par l'or de l'Angleterre; puis garrottée, enchaînée, livrée aux railleries des soldats, à la vengeance des Anglais, jetée dans un cachot, et menée en Normandie, dans une cage de fer, les chaînes aux pieds et aux mains. Ah! certes, quand elle se vit ainsi seule, abandonnée de tous, et des chevaliers, et de son Roi, et de la France, et livrée sans défense à ses plus cruels ennemis, il lui fut bien permis de dire, comme son modèle : *O Dieu! que ce calice s'éloigne de moi!*...

Là, dans cette cage, dans ces affreux cachots, dans cette tour de Rouen... Vous n'étiez pas là, Monseigneur, vous l'eussiez défendue contre toute l'Angleterre! Quand elle se trouva là, dans cet abandon, dans ces ténèbres, dans cette nuit de son âme, ah! quel ne dut pas être le frémissement, le dégoût, l'involontaire effroi, l'agonie de son cœur!... Et quand elle repassait dans son souvenir tout ce passé, ces voix du ciel, cette élection divine, ces batailles, ces victoires, cet Orléans délivré, ce Roi sacré, tout ce pays de France sauvé; et puis, rien, rien autour d'elle, que le silence et l'horreur de la mort! Et quand, de ces amères et navrantes pensées, elle se reportait vers Domremy, vers sa mère, vers ses champs et ses troupeaux, ô Dieu! n'est-ce pas alors que cette pauvre âme dut être à son tour triste jusqu'à la mort? Et qui l'accuserait de défaillance? N'a-t-il pas été dit de son Maître lui-même : *Capit pavere, et tædere! contristari et mæstus esse!* Ah! oui, elle eut bien là aussi son agonie et son jardin des Olives! Mais, comme

le Sauveur, elle eut aussi ses anges qui vinrent la reconforter et lui promettre le paradis ¹.

Et de cet abatement, voyez-la maintenant, Messieurs, qui se lève. *Surgite, eamus* ². Elle va devant ses juges, les Caïphes du temps. Ah! l'Angleterre les a bien choisis! tout ce qu'il pouvait y avoir de plus cruel pour Jeanne : des prêtres et des Français! Quel enlacement perfide! quel réseau savamment ourdi de questions captieuses!... Mais de tous ces pièges, comme la victime se dégage, et comme elle les confond tous par ces réponses pleines de bon sens et d'honneur, où éclate son âme tout entière! Je ne connais pas un procès, excepté celui de Notre-Seigneur, où des interrogations plus perfides aient été renversées par des réponses plus péremptoires ³!

Messieurs, j'avais voulu, dans mon premier discours, détourner mes yeux de ce spectacle, de cette profanation de ce qu'il y a de plus sacré dans les choses humaines, la justice, mais j'avais tort, et je veux y revenir aujourd'hui.

J'y veux revenir, parce que, en face de ces juges

¹ *Capias totum gratanter; tu venies finaliter in regnum paradisi.* (T. I, p. 155.)

² S. Marc, xiv, 22.

³ *Audivique ab ore domini tunc abbatis Fiscampnensis quod unus magnus clericus bene defecisset respondere interrogationibus difficillibus sibi factis.* (T. II, p. 358, R. de Gronchet.) *Quibus unus magister in theologia cum difficultate respondisset.* (T. III, p. 64, J. Monnet.) *Non erat ex se sufficiens ad se defendendum contra tantos doctores, nisi fuisset sibi inspiratum.* (T. II, p. 242, Manchon.) *Eidem Johannu audivit dici, loquendo eidem loquenti et notariis, quod non bene scriberent, et multoties faciebat corrigere.* (T. III, Jean Monnet.)

rendus, il y a la victime ; à côté de la bassesse humaine, l'héroïsme, plus éclatant que sur les champs de bataille ; et dans ce martyr, la sainteté, définitivement victorieuse et consommée !

Voyez avec quel art profond sont tendus ces pièges, pour la perdre et pour la torturer, tandis que, dans le même temps, lui étaient livrés, au fond de son cachot, d'autres assauts encore plus odieux.

« Êtes-vous en état de grâce ? » Qu'elle réponde oui ou non, elle se perd également ; on retournera contre elle toute réponse. Mais écoutez :

« Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; et si j'y suis, Dieu veuille m'y garder ! »

D'un mot elle brise le piège !

« Quand vous vous confessiez, étiez-vous en péché mortel ? »

« — Je ne sais si j'ai été en péché mortel ; je ne crois pas en avoir fait œuvre, et Dieu me garde de faire ou d'avoir jamais fait œuvre qui charge mon âme ². »

Et plus le piège théologique qu'on lui tend ici va se resserrer autour d'elle, plus le bon sens et la sainteté vont éclater à la fois dans ses réponses.

« Qui aidait le plus, vous à l'étendard, ou l'étendard à vous ? »

¹ *Si ego non sim, Deus ponat me ; et si ego sim, Deus me teneat in illa, et dixit quod esset multum dolens, si sciret se non esse in gratia Dei...* (T. I, p. 65.)

² *Utrum ne credat esse aliquando in peccati mortali, quando confitetur, respondit quod nescit si fuerit ; nec credit se fecisse opera peccati mortalis ; et non placeat, inquit, Deo, quod ego nunquam fecerim, per quae anima mea sit onerata.* (T. I, p. 65.)

» — De la victoire de l'étendard ou de moi, c'était
» tout à Notre-Seigneur.

» — Mais l'espérance d'avoir victoire était-elle fon-
» dée en votre étendard ou en vous ?

» — Elle était fondée en Notre-Seigneur, et non
» ailleurs ¹. »

Le piège se resserre encore, et l'enlace de plus en plus : la jeune Sainte échappe toujours.

» Ne savez-vous point que sainte Catherine et sainte
» Marguerite haïssent les Anglais ?

» — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime, et
» haïssent ce que Dieu hait.

» — Dieu hait-il les Anglais ?

» — De l'amour ou de la haine que Dieu a aux
» Anglais, je ne sais rien ; mais je sais bien qu'ils
» seront boutés hors de France, excepté ceux qui
» y mourront, et que Dieu enverra victoire aux Fran-
» çais contre les Anglais ². »

Toujours l'éclat de l'accent français et de l'accent chrétien : la même intrépidité devant ses juges que devant les bastilles anglaises, et l'affirmation constante

¹ *An ipsa plus juraret vexillum, quam vexillum juraret illam? Respondit quod de victoria ipsius Johannis vel vexilli, totum erat in Domino. — Utrum spem habendi victoriam fundabatur in vexillo, vel in ipsamet Johannâ, respondit quod hoc fundatur in Domino, et non in alio. (T. I, p. 182.)*

² *Utrum ipsa sciat quod sanctæ Catharina et Margareta odiant Anglicos : respondit quod ipsæ amant quod Deus amat, et odiunt quod Deus odit. — Interrogata si Deus odiat Anglicos, respondit quod de amore vel odio quem Deus habet ad Anglicos, nihil scit ; sed bene scit quod expellentur à Franciâ, exceptis illis qui morientur ; et quod Deus mittet victoriam Gallicis contra Anglicos. (T. I, p. 258.)*

et invincible des grands desseins de Dieu sur la France.

Cette constance lui coûtera la vie ; elle le sait : n'importe !

« Je sais bien que ces Anglais me feront mourir,
» croyant après ma mort gagner le royaume de France.
» Mais quand ils seraient cent mille *Goddem* plus qu'ils
» ne sont à présent, ils n'auront pas le royaume. »

Le comte de Stafford, indigné, tira sa dague pour la frapper ; Warwick le retint : il voulait le bûcher.

Mais la plus horrible torture morale infligée à la pauvre captive, le chef-d'œuvre de la perfidie de ces effroyables juges, le voici, Messieurs. Ce n'est pas assez que la France l'abandonne et que des hommes d'Église la jugent : ce qu'elle respecte le plus au monde ! Voilà qu'à cette conviction invincible de sa mission qui éclate en toutes ses réponses et qui fait sa force, on veut opposer cette nécessaire soumission du vrai fidèle à l'Église, et sa foi de chrétienne. « L'Église », disaient-ils, « c'est nous. Vous refusez donc de croire à l'Église, » d'obéir à l'Église. » Et ils y revinrent sans cesse, déchirant à plaisir cette âme simple, et la brisant de douleur dans ces luttes morales.

De ses efforts pour se déprendre de ces ambages que d'abord elle ne démêlait pas, elle fut malade, Messieurs, jusqu'à être en péril de mort. Mais elle ne trahit rien, ni sa mission, ni sa foi.

« Menez-moi au Pape », dit-elle, « et je lui répon-
» drai. Je tiens et je crois que nous devons obéir à
» notre seigneur le Pape qui est à Rome ¹. »

¹ *Ipsa requirit quod ducatur ante ipsum dominum nostrum*

L'évêque défendit d'écrire cette réponse :

« Ah » ! reprit-elle, « vous écrivez bien ce qui est »
 » contre moi ; mais vous ne voulez pas écrire ce qui est »
 » pour moi. »

Contre de tels juges, il ne restait à Jeanne qu'un refuge, Dieu, cette justice suprême, qui réparera un jour toutes les iniquités de la terre :

« Oh ! j'en appelle devant Dieu », dit-elle, « le grand »
 » juge, des grands torts et ingravances qu'on me »
 » fait ¹. »

Et comme elle se plaignait ainsi, survint l'évêque. A sa vue, elle s'écria :

« Évêque, je meurs par vous ² ! » Puis elle ajouta avec compassion : « Vous dites que vous êtes mon juge ; »
 » je ne sais si vous l'êtes, mais avisez bien que vous »
 » ne jugiez mal, car vous vous mettriez en grand dan- »
 » ger ; et je vous en avertis, afin que, si Notre-Sei- »
 » gneur vous en châtie, j'aie fait mon devoir de vous »
 » le dire ³. »

Ne vous semble-t-il pas entendre ici, Messieurs, comme un écho des paroles du divin accusé, ajournant

Papam, et postea respondebit totum illud quod debet respondere. (T. I, p. 184.) — *Tenet et credit quod debemus obedire domino nostro Papæ in Romæ existenti... Quantum est de ipsâ, credit in dominum Papam qui est Romæ.* (T. I, p. 83.)

¹ *Ibid.*, p. 4, le même témoin.

² *Ibid.*, le même témoin.

³ *Vos dicitis quid meus judex estis; ego nescio si vos estis; sed advisatis bene quod non male judicetis, quia poneretis vos in magno periculo. Et ego adverteo vos ad finem quod, si Deus vos inde castiget, ego facio debitum meum de dicendo vobis.* (T. I, p. 154.)

ses juges d'un moment à l'infaillible jugement du dernier jour ?

Mais qui donc la soutenait dans les affreux labeurs de ces interrogatoires et dans les désolations de la captivité ? Ah ! Messieurs, ce qui l'avait toujours soutenue, la prière et l'Eucharistie, ces deux foyers inextinguibles de la vertu chrétienne. Dans ces longues heures de solitude et d'abandon où le cri du Sauveur sur la croix pouvait bien aussi sortir de ses lèvres : « Mon » Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? » elle prie, Messieurs, elle se recommande sans cesse à Dieu ; sans cesse elle demande la divine Eucharistie. La veille de son supplice encore, elle communia ; on n'osa pas lui refuser la consolation de cette dernière cène, et elle reçut son Sauveur « avec une telle dévotion et » une telle abondance de larmes, dit celui même qui » la communia, que je renonce à le décrire ¹. »

Et voyons-la maintenant, Messieurs, sortant du prétoire et marchant à son calvaire. C'est là surtout que son âme éclate en des accents incomparables : ce n'est plus seulement une héroïne, c'est une Sainte. Recueillons, Messieurs, avec respect ces cris suprêmes.

Huit cents hommes d'armes l'entourent et l'entraînent, « portant glaives et bâtons ² » ; un peuple immense était là, comme toujours, demandant son

¹ *Quod devotissime et cum lacrymis uberrimis sic quod nesciret narrare, suscepit.* (Témoignage du Religieux qui la communia et l'assista à son bûcher, t. II, p. 308.)

² « Et y avoit le nombre de sept à huit cents hommes de guerre autour d'elle, portant glaives et bastons. » (T. II, p. 14, Manchon.)

spectacle ! *Populus spectans* ¹, et on voyait les scribes et les pharisiens branler la tête, comme naguère au pied de la croix : Elle qui a délivré les autres, qu'elle se sauve donc elle-même !

Pour Jeanne, en apercevant le bûcher, elle fait entendre le cri de compassion du Sauveur sur Jérusalem : « Rouen ! Rouen ! seras-tu donc ma dernière » demeure ? J'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de » ma mort, et qu'il ne t'en arrive malheur ² ! » Le peuple, entendant ces paroles, pleura.

Puis, attachée au bûcher, elle pousse le cri du pardon, qui fut le premier cri de la croix, « elle leur par- » donne tout le mal qu'ils lui ont fait, et leur demande » à tous de prier pour elle ³ », puis elle proclame avec une nouvelle énergie sa mission divine, et que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par la volonté de Dieu ⁴. Et voyant la flamme monter, elle demande une croix. Un pauvre soldat anglais en fait une avec deux morceaux de bois ; elle la pose sous ses vêtements, sur son cœur.

Pendant ce temps, son confesseur court à l'église voisine chercher un crucifix, et le lui présente. Elle

¹ S. Luc, xxiii, 35.

² T. III, p. 53, déposition de Guillaume de Camera.

³ « Requérant... mercy très-humblement... qu'ils voulsissent prier pour elle, en leur pardonnant le mal qu'ils lui avoient fait. » (T. II, p. 19, Massieu.)

⁴ *Semper usque ad finem vitæ suæ manutenuit et asseruit quod voces quas habuerat erant a Deo, et quod quidquid fecerat, ex præcepto Dei fecerat, nec credebat per easdem voces fuisse deceptum ; et quod revelationes quas habuerat, ex Deo erant.* (T. III, p. 170.)

l'embrasse avec ardeur. Ses regards, ses lèvres et son cœur ne s'en détachaient pas ¹. A ce moment, les flammes s'approchant : « Retirez-vous », dit-elle au bon prêtre qui était sur le bûcher près d'elle, « et » tenez le crucifix bien haut, pour que je le voie tous » jours ². »

Puis elle conjura à haute voix tous les prêtres présents de lui donner une messe après sa mort ³.

Et enfin elle pousse son dernier cri, celui de la filiale confiance au Calvaire : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. « Jésus, Jésus, Jésus ⁴ ! » rendant ainsi son âme à celui à qui elle l'avait vouée dans son virginal amour... Puis on la vit pencher sa tête expirante. Tout était consommé.

Mais voilà qu'aussitôt après, au pied de son bûcher, des cris inattendus retentissent ; c'est le cri de la conscience populaire qui éclate comme au pied de la Croix. Les juges et les bourreaux se dispersent, et le peuple les poursuivait de ses clameurs vengeresses ⁵ : comme

¹ « A grande dévotion demanda à avoir la croix ; et ce voyant un Anglois qui estoit là présent en fait une petite du bout d'un baston qu'il lui bailla... et mit icelle croix en son sein, entre sa chair et son vestement. Et oultre demanda humblement à celui qui parle qu'il lui feist avoir la croix de l'église, afin que continuellement elle la puist voir jusques à la mort. Et celui qui parle fait tant que le clerc de la paroisse de Sainct-Sauveur lui apporta. » (T. II, p. 20, Massieu.)

² *Dum ipsa Johanna percepit ignem, ipsa dixit loquenti quod descenderet, et quod levaret crucem Domini alte, ut eam videre posset. Quod et fecit.* (T. III, p. 167.)

³ *Et unusquisque eorum daret sibi unam missam.* (T. II, p. 369.)

⁴ « En trespasant cria à haute voix : Jhésus ! »

⁵ *Magnam notam a popularibus incurrerunt ; nam postquam*

autrefois ceux qui descendaient du Calvaire, un officier du Roi d'Angleterre, s'en retournant, s'écrie : « Nous sommes tous perdus ! nous avons brûlé une » Sainte ¹ ! » Celui qui avait allumé la flamme du bûcher, consterné, court se confesser au confesseur même de Jeanne, s'écriant : « Je suis damné ! j'ai » brûlé une Sainte ² ! » L'un des juges s'écrie en gémissant : « Plût à Dieu que mon âme fût où je crois qu'est » l'âme de cette femme ³ ! » Un Anglais, qui avait apporté une fascine au bûcher pour en attiser la flamme, l'entendant crier : Jésus !... recula d'épouvante, et attesta avoir vu s'envoler du bûcher une colombe ⁴.

Et, en effet, la pure et fière colombe, un moment captive, mais libre enfin, et ses liens brisés par la flamme, sans qu'on ait pu la blesser au cœur, s'envolait dans les joies éternelles, et dès ce jour son image devait planer pour jamais, comme l'image même de la vertu et de l'honneur, sur la France sauvée.

Elle meurt, mais elle triomphe ; son dernier regard

ipsa Johanna fuit igne cremata, populares ostendebant illos qui interfuerant et abhorrebant. (T. III, p. 165.)

¹ *Nos sumus omnes perditī, quia una sancta persona fuit combusta. (T. III, p. 182, J. Tressart.)*

² *Quod valde timebat quin esset damnatus, quia combusserat unam sanctam mulierem. (T. II, p. 352.)*

³ *Vellem quod anima mea esset ubi credo animam istius mulieris esse.*

⁴ *Quidam Anglicus, qui eam mirabiliter odierat, et qui juraverat quod fasciculum propriā manu poneret in crematione dictæ Johanne, cum hoc fecisset et audivisset ipsam nomen Jesu acclamantem, factus est totus attonitus, et quasi in extasi... Viderat ipse Anglicus, in emissione spiritus dictæ Johanne, quamdam columbam albam exeuntem de Franciā.*

avait vu pleurer les Anglais et ses juges ; et son dernier cri : Jésus ! Jésus ! Jésus ! cet appel , au nom de l'éternelle justice , à l'éternel amour , les avait tous fait se disperser glacés d'effroi ; et sa parole prophétique s'élevant au-dessus des flammes , les poursuivait de ville en ville , d'année en année , jusqu'à ce que tout fût accompli , qu'il ne restât plus sur le sol de la France un Anglais , ni un seul des grands coupables que leur crime vouait aux coups de la Providence ¹.

Elle avait dit à ses juges : « Prenez garde de mal » juger et de vous mettre en grand péril. Je vous » donne cet avis , afin que , si vous êtes punis de Dieu , » on s'en souviene. » Chargés toute leur vie de la haine des peuples , ils moururent misérablement. Son Judas , celui qu'elle avait fait l'homme de sa confiance , et qui la trahit , se repent comme Judas ; mais il est hafoué par les grands seigneurs anglais , comme Judas par les princes des prêtres , et il meurt à Bâle , misérablement , comme Judas. L'évêque mourut frappé d'une subite apoplexie. Le dur promoteur dans ce procès infâme fut trouvé mort aux portes de Rouen , dans un égout. Et le lâche prédicateur fut frappé de la lèpre quelques jours après.

Elle avait dit aux Anglais : « Avant sept ans , vous

¹ « Elle fut par aucuns interrognée de sa puissance se elle dure-roit guères , et se les Anglois avoient puissance de la faire mourir. Elle respondit que tout estoit au plaisir de Dieu ; et si certifia que , s'il luy convenoit mourir avant que ce pour quoy Dieu l'avoit envoyée fust accomply , que après sa mort elle nuyroit plus auxdits Angloys qu'elle n'auroit fait en sa vie , et que nonobstant sa mort , tout ce pour quoy elle estoit venue se accompliroit : ainsi que a esté fait par grâce de Dieu. » (T. IV , p. 311.)

» perdez un plus grand gage qu'Orléans ¹. » Et six ans après, en 1436, Paris tombait aux mains de Charles VII.

Elle leur avait dit encore : « Le Roi entrera à Paris » en bonne compagnie ². » Et en 1437, le Roi y faisait une entrée triomphante au son des trompettes, et à la tête de ses chevaliers.

Enfin, elle leur avait dit qu'ils seraient tous boutés hors de France, et que, fussent-ils cent mille, il n'en resterait pas un ³. Et en 1558, la bannière de France flottait sur les murs de Calais, et les Anglais ne devaient plus jamais posséder un pouce de la terre française !

J'ai fini, Messieurs.

Je vous vois étonnés, émus, et cependant je n'ai fait que bégayer, naguère sur la gloire de Jeanne d'Arc, aujourd'hui sur l'héroïsme de ses vertus.

La parole est impuissante devant cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble, ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même.

¹ *Dixit quod ante septennium Anglici dimittent majus pignus, quam fecerint ante villam Aurelianensem... Et quod præmissa evenient ante septennium.* (T. I, p. 252.)

² Lettre de Jeanne d'Arc aux chefs anglais.

³ *Et quod totum perdent in Franciâ. Et hæc scit per revelationem sibi factam ; gallicè dicendo : « Je le sçay aussi bien comme vous êtes ici. »* (*Ibid.*)

J'affirme qu'on ne peut s'en approcher, et lire, comme je viens de le faire, les pages de cette histoire, dans ces deux procès, où elle apparaît toute vivante encore, et, j'oserai le dire, étincelante, sans avoir la conviction irrésistible qu'on est là devant une Sainte héroïque, devant une envoyée de Dieu.

On y éprouve aussi une impression étrange : on se sent transporté comme dans une atmosphère inconnue, où mille éclairs, tour à tour d'une douceur et d'une terreur sublime, traversent l'âme, et on s'écrie, dans un saisissement religieux : C'est une Sainte ! Dieu était là !

Ou plutôt, on découvre ici un plan supérieur et divin.

Dans un premier horizon, triste, abaissé, désolé, on voit, hélas ! les iniquités et les malheurs d'une grande nation. Tout y est sombre, désespéré, chargé de nuages épais. L'étranger domine, et nous foule aux pieds ; ses hommes d'armes, durs, avides, envoyés pour le châtiment, passent et repassent, promenant partout le ravage ; mais, trop indignes vengeurs de la justice, et ne sachant punir les crimes que par d'autres crimes, il ne pouvait leur être donné de changer les destinées de cette grande race française, que Dieu, depuis Clovis, Charlemagne et saint Louis, avait élue pour de si grandes choses.

Alors, dans un horizon plus élevé, sur un fond d'une sérénité divine, apparaît une vision céleste : c'est une jeune fille, pure comme une Sainte, intrépide comme l'Archange, simple et sublime, modeste et ardente ;

c'est une guerrière, qui, de son regard et de son épée, disperse et chasse devant elle les bataillons de l'étranger, et entraîne sur ses pas tous les cœurs dévoués encore à la cause sacrée de la patrie.

Prédestinée de Dieu, et admirablement fidèle à son élection, elle concentre dans son cœur, comme dans un pur foyer, toutes les angoisses, tous les espoirs, toutes les vertus, tout l'héroïsme français; elle rend du cœur à tout un peuple abattu, console la grande pitié qui était au royaume de France; et puis, tout à coup, trahie, délaissée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher.

Mais, la victime à peine recueillie dans les cieux, et la flamme du bûcher éteinte, la lumière brille de nouveau au ciel de la France, l'œuvre de Dieu s'achève, la délivrance se consomme; et, purifiée dans ce baptême de sang et de feu, rachetée par ce grand holocauste, la fille aînée de l'Église reprend ses destinées providentielles, et la France, à travers les temps les plus orageux, ne cesse plus d'être le soldat de Dieu, comme dit Shakespeare, et, à l'heure qu'il est encore, dans cette Europe si incertaine et si agitée, c'est le drapeau de la France, c'est son épée, qui garde à Rome le tombeau des saints Apôtres.

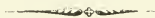
O Jeanne! ô sainte enfant, sainte guerrière, sainte martyre, c'est à vous que nous le devons!

Il y a eu depuis d'autres crimes, d'autres malheurs, d'autres victimes. Qu'en arrivera-t-il un jour? L'expiation est-elle achevée? C'est le secret du ciel. Puisse du moins ma patrie, toujours fidèle à la foi de Jeanne

d'Arc, mériter à jamais le regard et les bénédictions de Dieu !

O Jeanne ! j'ai tout dit.

Puisse ce dernier discours, ces derniers accents d'un cœur qui fut épris de votre gloire et de vos vertus, être entre votre âme et la mienne un lien éternel ! Puissé-je, après ma course qui s'achève, redire avec confiance le nom de celui que vous avez invoqué à votre dernière heure avec tant d'amour, et, reçu à mon tour dans ce paradis, seule récompense que vous ayez souhaitée, vous voir, au milieu des Vierges et des Martyrs, marcher, radieuse, sur les pas de l'Agneau qui fut, par vous et pour la France, le Lion vainqueur de la tribu de Juda. *Amen !*



DISCOURS

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SUR LA LOI MILITAIRE

PREMIER DISCOURS

— 29 MAI 1872 —

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans quelque confusion que je parais à cette tribune. Et me voyant, comme le disait autrefois Fénelon à un illustre guerrier, au maréchal de Villars, « moi poltron, aborder une question de guerre », je comprends avec quelle réserve, avec quelle brièveté je dois parler en ce moment et dire à peine quelques paroles sur un tel sujet, dans une telle discussion, après les discours que vous avez entendus, et surtout en présence de ces vaillants chefs de nos armées que l'Assemblée nationale est heureuse et fière de compter dans son sein. (Très-bien ! très-bien !)

Je ne dépasserai pas, je l'espère, la mesure de mon humble compétence ; je dirai simplement, et seulement sur deux points, ce dont l'expérience de ma vie m'a donné une conviction profonde.

D'ailleurs, il faut reconnaître que, dans une question qui intéresse à un si haut degré la nation tout entière, la grandeur nationale et l'avenir de toute la jeunesse française, l'indifférence est impossible. (Très-bien ! très-bien !) Vous me la reprocheriez. J'ai donc, Messieurs, quelque droit d'espérer votre indulgence. (Parlez ! parlez !)

Il est inutile de le redire, c'est toute la jeunesse française que vous appelez sous les drapeaux : c'est la nation tout entière qui est en cause. Vous n'avez jamais eu à traiter de question plus grande : vous en avez traité de plus douloureuses, comme à Bordeaux, quand vous avez voté la paix ; de plus enflammées, de plus ardentes, comme ici, il y a huit jours à peine ; jamais de plus grandes, et qui puissent avoir des conséquences plus sérieuses sur l'état moral du pays, sur la vie intellectuelle et les destinées civilisatrices de la France, et particulièrement sur ce qui se nomme, dans le sens le plus élevé du mot, et par toute l'Europe, l'esprit français, le caractère et le génie français. (Très-bien ! très-bien !)

Non pas que je vienne parler ici contre le service obligatoire. Il sera beau, il sera grand de voir toute la forte et brillante jeunesse d'un pays, toujours prête à se lever pour défendre ce qui se nomme d'un nom si cher et si sacré : la Patrie ! c'est-à-dire, dans la langue de tous les peuples de cœur, les foyers et les autels... (Mouvement sur quelques bancs à gauche.) l'honneur et la civilisation... (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.) tout ce qui est faible et chéri : les femmes, les enfants, les vieux pères, toutes les affec-

tions les plus légitimes de la nature et de la foi, les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir. (Rumeurs sur quelques bancs à gauche.) Oui, cela est beau et grand, et, devant le spectacle de toute une jeunesse qui s'élançe et se dévoue, les armes à la main, pour défendre, sous le regard de Dieu, toutes ces saintes et grandes choses, quoi qu'on en ait dit hier, j'invoque du fond de mon cœur le Dieu des armées ! (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissemens répétés à droite et au centre.)

Non, je ne parlerai donc pas contre le service obligatoire : c'est une question résolue, c'est un entraînement... une conviction décidée.

La Prusse a l'instruction obligatoire ; elle a le service obligatoire : ce n'est pas cela qui la fera, ou qui l'a faite, comme je l'entends dire quelquefois, la première nation du monde. Non ! je les ai vus de près, ce n'est pas la première nation du monde ! (Très-bien ! à droite.) C'est peut-être, pour le quart d'heure, la première artillerie, la première caserne du monde, ce n'est pas la première nation du monde. (Assentiment à droite et au centre.)

Quand il est question de la grandeur d'une nation, il m'est impossible de compter pour rien l'esprit, le cœur, l'âme, le caractère, la bonté, la délicatesse, la générosité, le désintéressement : voilà ce qui fait les premières nations du monde. (Très-bien ! très-bien !)

Et pour moi, je l'avouerai, j'ai peine à m'accoutumer à entendre dire sans cesse que nos vainqueurs ont toutes les vertus... (Rumeurs à gauche.) et que c'est

un peuple modèle, parce qu'ils sont venus à bout, à grands frais, de faire de leur pays un arsenal et un camp. Ce n'est pas précisément à ces traits que je suis porté à reconnaître, parmi les nations européennes, la reine du monde civilisé . . .

Mais enfin ils l'ont fait, et nous sommes condamnés à le faire comme eux.

Et toutefois, je me permets de penser que, quand la Prusse s'y est condamnée elle-même et y a condamné les autres, elle n'a rendu service ni au monde, ni à elle-même : elle a, soit dans la guerre, soit dans les conditions de la paix, dépassé le but, ce qui est la plus fâcheuse manière de le manquer.

Je comprends la nécessité, je ne l'admire pas. C'est là, il le faut avouer, un progrès étrange de civilisation.

J'admire Condé, avec ses vingt-deux mille hommes, à Rocroy ; le Premier Consul, avec ses vingt-six ou vingt-huit mille hommes, à Marengo, changeant la face de l'Europe ; mais admirer le spectacle de toute une nation qui se jette sur une autre avec fureur, non, je ne le puis pas. (Sensation marquée. — Très-bien !)

Voltaire, dans l'entraînement de son enthousiasme pour la Russie et pour la Prusse, disait autrefois :

C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière !

Je n'ai jamais eu ce sentiment, et surtout quand j'ai vu cette invasion, ces masses énormes, ces peuples entiers, ces troupes immenses, ces chariots innombrables, et, par-dessus tout, ces procédés de guerre, ces duretés impitoyables, ces violences, ces bombardements de

villes sans défense, ces incendies... Je commande la réserve à ma bouche, et je n'achève pas.

Eh bien, Messieurs, en voyant toutes ces choses, et en voyant si cruellement souffrir autour de moi, je me suis souvenu involontairement d'une parole prononcée par M. le Président de la République dans l'Assemblée nationale, en 1848, lorsqu'il s'écriait : « Une société » où tout le monde serait soldat deviendrait bientôt » une société barbare ! »

M. LE MARQUIS DE FRANCLIEU. — C'est vrai !

Un autre Membre à droite. — C'est complètement vrai !

MGR DUPANLOUP. — Nous ne le deviendrons pas, Messieurs ; nous prendrons les précautions nécessaires ; mais il y a des précautions nécessaires.

Vous voulez faire, vous voulez refaire l'armée, il le faut. Mais il m'est permis de le dire, pour faire l'armée il ne faut pas défaire la France...

Dans cette grande œuvre, si nécessaire, il faut prendre garde de toucher imprudemment à l'intelligence de la France ! A l'âme de la France !

Je le sais, Messieurs de la Commission, vous avez senti le péril, vous avez fait des efforts extraordinaires pour échapper au péril. Y avez-vous parfaitement, suffisamment réussi ?

Je n'affirme pas le contraire, je doute, j'hésite, et je me permets de vous soumettre respectueusement, non pas mes objections, mais mes doutes et mes inquiétudes.

Du reste, il me suffit de jeter les yeux sur les noms

des membres qui composent la Commission, ce sont les noms les plus français, les noms des hommes les plus éminents... (Murmures à gauche. — Très-bien ! à droite) les noms qui peuvent le plus nous rassurer tous. Eh bien ! c'est à ces Messieurs eux-mêmes et à l'Assemblée nationale que j'ai l'honneur de soumettre mes craintes, mes difficultés.

Et, si vous le permettez maintenant, j'ajouterai : Sans doute, vous avez eu une grande et noble pensée, et toutes les fois que je l'ai entendu exprimer à cette tribune par les orateurs qui y sont montés avant moi, j'en ai été heureux dans le fond de mon âme ; Dieu vous fera peut-être la grâce de la réaliser. Cette grande et noble pensée, c'est de faire de l'armée une grande école, une école de discipline, d'obéissance, d'autorité, de respect, et de toutes les vertus guerrières. (Oui ! oui ! — Très-bien !) Mais, permettez-moi de vous le dire, vous ne ferez de l'armée cette grande école qu'à une condition : c'est qu'elle ne fermera pas toutes les autres. Eh bien, Messieurs, c'est un des périls que vous courez.

Et tout d'abord voici deux articles de la loi sur lesquels je prends la liberté d'appeler l'attention de la Commission, et la vôtre, Messieurs ; ce sont les articles 54 et 57 :

« Article 54. — Les jeunes gens qui ont obtenu des » diplômes de bachelier ès lettres, de bachelier ès » sciences, et qui ont commencé leurs études dans des » facultés de l'Université et y ont pris des inscriptions... » puis les noms de diverses écoles spéciales qui partici-

peront aux mêmes avantages. . . « sont admis, avant le
» tirage au sort, lorsqu'ils présentent les certificats d'é-
» tudes émanés des autorités désignées par un règlement
» inséré au *Bulletin des Lois*, et après un examen dé-
» terminé par le ministre de la guerre, à contracter des
» engagements conditionnels d'un an, selon le mode
» déterminé par ledit règlement. »

Voici l'article 57 :

« Dans l'année qui précède l'appel de leur classe,
» les jeunes gens mentionnés dans l'article 54 qui n'au-
» raient pas terminé les études de la Faculté ou des
» Écoles auxquelles ils appartiennent, mais qui vou-
» draient les achever dans un laps de temps déterminé,
» peuvent, tout en contractant l'engagement d'un an,
» obtenir de l'autorité militaire un sursis avant de se
» rendre aux corps pour lesquels ils se sont engagés.
» Le sursis ne peut être accordé que jusqu'à l'âge de
» vingt-trois ans accomplis. »

Je rencontre ici, Messieurs, une difficulté qui me paraît grave : c'est à vous qu'il appartient de l'examiner, de la juger, et d'en décider. Quelle est cette difficulté?...

Voici un jeune homme qui, avec l'autorisation de son père, laquelle est exigée, s'engage à dix-neuf ans et demi, avant le tirage au sort : il a commencé l'étude du droit, il la continue, il l'achève ; pour cela, vous le savez tous, il lui faut trois ans.

Après ces trois ans, il a atteint l'âge fixé par votre loi, vingt-trois ans accomplis ; il faut qu'il quitte l'étude du droit et qu'il rejoigne son régiment. Mais s'il

veut être docteur en droit, s'il veut aspirer, comme vous l'y invitez dans la loi qui se prépare sur la magistrature, au doctorat, si ce grade élevé et très-important excite sa noble, studieuse, généreuse émulation, il lui faudrait deux années de plus : vous ne les lui donnez pas ; il faut donc qu'il renonce au doctorat et à tous les avantages de science et de carrière qui y sont attachés pour lui et pour le service du pays.

L'École de médecine? Vous pouvez demander aux célèbres médecins qui sont dans cette Assemblée, au représentant de la très-docte et très-spiritualiste école de Montpellier... (Mouvement à gauche. — Très-bien ! très-bien !) vous pouvez leur demander ce qu'il faut d'années pour faire un docteur-médecin : il faut au moins cinq ans. Je ne puis trouver ici ces cinq ans. Vous n'en donnez que trois.

Voilà donc deux grandes écoles, voilà des grades essentiels aux carrières les plus libérales, les plus importantes du pays, qui sont gravement empêchés par votre loi : il faut cinq ans, vous n'en donnez que trois. — Je sais bien un mot qu'on pourrait me répondre, je le dirai tout à l'heure.

Je trouve une autre difficulté à l'article 54 :

« Les jeunes gens qui ont obtenu des diplômes de » bachelier ès lettres, de bachelier ès sciences... » — il va sans dire, je le suppose, qu'on ne demande pas là deux diplômes. — On ajoute : « ... et qui ont com- » mencé leurs études dans une des Facultés de l'Univer- » sité... » Je ne remarquerai pas qu'il serait peut-être nécessaire, si ce que je sais de la loi qui se prépare sur

l'enseignement supérieur est vrai, d'ajouter : *ou dans les Facultés libres légalement investies de droits équi-valents*; mais je passe rapidement sur ces mots et m'arrête à ceux-ci, où est la difficulté que je veux signaler : « ... et qui ont commencé leurs études dans les » Facultés de l'Université et ont pris des inscriptions. »

Donc vous exigez que celui qui a obtenu le grade de bachelier ès lettres ou de bachelier ès sciences prenne ses inscriptions soit à l'École de droit, soit à l'École de médecine, s'il s'agit de l'une ou de l'autre de ces deux carrières.

Permettez-moi de vous dire que je trouve cette exigence excessive. Le grade de bachelier ès lettres, ou le grade de bachelier ès sciences, me paraît parfaitement suffire pour l'engagement volontaire d'un an. Et je vous montrerai, si vous le permettez, l'inconvénient que je trouve dans cette phrase qui commence par « et », c'est-à-dire qui ajoute une condition à des conditions précédentes.

Ainsi, vous avez en France un grand nombre de riches fermiers, de très-honorables cultivateurs, d'excellents propriétaires, qui ont voulu que leurs fils reçussent ce qu'on appelle une éducation libérale; le baccalauréat ès lettres ou le baccalauréat ès sciences en est le terme, le témoignage, le couronnement. Cela est fait; mais il ne convient pas à ce père de faire de son fils un avocat, ni un médecin; il veut que son fils lui succède dans le gouvernement de sa ferme et de ses biens. Ce sera un cultivateur intelligent, il aura fait ses études; il gouvernera dignement ses affaires, mais il

aura eu ce développement d'esprit, et j'ajoute de cœur, que donnent des études libérales bien faites, et je suppose qu'elles l'auront été.

Et vous voulez l'obliger à prendre des inscriptions et à entrer dans une carrière qui n'est pas la sienne ! Vous courez par là un très-grand risque, si vous le forcez à être avocats ou médecins quand ils ne veulent pas : ils ne seront que des avocats sans causes ou des médecins sans malades, ou encore des hommes déclassés, au lieu d'être de bons et intelligents agriculteurs, au lieu d'être dans les campagnes ce fonds solide, cette force sociale qu'il nous importe tant de conserver et de fortifier. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Si je ne me trompe, je crois, Messieurs, qu'il y a à regarder de près à ces deux articles.

Maintenant je reviens à l'inconvénient que je signalais, ces étudiants obligés de rejoindre leur régiment à vingt-trois ans . . . On me dira : Mais ils pouvaient commencer plus tôt leurs études, et ils peuvent les interrompre !

Pour ma part, je ne crois ni l'un ni l'autre raisonnable, ni d'une pratique qui puisse être régulière et habituelle.

Interrompre ? — Messieurs, vous avez, la plupart, fait votre droit, et vous savez qu'après les études ordinaires de droit, les études de doctorat sont des études très-difficiles. Quand on a étudié tout ce qui précède, on est très-aise de ne pas l'oublier avant de se présenter aux examens du doctorat.

Si on interrompt pendant une année, en se livrant

de tout cœur au service militaire comme vous l'exigez avec raison de l'engagé volontaire d'un an, en s'y livrant de toute son âme, alors on n'aura pas le temps de s'occuper de droit... Et vous voulez que cet engagé volontaire revienne, au bout d'un an, reprendre ses études ? Mon Dieu, Messieurs, j'ai élevé beaucoup de jeunes Français, j'y ai fait de mon mieux ; j'en ai rencontré beaucoup de très-généreux, pleins d'ardeur ; chez eux le mouvement de l'émulation produit de grandes choses ; mais quand vous en aurez fait des demi-docteurs, puis des soldats pendant un an, iront-ils recommencer et se remettre sur les bancs de l'école ? C'est très-difficile.

Quelques membres. — C'est une exception !

MGR DUPANLOUP. — Je réponds : On ne fait pas les lois pour les exceptions. Les jeunes Français ne sont pas ainsi faits : ils ont des qualités admirables ; nul ne les aime plus que moi ; mais ils n'ont pas les qualités de patience et de constance qu'il faudrait ici.

On dit : Mais alors, qu'ils commencent plus tôt leurs études ! Ce n'est pas, Messieurs, sans difficulté, et à mes yeux c'est la difficulté la plus grave.

Commencer plus tôt est un des plus grands dangers qu'il puisse y avoir pour l'esprit français. Voilà la vérité.

Sur plusieurs bancs. — C'est parfaitement vrai !

MGR DUPANLOUP. — Les règlements universitaires permettaient de se présenter au baccalauréat ès lettres à seize ans. Pressé par les exigences du service militaire, on se hâtera d'être bachelier dès cet âge, si on le

peut ; il faudra donc avoir fait sa philosophie à quinze ans.

Eh bien, voici ma conviction, — elle vous étonnera peut-être, — je ne crois pas qu'on puisse faire une philosophie sérieuse à quinze ans.

Plusieurs membres. — Vous avez raison ! Très-bien !

MGR DUPANLOUP. — Sans doute, Messieurs, Pic de la Mirandole, Pascal, Condé, avaient fait leur philosophie à quinze ans ; à quinze ans Condé avait en outre étudié les Institutes de Justinien, et son père exigeait qu'il ne lui écrivit pas dans une autre langue que la langue latine : il était alors chez les Jésuites de Bourges.

Mais enfin ce sont là des exceptions, qu'on ne rencontre pas souvent. Il y en a peut-être encore, mais elles sont rares ; ce ne peut pas être la règle ; et si vous condamnez ces enfants à faire leur philosophie avant le temps, vous annulez la philosophie.

Mais il y a autre chose encore.

Il y a, Messieurs, avant l'École de droit et l'École de médecine, dont j'ai eu l'honneur de vous parler tout à l'heure, il y a une autre école... à mes yeux, et aux yeux de beaucoup d'autres, l'école essentielle de l'intelligence humaine, l'école de la haute éducation intellectuelle : on lui a donné, le génie français lui a donné un nom célèbre : — c'est une belle et noble expression : descendue par l'usage dans la langue commune, elle a conservé, sous sa vulgarité apparente, une dignité profonde, le sens le plus noble et le plus élevé.

Pour nommer et définir les études qui sont le plus puissant moyen de la haute éducation intellectuelle, la

forme la plus heureuse de cette éducation, celle qui développe le mieux toutes les facultés intellectuelles et morales de l'homme, et qui le prépare à tout, on a dit : *les Humanités !*

C'est un nom admirable et admirablement vrai, écrivait naguère un ancien ministre de l'instruction publique, M. Guizot.

Il est sûr que ce nom exprime une des phases les plus importantes de l'éducation humaine ; c'est là un de ces mots simples et lumineux dont il est toujours utile d'étudier le sens et de rechercher la lumière.

J'ai toujours admiré, pour ma part, Messieurs, comment la Providence avait donné à la langue française une précision, une clarté, une hardiesse, et si souvent, dans sa simplicité la plus familière, une énergie et une profondeur extraordinaires. Témoin ce mot.

En effet, qu'est-ce qui constitue les plus nobles prérogatives de la nature humaine ? C'est la pensée et la parole. C'est par la pensée et par la parole que l'homme est homme ; c'est par la pensée et par la parole élevée à sa perfection que l'homme devient homme plus parfait, homme supérieur : donc, si parmi les études humaines il y en a qui contribuent plus puissamment à développer dans l'homme ces deux illustres prérogatives de la nature humaine, qui fortifient, élèvent, perfectionnent particulièrement ces deux nobles facultés, qui font, si je puis m'exprimer ainsi, l'homme plus homme, *hominem humaniorem facere*, on aura bien fait de les appeler « *les Humanités, Humaniores litteræ.* » (C'est vrai ! — Très-bien !)

Oui, Messieurs, le nom est grand, et la chose est plus grande encore que le nom ; aussi, j'espère que ni le nom ni la chose ne périront jamais parmi nous. Oui, les études classiques, les langues et les littératures française, latine et grecque, fondées sur de fortes études grammaticales, qui sont le granit de tout, et couronnées, achevées par la philosophie, demeureront toujours parmi nous.

J'ai nommé la philosophie, Messieurs, et je ne m'y suis pas hasardé vainement, veuillez le croire. La philosophie!... ma pensée est qu'elle est plus nécessaire que jamais à ce pays... (Oui! oui!) nécessaire pour donner à l'esprit français la fermeté, la précision, la réflexion, la gravité qu'il lui faut et qui peuvent seules le garantir de ce qui est — nous sommes bien forcés d'en convenir, — une partie de son caractère, la légèreté. (C'est vrai! c'est vrai!)

Aussi, quand j'ai vu l'Empire, à son début, supprimer la philosophie, j'ai protesté. J'avais quitté le Conseil supérieur d'instruction publique, j'ai protesté; j'ai maintenu la philosophie, et tous les évêques de France l'ont maintenue dans toutes les maisons d'éducation qui dépendaient d'eux. (Très-bien! très-bien!)

Cette philosophie est non-seulement nécessaire pour affermir l'esprit, mais aussi pour affermir dans le fond des intelligences françaises ces grandes vérités dont M. Cousin disait avec raison qu'elles sont le plus auguste patrimoine de l'esprit humain... (Très-bien!) ces grandes vérités impérissables, quoi qu'on fasse, et

contre lesquelles les faibles et ténébreux esprits viennent se heurter dans chaque siècle : Dieu, l'âme, la liberté, l'immortalité de l'âme, la vie future, la distinction du bien et du mal, l'ordre social, l'ordre moral, toutes ces grandes vérités professées par tous les grands génies chrétiens, que dis-je, par tous les princes de l'esprit humain sans exception. (Vives marques d'approbation.)

Voilà, Messieurs, cette philosophie enseignée par Descartes, Pascal, Newton, Euler, Malebranche, Leibniz, Bossuet, Fénelon : inutile de les nommer tous, je n'en finirais pas. (Interruptions sur quelques bancs à gauche.)

On m'interrompt... Je déclare, Messieurs, que je ne redoute aucune discussion. Si donc quelques-uns d'entre vous... (L'orateur se tourne vers la gauche.) avaient à m'adresser quelques interpellations, et que le règlement me le permette, faites-les d'une telle voix que je puisse les entendre et y répondre. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements à droite.)

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Ils ne s'y hasarderont pas !

MGR DUPANLOUP. — Eh bien, ces études, ces humanités couronnées par la philosophie, voilà ce que je vous demande en grâce de ménager, afin de ne pas permettre que votre loi y touche et les atteigne : ce serait désastreux.

Or, laissez-moi vous dire où tout cela en est.

Vous vous êtes promis, Messieurs, que nous ne nous flatterions pas les uns les autres. Deux illustres géné-

raux, faits pour s'entendre, — l'un d'eux vient de nous dire son vrai et glorieux nom tout à l'heure ici... (Applaudissements à droite. — Très-bien! très-bien!) — à Bordeaux, il nous en a donné la leçon dans des termes que nul ne peut avoir oubliés. Nous avons entendu de l'autre, il y a deux jours, une leçon pareille sur *l'admiration mutuelle et perpétuelle*. Il faut en profiter.

Eh bien, la vérité simple la voici : c'est que ces grandes études littéraires et philosophiques qui ont été la gloire du plus grand siècle de la France, et la gloire de tous les grandes nations qui se sont élevées au premier rang; — car, comme on l'a dit : « Il n'y a pour » aucun peuple, sans la grandeur cultivée des esprits, » de prépondérance durable sur la terre. » (Très-vrai!) — Eh bien, ces grandes études depuis soixante-dix ans sont chez nous dans un abaissement continu.

M. LÉONCE DE GUIRAUD. — C'est malheureusement vrai!

MGR DUPANLOUP. — Je comprends qu'on m'interrompe ici et qu'on réclame. (Non! non! — Parlez!)

Tout cela, Messieurs, est à un degré dont il est important de se rendre compte : deux mots suffiront; et ce n'est pas moi, ce ne sont pas mes affirmations, que je vais prendre la liberté de vous faire entendre, ce sont d'anciens ministres de l'instruction publique, des plus illustres. J'ai nommé M. Guizot, je puis nommer M. Villemain, je nommerai aussi avec plaisir et avec reconnaissance M. de Salvandy, dont le nom est ici bien porté. (Très-bien! — Les regards se portent sur M. de Salvandy, représentant de l'Eure.)

Donc voici ce que ces Messieurs, dans des rapports publiés et célèbres, disaient dès 1842 et 1847.

M. de Salvandy faisait observer — je cite textuellement, — « qu'aujourd'hui la France, avec ses trente-six millions d'âmes... » — c'était en 1847; hélas! nous y sommes retombés, — c'est-à-dire avec douze millions de plus qu'au dix-huitième siècle, en 1760, — « ... n'a » en tout dans trois cent soixante-cinq collèges, ou dans » les établissements privés, qu'un nombre d'élèves à » peine égal aux soixante-quinze mille de l'ancien régime. » (Exclamations à gauche.)

M. Villemain avait écrit et imprimé précédemment, en 1842, dans un rapport au Roi, les paroles que voici; vous pouvez les lire comme moi : « L'état présent de » la France ne nous donne pas, sur l'ensemble de la » société française, quatre-vingt mille citoyens munis » d'une instruction complète... »

Voilà ce que disait M. Villemain en 1842.

Et M. de Salvandy faisait observer qu'il y avait « en » 1760, quand la France ne comptait que vingt-quatre » millions d'habitants environ, sept cent quarante collèges dont on a découvert l'existence... dont les traces » nous sont restées. Les élèves y montaient environ à » soixante-quinze mille. Et il faut ajouter environ cent » autres collèges, dont les états ne nous sont point parvenus; et il faudrait encore ajouter tous ceux dont le » nom n'est pas arrivé jusqu'à nous, et la foule d'étudiants, connus et inconnus, que chaque communauté, » chaque chapitre, chaque curé dans sa paroisse, et » presque chaque ecclésiastique, élevaient dans les let-

» tres latines, et auxquels ils faisaient faire leurs huma-
» nités. » (Très-bien ! très-bien !)

« La différence de l'ancien régime à l'état présent est
» donc énorme, puisque la population du royaume s'est
» élevée dans la même proportion où la population let-
» trée a déchu. »

Voilà, Messieurs, ce qu'était l'ancienne France !

Mon Dieu, vous le savez, et vous me permettrez de le dire, on ne m'a jamais reproché d'avoir dans mes polémiques dénigré mon pays ; je l'ai peut-être, c'est inutile à dire, un peu trop exalté quelquefois, mais il est impossible aujourd'hui de ne pas ouvrir les yeux sur ce qui est palpable et frappant.

Voilà ce qui se passait, se proclamait en 1842, en 1847 ; cela s'est-il amélioré depuis ? Non ; cela a profondément empiré !

J'ai indiqué la suppression de la philosophie ; il faut d'abord reconnaître que, depuis 1842 et 1847, il y a eu plusieurs révolutions, et les révolutions violentes n'ont jamais été utiles aux lettres, aux bonnes études. (Très-bien ! très-bien ! — Bruit à gauche).

La grande révolution les avait anéanties, le génie du Premier Consul les releva ; je crois qu'il n'a pas suivi la vraie inspiration jusqu'au bout ; mais je n'insiste pas.

Nous avons eu le 24 février, le 2 décembre, le 4 septembre, et, à travers tout cela, des révolutions intérieures dans le gouvernement des études, qui passent tout ce qui se peut dire, tout ce que le bon sens et l'esprit humain peuvent accepter.

Non, il n'y a pas de force d'esprit qui puisse résister à l'intolérable mobilité d'un tel gouvernement des études.

Messieurs, pour le simple baccalauréat, on a compté dix-sept changements depuis l'origine du baccalauréat, qui date, si je ne me trompe, de 1808.

Je dis que l'esprit français, que l'esprit humain ne peut résister à de tels changements. Croyez-m'en, je parle comme un homme qui a l'expérience de ces choses.

On a formé des jeunes gens, depuis la cinquième, la quatrième, la troisième, d'après un certain programme envoyé de Paris par le Conseil de l'instruction publique, et puis voilà qu'arrivés en rhétorique ou en philosophie, ils trouvent tout changé : ce sont d'autres programmes, d'autres exigences, d'autres matières.

Tout cela est absolument impossible !... Et quand il n'y aurait eu que la bifurcation, c'était à tout bouleverser dans les têtes les mieux faites : c'était impraticable ! (Vives et nombreuses marques d'approbation.)

C'est ici que je prie respectueusement MM. les membres de la Commission de vouloir bien regarder de très-près à une chose qui, si je ne me trompe, est dans leurs attributions... à ce que sont tous les programmes d'examen pour les Écoles militaires, et à ce que seront les programmes d'examen dont il est question dans le projet de loi. Qui les fera ? qui aura cette puissance ? Pour moi, je souhaiterais — qu'on me permette d'insister sur ce vœu, — je souhaiterais qu'il y eût un Conseil supérieur de l'instruction militaire au ministère de

la guerre, comme il y a un Conseil supérieur de l'enseignement au ministère de l'instruction publique.

Au banc de la Commission. — Très-bien ! très-bien !

MGR DUPANLOUP. — Et ce qu'il ne faudra pas oublier, c'est que les examens perdent en profondeur, en sincérité, en sérieux, ce qu'ils gagnent en étendue, en superficie, en vanité.

Je vous l'avoue, Messieurs, j'ai étudié de près ces réglemens, dans la mesure de ce que je puis savoir, mais cette simple mesure m'a fait découvrir de véritables impossibilités. Pour ne parler que de l'École polytechnique et de l'École de Saint-Cyr, vous avez chaque année sept à huit cents jeunes gens, mettons un millier, qui se préparent à l'École polytechnique. Mon expérience constante me montre que c'est la crainte d'un échec qui pousse les parents à s'y prendre le plus tôt possible, et sitôt, qu'ils violentent l'esprit de leurs enfants, leur font interrompre leurs études littéraires, et les rendent incapables même des études auxquelles ils veulent les appliquer. (C'est vrai !) Les mathématiques, Messieurs, sont une belle et grande étude, mais c'est quand on est capable de les faire. (C'est évident ! — Très-bien ! très-bien !)

Si les humanités et la philosophie n'ont pas fortifié ces jeunes esprits, ils ne le peuvent pas, à moins de facultés extraordinaires, qui sont des exceptions, un don particulier de Dieu, et qui ne se rencontrent pas habituellement.

Sans aucun doute, les mathématiques perfectionnent, affermissent, par un exercice vigoureux et utile, par

une laborieuse gymnastique intellectuelle, la réflexion, le jugement, le raisonnement ; mais elles exigent absolument que ces facultés aient déjà une certaine vigueur, un certain développement : autrement elles écrasent.

On peut étudier les mathématiques matériellement, machinalement, en demeurant dans les faits mathématiques, dans les mots, dans les chiffres, dans les formules d'un enseignement sans plénitude et sans élévation. C'est ce dont Descartes disait : « Il n'y a rien de » plus vide que de s'occuper de nombres et de figures » imaginaires. »

C'est de la sorte qu'étudient ces malheureux et nombreux enfants, dont on livre l'intelligence comme une proie aux mathématiques avant le temps où leurs facultés intellectuelles seraient suffisamment développées et affermies pour subir sans péril cette rude épreuve : avant le temps où leur esprit serait capable de s'élever aux idées supérieures et à la véritable intelligence des sciences mathématiques.

On les a appliqués à l'étude des sciences exactes, avant que leur esprit, suffisamment développé et affermi, en fût capable : ils n'ont pu en soutenir le poids ; les mathématiques les ont écrasés ; loin d'avoir jamais été élevés, par leur éducation, ils n'ont pas même été instruits : ils ont été desséchés, épuisés, ruinés pour toujours.

Je vous prie, Messieurs, de noter cette observation que je lisais dans un livre militaire : « Les trente élèves » qui sont les premiers de l'École polytechnique, c'est-à-dire les trente premiers mathématiciens, ne choi-

» sissent pas la profession des armes, ils entrent dans
» les carrières civiles. »

A quoi servent ces mathématiques, cette surcharge effroyable des programmes d'examen ? — C'est le mot que j'entendais, il y a trois jours, de la bouche d'un illustre général qui a dirigé l'École polytechnique, — cette surcharge effroyable, qui accable les esprits, à quoi sert-elle ? Les trente premiers mathématiciens, sortant de l'École, n'entrent pas dans l'artillerie ou le génie, ils vont dans la vie civile. L'armée n'en profite pas.

M. LE COMTE DE DOUHET. — Dans les tabacs !

MGR DUPANLOUP. — Eh bien, s'il y avait un Conseil supérieur de l'instruction militaire, ces programmes seraient revus ; les époques d'entrée, les exigences d'âge, soit pour l'École polytechnique, soit pour l'École de Saint-Cyr, seraient examinées de plus près.

Il faut quatre ans pour se préparer aux examens ; trois suffiraient ; on en met quatre et quelquefois cinq. Eh bien, avec tout cela, plus de rhétorique, plus de philosophie ! Et ne croyez pas que je parle ici d'une vaine rhétorique ! Non ; je parle de la rhétorique utile, de celle qui apprend à un homme à penser, et à parler dans son conseil municipal, dans son conseil cantonal, dans son conseil général, enfin dans les divers conseils dont il peut être membre.

Eh bien, non, pas de rhétorique, pas de philosophie pour ces jeunes gens ! Toutes les études sont anéanties, et vous les jetez dans les mathématiques, qui les écrasent, parce que la rhétorique et la philosophie, qui

étaient destinées à fortifier leur esprit à l'âge où cela se peut, leur manquent. Sans aucune préparation, vous les jetez dans les chiffres, vous les jetez dans les mathématiques ! (Mouvement.) Je n'ai pas le droit de mal parler des mathématiques, par la raison bien simple que je les ai abandonnées de très-bonne heure... avant qu'elles m'aient gâté. (On rit.) Mon Dieu ! je le regrette, et je l'ai regretté bien des fois dans ma vie ; j'aurais voulu tout savoir ; mais cela est impossible.

Mais enfin ces mathématiques, ces examens, voici, Messieurs, ce qu'en écrivait un homme qui était sorti le second de l'École polytechnique : je m'étais adressé à lui et je lui avais demandé si, dans ces études et dans ces examens, il y avait une grande nourriture d'intelligence.

Voici ce qu'il m'a répondu :

« Non, à moins qu'on n'appelle nourriture d'intelligence un amas confus, une multitude indigeste de grains de sable, sans liaison entre eux, divisés à l'infini comme la poussière, et qui passent à travers l'esprit sans y rien laisser que la fatigue, le dégoût, le mépris, et quelquefois l'horreur ! »

Cela veut-il dire qu'il ne faut pas étudier les mathématiques ? A Dieu ne plaise que je le dise ! ce serait un blasphème. Les mathématiques ! mais elles sont la science éternelle de Dieu, si je puis m'exprimer ainsi Platon a défini Dieu « le géomètre éternel ». Il ne faut donc pas abandonner les mathématiques, mais il ne faut pas non plus les faire étudier trop tôt, et abuser, sans le vouloir, de toute cette jeunesse de vingt

ans... Mon Dieu, Messieurs, il n'y a aucun moyen de changer les conditions éternelles de la vie, du temps et de la jeunesse.

On n'a vingt ans qu'une fois dans sa vie. (Rires et applaudissements) Il faut savoir ce qu'on en fera. Je l'ai dit souvent, et c'est vrai : la vingtième année, c'est, quand on a été parfaitement élevé, ce coup de soleil du mois de juillet qui donne la maturité aux moissons : si vous coupez avant le temps ces gerbes verdoyantes qui ne sont pas mûres, quel fruit pouvez-vous en recueillir ? Il faut mettre le temps à toutes choses, et les faire dans le moment où elles peuvent être bien faites.

Voilà, Messieurs, ce que je me permets d'indiquer, en le soumettant aux lumières vives, profondes, élevées, supérieures de la Commission de l'armée, qui daignera y penser et y réfléchir, et nous rassurer tous.

J'ai dit, Messieurs, que dans cette grande œuvre, si nécessaire, dans ce projet de loi si profondément étudié et combiné, on devait singulièrement prendre garde à ne pas toucher imprudemment à l'intelligence de la France. Et maintenant j'ajouterai : Et à l'âme de la France ! (Oui ! oui ! — Très-bien ! très-bien !)

Il y a, messieurs, quelque chose de plus sacré que l'intelligence, c'est l'âme, c'est la conscience, c'est le cœur de la jeunesse française. Que Dieu nous préserve de multiplier jamais parmi nous la race des esprits sans cœur... (Mouvement.), la race des hommes sans âme, non-seulement de ceux qui se font honneur de dire qu'ils n'en ont pas, mais la race de ceux qui,

croyant à leur âme, vivent comme s'ils n'en avaient pas... (Vive approbation à droite. — Rumeurs à gauche.)

Permettez, Messieurs! je ne crois vraiment insulter personne... (Non! non! — Très-bien! très-bien! — Parlez! parlez!) la race des consciences sans foi ni loi.

Eh bien, Messieurs, pour prévenir de tels malheurs, les plus profonds qui se puissent glisser, à notre insu, dans le fond de la société française, ce que je vous demande, c'est de garantir à cette jeunesse, — car c'est la jeunesse tout entière que vous appelez sous les drapeaux, — de lui garantir la liberté de sa conscience... (Très-bien! très-bien!), mais de la lui garantir sérieusement, solidement, absolument. (Oui! oui! c'est cela!)

Je demande simplement que ces jeunes gens, arrivés sous les drapeaux, puissent y pratiquer leur religion comme leur conscience le leur commande. (Très-bien! très-bien!)

Je demande qu'il leur soit possible, je ne veux pas ajouter facile, — je le pourrais faire, et cela devrait être, — mais qu'il leur soit du moins possible d'être chrétiens dans l'armée française. (Nouvelles marques d'approbation à droite et au centre droit.)

Un membre. — Nous sommes tous d'accord!

MGR DUPANLOUP. — On me répond : Nous sommes tous d'accord! Cela se comprend... parce que nous sentons tous que c'est le plus sacré de tous les droits, le premier de tous les devoirs, et que cela est nécessaire à la grandeur nationale, et j'ajouterai à la noblesse, à

la valeur de l'armée. (Vive approbation en face et à droite de la tribune.)

Voltaire, dont je vous citais le nom tout à l'heure, racontant la mort du neveu de l'archevêque de Cambrai, qui avait communié le matin avant d'être emporté par un boulet au champ d'honneur, à la bataille de Rocoux, disait : « Il faut reconnaître qu'une armée qui serait » composée de tels hommes serait invincible. » (Assentiment.)

Je me souviens d'avoir entendu M. Thiers prononcer ces paroles : « Si j'avais dans mes mains le bienfait de » la foi, je les ouvrerais sur mon pays. Pour ma part, » j'aime cent fois mieux une nation croyante qu'une » nation incrédule. Une nation croyante est toujours » mieux inspirée quand il s'agit des œuvres de l'esprit, » plus héroïque même quand il s'agit de défendre sa » grandeur. » (C'est vrai ! — Très-bien !)

Et certes, Messieurs, nos Bretons et nos zouaves n'ont pas été une des portions les moins vaillantes de l'armée française au milieu de nos désastres ! (Vive approbation et applaudissements à droite.)

Maintenant, puisqu'on me dit que nous sommes tous d'accord, je me permets de demander à la Commission deux choses.

J'ai étudié avec le dernier soin tous les règlements qui, de près ou de loin, se rapportent au dimanche et à la liberté religieuse dans l'armée, depuis 1830 jusqu'à ce jour ; je les ai tous ici, et, si cela pouvait être utile, je les communiquerais à la Commission. Du reste, ces Messieurs doivent connaître ces règlements mieux que

moi. Eh bien, il est évident que, pour quelqu'un qui les regarde attentivement, — je ne dis pas avec bonne foi, car personne n'a plus de bonne foi que ces Messieurs, mais très-attentivement, — il est évident que ces réglemens sont, je ne dirai pas impuissans, — c'est pire que cela, — ils sont contradictoires, et définitivement prohibitifs. Les textes sont formels, je les ai entre les mains, et je suis prêt à les lire, si on l'exige, mais je ne veux pas fatiguer l'Assemblée.

On peut me contredire et me répondre qu'il y a des généraux, des officiers qui observent ce qu'il peut y avoir de bon dans ces réglemens. Je n'en doute pas; je ne doute pas que les généraux qui sont dans cette Assemblée n'aient été fidèles à ce devoir de leur conscience et n'aient laissé à leurs soldats toute la liberté nécessaire. Ainsi, à Orléans, nous avons vu, entre autres, le brave général Ducrot, alors colonel d'un régiment de la garde, donner à ses soldats la plus entière liberté. Il laissait ces braves jeunes gens, ceux qui le voulaient, bien entendu, remplir leurs devoirs, et nous avons eu des consolations admirables avec eux.

Mais depuis vingt-cinq ans que je suis à Orléans, j'ai vu sans cesse des réglemens contradictoires les uns aux autres; ils semblent rédigés de manière que l'arbitraire puisse faire tout ce qui lui convient. Ainsi, nous n'avons cessé de voir le dimanche les revues, les promenades militaires, les corvées : quand une revue est commandée, même pour une heure de l'après-midi, les soldats ne peuvent plus sortir, même alors qu'on leur en laisserait la liberté, car, pour passer

cette revue le sac au dos, l'arme au bras, il faut qu'ils soient en bonne tenue, et il n'est pas possible de persuader à ces braves garçons de sortir auparavant pour aller à la messe.

J'affirme cela à quiconque l'ignore, je l'affirme avec les règlements en main; je les ai tous lus: eh bien! Messieurs, il en résulte cette chose singulière, qu'il n'y a que les soldats en prison qui puissent toujours entendre régulièrement la messe dans l'armée. (On rit.)

Je montrerai tout cela à qui désirera le voir.

Mais, m'a-t-on dit, nous en convenons sans peine avec vous, il y a des réformes à faire; il faut une réglementation meilleure, qui laisse la liberté vraie pour l'accomplissement des devoirs religieux dans l'armée; mais les détails, ici, sont du domaine des règlements, ils ne peuvent entrer dans une loi générale sur le recrutement de l'armée.

Messieurs, je viens vous demander formellement de mettre non pas les détails de tout cela, mais le principe, le principe de la vraie liberté religieuse, de le mettre dans la loi que vous faites maintenant, et, je dirais presque, en tête de la loi. Il faut donner aux pères de famille cette satisfaction, dans la loi même qui va leur prendre leurs fils. (Vif assentiment à droite et au centre.)

C'est quand ces enfants s'éloignent de leurs pères, de leurs mères, et vont passer entre vos mains, c'est alors que vous devez aux pères et aux mères cette garantie sacrée. (Nouvel assentiment sur les mêmes banes.)

Ils veulent bien vous donner le sang de leurs fils, c'est-à-dire le sang même de leur cœur, mais ils ne veulent pas vous donner leurs âmes. (Très-bien! très-bien! — Applaudissements.)

Vous voulez qu'ils remplissent leur devoir envers l'État, et vous avez raison; mais commençons par remplir notre devoir envers eux.

Je crois, Messieurs, qu'il ne peut guère y avoir de question sur ce point : c'est là une question de conscience, d'honneur, de probité vulgaire, de fidélité à un dépôt sacré, et forcé, car, remarquez-le bien, c'est un dépôt forcé. Vous forcez tous ces pères et ces mères de famille à vous confier leurs enfants; aujourd'hui, tous leurs enfants!... c'est vous qui guiderez leurs premiers pas non-seulement dans la carrière militaire, mais dans le chemin sérieux de la vie.

Faites que les pères et les mères de famille puissent vous bénir de cette loi, Messieurs; que la patrie vous en bénisse aussi, et que, quand ces jeunes gens, après leur temps de service, loyalement et courageusement accompli, retourneront dans leurs foyers, après les premiers embrassements et les premières joies de leurs pères et de leurs mères, lorsque les regards paternels et maternels se fixeront sur eux avec anxiété et leur diront : « Où en es-tu? qu'es-tu devenu? » ils puissent répondre : « Rassurez-vous, en servant mon pays, je ne suis pas devenu indigne de vous; vous m'avez fait chrétien, je le suis toujours! (Très-bien! très-bien! — Bravos et applaudissements prolongés à droite et au centre. — L'orateur, en retournant à son banc,

reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.)

(L'émotion qui succède à ce discours détermine dans la séance une suspension de fait, qui dure près d'un quart d'heure.)

DEUXIÈME DISCOURS.

— 21 JUIN 1872. —

Mgr l'évêque d'Orléans, à la suite du discours prononcé par lui dans la séance du 29 mai 1872, sur la loi militaire, proposa trois amendements au texte de cette loi :

Le premier, relatif à l'article 5, demandait la suppression de ces paroles : « Et qui ont commencé leurs études dans des Facultés de l'Université et y ont pris des inscriptions. »

Le second, relatif à l'article 57, demandait que le sursis d'appel, accordé aux engagés volontaires et conditionnels d'un an, pût être prolongé jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans accomplis, au lieu de vingt-trois, terme fixé par l'article 57.

Le troisième amendement réclamait, pour les soldats de toutes armes, le temps et la liberté nécessaires à l'accomplissement de leurs devoirs religieux les dimanches et jours de fête.

La Commission adopta le premier de ces amendements, refusa le deuxième, et voulut modifier le troisième. Mgr l'évêque d'Orléans dut prendre la parole, le 21 juin, pour soutenir le deuxième, et le lendemain samedi pour maintenir la rédaction du troisième, tel qu'il avait été formulé et signé par lui et par un grand nombre de ses collègues.

L'Assemblée, après avoir entendu Mgr l'évêque d'Orléans, adopta le deuxième amendement à une grande majorité ;

Et le troisième à l'unanimité, sauf une partie des membres de la gauche, qui, n'osant pas voter contre, prirent le parti de s'abstenir.

MESSIEURS,

Je ne saurais mieux reconnaître l'extrême indulgence avec laquelle l'Assemblée a bien voulu m'écouter une première fois sur ce sujet, qu'en réduisant au moins de paroles possible ce que je suis obligé de dire encore pour soutenir un amendement proposé par moi à l'article 58 de la loi, et qui vient de vous être lu par M. le président.

Cette loi, dans le cours de sa discussion, a rencontré et rencontre encore chaque jour tant de difficultés, qu'il me serait pénible d'en susciter une nouvelle, d'ajouter quelque chose à vos fatigues, et d'enlever quelques moments à ces heures si courtes et si pressées que tant de hauts intérêts réclament. Je le fais néanmoins dans l'espérance d'un accord facile. (Très-bien !)

L'amendement que je propose est celui-ci. L'article 58 dit : « Le sursis ne peut leur être accordé... » — il s'agit des engagés volontaires conditionnels d'un an, — « le sursis ne peut leur être accordé que jusqu'à » l'âge de vingt-trois ans accomplis. » Je demande qu'on dise : « Jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans accomplis. »

Je demande une année de plus, et avec cette année, ces jeunes gens auront, de dix-neuf à vingt-quatre ans, les cinq années qui, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, leur sont nécessaires pour l'achèvement de leurs cours de médecine, de droit, de sciences ou de lettres, préliminaires indispensables des carrières

civiles et libérales. Et puis ils feront leur année de service militaire.

A cela, on me répond : Qu'ils fassent leur année de service à dix-huit ans, et ils auront de dix-neuf jusqu'à vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre ans et au delà, le temps qu'ils voudront pour achever les études qu'ils veulent faire.

Eh bien ! Messieurs, c'est à ce système du service à dix-huit ans que je trouve des inconvénients très-graves, dans l'intérêt des carrières civiles et libérales qui sont si nécessaires à la société, et dans l'intérêt même de l'armée.

Vous mettez, Messieurs, autant que j'ai pu le comprendre par la lecture attentive de la loi, et après avoir entendu les grands et savants discours qui vous ont été adressés, vous mettez un grand prix, une grande importance à ces engagements conditionnels et volontaires d'un an.

L'article 59, qui devient aujourd'hui l'article 60, nous apprend que c'est, Messieurs, dans cette catégorie de jeunes volontaires que vous espérez trouver une précieuse et féconde pépinière d'excellents sous-officiers pour les cadres de votre armée; et l'honorable colonel de Chadois, avec l'autorité et la compétence qui lui appartiennent, nous disait, il y a peu de jours, que ces jeunes gens étaient « une force, une grande force; » qu'ils aideraient le pays à supporter le service obligatoire, que là seulement était le remède »; et il ajoutait expressément : « Ils apporteront à l'armée une » force immense. »

Eh bien ! Messieurs, je crains que, si l'année de service devait être faite à dix-huit ans, je crains que ces espérances ne se réalisent pas, et que vous ne trouviez point dans ces jeunes gens la force physique, intellectuelle et morale, que vous leur demandez.

Veuillez consulter, comme je l'ai fait moi-même, les praticiens les plus habiles, les plus expérimentés dans l'art de gouverner la vie et la santé des hommes, les médecins, les professeurs célèbres; vous en avez d'éminents dans cette Assemblée, vous en avez dans cette ville hospitalière : tous vous répondront unanimement qu'à dix-huit ans le tempérament du jeune Français n'est pas formé, n'est pas assez fait, sauf exception, pour supporter la fatigue du service et des exercices militaires; que non-seulement l'organisme n'est pas affermi, mais qu'il n'est pas entièrement développé; la croissance n'est pas achevée; la taille même n'est pas arrivée à sa hauteur définitive.

Consultez mieux encore, consultez votre loi, s'il m'est permis de le dire; consultez la plupart des lois qui ont précédé la vôtre. Vous avez fixé le service à vingt ans; si le service était possible à dix-huit ans, il est évident que toutes les lois précédentes auraient préféré cet âge pour le recrutement.

Les médecins expérimentés que j'ai consultés ont été plus loin; ils m'ont dit unanimement, — je n'ai pas rencontré un contradicteur — : Si une maladie grave éclatait dans un corps d'armée, dans un camp, ces jeunes gens seraient les plus exposés de tous, et la plus grande mortalité sévirait parmi eux.

Je vous le demande, Messieurs, avons-nous le droit d'imposer de tels sacrifices aux familles? Car, veuillez bien le remarquer, ces jeunes gens, ceux dont il est ici question, vous ne les prenez pas, ou vous ne les prenez guère, dans les populations vigoureuses des campagnes et des montagnes; vous ne les enlevez pas à la charrue, fortifiés déjà par les rudes travaux des champs; non, la plupart d'entre eux ont été élevés dans la délicatesse... — trop, me direz-vous peut-être; oui, trop, je suis de votre avis; oui, trop, presque toujours. Mais enfin, c'est là un fait dont il faut tenir compte, ce sont là nos mœurs. Il faut refaire les mœurs; on l'a souvent dit à cette tribune, il faut tout refaire; mais, tant que vous n'aurez pas refait les mœurs, il faudra compter avec elles; il faut se souvenir de ce qui est, et ne pas raisonner seulement d'après ce qui devrait être et qui n'est pas. (Très-bien! très-bien!)

J'ajoute que, autant qu'il m'est permis de pénétrer dans les secrets de l'art militaire et dans le fond des intérêts qu'on veut défendre ici avant tout, j'ajoute que ce que je demande me paraît être tout à fait dans l'intérêt de l'armée, non-seulement pour les graves raisons que je viens de vous soumettre, mais aussi parce que l'article 59-60 veut faire de ces jeunes gens d'excellents sous-officiers pour les cadres de votre armée.

Si j'ai bien compris les discours qui vous ont été adressés, c'est trois ans c'est cinq ans, peut-être, qui sont nécessaires pour faire l'apprentissage de ce métier

très-difficile qui suppose la force, l'intelligence, la fermeté, la maturité, et le caractère.

- Pour cet apprentissage, vous donnez un an au jeune volontaire, et cette année de service, il la fera à dix-huit ans, c'est-à-dire quand il est encore un enfant. Il me paraît qu'il y a là une difficulté sérieuse. (Marques d'assentiment.) Donc, à ce premier point de vue, il semble que le service à dix-huit ans n'est pas acceptable.

Mais il y a un point de vue beaucoup plus sérieux, c'est le point de vue de l'intelligence. Vous ruinez par là les études, et vous tronquez, vous mutilez l'éducation de la jeunesse, de l'élite de la jeunesse française.

Je sens bien, Messieurs, que cela est très-grave, que je dois, par conséquent, vous offrir de très-graves raisons, des raisons péremptoires : vous en jugerez.

Messieurs, je vous citerai des chiffres. Je sais que les chiffres sont sujets à caution, car j'ai entendu ici les chiffres les plus importants contestés entre les hommes les plus compétents; mais les chiffres que je vais vous citer sont connus de tous, et c'est le ministère de l'instruction publique qui a bien voulu m'en donner communication.

Voici le premier. Pardonnez-moi, Messieurs... (Parlez! parlez!) pardonnez-moi ces détails, ils sont bien humbles, mais laissez-moi vous dire que, quand il s'agit de la jeunesse, ce qu'il y a de plus humble est toujours grand. (Très-bien! très-bien!)

Le premier chiffre que je rencontre dans la statistique du ministère de l'instruction publique est celui-ci :

il y a dix classes, jusques à et y compris la philosophie, par conséquent dix années. J'en supprime une, la première... Il faudra cependant trouver le temps de la faire à cette époque de la plus jeune enfance où elle est possible ; mais enfin je néglige ce détail, quoiqu'il ait sa gravité... Le jeune volontaire conditionnel d'un an, je le mets à sept ans au latin. C'est bien tôt, c'est trop tôt... (Oui ! — C'est vrai ! à droite.)

Je l'ai toujours trouvé ainsi, toujours expérimenté. Quand un enfant ne sait pas parfaitement la grammaire française, mettre entre ses mains la grammaire latine, c'est le jeter dans une confusion dont il ne peut se tirer. (C'est vrai !) Ces deux grammaires se brouillent dans cette petite tête, et cette confusion dure jusqu'à la fin de ses études, et quelquefois jusqu'à la fin de sa vie. (Marques d'assentiment à droite et au centre.)

En commençant à sept ans, il arrive à neuf ans en sixième, dans cette classe si importante qui est le fondement granitique de toutes les autres. Lhomond s'y est établi pendant vingt ans : appelé aux premiers honneurs de l'Université, il a préféré rester pendant vingt ans professeur de sixième, parce qu'il savait que c'était le fondement des bonnes études.

Messieurs, avec des enfants de neuf ans en sixième, savez-vous ce que vous aurez ? Les plus aimables petits enfants du monde, mais en même temps un petit peuple d'écoliers barbares... Des barbarismes, ils ne peuvent presque pas faire autre chose.

Enfin, sans suivre pas à pas la carrière de ces pau-

vres enfants, je les trouve à treize ans en seconde, première année de rhétorique, faisant leurs humanités.

A quatorze ans, je les trouve en rhétorique. Ici, permettez-moi de vous soumettre une observation des plus sérieuses.

Quoi qu'on puisse dire et qu'on ait dit des jeunes rhétoriciens, je ne les méprise point, même à l'armée, quand ils y arrivent; et je n'oublie pas que Villars et Condé se souvenaient tous deux, avec le plus vif plaisir, du bonheur qu'ils avaient eu de vaincre d'abord en rhétorique. (Sourires approbatifs à droite.) D'ailleurs, vous n'avez qu'à vous rappeler ce que vous avez vu dans notre siècle même. Les lauréats dont M. Beulé plaidait hier éloquemment et... trop malheureusement auprès de vous la cause, permettez-moi de le dire, ce sont eux qui ont obtenu les prix d'honneur de discours français, de discours latin en rhétorique; eh bien! voilà ceux qui ont donné au pays de grands orateurs... (Légères rumeurs à gauche.) des philosophes remarquables, d'excellents écrivains, les premiers de la nation, j'ajouterai de grands ministres, ou du moins des ministres qui ont laissé un nom célèbre et respecté.

Ici, vous me pardonnerez un souvenir personnel: le vainqueur de Sébastopol m'écrivit un jour une lettre en très-bons vers latins. (Exclamations.) Je sais bien que ce ne sont pas les vers latins qui sauveront le monde... (On rit.) Dans les études, ils ont cependant une grande importance. Mais, je passe. Tout cela, Messieurs, montre ce que sont et ce que peuvent être ces études, si on les fait à un âge convenable.

Mais des rhétoriciens de quatorze ans, sauf exception, c'est une pitié! (Oui! oui! à droite.)

Oui, c'est une pitié. J'en ai vu, de ces rhétoriciens de quatorze ans! Il y a peu de jours, je voyais la copie de l'un d'eux. Son professeur, homme d'expérience, élève fort distingué de l'École normale supérieure de Paris, me montrait une composition chargée de vingt-huit solécismes et de onze barbarismes, et il me disait : « J'en ai beaucoup comme cela à vous » offrir! » (Rires)

Mon Dieu! Messieurs, vous riez des solécismes... ; permettez-moi de vous dire qu'il n'en faut pas rire. Dans cette maison, dans ce palais où il professa la sixième, Bossuet écrivait au grand Dauphin : « Mon- » seigneur, ne croyez pas qu'on soit si sévère pour » vos solécismes, par un amour aveugle de la gram- » maire. Non, si on y regarde de si près, c'est qu'on » regarde de plus haut. Aujourd'hui, vous placez mal » les mots, plus tard vous placerez mal les choses. » (Rumeurs à gauche. — Bravos et applaudissements à droite.)

Il ajoutait : « Aujourd'hui, vous violez les lois de la » grammaire, parce que vous êtes inappliqué; un jour » vous violerez peut-être d'autres lois! » (Mouvement. — Nouvelles rumeurs à gauche.)

Messieurs, chacun apprécie les choses comme il l'entend; pour moi, ce sont là de grandes leçons. (Oui! oui! — Très-bien! à droite.) Le fait est, pour en venir, suivant l'expression vulgaire, au fait et au prendre, le fait est que ces pauvres jeunes rhétoriciens de quatorze

ou quinze ans ne savent ni le latin, ni le grec, ni le français, ni l'orthographe, ni la géographie; tout cela est une confusion dans leur esprit.

Il faut, Messieurs, si l'on veut arriver au respect des grandes études, respecter les principes éternels du temps et de l'âge, et de la nature humaine et de la nature française... (C'est vrai! — Très-bien!) Tout ce qu'on fera à l'encontre sera peine perdue, et, si vous me permettez de le dire encore dans la simplicité, la vulgarité d'un langage que vous excuserez, une très-mauvaise besogne. — Eh bien, c'est ce que vous ne voudrez pas faire.

Je dis que cet intérêt est considérable, mais il y a un autre intérêt qui me touche encore plus, c'est celui de la philosophie, et voilà pourquoi je ne puis me dispenser de vous en parler encore.

La philosophie à quinze ans, je dis que c'est impossible, sauf exception. Ces pauvres jeunes gens ne peuvent même pas, à cet âge, je le répète, comprendre la langue philosophique. Vous avez été condamnés, et je ne vous en blâme pas, à décréter que la philosophie désormais, en France, se ferait en français. Soit! on peut faire une grande philosophie en français. Les grands maîtres n'y manqueraient pas. Leibnitz et Euler eux-mêmes nous ont fait l'honneur d'écrire des pages philosophiques admirables dans notre belle langue française. Et, sans aller chercher ces grands esprits de l'Allemagne, avec lesquels nous nous entendrons toujours, j'ajoute que Bossuet, Fénelon, Malebranche, sont de grands maîtres, et la logique de Port-Royal...

(Rumeurs et interruptions à gauche.—Très-bien ! très-bien ! à droite !)

J'avoue, Messieurs, que je ne comprends pas ces interruptions, et que je serais heureux de les entendre pour pouvoir y répondre. C'est un livre connu. (Très-bien ! très-bien !)

Oui, de cette savante logique, ces jeunes gens ne comprennent pas même les mots... et j'ajoute que je ne dénigre pas la jeunesse française, en affirmant que les facultés intellectuelles, et surtout les facultés philosophiques, l'idée, le jugement, le raisonnement, l'esprit synthétique, l'esprit analytique, ne sont pas aussi développés à quinze ans qu'à dix-huit ou dix-neuf ans. Cela est manifeste.

Ces pauvres jeunes gens ne trouvent à de telles études aucun charme d'esprit, aucun plaisir d'intelligence ; — et, dussiez-vous me trouver encore étrange, du moins ceux qui m'interrompent, — j'affirme que, dans les études d'un enfant, tant que vous ne lui aurez pas fait goûter le plaisir de l'intelligence, j'affirme que vous n'aurez rien fait et ne ferez jamais rien. (Nouvelles marques d'approbation à droite et au centre.)

Ils ne découvrent rien dans ces champs arides, desséchés pour eux, dans ces horizons obscurs et indéfinis, dans ces espaces vides et immenses, où pas une lumière ne leur apparaît.

Dante, Messieurs, parlait autrefois de ces beaux horizons qui n'ont pour confins que la lumière et l'amour... ce sont les grands horizons de la philosophie chrétienne, enseignée par les grands maîtres dont

je vous ai déjà dit les noms. Mais pour goûter ce noble plaisir, il faut avoir les yeux et le cœur ouverts. (Très-bien ! très-bien !)

On me dira peut-être : « Mais il y a un remède, ou » du moins il y a une transaction. Si les années man- » quent, on peut en mettre deux dans une ; on peut » passer le baccalauréat ès lettres pendant l'année de » philosophie. »

Oui, c'est ce qui se fait ; mais je déclare que c'est là l'obstacle le plus insurmontable à l'étude de la philosophie. Le baccalauréat en perspective dans l'année si importante de la philosophie, et pour la fin de l'année, mais, Messieurs, c'est impossible ! Le baccalauréat tue la philosophie ! (C'est vrai ! — Très-bien !) Le programme, le *Manuel*, ce fameux manuel, dont on parle depuis trente ans en France, tue le livre et annihile le professeur de philosophie. Et la raison en est évidente. Comment ! vous voudriez que ces jeunes gens, qui ont en perspective, à la fin de leur année de philosophie, le baccalauréat à passer, s'occupent uniquement de leur philosophie, mettent leur philosophie avant tout ? Mais c'est absolument impossible.

N'oubliez pas une chose, Messieurs, à savoir, la difficulté extrême de l'examen du baccalauréat, tel qu'il est encore, — on a eu beau changer le programme, et ici je suis heureux de rendre justice à un homme, à un ministre que j'ai beaucoup combattu, M. Duruy ; le meilleur programme de baccalauréat qui ait été fait, et qui subsiste aujourd'hui, c'est celui qu'il a fait ; — mais tel qu'il est encore, l'impossibilité que je signale

est évidente. Ce programme, quoique réduit aux études qui se font en rhétorique et en philosophie, est encore immense. Il y a même ceci de singulier, c'est que le programme de la licence ès lettres, qui est un grade très-supérieur et l'un des plus beaux qu'on puisse obtenir dans l'étude des lettres françaises, latines et grecques, est beaucoup moins chargé que le programme du baccalauréat.

Dans le programme de la licence ès lettres, on indique une tragédie de Sophocle, *Philoctète*; dans le programme du baccalauréat, c'est Sophocle tout entier; dans le programme de la licence ès lettres, on indique le deuxième livre de Thucydide tout entier; de même Virgile tout entier, qui, dans le programme de la licence ès lettres, ne figure que pour un ou deux livres. Je ne poursuis pas ces détails; mais c'est un fait extrêmement curieux à regarder de près.

La conséquence de tout cela, Messieurs, c'est qu'il y a chaque année, aux examens du baccalauréat, plus de la moitié des candidats refusés; oui, toujours plus de la moitié. J'ai ici le chiffre sous les yeux. Ces jeunes gens, en philosophie, ayant le baccalauréat en perspective, se disent: Mais avant tout, il faut que je sois reçu bachelier; avant tout, parce que, si je ne réussis pas, mon avenir, ma carrière est perdue.

Eh bien, par votre loi, vous faites une chose que vous ne voulez pas faire, j'en suis sûr; vous faites une violence morale aux parents, aux familles... une violence irrésistible.

Combien de fois ne leur ai-je pas dit: Mais pourquoi

tant vous presser ? Pourquoi tant presser votre fils ? Et les parents de me répondre : Mais, Monsieur, il le faut bien ; il faut qu'il arrive ! il faut qu'il soit bachelier ! Désormais ils ajouteront : Nous ne voulons pas qu'il passe cinq ans à la caserne ! Oui, il fallait qu'il fût bachelier, et je cétais... A force d'efforts, il était bachelier. Cela faisait un bachelier de plus... et un homme de moins. (Assentiment prolongé au centre et à droite.)

Ah ! Messieurs, pardonnez-moi ce cri qui s'échappe de mon âme... (Oh ! oh ! à gauche. — Très-bien ! très-bien ! et applaudissements à droite.) il y a cinquante ans passés que la France se ruine intellectuellement à ce marché de dupe ; elle demande des hommes, on lui fait des bacheliers ! (Nouvelles marques d'approbation.)

Malgré des bonnes volontés très-sincères, des professeurs très-instruits, très-capables, nous sommes arrivés à ce point qu'on ruine les études pour avoir des certificats d'études...

J'ai dit qu'il fallait tenir compte des échecs, et je me permets de dire à Messieurs de la commission qu'il faut tenir compte aussi des *redoublants*.

Pardonnez-moi ces détails, Messieurs, j'en suis presque confus, quand je vous vois au milieu des préoccupations de cette grande loi... et d'autres préoccupations encore. (Sourires.)

Pardonnez-moi donc de vous entretenir des redoublants. (Parlez ! parlez !)

Les redoublants, et j'en rends grâce à l'Université,

les redoublants sont encore assez nombreux. Il y en a cent, deux cents chaque année. En 1865, — j'ai là ce chiffre, — il y avait quatre-vingt-quinze redoublants de rhétorique et quatre-vingt-quatre de philosophie. Vous savez tous que c'est par le nombre et la force de ses redoublants que le lycée Charlemagne avait, il y a quelques années, une si belle réputation.

Mais, remarquez-le, ces redoublants-là ne redoublent pas parce qu'ils sont faibles : les faibles ne redoublent jamais, ils vont leur chemin et se jettent définitivement entre les bras du préparateur. (Oui ! — C'est vrai !)

Mais les redoublants dont je parle sont des forts, et ils veulent redoubler pour être très-forts.

Permettez-moi de l'ajouter — dût-on s'étonner encore — qu'un rhétoricien qui redouble sa rhétorique, c'est un homme ou un autre, et un philosophe qui fait deux années de philosophie, c'est un homme ou un autre.

Deux collèges ont été célèbres à juste titre, et je les ai vus de près : ce sont ceux de Brugelette et de Fribourg ; eh bien, tous les jeunes gens y faisaient deux années de philosophie.

Je vous disais, il y a quelques jours, ce qui, à mon sens, peut faire une grande nation ; aujourd'hui je vous dirai, et je le dis par suite d'une longue et profonde expérience, j'affirme qu'une nation où toute la jeunesse, après avoir vécu pendant huit ans dans le noble commerce de ces grands esprits, dont les noms figurent au programme du baccalauréat que je vous

lisais tout à l'heure, ferait ensuite deux années de philosophie, cette nation deviendrait, je ne dis pas la première nation du monde, — il n'appartient qu'à Dieu de les faire, — mais, par la vigueur de la pensée et du caractère, une grande et forte nation.

Quelques membres à gauche. — A la question!

MGR DUPANLOUP. — Mon Dieu! Messieurs, j'entends qu'on me dit : « A la question! » Mais, vraiment, pardonnez-moi : si je ne suis pas dans la question, il m'est impossible d'y rien comprendre.

Sur divers bancs. — Vous êtes parfaitement dans la question! — Continuez! — Parlez! parlez!

MGR DUPANLOUP. — Je prétends que l'article actuellement en discussion est un obstacle sérieux à la rhétorique et à la philosophie, aux fortes études littéraires et philosophiques, et je crois que c'est un malheur... Peut-être n'est-ce pas un malheur; peut-être est-ce un bonheur que la jeunesse française soit délivrée des études littéraires et philosophiques..., je ne le pense pas, c'est mon droit; c'est le vôtre de penser autrement; mais je maintiens ce que je dis, et je demeure dans la question.

Ah! Messieurs, vous avez eu deux grandeurs : la grandeur guerrière, la grandeur intellectuelle. Hélas! vous en avez eu une troisième... mais malgré vos malheurs, et par une suite inexplicable de vos malheurs... (Murmures à gauche.) elle semble s'éloigner de nous, c'est la grandeur religieuse.

La grandeur guerrière, vous la retrouverez, j'en

suis sûr, et je n'en veux, dans mon inexpérience, d'autre garant que ce dont je suis témoin chaque jour dans cette grande et noble Assemblée.

Quand je vois tout ce que cette savante, cette patiente, cette infatigable Commission fait pour améliorer cette loi, quand je vois ce que tous ici, — malgré des dissentiments inévitables, — apportent de zèle, de fermeté, de condescendance patriotique, pour rendre cette loi aussi acceptable que possible, eh bien, je ne puis m'empêcher d'admirer cette Assemblée et tous les efforts qu'elle fait pour cette grandeur guerrière qu'elle cherche à ressaisir et qu'elle ressaisira. (Très-bien! très-bien!)

Mais prenez garde! ne touchez pas à la grandeur intellectuelle, si ce n'est pour la relever. (Assentiment sur plusieurs bancs.)

Cette année de service, à l'âge des études sérieuses, est un obstacle intolérable.

Mais ce n'est pas seulement, Messieurs, à l'intelligence que vous toucherez, c'est à l'âme! Ouvrir à dix-huit ans la caserne à toute la jeunesse française qui a reçu une éducation libérale, c'est un désastre intellectuel... et moral! La faire passer brusquement de la vie régulière du collège, de ce milieu des influences morales de l'éducation, soutenue par la surveillance paternelle et les relations de la famille, la faire passer à la caserne, au camp, à la vie de garnison, je dis qu'il y a là un péril. (Mouvements divers.)

Cela ne peut se nier. Oui, il y a là un péril. (Assentiment sur plusieurs bancs.)

Eh bien, Messieurs, ne me refusez pas l'année que je demande. Ce n'est qu'une année, mais cette seule année éloigne le péril de cinq ans, c'est-à-dire le fait disparaître. Le jeune homme arrivera au régiment plus mûr, plus sérieux, plus fait, plus fort, plus expérimenté dans la vie, plus capable de résister à la fois et aux fatigues, aux exercices de la vie militaire, et à des entraînements bien plus funestes, bien plus redoutables que les fatigues guerrières.

Car, veuillez bien le remarquer, Messieurs, ce que je redoute dans votre loi, ce n'est pas cette année d'épreuves que vous ménagez à toute la jeunesse française; je ne la regrette pas: ce sera, je l'espère, une mâle école où les caractères se fortifieront, se retremperont, si on les y amène à l'époque convenable. (Assentiment sur plusieurs bancs.)

Je ne redoute même pas, — je ne crains point de prononcer ces paroles, — je ne redoute même pas les autres épreuves. Il faut toujours les redouter et compter avec elles; mais enfin, « celui qui n'a pas été éprouvé, » que sait-il? » dit quelque part l'Écriture. Donc, je pense qu'il est bon qu'un jeune homme dans sa vie, dans sa jeunesse, une fois, ait goûté le bonheur et l'honneur de vaincre l'ennemi sur place, le bonheur et l'honneur de mépriser les honteux plaisirs. Par là, que ferez-vous? Vous ferez les hommes dont vous avez besoin, vous ferez des héros chrétiens; vous ferez de ces jeunes hommes dont Rousseau disait autrefois: « Un jeune homme qui a gardé sa vertu jusqu'à vingt » ans, est, à cet âge, le plus aimable, le plus généreux

» et le plus vaillant des hommes. » (Très-bien! très-bien!)

Voilà les hommes que je souhaite à votre armée, Messieurs. (Très-bien! très-bien! — Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs. — L'orateur reçoit, en reprenant sa place, de vives félicitations.)

TROISIÈME DISCOURS.

— 22 JUIN 1872. —

MGR DUPANLOUP. — Il me semble, Messieurs, que sur un point, ou plutôt sur un principe, dont nous sommes tous d'accord qu'il en faut reconnaître l'importance, la nécessité, le bienfait, le débat doit être paisible. J'essayerai autant qu'il dépendra de moi de le pacifier, et pour cela j'accepte immédiatement, avec les modifications que je prendrai la liberté d'indiquer à l'Assemblée, l'amendement de la Commission dont M. le comte de Bastard nous a donné lecture.

Voici cet amendement :

« Les ministres de la guerre et de la marine assure-
ront par des règlements, aux militaires de toutes
armes, le temps et la liberté nécessaires à l'accom-
plissement de leurs devoirs religieux. Ces règlements
seront insérés au *Bulletin des lois*. »

A ces termes de l'amendement qui avait été signé par un grand nombre de nos honorables collègues, j'avais fait deux additions :

Après ces mots : « le temps et la liberté nécessaires » à l'accomplissement de leurs devoirs religieux... », j'avais ajouté ceux-ci : « les dimanches et jours de fête » consacrés à leurs cultes. » (Rumeurs à gauche.)

Permettez, Messieurs !... Maintenant je proposerai un très-léger changement, mais qui, ce me semble, répondra à toutes les préoccupations et à tous les scrupules.

pules ; c'est celui-ci : « les dimanches et autres jours de » fêtes consacrés par leurs cultes respectifs. »

M. SCHOELCHER. — Il faudrait mettre le samedi pour les juifs !

MGR DUPANLOUP. — Non ! c'est impliqué : « Les » dimanches et autres jours de fête consacrés par leurs » cultes respectifs ! » cela suffit. (Oui ! oui ! — Très-bien ! très-bien !)

M. SCHOELCHER. — Pourquoi plutôt le dimanche que le samedi ? Il faut mettre le samedi pour les juifs. (Réclamations sur divers bancs.)

MGR DUPANLOUP. — Je réponds à l'honorable interrupteur qui a bien voulu m'adresser les paroles que vous avez entendues comme moi, que mon amendement est plus large : ce n'est pas seulement le samedi qui se trouve compris dans mes paroles, ce sont les jours de repos religieux, et même le vendredi, car il y a aujourd'hui parmi les sujets français des hommes pour qui le vendredi est le jour consacré. (Interruptions.)

Maintenant, permettez-moi de vous dire pourquoi je tiens, pourquoi nous tenons à ce que le dimanche soit nommé dans la loi.

J'avoue d'abord que je ne comprends en rien pourquoi on supprimerait ce mot. (C'est vrai ! c'est vrai ! à droite.) J'ajoute que je le comprends d'autant moins, que j'ai lu, — et je les ai entre les mains, — toutes les ordonnances rendues par les différents ministres de la guerre et de la marine à diverses époques ; je ne dis pas seulement sous la Restauration, mais sous la

monarchie de Juillet, sous la République de 1848 et sous l'Empire; partout et toujours, on nomme le dimanche : et je ne vois pas pourquoi nous rougirions d'en parler aujourd'hui. (Très-bien ! très-bien ! à droite. — Bruit sur quelques bancs à gauche.)

On nous demande de le supprimer : est-ce à cause des cultes non chrétiens ? Mais, en vérité, il n'y a pas moyen d'admettre, parce que nous sommes les plus nombreux, parce que nous sommes trente-six millions, que le nombre soit contre nous. C'est ce que disait, avec infiniment d'esprit, je m'en souviens, M. le président de la République : le nombre ici n'est pas contre nous, c'est le moins qu'on puisse dire.

Donc, ce dimanche, tous les ministres l'ont nommé avec honneur, avec respect : pourquoi n'en ferions-nous pas autant, Messieurs, dans cette loi ?

Sur divers bancs. — C'est évident ! c'est évident !

MGR DUPANLOUP. — Oui, c'est évident !

J'ai eu l'honneur de vous dire qu'à moins d'une affirmation spéciale dans la loi, avec insertion au *Bulletin des lois*, les règlements ne pouvaient nous rassurer complètement. Je les ai tous étudiés, — je ne fatiguerai pas l'Assemblée, à la fin de cette discussion si laborieuse, en lui lisant ces règlements ; — mais j'affirme qu'ils sont en tout contradictoires les uns aux autres. Il y en a qui sont en faveur de la liberté religieuse des soldats, il y en a qui sont contraires : auxquels s'en tiendra-t-on ?

J'ai apporté ici ce petit livre que les militaires connaissent mieux que moi, assurément, mais avec lequel

j'ai fait récemment connaissance ; il contient les règlements officiels : j'ai fait page par page le relevé des divers services commandés chaque jour, notamment le dimanche, et je vous l'affirme, ce jour-là, le dimanche, il n'y a pas, depuis le matin jusqu'à midi, un quart d'heure de libre pour les devoirs religieux.

Sur plusieurs bancs. — C'est vrai ! c'est vrai !

MGR DUPANLOUP. — Je communiquerai ce travail à qui le voudra... (Interruption.) Ah ! permettez, Messieurs... (Parlez ! parlez !)

D'après ce travail, on verra que, depuis le lever, à cinq heures en été, si je ne me trompe, et à sept heures en hiver, toutes les heures sont prises jusqu'à midi et demi, et qu'il n'y a pas un moment de libre jusque-là. Comment voulez-vous qu'ils remplissent leurs devoirs religieux ?

Eh bien, qu'arrivait-il ? Il arrivait ce qui est inévitable, c'est que celles des circulaires ministérielles dans lesquelles le dimanche était nommé et la liberté religieuse des soldats respectée, n'étaient pas exécutées.

J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avais rencontré à Orléans de braves et excellents militaires que vous honorez tous, — et il y en a d'autres que je pourrais nommer encore, — qui faisaient exécuter les circulaires favorables, malgré les règlements contraires. Mais c'était très-rare, et, depuis vingt-cinq ans que je suis à Orléans, je puis dire que constamment j'ai vu le dimanche employé à des exercices militaires qui ne laissent aucune liberté aux soldats. Voilà la vérité. (Assentiment à droite et au centre.)

J'ai vingt-cinq lettres d'évêques qui m'attestent la même chose, et qui me montrent que la ville d'Orléans n'a pas été plus malheureuse que d'autres. C'est donc à peu près universel.

Eh bien, il y a là un mal profond : oui, Messieurs, un mal profond ; et c'est parce qu'il est profond qu'il faut le guérir, je ne dis pas sincèrement, je crois à la sincérité parfaite des membres de la Commission, des militaires qui sont dans cette Assemblée, et qui, je n'en doute pas, ont mis à exécution les bonnes circulaires ministérielles, malgré les règlements ; — mais je dis qu'il faut guérir le mal sérieusement, efficacement. Et quand le mal est enraciné à ce degré dans une nation, et que cette nation est la France... (Rumeurs et exclamations ironiques sur quelques bancs du côté gauche.)

Voix nombreuses à droite et au centre. — A l'ordre ! à l'ordre !

M. LE PRÉSIDENT, *se tournant vers le côté d'où sont parties les interruptions.* — Ces manifestations sont très-inconvenantes. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

MGR DUPANLOUP. — Certainement, Messieurs, il peut se rencontrer des dissentiments sérieux entre nous sur des points très-graves ; mais il est impossible qu'ici nous ne soyons pas tous d'accord... il est impossible d'admettre que nous puissions laisser cinq à six cent mille hommes, l'élite de la jeunesse française, sous les armes, pendant quatre ou cinq années, sans religion, sans Dieu, sans culte, sans sacrifice et sans

autel! (Applaudissements prolongés sur plusieurs bancs.)

Et ce n'est pas, permettez-moi de le dire, au nom de la religion que je vous parle ici, c'est au nom de l'honneur français! (Nouveaux applaudissements.) Vous ne voulez pas, assurément, que nous soyons mis au ban des nations civilisées. (Rumeurs sur quelques bancs à gauche.) Je me sers à dessein de ce mot, Messieurs, car il exprime la vérité.

M. LE COMTE RAMPOX. — Je demande la parole.

MGR DUPANLOUP. — Je serai très-heureux de vous entendre, et très-heureux de vous répondre.

M. LE COMTE RAMPOX. — C'est pour vous appuyer que je demande la parole, et pour défendre aussi la religion, comme je l'entends.

MGR DUPANLOUP. — Oui, Messieurs, c'est ici une question d'honneur, et j'ajoute de valeur militaire, à laquelle il m'est permis de me connaître, bien que je n'aie pas l'honneur d'être soldat... (Applaudissements à droite.)

C'est aussi une question de géographie politique. Jetez un coup d'œil sur la carte du globe, et vous y verrez d'un regard que les peuples chrétiens sont les maîtres du monde.

M. SANSAS. — Oh! (Rumeurs à droite et au centre.)

M. FRESNEAU. — Mais oui! C'est comme cela! On l'a toujours cru, du moins!

Un membre à gauche. — Les peuples protestants!
(Bruit.)

MGR DUPANLOUP. — Oui, ils sont les maîtres du monde : cela n'est pas contestable ; tirez une ligne de démarcation sur une mappemonde : vous verrez d'un côté la civilisation avec le Christianisme, et de l'autre la barbarie. Les vertus militaires et les vertus religieuses viennent d'une même source, qui est Dieu ; le mépris de la mort, qui fait la valeur guerrière définitive, est une vertu chrétienne avant d'être une vertu militaire. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements sur un grand nombre de banes.)

M. GALLOXI D'ISTRIA. — Oui, celui qui ne croit pas en Dieu est un lâche, car il n'a que l'instinct de la bête : celui de fuir devant le danger ! (Bruit.)

MGR DUPANLOUP. — Je tiens donc, Messieurs, dans les termes que j'ai eu l'honneur de vous lire et que je vais relire, si vous le permettez, je tiens à l'amendement tel que je l'ai proposé, et tel que beaucoup de nos honorables collègues l'ont signé.

« Les ministres de la guerre et de la marine assure-
 » ront par des réglemens, aux militaires de toutes
 » armes, le temps et la liberté nécessaires à l'accomplis-
 » sement de leurs devoirs religieux, les dimanches
 » et autres jours de fête consacrés par leurs cultes
 » respectifs. » (Très-bien ! très-bien !) « Ces régle-
 » mens seront insérés au *Bulletin des lois*. » (Très-
 » bien !)

J'ose vous demander, Messieurs, de vouloir bien voter cet article tel que j'ai l'honneur de vous le présenter. (Applaudissements prolongés sur un très-grand nombre de banes.)

M. LE BARON CHAURAND. — Je retire mon amendement, et je me rallie à celui de Mgr d'Orléans.

M. LE COMTE RAMPON. — Bien que je n'appartienne pas à ce côté de l'Assemblée (L'orateur désigne la droite.) et que je siége à gauche... je veux dire au centre gauche... (Exclamations et rires à droite et au centre droit.), à la gauche modérée, si vous voulez...

Un membre à gauche. — C'est la même chose !

M. LE COMTE RAMPON. — ... Et puisqu'on m'interpelle de ce côté (L'orateur se tourne vers la droite.), je déclare que si je veux la République telle qu'elle a été fondée dans cette Assemblée... (Exclamations à droite et sur plusieurs bancs au centre.)

M. FRESNEAU. — Dans ces conditions-là, nous sommes d'accord !

M. BARAGON. — Réservée et non pas fondée !

Sur divers bancs à droite et au centre. — Tolérée ! tolérée !

M. LE COMTE RAMPON. — ... Je ne veux pas qu'on puisse croire ici, non plus que dans le pays, que ce côté seul (L'orateur désigne la droite.) a le monopole de la défense de la religion. (Très-bien ! très-bien à gauche. — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Je parle en mon nom personnel, je ne parle au nom de personne ; mais devant certaines interruptions, j'ai cru de mon devoir de protester. Non, je ne veux pas qu'on puisse supposer un instant que j'approuve, — et je crois que mes amis ne l'approuvent pas plus que moi, — ce qui vient d'être dit. (Vive approbation. — Applaudissements répétés à droite et aux centres.)

M. DUCUING. — Vous pouvez parler en notre nom à tous !

M. DE MARCÈRE. — Oui, oui, parlez en notre nom à tous !

M. LE COMTE RAMPON. — J'ai été soldat aussi, comme beaucoup d'autres dans cette enceinte, et je dois déclarer qu'alors que j'étais au service, j'ai pu constater, ainsi que l'a dit Mgr l'évêque d'Orléans, que jamais le dimanche, de six heures du matin à midi, les soldats et les officiers n'avaient le temps de remplir leurs devoirs religieux, qu'ils fussent catholiques ou qu'ils fussent protestants. Je suis pour le respect absolu de la liberté des cultes, et c'est pour obéir à cette conviction profonde que j'appuie l'amendement présenté par Mgr l'évêque d'Orléans. (Bravos et applaudissements à droite et sur un grand nombre de bancs dans les autres parties de la salle.)

C'est alors que M. le général de Cissey, ministre de la guerre, monta à la tribune et pria l'Assemblée, au nom du gouvernement, de prendre en considération l'amendement, tel qu'il avait été lu par Mgr l'évêque d'Orléans, ajoutant ces paroles qui firent sur l'Assemblée nationale la plus vive impression :

MESSIEURS,

Permettez-moi d'ajouter un mot. L'armée n'est pas du tout une école d'incrédulité, comme on paraît vouloir le dire. Il y a quarante-deux ans que je suis au service. Lorsque j'y suis entré, quiconque remplissait

ses devoirs religieux était bafoué. Ces préjugés sont tombés : aujourd'hui la liberté religieuse est complètement respectée de tous, et il n'y pas plus d'irrégion que d'indiscipline dans l'armée. (Très-bien ! très-bien !)

Quiconque a vécu, comme nous, longtemps en présence de la mort, aime à se persuader qu'il ne mourra pas comme un chien, sur un champ de bataille (Bravos et applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.)

Après ces paroles de l'honorable général de Cissey, on procéda au vote, et le scrutin donna, sur 607 votants, 607 voix pour l'adoption de l'amendement proposé.



DISCOURS

DE

M^{GR} L'ÉVÈQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE 9 JANVIER 1873

SUR LA PRÉSENCE DES ÉVÈQUES

DANS LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MESSIEURS,

Vous voudrez bien me permettre d'abord de vous exprimer mon étonnement du dernier discours que je viens d'entendre et des deux discours que j'ai entendus hier. Je dois l'avouer, rien ne pouvait me reporter plus loin des sentiments et des pensées dont je suis préoccupé. Dans ce pays si tristement divisé, je pensais que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de chercher les terrains communs où nous pouvons nous mettre d'accord (Légère rumeur à gauche.); et la religion, dont je suis ici l'humble représentant pour ma part, ne veut qu'une chose : offrir son concours à cette œuvre de pacification, dans cette commune entente de tous les hommes de bonne volonté et la réunion de tous les efforts sincères. (Très-bien ! à droite.)

Vous me pardonnerez donc mon étonnement : qu'ai-je

rencontré dès hier, dès le premier pas de cette discussion? J'ai vu qu'on abordait un débat essentiellement pacifique avec un langage menaçant, dans un esprit de défiance, d'exclusion et de guerre, et je dirai presque l'épée à la main contre nous. (Vives dénégations.)

Messieurs, veuillez relire le discours de l'honorable M. Brisson, et le discours prononcé dans un autre sentiment, je suis heureux de le reconnaître, par l'honorable M. de Pressensé, et ce qu'il vient de dire encore : quel que soit le prétexte sous lequel il couvre l'ostracisme dont il nous frappe, l'exclusion qu'il prononce contre nous, je déclare que c'est une pensée de défiance, d'hostilité et de guerre. (Nouvelles marques d'adhésion à droite.)

Et c'est le lendemain du jour où nous avons partagé avec vous, ressenti comme vous les malheurs de la France, et défendu contre les arrogances prussiennes l'honneur de notre malheureux pays... (Rumeurs sur quelques bancs.)

M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. — Oh! qu'est-ce que c'est que ce langage?

MGR DUPANLOUP. — C'est le lendemain de ce jour que vous venez froidement nous bannir de tous les conseils de la nation, même des conseils de l'éducation!...

Eh bien! Messieurs, je dis que cela n'est pas possible. Vous avez non-seulement altéré le caractère d'une discussion, je le répète, qui devait être toute pacifique, mais encore vous avez déplacé la question, et en pa-

raissant l'élever à je ne sais quelles hauteurs menaçantes, vous l'avez tout à la fois rétrécie et dénaturée. Je ne chercherai pas à la faire descendre de cette fausse élévation, mais je dirai simplement le vrai, le positif et le pratique sur cette question.

M. le due de Broglie vient de vous en révéler tous les grands horizons. J'ai à vous dire, moi, les raisons pour lesquelles il convient que l'épiscopat français soit représenté dans le Conseil supérieur de l'instruction publique en France. Ces raisons sont simples, naturelles, irrécusables; et vous me permettrez de vous les donner simplement, sans déclamation et sans vaine éloquence.

M. de Pressensé, notre honorable collègue, vous a parlé tout à l'heure de la séparation de l'Église et de l'État, et il ne vous a pas caché les inclinations de son esprit et de son cœur pour un tel système. Eh bien, je dis que, quand même vous auriez décidé la séparation de l'Église et de l'État, nous devrions encore trouver notre place dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, et voici à quels titres :

C'est d'abord au titre et au nom de la liberté d'enseignement. Oui, il convient que la liberté d'enseignement soit représentée, défendue et surveillée dans le conseil supérieur de l'instruction publique. Je sais qu'il se rencontrera là d'autres défenseurs que nous de la liberté d'enseignement primaire et secondaire, — laquelle est déjà consacrée par cette grande loi de 1850, — et de l'enseignement supérieur, que vous ne

tarderez pas à consacrer également. Mais je dis qu'il convient que nous soyons parmi ces défenseurs : car enfin, c'est nous qui avons combattu pour la liberté d'enseignement ; c'est nous qui l'avons conquise, il est juste que nous puissions la défendre contre les périls qu'elle peut courir. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements à droite et au centre.)

Nous vivons dans un pays qui change souvent de maîtres et de goûts ; — cela peut se dire sans offenser l'histoire ; — or, si ceux qui ont dit qu'ils n'acceptent pas la liberté d'enseignement, parce que c'est nous surtout qui devons en profiter, — voilà ce qui a été déclaré dans des Revues célèbres, — si ceux-là arrivaient au pouvoir, la liberté de l'enseignement courrait les plus grands risques. C'est alors que les évêques devraient être là pour la défendre. (Nouvelle approbation.)

Car ils ont été non-seulement les promoteurs les plus fermes de la liberté, et ils en seront jusqu'à la fin les plus persévérants défenseurs ; mais de plus, ils sont les supérieurs, les chefs nécessaires du plus grand nombre des institutions libres ; des écoles primaires par milliers, des écoles secondaires par centaines : voilà leur premier titre.

Sans doute, c'est un grand honneur que d'être membre d'un Conseil supérieur de l'instruction publique, en France ; mais cet honneur, certes, nous n'en sommes pas indignes ; car nous avons été à la lutte, et s'il est permis à l'évêque de Jeanne d'Arc de rappeler ce mot, nous avons été à la peine, il sera juste que nous soyons à l'honneur ! (Très-bien ! très-bien !)

Donc, en dehors de la séparation de l'Église et de l'État, — grands mots qui n'ont rien à faire dans cette discussion, — et en dehors de cette question sur laquelle d'ailleurs je ne redoute aucune discussion, il suffit qu'il y ait la liberté d'enseignement à défendre dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, pour que nous ayons droit à nous y rencontrer.

Mais il y a une autre raison encore : c'est au nom des lettres, des littératures et des langues anciennes que nous devons nous trouver là.

Quand même, dans les collèges libres et officiels, il n'y aurait que l'instruction sans aucune sorte d'éducation, ce qui est absolument impossible, quand il n'y aurait là que du grec et du latin, là encore nous devons avoir notre place, là nous avons notre mot à dire dans un conseil supérieur; mot important en bien des circonstances, et spécialement à l'heure qu'il est.

La raison en est simple. Les langues et les littératures anciennes, ces grandes choses! mais c'est nous qui les avons conservées à l'Europe et au monde. (Vif assentiment à droite et au centre. — Rumeurs à gauche.)

Cela ne peut se contester. On nous dit vainement : Ce sont des langues mortes. Nous répondons : Non, ce sont des langues immortelles. (Très-bien!) Tous les princes de l'esprit humain les ont parlées, jusqu'à Bossuet et Fénelon, dans ce palais même. Nous ne les abandonnerons jamais.

Aussi, quand on songeait, il y a peu d'années, à rendre facultatif l'enseignement du grec, nous avons

protesté hautement, énergiquement, et nous en avons maintenu l'enseignement obligatoire.

Quand on a fait la bifurcation, dont l'honorable M. Brisson parlait, sans peut-être bien savoir ce qui s'était passé alors... (Oh! oh! — Murmures à gauche.)

Permettez, Messieurs. L'honorable M. Brisson a voulu rendre responsables les évêques, qui étaient dans le Conseil supérieur, de la bifurcation, mais elle avait été décidée en fait longtemps auparavant. Les preuves de cela sont authentiques.

Maintenant, que la bifurcation ait été présentée dans le Conseil supérieur, avant de décider s'il y a eu quelques faiblesses pour l'accepter, c'est possible...

A gauche. — Ah! ah!

MGR DUPANLOUP. — Il faudrait savoir exactement ce qui s'est passé là. Eh! sans doute, Messieurs : je ne viens pas traiter la question, mais dire simplement ce que j'en sais. J'ai quitté le Conseil supérieur parce que je n'y avais plus l'indépendance nécessaire; j'en étais membre avant le 2 décembre, mais dès le lendemain j'ai donné ma démission. (Très-bien! et applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Je ne voulais pas rester dans un conseil où mon indépendance n'était pas à l'abri de tout.

Je voudrais donc savoir ce qui s'est passé à cette époque; je voudrais savoir si tous les évêques présents dans le Conseil supérieur ont donné leur voix, s'ils ont été unanimes à approuver la bifurcation. Voilà ce que j'ignore, et ce que M. Brisson ne sait probablement pas plus que moi.

Mais ce que j'affirme, c'est que, sur les quatre-vingt-dix évêques de France, il n'en est qu'un seul qui ait accepté la bifurcation dans la pratique, et c'est ce qui fait qu'à cette époque les plus illustres universitaires, MM. Villemain et Cousin, disaient que nous devenions l'asile des lettres persécutées, des langues et des littératures anciennes.

M. GASLONDE. — Et de la philosophie!

MGR DUPANLOUP. — Eh bien, il faut reconnaître que, même pour le grec et le latin, nous pouvons avoir, comme je le disais tout à l'heure, des avis utiles à donner, en dehors de cette question de la séparation de l'Église et de l'État : c'est manifeste. Et sous ces questions de grec et de latin, se remuent les plus graves questions de la haute éducation intellectuelle. Nous pouvons donner des avis dont on peut avoir besoin, car nous sommes au moins des humanistes. Ce n'est pas là un nom méprisable : les plus grands hommes d'État de l'Angleterre se vantent de l'avoir été; il y a peu de jours que je publiais leurs noms; et nous avons eu, nous avons encore de grands hommes d'État français qui s'en vantent aussi.

M. de Pressensé nous disait, dans un langage où je n'ai pas retrouvé sa courtoisie habituelle, qu'il y avait peut-être des maisons inconnues où les études classiques étaient florissantes, mais qu'enfin il ne savait où elles se trouvent, et que nous n'avions qu'à les montrer au public.

Je lui répondrai avec simplicité que c'est ce que j'ai fait plusieurs fois; l'Institut de France, l'Académie française, des membres de ce corps illustre nous ont

fait l'honneur de venir présider à nos séances littéraires, vérifier nos travaux, et, il m'est permis de le dire, applaudir à nos efforts.

Je serais très-heureux que l'honorable M. Brisson, qui a exprimé le même regret de ne pas nous connaître, voulût bien nous visiter; il n'aurait qu'à s'arrêter à Orléans en se rendant à Bourges; je serais heureux s'il voulait bien, lui et M. de Pressensé, assister à une de nos séances. (Rires et applaudissements à droite.)

Je les y invite expressément, et j'aurai l'honneur de renouveler mon invitation lorsque le moment sera venu; de même que j'ai, il y a vingt-quatre ans, offert le concours à tout collègue de l'Université qui voudrait l'accepter avec le petit séminaire de Paris, dont j'étais alors le supérieur.

C'est donc au nom des études classiques que je parle, et, je le répète, Messieurs, nous pourrions avoir là des avis utiles à donner.

Dans la loi qui est soumise à vos délibérations, il y a un article qui se trouve littéralement répété de la loi de 1850, c'est l'article 5; le voici :

« Le Conseil supérieur est nécessairement appelé à
» donner son avis sur les règlements relatifs aux exa-
» mens, aux concours et aux programmes d'études dans
» les écoles publiques. »

Eh bien! c'est un point sur lequel nous pouvons être appelés à rendre de véritables services.

Il est certain, — j'ai eu l'honneur de vous le dire cette année même, dans la discussion relative à l'armée, — il est certain qu'il y a eu dans les règlements universi-

taires, dans les règlements pour les programmes du baccalauréat, une mobilité telle, qu'il n'y a aucun moyen de s'y reconnaître.

Oui, je répète que l'esprit français, que l'esprit humain ne peut pas tenir au milieu de tels changements; et voilà pourquoi je souhaite qu'il y ait dans ce Conseil supérieur de l'instruction publique une gravité, une force, une immutabilité qui permettent enfin de s'opposer à tous ces entraînements auxquels la jeunesse française est si tristement livrée.

Mais, de plus, Messieurs, nous pourrons, dans ce Conseil supérieur de l'instruction publique, être utiles à la philosophie elle-même, — et ceci, toujours en dehors de la séparation de l'Église et de l'État, — la philosophie, la philosophie spiritualiste, je l'entends et vous l'entendez aussi de cette façon. Nous ne sommes ni positivistes, ni matérialistes, et je n'ai pas oublié le très-éloquent discours que l'honorable M. Bertauld a prononcé sur ce sujet dans cette Assemblée, il y a quelques mois; mais nous ne consentirons jamais à donner même le nom de philosophie au matérialisme positiviste et à l'athéisme. C'est par respect pour l'esprit humain et pour l'esprit français que nous ne le voulons pas. Mais quant à la philosophie spiritualiste, oh! nous la défendrons jusqu'à la fin; nous le devons aux pères de famille; nous le devons à la France, nous le devons à l'honneur qui nous est fait, lorsqu'on nous permet de nous dévouer à l'éducation de la jeunesse.

La philosophie est une grande et noble étude; c'est

la philosophie qui éclaire, maintient, fortifie les bases primordiales de toute société, de toute religion. Et veuillez remarquer ce que j'ajoute; c'est que nous y trouvons, comme le dit la théologie, les préambules de notre foi. C'est elle qui donne à l'esprit sa discipline, aux sciences leurs méthodes, l'élévation et la fermeté aux lettres elles-mêmes. Voilà pourquoi nous ne l'abandonnerons jamais.

Et lorsque l'Empire à son début supprima l'enseignement de la philosophie, et le réduisit à la logique, nous avons réclamé, et tous les évêques ont conservé la philosophie dans les maisons qui dépendent d'eux. Et les Ordres religieux du P. Lacordaire et du P. de Ravignan ont continué à faire faire deux années de philosophie à leurs élèves.

Seulement, ce qui est tout à fait essentiel, c'est que cette philosophie soit conservée dans son intégrité et dans sa pureté. Voilà ce que demandent, de nous et de l'Université, les pères de famille. Et quand nous acceptons d'entrer dans le Conseil supérieur de l'instruction publique; quand je le demande pour mes collègues, eh bien, ma pensée formelle est que l'enseignement de la philosophie soit surveillé de très-près, par la raison très-simple que les pères de famille veulent être rassurés contre cette science d'ignominie qui essaye aujourd'hui de substituer le singe perfectionné... (Rires à droite.) au mot sublime par lequel la Bible apprend à l'enfant l'origine divine de l'homme : QUI FUT DEI! (Très-bien! très-bien! — Applaudissements au centre et à droite.)

Ce qui m'étonne, Messieurs, c'est de voir à quel point de telles doctrines ont pu marcher parmi nous, jusqu'où elles sont arrivées, et le peu d'obstacles qu'elles ont rencontrés et qu'elles rencontrent encore sur leur chemin. Eh bien, il sera utile... — mon Dieu ! nous n'avons pas de coercition, nous n'en demandons pas ; mais ce que nous demandons, c'est ce qui est possible, — il sera utile d'avertir la jeunesse et les pères de famille, de les prévenir, de les préserver contre les effroyables dangers que courent non-seulement leur foi, mais encore leur raison et leur conscience.

J'ajoute qu'il y a encore un quatrième intérêt qui justifie notre présence dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, c'est l'intérêt de l'éducation.

Il y a, Messieurs, il y a quelque chose de très-supérieur au grec et au latin, à la philosophie même, c'est l'éducation de l'âme.

Qu'est-ce que l'éducation ? Ce n'est pas tant instruire, c'est élever les âmes, la jeunesse : cultiver, exercer, fortifier, développer, polir toutes les nobles facultés physiques, intellectuelles, religieuses et morales qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaines, restituer à ces facultés toute leur intégrité, les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action, et par là former l'homme lui-même et le préparer à servir son pays dans les diverses fonctions sociales qu'il peut être appelé à remplir pendant sa vie ; enfin, dans une pensée plus haute, élever l'âme jusqu'à la vie éternelle, en élevant la vie présente, voilà

le but de l'éducation! (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Voilà ce que nous voulons, ce à quoi nous voulons nous dévouer, et nous dévouerons jusqu'à la fin. (Très-bien!)

J'ajoute, Messieurs, que notre présence dans le Conseil supérieur de l'instruction publique peut être justifiée à un autre titre encore. C'est au nom de la morale, oui, au nom de la morale; car, enfin, nos adversaires n'ont pas encore déclaré que nous sommes étrangers à la morale. (On rit.) Eh bien, nous avons un enseignement sur les grandes questions morales, nous croyons à l'âme, à la spiritualité, à l'immortalité, à la liberté de l'âme; nous croyons à la liberté morale, à cette loi éternelle et à ce vrai devoir dont M. Paul Cottin vous parlait hier avec éloquence, nous croyons à la responsabilité morale, et nous ne sommes pas de ceux qui font des thèses pour démontrer que, dans les procès criminels, ce ne sont pas les meurtriers qui sont les coupables, mais les magistrats qui les condamnent... (Très-bien! très-bien!) Cette thèse a été soutenue et acceptée à la Faculté de médecine de Paris. Vous parlez de la morale indépendante! Mais, permettez-moi de vous le dire, ici on joue sur les mots. Qu'est-ce à dire? Est-ce que j'ai jamais nié que la morale fût au fond de vos consciences; mais cela a été enseigné par l'apostolat chrétien avec plus de clarté et d'énergie que je ne saurais le dire : « *Ipsi sibi sunt lex.* » C'est le mot de saint Paul.

Voilà la loi morale placée au fond de l'âme; nul ne

le nie. Mais ce qu'on vous demande, c'est d'y regarder, c'est de l'écouter.

Quant à cette morale indépendante, sans tribunal et sans juge, que vous vantez ; quant à cette loi sans législateur, sans contrôle et sans aucune sanction, nous disons que c'est une loi absolument vaine en présence des passions.

Messieurs, nous sommes tous ici de même condition : nul n'est meilleur que ses frères. Eh bien, il est manifeste, et la bonne foi nous crie, que, quand nous ne répondons de nos actions qu'à cette morale, qui n'a ni législateur, ni tribunaux, ni juges, nous sommes fort à notre aise : il faut le reconnaître. (Exclamations et bruit à gauche. — Oui ! oui ! Très-bien ! très-bien ! Applaudissements à droite et au centre droit.)

Enfin, Messieurs, il y a un autre titre au nom duquel nous pouvons réclamer notre introduction dans le Conseil supérieur de l'instruction publique.

En créant ce Conseil, qu'a-t-on fait, qu'a-t-on voulu faire ? Le Conseil supérieur de l'instruction publique en France doit représenter non pas seulement le gouvernement, ni l'Université, ni le clergé, ni la science, non pas même les pères de famille à l'exclusion les uns des autres : il doit représenter tout cela à la fois, c'est-à-dire qu'il doit représenter la société elle-même, dont les plus hauts intérêts ne font qu'un avec ceux de l'éducation. Il doit représenter toutes les forces vives de la société. Oui, Messieurs, toutes les forces vives de la société doivent être, au sein de votre Conseil

supérieur, équitablement représentées, sagement pondérées.

Eh bien, Messieurs, nous avons là naturellement notre place ; car enfin, parmi les forces de la société, en dehors de la séparation de l'Église et de l'État, il faut bien reconnaître qu'il y a une force morale dans l'Église, dans la religion. Il est impossible de le méconnaître, il y a là une action, une influence. Eh bien, cette force morale, cette action, cette influence, lorsque vous les mettez dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, cela est parfaitement raisonnable. Mais vous me direz : Vous n'êtes plus un corps politique. Eh ! sans doute, qui le prétend ? Vous n'avez plus de privilèges. Qui les demande ? Ce que nous demandons, c'est de n'être pas rejetés comme des parias. (Très-bien ! très-bien !) Ce que nous demandons, c'est qu'il n'y ait pas contre nous des lois d'exclusion, c'est qu'on ne nous éloigne pas des conseils de l'éducation, parce que là est notre place, et la jeunesse le sait, et la jeunesse nous rend cet hommage, et nous trouvons son affection partout.

Je ne veux pas prolonger davantage ces observations... (Parlez ! parlez !)

Je répète, Messieurs, que vous avez besoin de toutes vos forces. Vous en avez besoin pour rasseoir votre société ébranlée. Vous avez surtout besoin de la loi morale. Eh bien, je vous dis et je vous affirme qu'il n'y en a qu'une qui puisse vous sauver, c'est le Décalogue. (Vive approbation à droite. — Mouvements divers à gauche.)

S'il y a tant d'incertitudes dans vos conseils, si la société tremble sur ses bases, si la terre fuit sous vos pas, c'est que le Décalogue vous manque. Faites retentir aux oreilles de ce peuple, et mettez dans son âme, si vous le pouvez, ces grandes paroles : « Tu ne tueras » pas, tu ne déroberas pas, tu ne mentiras pas ! » vous aurez fait alors un grand pas vers l'ordre social. (Rumeurs du côté gauche. — Vive approbation à droite et au centre droit. — Applaudissements.)

Voulez-vous que j'ajoute quelque chose qui vous étonnera peut-être davantage encore ? Mettez dans l'âme de vos semblables et dans la vôtre le commandement du Décalogue : « Tu aimeras Dieu de tout ton » cœur et ton prochain comme toi-même », et la paix sociale est faite.

A droite et au centre droit. — Très-bien ! — Bravo ! bravo !)

Un membre à gauche. — Et le gouvernement de combat ? (Exclamations à droite et au centre droit.)

MGR DUPANLOUP. — Le gouvernement de combat !... Pour ma part, je répondrai volontiers à l'interrupteur, puisqu'il répète un mot dont on abuse, que je n'ai jamais entendu autre chose, par le gouvernement de combat, qu'un gouvernement de résistance au mal et au désordre, tel que l'a pratiqué M. Casimir Périer.

Sur divers bancs à droite. — Le père ! le père ! (On rit.)

MGR DUPANLOUP. — Quant au combat, la loi morale vous indique où est le champ de bataille : il est dans vos âmes, il est dans la mienne, — car, je le répète,

nul n'est de meilleure condition que ses frères, — mais nous devons avoir une loi morale à laquelle nous nous soumettions, bon gré mal gré...

A gauche. — Oui ! oui !

MGR DUPANLOUP. — ... Par respect pour le Législateur suprême, et par respect aussi pour nous-mêmes.

Plusieurs membres à gauche. — Oui ! oui ! — Très-bien !

MGR DUPANLOUP. — Oui, vous avez cette loi en vous-mêmes, qui que vous soyez ; quand vous la violez, quand vous niez Dieu, quand vous vous faites les maîtres indépendants de votre conscience et de votre vie, quand cette loi divine n'existe plus pour vous, il n'y a plus que désordre et égarement dans la vie et dans la conduite. (Vif assentiment sur divers bancs. — Bruit sur quelques bancs à gauche.)

Messieurs, vous pouvez me contredire sur tous ces points...

Plusieurs membres à gauche. — Mais non ! mais non ! Nous sommes d'accord !

MGR DUPANLOUP. — ... Mais il y a dans vos âmes quelqu'un qui ne peut pas me contredire : c'est votre conscience elle-même. Je vous défie d'être arrivés à trente ans sans savoir positivement, par une expérience plus ou moins triste, que la loi morale n'est rien, si elle n'est pas appuyée sur le Dieu législateur, et si elle n'a pas la sanction du tribunal éternel. (Très-bien ! très-bien !)

Voilà les choses que nous représentons, et à cause de cela vous voulez nous exclure !

On parlait tout à l'heure de la libre Amérique : Mes-

sieurs, même en Amérique, la séparation de l'Église et de l'État n'empêche pas les prêtres et les évêques catholiques d'être citoyens américains ; parce que nous sommes évêques et prêtres, nous empêcherez-vous d'être citoyens français ?

La séparation de l'Église et de l'État n'empêche pas l'archevêque catholique de New-York d'être invité par le président du Congrès, au nom du Congrès, pour venir, à l'ouverture, prononcer une prière et un discours religieux, afin d'appeler la lumière et le secours de Dieu sur les législateurs aux mains desquels reposent les destinées de la nation. Voilà la vérité.

On parlait l'autre jour, à propos du serment, de la croyance en Dieu. Eh bien, en Amérique, on prête serment devant Dieu et sur l'Évangile.

A droite et au centre droit. — C'est vrai ! c'est vrai !

M. SCHOELCHER. — On ne le fait plus en Angleterre pour les israélites.

MGR DUPANLOUP. — J'ai cité l'Amérique et je n'ai pas cité l'Angleterre.

J'ajoute qu'en Amérique il y a une certaine secte de qui on n'exige pas le serment sur l'Évangile ; mais le fait est que partout on y prête serment sur l'Évangile. C'est le droit commun.

M. METTETAL. — C'est de droit commun en Angleterre comme en Amérique !

MGR DUPANLOUP. — J'ajoute également, puisque vous avez parlé de la séparation de l'école et de la religion, que, en Amérique, toutes les classes commencent par la prière ou par le chant d'un cantique religieux, et

par la lecture d'un chapitre de la Bible. Voilà la vérité. Ne venez donc pas citer des exemples qui sont en dehors de toute vérité et de toute application.

Messieurs, je me résume et je dis : Non, vous ne prononcerez pas contre les évêques français l'exclusion du Conseil supérieur de l'instruction publique ! Non, vous ne nous en éloignerez pas ! Et permettez-moi d'ajouter ceci dans un sentiment plus profond et plus intime : Non, Messieurs, qui que vous soyez, ne nous éloignez pas de vous ; nous pouvons vous être utiles, même quand nous tombons sous vos coups. (Vives rumeurs sur quelques bancs à gauche.)

M. LANGLOIS. — A qui cela s'adresse-t-il ?

MGR DUPANLOUP. — Je réponds à l'honorable M. Langlois, et sans difficulté, que ce n'est pas à lui, ni à aucun de ses collègues. (Nouvelles rumeurs sur les mêmes bancs.)

M. SCHOELCHER. — A qui donc ?

MGR DUPANLOUP. — Je vais vous répondre. (Agitation sur divers bancs à gauche.)

En vérité, vous me confirmez dans une pensée et dans une réflexion que je fais chaque jour. Je me dis souvent, — j'ai peut-être tort, vous me condamnerez si vous voulez, chacun a sa nature, voici la mienne, je vous la livre franchement comme elle est, — je me dis souvent : Pauvre pays ! pauvre France !... (Rumeurs à gauche. — Vif assentiment à droite.)

Oui, pauvre France !... Il n'y a pas encore deux ans que vous avez vu des horreurs dont l'Europe et le genre humain n'avaient jamais été témoins, vous les

avez éprouvées, vous en avez souffert ; et tout cela est oublié ; et le lendemain de toutes ces horreurs, un membre honorable et sincère me dit : A qui s'adressent ces paroles ?

M. SCHOELCHER. — Oui, à qui vous adressez-vous ?

MGR DUPANLOUP. — N'est-il pas manifeste. . .

M. SCHOELCHER. — Vous avez dit : « Sous vos coups ! »

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez ne pas interrompre !

Sur divers bancs. — A l'ordre ! à l'ordre, l'interrompteur !

MGR DUPANLOUP. — Je réponds à mon honorable et persévérant contradicteur qu'il est bien évident que je ne parle ici ni de lui ni de ses collègues. (Rumeurs à gauche.)

Mais c'est évident ! C'est de la langue française, tout cela ! je la parle simplement et je demande qu'on l'entende comme je la parle ; mais ce que je répète, c'est que nous oublions tout.

En vérité ! quand on songe à ce que nous avons vu, à ce que nous avons souffert, à tout ce que nous souffrons encore ; quand je vois les divisions ardentes, les passions violentes. . . (Réclamations à gauche.)

(M. Laurent Pichat et plusieurs membres de la gauche, ainsi que M. le baron Decazes, se lèvent et prononcent des paroles qui se perdent au milieu du bruit et de l'agitation qui en résultent.)

M. LE PRÉSIDENT. — J'invite l'Assemblée à reprendre le calme.

M. BIGOT, *au milieu du bruit.* — Monsieur Gambetta, désavouez-vous la Commune ?

M. GAMBETTA. — Vous n'avez pas qualité pour m'interroger, Monsieur Bigot. (Agitation générale.)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez, Monsieur Bigot, garder le silence.

M. BIGOT. — Je dis à M. Gambetta que le moment serait venu pour lui de désavouer la Commune, ce qu'il n'a jamais fait. (Très-bien ! et applaudissements à droite et au centre droit.)

M. GAMBETTA. — Je réponds à M. Bigot qu'il n'a pas le droit de m'interroger. Il se trompe de date, sans doute ; il croit remplir ici encore son métier... (Le bruit couvre la voix de M. Gambetta.)

M. TARGET. — Messieurs, je vous en prie, ne nous servons jamais entre nous que de termes parlementaires !

M. BIGOT. — Je demande la parole pour un fait personnel !

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez attendre, Monsieur ; vous ne devez pas interrompre l'orateur, et je ne puis pas permettre les interpellations de collègue à collègue.

J'ai demandé à l'honorable orateur s'il avait entendu quelques paroles blessantes pour lui, je n'en ai pas entendu moi-même. (Rumeurs sur quelques bancs à droite.)

Que celui qui en a entendu veuille bien se lever et me les signaler.

M. DE GAVARDIE. — Je les ai entendues, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que vous avez entendu ?

M. DE GAVARDIE. — On a dit, d'abord... (Exclamations à gauche.)

M. GASLONDE. — Cela n'atteint pas à la hauteur de Mgr l'évêque d'Orléans.

M. LE PRÉSIDENT. — Le bureau, non plus, n'a rien entendu.

M. AUDREX DE KERDREL. — Monsieur le Président, nous ne devons pas être les dénonciateurs de nos collègues, mais nous pouvons demander que les orateurs soient respectés à la tribune.

Il y a ici deux ordres d'idées bien distincts : je me refuse à nommer celui qui a insulté l'orateur et que je connais ; mais j'affirme que l'orateur a été insulté, et que l'insulte doit être réprimée. (Murmures à gauche. — Vive approbation à droite et cris : A l'ordre ! à l'ordre ! — Un certain nombre de membres se lèvent de leur place dans les différentes parties de la salle, et échangent des interpellations qui se perdent dans le bruit.)

M. LE PRÉSIDENT. — Je répète que ni l'honorable orateur, ni le bureau, ni le président n'ont entendu aucune parole insultante. Si j'avais entendu une parole de cette sorte, je l'aurais sévèrement réprimée. (Très-bien !) Je réponds par là aux demandes de rappel à l'ordre qui me sont adressées. Je n'ai vu que des interpellations regrettables de collègues à collègues, qui sont des violations graves du règlement, des causes de trouble et de violences, et qui peuvent entraîner les suites les plus fâcheuses. (Très-bien ! très-bien !)

Je vous prie, Messieurs, d'écouter avec calme une

discussion de ce caractère, et surtout un orateur tel que celui que nous avons l'honneur d'entendre. (Très-bien ! très-bien !)

MGR DUPANLOUP. — J'ai peut-être le droit de dire un mot sur l'incident.

Je suis heureux de dire que je n'ai rien entendu qui pût me blesser ni de près ni de loin. (Très-bien ! très-bien !)

Je me résume et j'achève.

Vous avez vu, Messieurs, les graves motifs pour lesquels, en dehors de toutes questions irritantes et de toutes questions oiseuses, à l'heure qu'il est, l'épiscopat français doit être représenté dans le Conseil supérieur de l'instruction publique. Ce que je vous demande, c'est de vouloir bien agréer mes dernières paroles. Je le disais au moment où j'ai été interrompu : Vous avez besoin de toutes vos forces. Eh bien, ce que je vous conjure de faire, c'est de ne pas prononcer des paroles de séparation et d'exclusion. Oui, vous avez besoin de toutes vos forces : ne les divisez pas. Si nous nous appliquions tous à chercher dans nos adversaires ce qui nous rapproche et non ce qui nous sépare, la paix se ferait plus facilement. (Très-bien !)

Je dois ajouter que je n'ai jamais traité avec un homme quel qu'il soit, sans rencontrer son âme et sans m'entendre avec lui, au moins sur les frontières...

Que trouve-t-on, en effet, dans la religion, dans cet admirable Évangile, dans cet incomparable catéchisme, dont on vous parlait hier dans une langue qui n'était guère convenable, mais dont M. Jules Simon, dont

M. Jouffroy, dont M. Cousin ont parlé dans la langue élevée qui convient à la vraie, à la saine philosophie ? Dans ce catéchisme, dans cet Évangile, vous trouveriez les biens qui vous manquent. Vous dites que la religion vous gêne ; je vous l'ai dit un jour : non, elle vous manque ; c'est par là que vous périssez ; c'est par là que vous défaillez ; c'est par là que vous succombez ; c'est par là que vos discussions sont irritantes et interminables. Vous n'avez pas de lumière décisive, vous êtes, nous sommes tous à nous heurter les uns contre les autres.

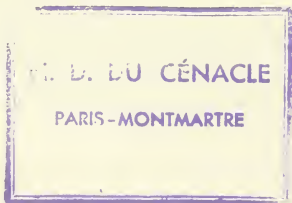
Voilà, Messieurs, ce qu'il faudrait faire cesser.

Je n'hésite pas à le dire, — il n'y a pas besoin d'être au lendemain de la Commune pour le sentir, — si, cédant à vos vœux et à vos votes présumés, si cédant aux violences et aux menaces dont la Commune de Paris, de Lyon, de Marseille, ont donné l'affreux spectacle, nous nous éloignons, si nous nous retirons au désert, loin de vous, emportant avec nous le Décalogue, l'Évangile et la Croix, vous seriez stupéfaits de vos ténèbres. (Très-bien ! très-bien ! et applaudissements à droite.) Si la civilisation chrétienne, que vos tristes efforts diminuent chaque jour dans ce pauvre peuple, disparaissait avec nous, la Commune de Paris serait bientôt partout, et vous deviendriez l'effroi du monde civilisé. (Très-bien ! très-bien ! — Nouveaux applaudissements.)

Je veux avoir un meilleur espoir, et je ne veux pas achever ce trop long discours sur cette triste pensée. Eh bien, non ! nous ne nous éloignerons pas, nous

vous serons encore utiles, nous nous dévouerons à l'éducation de la jeunesse jusqu'au dernier souffle de notre vie ; et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour ramener l'union, la concorde. Cet espoir, je le fonde sur la cause sacrée que je défends, sur cette noble Assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, sur le rapprochement des esprits et l'accord si désirable entre nous pour tout ce qui est la foi, la vérité, l'ordre social, sur tout ce qui est si nécessaire à la prospérité de la société française et de notre cher et malheureux pays.

(Bravos et applaudissements prolongés à droite et au centre. — L'orateur, retournant à sa place, est accueilli par une nouvelle salve d'applaudissements, et reçoit de vives félicitations.)



DISCOURS

DE

M^{GR} L'ÉVÈQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE 20 JANVIER 1873

SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MESSIEURS,

S'il n'y avait ici qu'une question de personne, je ne voudrais pas demander à l'Assemblée la permission d'y intervenir. Je n'ai aucun goût d'attaque à cette tribune contre les personnes; mais il y a ici un intérêt bien plus grave. De même que sous cette simple question du grec et du latin se trouve la grande question des humanités, c'est-à-dire, au jugement des plus grands esprits, des plus illustres ministres de l'instruction publique, la question même de la haute éducation intellectuelle en France : de même, sous cette question de légalité, si élevée déjà au-dessus des personnes, se trouve, en dehors de toutes nos vieilles querelles, la grande question de l'autorité et du respect dans l'éducation publique. (Très-bien! très-bien!)

Voici ce qui est ici en cause; voilà ce qui m'a touché, et me détermine à prendre la parole dans ce qui est

une grande discussion de principe en même temps qu'une question de légalité, et à rechercher sincèrement avec vous quelle est ici la vérité simple, la vérité vraie.

Eh bien, la vérité m'oblige à dire tout d'abord qu'il m'est impossible de ne pas voir dans l'acte de M. le ministre de l'instruction publique une violation flagrante de la loi sur l'enseignement; et le discours que je viens d'entendre ne fait que m'affermir dans cette conviction.

Si les principes que M. le ministre de l'instruction publique a soutenus et développés devant vous subsistaient, ce ne seraient plus l'autorité et le respect de la loi qui présideraient en France à l'éducation, ce serait la volonté d'un seul homme, ce serait l'arbitraire. (Très-bien! très-bien! à droite.)

Pour vous en donner la preuve, Messieurs, je suis obligé de reprendre ce dont, à mon avis du moins, M. le ministre de l'instruction publique ne s'est pas assez occupé dans son discours. Je ne le suivrai donc pas dans toutes les digressions fort éloquentes qui ont passé sous vos yeux; je me bornerai à examiner de près la question légale.

Et, pour ma part, il me semble impossible de ne pas arriver à la conviction où je suis qu'il y a eu là une violation flagrante de la loi. Pour cela, il me suffirait de mettre en présence la loi et l'acte de M. le ministre. M. Johnston vous a dit les textes de la loi; je ne les redirai pas. Mais, à côté de ces textes, je vous demanderai la permission de mettre sous vos yeux ce qu'était

le programme même des études officiellement, légalement établies depuis 1865 dans les lycées et collèges de l'État.

Le voici tel qu'il est formulé dans les documents officiels de l'instruction publique.

Ce règlement et ce programme exigent :

1° Le thème latin jusqu'en seconde inclusivement; le thème grec en quatrième; 2° les vers latins en troisième, en seconde, en rhétorique; 3° les discours latins en rhétorique; 4° sept classes par semaine pour les lettres en seconde; 5° cinq classes pour les lettres en rhétorique; 6° une classe pour l'histoire et la géographie en troisième; 7° une classe pour l'histoire et une classe pour la géographie en seconde et en rhétorique.

Voilà ce que portait le programme officiel des études.

Et maintenant, qu'a fait M. le ministre? Il supprime les compositions en thème latin à partir de la cinquième pour toutes les classes; dans toutes les classes aussi il supprime les vers latins purement et simplement; il supprime la moitié des compositions latines en troisième, seconde et rhétorique; il supprime à peu près la moitié des versions écrites dans toutes les classes; enfin il supprime dans toutes les classes de latin deux classes par semaine, une troisième tous les quinze jours, *ce qui fait cent classes de supprimées par an pour les lettres*; et tout cela malgré le règlement formel et le programme arrêté que je viens de vous lire, qui fixe l'ordre des classes et des études, comme vous l'avez entendu. (Mouvements divers.)

Dire après cela qu'il n'a pas changé les règlements

des études dont parle l'article 5 de la loi de 1850, c'est absolument impossible ; ajouter que tous ses prédécesseurs, et, comme il l'a dit lui-même dans la commission dont il nous a rappelé le souvenir, que tout proviseur aurait le droit de faire ce qu'il a fait, la vérité ne permet pas de le dire : c'est nier l'évidence des faits, c'est oublier tout à la fois, c'est violer et le texte des programmes et le texte des circulaires. M. le ministre a donc formellement violé la loi qui porte que *l'avis du Conseil supérieur est nécessaire pour tout règlement relatif aux programmes d'études dans les écoles publiques.*

Il y a une autre violation manifeste et dont il a été question dans le discours que vous avez entendu ; mais ce qui a été dit à cet égard s'est perdu, du moins à mes yeux, dans une multitude de détails, et j'ai besoin de remettre sous vos yeux des points précis, positifs, sans m'éloigner du sujet que je traite essentiellement et uniquement, et qui est la question de légalité.

Je ne suivrai pas M. le ministre dans tous les grands traits d'éloquence où il s'est laissé entraîner et nous a entraînés nous-mêmes. (Interruptions et rumeurs à gauche.)

Je le dis sérieusement, Messieurs ; j'ai trouvé M. le ministre très-éloquent ; mais je n'ai pas trouvé qu'il traitât la question. Cela peut se dire sans offenser personne. (Marques d'approbation à droite.)

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — A coup sûr, sans m'offenser.

MGR DUPANLOUP. — Je n'en ai en rien l'intention.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — C'est incontestable!

MGR DUPANLOUP. — J'ajoute qu'il y a une seconde violation manifeste de la loi, violation qui est relative non plus seulement au programme d'études, mais au programme d'examens.

M. le ministre reconnaît lui-même dans sa circulaire qu'il n'a pas le droit de toucher aux programmes d'examens, et dans le discours qu'il a tenu la semaine dernière il disait : « Vous pensez que les programmes » d'études doivent être faits par le Conseil; j'ai l'honneur de vous déclarer que je le pense aussi. »

Eh bien, malgré ces déclarations, et en dépit de la loi, M. le ministre a touché, a changé les programmes et les réglemens d'examens.

Car enfin il est évident que ces réglemens sont identiques aux réglemens d'études ou au moins absolument corrélatifs, et qu'en touchant aux réglemens d'études, on touche nécessairement aux programmes d'examens. Le bon sens indique qu'il est absolument impossible de maintenir dans les uns ce qu'on supprime dans les autres. J'en citerai quelques exemples.

M. le ministre nous a parlé du programme d'examen pour la licence ès lettres. Ce programme exige le thème grec, le discours latin, les vers latins. Comment voulez-vous que les candidats puissent se présenter et remplir ces conditions, si on ne leur a jamais fait faire ni thème grec, ni discours latin, ni vers latins?

J'en dirai autant des élèves de l'École normale pour l'examen qu'ils ont à subir, quand ils se présenteront

pour y entrer. Il en est de même que pour la licence ès lettres : le thème grec, le discours latin, les vers latins sont exigés. Comment voulez-vous que les candidats s'y prennent si le programme d'études a été changé ?

Pour le doctorat lui-même, il faut une thèse latine : comment pourra-t-on le passer ?

Mais il y a quelque chose de plus présent et de plus pressant : c'est le programme pour le baccalauréat.

Le programme du baccalauréat exige une version latine et une dissertation latine. Mais comment ces jeunes gens pourront-ils subir cette double épreuve si, pendant toutes les classes qui précèdent, ils n'ont fait ni thèmes, ni presque de versions écrites, enfin si on a supprimé la moitié des compositions latines ? Je dis que tout cela ce sont des impossibilités. Comment feront les trois ou quatre mille jeunes gens qui se présenteront cette année pour subir l'examen du baccalauréat ?

J'en dis autant pour la licence ès lettres. On me répondra : « Mais les jeunes gens qui se présentent à la » licence ès lettres font une préparation spéciale. »

Je le nie : cela n'est pas nécessaire. Il m'est arrivé, quand j'étais supérieur du petit séminaire de Paris, de présenter à la licence ès lettres des jeunes gens sortant de rhétorique. Ils furent tous reçus avec grand succès. Mais si pendant l'année de rhétorique ils n'avaient fait ni thèmes, ni versions, ni vers latins, ils n'auraient pas été reçus. Il en sera ainsi cette année pour le baccalauréat. Que deviendront tous ces jeunes gens qui se

présenteront à la fin de l'année sans avoir la préparation nécessaire pour l'examen qu'ils doivent subir?

M. le ministre nous a donné sur tout cela des explications, que j'ai suivies avec la plus grande attention. Déjà, il y a deux jours, dans le discours que nous avons entendu en réponse à celui de M. le duc de Broglie, M. le ministre, pour expliquer et atténuer la gravité et la portée de sa circulaire, nous disait ces paroles :

« Pour vous le démontrer particulièrement par un » fait qui ne peut être contesté, toute la circulaire dans » laquelle j'ai supprimé une composition de thème, eh » bien, dans cette circulaire j'ai bien dit : telle classe se » fera à telle heure, je conseille de faire le thème de » telle façon : j'ai bien avoué mon opinion, que je ne » dissimule pas, sur l'utilité des vers latins. »

Voilà comment M. le ministre a expliqué sa circulaire ; voilà à quoi il l'a réduite. Eh bien, il me permettra de le lui dire, M. le ministre parlait l'autre jour de sa complète naïveté ; pour ma part, ce qui me frappe, dans sa parole, ce n'est pas sa naïveté, c'est, qu'il me pardonne de le dire, sa merveilleuse souplesse (Rires à droite.), une souplesse, une prestesse, et un art d'atténuer, de transformer, de métamorphoser les choses, qui font que les plus énormes disparaissent sous sa main et s'évanouissent tout à coup. (Nouveaux rires sur les mêmes bancs.)

Ainsi, voilà une circulaire dont toute la presse a retenti : tout le monde, partisans et adversaires, y a vu des réformes considérables, profondes, radicales ; et il fallait bien qu'elles fussent telles, pour que M. le mi-

nistre ait trouvé qu'elles avaient une si grande urgence. Eh bien, Messieurs, tout le monde s'est trompé. Écoutez M. le ministre, je vais vous citer ses paroles : « J'ai » bien dit que telle classe se ferait à telle heure. » Que signifient ces paroles ? Cela veut dire : *Je supprimerai cent classes par année pour les études classiques.*

M. LE MARQUIS DE CASTELLANE. — C'est évident !

MGR DUPANLOUP. — Ainsi quand on dit : Telle classe se fera à telle heure, cela signifie cent classes de moins par an, avec les études qui y correspondent. (Interruptions à gauche. — Approbation sur plusieurs bancs à droite.)

Mon Dieu, je me réduis à citer ; seulement j'enlève, permettez-moi de le dire, le velours des paroles. (Rires à droite.)

« J'ai bien dit. . . » — c'est la parole de M. le ministre, voyez comme le tour est doux, — « j'ai bien » dit : Je conseille telle méthode de faire le thème. »

Cela voulait dire : Je supprime, à partir de la cinquième jusqu'à la rhétorique inclusivement, toutes les compositions en thème.

Voilà comment les choses s'évanouissent absolument sous la main de M. Jules Simon.

Enfin : « J'ai indiqué mon opinion sur l'inutilité dans » les études de tels exercices latins. »

Quoi de plus doux et de plus modeste : *J'ai indiqué mon opinion !* Il n'y a rien de plus simple que cela. Qu'y a-t-il dans ces paroles, quand on y regarde de près, quand on ne se laisse pas séduire par le charme du discours ?

Cela voulait dire : J'ai ordonné de supprimer la moitié des compositions latines et d'anéantir un autre exercice qui se nomme le vers latin.

M. le ministre a dit avec raison que rien de tout cela ne pouvait être une question politique. Je suis complètement de son avis : aussi je me borne à vous indiquer comment M. le ministre réduit à rien les choses les plus graves qu'il ait faites et qu'il ait ordonnées.

M. le ministre a parlé plusieurs fois d'études qui restaient facultatives.

A cet égard, il me permettra de le contredire gravement. Dans sa circulaire, je lis ces paroles : « Un de » mes prédécesseurs... » — peut-être celui dont il est, dans l'ordre des idées, le successeur immédiat, — « M. Duruy avait rendu l'exercice du vers latin facultatif. » Et M. le ministre reprend : « Cela ne suffisait » pas, il fallait prendre un parti, et je le prends. »

Il est certainement impossible de voir ici quoi que ce soit de facultatif.

D'après ce que nous disait tout à l'heure M. le ministre, on aurait pu croire que la suppression du thème latin était aussi facultative ; eh bien ! je l'affirme, quiconque connaît les enfants, quiconque les élève, quiconque les a enseignés, sera de mon avis quand je dirai que les meilleurs, les plus laborieux, sauf de très-rare exceptions, quand un devoir est facultatif, ne le font pas. (Rires d'assentiment à droite.) Et cela est l'évidence même. Et d'ailleurs, dans le système de M. le ministre de l'instruction publique... (Bruit.)

J'ose aussi, Messieurs, vous demander du silence,

car, bien que je ne sois pas aussi fatigué que M. le ministre, je ne me sens pas la force d'aller aussi loin que lui dans cette discussion. (Rires à droite.)

Je demande comment les élèves trouveront le temps de faire ces devoirs facultatifs quand tout leur temps sera pris par les devoirs obligatoires que M. le ministre leur impose?

J'ajoute : Quand le professeur aura-t-il le temps de les corriger ? Par exemple, je sais que, dans un collège de Paris, cinq élèves dans une section d'une grande classe ont demandé qu'on leur apprît à faire des vers latins : quand est-ce que le professeur aura le temps de corriger ces vers dans une classe où il est occupé par les autres élèves, où personne ne fait de vers latins ? Ce sont des impossibilités.

Il y a une autre justification bien plus étrange encore, c'est celle par laquelle M. le ministre de l'instruction publique a dit qu'il n'avait pas fait un arrêté, une ordonnance, mais une *simple* circulaire.

J'avoue que, pour ma part, en lisant cette circulaire, j'ai été loin de la trouver si simple ; j'ai trouvé une circulaire qui « veut, qui ordonne, qui statue, qui commande », qui donne les ordres les plus précis, les plus fermes, et qui enjoint aux professeurs de presser l'exécution des ordres qui sont donnés.

Je me bornerai, Messieurs, à vous lire ici quelques expressions que j'ai copiées dans la circulaire de M. le ministre, et vous allez voir s'il n'y a pas là un arrêté absolu et formel. Il serait vraiment bien commode, — je suis obligé de le dire, quand on veut tout changer

dans un grand système d'enseignement public, — de pouvoir s'abriter sous le titre complaisant d'une circulaire, afin de pouvoir là impunément violer la loi. Je prétends que cela n'est pas possible. Le bon sens pas plus que la bonne foi ne permettent de le croire. (Très-bien ! à droite.) En voici la preuve :

Voici les phrases que j'ai lues ; M. le ministre de l'instruction publique pourra me contredire, quand il voudra bien prendre la parole.

« *Je décide* que le programme de l'histoire contemporaine s'arrête tel jour. » J'ajoute que vous n'avez pas eu tort au fond ; les événements l'avaient décidé comme vous.

« ... *Je décide* qu'il y aura deux classes consacrées aux langues vivantes ; *je décide*, en outre, que cet enseignement sera obligatoire... Vous me ferez connaître les observations délibérées en conseil pour *l'exécution de mes ordres...* »

Est-ce que ce ne sont pas là des ordonnances ? est-ce que c'est là une simple circulaire ?

« *Mon intention formelle...* » — Et quant à ceci, M. le ministre a raison ; je lui ai rendu cet hommage dans une brochure plus ou moins opportune que j'ai publiée. — « ... *Mon intention formelle* est que la gymnastique soit enseignée. »

Et il ajoute d'un ton de maître, — je ne le lui reproche pas, il est grand maître de l'Université ! — « *J'entends* que le prix de gymnastique soit nommé à la distribution des prix. »

Ainsi, il n'y a plus de prix de vers latins, il n'y a

plus de prix de discours latin; mais il y a des prix de gymnastique! M. le ministre *l'entend* comme cela!

Et puis il dit encore : « Il faut qu'à dix-huit ans un » jeune homme élevé par nous fasse l'exercice... » Je crois qu'il y a : « de peloton » dans la circulaire, je ne me souviens pas du mot, car enfin je suis incompétent.

M. LE GÉNÉRAL ROBERT. — Comme un vétéran!

MGR DUPANLOUP. — Oui, comme un vétéran, c'est cela!

« Vous veillerez », remarquez les termes de cette simple circulaire, — « *vous veillerez à l'exécution de mes ordres...* Le papier tient une trop grande place » dans vos écoles; *j'ai donné des ordres* pour empêcher » cet abus, et vous y veillerez »... Et d'autres phrases semblables que je pourrais vous citer.

Il m'est impossible d'admettre que ce ne soit là qu'une simple circulaire; ce sont des ordres, des arrêtés formels. Je me trompe peut-être, les jurisconsultes en décideront; je crois qu'il y a deux sortes de circulaires ministérielles : les unes sont interprétatives d'une loi ou d'un décret, elles ont la valeur de l'esprit et de la raison qui se trouvent dans ces circulaires, — je ne doute pas que celles de M. le ministre n'aient une grande valeur sous ce rapport, et il est évident que, dans cette catégorie, il a droit de faire toutes celles qui lui conviendront encore; — puis il y a les circulaires introductives de droits nouveaux, qui imposent de nouveaux devoirs.

Eh bien, il y avait un système d'études légalement établi en France depuis longtemps, depuis plus de trois

quarts de siècle ; j'affirme les trois siècles dont a parlé M. Johnston, et je pourrais remonter plus haut ; il y avait là un système légalement établi qui donnait aux pères de famille et à leurs fils le droit de recevoir tel enseignement qui leur convenait, et de n'être interrogés que sur cet enseignement : tout à coup vous faites une circulaire qui leur impose de nouveaux devoirs, qui leur enlève cet enseignement qui leur convenait, et qui, par des règlements que vous n'avez pas le droit de faire, leur impose l'obligation de répondre sur des sujets sur lesquels ils ne peuvent plus suffisamment se préparer.

Il m'est impossible, Messieurs, de ne pas voir en tout ceci la violation de la loi et du droit, une violation flagrante, intolérable.

Maintenant, M. le ministre ajoute que tout cela est provisoire, et voici la phrase que je lis dans le discours qu'il prononçait ici même il y a peu de jours :

« Tout ce que je dis là ne sera valide que quand
» l'examen qui consacre le résultat des études aura
» confirmé les opinions que j'émets ici ; mais je ne puis
» pas faire de règlement d'examens. »

Ici je ne puis m'empêcher de remarquer une chose étrange, c'est que M. le ministre se sert, pour sa justification, de ce qui est son tort le plus grave. Et, pour ma part, je le dis simplement à l'Assemblée : je ne puis voir dans sa défense que le plus étonnant tour de force et d'habileté.

Ainsi, vous nous dites : « Tout ce que je dis dans ma
» circulaire ne sera valable que quand l'examen qui

» consacre le résultat des études aura confirmé l'opinion
» que j'émetts ici. »

L'opinion que vous émettez ici ! Mais ce ne sont point des opinions que vous émettez ! ce sont des ordres formels que vous donnez aux professeurs, aux proviseurs, aux recteurs, à tout l'enseignement ; ce sont des instructions précises, absolues. Il s'agit bel et bien dans cette circulaire, comme vous le dites encore, de réformes immédiatement réalisables dans tous les lycées et tous les collèges de France.

« Mais », ajoute M. le ministre, « ces réformes ne » seront valides que quand l'examen », — veuillez bien remarquer cette parole, — «... que quand l'examen qui » consacre le résultat des études les aura confirmées. » Mais l'examen n'est pour rien dans la question actuelle, dans la question de savoir si vous aviez, oui ou non, le droit de faire des règlements d'études. L'examen de fin d'année n'y fera rien absolument, et, en attendant, pendant toute une année, par la seule autorité personnelle d'un homme, on aura livré toute la jeunesse à une expérience que M. le ministre reconnaît lui-même être douteuse et incertaine. Eh bien, c'est précisément cette expérience et de tels bouleversements que la loi défendait formellement de faire.

M. le ministre, il est vrai, a beaucoup insisté sur l'urgence de ses mesures.

L'urgence est quelquefois le besoin d'un pays, d'une cause sérieuse ; mais il faut reconnaître que c'est souvent aussi l'argument des précipitations dictatoriales et révolutionnaires. (Vive approbation à droite.)

Voyez avec quel respect les grands peuples, l'Angleterre, l'Allemagne, conservent dans l'éducation les traditions du passé, avec quelle sage lenteur ils procèdent aux améliorations qui peuvent être désirables, et combien ils méprisent tous ces changements perpétuels qui sont le fléau de notre enseignement public !

L'urgence ! Mais depuis quand l'urgence a-t-elle donné à un ministre le droit de violer la loi ?

Il y a un axiome de droit que nous connaissons tous, Messieurs : « *Non est major defectus quàm defectus potestatis !* Il n'y a pas de plus grand défaut que le défaut de pouvoir.

Eh bien ! c'est ce défaut qui a frappé la circulaire du ministre d'une nullité entière. Qui ne voit qu'un tel système ouvrirait la porte à toutes les illégalités, à tous les arbitraires, à tous les abus de pouvoir ? et j'ajoute que ce prétexte de l'urgence ne pouvait être invoqué ici par le ministre, car enfin la loi dont il a été question, la loi sur le Conseil supérieur de l'instruction publique, était depuis longtemps à l'ordre du jour.

Voix à droite. — C'est cela ! Très-bien !

MGR DUPANLOUP. — Dès le retour de M. le duc de Broglie, au mois d'avril, M. le ministre, qui sentait la nécessité de l'urgence, pouvait la faire mettre à l'ordre du jour et en commencer la discussion. Il y avait encore quatre mois. (Oui ! oui ! à droite. — Mouvements divers.)

Cela est évident, incontestable ; moi-même je me suis étonné sans cesse qu'il n'en fût pas question. Et qui est-ce qui devait avoir le sentiment de cette

urgence ? C'était M. le ministre de l'instruction publique, qui était au moment de violer la loi de 1850, parce que le Conseil supérieur de l'instruction publique n'était pas là.

Depuis, le projet de loi sur le Conseil supérieur de l'enseignement public a été mis en délibération ; il a subi l'épreuve d'une première lecture, et, deux ou trois mois après, il devait subir l'épreuve de la seconde. C'est là que nous en sommes.

Eh bien ! si M. le ministre avait attendu deux ou trois mois, rien n'était en péril, et surtout il demeurait dans le respect de la loi. Mais, au lieu d'attendre ce terme si rapproché, il a profité, avec bonne intention, je ne veux pas le contredire, de cet intervalle pour lancer sa circulaire et changer profondément toutes les conditions de l'enseignement en France.

On a beau dire : Il y avait urgence ! Quoi ! urgence de ne plus apprendre le texte de la grammaire grecque, de la grammaire latine, de la grammaire française ? Urgence de ne plus faire de vers latins ? Urgence de ne plus faire de thèmes latins ? Urgence de supprimer des devoirs écrits ? Urgence de substituer à tout cela des explications orales, c'est-à-dire de renverser ce qui a été consacré par trois siècles d'expérience, ce qui a présidé à l'éducation des plus grands siècles de notre pays, ce qui, maintenant encore, est en pleine vigueur chez les nations les plus illustres ? (Vives marques d'approbation à droite.)

Eh bien ! je dis, Messieurs, qu'après avoir attendu trois siècles, on pouvait attendre encore trois mois.

(C'est cela!) Les plus grands ministres de l'instruction publique, MM. Royer-Collard, Villemain, Cousin, Guizot, de Salvandy, avaient attendu : qui que vous soyez, vous pouviez attendre comme eux ! (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Que dit-on encore ? Que l'on soumettra le tout au Conseil supérieur de l'enseignement quand il sera réuni. Eh bien, je réponds que la question que vous lui soumettez ne sera plus entière, et qu'il n'aura pas la liberté nécessaire pour délibérer sur de tels intérêts si gravement engagés (C'est cela ! — Très-bien !), et quand j'affirme cela, je ne fais qu'affirmer ce que M. le ministre de l'instruction publique a dit lui-même aux élèves de l'École normale supérieure, c'est-à-dire aux futurs professeurs qui préparent là leur enseignement à venir.

Je lis dans un journal d'instruction publique, — et j'ai lu dans plusieurs autres journaux, — que dans le discours qu'il a adressé à ces jeunes gens à l'époque de leur rentrée, M. le ministre a prononcé les paroles que je vais lire. Celui qui les cite écrit en toutes lettres : « J'étais là, j'avais la plume à la main, j'ai tout écouté, tout entendu, tout écrit. » Voici ces paroles :

« Aussi bien », — a dit M. le ministre, après avoir fait l'éloge des changements qu'il avait ordonnés, — « il n'y a plus à y revenir. »

Et M. Jules Simon a ajouté, non sans une certaine énergie impérieuse : « C'est maintenant chose faite et consommée ! » (Mouvement.)

Et c'est après de telles paroles que vous venez nous dire que tout cela est provisoire, et que le Conseil supérieur décidera !

Non, ces paroles-là, vous les redirez, Monsieur le ministre, au Conseil de l'instruction publique ! (Très-bien ! très-bien ! à droite.) Évidemment, il y a chez vous l'espoir d'entraîner le Conseil supérieur par la puissance du fait accompli. (Nouvelles marques d'approbation sur les mêmes bancs.)

Et ces paroles, je les retrouve dans le *Journal des Débats* : « Comme l'a dit et répété M. le ministre, il n'y » a plus à reculer ; c'est maintenant chose faite et con- » sommée. »

Je répète que la question ne viendra pas entière devant le Conseil supérieur de l'instruction publique.

Et d'ailleurs, M. le ministre nous a indiqué tout à l'heure que c'est l'examen de fin d'année qui permettrait de juger le résultat des réformes qu'il a ordonnées. C'est donc l'année tout entière qui passera.

Nous aurons bientôt la troisième délibération sur le projet de loi, et un grand nombre d'amendements seront présentés et discutés. Cela prendra un temps considérable. Puis, quand ce sera fini, il faudra prendre le temps de faire des élections pour le Conseil supérieur. Ce ne sera pas l'affaire d'un jour, puisque c'est dans toute la France qu'on cherchera les candidats.

J'ajoute que ce n'est pas vers le milieu ou la fin du carême que les évêques, membres du Conseil, pourront se rendre à Versailles ou à Paris pour y siéger.

C'est donc après Pâques que commencera ce Conseil.

Vous avez pu remarquer, Messieurs, que M. le ministre n'a pas pu s'empêcher de laisser très-souvent de côté la question de fond, et de dire avec détails, quant aux thèmes et aux vers latins, tous les inconvénients qu'ils avaient pour la jeunesse française.

Je ne le suivrai pas dans tous ces détails; mais j'accepterais une grande discussion sur cela, et je ne craindrais pas de débattre la question soit avec lui, soit avec d'autres. (Oh! oh! du côté gauche. — Très-bien! très-bien! à droite et au centre.) Mais enfin, ce n'est pas la question.

Je ne suivrai pas non plus M. le ministre dans tout ce qu'il a dit sur l'infériorité que nos études nous ont donnée dans la guerre. Il n'y a qu'une question en ce moment: M. le ministre avait-il le droit de violer la loi, de faire des règlements d'études, de mettre dans une circulaire toutes les ordonnances par lesquelles il changeait complètement le fond des études en France?

J'affirme qu'il n'avait pas ce droit. Maintenant, quand, au bout de l'année, le Conseil supérieur sera appelé à examiner cette circulaire, la question de fond viendra nécessairement devant le Conseil, et M. le ministre vous a dit, avec raison, qu'il lui faudrait un temps infini pour traiter cette question. Ceux de mes collègues qui feront partie de ce Conseil auront besoin aussi d'un très-long temps pour faire cet examen, et, si nous pouvons arriver au commencement de l'année scolaire suivante, ce sera très-heureux. (C'est vrai!)

Ce sera donc une année entière de perdue.

Et le Conseil supérieur, après une révolution si profonde, révolution non pas seulement dans les méthodes ou dans tels ou tels conseils, mais dans le fond même des études, le Conseil supérieur sera obligé de faire une contre-révolution; car c'est bien ainsi qu'il a fallu procéder contre la bifurcation.

Vous me direz : « Mais les professeurs sont de notre » avis, et un grand nombre d'entre eux approuvent ma » circulaire ! »

Je vous réponds que, pour ma part, je connais un grand nombre de professeurs qui la désapprouvent. Et permettez-moi, d'ailleurs, de vous demander si vous croyez que leur liberté est entière? Je ne le crois pas. (Mouvement.)

J'estime profondément le professorat universitaire; j'y ai rencontré des hommes d'une grande intelligence, d'une science solide, d'une grande élévation d'esprit avec la noblesse du caractère; mais, néanmoins, je dis que dans la situation qui leur est faite, leur liberté n'est pas entière. Peut-elle l'être devant les ordres formels que je vous ai lus? Quelque opposés qu'ils soient à ces ordres, il leur faudrait un désintéressement héroïque pour les repousser. Quoi que nous ait dit M. le ministre sur les liens et les règlements qui l'enchaînent, et ne lui permettent pas tout dans l'organisation du personnel, il peut beaucoup et pour l'avancement et pour le déclassement; il peut envoyer d'un bout de la France à l'autre tel professeur avec sa famille.

Cela suffit pour que l'avis de ces messieurs ne soit

point parfaitement libre. D'ailleurs, j'en connais beaucoup qui condamnent cette circulaire. Aujourd'hui même, un des hommes les plus éminents, les plus savants, les plus dévoués, l'un des plus estimables serviteurs de l'Université, venait chez moi, — je ne l'avais jamais vu; je connaissais son nom, c'est un nom célèbre, — il venait me dire : « Je viens vous entendre; vous allez nous venger, nous sauver de la honte qu'on veut nous imposer! » (Applaudissements à droite.)

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Oh! c'est trop fort!

MGR DUPANLOUP. — Hier, j'ai reçu une lettre de l'un des premiers professeurs d'un des plus grands collèges de Paris. — J'aurais voulu apporter cette lettre, je vous l'aurais lue. — Il me disait que cette circulaire était déplorable, qu'elle renversait tout dans l'éducation, qu'il n'y avait plus ni humanités, ni discipline, ni ordre dans les classes. (Dénégations et interruptions à gauche.)

Je ne vois pas, Messieurs, qu'il y ait à se récrier quand je vous apporte des témoignages qui sont contraires à ceux de M. le ministre, mais qui enfin ont bien leur valeur. (Marques d'assentiment à droite.)

Je dis donc que le Conseil supérieur aura, pour réparer le mal de cette circulaire, les mêmes difficultés qu'on a eues quand il a fallu revenir sur le système de la bifurcation. Il a fallu plusieurs années. La bifurcation commençait après la quatrième. On l'a d'abord rejetée à la fin de la troisième, puis à la fin de la

seconde, puis à la fin de la rhétorique. Il a fallu trois ans : eh bien ! je dis que pour recueillir et rajuster les tronçons épars de l'enseignement, il faudra un long temps ; qu'il faudra de longs efforts pour réparer le trouble profond qui aura été jeté dans les études, pour rendre aux élèves l'habitude du travail qu'ils auront perdue, pour leur rendre le goût de ces études qu'on a tronquées, retranchées, déshonorées. (Exclamation à gauche.)

Mais c'est le mot, Messieurs !

Tout cela sera d'une difficulté extrême, et il suffit de connaître les jeunes gens pour le comprendre. J'ai là-dessus des détails qui me sont donnés par des professeurs, les plus grands maîtres d'éducation de Paris, qui confirment la conviction profonde que j'avais d'ailleurs, par ma réflexion et par mon expérience.

Maintenant on nous parle, et M. le ministre nous a parlé l'autre jour, en répondant, comme il l'a dit, aux trois phrases de M. Johnston, de l'autorité et du respect qui souffraient de tout cela ; et c'était pour lui un motif de hâter la discussion à laquelle nous nous livrons aujourd'hui.

Oui, Messieurs, l'éducation est une grande œuvre d'autorité et de respect ; mais permettez-moi de vous dire, Monsieur le ministre, que c'est vous qui lui portez un coup mortel par ces changements si brusques, si fréquents, si précipités.

Et que voulez-vous que pense cette jeunesse de ces études auxquelles vous les enlevez ? Que voulez-vous

qu'elle pense de ses professeurs, qui, depuis tant d'années, leur font faire des thèmes latins, des vers latins, des versions écrites, quand tout à coup il arrive de Versailles ou de Paris une circulaire qui leur apprend que tout cela n'a pas de sens, que tout cela est très-mauvais, que cela ne peut faire que de pauvres élèves; car c'est bien là ce qu'on a dit quand on fait entendre que ces enfants ont passé sept ou huit ans sans rien apprendre, que les professeurs ont employé tout ce temps sans rien enseigner. On a dit à cette jeunesse que tous ces professeurs n'ont fait qu'abuser de leur autorité, et qu'elle se trouve livrée par je ne sais quel fatal aveuglement à un système d'enseignement lamentable; et vous voulez que cette jeunesse conserve le respect!

Vainement M. le ministre dit que tout cela est peu de chose; mais les cris qu'il a poussés très-éloquemment contre tout cela, prouvent que ce changement est profond, radical. (Rumeurs à gauche.)

Eh bien, pour ma part, je ne consentirai jamais à ce que dans mon pays un homme seul, de sa propre autorité, ait le droit de faire une chose pareille. (Très-bien! très-bien! à droite.)

Eh bien, cela vous l'avez fait, Monsieur le ministre; vous l'avez fait, j'ose le dire, avec une légèreté, avec une témérité... (Vives protestations à gauche. — Oui! oui! Très-bien! à droite.)

M. le ministre me répondra, et j'écouterai parfaitement tout ce qu'il voudra me dire.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Je ne vous répondrai rien que de parfaitement respectueux. Je respecte toujours mes adversaires. (Très-bien ! très-bien !)

MGR DUPANLOUP. — Eh bien ! qu'arrivera-t-il ? Après M. Jules Simon un autre viendra, qui fera des réformes plus profondes encore ; oui, cela arrivera, pour peu que le mouvement politique amène au ministère de l'instruction publique tels de nos collègues que le respect me défend de désigner davantage, mais qui, dans des écrits connus du monde entier, ont déclaré que l'éducation devait être profondément changée ; que l'Université tout entière devait périr et tomber ; que l'Église, comme l'Université, était absolument incapable de donner l'enseignement qu'il faut à la jeunesse française ; et voici ma plus grande tristesse, c'est qu'il m'a semblé que M. le ministre confirmait ces déplorables jugements par des excès de paroles auxquels il s'est laissé entraîner contre l'instruction donnée par l'Université... (Vives et nouvelles protestations à gauche.) Cela ne peut se nier.

Messieurs, si un tel droit est donné à un seul homme, il faut renoncer, non pas seulement dans un ordre secondaire, mais dans l'ordre le plus élevé, dans ce qui est l'intérêt le plus haut des familles et de la jeunesse française ; il faut renoncer à ce qui est la sécurité des âmes, car, je le répète, le mouvement politique peut nous amener des hommes qui iront porter leurs réformes jusque dans les entrailles de la société et de la famille ; ils l'ont écrit, et les paroles que je vous ai

citées tout à l'heure ne sont rien auprès de toutes celles que je pourrais vous citer encore. Eh bien, cela n'est pas possible !

Vous comprenez que je n'ai pas pris part à cette discussion pour le simple plaisir de contredire M. le ministre de l'instruction publique.

Il y a, à mes yeux, dans ce qu'il a fait, un mal profond, un péril immense. (Bruit à gauche. — Oui ! oui ! à droite.)

Oui, Messieurs, un péril immense. Certainement un homme ne saurait avoir une telle autorité dans un pays... (Applaudissements à droite.), et nul ministre ne l'a jamais prise !

M. le ministre nous a cité quelques exemples ; aucun de ces exemples n'a une valeur sérieuse. J'ai parcouru tout le *Bulletin* de l'instruction publique pour voir toutes les circulaires qui avaient été faites en dehors du Conseil supérieur. Aucune, aucune, entendez-vous ! n'a le sérieux, la valeur, la profondeur radicale de ce que contient celle de M. le ministre de l'instruction publique, la circulaire du 27 septembre. Cela est manifeste. Il est formellement défendu par la loi de toucher aux règlements d'études ; et cependant M. le ministre y a touché, il les a modifiés profondément, il les a brisés !

Eh bien, je dis que cela n'est pas permis, que cela n'est pas possible. Vous ne sauriez donner une telle puissance à qui que soit, et pour moi, je n'admettrai jamais qu'il soit permis à un homme de faire un règle-

ment d'études qui décide de toutes les carrières, qui décide de toutes les existences, qui décide de l'avenir de la jeunesse française !

Un membre à gauche. — Jamais les vers latins n'ont eu cette importance !

MGR DUPANLOUP. — On me dit de ce côté, — car, chose fâcheuse ! dans les affaires les plus graves, c'est toujours un mot qui domine, — on me dit : Les vers latins ! C'est la grande ressource de ceux qui ne veulent pas examiner la question au fond. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

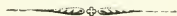
Je voudrais que ces messieurs qui parlent si légèrement des vers latins entendissent comment on en parle dans un pays voisin, au parlement anglais. Qu'ils lisent, dans Macaulay, le règlement qui a été accepté pour les examens dans le gouvernement des Indes, et ils verront ce que cet éminent esprit pensait des vers latins.

Sans doute, je ne prétends pas que nous allions aussi loin ; mais je dis qu'on se moque de tout cela, sans savoir au fond ce que c'est.

Je ne dis pas cela pour M. le ministre de l'instruction publique, qui a fait beaucoup de vers latins... (Sourires.) ; je le dis pour ceux qui répètent toujours en raillant avec dédain : « Forts en thème ! forts en vers latins ! »

Eh bien, Messieurs, il faut en finir. Quand je considère cette grande et noble Assemblée, qui représente si bien la France et à qui le pays a confié la grande

mission de paix et de défense sociale, quand je repose mes regards sur elle, après avoir réfléchi sur ces graves sujets, je ne puis croire que de cette Assemblée puisse sortir un vote qui consacre, pour le présent et pour l'avenir, une telle illégalité, de telles bardieesses, et je lui demande une décision qui rassure les familles et sauvegarde, avec le respect des lois, l'intérêt sacré de la jeunesse et de l'éducation nationale ! (Applaudissements à droite. — Mouvements divers.)



DISCOURS

DE

M^{GR} L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE 7 MARS 1873

SUR LA PRÉSENCE DES MINISTRES DE LA RELIGION DANS LES CONSEILS DE L'ASSISTANCE ET DE LA CHARITÉ PUBLIQUES

Après la discussion et le vote de l'interpellation relative à la presse du Midi, l'ordre du jour appelle la suite de la troisième délibération du projet de loi concernant les Commissions administratives des établissements charitables.

MM. de Guiraud, Adnet, de Dampierre et Tailhand proposent à l'article 1^{er} qui a été voté hier une disposition additionnelle ainsi conçue :

« . . . *Ainsi que du curé de la commune*, et s'il y en a plusieurs, du plus ancien : et dans les communes où siègent un conseil presbytéral ou un consistoire israélite, d'un délégué de chacun de ces conseils. »

MGR DUPANLOUP. — Je ne me dissimule pas, Messieurs, le médiocre intérêt que peut présenter, après une discussion si vive, la modeste cause dont je me suis chargé, ni le peu de faveur qu'une parole pacifique rencontrera peut-être après de si ardents débats. (Rumeurs sur quelques bancs à gauche.)

Ce n'est pas moi du moins, l'Assemblée voudra bien le reconnaître, qui ai soulevé la question présente, non plus que les honorables collègues dont je viens soutenir l'amendement. La question a été posée, débattue, résolue provisoirement, d'abord par votre Commission, ensuite par l'Assemblée elle-même dans un premier vote, qui décidait et consacrait la présence des ministres de la religion dans les conseils de la charité et de l'assistance publiques.

Le principe de leur présence dans ces conseils avait été admis et proclamé avec d'éloquents paroles, je m'en souviens, par le ministre de l'intérieur d'alors, l'honorable M. Victor Lefranc.

Vous me pardonnerez, Messieurs, de n'avoir pu rester indifférent à l'abandon d'un tel principe, d'un tel vote, qui était, à mes yeux, la réparation d'une longue injustice.

Une voix à gauche. — Oh ! oh !

MGR DUPANLOUP. — Oui, d'une injustice ; car enfin ces fondations, ces biens, ces hospices, tout ce que vous avez nommé dans un noble langage le patrimoine des pauvres, c'est à nous que vous en étiez redevables. (Bruyantes exclamations sur quelques bancs à gauche. — Vives marques d'approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. LEVÊQUE. — Je demande la parole.

MGR DUPANLOUP. — Cela est absolument incontestable . . .

M. CHARTON. — Nous en étions bien redevables aussi aux âmes charitables !

MGR DUPANLOUP. — C'est nous qui avons couvert la France, l'Europe, et, successivement, les deux mondes, de maisons hospitalières, d'hôpitaux, d'établissements de charité, de tout ce que vous avez nommé, dans un noble langage, je le répète, le patrimoine des pauvres. (Vive approbation à droite et au centre.)

M. PAGÈS-DUPOUR. — C'est l'histoire !

M. GASLONDE. — C'est incontestable !

MGR DUPANLOUP. — Avant nous, avant le Christianisme, il n'y avait pas sur la face de la terre un seul hospice, un seul hôpital, un seul asile pour la souffrance. (C'est vrai ! c'est vrai ! — C'est l'histoire !)

On connaît la date des premières fondations. Le nom des premiers fondateurs, des premiers chrétiens, des premiers évêques, des premiers papes qui les ont fondées, est dans l'histoire.

Nous avons créé, Messieurs, le capital de la charité sur la terre. (Adhésion et applaudissements à droite et au centre.) Nous avons créé la charité elle-même. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Avant nous, avant le Christianisme, le nom et la chose étaient profondément inconnus. (Réclamations sur quelques bancs à gauche.)

Un membre à gauche. — Allons donc ! allons donc !

MGR DUPANLOUP. — On me répond dans une langue que j'ignore : « Allons donc ! » Je vous demande de me répondre avec la langue de l'histoire. (Très-bien ! très-bien !)

Il y a de quoi être effrayé, Messieurs, quand on lit dans les historiens, je ne dis pas seulement dans les

historiens chrétiens, qui pourraient être suspects à quelques-uns d'entre vous, mais dans les historiens païens eux-mêmes, ce que devenaient, avant nous, avant le Christianisme, les indigents, les pauvres malades, les pauvres vieillards, les enfants, et ce qu'on en faisait sur la terre. Le malheur était un crime, la pauvreté une honte, *turpis egestas*, et la compassion elle-même, les plus célèbres moralistes en avaient fait une faiblesse, je ne dis pas assez, un vice ; oui, un vice !

Le plus fameux des moralistes de l'antiquité définissait la compassion un vice du cœur : « *Misericordia animi vitium est.* » (Exclamations sur divers bancs à gauche.)

Messieurs, cela est au-dessus de toute contestation ! Je vous donne mes preuves, elles sont connues ; discutez-les, si vous pouvez ; mais écoutez-les.

Un membre à gauche. — Qui est-ce qui a dit cela ?

MGR DUPANLOUP. — Mon cher collègue, c'est Sénèque, dans son *Traité de la clémence*. (Applaudissements et rires à droite et au centre. — Rumeurs à gauche.)

M. BARAGNON. — Il paraît que les païens ont un parti ici. (Nouvelles rumeurs et interruptions à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, veuillez ne pas interrompre ; vous pourrez venir répondre à la tribune.

MGR DUPANLOUP. — Franchement, Messieurs, ce que je dis ici n'est une injure pour personne, et je ne vois pas pourquoi votre irritation est si grande. (Parlez ! parlez !)

Un autre ancien disait qu'il faut être un sot ou un étourdi, *levem aut stultum*, ou un méchant, *nefarium*,

pour livrer son cœur à la compassion. Cherchez cela dans l'oraison de Cicéron « *Pro Murena* », vous le trouverez. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Et enfin, Sénèque, que je nommais tout à l'heure, tranche toute la difficulté d'un seul mot en disant : Le sage, le vrai sage, est sans pitié, *Sapiens non misereatur*.

La vérité est donc, Messieurs, que nous avons créé sur la terre, non-seulement le capital de la charité : nous avons créé la charité elle-même. (Applaudissements à droite et au centre.)

Ah ! Messieurs, nous jouissons avec une superbe ingratitude des bienfaits du Christianisme ; nous parlons avec faste de philanthropie, de fraternité, d'humanité : et nous oublions que c'est à Jésus-Christ, et à Jésus-Christ seul, que nous devons le bonheur de connaître ces noms sacrés et le sens bienfaisant qui s'y rattache aujourd'hui. (Nouveaux applaudissements à droite et au centre.)

Et qu'a-t-il fallu pour conquérir ces grandes choses ? Il a fallu ce que vous estimez sans doute, vous aussi, Messieurs de la gauche ; il a fallu le dévouement jusqu'au martyr ; il a fallu faire violence au langage humain pour donner un sens sublime à des noms vulgaires ; il a fallu le sang des martyrs, le sang de Jésus-Christ lui-même ; c'est à ce prix que Jésus-Christ lui-même a enseigné au monde la charité. (Bravo ! bravo ! — Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Eh bien, Messieurs, ce capital de la charité, nous avons, pendant plusieurs siècles, contribué à le créer,

c'est incontestable ; et nous continuons tous les jours...
(Oui ! oui !)

Ainsi, près de vous, à Paris, à qui devez-vous l'Hôtel-Dieu ? A un vieil évêque. Et l'hospice des Incurables, l'Hôpital général, l'hospice des Enfants-Trouvés ? A un saint prêtre, à Vincent de Paul ! (Très-bien ! très-bien !)

Une voix à gauche. — Et la Saint-Barthélemy !
(Exclamations et murmures à droite et au centre.)

MGR DUPANLOUP. — Et à l'heure même qu'il est, Messieurs, nous venons de fonder en France, par les mains des Petites-Sœurs des pauvres, cent vingt hospices nouveaux, dans lesquels sont recueillis vingt mille vieillards.

Une voix à l'extrême gauche. — Et en Espagne ?
(Vives réclamations et nouveaux murmures à droite et au centre.)

Voix diverses. — N'interrompez pas ! — Que signifie cette interruption ?

M. LE PRÉSIDENT. — Il s'est manifesté, à plusieurs reprises, des interruptions fort inconvenantes... (Très-bien ! très-bien ! à droite et au centre.) et que je n'aurais pas manqué de réprimer, si j'avais pu en saisir les auteurs. (Très-bien ! très-bien !)

MGR DUPANLOUP. — En vérité, Messieurs, je le répète, c'est une parole pacifique que je prononce : je ne vois pas ce qui peut vous blesser.

M. FERDINAND BOYER. — C'est l'eau bénite qui les blesse !

MGR DUPANLOUP. — Eh bien, je dis que dans ces cent vingt hospices, à l'heure qu'il est, vingt mille vieillards

sont recueillis, abrités, vêtus, nourris, soignés, avec la dernière charité. C'est un fait. Et j'ajoute — permettez-moi de conclure ces premières paroles — j'ajoute que, quand les choses sont telles, et incontestablement telles... (Légères rumeurs à gauche.) — Mais informez-vous auprès de notre excellent et savant collègue M. Wallon ; lisez son beau livre sur l'esclavage dans les temps antiques, il vous dira ce qu'il en est, avec les détails que je ne puis donner ici.

Je dis que, quand les choses sont telles, on comprend parfaitement que, pendant des siècles, le clergé seul ait été chargé de l'administration du patrimoine des pauvres.

Puis le cours des temps a donné à la société laïque la place naturelle et légitime qui lui appartient. (Très-bien ! très-bien ! à droite.) Nous en sommes heureux, Messieurs ; c'est au fond l'esprit chrétien, l'inspiration chrétienne, entrés dans nos mœurs, infiltrés dans nos lois et dans nos pratiques administratives elles-mêmes. Cette place est même devenue prépondérante. Soit, je ne le discute pas ; mais, pour cela, permettez-moi de vous le dire, il n'était pas juste, comme l'a fait la Convention, de nous chasser du grand domaine de la charité... (Bravo ! — Applaudissements.) et de nous dire :

La maison est à moi : c'est à vous d'en sortir.

(Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements redoublés.)

Ou bien, s'il est encore permis de citer ici un vers latin :

Hæc mea sunt; veteres migrate coloni.

Voilà ce qu'a fait la Convention, Messieurs, et voilà pourquoi vous ne pouvez ni le refaire, ni le maintenir. (Applaudissements à droite.)

Ce n'est pas seulement la justice, qui nous est due, mais c'est l'intérêt même des pauvres et des œuvres de bienfaisance dont je plaide en ce moment la cause. J'ose le dire, parce que cela est manifeste.

A droite. — C'est évident.

MGR DUPANLOUP. — Les legs, les dons, les aumônes, les fondations y arriveront plus considérables, si nous y sommes. (Oui ! oui ! — C'est vrai ! à droite !)

La présence d'un prêtre donnant comme un cachet religieux à l'administration légale, officielle...

Un membre. — Et laïque !

MGR DUPANLOUP. — Et laïque, si vous le voulez, y attirera plus sûrement, plus largement, les aumônes chrétiennes, c'est-à-dire les plus généreuses. (Approbat ion à droite. — Réclamations sur quelques banes à gauche.)

La raison en est simple ; ceci est encore au-dessus de toute contestation ; le sentiment religieux est le grand inspirateur, le plus grand inspirateur peut-être des largesses de la charité. (Approbat ion à droite.)

Et c'est ce que l'honorable M. Victor Lefranc, dans l'inspiration de son cœur, exprimait noblement, lorsqu'il disait à cette tribune, défendant cette loi et l'article que je défends moi-même : « Le sentiment religieux est » le confident, le complice naturel du sentiment qui » inspire la charité. » (Nouvelle approbat ion à droite.)

Eh ! Messieurs, si vous le voulez, remontez à l'ori-

gine des fondations, consultez-en les motifs exprimés dans les actes authentiques, et vous verrez que toujours c'est le sentiment religieux qui inspirait les donateurs, les fondateurs. C'était un père, c'était une mère qui faisaient une fondation pour attirer la bénédiction de Dieu sur leurs enfants. D'autres, pour demander à Dieu un fils. D'autres, pour l'expiation de leurs péchés.

Voilà, Messieurs, l'origine de la plupart des fondations. Ainsi, à tort ou à raison, c'est à nous qu'on s'adresse quand on veut faire une bonne œuvre. Que voulez-vous? on y a confiance. (Murmures à gauche.) — Oui! oui! — Très-bien! — Applaudissements à droite.) Et cette confiance, j'ose dire que nous en sommes dignes.

Mais oui, nous en sommes dignes; et ni les ordres religieux, chargés de la charité, ni les évêques, ni les prêtres n'ont manqué à leur mission.

A l'heure où je parle, dans mon diocèse, on vient de faire un legs de quinze cent mille francs aux Petites-Sœurs des pauvres. Elles n'ont pas attendu mon conseil pour le refuser. L'héritier collatéral, qui était un frère, y consentait; elles ont refusé en disant: « Nous ne serions plus les Petites-Sœurs des pauvres. » (Très-bien! très-bien! et applaudissements prolongés à droite et au centre.)

Je ne voudrais pas abuser de votre bonté. J'ai entendu dire que les heures de l'Assemblée sont comptées. (Oui! oui! à gauche. — Rires ironiques.)

Je ne reconnais, pour ma part, à qui que ce soit le droit de les compter, ni de les mesurer. (Très-bien!

et applaudissements à droite.) Mais je ne me reconnais pas le droit d'en abuser. (Parlez ! parlez !)

Donc il y a ici une autre considération : c'est la spécialité, la compétence, qui justifie la disposition spéciale que je vous demande d'introduire dans la loi.

Le prêtre, remarquez-le bien, par son caractère, par sa vocation, est l'homme, non-seulement de la religion, mais de la charité, du dévouement, qui, comme le disait si bien M. de Melun, votre honorable rapporteur, constitue l'aptitude spéciale pour les œuvres de charité.

La raison de cela, elle est très-simple, Messieurs, quoique très-profonde ; regardez-la de près, elle est très-simple, très-profonde, elle est toute divine, — la raison est que dans le Christianisme la charité est une partie essentielle de la religion.

En sorte que le ministre de la religion n'est pas seulement l'homme de Dieu, il est l'homme du peuple ! (Applaudissements à droite et au centre.) Il n'est pas seulement l'homme de l'autel et du culte... (Exclamations à gauche.) il est l'homme de la compassion et des bonnes œuvres. Et Notre-Seigneur nous a ordonné de quitter même le pied de l'autel pour aller exercer la miséricorde et secourir les pauvres.

Voilà pourquoi nos relations sont constantes avec les malheureux et les indigents.

Eh bien, il y a dans le projet de loi, je suis heureux de le rappeler, et de rendre hommage à votre Commission, un article dont je ne saurais assez la remer-

cier : c'est l'article 7, par lequel, élargissant, si je puis dire, les entrailles de la charité administrative, vous lui demandez, sans lui en faire un devoir impérieux, de partager les biens et les revenus des pauvres, et d'en distribuer une large part en aumônes et en secours à domicile.

Et cela afin que les secours de la charité fussent comme l'aliment et l'encouragement de l'esprit et des vertus de famille, et leur vinsent en aide; afin que ceux qui sont dans la souffrance ne soient pas privés de la grande consolation de ceux qui souffrent, la présence de ceux qu'on aime et dont on est aimé . . . (Applaudissements.) afin que le fils soit soigné par sa mère, afin que le père soit soigné par sa fille et par sa femme!

Et parmi toutes ces misères, Messieurs, toutes ces douleurs à domicile, — j'ose réclamer votre attention la plus sérieuse sur ce que je vais avoir l'honneur de vous dire; je parle de ce que je sais, — parmi ces malheureux, il en est qui réclament une compassion plus délicate et plus vive; ce sont ceux qui, plus délicats eux-mêmes, ou plus fiers par nature, et frappés de malheurs inattendus, se cachent, fuient tous les regards, et dévorent en silence leurs privations et leurs peines : ceux-là, qui les cherchera?

Un membre à droite. — C'est vrai!

MGR DUPANLOUP. — Qui les découvrira? A qui se feront-ils connaître? A qui laissent-ils entendre ces soupirs qu'on pousse en secret? A qui laissent-ils voir ces larmes, ces profonds désespoirs qu'on dérobe à tous les yeux? A qui, Messieurs? A leurs prêtres, à leurs pas-

teurs, à leurs pères! (Bravos et applaudissements à droite.)

J'ose dire que cet article 7 rend indispensable leur présence dans les conseils de la charité.

Ah! Messieurs, soyez sévères pour nous tant qu'il vous plaira; infligez-nous toutes les exigences et même les sévérités les plus extrêmes de l'opinion; mais ne nous envie pas le bonheur de nous dévouer, et d'être là où nous appelle la confiance de ceux qui souffrent et qui pleurent. (Applaudissements au centre et à droite.)

S'il m'est permis de parler le langage administratif dans une matière si délicate et si élevée, je dirai que le simple principe de l'adjonction des capacités et des compétences nous marque une place dans les conseils de la charité et de l'assistance publique. En le faisant, Messieurs, vous ferez une chose simple, une chose vraie, une chose naturelle, une chose qui sera comprise, et, j'ose le dire, qui est presque demandée par le sentiment public, par la conscience publique! (C'est vrai!)

Car enfin, ce sentiment si juste, et quelquefois si sévère, des convenances sacerdotales, que nous rencontrons dans le monde, — et je ne m'en plains pas, — que nous demande-t-il avant tout? D'être les hommes de la charité, comme je le disais tout à l'heure.

Et quand il se trouve un prêtre à qui la charité manque, il n'y a pas assez de reproches et d'amertume contre lui, et avec raison, avec justice. (Très-bien! très-bien!)

Mais quoi! vous sentez ainsi, et vous ne répondriez

pas à votre propre sentiment en nous admettant dans les conseils de cette charité dont vous nous faites un si pressant devoir!

Je vais plus loin. Les pauvres eux-mêmes, si nous étions bannis de ces conseils, en seraient étonnés et attristés. Et, de cet étonnement, j'ai recueilli plusieurs fois l'expression naïve et sincère dans mes visites pastorales : quand je fais ces visites, et qu'au lieu de venir, comme ici, de séance en séance, je vais de village en village, je vois les pauvres, je vais à eux, ils viennent à moi, je fais pour eux ce que je peux. Mais comme je ne demeure point toujours là et que je dois continuer ma route, je leur dis de s'adresser après moi à M. le curé. « Monsieur le curé, » m'ont-ils répondu plus d'une fois, « mais il ne fait pas partie du bureau » de bienfaisance! » Et ils en étaient étonnés, je dirai presque scandalisés.

Voilà, Messieurs, quelques-unes des raisons que j'avais à vous exposer. Je sens que l'heure est avancée et que les émotions de la séance de ce jour ne me permettent pas d'aller plus loin. (Si! si! — Parlez! parlez!)

Eh bien, à ces raisons si péremptoires, on fait des objections, qui ne le sont guère.

Voici l'une de celles qui ont été développées à cette tribune. On a dit : Il y aura des conflits entre les ministres des différents cultes, et les pauvres d'un culte feront tort aux pauvres d'un autre culte.

Eh bien, laissez-moi le dire, c'est là, Messieurs, une objection plus que surannée... Est-ce qu'il m'est jamais

arrivé de demander à un homme qui souffre de quelle religion il est? (C'est vrai! — Très-bien! très-bien!)

Je lui demande quelles sont ses souffrances, ses misères, ses besoins, ses enfants, sa femme, sa demeure, s'il en a une.

Mais permettez-moi, Messieurs, puisque vous voulez bien m'accorder votre bienveillante attention, de vous citer mon expérience personnelle; et j'en appelle d'ailleurs à ceux de mes honorables collègues du Loiret qui sont ici, qui ont été témoins de ce que je vais vous dire.

Dans notre département, ravagé si horriblement par la guerre, théâtre de vingt batailles, nous avons eu à Orléans, pendant deux mois, constamment dix mille blessés qui se succédaient. Eh bien, lorsque cette inondation de douleurs est venue fondre sur nous, qu'avons-nous fait? Nous n'avons tous fait qu'un cœur et qu'une âme : catholiques, protestants, prêtres, laïques, religieux, magistrats, tous nous nous sommes mis bravement à l'œuvre. Nous n'avons pas fait tout le bien que nous aurions voulu faire, mais enfin nous avons fait quelque chose, et je le demanderai aux témoins que j'invoquais tout à l'heure : Y a-t-il eu un seul jour un conflit quelconque, sous prétexte de religion, soit entre ceux qui distribuaient des secours, soit à l'occasion de ceux qu'il s'agissait de secourir? Toutes nos ambulances n'ont-elles pas été ouvertes à tous sans distinction, nos secours distribués à tous, nos cœurs donnés à tous? Il fallait voir ces femmes chrétiennes, qui sont toujours si admirables, et ces Religieux et ces Religieuses, dont plusieurs sont morts à la peine : je leur

disais, et je l'ai écrit à leurs communautés, je leur répétais cette parole de saint Vincent de Paul : « Courage, Messieurs, courage, mes filles; heureux ceux qui meurent les armes à la main dans les combats de la charité! » (Bravos et applaudissements répétés.)

Entre nous, Messieurs, il n'y a jamais eu qu'une généreuse émulation; c'était à qui ferait le plus de bien, à qui se donnerait le plus de peine, à qui viendrait le plus diligemment au secours de ceux qui souffraient.

Mais, dit-on, ce que vous demandez est un privilège! Non, je n'accorde pas que ce soit un privilège, c'est le droit de la spécialité : il est tout simple que chacun bénéficie de sa spécialité; nous avons une spécialité, un devoir spécial : la charité; nous devons en bénéficier.

La spécialité du soldat, c'est de se battre et de mourir pour son pays; la nôtre est de nous dévouer, et d'aller au secours de ceux qui souffrent et de ceux qui meurent, et, s'il le faut, de mourir avec eux. (Très-bien! très-bien!)

Et d'ailleurs, est-ce que ce droit n'est pas écrit dans toutes nos lois? Ainsi pour la loi de l'instruction primaire, nous ne nous entendons pas sur toutes choses avec M. Jules Simon; mais je lui rends cet hommage que dans sa loi sur l'instruction primaire il a donné au curé de chaque village, dans chaque conseil scolaire, la place qui lui appartenait : il n'a pas créé là un privilège, il a reconnu le droit de la spécialité.

Il en est de même ici. Pour ma part, je crois que ce qui faisait incliner votre honorable et excellente Commission à ne pas adopter l'amendement proposé, c'est

qu'on craignait que l'économie de la loi n'en fût troublée; je ne le pense pas : elle y gagnera au contraire essentiellement. Elle présente une lacune; cette lacune vous la comblerez, et en même temps vous donnerez une force de plus à vos conseils.

Mais vous aurez encore une autre difficulté, a-t-on dit : vous allez rapprocher l'élément laïque de l'élément... — faut-il dire le mot, qui aujourd'hui dispense de toute raison et remplace toute justice? — de l'élément clérical. (Rires bruyants à droite.)

M. COURBET-POULARD. — Quel si grand mal dans l'union de tous!

MGR DUPANLOUP. — On dit : Il faut les séparer.

Eh bien! non, Messieurs, les séparations n'ont jamais fait les rapprochements. (Très-bien! très-bien! Rires d'assentiment.)

Quand on se rapproche, on se connaît mieux; on s'explique, on s'entend; on apprend à s'estimer, à s'aimer, à s'aider les uns les autres pour le bien commun. Eh bien, c'est ce qu'on fera. Mon Dieu! c'est ce que nous avons fait encore pendant la guerre : nous nous sommes tous rapprochés; quand il a fallu fonder un comité départemental pour tant de besoins, pour tant de misères; pour les blessés, pour les orphelins de la guerre, pour les villages ravagés, pour ces pauvres mobiles qui étaient sans souliers, sans vêtements, sans nourriture, tout le monde s'est réuni. On voulait me faire président de ce comité, j'ai refusé. On m'a dit : Mais c'est vous qui feriez venir l'argent! J'ai répondu : Oui, je quêterai. Et j'ai quêté en effet des au-

mômes de tous côtés; et je suis heureux de rendre ici hommage à qui de droit : les Orléanais se sont montrés très-généreux; le mouvement de leur charité a été admirable. Mais il nous est venu aussi des secours de l'étranger, de l'Angleterre, de la Belgique, et surtout de cette incomparable nation qui se nomme l'Irlande : oui, incomparable, par le cœur et par la foi! Rien que pour mon diocèse, j'ai reçu deux cent mille francs de l'Irlande. (Mouvement prolongé.) Et pourquoi, Messieurs? Parce qu'ils aiment la France; et aussi parce qu'il y a dix ans, lorsque la famine ravageait leur pays, j'avais prêché pour eux à Saint-Roch, et recueilli vingt mille francs; vous voyez que j'ai été payé avec usure... (Vifs applaudissements.) je l'ai été surtout par le cœur. Je ne puis, sans un profond attendrissement, me rappeler ces lettres de change que je recevais de Dublin, de Cork, de Limerick, de Kerry, des plus humbles villages, avec ces simples mots : Souvenir de l'Irlande. (Bravos répétés.) Ou ce mot d'un évêque irlandais, m'écrivant de ses pauvres diocésains : « Ils s'arracheraient le pain de la bouche pour envoyer quelque chose aux Français! »

Non, Messieurs, il ne faut pas supposer des conflits et des incompatibilités entre des hommes de cœur, qui sont faits pour s'entendre et se dévouer ensemble au bien.

Ah! sans doute, dans les académies et dans les livres, on ne s'entend pas toujours, parce que les académiciens et les auteurs sont toujours un peu ce *genus irritabile vatum* dont parle le poëte. (On rit.) Mais devant l'en-

nemi, que ce soit la misère, ce grand ennemi du genre humain, ou l'étranger, l'ennemi de la patrie, oh! alors, il n'y a plus qu'un système : aller au feu, marcher tous ensemble là où l'on souffre, là où l'on meurt. (Bravo! bravo!)

Eh bien, c'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nous ferons toujours. J'espère bien, toutefois, que l'occasion douloureuse dont je parle ne se représentera pas.

Ah! Messieurs, qu'il est bon de ne pas éloigner les hommes les uns des autres! Ce qui fait ma profonde affliction, c'est de sentir les séparations qui se font, qui se creusent, je ne veux pas dire qui s'achèvent : j'espère qu'elles ne s'achèveront pas. Travaillons plutôt tous aux rapprochements : c'est le grand besoin du pays.

N'éloignez pas le laïque du prêtre, ni le prêtre du laïque; ils seront utiles l'un à l'autre, ils seront utiles aux pauvres dans leur commun dévouement.

Tant que subsistera la grande et immortelle parole de Jésus-Christ : Il y aura toujours des pauvres parmi vous; *Pauperes semper habetis vobiscum...*

Je sais bien qu'on a mal interprété cette parole. On a dit : Donc, la misère est d'institution divine!

Non, Messieurs; la misère est d'imperfection humaine, elle est d'impuissance humaine. L'institution divine, c'est la Charité. (Applaudissements répétés à droite et au centre.)

Et Notre-Seigneur l'a bien entendu de la sorte lorsqu'il a ajouté ces grandes paroles : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous et vous pourrez toujours

» leur faire du bien : faites l'aumône, et tout sera purifié
 » dans votre vie : *Date eleemosynam, et ecce omnia*
 » *munda sunt vobis.* »

Je sais bien que le nom d'aumône choque certains esprits, qui n'y ont pas assez réfléchi : L'aumône humilie, disent-ils. Messieurs, l'aumône humilie, quand elle n'est pas faite avec la délicatesse chrétienne... (Très-bien! à droite.), quand elle est réclamée sans besoins réels; mais elle émeut, elle unit, quand elle est, comme le prescrit la religion, le don secret et pur d'un frère à un frère... (Applaudissements à droite et au centre.), quand, selon la parole évangélique, la main gauche ignore profondément les bienfaits que la main droite répand en silence. (Très-bien! très-bien! à droite.) Ce qui est humiliant, c'est de ne pas se suffire à soi-même quand on le peut; c'est d'être un vagabond et un paresseux, quand on peut être un bon ouvrier; et c'est la religion elle-même qui enseigne que le travail vaut mieux que le secours, et que chacun doit chercher à se suffire à soi-même; c'est le Christianisme qui a proclamé ces fortes maximes; il a enseigné au monde trois grandes choses, veuillez le remarquer, ceci est encore incontestable, comme les choses que je disais en commençant et qui vous ont blessés en apparence, mais non pas au fond, je ne puis le croire.

Le Christianisme a enseigné à la terre la loi universelle du travail; il a honoré le travail; il a fait le travail libre : avant le Christianisme, le travail était esclave, et déshonoré. (Très-bien! très-bien! — Applaudissements.) Et enfin le divin modèle qu'il présente

aux hommes, c'est un Dieu fait homme, et homme de peine et de travail.

M. CASTELNAU. — Cela n'est pas exact! (Exclamations à droite.)

MGR DUPANLOUP. — Comment! cela n'est pas exact? (Ne répondez pas! ne répondez pas!)

Je demande à mon honorable contradicteur de vouloir bien, demain, monter à cette tribune et dire publiquement ce qui n'est pas exact dans ce que je viens d'avancer! (Très-bien! et applaudissements à droite.)

M. COURBET-POULARD. — Il n'y a pas de danger! Il n'y montera pas! (Bruit.)

MGR DUPANLOUP. — Messieurs, je me résume et j'achève : j'ose vous conjurer d'adopter l'amendement que je viens de défendre devant vous et pour lequel je crois vous avoir dit les raisons vraiment justes, péremptoires, qui doivent le faire adopter. (Oui! oui! — Très-bien!)

Vous ne maintiendrez pas, Messieurs, cet éloignement, cette triste suspicion à l'égard du clergé français, qui ne le mérite pas, et moins dans les œuvres de bienfaisance que partout ailleurs.

Un clergé, — ceux qui le voient de près à l'œuvre chaque jour le savent, — un clergé si dévoué, si modeste, si zélé et si français; dont l'abnégation et le patriotisme ne vous ont jamais fait défaut... (Assentiment à droite.), toujours prêt à toutes les bonnes œuvres et qui en a converti la France; qui marche, pour la charité, j'ose le dire, à la tête de tous les clergés du monde; uniquement attentif, dans la solitude de ses presby-

tères, à faire le bien ; visitant, soulageant les pauvres, partageant avec eux son pain de chaque jour...

M. PAGÈS-DUPORT. — Nous en sommes tous les témoins.

MGR DUPANLOUP. — Ah ! si vous saviez le peu dont la plupart vivent dans leurs presbytères !

Voilà le clergé que vous avez : et vous le tiendriez en suspicion, et cela dans les œuvres de bienfaisance ! Non, vous ne le ferez pas. (Vives marques d'adhésion à droite.)

Vous avez mieux à faire. Le bien, Messieurs, est quelquefois difficile à faire, je le sais ; les occasions en sont rares et douteuses, et on n'y réussit pas toujours, même quand on y met sa conscience et son cœur ; mais vous avez ici une occasion admirable, qui ne se retrouvera peut-être pas pour vous, de réparer une grande injustice, et de remettre à sa place naturelle, légitime, honorable, la religion, et le clergé français, qui le mérite si bien !... (Très-bien ! très-bien ! à droite et au centre.) Vous donnerez à vos prêtres cette marque publique de votre estime, de votre affection, de votre confiance ; et en le faisant, vous ferez une chose bonne, juste, sage, une chose patriotique et religieuse.

(Applaudissements prolongés. — L'orateur, en descendant de la tribune, est entouré par un grand nombre de ses collègues qui viennent le féliciter.)

Sur divers bancs à droite et au centre. — Aux voix !
aux voix !

M. LE COMTE DE MELUN, *rapporteur*. — Messieurs, les sentiments...

A gauche. — A demain ! à demain !

M. LE RAPPORTEUR. — Permettez ! je n'ai que deux mots à dire au nom de la commission. (Bruit à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez donc faire silence, Messieurs.

M. LE RAPPORTEUR. — Les sentiments qui, au nom de la commission, ont été exprimés à cette tribune depuis le commencement du débat, ne peuvent laisser aucun doute sur l'impression profonde qu'elle a éprouvée en entendant les paroles éloquentes auxquelles vous avez tous applaudi.

M. CHEURIER. — Il y a des membres de la commission qui protestent ! Je demande la parole.

A droite. — Laissez donc parler !

M. LE RAPPORTEUR. — Je parle au nom de la majorité de la commission. Laissez-moi finir, vous prendrez ensuite la parole si vous voulez.

M. LE MARQUIS DE DAMPIERRE. — Il y a un membre qui proteste !

M. LE RAPPORTEUR. — J'avais eu l'honneur d'expliquer hier les motifs qui avaient engagé la commission, à son grand regret, à ne pas adopter l'amendement qui vient d'être si admirablement défendu. Nous avons cru devoir céder à la faveur avec laquelle l'Assemblée elle-même avait accueilli un autre système dont, du reste, les principales dispositions ont été acceptées. Mais sous l'impression profonde du discours que vous venez d'entendre... (Exclamations à gauche. — Oui ! oui !

Très-bien! très-bien! à droite et au centre.)... nous revenons avec bonheur à notre première proposition amendée par l'éloquent orateur qui descend de cette tribune, et je vous déclare, au nom de la majorité de la commission, que je viens de consulter, qu'elle adopte l'amendement. (Vives et nombreuses marques d'approbation. — Aux voix!)

M. BOUISSON. — Messieurs... (Aux voix! aux voix!), je suis bien téméraire de paraître à la tribune à un pareil moment et après l'émotion profonde que vous venez d'éprouver.

On vous a demandé, dans un magnifique et inimitable langage, de faire entrer dans les commissions administratives des hospices le médecin de l'âme. Je viens vous demander, Messieurs, d'y faire entrer aussi le médecin du corps.

Plusieurs membres. — C'est une autre question!

M. LE RAPPORTEUR. — C'est un autre amendement; vous pourrez le développer demain, l'amendement actuel ne préjuge rien au sujet du vôtre.

M. BOUISSON. — C'est le complément... (Aux voix! aux voix! — A demain!)

M. CHEVANDIER. — J'ai déposé un amendement dans ce sens. Vous le soutiendrez avec moi demain.

M. LE PRÉSIDENT. — L'Assemblée a adopté, dans sa séance d'hier, l'article 1^{er}, dont je remets les termes sous ses yeux. (Interruptions à gauche.)

Veuillez donc faire silence, Messieurs, et me permettre de lire.

« Art. 1^{er}. — Les commissions administratives des

hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance sont composées de cinq membres et du maire de la commune. »

Telle est la disposition que l'Assemblée a adoptée hier, et à laquelle MM. de Guiraud, Adnet, de Dampierre et Tailhand, proposent d'ajouter la disposition suivante : « ... ainsi que du curé de la commune, et, s'il y en a plusieurs, du plus ancien, et dans les communes où siègent un conseil presbytéral ou un consistoire israélite, d'un délégué de chacun de ces conseils. »

(Le scrutin est ouvert et les votes sont recueillis.)

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants, 446; majorité absolue, 224.

Pour, 441; contre, 5.

L'Assemblée nationale a adopté l'amendement.



ALLOCUTION

DE

M^{GR} L'ÉVÈQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉE LE 15 JANVIER 1872

AU MARIAGE DU PRINCE CZARTORYSKI

ET

DE LA PRINCESSE MARGUERITE

DANS L'ÉGLISE DE CHANTILLY

Dans ce moment heureux et solennel, où tout ce qui vous environne vous est cher, et adresse en secret au Ciel pour vous tant de vœux si tendres et d'ardentes prières, permettez que j'élève la voix au nom de la religion pour vous parler de votre union et de vos devoirs, et vous promettre que le Dieu qui va paraître sur cet autel, et qui tient dans ses mains les destinées des hommes, y sera pour vous un Dieu de miséricorde et de paix.

L'affection qui vous unit, et que Jésus-Christ va bénir, vous présage des jours heureux; et les qualités heureuses, nobles, royales, je puis le dire sans flatterie, que le Ciel a mises dans vos cœurs, nous font

espérer aussi que votre félicité ne sera pas mêlée d'amertume ; et, bien qu'il n'y ait guère ici-bas de beaux jours sans nuages, c'est pour nous un besoin de penser et de dire que le soir de votre vie ne sera pas sombre après un matin si pur.

Tous les cœurs s'ouvrent en ce moment à ces douces espérances ; tous les regards se reposent sur vous avec attendrissement, pleins de confiance que vous recueillerez dans la joie pure d'une société sainte toutes les prospérités que nos vœux appellent sur votre alliance. Heureux époux, parents non moins heureux, peut-être un jour le Ciel vous donnera de revivre au delà du tombeau dans une postérité qui aura consolé votre vieillesse, et recueilli de vos mains, pour le transmettre à son tour, le triple héritage d'honneur, de vertu antique et de religion, que vous ont transmis ceux dont vous avez reçu la vie.

Pourquoi faut-il que tous ne soient pas ici pour vous bénir ? Et, sans vouloir attrister la joie de ce jour, comment oublier ceux qui manquent à la fête, et qu'elle eût rendus si heureux ? Une mère, qui fut, dans sa trop rapide apparition sur la terre, un ange de paix et de sérénité pour tous ; un père, que j'ai vu, jusque dans son dernier âge, ferme comme la colonne d'un temple ébranlé, et l'appui généreux de tous les siens ; fidèle entre les plus fidèles, personnification touchante de cette infortunée Pologne, sœur de la France, si obstinée dans ses longs et douloureux espoirs, et qui manque toujours si tristement à l'Église, à la France, à l'Europe !

Et que dire de tant d'autres âmes chéries, sanctifiées par la Croix, qui vous bénissent d'un meilleur séjour, dont l'image plane en ce moment sur vous, et parmi lesquelles je ne puis oublier surtout celle que j'ai connue de plus près, qui fut de toutes la plus chrétienne, c'est-à-dire la plus simple et la plus grande? Oui, vous êtes tous deux, en ce jour, bénis du ciel et de la terre.

Et n'est-ce pas déjà pour votre alliance un premier bonheur, qu'elle ne se fasse pas sur une terre étrangère? Laissez-moi dire, Prince, que cela est vrai pour vous-même; car la France est pour vous la patrie adoptive, en attendant qu'enfin sauvée elle-même, et aidée de Dieu, elle vous rende à la vôtre.

Du reste, vous trouverez dans la royale famille qui vous reçoit en ce jour avec un si affectueux empressement, de quelque côté que vous jetiez les regards, vous trouverez des vertus qui vous sont personnellement chères : la fidélité à la religion, le dévouement à la patrie, le goût des plus nobles travaux de l'esprit, et cette valeur magnanime qu'ont connue les mers lointaines et les plages de l'Afrique, et que récemment encore cachait et révélait à la fois le vieux nom de Robert le Fort.

Vous trouverez surtout en celui qui vous confie aujourd'hui sa fille bien-aimée, un père digne de ce grand nom, un père et un ami. Sa modestie et mon respect pour lui me défendent de le louer en sa présence; mais ce qu'il ne peut m'empêcher de dire dans le plus simple langage, c'est qu'on admire et on respecte en lui ce qui est si grand et si rare ici-bas,

l'abnégation, et, par conséquent, la parfaite sûreté de l'âme.

Voilà sous quels favorables auspices la Religion est heureuse de vous bénir. Tous deux disciples de cette religion sainte, tous deux pénétrés d'amour et de vénération pour elle, trouvant tous deux près d'elle la garantie de votre bonheur, de ce bonheur intime si nécessaire à tout homme ici-bas, plus nécessaire encore peut-être à ceux dont la vie est plus exposée aux regards des peuples et aux coups de la fortune ; et tous deux, enfin, lui offrant en ce jour le plus consolant des spectacles, celui de la jeunesse embellie par l'innocence, et l'alliance du bonheur avec la vertu.

Et maintenant que l'Église m'ordonne de mêler à la pompe de ce jour le souvenir de toutes les obligations qu'il vous impose, je redirai avec confiance ses pieuses leçons.

Cette Mère tendre des chrétiens, qui va vous unir au nom du Ciel, veut que le lien qu'elle forme entre vous soit inviolable, et que des pensées augustes, toutes saintes, et mille fois plus élevées que la terre, ennoblissent et divinisent même vos affections. Elle vous révèle que cette union du temps n'est que l'image de l'union plus douce encore qui n'aura pour vous, dans le sein de Dieu, ni temps ni fin. Elle espère que si la Providence vous donne une sainte et heureuse fécondité, vous formerez ces jeunes cœurs, qu'elle vous rendra si chers, à la pratique de tous les devoirs, par vos leçons et surtout par vos exemples. Et regardez autour de vous, près de vous : quelle sainte auto-

rité ces divins enseignements ne trouvent-ils pas dans la bouche d'un père! et sur les lèvres d'une mère, quelle ineffable persuasion!

Enfin l'Église veut que vous vous souveniez que *le sacrement que vous allez recevoir est grand*, selon la parole de saint Paul : *Sacramentum magnum est*; que *l'alliance que vous allez contracter est honorable* : *Honorabile connubium*; et qu'enfin *le lit nuptial est sans tache* : *Thorus immaculatus*.

Sainte religion des Chrétiens! il n'y a que toi qui saches parler sur ces choses un si pur et si divin langage!

C'est donc sous les regards de cette religion sainte que vous allez vous donner l'un à l'autre, et tous deux au Seigneur!

C'est sa bénédiction qui va vous élever tous deux à la hauteur de vos nouveaux devoirs, et vous inspirer la conformité des affections les plus douces et des vertus les plus saintes. Désormais, par la grâce de cette vénérable alliance, et selon la peinture aimable que nous en fait un ancien docteur, vous porterez ensemble le joug du Seigneur : on vous verra, et combien de tels exemples, venus de haut, sont, aujourd'hui surtout, nécessaires et salutaires! on vous verra prier, vous prosterner ensemble; vous viendrez ensemble adorer Dieu dans sa maison, ensemble écouter sa parole, participer ensemble au banquet sacré, et toujours ensemble, soulager les indigents, consoler les affligés ou visiter les malades, comme vous l'avez déjà fait tous deux tant de fois; aimer, en un mot, le pauvre peuple, afin

que l'on continue à vous bénir tous deux comme les anges tutélaires de la vertu et du malheur.

Et maintenant, ô mon Dieu! le moment est venu, bénissez-les! faites que ces mains ne soient pas trop impuissantes pour faire descendre sur eux l'abondance de vos bénédictions les plus tendres et les plus paternelles; ou plutôt, bénissez-les vous-même!

Bénissez leurs familles! J'y vois partout la grandeur et la douleur; ce je ne sais quoi d'achevé dont parlait ici même, au vainqueur de Rocroy, ce Bossuet dont le souvenir se retrouve encore dans ces lieux qu'il a chantés, dans ces jardins *dont les eaux*, disait-il, *ne se taisaient ni jour ni nuit*. Mais que les temps sont changés! Du moins, laissez-moi dire que vous retrouvez quelque chose de la douceur et de la splendeur passées, dans cette noble et charmante hospitalité que vous offre l'amitié fraternelle.

Oui, ô mon Dieu! bénissez-les tous; et puisque, grâce à votre bonté et à l'accord des honnêtes gens, l'injustice des lois d'exil est enfin tombée devant la Maison de France, mettez partout l'union, cette union profonde, inviolable, qui peut seule ménager dans l'avenir, à cet illustre et pauvre vaisseau battu des vagues qui se nomme la France, je ne dis pas seulement une rade, mais le port dans la tempête.

Bénissez leurs patries! car les infortunes des temps sont montées si haut, qu'il ne suffit plus de compatir aux malheurs privés; c'est pour de grandes et héroïques nations, déchirées, meurtries, encore sanglantes, qu'il faut prier aujourd'hui!

Surtout, bénissez-les tous deux ! car enfin c'est votre bonté qui les a destinés tous deux à cette douce et forte union, où l'on est appuyé et où l'on appuie tour à tour.

Bénissez cette pieuse et aimable princesse ! conservez-lui cette candeur que l'ombre de la dissimulation épouvante, cette charité qui a été l'inspiration d'un cœur français sur la terre étrangère, pour les œuvres les plus secourables aux victimes de nos désastres ; enfin, cette piété fervente, qui est son plus cher trésor, doux héritage de sa mère, de son aïeule, et du sang de saint Louis !

Il m'est consolant de redire sur elle les vœux des anciens patriarches : oui, elle sera toujours chérie comme Rachel, prudente comme Rebecca, fidèle et pure comme Sarah !

Bénissez celui qui doit lui servir de guide et d'ami à travers la vallée des larmes ! Il sera pour elle un guide sûr et un ami constant : j'en ai pour garants l'élévation de son âme, la fermeté de ses principes chrétiens, et cette haute loyauté qui, peinte sur son front et dans ses regards, commande dès le premier abord l'attachement et la confiance. L'amour de son Dieu et l'amour de son pays, voilà le fond de son âme. Il s'y ajoute en ce moment un troisième amour, qui sera le baume exquis de son existence et le parfum de son cœur, et, s'il en était jamais besoin, son meilleur refuge au jour des grandes tristesses de la vie.

Bénissez-les ! Bénissez aussi tous ceux qui les entourent, tous ces amis si fidèles ! tous ces nobles témoins

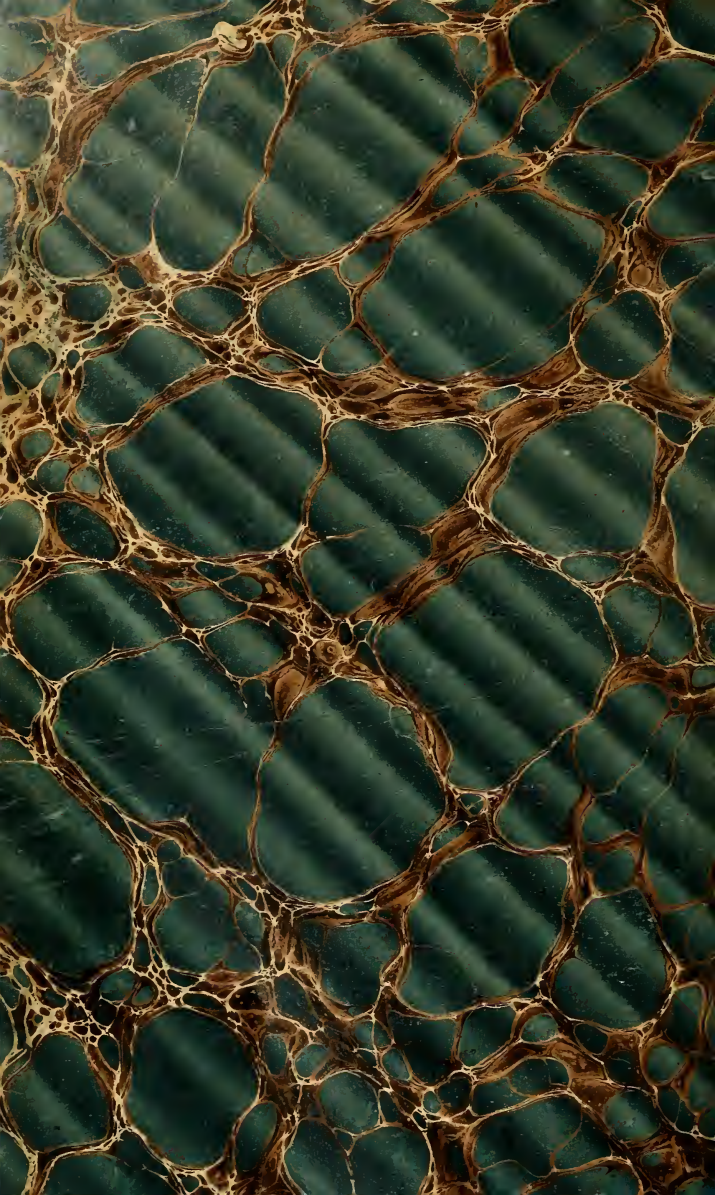
de leur alliance. Bénissez-nous tous ! Eh ! n'avons-nous pas tous besoin de vos bénédictions ? Qui peut s'assurer de rester debout sur cette terre qui tremble, s'il n'est béni de Dieu ?...

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Éloge funèbre de Mgr Alexis-Basile Menjaud, archevêque de Bourges, prononcé par Mgr l'Évêque d'Orléans, dans la cathédrale de Bourges, le 17 décembre 1861.	1
Paroles de Mgr l'Évêque d'Orléans, prononcées dans la cathédrale de Sainte-Croix, à son retour de Rome, le 27 juillet 1862.	31
Panegyrique de saint Martin, évêque de Tours, prononcé à Tours, dans l'église cathédrale, par Mgr l'Évêque d'Orléans, le 16 novembre 1862.	95
Paroles de Mgr l'Évêque d'Orléans, sur le Feu sacré, prononcées dans sa cathédrale, à son retour de Rome, en 1864, le soir du dimanche des Rameaux, pour l'ouverture de la retraite des hommes (20 mars 1864).	145
Allocution de Mgr l'Évêque d'Orléans, pour la bénédiction des eaux, prononcée dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 7 mai 1864.	177
Paroles de Mgr l'Évêque d'Orléans, pour la restauration de la Sainte-Baume et du sépulcre de sainte Madeleine dans la crypte de l'église de Saint-Maximin, en Provence, prononcées le 19 avril 1864.	203
Oraison funèbre du général de La Moricière, prononcée dans la cathédrale de Nantes, le mardi 17 octobre 1865. . . .	237
Lettre écrite par MM. les grands vicaires et le chapitre de Nantes à Mgr l'Évêque d'Orléans, après l'oraison funèbre du général de La Moricière.	314
Réponse de Mgr l'Évêque d'Orléans.	316
Allocution de Mgr l'Évêque d'Orléans, pour la restauration de la Sainte-Baume et du sépulcre de sainte Madeleine dans la crypte de l'église de Saint-Maximin, en Provence, prononcée à Marseille, dans l'église de Saint-Joseph, le 1 ^{er} février 1866.	319

Lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans au clergé et aux fidèles de son diocèse, sur la mort de S. Ém. Mgr le cardinal Altieri, et pour le recommander aux prières.	345
Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la Lutte chrétienne, prononcé au Congrès de Malines, le 5 septembre 1867.	357
Paroles de Mgr l'Évêque d'Orléans aux funérailles de Berryer, le 7 décembre 1868.	387
Second Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale de Sainte-Croix, le 8 mai 1869.	395
Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la Loi militaire.	
Premier discours, prononcé à l'Assemblée nationale le 29 mai 1872.	457
Deuxième discours, 21 juin 1872.	487
Troisième discours, 22 juin 1872.	506
Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la présence des Évêques dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, prononcé à l'Assemblée nationale le 9 janvier 1873.	517
Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans sur l'enseignement secondaire, prononcé à l'Assemblée nationale le 20 janvier 1873.	541
Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans sur la présence des ministres de la religion dans les conseils de l'assistance et de la charité publiques, prononcé à l'Assemblée nationale le 7 mars 1873.	569
Allocution de Mgr l'Évêque d'Orléans, au mariage du prince Czartoryski et de la princesse Marguerite, prononcée dans l'église de Chantilly le 15 janvier 1872.	593



Dupanloup # Nouvelles
oeuvres choisies de Mgr.



3 0005 02068013 1

OISE

282.08

D929N

v. 1

Dupanloup

Oeuvres oratoires

~~JUL 29 1976~~

282.08

D020N

v. 1

Dupanloup

Oeuvres oratoires

